
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00884157 9

LA POÉSIE FRANÇAISE
ET LES
GUERRES DE RELIGION

LF.H
64698 p

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE — FACULTÉ DES LETTRES

La Poésie Française et les Guerres de Religion (1560-1574)

Étude Historique et Littéraire sur la Poésie Militante depuis la Conjuration d'Amboise jusqu'à la mort de Charles IX

THÈSE PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES
de l'Université de Grenoble

PAR
F. CHARBONNIER
LICENCIÉ ÈS-LETTRES

373915
19.12.39

*« O toy historien, qui d'encre non menteuse
Escris de nostre temps l'histoire monstrueuse,
Raconte à nos enfans tout ce malheur fatal,
Afin qu'en le lisant ils pleurent nostre mal ».*

(Ronsard, *Discours des Miseres*, Blanch. VII, 13).

PARIS
Bureau de la REVUE DES ŒUVRES NOUVELLES, 43, Rue St-Lazare
1919

PQ
418
C45

A LA MÉMOIRE

DE M. LE MARQUIS DE VOGÜÉ

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Hommage respectueux.

AVANT-PROPOS

*
* *

Etudier l'époque de la Renaissance, c'est remonter aux origines de la France contemporaine : à vrai dire, nous datons beaucoup moins de 1793 que du XVIe siècle, puisque la Révolution n'est qu'une des dernières conséquences de la Renaissance, ou, si l'on veut, de cet esprit d'individualisme qui devait aboutir à désagréger la vieille société française.

Quand nous considérons nos pères d'il y a trois cents ans, nous voyons sans peine que nos différends furent les leurs ; telle page écrite alors nous semble pleine d'allusions aux événements qui nous passionnent aujourd'hui.

Sous ce rapport, et quelque paradoxale que cette affirmation paraisse, le XVIe siècle est plus près de nous que le XVIIe, période d'arrêt et même de régression, tout au moins dans les théories politiques et sociales.

Nous avons donc intérêt à étudier les mœurs et les idées de la Renaissance, si nous voulons mieux connaître l'âme de nos contemporains ; tout ce qui explique les dissensions politiques et religieuses de cette époque contribue du même coup à préciser la nature de nos discordes actuelles.

En ce sens, la poésie dite militante, reflet fidèle des sentiments, des passions de nos aïeux, nous a paru d'un intérêt capital ; nous avons cru y découvrir l'*esprit des guerres de religion*

et, à ne considérer que le côté historique, ces derniers mots pourraient servir de titre au présent livre.

Nous n'avons pas, du reste, à regretter que cette poésie, laquelle est en quelque manière la « Légende » ou, si l'on préfère, le poème des « Châtiments » du XVIe siècle, soit une œuvre collective : si chaque poète est un « écho sonore » de son époque, il y a des chances que ces voix diverses, sorties des quatre coins de la France d'alors, expriment assez fidèlement la mentalité, les mœurs du XVIe siècle, sa « psychologie », comme nous disons aujourd'hui. Les poèmes composés à l'occasion des guerres religieuses en sont le commentaire indispensable.

Que si d'aucuns allaient prétendre que c'est là une plaisante manière d'écrire en vers l'histoire de France, nous leur répondrions que la poésie en général n'est guère autre chose que le reflet plus ou moins fidèle, la « Légende » de l'humanité à travers les âges ; le degré d'actualité y importe peu, vu qu'aucun auteur, même dans les œuvres les plus objectives, n'échappe complètement à l'influence du milieu où il vit ; la poésie est toujours l'expression des sentiments d'un homme, ou pour le moins d'une époque, à condition, bien entendu, que ces sentiments soient assez élargis, assez universels pour émouvoir d'autres hommes à plusieurs siècles de distance.

Or c'est précisément le cas des poèmes qui vont nous occuper. Ils nous livrent le secret des passions qui agitaient la société de la Renaissance, mais sous une forme capable de nous atteindre en plein XXe siècle. L'accent s'élève assez haut pour dépasser les contingences d'une époque. Ce n'est donc pas une simple chronique rimée, mais de la littérature dans la plus haute acception du mot, c'est-à-dire de la *poésie*.

*
* *

C'est là du reste ce qui légitime le choix d'un pareil sujet. D'avoir ainsi isolé les pamphlets en vers des pamphlets en prose, on aurait été en droit de nous blâmer, si notre intention n'avait été de montrer comment, dès le milieu du XVIe siècle, la poésie française, jusque-là esclave de l'imitation anti-

que, s'était dégagée des entraves qui risquaient de compromettre son libre développement.

Nos poètes, sacrifiant l'observation directe à l'imitation, sinon à la copie, auraient eu de la peine à sortir de cette pénible tutelle, si la violence des luttes où ils furent mêlés, bon gré mal gré, ne les avait émancipés de cette fascination qu'exerçait sur eux tout ce qui était marqué au coin de l'antiquité.

Nulle part le sentiment religieux, par exemple, n'est moins conventionnel que dans les poésies de combat. Ronsard et les siens se seraient facilement abandonnés à la vie voluptueuse de la Cour, sans l'ombre de remords, si les guerres civiles n'étaient venues les secouer de leur torpeur ; bien que le chef de la Pléiade ne soit pas d'ordinaire un fervent en religion, tout porte à croire que sa foi qui sommeillait s'est réveillée aux heures du péril, pour lui inspirer ces accès d'esprit chrétien qui se révèlent dans les *Discours des Misères*.

Il ne résulte pas de cette observation que les pièces étudiées ici soient d'ordre exclusivement religieux. La poésie militante des guerres civiles est un courant qui semble tenir le milieu entre la poésie purement biblique (psaumes, prières, cantiques) et une autre poésie qui prétend à être nationale sans y parvenir. Telle la *Franciade* de Ronsard. La poésie militante dérive de ces deux genres, mais elle les dépasse, et de beaucoup. Il est vrai que nous signalerons souvent des non-valeurs ; mais les œuvres médiocres sont la rançon des chefs-d'œuvre, et la critique n'accomplit pas une œuvre inutile en dégageant de cette poussière les pièces vraiment inspirées. Il faut bien se résigner à ces déchets qui sont inévitables après une abondante documentation.

*
* *

Sous d'autres rapports, l'accumulation des documents, même secondaires, et de valeur littéraire douteuse, ne peut que légitimer et fortifier les conclusions historiques par lesquelles se terminera cette étude. Qu'un Ronsard, qu'un d'Aubigné nous montrent leurs haines pour le parti opposé, le fait est déjà significatif, puisque aussi bien nous savons qu'ils furent lus, et

même que les *Discours* de Ronsard eurent l'honneur de nombreuses éditions ; ce sont là des auteurs représentatifs d'une génération. Mais, si leur témoignage se confirme de l'unanimité des « minores », on pourra inférer de là que les sentiments des princes du Parnasse et de la classe lettrée qui les lisait avaient leurs profondes racines dans l'âme du peuple, dont les *Chansonniers* et les auteurs de *Cantiques* cultivaient aussi le fanatisme.

On pourra voir ainsi que cette lutte fut un conflit d'*idées* autant que de *passions*, et que les combattants les plus humbles avaient conscience de leur rôle dans cette immense bataille. A l'encontre de ce que prétendent certains historiens, ce ne fut pas le Concile de Trente qui rendit tout accord impossible en précisant le dogme ; l'abîme était creusé bien avant cette date, et les masses ne l'ignoraient point.

Voilà ce qui ressort d'une étude spéciale sur les poètes inspirés par les guerres de religion ; les théologiens et les prédicateurs ne nous font connaître, pour la plupart, que l'état de la doctrine à cette date ; les poètes nous disent dans quelle mesure ces enseignements avaient pénétré les âmes les plus hautes comme les plus humbles, en nous montrant l'universelle antipathie qu'inspiraient aux orthodoxes les croyances des Réformés, et réciproquement.

En faisant l'histoire des mœurs à l'aide des poètes, il nous était interdit d'écrire la biographie de tous les écrivains dont nous invoquions le témoignage : cela va de soi ; néanmoins, nous avons étudié la vie des poètes, de Ronsard surtout, en fonction de l'œuvre dont nous avions à nous occuper.

Par contre, nous n'avons rien négligé, parmi les faits historiques, de ce qui pouvait replacer chaque pièce poétique dans son véritable milieu, vu que ces deux éléments, histoire des faits et histoire des mœurs, se prêtent un mutuel appui et s'interprètent l'un par l'autre ; la reconstitution d'une époque est à ce prix.

* * *

Nous croyons utile de faire quelques remarques sur l'ordonnance générale de ce travail. Nous avions cru tout

d'abord pouvoir y faire entrer le règne de Henri III et même de Henri IV, jusqu'à l'Edit de Nantes qui marque l'apaisement religieux. Mais l'abondance des matières nous a imposé l'obligation de restreindre notre champ d'études, et de prendre comme dates extrêmes la Conjuration d'Amboise (1560) et la mort de Charles IX (1574). On verra du reste en son lieu la différence qui sépare cette période littéraire des suivantes, au point de vue qui nous occupe ; la date de 1574 n'est pas choisie arbitrairement ; elle marque la fin de la lutte proprement religieuse. Sous les règnes de Henri III et de Henri IV, les partis n'ont pas le même drapeau que précédemment, non plus que la poésie qui incarne leurs tendances.

Le règne même de Charles IX est loin de nous offrir une matière uniforme ; c'est ce qui nous a obligé à diviser ce livre en tranches assez inégales. De 1560 à 1564, nous nous sommes trouvé en présence de deux courants qu'il était impossible de confondre : la polémique entre Ronsard et les protestants voulait une place à part, sous peine de rester très obscure, aussi y avons-nous consacré une section spéciale, quitte à revenir en arrière pour les œuvres étrangères à cette polémique personnelle.

Dans la 2e partie, la période de 1564 à 1574 ne donnait pas lieu à pareille difficulté ; mais les morceaux extrêmement nombreux et relativement courts qu'on y rencontre demandaient un classement méthodique auquel nous avons apporté tous nos soins.

Enfin, la 3e partie a pour objet une étude d'ensemble sur tous ces poèmes, préalablement replacés dans leur milieu. Nous y avons examiné la question si importante des rapports entre l'Humanisme et le Christianisme, et nous avons montré en même temps l'intérêt national de ces divers poèmes.

Afin de rendre à cette période tourmentée sa véritable physionomie, il était indispensable de semer dans notre texte de larges extraits des auteurs ; nous l'avons fait avec d'autant moins de scrupule, que la nature même de notre documentation nous interdisait la méthode qui consiste à grossir la fin d'un

volume d'interminables pièces justificatives, ce qui diminue d'autant l'intérêt du livre proprement dit. D'ailleurs, à vouloir suivre ce procédé, il nous aurait fallu reproduire « in extenso » presque toutes nos sources, puisque nous avons puisé très souvent dans des ouvrages rarissimes, imprimés ou manuscrits, comme notre Bibliographie en témoigne. Il nous a paru préférable de choisir convenablement nos citations et de ne pas les ménager.

Il appartiendra à ceux qui feront usage de notre livre de dire jusqu'à quel point nous avons eu raison. En tout état de cause, ils pourront facilement recourir aux origina x dont nous avons indiqué les cotes qui leur sont assignées, dans les divers dépôts publics ou privés qui nous sont connus.

*
* *

Nous manquerions à un devoir qu'il nous est particulièrement agréable de remplir, si nous n'adressions ici nos remerciements à tous ceux qui ont bien voulu s'intéresser à ce travail et nous aider de leurs encouragements et de leurs conseils.

M. P. Morillot, Doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble, voulut bien nous écrire à plusieurs reprises pour délimiter un sujet aussi complexe que celui-ci.

M. E. Picot, de l'Institut, mit une particulière obligeance à nous fournir des renseignements bibliographiques très abondants.

M. P. Laumonier, professeur à la Faculté de Poitiers, nous communiqua, même avant la publication de ses thèses sur Ronsard, des notes qui nous apportaient des précisions indispensables.

Nous devons à M. Jean Gauthier, professeur de langues à Paris, la traduction de plusieurs ouvrages anglais utiles au présent travail.

Des habitués de la Bibliothèque Nationale, MM. H. Boulay et Poënsin-Ducrest, ainsi que Mme M.-E. Godin, érudits très sûrs, ont mis à notre service, avec la plus parfaite bonne grâce,

leur compétence spéciale en matière de bibliographie.

Est-il besoin d'ajouter que nous avons mis souvent à l'épreuve l'inlassable patience des bibliothécaires auxquels nous nous sommes adressé ? A la Bibliothèque Nationale, surtout dans la section de la Réserve, à l'Arsenal, à la Mazarine, à l'Institut, à Sainte-Geneviève, à la Bibliothèque de la Ville de Paris, à la Bibliothèque Protestante, nous avons toujours reçu le plus cordial accueil.

Que tous ceux qui nous furent d'un si précieux secours reçoivent aujourd'hui, en retour de leur bienveillance et de leur dévouement, l'expression de notre sincère gratitude.

Enfin, après l'achèvement de ce travail. nous considérons comme une inestimable récompense l'honneur que nous fait M. le Marquis de Vogüé, de l'Académie Française, d'en accepter la dédicace, et nous lui adressons l'hommage de notre respectueuse et profonde reconnaissance.

Paris, ce 30 avril 1914.

La publication de ce livre a été retardée considérablement par la guerre. Retenu aux Armées depuis 1914 jusqu'à la fin de 1918, nous reprenons ce travail avec le profond regret d'avoir vu disparaître l'éminent académicien à qui nous l'avions dédié.

Sa mémoire nous est demeurée trop précieuse pour que son nom ne continue pas à figurer en tête de notre ouvrage.

Paris, ce 19 mars 1919.

INTRODUCTION

ORIGINES DE CE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

AVANT 1560

I. — Dans l'entourage de Ronsard, le conflit s'annonce avec un triple caractère : Nicolas Denisot se préoccupe du problème littéraire, moral et dogmatique. — Jodelle et Belleau se rallient à sa doctrine. — H. de Barran et A. Désiré attaquent le protestantisme. — J. du Bellay s'en prend aux mœurs romaines; accents patriotiques. — Ressemblances avec O. de Magny.

II. — Ronsard avant 1560. — Vrais motifs de son catholicisme. — Son patriotisme n'y est pour rien. — Amour de la paix. — Attachement aux Guise. — Traditions de famille. — Premières fonctions ecclésiastiques et déviation de sa poésie vers le christianisme. — Ronsard n'a jamais été prêtre.

Au courant poétique que nous nous proposons d'étudier, est-il permis d'assigner un point de départ en deçà de 1560 ?

A vrai dire, le principal mérite de cette littérature est de se passer de modèles, de ceux surtout dont on s'était trop servi jusque-là : c'est une inspiration vraiment nationale qui se subs-

titue au fatras gréco-latin ; elle a des liens plus étroits avec les nouveautés religieuses et politiques qu'avec les transformations et les événements littéraires qui l'ont précédée.

Toutefois, conformément à la loi de l'évolution des genres, elle n'a pas surgi subitement à cette date, et, bien qu'on n'y saisisse pas toujours les traces précises d'œuvres antérieures, tout porte à croire que ce mouvement se dessinait déjà quelques années plus tôt.

Ce n'est pas, du reste, un motif pour procéder à l'inventaire complet, à l'analyse détaillée des divers poèmes préparatoires qui offrent quelque analogie avec ceux que nous étudierons après 1560. A ce compte, il faudrait reculer les dates que nous nous sommes assignées. Il suffira d'indiquer, dans cette Introduction, les pièces les plus significatives parues avant les premiers Discours de Ronsard [1]. Elles nous montreront les origines d'un courant national et chrétien dans notre poésie.

I

En 1553, Nicolas Denisot était déjà préoccupé du problème si délicat de l'humanisme antique et païen introduit tel quel dans la cité moderne et chrétienne [2]. Dès les premiers siècles du christianisme, les Pères de l'Eglise, St Basile, St Jérôme, St Augustin, n'avaient-ils pas eu les mêmes préoccupations ? Nous aurons occasion de voir que Calvin, pour ne citer que lui dans le monde des théologiens du XVI[e] siècle, n'y était pas étranger [3].

1. Nous n'avons pas non plus à nous occuper ici, quel que puisse être leur mérite, des traductions ou paraphrases de psaumes dûes aux protestants. Ce n'est pas là, semble-t-il, qu'il faut chercher une poésie vraiment originale. Cfr. Douen, *Marot et le Psautier huguenot*.

2. Jugé, *Nic. Denisot*, Paris, Lemerre, 1907, p. 80, sqq.

3. Budé, dès 1534, avait publié à Paris son curieux ouvrage : *De transitu Hellenismi ad Christianismum*. Cfr. Delaruelle, Thèse sur Budé, 1907. — Petit de Julleville, Hist. de la Langue et de la Litt. fr. T. III, p. 4, 9, 17.

Denisot a le mérite d'être parmi les premiers qui poussèrent le cri d'alarme. Il disait aux poètes ses contemporains :

« Allez doncques, ores allez !
Et des faulx dieux ainsi parlez
Comme ont faict les payens antiques
En leurs vers Latins et Attiques.
Quant à moy j'aurai pour Seigneur
Celuy qui ravalle leur gloire,
Qui, en l'hymne de sa victoire,
M'a esté si doux enseigneur ». [1]

Il entreprit ensuite de donner le coup de mort à ces dieux que le christianisme, depuis des siècles, avait déjà détrônés. Malheureusement, il ne comprend rien à la transformation radicale que doivent subir les mythes antiques pour entrer dans la littérature moderne : ces merveilles artistiques du paganisme, pour pénétrer dans nos temples, ont besoin d'une refonte complète qui ne rappelle de leurs origines que le métal précieux dont elles furent composées. L'illusion du XVIe siècle, et même du XVIIe, fut de croire qu'un compromis était possible entre les dogmes spiritualistes et l'anthropomorphisme mythologique, et qu'il y suffisait de quelques retouches.

Ainsi, d'après Nicolas Denisot, Hercule qui étouffe les serpents au berceau est un symbole de l'Enfant-Dieu, ennemi-né du dragon infernal : [2]

« Au berceau je voy
Un petit Hercule,
Qui, sans nul effroy,
Le vainqueur se fait
Du serpent infait. » [3]

1. *Cantiques du premier advenement de Jésus-Christ par le conte d'Alsinois.* Pet. in-8°. Bibl. de Versailles. Ch. X. p. 93.
2. Cfr. l'*Hercule Chrestien* de Ronsard. Bl. V. 168.
3. Denisot, *op. cit.* Ch. VI, p. 51.

Ailleurs, [1] il compare J.-C. au dieu Pan, et il dit que la nuit de Noël a ramené sur la terre l'âge de Saturne [2]. En résumé, « partout où la mythologie offre quelque affinité avec la pensée chrétienne, Denisot profite de ses ornements, mais si d'auxiliaire elle veut devenir souveraine et imposer ses fictions, notre théoricien la proscrit, la dépouille de son prestige, et raille les poètes qui répètent ses mensonges. C'est alors qu'il nous intéresse le plus, en dénonçant le péril en quelque sorte mythologique qui menace la poésie française ». [3]

Mais, où l'on entrevoit que la lutte qui se prépare n'est pas seulement sur le terrain littéraire, mais aussi dans l'ordre social et moral, c'est lorsqu'il réprimande les prêtres catholiques, préludant ainsi aux vigoureuses admonestations de Ronsard :

« Où sont-ils, je vous demande,
Les vrais pasteurs ententifz
Dessus leurs troupeaux petitz
Ainsi que Dieu le commande ? » [4]

Il ne faudrait pas en conclure qu'il pencha vers les doctrines de la Réforme : ses professions de foi ne nous laissent aucun doute à cet égard : il donne de l'Eucharistie une conception parfaitement orthodoxe :

« Pain si saintement estrange
Que celluy là qui en mange
Ne peut plus avoir de fain » [5]

Les sentiments sur la Conception de la Vierge sont encore plus nettement exprimés :

« Vierge qui ne fut, n'y n'est
Ny ne sera maculée. » [6]

1. Op. cit., Dialogue intercalé entre 2 cantiques, à la suite du Ch. IV, p. 42.
2. Ibid. Ch. VI, p. 49.
3. Jugé, op. cit., p. 85.
4. Ibid. Ch. II., p. 29.
5. Ibid. Ch. II, p. 30.
6. Ibid. Ch. V, p. 44.

Nicolas Denisot nous permet de déterminer dès maintenant quelques-uns des caractères généraux du conflit qui se prépare : conflit tout à la fois *dogmatique*, *moral* et *artistique* [1].

Les leçons de Nicolas Denisot ne furent pas perdues ; à la même date, la Pléiade commence à s'émouvoir : Jodelle et Remy Belleau font cause commune avec l'auteur des *Cantiques* et se rangent hardiment à sa doctrine littéraire [2]. R. Belleau écrivait en tête du poème religieux de son compatriote :

> « Icy ne sont point chantez
> D'un son pippeur les mensonges,
> Bois meuz, fleuves arrestez,
> Ni d'un mont cornu les songes. »

Mais des préoccupations plus graves s'imposaient aux esprits cultivés : les moindres parmi les poètes commençaient à entrer dans la lutte entre deux églises rivales. En 1554,, H. de Barran faisait paraître sa *Tragique Comédie Françoise de l'homme justifié par Foy* [3] : le titre seul indique que l'auteur appartenait à la Réforme. Dans le camp catholique, A. Desiré, dont l'œuvre est aussi abondante que médiocre, publiait cinq ans plus tard *Les Disputes de Guillot le Porcher et de la Bergere de St-Denis en France, contre Jehan Calvin, Predicant de Genefve, sur la verité de notre saincte Foy Catholique et religion chrestienne : Ensemble la Genealogie des Heretiques, et les fruictz qui proviennent d'iceulx* [4]. Le livre, qui n'a pas moins de 144 pages, est une réfutation en règle de la doctrine de Calvin et une apologie de l'Eglise romaine. En 21 chapitres, A. Désiré met en vers une bonne partie de ses connaissances théologiques. Il n'est pas doux pour ses adversaires : la table des matières placée en tête du volume suffit à l'indiquer : qu'on en juge par ces quelques titres :

1. Ces tendances encore vagues auraient pu aboutir à une poésie simplement chrétienne ; elles se préciseront bientôt sous la pression des événements.

2. Pour Jodelle, cfr une *Ode* en tête des *Cantiques* de Nic. Denisot, p. 5 et sqq. — Pour R. Belleau, une *Ode* et 2 *Sonnets*, ibid, p. 14.

3. Inv. In-8° Rés. Yf. 4064. — Franz Holl... Tendenzdrama, p. 133.

4. A Paris, par Pierre Gaultier. In-8°. Rés. Ye 3836, Réédité en 1586, d'apr. le catal. de la Bibl. du Roy, Poëtes, p. 502, Y. 4740 ter.

De Guillot le Porcher qui va cercher ses pourceaux à Genefve.

De l'Eglise maligne de Martin Luther.

De l'incredulité des Heretiques.

En dehors des injures grossières auxquelles on est bien contraint de s'habituer quand on lit de pareilles œuvres, certains points dogmatiques ou moraux sont clairement exposés dans cette *Dispute*. A Calvin qui reproche aux catholiques la perversion du clergé, Guillot répond :

« Je te respons quant à ce point
Que nonobstant qu'ilz soient pecheurs
Que leurs pechez n'empeschent point
Qu'ilz ne soyent noz superieurs [1] »

Sur la question du sacrement de l'autel, la Bergère de Saint-Denis se charge de faire la leçon à l'hérétique, lui rappelant le sens des paroles du Seigneur à la Cène :

« O miserable homme mauldict
Oppiniastre vicieux,
N'est-ce point assez quand il dict
Voicy mon sainct corps precieux [2] ?

Enfin, Calvin soutient que l'homme n'étant pas libre est incapable d'aucun mérite ici-bas :

« Mais dy moy ou as-tu trouvé
Qu'on puisse au monde meriter ?...
A ceste cause nous disons
Et maintenons pour verité
Qu'en ce monde icy nous faisons
Tous œuvres par necessité [3] ».

La Bergère lui oppose les plus judicieuses réflexions :

1. Fol. 21, V°.
2. Fol. 59.
3. Fol. 65, V°.

« O malheureux, ferme la bouche
Et ne prononce tel erreur...
Car si par force un malfaicteur
Estoit contraint de faire vice,
Et Dieu serait cause et autheur
De son offence et grand malice.
Et parce Cayn fratricide
N'eust sceu eviter nullement
Son crime et peché d'omicide
Qu'il commist malheureusement... ;
Judas n'eust sceu autrement faire
Qu'il n'eust vendu nostre Seigneur [1]. »

Les quelques vers qui suivent exposent, avant même la publication du Concile de Trente, la théorie orthodoxe du libre arbitre :

« Bien vray est que par le faulx tiltre
Qu'Adam print par iniquité
Nostre dict liberal Arbitre
En fut beaucoup debilité ;
Mais dire qu'il en ait esté
Du tout perdu sans aucun reste,
C'est une contrarieté
A verité trop manifeste [2] .»

Cette leçon de catéchisme rimé se termine par une boutade souvent renouvelée contre les adversaires de la liberté humaine :

« Et si ton voysin mesmement
Te donnoit, d'un cueur despité,
Dessus la joue fermement,
Seroit il de necessité ? »

Si nous avons insisté sur cette pièce d'une si lamentable

1 Ibid.
2. Fol. 66, V°.

facture, c'est qu'elle nous semble significative, à la veille des grandes luttes qui vont s'engager ; on y découvre l'abîme doctrinal qui séparait les deux confessions, et surtout la conscience très-nette qu'en avaient les hommes de la classe moyenne, sinon du peuple, auxquels le versificateur destinait son livre. On s'étonnera moins, après cela, que les tentatives de conciliation entreprises à Poissy ou dans d'autres conférences aient si misérablement échoué. Les deux religions étaient irréductiblement hostiles l'une à l'autre car la querelle portait sur des idées fondamentales.

Du reste Calvin, non moins intransigeant que A. Désiré, avait écrit quelques années plus tôt sa *Declaration pour maintenir la vraye foy... contre les erreurs detestables de Michel Servet... ou il est aussi monstré qu'il est licite de punir les heretiques : et qu'à bon droict ce meschant a esté executé par justice en la ville de Geneve...* [1] M. D. L. IIII. Chaque faction religieuse songeait à s'implanter en France par la suppression pure et simple des dissidents.

Dans ce mouvement qui s'accentue peu à peu, il faut assigner une place importante à Joachim du Bellay. Dès 1552, il joignait sa voix, lui aussi, à celle de Denisot pour protester contre le paganisme littéraire.

« ... Arriere les vains sons,
Les vains soupirs, et les vaines chansons !
Arriere amour, et les songes antiques,
Elabourez par les mains poëtiques ! [2] »

Cette idée se précise dans la *Lyre chrestienne* :

« Si les vieux Grecz et les Romains
Des faux Dieux ont chanté la gloire,
Seron' nous plus qu'eulx inhumains,
Taisant du vray Dieu la memoire ?

1. Biblioth. Rothschild. In-8 n° 85. (œuvre en prose).
2. *L'Hymne Chesrtien*, Edition Marty-Lavaux, II, 15, d'après Chamard Thèse sur du Bellay, p. 258.

D'Helicon la fable notoire
Ne nous enseigne à le vanter :
De l'onde vive il nous fault boyre,
Qui seule inspire à bien chanter [1]. »

Et, ce faisant, Joachim du Bellay croit marcher sur les traces de Salomon qui se servit de l'or des idolâtres pour orner le temple du vrai Dieu ; c'est ce qu'il appelle un peu plus loin « battre l'ennemi avec ses propres armes ».

Après cette « première ébauche d'une poétique chrétienne » [2], ce poète qui fut moralement si peu religieux pouvait peut-être, avec moins de ridicule, prendre part à la campagne de pamphlets contre l'immoralité cléricale qui s'étalait dans les murs de Rome. Dans les *Regrets* (1558), il nous rappelle

« De ces rouges prélatz la pompeuse apparence,
Leurs mules, leurs habitz, leur longue révérence » [3].

Selon lui, la Cour de Rome aurait servi de refuge aux sept péchés capitaux [4]. Dans son imagination exaltée par la souffrance, il n'y voit que crimes monstrueux :

« Heureux qui peult longtemps sans danger de poison
Jouir d'un chapeau rouge, ou des clefz de Sainct Pierre !...
Icy mille forfaitz pullulent à foison,
Icy ne se punit l'homicide où poison » [5].

Même en admettant que le tableau soit poussé au noir, les historiens, à quelques nuances près, ne sont que trop d'accord avec le poète. La réforme de la Cour pontificale ne commencera réellement qu'en 1566, avec le rigide Pie V [6].

1. Marty-Laveaux, II, 30, d'ap. Chamard, ibid., p. 259.
2. Chamard, ibid., p. 261.
3. *Regrets*, Sonnet 119, d'ap. Chamard, ibid., p. 373.
4. *Regrets*, Sonnets 78, 79, 81, 82, 101-115, 127.
5. *Regrets*, Sonnets 94 et 127.
6. Sur la carrière cléricale et le degré de catholicisme de du Bellay, cfr. Chamard, op. cit., p. 459, 515. Voir aussi d'autres pièces sur la corruption romaine, ibid, p. 301 sqq.

Du Bellay, comme les poètes ses contemporains, ne se contente pas de faire entrer le christianisme dans la poésie ; il y fait pénétrer aussi le patriotisme, et ce n'est pas là le moindre intérêt qu'offrent ces lambeaux de poésie nationale.

Il aime d'abord sa petite patrie, son Anjou ; on connaît ces vers partout cités :

« Plus me plaist le séjour qu'ont basty mes ayeux,
Que des palais Romains le front audacieux,
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine ;
Plus mon Loyre Gaulois, que le Tybre Latin,
Plus mon petit Lyré, que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la doulceur Angevine. [1]

Ailleurs, son amour pour le sol natal s'étend à la grande patrie ; exilé à Rome, il exhale en sanglots la tristesse qu'il ressent d'en être éloigné :

« France, mère des arts, des armes et des loix,
Tu m'as nourry long temps du lait de ta mamelle :
Ores, comme un aigneau que sa nourrice appelle,
Je remplis de ton nom les antres et les bois. » [2]

C'est le même sentiment qui lui a inspiré son *Hymne au Roy sur la prinse de Callais.* [3]

Dans la joie qu'il éprouve de voir se réaliser le vœu de la Pucelle qui voulait « bouter hors de France » cet ennemi séculaire, il ne félicite pas seulement Henri II d'un si bel exploit, mais il évoque tous les rois ses aïeux, et il lui semble que leurs restes ont tressailli par delà la tombe :

« Vous avez prins Callais, deux cens ans imprenable,
Montrant qu'à la vertu rien n'est inexpugnable,
Lorsqu'elle est irritée, et que la passion
Luy faict imiter l'ire et le cœur du lyon...

1. *Regrets*, Sonnet 31.
2. Ibid. Sonnet 9.
3. Paris, Federic Morel, 1558. Marty-Lav. I. 310-316.

Icy je vous supply mettre devant voz yeulx.
Tous ces vieux Roys François, voz antiques ayeulx...
Quel ayse pensez-vous qu'ont senty ces esprits,
Oyant bruire là-bas, que Calais estoit pris ». [1]

Nous aurons occasion de voir plus loin le rôle de du Bellay sous François II [2]. Pour le moment, on ne saurait passer sous silence un poète de grand talent, digne à tous égards de figurer à côté des plus illustres membres de la Pléiade, Olivier de Magny [3] mort aux environs de 1559. Il avait fait un séjour à Rome en même temps que du Bellay, et il avait connu, lui aussi, les tristesses de l'exil, non moins que le dégoût pour les mœurs romaines ; dans l'intimité que fortifiaient leurs communes tristesses, les deux amis se communiquèrent les poésies où s'épanchait leur douleur parfois indignée ; aussi les *Soupirs* de Magny offrent-ils des analogies frappantes avec les *Regrets* de du Bellay [4].

Le voluptueux auteur des Gayetez [5], par une inconséquence des plus fréquentes chez les poètes du XVIe siècle, s'improvisait tout à coup prédicateur de morale et réformateur de la ville des Papes. Il s'élève avec des accents d'une rare éloquence contre les abus déjà stigmatisés par du Bellay :

« Paschal, je voy icy ces courtisans Romains
Ne faire tous les jours que masques et bombances,
Que joustes et festins et milles autres dispenses...
Je voy un Ganimede avoir entre ses mains

1. Marty-Lav. I. 311, 313. Il est fort possible que ce passage ait inspiré à Ronsard l'évocation analogue qu'il fait dans son *Discours des Miseres de ce temps*.

« Ha ! que diront là bas, sous les tombes poudreuses,
De tant de vaillans Roys les ames genereuses ?... » (Blanch. VII, 11.)

2. Cfr. p. 124 sqq.

3. Sur cet auteur, cfr. édition Blanchemain, Turin, 1869-70, 2 vol. in-8. Rés, Ye 4352 et 4353. — édition Lemerre, 4 vol. in-12. — Thèse de J. Favre : Olivier de Magny, étude biographique et littéraire, Paris Garnier 1885. — Chamard, Thèse sur du Bellay, p. 347 et 348.

4. Sur ces analogies, cfr. Blanch., Préface des *Souspirs*, Tome II du 2me vol., p. VI. — Chamard, op. cit. p. 348. Favre, op. cit. p. 69 sqq. — Les *Souspirs* furent imprimés à Paris en 1557, d'apr. Colletet cité par Blanch. 2me vol., tome I, p. XV.

5. Parues en 1554, et dédiées à Pierre Paschal, ami de Ronsard plusieurs fois cité dans les *Discours des miseres*. Les *Gayeles* étaient une imitation du *Livret des Folastreries* (1553), qui est resté le gros péché du chef de la Pléiade. Magny se montrait plus réservé que son maître dans l'art obscène.

Le pouvoir de donner offices et dispenses,
Toute sorte de briefs, d'indults et d'indulgences,
Et faire imprudemment mille actes inhumains,
Je voy cet Innocent [1] qui mendioyt naguière,...
Maintenant vivre au rang des plus grands demy-dieux.
Je voy le vice infect qui les vertus assomme,
Je voy regner l'envie, et l'orgueil odieux,
Et voilà, mon Paschal, des nouvelles de Rome[2] »

Non content de flageller les vices qui règnent par-delà les monts, Magny fait le procès des mœurs nouvelles qui s'introduisent dans sa patrie[3]. Il a écrit sur Cahors, sa ville natale, un sonnet qui vaut d'être cité :

« S'esbayt-on, Dubuis, si notre vieil Cahours
N'a gardé que si peu de sa vieille excellence ?
Les vertus on poursuyt, les vices on dispence,
Et l'amour et la foy̅ n'ont dejà plus de cours,
  Si tost qu'un garson naist, on le garnit d'atours,
On le flatte, on le gaste, aux honneurs on l'avance,
Et si tost qu'une fille, on l'adrextre à la danse,
Au chanter, au parler, tous aiguillons d'amour ;
  De ce train depravé cette cité si saincte
N'avoit jadis tant d'heur et tant de gloire atteinte,
Qu'en pire estat, Dubuis, ne puisse-t-elle finir :
  Que ne corrompt le temps ? Mieux valoient nos aieulx
Que nos peres, helas ! et nous valons moins qu'eulx,
Et pis encor vaudront noz nepveuz advenir. »

On aime aussi à entendre les généreux accents d'Olivier de

1. Jules III avait élevé à la dignité cardinalice un jeune homme de 17 ans, de naissance obscure et de réputation douteuse, nommé Innocent ; on accusait le pape d'avoir avec cet adolescent les relations qu'Henri III devait plus tard mettre en honneur avec ses mignons. Le paganisme qu'affichait Jules III dans sa conduite privée ne donnait que trop de créance à ces bruits scandaleux. cfr. Chamard, op. cit. p. 314.

2. *Souspirs*, sonnet CXLVII, Blanch, 2me vol. tome II, p. 112.

3. *Souspirs*, sonnets XXXVIII et CXXVIII, contre la Cour et les Courtisans. Blanch. ibid. p. 33 et 98 ; ce qui ne l'empêche pas d'adresser à Henri II les compliments les plus flatteurs ; ibid. sonnet CLIX, Blanch., ibid. p. 121.

Magny en faveur de la paix : ce n'est pas le moindre honneur des grands humanistes d'avoir si souvent exhorté les princes à mettre bas les armes. Ces morceaux rachètent dans une certaine mesure les vers sanguinaires que nous rencontrerons plus loin.

Verrons-nous point de fin à ces guerres cruelles?
Le froment et le vin sont-ils point encheris ?
Et parmy tant de maulx ne voit-on point periz
Tant d'emprunts, de taillons, d'imposts et de gabelles[1] ? »

II

Le moment est venu de faire une place spéciale au maître de Magny[2], de du Bellay, de la Pléiade et de tous les poètes de la deuxième moitié du XVIme siècle ; à cette époque, le principal représentant de la poésie militante comme de toute poésie, c'est Ronsard.

Or, si l'on veut se faire une idée exacte de la déviation qu'a subie son inspiration, devenant pour un temps nationale et chrétienne, d'antique et païenne qu'elle était, il est indispensable d'étudier exclusivement Ronsard sous ce nouveau jour, depuis les premiers symptômes de transformation jusqu'à l'année 1564[3].

1. *Souspirs*, sonnet XXXVIII, Blanch. 2me vol. tome II, p. 33 et 34.

2. Sur l'amitié de Ronsard et de Magny, cfr. Ronsard, Poèmes, Livre II, Blanch. VI, 269. La pièce adressée à Magny est de novembre 1554, d'après Laumonier, tabl. chronol.

« En te serrant les mains, par les Dieux je te jure
De n'endurer jamais qu'un sot te fasse injure...
Doncques, mon cher Magny, que nul se hazarde
D'offenser ton renom ; car j'en ai pris la garde,
Qui peux monstrer à ceux qui s'en voudroient moquer
De quel aspre aiguillon ma Muse sçait piquer ».

3. L'ordre chronologique voudrait sans doute que l'œuvre de Ronsard pût marcher de front avec celle des autres poètes, dans le cours de cette étude. Mais on verra que la logique et la clarté en souffriraient, et chacun sait qu'il n'y a pas, en histoire, de règles plus inviolables que celles-là.

Dans les pièces de ce genre qu'il fit paraître avant 1560, on découvre déjà quelques-uns des sentiments qui tournèront plus tard à la haine du protestantisme.

Mais il convient de ne rien exagérer, et il ne faudrait pas voir, par exemple, dans le patriotisme du poète, dans son amour de la paix, des raisons, des motifs péremptoires qui l'ont retenu dans la religion traditionnelle ; il nous semble qu'il y a plus d'une méprise dans certains articles de critique parus à ce sujet [1]. Pour qui lit sans parti-pris les poèmes émanés de l'un et l'autre camp, le patriotisme et l'amour de la paix ne paraissent pas moins ardents chez les dissidents que chez les orthodoxes ; nous aurons plus d'une fois occasion de le constater. Ce n'est donc pas là, semble-t-il, qu'il faut chercher l'explication du catholicisme de la Pléiade. Mais il demeure vrai que les poètes, une fois orientés vers la religion de Rome ou vers celle de Genève, en vertu de motifs qu'il nous sera donné d'approfondir plus loin, firent retomber sur l'autre religion tous les malheurs dont souffrait la patrie ; c'est ainsi que chez Ronsard, la haine du protestantisme se fortifia de tout son attachement au sol natal et à la paix ; mais ces sentiments, croyons-nous, ne furent pour rien dans son choix entre les deux croyances ; qu'on en juge par quelques exemples.

Il faut remonter jusqu'en 1549 pour voir l'apparition de l'*Hymne de France* [2] où Ronsard, sans renoncer complètement aux fables mythologiques, daigne se souvenir qu'il n'est pas fils de la Grèce ou de Rome, mais français de bonne race :

« Tousjours le Grec la Grece vantera,
Et l'Espagnol l'Espagne chantera,

1. Suchier et Birch-Hirschfeld, dans leur *Geschichte der franzœsischen Litteratur*, Leipzig, 1900, p. 350, résument en trois mots les motifs qu'a eus Ronsard de ne pas se faire protestant : *patriotisme*, *humanisme*, *loyalisme*. M. Pierre Perdrizet, dans sa thèse de baccalauréat théologique, *Ronsard et la Réforme*, et Brunetière, dans son article, *Un épisode de la vie de Ronsard*, (Rev. des Deux Mondes, 15 mai, 1900) adoptent la même explication. Brunetière est revenu sur les mêmes idées dans son Histoire de la Littérature classique, T. I, p. 353 sqq. Voir ci-après p. 45 et 46.

2. Blanch. V, 283.

L'Italien, les Itales fertiles,
Mais moy, François, la France aux belles villes,
Et son renom, dont le crieur nous sommes,
Ferons voler par les bouches des hommes. » [1].

Ce qu'il aime de la France, ce sont d'abord ses trésors inépuisables :

« Tousjours la France heureusement fertile,
Donne à ses fils ce qui leur est utile ;
L'or eternel ne defaut point en elle,
Et de l'argent la source est eternelle » [2].

Sa fertilité, ses beautés naturelles sont légendaires :

« Que diray plus des lacs et des fontaines,
Des bois tondus et des forests hautaines ?
De ces deux mers qui d'un large et grand tour
Vont presque France emmurant tout autour ?...
Au dos des monts, les grand's forests verdoyent,
Et à leurs pieds les belles eaux ondoyent [3]. »

La main de l'homme a su transformer et embellir tant de richesses prodiguées par la nature :

« Dedans l'enclos de nos belles citez
Mille et mille arts y sont exercitez...
Nos imagers ont la gloire en tout lieu,
Pour figurer soit un Prince ou un Dieu,
Si vivement imitans la nature,
Que l'œil ravy se trompe en leur peinture...
Adjoustez-y tant de palais dorez,
Tant de sommets de temples honorez » [4].

1. Blanch. V. p. 284.
2. Ibid. p. 286.
3. Ibid. p. 287.
4. Ibid. p. 287 et 288.

Ronsard peut s'écrier, avec une légitime fierté :

« L'art dompte tout, et la persévérance ! » [1]

Mais l'amour de la patrie n'est pas seulement suggéré par la vue du présent ; il tire ses origines profondes de « la cendre des morts », des gloires anciennes.

« Que dirons-nous encor de nostre France ?...
C'est celle-là qui a produit icy
Roland, Renaud, et Charlemagne aussi...
Je te salue, ô terre plantureuse,
Heureuse en peuple, et en Princes heureuse,
Moy ton poëte, ayant premier osé
Avoir ton los en ryme composé » [2].

Cet attachement à la terre natale se traduit par des vœux pacifiques : Ronsard ne mériterait pas le titre d'humaniste s'il n'avait aimé la paix avant d'être contraint de se jeter dans la mêlée.

Un an après l'*Hymne de France*, il adressait à Henri II une Ode *Sur la paix faite entre luy et le roy d'Angleterre* [3]. La pièce, il est vrai, est plus pauvre d'inspiration que de facture, avec ses Strophes, Antistrophes et Epodes ; mais on ne saurait en dire autant de celles qui suivirent.

En 1553, dans le second livre des *Poemes*, on pouvait lire *Les Isles fortunées* [4] dédiées à Marc Antoine de Muret. A cette date, Ronsard était effrayé en entendant les armes s'entrechoquer sur nos frontières ; il rêvait d'un exil volontaire en quelque île lointaine, Eden tout profane, mais délicieux. Quels contrastes entre ces îles fortunées et l'Europe déjà frémissante !

1. Blanch. V. p. 288.
2. Ibid., p. 288 et 280.
3. Bl. II, p. 23.
4. Bl. VI, 170. Cfr. sur ce poème *Annales fléchoises* 1904, (Tome IV, p. 7), M. l'abbé Froger indique dans cet article les variantes du poème dans les diverses éditions ; ces variantes nous montrent que Ronsard changea plus tard le nom de plusieurs poètes cités ici, avec lesquels il s'était brouillé.

« Puisqu'Enyon, d'une effroyable trope,
Pieds contre-mont bouleverse l'Europe,
La pauvre Europe, et que l'horrible Mars
Le sang chrestien espand de toutes pars...
Laissons, Muret, aux tigres effroyables
Et aux lions ces terres miserables....
Pousson la nef à ce bord bien-heureux,...
Là sans mentir les arbres se jaunissent
D'autant de fruits que leurs boutons fleurissent...
Là les enfans n'enterrent point leurs peres,
Et là les sœurs ne lamentent leurs freres ;
Et l'espousé ne s'adolore pas
De voir mourir sa femme entre ses bras. » [1]

Ce magnifique rêve est provoqué tout d'abord par la terreur qu'éprouve Ronsard, comme sa génération, de voir les Turcs arriver jusqu'en France [2] ; de plus, le poète n'est pas étranger à la superstition de son époque : il voit dans les désordres de la nature les signes avant-coureurs de quelque cataclysme. Ces tendances pessimistes se retrouveront dans les pièces suivantes, y compris les *Discours*.

« Puisque l'on voit tant de foudres aux cieux
En temps serein, puisque tant de cometes,
Puis que l'on voit tant d'horribles planetes...
Nous effroyer, et qu'on oit tant d'oiseaux
Divinement rejargonner les maux
Que doit souffrir nostre Europe mutine,
Par ce grand Turc qui desja la mastine,...
Croy mon conseil, et laisse seul ici
En son malheur le vulgaire endurci. » [3]

Deux ans plus tard, (1555) Ronsard publiait, dans le même

1. Bl. VI, 170-172.
2. Il prêchera plus tard à Charles IX une croisade contre les Turcs. (Blanch. III, 318 sqq.
3. Bl. VI, 171 et 172.

ordre d'idées, le poème *Les Armes* [1] qui devrait s'intituler *Contre les Armes*. Les souvenirs d'Horace y abondent [2].

Malheureusement, tous ces beaux rêves étaient loin de la réalité, et les événements allaient lui infliger un cruel démenti. En 1558, après le désastre de Saint-Quentin [3], au moment où Henri II se préparait à la revanche, le poète en était réduit à écrire son *Exhortation au camp du Roy... pour bien combattre* [4].

« Dieu qui tient maintenant le party de la France,
Punira l'Espagnol de son outrecuydance
Et r'envoyra sur lui le malheureux destin
Qui défit nostre armée aux murs de Sainct-Quentin. »

Cette pièce contraste avec les précédentes par le caractère religieux qui s'y manifeste si ouvertement :

« Là donc, mourez plustost d'un plomb ou d'une lance,
Repoussez l'Espagnol des frontieres de France,
Ouvrez-nous par le fer le beau chemin des cieux.
Dieu qui donne courage aux cœurs victorieux,
Ce Dieu qui est le Dieu des camps et des armées,
Puisse rendre au combat vos forces animées ;
La victoire et l'honneur dependent de sa main,
Car rien ne peut sans luy tout le pouvoir humain [5]. »

Par bonheur, le traité de Cateau-Cambrésis (avril 1559) allait permettre à Ronsard de reprendre encore une fois son thème favori. Dès l'entrevue de Marcoing [6] (1558) il pouvait faire paraître l'*Exhortation pour la Paix* [7] ; quand le traité fut signé l'année suivante, il y ajoutait un autre poème intitulé simplement *La Paix* [8]. Les tendances religieuses sont encore plus accusées

1. Bl. VI, 39.
2. Horace, Odes, I, 3 et 13. — Epodes XI.
3. Lavisse, Hist. de France, T. VII, p. 169 sqq.
4. Bl. VI, 205.
5. Bl. VI, 209.
6. Lavisse, op. cit. ibid., p, 173.
7. Bl. VI, 209
8. Bl. VI, 216.

dans ces deux pièces ; le chef de la Pléiade y fait appel à l'esprit chrétien pour empêcher l'effusion du sang :

« Non, ne combatez pas, vivez en amitié,
Chrestiens, changez vostre ire avecques la pitié ;
Changez à la douceur les rancunes ameres,
Et ne trempez vos dars dans le sang de vos freres,
Que Christ le fils de Dieu, abandonnant les cieux,
En terre a racheté de son sang precieux [1]. »

Ces belles paroles que Ronsard adresse au peuple, il n'hésite pas à les faire entendre au roi : on ne peut qu'applaudir à des élans si généreux :

« Que désirez-vous plus ? vostre France est si grande !
L'homme qui n'est content et qui tousjours demande,
Quand il serait un Dieu, est malheureux d'autant
Que toujours il desire et n'est jamais contant.
Bien ! imaginez-vous des Flamans la victoire !
Quel honneur auriez-vous d'une si pauvre gloire,
D'avoir un Roy chrestien, comme vous, enchaîné,
Et par vostre Paris en triomphe mené ?
Il vaudroit mieux chasser le Turc hors de la Grece
Qui miserable vit sous le joug de destresse,
Que prendre un Roy chrestien, ou que meurtrir de coups
Un peuple en Jesus-Christ baptisé comme vous [2] ».

C'est qu'en effet il vaudrait mieux tourner les armes contre les Turcs si redoutés : notre nouveau Pierre l'Ermite prêche contre eux une croisade d'extermination :

« Revestez le harnois ; encores le Turc n'est
Si eslongné d'icy, qu'avecques plus de gloire
Qu'à vous tuer ainsy, vous n'ayez la victoire
Dessus tel ennemy, qui usurpe à grand tort
Le lieu où Jesus-Christ pour vous receut la mort...

1. Bl. VI, 209.
2. Bl. VI, 222.

Pourquoy par feu, par fer, et par guerre cruelle
N'avez-vous fait mourir ceste gent infidelle ?
Et pourquoy desormais, comme de vrais soldars
De Christ, ne portez-vous pour Christ les estendars ? »

Cette idée lui est à cœur, car il y revient au poème suivant, dans une gracieuse invocation à la Paix :

« O paix fille de Dieu ! qui nous viens rejouyr
Comme l'aube du jour qui fait r'espanouyr
Avecques la rosée une rose fleurie
Que l'ardeur du soleil avoit rendu' flétrie...
Chasse je te suppli' la guerre et les querelles
Bien loin du bord chestien dessur les Infideles,
Turcs, Parthes, Mammelus, Scythes et Sarrasins,
Et sur ceux qui du Nil sont les proches voisins [2] ».

Si l'on admire à juste titre la poésie si éloquente des *Discours*, écrits trois ans plus tard, on peut voir aussi par ces quelques citations que Ronsard était déjà bien préparé, dès 1559, à son rôle de moniteur des rois et des peuples.

Toutefois, aucune de ces pièces ne peut faire soupçonner s'il inclinera plus tard vers le parti de Genève ou vers celui de Rome ; comme nous l'avons dit, son patriotisme, pacifique ou non, n'a aucune signification religieuse. Il faut examiner des poèmes d'un autre genre pour découvrir des indications plus précises.

Dès l'année 1553, le poète courtisait la maison de Lorraine, et il mettait dans la bouche de François de Guise, avant le siège de Metz, une médiocre harangue [3] où les souvenirs d'Hercule, d'Hector et de Francus se mêlaient fâcheusement à nos traditions nationales. A cette date, le grand écrivain ne pouvait prévoir l'importance capitale du rôle des Guise dans le conflit reli-

1. Bl. VI, 210 et 211.
2 Bl, VI, 223.
3 *La harangue que fit Monseigneur le Duc de Guise aux soldats de Metz.* Bl. VI, 28.

gieux qui se préparait. Mais tout porte à croire qu'en 1559 il en avait quelque pressentiment ; pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir de près *l'Hymne de Tres illustre... Charles Cardinal de Lorraine* [1].

« S'il faut trouver argent, s'il faut faire une loy,
S'il faut remedier aux abus de la foy...
S'il faut toute la France aux Estats assembler,
S'il faut tous les François d'un clin faire trembler,
Tu dis tout, tu fais tout, et nostre Roy ne treuve
Rien bon si ton advis gravement ne l'appreuve » [2].

Ces vers, il est vrai, avaient été composés avant les grandes luttes du règne de Charles IX ; mais ils conservaient, même après 1560, toute leur signification, et Catherine de Médicis, si jalouse de son autorité, devait éprouver un plaisir médiocre à les relire. En voici du reste qui sont de décembre 1560 et qui ne sont pas moins explicites ; le poète s'adresse encore au Cardinal :

« Le monde ne va pas, comme dit Epicure,
Par un cas fortuit, mais il va par raison ;
Chacun le peut juger voyant vostre maison,
Qui d'art *regit la France*, et non pas d'avanture » [3].

C'est dans cet attachement aux Guise plutôt que dans ses relations avec la Cour qu'il faut voir le principal motif humain qu'a eu Ronsard de rester catholique. Cette influence était d'autant plus nécessaire qu'il hésita quelque temps, de son propre aveu, entre les deux Eglises : dans la *Remonstrance au Peuple de France*, il disait plus tard aux Réformés :

« J'ay autrefois gousté, quand j'estois jeune d'age
Du miel empoisonné de vostre doux breuvage ;

1. Bl. V, 83. La suite de cet Hymne est au T. V, p. 270, contrairement à l'opinion de Blanchemain, ibid. note.
2. Bl. V, 88.
3. Bl. V, 326. Si ces déclarations ne paraissaient pas assez probantes, il n'y a qu'à lire, comme complément d'information, l'*Elegie à G. des Autels* (Bl. VII, 39) dont il sera question plus loin (p. 39).

Mais quelque bon daimon m'ayant oüy crier,
Avant que l'avaller me l'osta du gosier » [1].

Il ne faut pas oublier que l'heure était décisive entre toutes, puisqu'aussi bien les destinées de notre poésie étaient l'enjeu de ce duel que se livraient les deux croyances dans l'esprit de Ronsard. On ne saurait donc trop approfondir ses dispositions intimes à cette date. Il revient plus loin sur les sympathies que lui inspirait la Réforme :

« Si vous eussiez esté simples comme devant,
Sans aller les faveurs des Princes poursuyvant ;
Si vous n'eussiez parlé que d'amender l'Eglise,
Que d'oster les abus de l'avare prestrise,
Je vous eusse suivy, et n'eusse pas esté
Le moindre des suivans qui vous ont escouté. »

Certes, ce n'étaient pas les dispositions de la Cour qui pouvaient lever les doutes du poète ; comment se serait-il confié à Charles IX ou à Catherine de Médicis, alors que la Reine-Mère et le jeune Roi étaient en coquetterie manifeste avec les Huguenots [2] ? Dans le Bocage Royal, Ronsard montre le désarroi que créait dans les consciences cette attitude indécise des pouvoirs publics,

« Un chacun se taisant, car on ne sçavoit lors
Lesquels dedans le camp demeuroient les plus forts » [3].

On sait par la correspondance de Catherine qu'elle ne réprimait qu'à contre-cœur les entreprises des protestants : une lettre du 3 mars 1561 nous révèle que le pape Pie IV n'avait pas été satisfait de son zèle contre les novateurs, ce qui donna lieu à la

1. Bl. VII, 60.

2. Cfr. Baudrillart, *Egl. cathol., Renaiss, Prot*, p, 160. — Lavisse, Hist. de France, VI. 1, p. 53, 57.

3. Bl. III, 353. Cfr. *Edit. Marty. Lav.* des Œuvres de R. Belleau, *Notice biographique*, T. I. page VI.

Reine-Mère de faire part à Monsieur de Limoges du mécontentement qu'elle en ressentait :

« Il fault aussi que vous sachiez, disait-elle, que, depuys cinq ou six jours, l'ambassadeur du Pape... entra à me dire qu'il entendoit et voyoit que ès choses de la religion on n'alloit pas si respectueusement que l'on avoit accoustumé, et que on avoit depesché des lettres pour faire mectre en liberté les prisonniers qui estoient pour ce detenuz, dont le Pape seroit pour se scandaliser, entrant sur cela plus avant qu'il ne devoit. »

. Catherine nous avoue qu'elle invita sèchement le légat à s'occuper uniquement des affaires de sa charge : « si bien que, voyant qu'il passoit les bornes de l'office qu'il a affaire, je ne me peus garder de luy dire qu'il luy devoit suffire de parler des affaires de son maistre et ne se mesler point de ce qui se faisoit icy [1] ».

Il était donc tout naturel que Ronsard tournât ses regards vers l'illustre maison de Lorraine [2], au moment où le protestantisme devenait turbulent et que la Cour semblait incliner vers la religion nouvelle. Ce sentiment de confiance, gagnant les masses, allait s'accentuer de plus en plus jusqu'à la Ligue, et le poète se faisait l'interprète d'une bonne partie de la nation.

En restant fidèle aux Guise qui représentaient la cause du catholicisme, Ronsard, du même coup, respectait ses traditions de famille et les obligations de l'état ecclésiastique où il était engagé depuis 1543.

La famille du poète a eu, à diverses époques, plusieurs de ses membres dans la cléricature ou l'état religieux ; la branche de la Possonnière [3], celle de notre écrivain, a donné à l'Eglise Jean de Ronsart, archidiacre de Laval, chanoine du Mans et curé de Bessé depuis 1529 jusqu'à 1535 ; Jacques de Ronsart, protonotaire apostolique [4], frère du précédent ; ces deux person-

1. Docum. inéd. Lettres Cath. de Méd., par H. de la Ferrière, tome I. p. 584.

2. Voir 3 sonnets adressés au Cardinal en 1560, Bl, V. 326 et 327. Les mêmes dispositions s'y font jour.

3. Orthographe seule admise ; cfr. Laumonier, Vie de Ronsard, p. 59.

4. Rochambeau, Famille de Ronsart, p. 21. Nous adoptons icil 'orthographe Ronsart par un t, aucun imprimé ne légitimant la modification admise pour le nom du poète.

nages étaient oncles de Pierre, le poète, du côté paternel. Il faut citer encore Charles, son frère, curé d'Evaillé, dont nous aurons à parler plus loin [1] ; il devint protonotaire apostolique de Passais, abbé de Tiron au diocèse de Chartres de 1564 à 1575 et abbé de Beaulieu, près du Mans, de 1575 à 1578 [2]. Loys succéda à son frère Charles dans l'abbaye de Tyron et, plus tard, devint également abbé de Beaulieu.

Cécile-Europe, nièce des précédents, se fit religieuse, et Nicolas-Horace, leur neveu, fut un prêtre d'un talent remarquable [3].

Dans la branche de Glatigny, on compte Samuel de Ronsart, prêtre-prieur, seigneur de Fauxigny, au XVIIe siècle, et Gilles, prêtre, religieux de l'abbaye de Saint-Georges-du-Bois, près Montoire en Vendomois, vers la même époque [4].

Ainsi, la famille du poète était d'Eglise et il n'y a rien d'étonnant qu'il ait été lui-même engagé dans les ordres.

Tonsuré en 1543 (nouv. style) par l'évêque du Mans, René du Bellay [5], alors qu'il revenait d'Ecosse, à l'âge de 19 ans [6], il resta longtemps sans aucun pouvoir de juridiction ; il était absorbé tout entier par le culte des Muses. Enfin, en 1554, le cardinal Jean du Bellay lui donna la cure de Challes, dans le Maine. Les *Insinuations ecclésiastiques du diocèse du Mans* [7] nous font savoir à cette occasion qu'il avait été précédemment pourvu de la cure de Marolles-en-Brie, sans plus de détails [8].

En 1555, nous trouvons le poète à la cure d'Evaillé où son passage fut marqué plus tard, en 1562, par une prise d'armes à laquelle il ne fut pas étranger [9].

1. Ibid. p. 34.
2. Ibid., p. 36, d'après Gallia Christiana, T. VIII, col. 1267, et T. XIV, continuation par Hauréau.
3. Ibid, p. 45.
4. Ibid. p. 54 et 55.
5. Froger, Rons, eccles., p. 7.
6. La date de naissance de Ronsard n'a pu encore être fixée.
7. 2me Reg. fol. 28, r°.
8. Froger, op. cit., p. 10. — M. Laumonier, (Vie de Ronsard, p. 132), place cette nomination en 1553.
9. Nous parlerons plus loin de cet incident (p. 47).

En attendant d'avoir à défendre par la plume et l'épée les bénéfices dont il était titulaire, Ronsard était devenu curé de Warluis, dans le diocèse de Beauvais, tout en restant curé d'Evaillé [1]. A la même époque, vers 1557, il obtint une nouvelle cure, celle de Chamfleur, dans le diocèse du Mans ; il la devait à la générosité de son ami, Charles de Pisseleu, évêque de Condom, qui avait la libre disposition de ce bénéfice. Ronsard s'en démit, du reste, le 15 février 1561 (nouv. style) ayant déjà accepté, le 16 juin 1560, l'archidiaconé de Château-du-Loir. Le même jour, notre heureux poète entrait en possession de la prébende de St-Julien du Mans, avec le titre de chanoine. Ce titre avait été laissé libre par suite de la mort de son illustre ami, Joachim du Bellay. Pour être complet, il faut ajouter que, depuis 1559, il était aumônier ordinaire de Henri II [2]. Telle est sa carrière ecclésiastique avant la lutte qui va s'engager.

Mais ici, une grave question se pose, et nous n'aurons garde ne nous dérober à l'importante discussion qu'elle provoque.

Il s'agit de la prêtrise de Ronsard : plusieurs historiens nous le représentent comme investi du sacerdoce aux environs de 1560.

Leurs arguments sont loin d'être décisifs, comme on pourra s'en rendre compte.

Tout d'abord, il semble inutile d'évoquer l'accusation que nous rencontrerons souvent dans les pamphlets huguenots, puisque Ronsard nous jure que c'est pure calomnie [3].

> « Or sus, mon frere en Christ, tu dis que je suis prestre :
> J'atteste l'Eternel que je le voudrois estre » [4].

A témoignages d'égale valeur, pourquoi ne pas s'en rappor-

1. M. Paul Bonnefon (Rev. d'Hist. litt. de la Fr. 1895, p. 245) a le mérite de cette trouvaille. Le bénéfice de Warluis se trouve mentionné dans une lettre de François de Noailles à son frère Gilles de Noailles, en date du 13 sept, 1557. (Bibl. nat. Mss. fds. fr. n° 6913, fol. 24).

2. Laumonier, Vie de Rons. p. 132.

3. Il ne faut pas non plus attacher trop d'importance au témoignage de Théodore de Bèze ; Pierre de Ronsard..., s'estant fait *prestre*, se voulut mesler en ces combats... » Hist. eccl. 3 vol. in-8, Anvers 1580, Liv. III, p. 537. Cité par Rochambeau, Famille de Ronsart, p. 133 et 134. Voir ci-après p. 30.

4. Bl. VII, 98.

ter au poète sur un point aussi grave ? Il est difficile, en effet, d'admettre qu'il ait payé d'audace et qu'il ait essayé d'en imposer ; comment ses contemporains eussent-ils accueilli une pareille dénégation de sa part, si les faits se fussent dressés manifestement contre lui ? Une ordination sacerdotale ne se faisait pas à huis-clos, non plus que de nos jours ; de plus, elle entraînait la célébration, sinon quotidienne, du moins assez fréquente, du mystère de l'autel ; les hommes du XVI[me] siècle, tant catholiques que protestants, distinguaient fort bien les ministres sacrés secondaires, clercs tonsurés ou minorés, de ceux qui étaient revêtus de l'ordre de la prêtrise et avaient le pouvoir de consacrer personnellement le pain et le vin. Par conséquent le mot *prêtre*, tel qu'on l'entendait en langue française dans ce débat, ne pouvait donner lieu à aucune équivoque. Comment donc les contemporains auraient-ils interprété cette apostasie du poète ?

Ses coreligionnaires mêmes, en dépit du peu de foi qui régnait alors, n'auraient pu tolérer un manquement aussi grave. Si l'Eglise catholique, par suite du relâchement moral du clergé, avait des raisons de ne pas se montrer trop difficile sur la question des mœurs, on sait qu'elle ne transigeait guère quand l'orthodoxie était en jeu ; or, c'était le cas ; une pareille reculade eût été celle d'un apostat et n'aurait pu passer inaperçue.

Ces considérations forment déjà une forte présomption en faveur de Ronsard ; mais nous avons plus et mieux que des conjectures sur ce point d'histoire. Sur quoi s'appuyent, en effet, les partisans de la prêtrise du poète ?

M. l'abbé Froger, en 1882, faisait paraître son opuscule « Ronsard ecclésiastique » autour duquel se sont livrées, depuis, d'assez vives discussions. L'auteur y avançait hardiment que le poète avait été investi du sacerdoce, et il s'appuyait sur l'acte d'*Installation de P. de Ronsard dans son canonicat du Mans* (église St-Julien [1]). Or, dans cette pièce très authentique, on lit : « ...admittimus per presentes nobilem et circumspectum virum magistrum Petrum de Ronsart *presbiterum*... in confratrem. « Ce mot *presbiterum* a donné lieu à bien des suppositions.

1. Froger, op. cit., p. 61.

Le bénédictin Dom P. Piolin, dans son *Histoire de l'Eglise du Mans* [1] avait avancé, du reste sans aucune preuve, qu'un homonyme du poète était, en 1560, chanoine de l'église St-Julien. du Mans, explication qui supprimait la difficulté ; mais ce n'était là qu'une hypothèse, victorieusement combattue par M. l'abbé Froger [2].

M. Paul Bonnefon, en 1895 [3], crut devoir se ranger à l'avis de ce dernier et admit que Ronsard avait reçu l'ordination sacerdotale.

Contre ces imposants témoignages, M. P. Laumonier s'est inscrit en faux [4], et nous devons dire qu'après un long examen de toutes les pièces pour et contre, nous entrons entièrement dans ses vues.

Il est possible, tout d'abord, qu'il se soit glissé une erreur dans la rédaction du procès verbal cité plus haut. On serait d'autant plus porté à le croire que deux autres, rédigés le même jour, qualifient Ronsard de simple *clerc* [5]. Il n'est guère admissible, en effet, que des pièces rédigées au même moment, par le même greffier, désignent le même personnage par deux qualificatifs si différents. Il n'est pas du reste sans intérêt de noter qu'un acte signé le 22 décembre 1585, veille de la mort de Ronsard, lui donne encore le titre de *clericus* [6].

Quoi qu'il en soit, et même en admettant que le mot *presbiterum* ne fût pas le résultat d'une erreur, sa présence ne fourni-

1. T. V, p. 521-527.

2. Froger. op. cit., p. 26.

3. Rev. d'Hist. litt. de la Fr. 1895, p. 241. — Marty-Laveaux, (édition de Ronsard, Introd.) partageait la même opinion. M. Chamard, dans sa thèse sur du Bellay, p. 459. et M. Pierre Perdrizet, dans sa thèse théologique « Ronsard et la Réforme », ont reproduit l'avis des critiques antérieurs.

4. Annales fléchoises, T. III, février 1904, p. 67. — Rev. de la Renaiss. Mars 1902, p. 158, note. — Rev. universit. Févr. 1903, p. 159. — Voir aussi Sainte-Beuve, Tabl. de la Poésie au XVIe siècle, Paris Charpentier, 1886, p. 297.

5. Ces deux actes sont ; 1° la nomination de P. de Ronsard à l'Archidiaconé de Château-du-Loir (Froger, op. cit., p. 58); 2° la collation de la prébende de l'église St-Julien du Mans (ibid. p. 21).

Ce n'est que dans le procès-verbal d'installation au canonicat de cette dernière église que Ronsard est appelé » *presbiter* ».

6. Froger, op. cit., p. 68. — Laumonier, Annales fléch. Tome III, févr. 1904.

rait pas une preuve absolue, car des doutes s'élèvent encore, tant sur la bonne foi du greffier que sur le véritable sens du mot latin *presbiter*. Envisageons ces deux nouvelles hypothèses.

Il pourrait très bien se faire que l'appellation qui nous préoccupe fût une pure perfidie : on sait que Mathurin Briand, le greffier qui avait relevé les 3 actes de 1560, abjura en 1562 la foi catholique : « Pendant que les huguenots, maîtres de la ville du Mans, pillaient les églises, il se mit du côté des envahisseurs [1]. Par conséquent, est-on bien sûr que, deux ans plus tôt, il ne fût pas déjà hostile à Ronsard, et qu'il ne voulût nuire à sa réputation par l'introduction secrète d'un mot compromettant ? L'acharnement avec lequel les Réformés reprocheront au poète sa prêtrise rendrait cette supposition d'autant plus vraisemblable.

Mais, si l'on trouve que c'est là une explication hasardée, après tant d'autres, nous admettrons à la rigueur que Ronsard ait été légitimement qualifié en latin de *presbiter*, car ce mot n'implique pas nécessairement l'ordination sacerdotale ; il est loin d'avoir un sens aussi net que le substantif français *prestre*, souvent employé dans le débat occasionné par les *Discours sur les miseres de ce temps*. Et encore doit-on remarquer que Ronsard attribue une fois à ce vocable, même en français, un sens beaucoup plus large.

« Il ne faut qu'un jeune homme
Soit evesque ou abbé ou cardinal de Rome...
Il faut certainement qu'il ait le nom de prestre ;
(*Prestre veut dire vieil*) ; c'est afin qu'il puisse estre
De cent mille pechez en son office franc,
Que la jeunesse donne en la chaleur du sang [2]. »

A plus forte raison est-on autorisé à croire que les actes officiels écrits en latin pouvaient employer le mot *presbyter* comme synonyme de *clericus*, *parochus*, *canonicus*, puisque ces divers sens figurent non seulement dans les documents anté-

1, Froger, op. cit., p. 26.
2. *Remonstrance au Peuple de France*. Bl. VI, 66.

rieurs, mais encore chez les auteurs du XVI[e] siècle. Le bénédictin du Cange [1] dans son dictionnaire, Estienne Pasquier [2], en divers passages de ses œuvres, citent plusieurs cas où cette assimilation de mots s'est produite. De Thou va même plus loin et semble confondre le *sacerdoce* avec les fonctions ecclésiastiques de toute nature [3].

On a donc eu tort, selon nous, de se laisser émouvoir par un mot à double sens échappé, volontairement ou non, à la plume d'un greffier, alors que tout concourt à prouver que Ronsard n'avança jamais aux ordres majeurs.

Si les affirmations du poète ont paru manquer d'autorité à quelques historiens, on aurait pu tout au moins ne pas récuser le témoignage de ses contemporains qui le connurent de très près : Garnier, dans son commentaire des Discours, écrit en note : « (les protestants l'ont qualifié de *Prestre*) dans leur Histoire partiale et mensongere et dans leurs autres discours, bien qu'il ne le fut pas ; chose neantmoins dont il se fut trouvé beaucoup honoré ».

Est-il nécessaire d'ajouter qu'aucun des tableaux de l'époque ne le représente avec les insignes sacerdotaux [4] ? Lui-même, quand il énumère en détail, dans sa *Response* [5], les divers ornements dont il est revêtu à l'Eglise, ne parle nullement de ceux que l'on porte à la Messe. Enfin, le récit de sa mort, ni dans

1. *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis*. T. V. p. 812, 2[e] col. *Presbyter*, nude, pro *Parochus, curio*, passim occurit in Capitul. Reg. franc. Ordinat. Episc. Ebroic. an. 1268. in Tabul. S. Taurini : *Appellatione autem Presbyterorum intelligi volumus illos qui curam animarum habent.* Vide Spicil. Acher. tom. 9. pag. 120 ».

Ibid., p. 815, 1[re] col. : « Presbyter proprius, Parochus, curio. Capitul. lib. I cap. 157. *Ut de eorum portione proprio Presbytero decimas donent.* Occurrit rursum in Addit. 2. cap. 10. et alibi passim ».

2. Œuvres complètes, 2 vol. in fol. 1723, tome I, p. 156 B et p 177 B.

3. De Thou, édit. franç. de Londres, 1734. T. IV, p. 222, d'apr. Perdrizet, op. cit. p. 45.

4. Cfr. Rochambeau, Famille de Ronsart, Ch. III, Iconographie, p. 109 sqq. Voir l'édition-album in-8.

5. Bl. VII. 114. Voir aussi Bl. I. 405, VI. 233.

Binet [1] ni dans du Perron [2], ne laisse supposer qu'il fût jamais monté à l'autel pour consacrer en personne.

Ces divers points sur la carrière ecclésiastique du poète, avant 1560, avaient besoin d'être éclaircis pour permettre d'aborder convenablement les pièces importantes dont nous avons maintenant à nous occuper.

Nous examinerons, à l'issue de cette lutte, si les autres bénéfices qu'obtint Ronsard lui vinrent de la Cour, comme certains critiques l'ont prétendu pour discréditer son audacieuse campagne contre les Huguenots.

1. Laumonier, *Vie de Ronsard*, p. 33 sqq.
2. Bl. VIII, 209 sqq.

Tableau chronologique

des Pièces échangées entre Ronsard et les Réformés, de 1560 à 1564

DATE DE COMPOSITION	DATE DE PUBLICATION	TITRE DES PIÈCES
	1560	Discours à L. des Masures (Ronsard).
	1560 et 1562	Elegie à G. des Autels (Ronsard).
	1562	A Ronsard (sonnet). De Ronsard (dixain). (Anonyme).
1562 (avant le *Discours*).	1562	Institution pour l'adolescence du Roy (Ronsard).
1562 (avant nov.).	1562 (novembre).	Discours des miseres (Ronsard)
1562 (novembre).	1562 (novembre).	Continuation du Discours (Ronsard).
1562 (avant déc.).	1562 ou 1563	Remonstrance au peuple de France (Ronsard).
1562 ?	1563	Palinodies de Pierre de Ronsard (Chandieu ?)
1563 (janvier).	1563 (27 septemb.)	Remonstrance à la Royne (Anonyme).
1563 (24 février).	1563 (avril).	Response aux calomnies (Zamariel et Mont-Dieu).
1563 (avril).	1563	Response de P. de Ronsard (Ronsard).
1563	1563	Deffense aux injures de Ronsard (Anonyme).
1563	1563	Remonstrance sur la diversité des poestes (Anonyme).
1563	1563	Replique sur la response faite par Ronsard (Lescaldin).
1563	1563 (vers mai)	Le Temple de Ronsard (Anonyme).
1563	1563	Response à messire de Ronsard (La Baronie).
1563 (de juillet au 8 septembre).	1563	Seconde Response de la Baronie.
1563	1564 (janvier).	Epistre au lecteur (Ronsard).
1564 (janvier).	1564	Apologie ou Deffense (Anonyme).
1564 ?	resté mss. ? jusqu'au XIXe siéc.	Remonstrance à Pierre de Ronsard (Anonyme).

PREMIÈRE PARTIE

LES PRÉLIMINAIRES, LES ÉVÉNEMENTS ET LES SUITES DE LA PREMIÈRE GUERRE DE RELIGION JUSQU'APRÈS L'ÉDIT D'AMBOISE

1560-1564

Section I

POLÉMIQUE DE RONSARD AVEC LES PROTESTANTS DURANT CETTE PÉRIODE ÉVOLUTION DE SES SENTIMENTS

CHAPITRE I

PREMIÈRES PIÈCES DE RONSARD CONTRE LES RÉFORMÉS

(1560 et 1562)

I. — Ronsard modéré contre les protestants : **DISCOURS A LOUYS DES MAZURES** : caractère imprécis du morceau. — **ELEGIE A GUILLAUME DES AUTELS** : Ronsard préfère la plume à l'épée. — **INSTITUTION POUR L'ADOLESCENCE DU ROY**, conseils empreints de douceur et d'élévation. — **DISCOURS DES MISERES DE CE TEMPS** : tentatives de conciliation pacifique. — Comment Ronsard renonce à ce programme.

II. — Ronsard préconise la violence : **CONTINUATION DU DISCOURS** ; exhortations belliqueuses ; ménagements à l'égard des princes protestants. — **REMONSTRANCE AU PEUPLE DE FRANCE** : appels à la nation catholique contre les huguenots ; Ronsard ménage encore Condé.

I.

Le *Discours à Louys des Masures* [1] apparaît comme le premier en date dans cette fameuse guerre de pamphlets ; il

1. Bl. VII 49. Dans l'édition de 1560, la pièce est intitulée *Elegie*. Cette pièce, avec l'*Elegie à G. des Autels*, parut en décembre 1560, cfr. Laumonier, Table chronol.

fut écrit avant l'*Elegie à G. des Autels* ; le réquisitoire de Ronsard contre les protestants est loin d'avoir la précision qu'il prendra dans cette dernière pièce. Ce n'est guère qu'une digression, vers le milieu du morceau :

« Je m'estonne de ceux de la nouvelle foy,
Qui pour me haut-louer disent tousjours de moy :
« Si Ronsard ne cachoit son talent dedans terre,
Or' parlant de l'amour, or' parlant de la guerre,
Et qu'il voulust du tout chanter de Jesus-Christ,
Il seroit tout parfait, car il a bon esprit ;
Mais Satan l'a seduit, le père des mensonges,
Qui ne luy fait chanter que fables et que songes [1]. »

Ronsard, en effet, était fort infidèle aux vœux exprimés dans son *Hercule chrestien* [2], où il s'était promis de chanter Jésus-Christ. Mais il déniait aux huguenots le droit de lui faire la leçon :

« O pauvres abusez ! que le nouveau sçavoir
D'un moine defroqué a laissé decevoir !
Tenez-vous en vos peaux et ne jugez personne ,
Je suis ce que je suis, ma conscience est bonne [4]. »

Il joignait à cette riposte une profession de foi très catégorique :

« O bienheureux Lorrains ! que la secte Calvine,
Et l'erreur de la terre à la vostre voisine
Ne deprava jamais...
Y croye qui voudra, amy, je te promets
Par ton bel Amphion de n'y croire jamais [4]. »

1. Bl. VII, p. 50 et 51.
2. Bl. V, p. 168.
3. Bl. VII, p. 51.
4. Ibid.

Dans l'*Elegie à Guillaume des Autels*[1] *sur le tumulte d'Amboise*, le poète ne se contente plus de dénigrer la « secte calvine ». Il va proposer des moyens de défense ; néanmoins, malgré la prise d'armes des Réformés pour surprendre la Cour à Amboise, Ronsard ne désespère pas encore de ramener le calme par les voies pacifiques ; il conseille ce que nous appellerions de nos jours une « campagne de presse ».

« Ce n'est pas aujourd'huy que les Rois et les Princes
Ont besoin de garder par armes leurs provinces,
Il ne faut acheter ni canons ni harnois ;
Mais il faut les garder seulement par la voix...
Ainsi que l'ennemy par livres a seduit
Le peuple devoyé qui faussement le suit,
Il faut en disputant par livres le confondre,
Par livres l'assaillir, par livres luy respondre[2]. »

Certes, le conseil venait à son heure, car le clergé catholique semblait aussi mal préparé que possible à cette lutte de pamphlets dans laquelle les ministres de Genève étaient passés maîtres. S. François de Sales ne devait pas tarder à mettre le doigt sur la plaie[3] :

« Je puis vous dire avec verité, s'écriait-il, qu'il n'y a pas grande difference entre l'ignorance et la malice... ; la science à un prêtre, c'est le huitième sacrement de la hierarchie de l'Eglise, et son plus grand malheur est arrivé de ce que l'arche

1. G. des Autels, né à Charolles en 1529, mourut vers 1576. Il avait fait paraître en 1540 son *Repos du plus grand Travail*, in 8°, Lyon, chez Jean de Tournes et Guil. Gazeau (Catal. Herpin, p. 139). C'était une série d'épigrammes, de sonnets, d'odes, avec deux dialogues moraux à personnages, dont l'un fut joué à Valence, le dimanche de la mi-carême, 1559, devant le Cardinal de Tournon. — Sur G. des Autels, cfr. Colletet, d'après Rochambeau, Famille de Ronsart, p. 208.

2. Bl. VII, 40.

3. Avant lui, le Cardinal de Lorraine et d'autres catholiques avaient fait le même *mea culpa* ; cfr. Baudrillart, op. cit. p. 146, 226.

s'est trouvée en d'autres mains que celles des levites. C'est par là que notre miserable Geneve nous a surpris [1]. »

Les mêmes doléances se font jour dans l'Oraison funèbre de Ronsard par le Cardinal du Perron : « ... Ils (les protestants) avoient beaucoup d'avantage sur les docteurs catholiques, dont les uns s'estoient endormis tout à fait durant le long repos de l'Eglise, et les autres s'estoient plus employez à entretenir le peuple à la pieté et à la devotion, qu'à l'eloquence et aux beaux discours... Cependant ce defaut apportoit un grand prejudice à la religion catholique, d'autant qu'il sembloit aux ames populaires que leurs docteurs estoient hommes barbares et ignorans, qui ne sçavoient pas seulement parler leur langue maternelle ; et que tout ce qu'il y avoit d'esprits polis et judicieux en ce royaume, estoit de l'autre party [2]. »

Dans le désarroi de la religion orthodoxe, les fidèles sans pasteurs n'attendaient plus le salut que du ciel :

« Les peuples ont recours à la bonté celeste,
Et par priere à Dieu recommandent le reste,
Comme gens esperdus demeurent ocieux,
Cependant les mutins se font victorieux. »

A côté de Ronsard se trouvaient quelques rares champions de la cause romaine contre la Réforme :

« Carles et toy et moy, seuls entre cent mille hommes
Que la France nourrist, opposez nous y sommes,
Et faisant de nous trois paroistre la vertu,
D'un magnanime cœur nous avons combattu [3]. »

G. des Autels, en effet, avait fait paraître en 1559 sa

1. Œuvres de S. François de Sales, Edit. du Panthéon, T. II p. 604, d'après Sayous, Ecrivains français de la Réform. T. II, p. 392.
2. Bl. VIII, 189 et 190.
3. Bl. VII, 40.

Remonstrance au peuple Françoys [1], qui contenait un *Eloge de la Paix* dédié à Ronsard ; celui-ci, pour ne pas être en reste avec son ami, lui dédiait maintenant son *Elegie sur les troubles d'Amboise*. De plus, en cette année 1560, des Autels publiait à Paris, chez la veuve Vincent Sertenas, sa *Harangue au peuple francois contre la rebellion* [2].

Quant à Lancelot de Carle, évêque de Riez, auquel Ronsard fait ici allusion, nous connaissons de lui, dans cet ordre d'idées, *Les Cantiques de la Bible mis en vers françois* [3], imprimés à Paris en 1562, chez Michel de Vascovan. Il sera aussi question en son lieu de la *Chanson faite par Lancelot Carles contre les Docteurs et Ministres assemblés à Poissy* [4].

Hâtons-nous de dire que, malgré la pénurie des écrivains catholiques, la religion officielle avait eu en France d'autres défenseurs que Ronsard et ses deux amis, même dans le monde des poètes ; qu'il suffise de citer Joachim du Bellay et Olivier de Magny qui souhaitaient en forts beaux vers, comme nous l'avons vu, le maintien de la paix et la réforme du clergé.

Il n'est pas sans intérêt de noter, ici encore [5], l''insistance avec laquelle Ronsard proclamait l'influence prépondérante des Guise dans ces premières luttes contre l'hérésie :

« Que si des Guisiens le courage hautain
N'eust au besoin esté nostre rempart certain...,
C'estoit fait que du sceptre, et la contagion
De Luther eust gasté nostre religion [6]. »

En liant sa fortune à celle de cette illustre famille, le poète

1. *Remonstrance au peuple Françoys, de son devoir en ce temps, envers la Majesté du Roy. A laquelle sont adjoustez troys Eloges De la paix, De la trefve, et De la guerre. A Paris, chés André Wechel, rue sainct Jean De Beauvais, à l'enseigne du cheval volant. 1559. Avec privilege du Roy.* (In-4 de 14 f. mal chif. — Catal. Rothschild, n° 655.)
2. Pièce en prose. In-4°, LB 33 20. — Bibl. du Prot. franç. Recueil n° 1789 R. in-4° Première Pièce.
3. Catalogue Cigongnes, N° 749, Recueil, Deuxième Pièce.
4. Bl. VIII, 133.
5. Cfr. p. 22.
6. Bl. VII, 47.

faisait preuve de clairvoyance ; il avait distingué les vrais chefs du royaume, ceux qui allaient plusieurs fois faire échec à Catherine et à Charles IX.

Nous aurons occasion de revenir sur cette superbe Elégie pour étudier de près les reproches d'ordre général que le poète-orateur adresse aux catholiques comme aux protestants, ainsi que ses eloquentes exhortations à la France [1].

L'année 1562 vit paraître un sonnet et un dixain [2]. contre Ronsard, en réponse au *Discours à Louys des Masures* et à l'*Elegie à Guillaume des Autels.*

Dans le premier morceau, qui est fort obscur et même d'une langue incorrecte, les protestants reprochent à Ronsard d'être « devenu curé et de chanter la messe » par avarice ; ils espèrent du reste que le poète va traduire en vers le texte du Missel, ce qui mettra le comble au ridicule :

« Ton opinion n'est encor de tous blasmée.
On pense qu'à la messe (ouvraige d'ignorans)
Tu feras plus d'honneur que non tous (tes) parents,
En faisant de sa prose une farce rimée. »

Le dixain, beaucoup mieux tourné dans son ensemble,

1. Les quelques vers composés par Ronsard, en collaboration avec L. de Carle et Baïf au sujet du Colloque de Poissy (1561) ne rentrent pas dans le cadre général de la polémique qui nous occupe actuellement. Il en sera question dans la Seconde Section de cette première Partie.

Notons pour mémoire, à l'occasion de la Conjuration d'Amboise, ce qu'en écrivait plus tard Vauquelin de la Fresnaye : (édit. J. Travers, Caen, p. 227).

« Las ! nous estions du temps que la fureur Françoise
Commença nos malheurs au tumulte d'Amboise !
Nous en avons l'horreur encor painte en nos cœurs !
Malheureuse aux vaincus, dommageable aux vainqueurs ! »

2. Ach. de Rochambeau, qui a reproduit ces deux pièces dans son livre *La Famille de Ronsart*, p. 137 et 138, d'après le *Cabinet historique* T. XI, commet probablement une erreur de dates en y voyant une répartie au *Discours des Miseres*. Ce Discours parut en effet au déclin de l'année 1562, comme on le verra bientôt.

contient de grossières invectives, prélude de tant d'autres que les huguenots ne devaient pas lui ménager plus tard :

« Ronsard, cogneu pour un bon atheiste
Tesmoins ses dits, ses escrits et ses faits,
Fuyant ce bruit, se rend prestre, papiste,
Pour faire Dieux de paste contrefaits.
Et puis au lieu des beaux vers qu'il a faits,
Chante aujourd'hui le grand : *Per omnia,*
Voire plus haut qu'onc asne ne cria.
Pauvre prestrot qui desguises nature
Pour feindre en toy plus de bien qu'il n'y a,
Tu fais des Dieux, et de Dieu tu n'as cure. »

Ici, pour la première fois, nous voyons Ronsard accusé par les protestants d'être investi du sacerdoce catholique ; on a examiné plus haut [1] ce qu'il fallait penser de ce grief, si souvent formulé dans les pamphlets suivants.

A s'en tenir au sens général des quatre pièces que Ronsard fit paraître aux derniers jours de l'année 1562 ou au début de 1563 [2], il serait malaisé de déterminer quelle est celle qui fut composée la première ; cependant, si l'on y regarde de près, l'*Institution pour l'adolescence du Roy* semble marcher de pair avec le *Discours des Miseres de ce temps,* en raison du ton modéré qu'on y remarque ; la *Continuation du Discours* ainsi que la *Remonstrance au Peuple de France* ont une allure tout autre, comme on verra bientôt [3].

Charles IX avait 12 ans lorsque Ronsard écrivit pour lui son *Institution,* et l'on constate que ses enseignements n'avaient rien de très belliqueux :

1. P. 27 sqq.
2. Cfr. Laumonier, Tabl. chronol.
3. Outre ces caractères généraux, on découvre dans le texte des indications qui permettent de situer, à quelques semaines près, la date de composition de ces divers morceaux. La *Continuation du Discours* est antérieure à la mort d'Antoine de Bourbon, 17 novembre 1562. (Bl. VII, 32.)

« Un Roy pour estre grand ne doit rien ignorer.
Il ne doit seulement sçavoir l'art de la guerre,
De garder les citez, ou les ruer par terre...
Les Rois les plus brutaux telles choses n'ignorent,
Et par le sang versé leurs couronnes honorent ;
Tout ainsi que lyons qui s'estiment alors
De tous les animaux estre veuz les plus forts,
Quand leur gueule devore un cerf au grand corsage,
Et ont remply les champs de meurtre et de carnage[1]. »

Ronsard, pour le moment, est loin d'un pareil idéal :

« Mais les Princes chrestiens n'estiment leur vertu
Proceder ny de sang, ny de glaive pointu,
Ny de harnais ferrez qui les peuples estonnent,
Mais par les beaux mestiers que les Muses nous donnent[2] »

En ce qui concerne l'hérésie, ce sage Mentor n'en est pas encore arrivé à la répression violente :

« Après il faut tenir la loy de vos ayeux
Qui furent Rois en terre et sont là-haut aux cieux ;

D'autre part, Ronsard y fait allusion au traité de Hamptoncourt, 20 septembre 1562 (Bl. VII, 29). Il faut donc placer la composition de ce morceau vers octobre ou novembre 1562, et le *Discours* peu auparavant. L'*Institution* dut précéder ces deux pièces. Quant à la *Remonstrance*, elle fut sûrement écrite avant la bataille de Dreux, 19 décembre 1562, où Condé devait être fait prisonnier, puisque Ronsard nous montre ce prince en pleine lutte (Bl. VII, 73). Ce fut donc entre novembre et décembre 1562.

Il en résulte que le poète, dans sa *Response* (Bl. VII, 121), faisait allusion à la *Remonstrance* et non aux *Discours*, quand il disait :

« Or quand Paris avoit sa muraille assiegée,
Et que la guerre estoit en ses faux-bourgs logée...,
Je m'enfermay trois jours renfrongné de despit,
Et prenant le papier et l'encre de colere,
De ce temps mal-heureux j'escrivis la misere. »

On sait que le siège de Paris par Condé dura du 22 novembre au 10 décembre 1562. — Cfr. Laumonier, Rev. univ. février 1903.

1. Bl. VII, 34.
2. Ibid.

Et garder que le peuple imprime en sa cervelle
Le curieux discours d'une secte nouvelle[1]. »

C'est qu'il met son espoir dans la force de la raison :

« Tout ainsi que le corps s'exerce en travaillant,
Il faut que la raison s'exerce en bataillant
Contre la monstrueuse et fausse fantaisie,
De peur que vainement l'ame n'en soit saisie[2]. »

Ce programme est empreint d'une grande tolérance. Le grand Vendomois, qui obéissait probablement à l'influence des Guise en attaquant les huguenots, tenait néanmoins à ne pas faire trop ouvertement la leçon à la Régente : celle-ci ne s'était pas encore départie, à la date où Ronsard écrivait ces vers, de l'esprit de modération dont elle fit preuve aux débuts du règne de Charles IX.

Des dispositions analogues se font jour dans le *Discours des miseres de ce temps*. Les leçons qu'il a données au nouveau souverain, il veut leur imprimer la consécration de l'autorité maternelle, et il dit à Catherine de Médecis :

« Tels que furent les Roys, tels furent leurs sujets...
Il faut donc dés jeunesse instruire bien un Prince,
A fin qu'avec prudence il tienne sa province.
Il faut premierement qu'il ait devant les yeux
La crainte d'un seul Dieu, qu'il soit devotieux
Envers la sainte Eglise, et que point il ne change
La foy de ses ayeux pour en prendre une estrange ;
Ainsi que nous voyons instruire notre Roy,
Qui par vostre vestu n'a point changé de loy[3]. »

Certes, il n'avait pas dépendu de Catherine que sa famille

1. Bl. VII, 35.
2. Ibid.
3. Bl. VII, 10.

ne continuât à lire ses prières dans le psautier huguenot et à se détacher du catholicisme [1]. Aussi Ronsard, en dépit du compliment qu'il venait de lui faire, l'invitait-il à ne pas se désintéresser de la lutte entre les deux partis :

« Las ! Madame, en ce temps que le cruel orage
Menace les François d'un si piteux naufrage,
Que la gresle et la pluye, et la fureur des cieux
Ont irrité la mer de vents seditieux,
Et que l'astre jumeau ne daigne plus reluire,
Prenez le gouvernail de ce pauvre navire [2]. »

Les Guise, en effet, sans aucun mandat officiel, négociaient avec les princes protestants d'Allemagne [3], et nous verrons bientôt les protestants français, au traité de Hamptoncourt, livrer le Hâvre aux Anglais [4]. Cependant, le roi d'Espagne commençait à parler haut chez nous [5] ; Ronsard ne voyait pas sans un serrement de cœur tous ces symptômes alarmants pour l'unité du pays :

« C'est grand cas que nos yeux sont si pleins d'une nue,
Qu'ils ne cognoissent pas nostre perte avenue...
Que nostre esprit ne sent le malheur qui nous poingt,
Et voyant nostre mal, nous ne le voyons point [6]. »

Ainsi, les ambitions se faisaient jour de part et d'autre ; des deux côtés, sans aucune mission émanée des souverains, on se créait des appuis à l'étranger ; les douloureux accents

1. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 53,57, 85. — Baudrillart, Egl. cath., Renaiss. Prot. p. 159 à 161.
2. Bl. VII, 11.
3. Entrevue de Saverne, février 1562. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 57.
4. 20 Septembre 1562. Lavisse, op. cit., ibid. p. 67 et 68 — Baudrillart, op. cit. p. 169.
5 Lavisse, ibid. p. 51, 52, 56.
6. Bl. VII, 12. — Ce vers est inspiré du Psaume CXIII : « Oculos habent et non videbunt ». — Comme nous l'avons fait remarquer (p. 16), il semble difficile d'expliquer le catholicisme de Ronsard par son patriotisme, en présence de l'attitude des divers partis.

du poète soulignent cette lamentable conduite des chefs de partis.

Cependant, Ronsard ne pouvait se résoudre à prêcher la lutte à main armée ; dans ce *Discours,* il voulait encore qu'on eût recours aux tentatives de conciliation :

« Mais vous, Royne tres sage, en voyant ce discord,
Pouvez en commandant les mettre tous d'accord... [1] »

La pièce se termine par une fort belle prière [2], à laquelle l'auteur ajoute les plus terribles malédictions contre quiconque s'aviserait de recourir aux armes. Il demande à la Toute-Puissance divine d'écraser de son tonnerre les infracteurs de la paix :

« D'un esclat de tonnerre arme ta main aux cieux,
Et pour punition eslance sur leur teste,
Et non sur les rochers les traicts de la tempeste ! [3]. »

Les illusions de Ronsard ne devaient pas tarder à se dissiper. et, en cette année 1562, il allait se voir réduit à lutter tout à la fois par la plume et l'épée.

Si l'on s'en rapporte à Théodore de Bèze [4], au Martyrologue de Crespin [5], à de Thou [6], à d'Aubigné [7] et à Varillas [8], Ronsard, curé d'Evaillé, prit les armes contre les protestants qui avaient saccagé les tombeaux de la région : « La noblesse, dit de Thou, touchée de ces maux, prit les armes pour en arrêter le cours, et choisit Pierre de Ronsard pour les commander. Ce génie sublime, charmé des agréments, des commodités et des délices qu'il trouva dans ce lieu avait accepté la cure d'Evaillé... Ainsi

1. Bl. VII, 15.
2. Bl. VII, 16.
3. Ibid.
4. Hist. eccles., édit. Baum et Cunitz, liv. VII, Tome II, p. 633, chez Fischbacher, 1884.
5. Edit. de 1619, liv. VIII, p. 650 B.
6. Edit. frse de Londres, 1734, Tome IV, p. 222.
7. Hist. univ. édit. de 1616, première partie, p. 143, année 1562.
8. Hist. de Charles IX, Cologne 1686, T. I, p. 171.

Ronsard qui ne pouvoit plus souffrir l'insolence de ceux qui alloient impunément piller les temples, forma une troupe de jeunes gentilshommes, il se mit à leur tête et châtia sévèrement un grand nombre de ces brigands [1]. »

Il n'y a là, du reste, aucun déshonneur pour le grand Vendômois ; en ces époques de troubles, il repoussa la violence par la violence : « Silent leges inter arma [2]. »

L'évolution subite qui s'était faite dans son esprit se voit clairement dans l'édition de 1563 de l'*Elegie à G. des Autels* : au lieu d'écrire :

« Ce n'est pas aujourd'huy que les Rois et les Princes
Ont besoin de garder par armes leurs provinces... »

il introduit la rectification suivante :

« C'est doncques aujourd'huy que les roys et les princes
Ont besoin de garder par armes leurs provinces... [3]. »

1. Rochambeau (Famille de Ronsart, p. 34 et 39) avait prétendu que Charles, et non Pierre de Ronsard, avait été curé d'Evaillé ; mais il se rétracta plus tard (ibid. p. 321). M. l'Abbé Froger, tout en démontrant que Ronsard, le poète, avait occupé réellement la cure d'Evaillé, eut tout d'abord quelque peine à admettre cette prise d'armes (Froger, Ronsard eccles. p. 14 sqq.) Il arguait du silence des pamphlétaires protestants à cette date, au sujet de cette équipée. Mais M. Perdrizet (Ronsard et la Réforme, p. 41 sqq.) a fait remarquer que de nombreux pamphlets avaient été perdus, et qu'en conséquence cet argument « ex silentio » n'était pas péremptoire. De plus, M. Perdrizet (ibid. p. 48) a cru retrouver dans un passage de la *Remonstrance à la Royne*, œuvre protestante, une allusion aux faits qui nous occupent ; le poète huguenot s'adresse en ces termes à Ronsard :

« Et si n'ignorons point ta bien vaine esperance
D'avoir, de saint Calez sacagé, recompense
Qui te feit estimer et les tiens receleurs,
Des hommes sans aveu, des larrons et voleurs...
C'est donc saint Calez qui contre nous t'anime,
Qui sert d'atisefeu aus chaleurs de ta rime. »

Dans un article plus récent (Annales fléchoises, Tome III, p. 276). M. l'Abbé Froger reconnaît le bien-fondé des observations de M. Perdrizet et se range à son avis.

2. Ciceron, *Pro Milone*.

3. Catal. Rothschild N° 675.

Ce nouvel état d'esprit se révèle également dans la *Continuation du Discours* et dans la *Remonstrance au peuple de France*. Ronsard, qui les écrivit un peu plus tard que les deux pièces précédentes, s'était aperçu de la force du Triumvirat qui en imposait à la Régente[1]. Coligny et les Châtillon avaient quitté la Cour en février 1562, sur les remontrances de l'Espagne. Dans la famille royale, les enfants cessèrent de prier en langue vulgaire, à la façon huguenote, et Catherine défendit à ses dames d'honneur d'assister aux prêches, comme précédemment. La politique de répression l'emportait donc de partout, et Ronsard n'était plus partagé entre des protecteurs désunis. Voilà pourquoi les deux pièces qui suivent ne gardent plus aucune mesure. Il est d'avis, lui aussi, de n'épargner « ni le fer ni le feu contre l'hérésie[2]. »

II

La *Continuation du Discours* a un début dramatique :

« Madame, je serois ou du plomb ou du bois,
Si moy que la nature a fait naistre François,
Aux races à venir je ne contois la peine
Et l'extrême malheur dont nostre France est pleine[3]. »

Après le massacre de Vassy, les partis avaient pris les armes, sans attendre une déclaration de guerre[4]. Ronsard fait allusion aux violations de sépultures dont il s'était fait le vengeur :

1. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 57, 60.
2. Lavisse, op. cit. ibid. p. 56.
3. Bl. VII, 17,
4. Lavisse, op. cit. ibid. p. 63, 64, 65.

« Et quoy ? brusler maisons, piller et brigander,
Tuer, assassiner, par force commander,
N'obéir plus aux Rois, amasser des armées,
Appelez-vous cela Eglises reformées ? [1] »

Et plus loin, la France fait entendre cette douloureuse plainte :

« Ils n'ont pas seulement, sacrilèges nouveaux,
Fait de mes temples saincts estables à chevaux ;
Mais comme tourmentez des fureurs Stygiales
Ont violé l'honneur des ombres sepulcrales,
A fin que par tel acte inique et mal-heureux
Les vivans et les morts conspirassent contre eux [2]. »

Claude Garnier, le commentateur des *Discours,* insiste sur ces profanations « de sainct Martin de Tours, et du Roy Louis XI, à Nostre Dame de Clery, prés Vendosme » où les huguenots se ruèrent sur les trépassés, « jettant leurs cendres au vent, et jouant à la courte boule de la teste de ce Roy des fleurs de lys, oincte de la Saincte Ampoulle, en hayne de ce qu'il honnoroit la Vierge Marie, et portoit son image au chappeau. »

De pareils attentats demandaient une répression ; le poète la promet à ces misérables, comme complément de ses poursuites personnelles :

« Vous estes, dés longtemps, en possession d'estre
Par armes combattus ; nostre Roy vostre maistre
Bien tost à vostre dam le vous fera sentir [3]. »

Ronsard accusait les protestants non seulement d'agir en vandales, mais encore en traîtres :

1. Bl. VII, 18.
2. Bl. VII, 31.
3. Bl. VII, 19.

« Ce sont vos pistolets qui tirent par derriere[1]. »

Toutefois, il ne pouvait rompre en visière avec les grands chefs du parti huguenot, dont plusieurs avaient été ses meilleurs amis ; il expliquera plus tard cette attitude dans sa *Response* :

« De ce temps mal-heureux j'escrivis la misere...
Blasmant les assassins, les voleurs et l'outrage
Des hommes reformez, cruels en brigandage,
Sans souffrir toutes fois ma plume s'attacher
Aux seigneurs dont le nom m'est venerable et cher[2]. »

Il lui en coûtait particulièrement d'être l'adversaire du prince de Condé et de l'ex-cardinal Odet de Coligny[3].

Le poète réservait toute sa colère pour la cité de Genève, point de départ de l'hérésie :

« Une ville est assise és champs Savoysiens,
Qui par fraude a chassé ses seigneurs anciens,
Miserable sejour de toute apostasie,
D'opiniastreté, d'orgueil et d'heresie[4]. »

Il regrette que les rois ne se soient ligués pour la détruire.

Néanmoins, la pièce se termine sur des paroles pleines d'espoir : la France, par la bouche du poète, accorde sa confiance à Catherine de Médecis[5] et au jeune roi :

1. Bl. VII, 20. Les critiques, y compris Claude Garnier, ont voulu voir dans ce vers une allusion au meurtre de François de Guise par Poltrot de Méré. Ce meurtre n'ayant eu lieu que le 24 février 1563, il est impossible d'expliquer ainsi ce passage ; en effet, l'édition princeps de la *Continuation* porte la date de 1562 ; de plus, Ronsard nous parle ici d'Antoine de Bourbon comme étant encore vivant : or ce prince mourut le 17 novembre 1562. (Cfr. ci-devant, p. 34.) M. Laumonier a mis ce point en lumière dans la Rev. univ. Févr. 1903.
2. Bl. VII, 129.
3. Bl. VII, 28 et 29.
4. Bl. VII, 29.
5. Bl. VII, 31.

« Avant qu'il soit longtemps ce magnanime Roy
Dontera les mutins qui s'arment contre moy...
Et aura, pour se rendre aux ennemis terrible,
Le nom de tres-chrestien et de tres-invincible [1]. »

Il est assez piquant de trouver ici le souvenir d'Antoine de Bourbon, ce fantoche de monarque qui changea sept ou huit fois de religion et fut encore plus inconstant et volage dans ses amours. A cette date, il était devenu l'ami des Guise [2]. Il était donc naturel que Ronsard le mît en avant, avec les grands défenseurs du catholicisme :

« Puis voyant d'autre part cet honneur de Bourbon
Ce magnanime Roy, qui tres-sage et tres-bon
S'oppose à l'heresie, et par armes menace
Ceux qui de leurs ayeux ont delaissé la trace ;
Voyant le Guisian d'un courage indomté
Voyant Montmorency, voyant d'autre costé
Aumale et Sainct André ; puis voyant la noblesse
Qui porte un cœur enflé d'armes et de prouesse,
J'espère aprés l'orage un retour de beau temps
Et aprés un hyver un gratieux printemps [3]. »

C'était vraiment trop espérer de l'alliance forcée de Catherine et du Triumvirat. Mais, au moment où les chefs eux-mêmes n'étaient jamais sûrs de la politique du lendemain, qui pouvait prévoir les résultats d'un semblable compromis ?

Après avoir ainsi animé au combat les représentants les plus en vue de l'autorité officielle, Ronsard allait adresser ses belliqueuses exhortations à la nation tout entière, dans sa *Remonstrance au peuple de France*.

La *Remonstrance*, après un texte de S. Paul [4] qui lui

1. Bl. VII, 32.
2. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 53.
3. Bl. VII, 32.
4. Ep. aux Rom. Ch. XVI, v. 17.

donne des allures de sermon, débute par une violente apostrophe à la nature et au Créateur [1].

Ronsard demandait ici pour les mécréants la réalisation des anathèmes formulés à la fin du *Discours des miseres* [2]. C'est une sommation en règle à la divine Justice :

« Ne les puniras-tu, souverain Createur ?
Tiendras-tu leur party ? Veux-tu que l'on t'appelle
Le Seigneur des larrons, et le Dieu de querelle ? [3] »

Les mêmes vœux se renouvellent dans le courant de cette *Remonstrance* :

« Perisse mille fois ceste tourbe mutine
Qui folle court aprés la nouvelle doctrine [4]. »

Pour donner plus de force à ses imprécations, le poète multipliait les professions de foi, sur un ton plus catégorique que jamais :

« Mais l'Evangile sainct du Sauveur Jesus-Christ
M'a fermement gravée une foy dans l'esprit,
Et je ne veux changer pour une autre nouvelle ;
Et deussé-je endurer une mort tres cruelle,
De tant de nouveautez je ne suis curieux.
Il me plaist d'imiter le train de mes ayeux ! »

Malgré tout le paganisme moral de Ronsard, il est impossible de voir, dans ces déclarations, de pures tirades déclamatoires ; il a soin de nous dire plus loin [5] qu'il a failli

1. Bl. VII, 54.
2. Bl. VII, 16. cfr. ci-devant p. 47.
3. Bl. VII, 55.
4. Bl. VII, 61.
5. Bl. VII, 70.

« Je sçay qu'ils sont cruels et tyrans inhumains.
Nagueres le bon Dieu me sauva de leurs mains,
Aprés m'avoir tiré cinq coups de harquebuse,
Encore il n'a voulu perdre ma pauvre muse. »

déjà être victime d'un attentat de la part des huguenots, et il courait assurément le risque de tomber à nouveau en de semblables pièges, eu égard à la facilité avec laquelle les particuliers savaient alors se faire justice. Quand il s'était déclaré orthodoxe, au début du conflit, peut-être n'avait-il pas prévu toutes les conséquences de cette attitude ; mais, en dépit de ses regrets possibles, au moment où nous sommes arrivés, il ne pouvait plus lâcher pied. Croyons donc à la sincérité du poète lorsqu'il dit à son ami :

« Quant à mourir, Paschal, j'y suis tout resolu
Et mourray par leurs mains, si le ciel l'a voulu [1]. »

Au reste, rendant justice en ce point à ses adversaires, il nous avoue loyalement que l'héroïsme ne lui est pas exclusif :

« Mais ny glaive ny mort ne retient ceste bande,
Tant elle est du sermon des ministres friande ;
Bref, elle veut mourir, aprés avoir gousté
D'une si dommageable et folle nouveauté [2]. »

Ce témoignage a trop de conformité avec celui des historiens pour ne pas le rapprocher de ce jugement si impartial qu'exprimait l'un d'entre eux, il y a à peine quelques années : « Cette doctrine... eut ses enthousiastes et ses fanatiques... Poursuivis sans pitié, ils endurèrent avec une invincible constance d'horribles supplices tout semblables à ceux que le paganisme expirant avait fait subir aux disciples du Crucifié ; leur sang donna de nouveaux enfants à la Réforme... ; le bûcher fut la séduction qui retint ou qui attira les âmes les plus hautes et les consciences les plus généreuses... Nous parlerons d'eux avec respect, parce que l'intérêt humain n'eut

1. Ibid.
2. Bl. VII, 72.

point de part à leur résolution ; avec pitié, parce qu'ils ont souffert.[1]. »

Ainsi, on était en pleine guerre, et les « persécutions » réciproques se généralisaient. Ronsard, nouveau Tyrtée, va exhorter tout-à-tour au combat les divers ordres du royaume.

Selon lui, le Parlement s'est montré trop doux dans la poursuite de l'hérésie :

« Si vous eussiez puny par le glaive trenchant
Le Huguenot mutin, l'heretique meschant,
Le peuple fust en paix ; mais vostre connivence
A perdu la justice et l'empire de France[2]. »

Comme on le voit, Ronsard simplifie singulièrement les moyens de faire triompher la vérité. Ce qui suit ne manque pas non plus de candeur : il dit aux princes huguenots :

« Posez les armes bas ! ....[3].»

et, quelques vers plus loin, il conseille aux princes orthodoxes de tomber sur eux les armes à la main :

« N'espargnez vostre sang, vos biens ny vostre vie :
Heureux celuy qui meurt pour garder sa patrie !...
Que chacun à la mort fortement s'abandonne,
Et de ce jeune Roy redressez la couronne !
Redonnez-luy le sceptre, et d'un bras indonté
Combatez pour la France et pour sa liberté[4]. »

Mais ici, comme dans la *Continuation du Discours*, Ronsard se refuse à rompre complètement avec le Prince de Condé : il le supplie de revenir à la foi de S. Louis, son ancêtre.

1. Baudrillart, Egl. cath., Renaiss. Prot. p. 149 et 150. — Perraud, Revue des cours littéraires, 1870.
2. Bl. VII, 68.
3. Bl. VII, 69.
4. Bl. VII, 70 et 77.

Il lui rappelle l'entente des siens avec l'étranger [1], les sanglantes déprédations à l'intérieur du royaume [2], et, oubliant pour un instant les faits analogues que son parti avait à se reprocher [3], il en infère qu'une cause défendue par de semblables moyens ne saurait être celle de Dieu :

« Que diroit-on de Dieu, si luy benin et doux
Suivoit vostre party et combattoit pour vous ?
Voulez-vous qu'il soit Dieu des meurtriers de ses Papes,
De ces briseurs d'autels, de ces larrons de chapes,
Des volleurs de calice ?... [4]. »

En exhortant Condé à ne pas faire cause commune avec ces vandales, le poète reconnaît aussi parmi eux d'autres amis de la veille, et il désigne à nouveau, comme dans la *Continuation du Discours* [5], le cardinal transfuge Odet de Coligny :

« Je cognois un seigneur, las ! qui les va suivant...,
En larmes et souspirs, Seigneur Dieu je te prie
De conserver son bien, son honneur et sa vie ! [6]. »

1. Bl. VII, 74.
2. Eglises saccagées, meurtres dans le Vendômois, et en particulier exécution de Sapin, conseiller au Parlement, décapité par ordre de Condé. (Bl. VII, 75 et 76.)
3. Outre le massacre de Vassy (1er mars 1562), il faut noter à cette date, à la charge des catholiques, les massacres de Sens où, dit le curé Cl. Haton dans ses Mémoires, les cadavres huguenots allèrent « evitailler les poissons de la riviere d'Yonne » ; de Tours, où deux cents dissidents furent menés à la Loire pour y être assommés ou noyés ; de Moulins, où Montaré, nommé gouverneur, « donnoit force pratique au bourreau qu'il appeloit son compere, lequel il cherissoit jusqu'à le faire manger à sa table. » Monluc tuait les premiers venus, après la bataille, mais il aimait mieux la pendaison, « un pendu etonnant plus que cent tués ». On sait du reste que le baron des Adrets et ses bandes se chargeaient de la revanche et plus souvent encore de la provocation ; les deux camps n'avaient rien à se reprocher. Cfr. Lavisse, op. cit. VI, I, p. 67 sqq.
4. Bl. VII, 75.
5. Cfr. p. 40.
6. Bl. VII, 74. C'est à Odet que Ronsard avait adressé en décembre 1560 le *Discours contre Fortune* (Bl. VI, 156) où il faisait preuve d'un désintéressement très relatif :

Ceci amène naturellement le poète à tourner un dernier compliment au Prince de Condé, pour lui faire oublier ce qu'il pouvait y avoir de dur dans sa précédente exhortation :

« Prince tres-magnanime et courtois de nature,
Ne soyez offensé lisant ceste escriture ;
Je vous honore et prise, et estes le seigneur
Auquel j'ay desiré plus de biens et d'honneur...
Mais l'amour du pays et de ses loix aussi,
Et de la verité, me fait parler ainsi [1]. »

Après cette digression, Ronsard continue sa belliqueuse exhortation au peuple de France, et il s'adresse à l'armée tout entière ; la vue du sang n'est plus pour l'effrayer, surtout quand il s'agit des reîtres venus des bords du Rhin au secours des Réformés.

Mais, dans cette bataille générale, Ronsard entendait bien que les ministres protestants, les grands responsables, selon lui, des troubles du royaume, ne fussent pas plus épargnés que les soldats mercenaires ; selon le désir qu'exprimera plus tard le pape Pie v, en 1569 [2], le poète ne visait à rien de moins qu'à l'extermination des mécréants : contre eux, il fallait des soldats bardés de fer.

Ce nouveau Judas Macchabée enflammait le courage des troupes au nom du Dieu vengeur : le Dieu « benin et doux » qui s'opposait tout-à-l'heure [3] à la prise d'armes des Réformés est devenu subitement, pour le besoin de la cause, le Jehovah terrible qui préside aux combats :

« Mais depuis que vostre œil daigna tant s'abaisser
Que de me regarder et de me caresser...,
Je conceus eveschez, prieurez, abbayes,
Soudain abandonnant les Muses esbahyes. » (p. 160.)

On rencontre des sentiments analogues dans le Poème *A Odet de Colligny* (Bl. VI, 233).

1. Bl. VII, 75.
2. Baudrillart, op. cit. p. 269.
3. P. 56.

« Vous ne combattez pas, soldars, comme autresfois
Pour borner plus avant l'empire de vos Rois ;
C'est pour l'honneur de Dieu et sa querelle saincte [1]. »

Et, afin que toutes les forces vives du royaume fussent « mobilisées » contre la secte, Ronsard intercalait dans son discours un appel pressant au peuple, lettré ou artisan.

Le trait final de cette exhortation à la France est particulièrement odieux. Assurément, toute invitation à la guerre évoque des spectacles cruels ; mais l'humanité exige qu'on ne savoure pas d'avance les souffrances des vaincus ; encore moins est-on en droit d'insulter à leurs cadavres ; ces principes furent souvent méconnus dans les deux camps, pendant les luttes religieuses, et il est triste de constater que le poète humaniste, lui, le fanatique de la paix quelques années plus tôt [2], osa écrire les vers suivants :

« Dieu tout grand et tout bon, qui habites les nues,
Et qui cognois l'autheur des guerres advenues...
Donne que de son sang il enyvre la terre,
Et que ses compagnons au milieu de la guerre
Renversez à ses pieds, haletans et ardens,
Mordent dessur le champ la poudre entre leurs dens,
Estendus l'un sur l'autre : et que la multitude...
De fleurs bien couronnée, à haute voix, Seigneur,
Tout à l'entour des morts celebre ton honneur [3]. »

On croirait entendre la voix sanguinaire d'un d'Aubigné [4]. Que ces vers soient à l'adresse de Coligny, comme le veut Garnier, ou qu'ils désignent Condé, comme l'affirme plus vraisemblablement M. Laumonier [5], on ne saurait trop déplorer qu'ils soient tombés de la plume du grand humaniste.

1. Bl. VII, 80.
2. Cfr. p. 21 sqq.
3. Bl. VII, 80.
4. Ed. Read, I, 183, 184 ; II, 172.
5. Rev. univers. févr. 1903 p. 150, 156, 157.

CHAPITRE II

PREMIÈRES RÉPLIQUES DES RÉFORMÉS

(1563)

I. — Diverses parodies de l'ELEGIE à G. DES AUTELS et du DISCOURS DES MISERES.

II. — Réponse plus direste au DISCOURS DES MISERES dans la REMONSTRANCE A LA ROYNE.

III. — Autres répliques au DISCOURS DES MISERES et à la CONTINUATION DU DISCOURS ; ces divers morceaux sont dûs probablement à Chandieu.

IV. — Violences et injures. Les protestants essayent de légitimer la prised'armes de 1562. Ils espèrent la fin du catholicisme.

A la suite de ces premières attaques, Ronsard dut soutenir à lui seul une effroyable tempête de pamphlets ; les huguenots entendaient défendre pied à pied le terrain qui leur était disputé. Sauf en ce qui concerne la *Remonstrance au peuple de France* à laquelle les diverses répliques que nous allons étudier ne font aucune allusion directe [1], chaque poème de Ronsard eut sa contre-partie.

1. Il est fort possible que les pièces protestantes qui purent être opposées à ce morceau soient actuellement perdues.

I

Ce fut d'abord une parodie de l'*Elegie à Guillaume des Autels* [1]. Par un jeu facile, souvent renouvelé depuis, les vers du poète orthodoxe se retournaient contre lui, grâce à quelques modifications plus ou moins ingénieuses ; qu'on en juge :

Ronsard avait commencé son *Elegie* par ces vers :

« Des Autels que la loy et que la rhetorique,
Et la Muse cherit comme son fils unique,
Je suis esmerveillé que les grands de la court
(Veu le temps orageux qui par l'Europe court)
Ne s'arment les costez d'hommes ayans puissance
Comme toy de plaider leurs causes en la France,
Et revenger d'un art par toy renouvelé
Le sceptre que le peuple a par terre foulé [2]. »

Voici maintenant le début de la *Palinodie* :

« De Besze, que la foy et loy Evangelique,
Et la Muse cherist, comme son fils unique,
Je suis esmerveillé que les grands de la Court,
(Veu le temps outrageux qui par la France court),
Ne s'arment les costez d'hommes qui ont puissance,
Comme nous, de plaider leurs causes en la France.
Il faut que par vostre art, ores soit redressé
Le sceptre que le Pape a du tout renversé [3]. »

On sait aussi que Ronsard avait préconisé la ligue des écrivains français contre l'hérésie :

1. *Palinodie de Pierre de Ronsard... sur son Elegie cy devant publiee, souz le nom de Desautelz,* 1563. Ce pamphlet, ainsi que le suivant, était resté inconnu aux critiques modernes de Ronsard qui n'en citaient que le titre.
2. Bl. VII, 39.
3. *Palinodie* fol. 2.

« Ainsi que l'ennemy par livres a seduit
Le peuple devoyé qui faussement le suit,
Il faut en disputant par livres le confondre,
Par livres l'assaillir, par livre luy respondre [1]. »

Les protestants lui répliquaient :

« Ainsi que l'Antechrist par ses decrets seduit
Le Papiste enragé, qui faucement le suit,
Il faut en disputant par presches le confondre,
Par armes l'empescher, par livres luy respondre [2]. »

La même adaptation eut lieu pour le *Discours des Miseres* dans la *Palinodie seconde de Pierre de Ronsard... sur son discours des miseres de ce temps.*

Le poète vendômois commençait son Discours par un aperçu général sur l'inégalité de la vertu à travers les âges, et il en découvrait la cause principale dans l'éducation très diverse que reçoivent les princes [3]. Ses adversaires remanièrent ce passage dans un sens huguenot, attribuant à Dieu seul les variations morales des peuples :

« Tost apres que le monde eut prins commencement,
Le vice d'aage en aage print son accroissement...
Donc la vertu n'a peu en l'homme estre augmentee,
Ny par sa propre force en haut degré montee (*sic*),
Mais quand il plaist à Dieu : autrement tout icy
A l'homme seroit mal : ce qui n'est pas ainsi [4]. »

Enfin, dans une allégorie que nous étudierons plus loin au point de vue littéraire, Ronsard avait représenté la déesse Présomption devenue amante de Jupiter et accouchant d'un

1. Bl. VII, 40.
2. Fol. 2, V°.
3. Bl. VII, 9.
4. Fol. 1. Nous reviendrons dans la troisième Partie sur ces divergences doctrinales.

monstre, l'Opinion ou Libre Examen qui est l'âme du protestantisme[1]. La transposition de ce mythe était chose facile pour les antagonistes du poète ; voici comment ils s'y prirent :

« On dit que Lucifer faché contre la race
Des fidelles pasteurs, qui par divine grace
Annonçoient Jesus-Christ.....
Un jour tout depiteux, plain de forcenerie,
Descendit au plus creux des enfers, ou s'amye
Dame presomption....
Estoit en son obscur et horrible séjour[2]. »

De ce commerce, la dame

« L'atheisme conceut, peste du genre humain. »

La Sorbonne, le Pape en furent les suppôts et Ronsard ne pouvait y échapper :

« Et toymesme (ô Ronsard) tu sens, et le confesse,
Combien ensorcelé t'es trouvé sous l'oppresse
De ce monstre malin, qui par moyen ruzé
De Poëte sacré, te fit prestre razé[3]. »

Malgré la lourdeur du procédé, on entrevoit quelles aménités poétiques se préparaient pour les tenants de la religion officielle.

II

Aussi bien les rimailleurs huguenots ne s'en tinrent pas là pour répondre aux *Discours* du maître. Un auteur demeuré

1. Bl. VII, 12.
2. Fol. 3.
3. Fol. 4.

inconnu entreprit une réfutation en règle dans la *Remonstrance à la Royne, mere du Roy, sur les Discours de P. de Ronsard des miseres de temps* [1]. Dans ce pamphlet, non plus que dans les précédents, nous n'avons pas à nous occuper pour le moment des problèmes généraux qui intéressent la doctrine ou la politique religieuse. Voyons seulement ce qui concerne les événements survenus à cette date. Ronsard avait reproché aux protestants de prêcher en France

« .... une Evangile armée
Un Christ empistolé tout noirci de fumée [2]. »

Les Réformés répondent que, s'ils en sont réduits à ces belliqueuses prédications, la faute en est aux Lorrains qui ont causé le massacre de Vassy et brisé l'Edit de Janvier [3]. Condé a pris les armes pour remettre en liberté la Cour tenue captive par les Guise : ce héros, au demeurant « debonnaire et modeste », n'a pu soutenir le spectacle.

« De son Prince captif et de toute la France. »

Depuis le tumulte d'Amboise, c'était là un prétexte tout trouvé pour légitimer tous les désordres.

Mais il y avait un point plus délicat : les rapports des protestants avec l'étranger [4]. Ils répondent qu'ils ne servent pas « la loi de l'Allemand » mais uniquement la loi de Dieu. Nous avons déjà fait entrevoir que les deux partis se disposaient en effet à résoudre par la trahison patriotique pure et simple le douloureux conflit qui s'élevait entre leur attachement à la France et leurs convictions religieuses ; à

1. Nous citons ce morceau d'après les extraits qu'en a faits M. Perdrizet, Rons. et la Réf., p. 149 sqq.
2. Bl. VII, 22.
3. L'édit du 17 Janvier 1562 accordait aux protestants une liberté de culte presque complète. Ils en étaient redevables au Chancelier de l'Hôpital et à Catherine. cfr. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 53 et 54.
4. Bl. VII, 29.

leurs yeux, la loi de l'étranger devenait, pour la circonstance, la loi de Dieu. L'écrivain protestant sent le besoin de revenir plus loin sur cette question si épineuse, et il couvre l'attitude de sa secte d'une excuse encore moins plausible : selon lui, de pareilles alliances sont dans les traditions françaises ; les protestants ont recours à cet étranger

« .... dont nos Rois de tout temps
Pour soutenir la guerre ont pris des combatans. »

Il faut convenir que l'assimilation pèche par la base. Qui oserait prétendre qu'une secte religieuse, traitant avec les puissances voisines, ne compromet pas davantage l'unité nationale qu'un souverain contractant des alliances moyennant conditions ? Si François Ier crut devoir secourir les princes protestants contre le catholique Charles Quint, si plus tard Richelieu eut à combattre la maison d'Autriche par les mêmes moyens, personne ne s'avisera de soutenir que l'intégrité du territoire fût en jeu, comme au traité de Hamptoncourt.

Mais ce n'était pas ainsi que l'entendaient les Huguenots, et voilà pourquoi la voix de Ronsard les importunait. D'autre part, avait-il qualité pour en imposer aux massacreurs, aux destructeurs, lui, l'auteur ou le complice des meurtres de S. Calais ?

« C'est donc sainct Calez qui contre nous t'anime,
Qui sert d'atisefeu aus chaleurs de ta rime. »

Comment osait-il donner des conseils à ses anciens amis, qu'il avait trahis dès que les querelles religieuses avaient éclaté ? Condé et les deux Coligny valaient mieux que la triste réputation dont Ronsard essayait de les noircir :

« .... Odet ....
Quand il te bien faisoit et nourrissoit ta lyre,
Tu n'as cessé de luy et ses frères bien dire. »

Que le poète vendômois s'occupe de sa Franciade, au lieu d'exercer sa fureur contre Genève, la ville sainte :

« Genève, beau sejour de la religion,
Repos des affligés, vrai païs de Sion...
Où regne Jesus-Christ........... »

C'est par cette réhabilitation de la Rome calviniste que l'auteur protestant de la *Remonstrance à la Royne* tâchait d'atténuer l'effet des éloquents *Discours* de Ronsard.

III

La *Remonstrance à la Royne,* imprimée seulement le 27 septembre 1563, avait été écrite avant janvier [1]. Le 24 février de la même année, deux autres auteurs venaient de terminer, peut-être à l'insu du précédent, une nouvelle réfutation des *Discours* : elle fut imprimée également en 1563, à Lyon ainsi qu'à Orléans, chez Eloy Gibier, sous ce titre : *Response aux Calomnies contenues au Discours et Suyte du Discours sur les Miseres de ce temps, faits par Messire Pierre Ronsard, jadis Poëte et maintenant Prebstre. La première par A. Zamariel : Les deux autres par B. de Mont-Dieu. Ou est aussi contenue la Metamorphose dudict Ronsard en Prebstre* [2].

Le pseudonyme de *A. Zamariel* [3] dissimulait le nom du

1. Perdrizet, Rons. et la Réf. p. 25 et 26.

2. Ces trois livrets, nous dit Ronsard (Bl. VII, 84), lui arrivèrent cinq semaines après l'assassinat du duc de Guise ; donc en Avril 1563.

3. En hébreu, Zamariel signifie « chant de Dieu ». Le même auteur s'appelle ailleurs Sadeël qui signifie « champ de Dieu ».

ministre Antoine de La Roche-Chandieu [1], auteur de plusieurs autres poésies fort remarquables que nous verrons plus loin.

Pour l'interprétation du pseudonyme *B. de Mont-Dieu,* la difficulté est plus grande. D'après Bayle [2], nous avons encore affaire à Chandieu ; Binet le croyait déjà, du temps de Ronsard [3] ; La Monnoye [4] dit que Mont-Dieu désigne le ministre Bernard de Montméia [5] ; M. E. Picot [6] rapporte une opinion d'après laquelle Mont-Dieu serait Jacques Grévin : sur ce point, M. Pinvert, dans sa thèse sur Grévin [7], ne se prononce pas. Enfin, la *Bibliotheca classica* de Draudius [8], ne distingue pas entre les deux *Responses* et attribue le tout à Antoine de La Roche Chandieu, opinion exprimée récemment par M. Perdrizet [9], à la suite de Rochambeau [10]. Tout bien examiné, il nous semble que la savante *Bibliotheca classica*, publiée en 1610, fait autorité en la matière. La lecture attentive de la *Response* ultérieure de Ronsard ne fait que confirmer cette interprétation [11] : dans cette *Response... aux Predicantereaux*. Ronsard fait allusion à La Roche Chandieu, et Garnier lui-même en convient [12] :

1. D'après Quérard, *Supercheries littér. dévoilées*. — Blanchem. VII, 95, 99. — Draudius, Bibliotheca classica, T. II, p. 161. — Sur Chandieu, cfr. Bernus, Bulletin de l'Hist. du Prot. fr. T. XXXVII (1888). Tirage à part en 1889 sous ce titre : *Le ministre Ant. de Chandieu d'après son journal.* Voir aussi l'*Histoire des persecutions* par Chandieu, 1563.
2. Diction. histor. 1734.
3. Binet, Vie de Ronsard, édit.. Laumonier, 1910, p. 24.
4. Baillet, Jugem. des sav., édit. La Monnoye, 1722.
5. Au sujet de ce ministre, cfr. Bulletin Hist. prot. 1889, p. 143, article de Ch. Read. et 1897, p. 237, article de Bernus.
6. Catal. Rothschild, N° 677.
7. P. 326 sqq.
8. T. II, p. 161.
9. Rons. et la Réf. p. 23.
10. Fam. de Ronsart, p. 135. L'auteur renvoie à la *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps,* par le P. Garasse, Paris 1623, p. 126 et 1022, ainsi qu'à La Croix du Maine, p. 88.
11. Il faut donc considérer comme erronées la note de Garnier (Bl. VII, 95) et l'interprétation qu'y ajoute Blanchemain, faisant intervenir Grévin et Fl. Chrestien dans la composition du morceau. Cette erreur provient d'une chronologie fantaisiste qui place la *Seconde Response de la Baronie* ainsi que le *Temple* avant la *Response* de Ronsard. (Voir plus loin.)
12. Bl. VII, 99.

« Je serois reveré, je tiendrois bonne table,
Non vivant comme toy, ministre miserable,
Pauvre sot predicant, à qui l'ambition...
Te fait souffrir la peine à ce voleur egale,
Qui remonte et repousse aux enfers *un rocher*
Dont tu as pris ton nom ; car qui voudroit chercher
Dedans ton estomac, qui d'un *rocher* approche,
En lieu d'un cœur humain, on verroit une *roche.* »

Garnier écrit en note : « ... le nom du ministre avec lequel l'autheur agit commençoit par le nom de Roche ; et bien que je ne m'en donne guere de peine, je le tairay neantmoins, pour ne donner scandale aux enfans qui viennent de luy. »

Il faut ajouter que Ronsard, dans sa *Response*, ne désignera pas deux ministres protestants : il s'adresse toujours à un seul [1] : qu'il suffise de reproduire ici le portrait de ce prédicant, crayonné par le maître :

« Vrayment quand tu estois à Paris l'autre année,
Descharné, deshalé, la couleur bazanée,
Et palle tout ainsi qu'un croissant enchanté,
J'euz pitié de te voir en ce point tourmenté...
Toutefois contemplant ta taille longue et droite,
Ta main blanche et polie, et ta personne adroite....
Tant s'en faut que l'envie entrast jamais chez moy [2]. »

1. Bl. VII, 95 : « Miserable mocqueur... »
Ibid. 99 : « Tu fais le bon valet... »
Ibid. 103 : « Nouvel evangeliste... »
Suit une série d'apostrophes dont chacune commence par les mots : « Tu dis que... »

2. Bl. VII, 103. Tout le monde admirera la touche magistrale de ce portrait : les grands écrivains classiques n'iront guère au-delà.

IV

Antoine de La Roche Chandieu, si l'on admet qu'il soit l'auteur des trois *Responses*, ne fait guère que développer sous une autre forme le système d'attaque et de défense déjà employé dans la *Remonstrance à la Royne*.

Il s'agit avant tout d'avilir le porte-voix du parti catholique. Autour des pièces principales qu'il dirige contre lui, le poète huguenot dispose quelques hors-d'œuvre dont le sel peut paraître grossier aux esprits délicats. C'est d'abord une ordonnance hygiénique à l'effet de « purger le cerveau » de ce radoteur :

« Messire Pierre..., pource que tu monstres par signes tresevidens que tu es fort malade de la teste..., je t'envoye ces trois pillules... en attendant que l'Anticyre t'envoye autant d'Hellebore qu'il est requis pour purger ton cerveau [1]. »

Suit un quatrain sur le diagnostic qui a motivé un pareil traitement :

« *Des divers effects de trois choses qui sont en Ronsard :* »
« Ta Poësie, Ronsard, ta Ver..., et ta Messe,
Par rage, surdité, et par des Benefices,
Font (rymant, paillardant, et faisant sacrifices),
Ton cœur fol, ton corps vain, et ta Muse Prebstresse [2]. »

A la fin du volume se trouve un sonnet plus facétieux :

« Ronsard, oyant chanter de toutes pars,
A qui mieux mieux maints Poëtes en France,
Les appeloit (rempli d'outrecuidance)

1. Fol. 1, V°.
2. Ibid.

Imitateurs des grenouilles de Mars.
Mais ses escrits par ce Royaume espars...,
Chantent de luy tout ce que d'eux il pense...
Il est Grenouille[1] : et je di d'avantage,
Que d'un corbeau apprenant le ramage,
Il va tousjours croüassant, murmurant.
Ainsi, jadis, luy mesme soulant estre
Tel que Poëte, il est devenu Prebstre,
Et n'est jamais allé qu'en empirant[2]. »

Il faut à tout prix que Ronsard soit qualifié de prêtre, et la fin de la première *Response* est consacrée à cette *métamorphose* du poète. Il serait inutile d'insister sur ces injures grossières si elles n'expliquaient les violences dont usera à son tour le grand écrivain outragé. Qu'on prenne donc la peine de lire en entier le passage suivant, du reste fort peu connu :

« De sa teste luy cheut ceste couronne rare,
Que receuë il avoit de la main de Pindare,
Et une autre couronne en sa teste se met,
En razant ses cheveux au milieu du sommet...
La couronne il n'a plus, marque d'un grand Poëte,
Mais la couronne il a, marque de la grand beste.
La couronne il n'a plus, pour chanter doucement,
Mais la couronne il a pour braire horriblement[3]. »

Voilà le portrait du pauvre grand homme ; quelle attitude va-t-on lui donner dans les cérémonies ?

« Quand il se voit vestu d'une trainante chappe,
Qui rehaussee estoit, de l'un et l'autre bort,

1. Cfr. Bl. VII, 134, Pièce latine sur le même sujet, reproduite de la *Response... de Zamariel*, fol. 13.
2. Fol. 24.
3. Fol. 7.

Et de testes et d'os, despouilles de la mort...,
Il veult bien s'enfuir, mais il peut seulement,
Tout au long d'un autel, cheminer lentement.
Et voulant prendre un Luth, ainsi comm'autresfois,
Il trouve que ses bras sont estendus en croix :
Puis voulant essaier s'il luy seroit possible
Chanter comme autresfois, soudain sa voix horrible
Hurle un *Per omnia* au peuple qui est près,
Et la vouste de loin va abbayant après[1]. »

Contemplons-le enfin dans son presbytère :

« Voyla comment Ronsard souffre sa peine deuë,
Et qui à son orgueil justement est rendue,
Dont estant transmué en estrange animal,
Contempteur de vertu, ne prise que le mal.
Et sentant les effets de sa metamorphose,
A l'ombre d'un clocher il se veautre et repose,
Et tordant son museau, puis deça, puis dela,
Il ronge le meilleur du crossillon qu'il ha,
Guignant l'œil de travers, et grondant quand il pense
Qu'on luy veult arracher le plaisir de sa panse[2]. »

Toutes les dignités ecclésiastiques n'empêchent pas que Ronsard ne soit un pur païen :

« Athee est, qui mentant maintient la Papauté
De laquelle il se mocqūe et voit la fausseté.
Athee est, qui n'attend une seconde vie,
Athee est qui un bouc à Bacchus sacrifie[3]. »

1. Fol. 7, V°.
2. Ibid. Cfr. le *Temple de Ronsard* p. 82 sqq.
3. Fol. 4 V°. Il s'agit de la fête d'Arcueil où un bouc servit de risée aux membres de la Pléiade, durant un festin. On verra plus loin les explications exactes que fournit Ronsard à ce sujet. (*Response de Ronsard*, Bl. VII, 111.) En ce qui concerne cette joyeuse cérémonie, cfr. Bl, VI, 358 et 377, et Bl. Œuv. inéd. de Rons. p. 95.

Dans la troisième *Response*, le détracteur du poète revient sur cette fameuse fête d'Arcueil :

« Celuy cognoit, Ronsard, ta profane malice,
Qui sçait comme tu fis d'un Bouc le sacrifice [1]. »

C'était là pure calomnie, comme nous aurons occasion de le dire dans la *Response de Ronsard* [2]. Si la Pléiade travailla plus ou moins consciemment à ressusciter l'esprit païen, jamais il ne lui vint en pensée de faire revivre les cultes antiques. Les protestants frappaient donc beaucoup plus juste quand ils disaient :

« Tu as fait des escrits, à la mode payenne...
Or comme tu ensuis, en tes vers impudiques,
L'ordre et l'invention des Poëtes antiques,
Tu imites leurs mœurs, et devenant pourceau,
T'efforces d'Epicure augmenter le trouppeau [3]. »

Après avoir ainsi sali la réputation de Ronsard, il ne restait plus que de lui reprocher ses infirmités, en les attribuant à des causes inavouables :

« Tu es devenu sourd, sans espoir de remede
(Bien que d'un autre endroit ce mal'heur te procede) [4]. »

Pour terminer, l'écrivain huguenot proclame définitive la déchéance poétique de l'illustre Vendômois :

« La Prebstrise te gaste, et fait qu'en contre-change
Du myrte verdoyant (signal de ta louënge),
Ta dextre tient du sauge un asperges retors,

1. Fol. 18, V°.
2. Cfr. p. 87.
3. Fol. 19.
4. Ibid.

Dont tu vas arrousant les sepulchres des morts.
Ell' t'a fait avorter de cette Franciade,
Qui devoit obscurcir d'Homere l'Iliade[1]. »

Ronsard trouvait que le métier de poète épique ne nourrissait pas son homme, et il s'en était plaint, cette année même, 1563, à Catherine de Médicis[2]. Dans son *Epistre* en prose[3], il reviendra sur la même idée pour déclarer qu'il a laissé « Francus et les Troyens agitez des tempestes de la mer, attendant une meilleure occasion de faire leurs navires pour les conduire à nostre bord tant desiré. » Et il ajoute sans détour : « Car ce n'est moy qui se (*sic*) veux distiller le cerveau à la poursuite d'un si grand œuvre sans me voir autrement favorisé. »

On ne s'étonnera plus que la Franciade, si compromise dès l'origine, ait misérablement « avorté » dix ans plus tard, conformément à la prédiction de Chandieu.

Quoi qu'il en soit, l'exécution de Ronsard tout seul ne suffisait pas à satisfaire la haine concentrée dans le cœur de l'écrivain huguenot. Il comprenait dans la même réprobation tous les chefs du catholicisme, responsables selon lui de tous les désastres[4] :

« Mais sur tout, quand on voit que les maux survenus
A ce royaume-ci ne luy sont advenus
Que par ceux qui du Roy (par feinte reverence
Ne touchans à son nom), usurpent la puissance,
Et qui de vrais Tyrans le tiltre ont merité,
Faut-il pas qu'on le die à la Posterité ?...
Aussi ne doutez pas, Nerons, Julianistes,

1. Ibid.
2. Bl. III, 369 — VI, 246
3. Bl. VII, 138.
4. On a vu p. 53 sqq. que Ronsard faisait retomber sur les protestants les mêmes responsabilités.

Nepveus de Caligule et Domitianistes,
Que le Feu, l'Air, la Terre et l'humide sejour
Ensemble en jugement ne s'eslevent un jour[1]. »

Ici, l'invective fait place à la véritable éloquence, et ce passage n'est pas indigne de la plume de La Roche Chandieu.

Ses vers atteignent la dernière violence quand il s'agit du Triumvirant : « Maudit soit, dit-il,

.... le Triumvirat (ce conjuré Triangle
Dont nous avons osté tout fraischement un angle,
Rendant ceste figure imparfaite à jamais),
Ce grand monstre à trois chefs. . . . .[2]. »

On devine assez ce que signifie cette brutale expression[3] : le duc de Guise, chef du Triumvirat, venait d'être frappé par le traître Poltrot. De plus, Saint-André avait été tué et Montmorency fait prisonnier à la bataille de Dreux[4] :

« Sainct-André desormais ne pourra non plus nuire
Au repos du commun, ni maints autres guerriers,
Que Dieu en ceste guerre a deffaits les premiers[5]. »

Par suite, les protestants espéraient bien ressaisir le pouvoir et les faveurs qui leur avaient été ravis par les Triumvirs. Leurs héros n'étaient-ils pas d'innocentes victimes de la calomnie ? De Bèze était-il autre chose qu'un prédicateur pacifique ?

« Pourtant ce n'est de Besze (à qui Ronsard en veult)
Qui dresse nostre armee et les souldars esmeut...

1. Fol. 13, V°.
2. Fol. 16.
3. Bl. VII, 131.
4. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 71 et 72.
5. Fol. 23, V°.

Si bien que plusieurs fois ses remonstrances sainctes
Ont, d'une et d'autre part, les querelles estainctes...
Si tu as veu de Besze à cheval bien crotté,
Un reistre sur le dos, une espee au costé....,
Tu conclus qu'il preschoit une Evangile armee,
Un Christ empistollé tout noirci de fumee [1].
Mais pour certain, Ronsard, tu conclus sottement,
Eusses-tu en Sorbonne aprins cest argument [2]. »

Les huguenots se répandaient en protestations de patriotisme et de loyalisme.

Ils recommandaient à la Reine-Mère d'élever le jeune Roi loin de l'Eglise romaine : c'était la contre-partie de l'*Institution* de Ronsard, parue un an plus tôt :

« Puis il faut que le Roy sache bien discerner
Les mandemens que Dieu nous a voulu donner...
D'avec mille statuts que la Porque Romaine
A vomi çà et là, sur mainte nation
De l'Europe, rengee à sa devotion...
Il le faut esloigner de l'avare Prestrise,
Affublee du masque et vain titre d'Eglise [3]. »

C'est précisément pour arracher la Cour à cette tyrannie qu'a eu lieu la prise d'armes d'Amboise : (On voit que les protestants ne se lassent pas de revenir sur cette excuse) [4] :

« O heureux esquadron, qui au prix de son sang,
Au peril de la France a opposé son flanc...
Icy donc je t'appelle, immortelle Memoire,
A fin de peindre au vif, au tableau de ta gloire,
Tous ces premiers soldats, qui ont mis en clarté
Le dessein des Guizars, longuement projecté [5]. »

1. Bl. VII, 22. Cfr. ci-devant p. 63.
2. Fol. 16, V° et fol. 18.
3. Fol. 16.
4. Cfr. ci-devant p. 63 et 64.
5. Fol. 6, V°.

C'est pour le même motif que Louis de Bourbon a pris les armes [1] :

« Tels et pareils discours feront vivre l'histoire,
Qui du siecle present gardera la memoire.
Sur tout y reluiront les actes valeureus
De l'Alcide François Loys le genereus,
Qui contre Tyrannie et Papauté cruelle,
Gardant la Foy, le Roy, et le peuple fidelle...,
Vainqueur des ennemis et vainqueur de soy-mesme,
Merite entre les preus porter le diademe [2]. »

De cette cour corruptrice, contre laquelle Condé a dirigé ses armes, Dieu a retiré Antoine de Navarre, devenu faible et pusillanime à ce contact [3].

Au reste, n'est-ce pas Dieu en personne qui est à la tête des armées protestantes ?

« Pourtant que nous aurions noz bandes surnommees
Les bandes que conduit le grand Dieu des armees,
Ce ne seroit à tort .... [4]. »

La prise d'armes qu'avait organisée Condé en avril 1562 [5], à la suite de l'échauffourée de Vassy, ne laissait pas que d'embarrasser le parti protestant, quand il fallut plus tard fournir des explications pour calmer l'opinion publique ; cet embarras se trahit dans les passages qu'on vient de voir.

Les protestants, armés contre la patrie, cherchaient à convaincre les princes et les peuples de la justice de leur

1. Cfr. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 60, 61. — Ici, le poète protestant ne fait que résumer les motifs plus longuement exposés dans la *Declaration faicte par M. le Prince de Condé, pour monstrer les raisons qui l'ont contrainct d'entreprendre la défense de l'authorité du Roy.* 1562. Pièce en prose. (Bibl. Prot. Rec. R. 1790, in-4°, première Pièce.)
2. Fol. 12.
3. Fol. 23.
4 Fol. 15.
5. Lavisse, op. cit. p. 61.

cause. Mais le problème posé était particulièrement difficile à résoudre.

Jusqu'au XVIe siècle, la Royauté française et l'Eglise romaine avaient marché la main dans la main, malgré des querelles passagères ; or voilà que, pour la première fois, Catherine de Médicis avait paru se demander s'il ne valait pas mieux rompre définitivement cet accord séculaire, sans tenir compte des traditions établies ; dès lors, les deux partis en présence, Catholiques d'un côté, Protestants de l'autre, en étaient réduits à se disputer la possession de ce trône déjà ébranlé.

Après avoir essayé de tenir la balance égale entre les deux factions, Catherine avait dû céder aux Triumvirs, non sans engager Condé, par lettres expresses [1], à la délivrer de cette tyrannie. Condé, trop fidèle, s'était constitué le défenseur de la prétendue prisonnière ; mais, désavoué par celle-ci, qu'avait-il à répondre quand on l'accusait d'être un révolté ? Il soutenait que la Cour ne devait pas être soumise aux chefs catholiques ; ces derniers répliquaient qu'elle ne devait pas l'être davantage aux chefs protestants. Personne [2] ne songeait encore à affirmer qu'elle ne devait obéir ni aux uns ni aux autres.

Cette première mêlée se termina, comme on l'a déjà vu dans la pièce précédente [3], par le recours à l'étranger et par l'assassinat du duc de Guise.

Enthousiasmé par ces beaux exploits, Chandieu annonce, en empruntant les accents prophétiques de l'Apocalypse [4], le triomphe définitif du protestantisme :

« Lors adviendra le temps que la femme esperdue
Dont parmi les desers la voix est entendue,

1. Lavisse, ibid. p. 60.
2. Sauf quelques modérés comme Michel de l'Hôpital.
3. P. 63 et 64.
4. Apocalypse, Ch. XII, v. 1 et suiv.

Qui par le fier Dragon est poursuivie à mort,
Aura le cœur rempli d'un entier reconfort ;
Son pleur sera couvert d'une joye non vaine[1]. »

Cette joie aura pour cause l'anéantissement de la papauté ; et, si l'on veut bien tenir compte du nombre de pièces qui, à cette date, expriment la même conviction, il est impossible de voir, dans les vers qui suivent, une pure déclamation inspirée par la haine ; c'est plus qu'un vœu, c'est une espérance :

« Le Monstre, en ce temps-là, qui sa teste environne
(Comme s'il eust trois chefs) d'une triple coronne[2]
(Declarant qu'il est frere à Cerberus le chien,
Qui garde nuict et jour l'antre Plutonien)
Tombera de son throsne, et de toute la terre
Les gens et nations luy dresseront la guerre,
Afin qu'à l'avenir pour rehausser son chef,
Il n'aille seduisant le monde derechef.
Appreste lors, Ronsard, ta triste funeraille,
Et non seulement toy, mais toute la Prestraille[3]. »

Dans ces temps heureux, Genève aura supplanté Rome :

« Car Geneve a fait guerre à la Principauté
De ce Dieu terrien, chef de la Papauté,
Et l'a tant abbatu, que plus on ne le nomme
De l'Eglise le chef, qu'en Espaigne et à Rome[4]. »

Déjà se dessinait la scission religieuse entre les nations latines et celles du nord. Mais Chandieu se berçait d'illusions quand il croyait que l'hégémonie devait rester à ces dernières. En ce qui concernait la France, loin de revenir à la politique

1. Fol. 23, V°.
2. La tiare papale. Cfr. ci-après, p. 129 sqq.
3. Fol. 23, V°.
4. Ibid.

modérée du début, Catherine allait se montrer de plus en plus difficile à l'égard des hérétiques[1].

L'édit d'Amboise (19 Mars 1563), où Condé fit au parti adverse d'imprudentes concessions, allait faire subir au protestantisme une profonde transformation : en devenant une religion aristocratique, la Réforme perdait une bonne partie de sa force expansive.

D'autre part, dès avril 1563, Ronsard taillait sa plume pour répondre à tant d'insolences.

1. Lavisse, op. cit. VI, I, p. 73 sqq.

CHAPITRE III

DÉFENSE DE RONSARD

(1563)

Dans sa RESPONSE, Ronsard se dresse seul contre tous ses détracteurs.

I. — Quelques pièces volantes à l'imitation des procédés huguenots.

II. — Défense de Ronsard sur le terrain littéraire, moral et religieux. Mélanges de christianisme et de paganisme.

III. — Ronsard entreprend son apologie, non sans lancer de nouveaux traits sur ses adversaires. Détails sur sa vie ecclésiastique.

IV. — Il se rapproche de Condé devenu l'ami de la Reine-Mère.

I

Avant le mois de Juin[1] paraissait à Paris, chez G. Buon, ainsi qu'à Lyon et en Avignon, la *Response de Pierre de Ronsard aux injures et calomnies de je ne sçay quels*

1. En effet, la *Seconde Response de la Baronie*, contre-partie de la *Response de Ronsard*, fut commencée vers Juin (cfr. *Seconde Response de la Baronie*, fol. 2, V°).

predicantereaux et ministreaux de Geneve, sur son Discours et Continuation des miseres de ce temps.

Cette fois, la pièce de vers est précédée d'une *Epistre* en prose, qui renferme de précieux renseignements chronologiques. Ronsard nous dit :

« Cinq sepmaines aprés la mort de feu Monseigneur le Duc de Guyse [1], me furent envoyez de la part d'un mien amy trois petits livres [2], lesquels avoient esté secrettement composez deux ou trois mois auparavant le deceds dudit Seigneur [3], par quelque Ministreau de Geneve, ou sectaire de semblable humeur, et depuis.... imprimez à Orleans contre moy, ausquels comme par contrainte j'ay respondu en ce present livre [4]. »

Et Ronsard, s'adressant toujours à un seul adversaire qu'il affecte de ne pas connaître [5], ajoute :

« Donc, quiconque sois, Predicant ou autre, qui m'as voulu mal-heureusement calomnier, je te supplie de prendre en gré ceste response, t'assurant que si j'avois meilleure cognoissance de toy, tu n'en serois quitte à si bon marché, et au lieu de quinze ou seize cens vers que je t'envoye pour reschaufer ta colere, je ferois de ta vie une Iliade entiere [6]. »

Voyons si cette défense de Ronsard répond à ses retentissantes promesses.

Pour ne rien laisser sans réplique, il entoure lui aussi son discours de pièces hors-texte qui servent de ripostes aux insultes analogues que lui avait lancées Chandieu. A son tour, il traite son adversaire en malade :

1. 18 février 1563 ; cinq semaines plus tard nous reportent en avril. (Cfr. p. 65.)
2. Ceux que nous avons attribués à Chandieu.
3. Ceci concorde avec la date signalée à la fin des 3 *Responses* : « Fini le 24 Février 1562. (1563 nouv. style.) Cfr. Laumonier, Rev. univ. Février 1903, p. 157.
4. Bl. VII, 84.
5. Bien que l'allusion qu'il fait plus loin (Bl. VII, 99) à son nom soit assez transparente ; il est possible qu'il connût son nom sans savoir les détails de sa vie ; Chandieu fut pasteur de l'Eglise réformée de Paris (Bernus, op. cit.)
6. Bl. VII, 85.

Des divers effects de quatre humeurs qui sont en frere Zamariel, Predicant et Ministre de Geneve :

« Ton erreur, ta fureur, ton orgueil et ton fard...
Te rend confus, felon, arrogant et cafard [1]. »

Plus loin, il envoie à ce pauvre infirme et à ses congénères une ordonnance burlesque, moitié française moitié latine :

Aux bons et fideles Medecins Predicans, sur la prise des trois pillules qu'ils m'ont envoyées [2] Il leur prescrit, « à toutes les nouvelles lunes..., une bonne et forte purgation » et ensuite une saignée en règle par « la veine moyenne senestre... pour evaporer l'humeur noir et melancolique qui leur gaste le cerveau. » C'est du Molière avant la lettre.

Dans sa *Response,* Ronsard revient sur ce traitement :

« Faites venir quelque homme expert en medecine,
Pour l'abreuver du just d'une forte racine.
Si son mal doit guarir, l'hellebore sans plus
Guarira son cerveau lunatique et perclus [3]. »

II

Ce n'étaient là que des puérilités. Dès le début de la *Response,* le poète change de ton et il le prend de très haut avec son antagoniste :

« Miserable mocqueur qui n'avois point de voix,
Muet comme un poisson il n'y pas deux mois,

1. Bl. VII, 87.
2. Bl. VII, 133.
3. Bl. VII, 101, 102. — On se souvient aussi que la poésie de Ronsard avait été injurieusement comparée au coassement des grenouilles. Il répond à cette inconvenance par une pièce de vers latins. (Bl. VII, 134.)

Et maintenant enflé par la mort d'un seul homme [1],
Tu mesdis de mon nom que la France renomme.... ;
Ton cœur, bien qu'arrogant, de peur devoit faillir
Au bruit de mon renom, me venant assaillir,
Laborieux athlete et poudreux d'exercice,
Qui ne tremble jamais pour un petit novice [2]. »

Le grand poète avait été particulièrement sensible à la calomnieuse proclamation de sa déchéance littéraire. Bien qu'il semblât faire fi de la gloire [3], il tenait à protester avec la dernière véhémence contre cette atteinte à sa réputation d'écrivain :

« Tu dis qu'auparavant j'estois fort renommé,
Et qu'ores je ne suis de personne estimé.
Penses-tu que ta secte embrasse tout le monde ?
Penses-tu que le ciel, l'air, et la terre et l'onde
Se faschent contre moy pour te voir en courrous [4] ? »

Ronsard repoussait cette perfidie avec d'autant plus d'indignation qu'il ne voyait dans ses ennemis que de vulgaires disciples, quand ce n'étaient pas des plagiaires [5].

1. L'édition de 1578 a modifié ainsi ce passage :

« Quoy ? tu jappes, mastin, à fin de m'effroyer,
Qui n'osois ny gronder, ny mordre, n'abboyer,
Sans parole, sans voix, sans poumons, sans haleine,
Quand ce grand Duc vivoit, ce laurier de Lorraine,
Qu'en violant le droict et divin et humain,
Tu as assassiné d'une traistresse main. » (Bl. VII, 95.)

2. Bl. VII, 95. — Mêmes dispositions dans l'*Epistre* : « Mais à la vérité, je voudrois que pour esprouver mes forces, tu m'eusses presenté un plus rude champion. Car j'ay le courage tel, que j'ayme presque mieux quitter les armes que combattre contre un moindre, dont la victoire ne me sçauroit apporter ny plaisir ny honneur. » (Bl. VII, 86.)

3. Bl. VII, 125. — Ceci est conforme au témoignage de Scevole de Sainte-Marthe, rapporté par Garnier : « Le renom de l'autheur fut tel..., que les passants le monstroient au doigt par la rue avec admiration. » (Bl. VII, 96.)

4. Bl. VII, 125.

5. Bl. VII, 96.

Ses accents atteignent la plus haute éloquence quand il se proclame chef d'école, à la tête du mouvement littéraire de la Renaissance :

« Tu ne le peux nier ; car de ma plenitude
Vous estes tous remplis, je suis seul vostre estude,
Vous estes tous issus de ma Muse et de moy ;
Vous estes mes sujects, je suis seul vostre roy...
C'est pourquoi sur le front la couronne je porte[1]. »

Jamais un maître méconnu ne se redressa plus fièrement devant ses disciples révoltés. Il s'excuse aux Muses d'avoir livré le don précieux de la Poésie à des fils ingrats et dégénérés :

« Filles de Jupiter, je vous requiers pardon.
Helas, je ne pensois que vostre gentil don
Se deust faire l'appast de la bouche heretique,
Pour servir de chansons aux valets de boutique.
Apporté seulement en France je l'avois
Pour donner passe-temps aux Princes et aux Rois[2]. »

Aussi bien, des hauteurs où il plane, le glorieux poète hésite-t-il à entreprendre une discussion avec son obscur calomniateur :

« Or je te laisse en paix ; car je ne veux descendre
En propos contre toy, ny moins les armes prendre.
Tu es faible pour moy..............[3]. »

Ici, l'on songe malgré soi à cette apostrophe d'un autre grand orateur en vers :

1. Bl. VII, 128.
2. Bl. VII, 127.
3. Bl. VII, 96.

« A vaincre sans péril on triomphe sans gloire [1]. »

Ronsard ne consentait pas à se mesurer à d'autres qu'à Calvin ou de Bèze [2], les seuls qui fussent dignes de lui. Mais cette satisfaction ne devait pas lui être accordée. Les deux Pontifes de la Réforme étaient alors tout entiers à l'établissement de leur église et avaient peu de loisirs pour entreprendre cette joute poétique.

Pourquoi faut-il que d'Aubigné soit né dix ou douze ans trop tard ? On sait qu'à l'âge de huit ans [3], contemplant avec son père les têtes de ses coreligionnaires exécutés après la Conjuration d'Amboise, il avait, autre Annibal, juré une haine implacable au Catholicisme [4]. C'était précisément la date où Ronsard commençait ses *Discours*. Mettons à la place du jeune d'Aubigné, guerrier en herbe, le rude batailleur qu'il fut par la suite : lui qui devait argumenter plus d'une fois en public contre les théologiens orthodoxes [5] n'eût pas manqué, semble-t-il, de prendre la plume et d'accepter le défi que Ronsard lançait aux chefs de son Eglise. Plus tard, en lisant ces pages provocatrices (car il les lut certainement), il dut frémir d'indignation, malgré l'admiration et le respect que lui inspirait son maître en poésie. Ce n'est pas là une vaine conjecture, une hypothèse ingénieuse : le blessé de Casteljaloux qui écrivit les *Tragiques* se souvenait des *Discours* de Ronsard non moins que de la S. Barthélemy ; il n'y a qu'à rapprocher les deux œuvres pour s'en rendre compte.

En 1563, à défaut d'antagonistes dignes de lui, le poète vendômois en était réduit à présenter à ses lecteurs une sommaire apologie de sa personne.

1. Corneille, Cid, A. II, Sc. II.
2. Bl. VII, 97.
3. D'Aubigné était né en 1552 (et non en 1550 ou 1551 comme l'ont cru plusieurs biographes). Cfr. L. Lalanne, Mémoires de d'Aubigné, Paris, Charpentier, 1866, p. 3.
4. L. Lalanne, ibid. p. 5.
5. Réaume, A. d'Aubigné, p. 183 sqq.

Chandieu l'accusait d'avoir des infirmités précoces et méritées ; Ronsard se contentait de lui retourner l'argument :

« Tu m'accuses, cafard, d'avoir eu la v... !
Un chaste predicant de fait et de parolle
Ne devroit jamais dire un propos si vilain.
Mais que sort-il du sac ? cela dont il est plein [1]. »

Et plus loin, reprenant l'offensive, il recommandait aux grands du royaume de se défier des ministres paillards et larrons :

« Cependant vous, Seigneurs, qui leur donnez entrée
En vos maisons, trompez de leur bouche sucrée...,
Gardez-bien vos enfans, vos bourses et vos femmes,
J'ay veu de tels gallans sortir de grands diffames [2]. »

Quant à lui, il se défendait d'avoir jamais compromis sa santé ou d'avoir vieilli avant l'âge :

« Tu dis que je suis vieil ? Encore n'ai-je atteint
Trente et sept ans passez, et mon corps ne se plaint
D'ans ny de maladie...................... [3]. »

Malheureusement ce témoignage ne concorde pas assez avec certains autres plus compromettants ; Colletet, dans sa *Vie de Ronsard*, nous dit : « Ses longues et laborieuses veilles, jointes aux infirmités et aux maladies qu'il avoit contractées en sa jeunesse, dont il n'avoit, dict-il en quelque endroit, que trop

1. Bl. VII, 104.
2. Bl. VII, 125.
3. Bl. VII, 105. La question de l'âge précis de Ronsard est demeurée jusqu'ici insoluble, en raison des renseignements contradictoires fournis par lui ou ses biographes sur la vraie date de sa naissance. Cfr. Vie de Ronsard par Colletet, reproduite par Blanch. Œuv. inéd. p. 18. — Sainte-Beuve, Notice sur Ronsard, au début des Œuvres choisies, p. XIII.

gaspillé la fleur, l'affaiblirent de telle sorte... qu'il s'estonnoyt luy-mesme de se voir si changé [1]. »

A cet égard, le poète laissait échapper, même dans cette *Response*, des aveux imprudents :

« A vingt ans je choisis une belle maistresse... [2] »
« Je ne loge chez moy trop de severité.
J'ayme à faire l'amour, j'ayme à parler aux femmes,
A mettre par escrits mes amoureuses flammes [3]. »

La naïveté de cette confession montre une fois de plus que les humanistes du XVIe siècle avaient la singulière prétention de concilier l'orthodoxie doctrinale avec le paganisme de leur vie ; ils ne comprenaient rien à la morale chrétienne :

«La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère [4] ? »

Le poète vendômois, lui, ne croyait pas déchoir en avouant qu'il y avait place dans son cœur pour l'amour profane et en même temps pour l'amour divin ; aussi ne songeait-il pas à se plaindre des reproches que lui adressaient sur ce point les austères disciples de Calvin. Il était mieux fondé du reste à réserver son indignation pour l'insolence avec laquelle on tournait en dérision la surdité qui le tenait éloigné de la Cour :

« Tu dis qu'une sourdesse a mon aureille close... ?
Nouvel evangeliste, insensé, plein d'outrage,
Vray enfant de Satan, dy-moy en quel passage
Tu trouves qu'un chrestien (s'il n'est bien enragé)
Se doive comme toy moquer d'un affligé ?...
Quoy ? est-ce le profit et le fruit que tu fais,
En preschant l'Evangile où tu ne creuz jamais ?...

1. Blanch. Œuv. inéd, de Rons. p. 50.
2. Bl. VII, 127.
3. Bl. VII, 113.
4. Racine, Athalie, A. I. Sc. I. — Nous avons vu déjà le mélange de christianisme et de paganisme, même dans l'exposition du dogme.

Les lyons Africains, les tygres d'Hyrcanie
Ne couvent dans le cœur si grande felonnie.
Appren icy de moy que Dieu te punira,
Et comme tu te ris, de toy il se rira[1]. »

Chandieu, tout en chargeant Ronsard de ces diverses tares physiques ou morales, l'avait de plus accusé d'être devenu prêtre par avarice, tout en restant fidèle au culte païen : et il lui reprochait, comme on l'a vu, la fameuse immolation d'un bouc à la fête d'Arcueil. Nous savons à quoi nous en tenir sur le sacerdoce du poète[2] ; quant à l'accusation d'avarice, on n'ignore pas qu'il fut comme tant d'autres un éternel quémandeur ; même dans cette *Response*, il se plaignait d'être mal récompensé de ses travaux :

« Non, non, mon revenu de partir ne m'empesche :
Il n'est pas opulent, ny gras, ny excessif ;
Mon or n'est monnoyé, ny fondu, ny massif.
Je vy en vray poëte, et la faveur royale
Ne se monstra jamais envers moy liberale[3]. »

Il était plus facile à Ronsard de répondre à l'accusation qui faisait de lui un prêtre des divinités antiques[4] :

« Tu dis, en vomissant dessur moy ta malice,
Que j'ay fait d'un grand bouc à Bacchus sacrifice ?
Tu mens impudemment : cinquante gens de bien
Qui estoient au banquet diront qu'il n'en est rien[5]. »

Et Ronsard se met à nous faire la narration circonstanciée

1. Bl. VII, 102. — Il entreprend ensuite une apologie de la surdité, comme l'avait fait déjà du Bellay (Chamard, Thèse sur du Bellay, p. 403).
2. Bl. VII, 98, 99, 100.
3. Les passages analogues abondent dans son œuvre : Bl. II, 139. — V, 213, 273. — VI, 160, 233, 251, 265, 280, 287.
4. Cfr. p. 71.
5. Bl. VII, 110.

de cette réjouissance de jeunes poètes en veine de gamineries :

« Jodelle ayant gaigné par une voix hardie
L'honneur que l'homme grec donne à la tragedie...,
La Brigade qui lors au ciel levoit la teste,
(Quand le temps permettoit une licence honneste),
Honorant son esprit gaillard et bien appris,
Luy fit present d'un bouc, des tragiques le prix [1]. »

Ce récit n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la littérature, puisqu'il accrédite, sur les origines de la tragédie, l'erreur que vulgarisera Boileau [2]. On sait aujourd'hui que le bouc n'était pas la récompense du vainqueur des concours tragiques ; dans les fêtes dionysiaques, d'où sortit la tragédie, « des chœurs d'hommes vêtus de peaux de chèvres, et qui s'appelaient eux-mêmes les *boucs*, représentaient les satyres, compagnons turbulents de Bacchus [3]. »

III

On a pu voir jusqu'ici que Ronsard avait à cœur de ne laisser sans réplique aucune des accusations lancées contre lui par Chandieu ; mais il va plus loin. Non content d'avoir présenté à ses lecteurs une défense point par point, il entreprend de faire son apologie en révélant au grand jour l'emploi de son temps. Si nous l'en croyons, ses journées sont partagées entre l'étude, la prière et les distractions mondaines ou champêtres :

1. Bl. VII, 111.
2. Art. poét. Ch. III, v. 66.
3. Croiset, Man. d'Hist. Litt. Gr. p. 238.

« M'eveillant au matin, devant que faire rien,
J'invoque l'Eternel, le pere de tout bien...
Après je sors du lict, et quand je suis vestu
Je me range à l'estude et aprens la vertu [1]. »

A ce propos, il nous donne les plus intéressants détails sur sa vie de bénéficier ; le curé d'Evaillé, chanoine de S. Julien du Mans et aumônier du roi sait remplir toutes ses fonctions cléricales :

« Mais quand je suis aux lieux où il faut faire voir
D'un cœur devotieux l'office et le devoir,
Lors je suis de l'Eglise une colonne ferme...
Je ne perds un moment des prieres divines ;
Dés la poincte du jour je m'en vais à matines...
Le devoir du service en rien ne m'abandonne,
Je suis à prime, à sexte, et à tierce, et à nonne ;
J'oy dire la grand'messe, et avecques l'encent...
J'honore mon Prelat. . . . .
Nous chantons au Seigneur louanges et cantiques,
Et prions Dieu pour vous qui estes heretiques [2]. »

Après des déclarations aussi nettes sur son compte, le poète pouvait se redresser fièrement en face de ses ennemis pour leur reprocher encore une fois leurs méfaits :

« Si tous les predicans eussent vescu ainsi,
Le peuple ne fust pas (comme il est) en souci ;
Les villes de leurs biens ne seroient despouillées,
Les chasteaux renversez, les eglises pillées... [3]

Voilà pourquoi Ronsard en veut spécialement au prédicant de Bèze [4].

1. Bl. VII, 112.
2. Bl. VII, 114.
3. Bl. VII, 115.
4. Bl. VII, 119.

Ces prédicateurs de nouveautés continuent, d'après lui, à être les boutefeux de la rébellion. Il sent le besoin de revenir encore, en termes indignés, sur la violation des tombes royales. Que dirait Louis XI, s'il lui était donné de voir

« Sa devote maison, destruite et saccagée[1]. »

Ces ruines que le poète avait constamment sous les yeux quand il était dans le Vendômois, sa petite patrie, le laissaient inconsolable. Heureusement, la Reine-Mère était intervenue pour mettre un terme à toutes ces abominations :

« Ainsi la France, helas ! de tout malheur comblée,
Par tes opinions erroit toute troublée....
Mais la paix que la Royne heureusement a faicte
L'a remise en vigueur ....[2]. »

Il s'agit encore de l'édit de pacification d'Amboise (19 mars 1563). Toutefois, ajoute le poète, la régente a appris à ses dépens jusqu'où allait le mauvais vouloir de la secte :

« Ceste Royne qui vit, de nostre Prince mere,
A souffert plus que moy, quand, aux premiers estas,
Jaloux de sa grandeur, tu ne la voulois pas[3]. »

N'en a-t-il pas été ainsi pour les princes protestants eux-mêmes, victimes de leur propre parti ? Le prince défunt, Antoine de Bourbon, fut tourné en dérision par les siens[4], et plus récemment, Condé n'a pu échapper à leurs violentes critiques :

« Mesmes j'entens desja que ta malice pince
De brocars espineux ce magnanime Prince,

1. Bl. VII, 122.
2. Bl. VII, 107.
3. Bl. VII, 131. Il fait allusion aux Etats généraux d'Orléans, 1560. Cfr. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 31 sqq.
4. Bl. VII, 131.

Ce seigneur de Condé, et le blasmes dequoy
Il ne se monstre tigre à ceux de nostre loy.
Je suis doncqües heureux de souffrir tels outrages,
Ayant pour compagnons de si grands personnages [1]. »

IV

Cette *Response,* dans son ensemble, nous montre la volonté bien arrêtée qu'avait Ronsard de se réconcilier complètement avec Condé, du reste assez maltraité dans la *Remonstrance,* encore que le poète y eût mis les formes [2].

Ce revirement était déjà nettement indiqué dans l'*Epistre* qui sert de préface à la *Response* : « Predicant mon amy, disait l'auteur, je te conseille de laisser desormais en repos tels Seigneurs, dont les grandeurs, intentions et entreprises ne dependent de la querelle de mes escrits ny des tiens, sans provoquer davantage leur courroux contre moy, qui leur suis, plus que tu n'es, tres-humble et tres-obeissant serviteur [3]. »

Cette attitude s'explique aisément. Comme on l'a vu [4], Condé avait négocié avec la Reine-Mère les clauses de l'Edit d'Amboise, et on sait que Coligny, mécontent de ses concessions, lui reprochait d'avoir fait « sa part à Dieu », tandis que Calvin le traitait en renégat et l'accusait d'avoir « trahi Dieu en sa vanité [5]. »

Ronsard avait donc raison de dire :

« Il ne se monstre tigre à ceux de nostre loy [6], »

1. Bl. VII, 131.
2. Laumonier, Rev. univ. Févr. 1903, p. 150. Cfr. ci-devant p. 54 sqq.
3. Bl. VII, 86.
4. P. 78.
5. Lavisse, op. cit. p. 74.
6. Bl. VII, 131. Cfr. Laumonier, Rev. univ. Févr. 1903, p. 157 ; et Rev. d'Hist. litt. Juillet 1902.

et, en bon courtisan, il sentait le moment venu de rentrer dans ses bonnes grâces ; un bon moyen était de le détacher de ses frères huguenots, en insistant sur leur attitude boudeuse. Le Prince, trop sensible à ces appels du camp ennemi, allait bientôt se trouver aux fêtes de la Cour, oubliant sa femme mourante pour courtiser les « nymphes » dont s'entourait à dessein l'habile Catherine de Médecis ; elle recourait volontiers à ce moyen pour réduire ses adversaires les plus récalcitrants : le bataillon de ses filles d'honneur lui assura à maintes reprises plus de conquêtes que les armées du roi son fils [1]. C'étaient les leçons qu'elle avait apprises dans la lecture assidue de Machiavel.

Le poète vendômois suivait avec attention les moindres fluctuations de cette incohérente politique ; est-il nécessaire de faire remarquer que nous voudrions aujourd'hui trouver en Ronsard un homme plus fidèle à ses principes, moins flottant entre les courants divers d'opinions ? Quand on pose en grand-pontife d'un royaume, en conseiller des princes et de la nation, en oracle indiscuté, il faudrait être attaché un peu moins à ses amis ou protecteurs et beaucoup plus à la vérité et à la justice. Mais le zèle du grand écrivain était trop lié aux affaires de la Cour pour être persévérant. Nous le verrons encore une fois changer de sentiments à l'endroit du prince de Condé, quand les événements auront pris une autre tournure.

Au fond, Catherine de Médicis était la première responsable de toutes ces indécisions dans son entourage ; sa diplomatie manqua véritablement d'esprit de suite et tout le royaume s'en ressentit.

Même en faisant une large part aux défauts que nous venons de signaler, la *Response* est une pièce magistrale dans l'œuvre de Ronsard, et Colletet nous apprend qu'elle valut à

1. Cfr. Lestoile, passim. — Lavisse, op. cit. p. 88. — Baudrillart, op. cit. p. 159.

son auteur des éloges mérités : « Et certes, dit-il, c'est de ceste même fameuse response dont parle en ces termes un célèbre orateur latin de son temps, Georges Critonius[1] : Dicam liberè : una illa Ronsardi apologia contrà transfugam hœreticum plus infamiæ hostibus, plus laudis et ornamenti nostris attribuit, plures vacillantes in fide confirmavit et stabilivit, quàm multorum Theologorum e superiore loco habitæ conciones[2]. »

Si ces résultats sont bien authentiques, Ronsard, dignitaire de l'Eglise romaine, s'acquittait par la plume des devoirs qu'il remplissait si peu par la parole et l'exemple. Grâce à lui, l'Humanisme était mis au service de la cause religieuse.

Mais il ne faut pas croire que ses adversaires fussent réduits au silence, et l'on ne doit pas prendre à la lettre les témoignages complaisants de Colletet[3] ou du Cardinal du Perron : « (Les protestants), dit ce dernier, demeurerent confus et esmerveillez, et n'eurent plus ny voix ny plume pour repliquer[4]. »

1. Georges Critton. *Georgii Crittonii laudatio* funebris, habita in exequiis Petri Ronsardi... 1586. In-4° Bibl. nat. Ln 27 17841.
2. Blanch. Œuvr. inéd. de Rons. p. 47.
3. Ibid. p. 46.
4. Bl. VIII, 190, Orais. fun. de Rons.

CHAPITRE IV

NOUVELLES RÉPLIQUES DES RÉFORMÉS

(1563)

I. — **Quelques titres de pièces perdues aujourd'hui. — Extraits de la RÉPLIQUE de Lescaldin.**

II. — **Le TEMPLE et la SECONDE RESPONSE de la BARONIE : les dates, les auteurs ; Grévin et Florent Chrétien.**

III. — **Courte étude sur le TEMPLE. Injures licencieuses à l'adresse de Ronsard.**

IV. — **SECONDE RESPONSE DE LA BARONIE. La cause de Ronsard se confond avec celle de Rome ; Florent Chrétien fait appel à un nouveau Poltrot de Méré pour exécuter le pape et ses satellites.**

I

De cette époque datent plusieurs pièces anonymes aujourd'hui perdues ou tout au moins introuvables, émanées des presses protestantes. Nous avons d'abord la

Deffense aux injures et calomnies contenues en la Response

de M. P. Ronsard contre les ministres (*qu'il appelle Predicans*) *de l'Eglise de Geneve*. Le supplément de Brunet[1] date cette pièce de 1564. Mais Draudius[2] mentionne une édition antérieure, parue à Lyon en 1563, avec le *Temple* et les *Palinodies*. Ce morceau ne se trouve dans aucune des bibliothèques publiques ou privées où nous avons été admis.

Il en est de même pour le suivant : *Remonstrance sur la diversité des poestes de nostre temps dont les uns s'adonnent à la verité, les autres à vanité*. 1563. Brunet[3] classe ce morceau parmi ceux qui font partie de la polémique qui nous occupe, sans donner d'autre renseignement.

Il faut encore placer ici un factum qui n'a d'autre mérite que sa rareté[4] :

Replique sur la Response faite par Messire Pierre Ronsard, jadis poete et maintenant prestre, à ce qui luy avoit esté respondu sur les Calomnies de ses Discours touchant les Miseres de ce temps, par D. M. Lescaldin, 1563.

D'après Brunet[5], le pseudonyme Lescaldin dissimulerait le poète Louis des Masures[6]. M. Perdrizet[7] croit découvrir dans ce morceau les traces de plusieurs auteurs. La critique externe a si souvent fait justice de pareilles conjectures qu'il semble bien difficile de se prononcer, en l'absence de preuves plus catégoriques.

Ce qui est certain, c'est que cette prétendue poésie est inférieure, quant au fond et quant à la forme, à tout ce que nous avons rencontré jusqu'ici.

Lescaldin, mettant en manchettes, à chaque page, les affirmations de Ronsard, prétend les réfuter une à une ;

1. Au mot *Ronsard*.
2. Bibliotheca classica, T. II, p. 162.
3. Supplém., au mot *Ronsard*.
4. Le seul exemplaire que nous connaissions est à la Biblioth. Rothschild, n° 677. Le Bulletin de l'Hist. du Prot. fr. en donne une analyse avec extraits (Tome 38, année 1889, p. 130 sqq. L'article est de Ch. Read).
5. Supplém., au mot *Ronsard*.
6. Ce poète était devenu protestant, après avoir été l'ami de Ronsard.
7. Rons. et la Réf. p. 32 et 33.

malheureusement, il n'y répond que par une série d'insultes qui, pour la plupart, ne peuvent être transcrites sans choquer la décence la plus élémentaire. Dans ces 54 pages d'alexandrins, les apostrophes les plus triviales alternent avec les méchants jeux de mots.

L'auteur s'excuse d'abord de perdre son temps à pareille futilité : ce passage suffira à donner une idée du livre :

« Mais peu d'heures j'employe, et gueres ne me greve
D'essayer le guairir, ou faire tant qu'il creve !...
Ronsard et ses ronsins je laisse ronsarder.
Qu'avec ses ronsardeaux il ronsarde et ronsine....
Oui, Ronsard, soit qu'il crache, ou tousse, ou bave, ou mouche,
Ne rend plus que venin du nez et de la bouche[1]. »

La pièce prend fin sur un envoi pharmaceutique qui continue la série déjà longue dont nous avons donné quelques échantillons. Faudrait - il en conclure, comme le veut M. Perdrizet[1], que Jacques Grévin est un des auteurs de la pièce entière ? A ce compte, le même raisonnement pourrait s'appliquer à d'autres morceaux qui, cependant, ne sont pas de lui ; on peut accorder tout au plus que Grévin a fourni chaque fois aux écrivains, ses coreligionnaires, les formules des médicaments destinés au pauvre Ronsard ; sa profession de médecin le désignait pour jouer ce rôle[3].

II

Le *Temple* et la *Seconde Response de la Baronie* nous ramènent à une poésie un peu moins dégradée. Essayons

1. Bull. Hist. Prot., T. 38, p. 134.
2. Op. cit. p. 32 et 33.
3. Grévin, comme des Masures, était passé du côté des Réformés. Cfr. Pinvert, Thèse sur Grévin, p. 320 sqq.

d'abord d'en fixer les dates, tâche plus facile que pour les morceaux ci-dessus.

La *Seconde Response de la Baronie* fut achevée le 8 Septembre 1563 [1] ; or l'auteur nous dit qu'elle était commencée depuis deux ou trois mois [2], ce qui nous reporte aux environs de juillet. D'autre part, le *Temple*, imprimé avec la *Seconde Response* chez Eloy Gibier, à Orléans [3], avait eu une édition antérieure parue à Genève [4] ; et comme ce pamphlet est une réplique à la *Response de Ronsard,* selon que l'indique le texte même [5], il faut en conclure que le *Temple* fut composé et publié entre avril 1563 (date de composition, sinon de publication de la *Response de Ronsard*), et septembre de la même année (date de l'achèvement de la *Seconde Response de la Baronie*), c'est-à-dire aux environs du mois de mai.

Les critiques contemporains, sur la foi de Lenient, sont tombés dans de singulières méprises au sujet de cette *Seconde Response*, dont les extraits mal collationnés ont été attribués par eux à une *Premiere Response de la Baronie,* aujourd'hui perdue [6]. Tout ce que l'on sait de la *Premiere Response* est dû

1. Seconde Response... fol. 1. V°.
2. Ibid.
3. Rochambeau, Famille de Ronsart, p. 136.
4. Bl. VII, 87.
5. Ronsard avait dit : (Bl. VII, 128)

> « Tu ne le peux nier ; car de ma plenitude
> Vous estes tous remplis...................... »

L'auteur du *Temple* répond : (Bl. VII, 88)

> « Je suis marry aussi que tout seul à la France
> Tu t'es vanté d'avoir des Muses cognoissance. »

Il est à remarquer que cette prétention de Ronsard ne se trouve pas ailleurs que dans sa *Response* ; il en résulte que le *Temple* fut composé et publié après celle-ci, contrairement à ce que croyait Blanchemain (VII, 87), erreur reproduite par Pinvert dans sa thèse sur Grévin (p. 330).

6. Voici la curieuse explication de ces erreurs : Lenient (Satire en France, T. I, p. 247, 248), avait écrit : « Dès l'an 1563, Florent Chrestien imprimait à Orléans, sous le pseudonyme de La Baronnie, une première *Réponse à messire Pierre de Ronsard* ». Et Lenient citait là-dessus plusieurs extraits de ce pamphlet, d'après le Mss. de Colletet, brûlé en 1871 avec la Bibliothèque du Louvre. Mais il se trouve que ces citations appartiennent

à Rochambeau qui cite exactement le texte de Colletet : « L'an 1563 (Florent Chrestien) fit imprimer à Orléans, in-4°, sous un nom supposé, des invectives contre Ronsard qu'il intitula : *Response premiere et seconde de F. de la Baronie à messire Pierre de Ronsard, prestre-gentilhomme vendomois, evesque futur*[1]. »

Quels étaient les véritables auteurs du *Temple* et de la *Seconde Response* ? Pour cette dernière pièce, le doute n'est pas possible. Tous les critiques sont d'accord, et à bon droit, pour voir, sous le pseudonyme *la Baronie*, Florent Chrétien, le précepteur du futur Henri IV[2]. Nous avons à cet égard le témoignage même de Colletet, cité ci-dessus ; le même biographe identifie ailleurs la Baronie et Florent Chrétien[3]. Enfin, une édition de la *Seconde Response* nous donne la raison de ce pseudonyme ; on y lit, en manchette du titre, la note manuscrite suivante, d'une main du XVIe siècle : « Florent Chrestien, seigneur de la Baronnie, (domaine) qui appartient encore aujourd'huy à M. Chrestien, son fils, comme il ma (sic) conté[4]. »

Nous sommes loin d'avoir des témoignages aussi probants en ce qui concerne le *Temple*. L'auteur déclare, au cours du morceau, qu'il n'est pas ministre :

à la *Seconde Response de la Baronie*, comme nous avons pu nous en rendre compte, possédant le texte complet de celle-ci. En réalité, Lenient ne connaissait qu'une seule *Response de la Baronie*, la seconde ; les mots « première *Réponse* » employés par lui (p. 247) sont opposés aux mots : « Une nouvelle réponse parut aussitôt sous le titre d'*Apologie*. » (P. 248.) M. Pinvert, prenant texte de ce passage sans tenir compte des lettres italiques, nous dit : (Thèse, p. 327.) : « Il y eut une première *Response*, aujourd'hui perdue, de la Baronie, *A messire Pierre de Ronsard*... De cette première *Response*, mentions et extraits se trouvaient dans la notice manuscrite, également perdue, de Colletet, et M. Lenient en avait pris connaissance. M. Perdrizet (p. 28) a reproduit purement et simplement cette interprétation.

1. Rochambeau, Fam. de Ronsart, p. 224.

2. Bl. VIII, 62.

3. Blanch. Œuv. inéd. de Rons. p. 87 : « ... tesmoin ce que dict Florent Chrestien de La Baronie. » Même témoignage de Colletet : Rochambeau, op. cit. p. 215.

4. Bibl. nat. Recueil in-8°, Rés. Ye 1908 à 1914, sixième Pièce, fol. 1.

« D'aucun troupeau sur moy la charge n'est commise ;
Je suis tant seulement le moindre de l'Eglise,
Et membre toutesfois ....[1]. »

Rochambeau parle ainsi du *Temple*, d'après le P. Garasse : « Le Temple de Ronsard (édité avec la *Seconde Response*), est sorti des presses d'Eloy Gibier, imprimeur calviniste d'Orléans ; cette brochure... est attribuée à Jacques Grévin[2]. »

C'était l'opinion de Colletet : « Grévin, dit-il, écrivit contre son maître de violentes diatribes. On lui attribue *Le Temple de Ronsard*[3]. » Colletet est plus catégorique dans un autre passage : « Jacques Grevin, dont j'ay faict aussy la vie, estoit du nombre de ceux qui avoyent aydé à bastir le Temple de Calomnie contre Ronsard[4]. »

Florent Chrétien collabora-t-il à ce pamphlet, comme le croient Lenient[5] et Ch Read[6] ? Nous n'avons à cet égard qu'un texte très vague de Colletet[7]. Néanmoins, la présence invariable du *Temple* à la suite des diverses éditions de la *Seconde Response* donnerait à supposer que Flor. Chrestien n'y fut pas étranger.

En résumé, Grévin est sûrement parmi les auteurs[8] de cette fameuse diatribe. Il est temps d'en voir le contenu[9].

1. Bl. VII, 89.
2. Rochambeau, op. cit. p. 135 et 136. — P. Garasse, *Doctrine curieuse des beaux esprits*, Paris 1623, p. 126 et 1.022.
3. Rochambeau, ibid. p. 227.
4. Blanch. Œuv. inéd. de Rons. p. 80.
5. Sat. en Fr. T. I, p. 247.
6. Bullet. Hist. Prot. fr. T. 37, année 1888.
7. Rochambeau, op. cit. p. 224.
8. A supposer qu'ils soient plusieurs, ce qui ne concorde guère avec le texte même du morceau. MM. Pinvert (p. 328) et Perdrizet (p. 30) avaient essayé de trancher cette question sur des preuves de critique interne.
9. D'où a pu venir cette singulière idée du *Temple* ? Ronsard, en 1555 (Bl. VI, 301), avait écrit une pièce portant le même titre, dédiée à Odet de Coligny, et, dans un autre morceau de 1560, *Elegie à Marie* (Bl. I, 228), il bâtissait un Temple à sa maîtresse. Peut-être ces poésies ont-elles suggéré l'idée du factum qui nous occupe. Il peut se faire aussi que la description détaillée des cérémonies, sur laquelle Ronsard s'était complaisamment étendu dans sa *Response* (p. 71 sqq.), ait donné lieu à ce burlesque travertissement. En tout cas, le *Temple* complète la *metamorphose* dont il a été question dans la *Response de Zamariel* (p. 69 sqq.)

III

Dans une sorte d'introduction, le pamphlétaire reproche violemment à Ronsard de s'être déclaré [1] le maître des poètes français :

« Je suis marry... que tout seul à la France
Tu t'es vanté d'avoir des Muses cognoissance...
Tu devois, ce me semble, avant que de l'escrire,
Attendre honnestement qu'un autre le vinst dire ;
Car louange, dit-on, se change en deshonneur
Quand le propre gosier s'en est fait le sonneur [2]. »

Les vers suivants laissent entrevoir que nous avons affaire à un ancien disciple de Ronsard :

« J'ay bien eu quelquefois la mesme fantaisie
Que tout seul tu estois bon maistre en poësie [3]. »

Mais il en est revenu, et il ne fera pas au poète officiel l'honneur d'une joute en règle contre lui :

« Car je sçay (Dieu mercy !) qu'une telle victoire
Ne pourroit pas beaucoup adjouster à ma gloire...
Je veux tant seulement (puisque tu as envie
D'estre cogneu de tous) discourir de ta vie,
Afin qu'après ta mort on presche ton renom
Au jour que l'on fera feste de ton saint nom.

1. Bl. VII, 128.
2. Bl. VII, 88.
3. Ibid.

Car tu merites bien que le Pape te donne
Place au calendrier, et que pour toy l'on sonne
Le plus haut carillon, t'estant mis en pourpoint
Pour defendre le Pape en qui tu ne crois point[1]. »

Nous venons de franchir le vestibule de ce fameux Temple. Pour visiter l'intérieur, il faut passer vite car tout y sent le mauvais lieu ; le puritanisme huguenot perdait de sa retenue quand il s'agissait de salir un adversaire.

Voici d'abord l'autel :

« Ceux-là qui à ce jour feront pelerinage
En ton temple sacré, verront un grand image
Au plus haut de l'autel, et, au dessous, à part,
Escrit en lettres d'or : Monseigneur Saint Ronsard[2]. »

Ce prélat en caricature va être affublé d'ornements burlesques :

« La chappe, qui sera esparse sur ton dos,
Sera bordée autour de verres et de pots,
Et de flacons aussi ; le tout en souvenance
Que vivant tu auras fait un Dieu de ta panse,
Et pour nous advertir qu'il faut que ton tombeau
Soit orné quelque jour, pour urne, d'un tonneau[3]. »

Sur les murs du Temple sont disposées des tapisseries,

1. Bl. VII, 89 et 90.
2. Bl. VII, 91.
3. Bl. VII, 91. Rabelais était ici vengé de l'Epitaphe injurieuse que Ronsard avait composée sur lui en 1554 :

« Si d'un mort qui pourri repose
Nature engendre quelque chose...,
Une vigne prendra naissance
De l'estomac et de la pance
Du bon Rabelais qui boivoit
Tousjours ce pendant qu'il vivoit. »
(Bl. VII, 273).

comme plus tard dans la Salle des Etats de la Satyre Ménippée [1]. L'auteur y représente surtout des scènes de débauche dont Ronsard fut le héros vrai ou prétendu, fantaisies carnavalesques où la littérature trop souvent licencieuse du chef de la Pléiade se retourne ici contre lui. Il y est question [2] du *Livret de Folastreries,* publié en 1553 et probablement brûlé par arrêt du Parlement [3]. Le poète protestant revient aussi sur la fete d'arcueil en dépit des explications apportées par Ronsard dans sa *Response* [4].

Il est vrai que, sur d'autres points, les dénégations énergiques du poète vendômois n'obtenaient pas de meilleurs résultats. Nous le verrons accusé jusqu'au bout d'être prêtre, et c'est sur cet éternel grief que se termine le *Temple* :

« Ainsy pourra-t-on voir, tout autour de ton Temple,
De la vie d'un prestre un modele tres-ample...
Sus donc, peuple confit en messes et pardons,
Allez tous en ce temple offrir vos riches dons ;
Adressez là vos vœux ; faites dire une messe,
Au nom de Saint Ronsard et de sa sainte hostesse [5] ! »

On voit une conclusion analogue dans la *Seconde Response* de Florent Chrestien [6].

1. Edit. Ch. Read, p. 51.
2. Bl. VII, 92.
3. Bl. VIII, 78. Cfr. Laumonier, Tabl. chronol., et Rev. Renaiss., Juill.-Sept. 1902. Une partie du texte des *Folastreries* est dans Blanch. VI, 335 sqq. L'édition complète, avec pièces inédites (extraites du Mss. fr. Bibl. nat. n° 1662, fol. 12 sqq.) a paru à Amsterdam en 1865. Voir Annales fléchoises, août 1903, p. 107, et Blanch. VI, 339.
4. Cfr. p. 87 sqq.
5. Bl. VII, 94.
6. Fol. 28 V° et 29.

IV

Au reste, cette dernière pièce ressemble par plus d'un côté au *Temple* dont elle n'est guère que le développement.

Au frontispice du livre, on peut voir une gravure représentant Ronsard sous les traits d'un vieillard cacochyme, blotti dans un large fauteuil à bras, en face de l'âtre qui flambe tristement [1].

En dehors des insultes hors-texte [2], le pamphlétaire revient avec complaisance sur les infirmités physiques du poète [3], sur son avarice,[4], sur sa gourmandise [5], et il lui reproche de plus, comme dans le *Temple*, sa fatuité littéraire :

« Tu enfles ton gosier, pensant estre en la France
Seul à qui Apollon a vendu sa science... [6]
Or je confesse bien qu'on a eu quelque estime,
Il y a quelque temps, de ta superbe rime :
Du Bellay, toutesfois, du Bellay plus sçavant
Avoit ja estendu son los jusqu'au levant...
Je vous appelle tous, Poëtes, qui avez
D'une sainte douceur les espritz abbreuvez....
Venez divins esprits deffendre voz louanges ;
Qu'on despouille hardiment de ces plumes estranges
La corneille jazarde.................. [7]. »

1. M. Perdrizet (*Rons. et la Réf.*) a reproduit cette vignette au début de son livre, et en a donné l'explication (p. 175, d'apr. Blanch. VIII, 92, Rochambeau, op. cit. p. 119, et Ch. Read, Bulletin Hist. Prot. fr. 1889, p. 131).
2. Fol. 2, 29 V° sqq.
3. Fol. 12, V°, et 21, V°.
4. Fol. 5, R°.
5. Ibid.
6. Fol. 4.
7. Fol. 18.

Les protestants se plaisaient, on vient de le voir, à opposer du Bellay à Ronsard, encore que le poète angevin, païen de mœurs comme son maître, n'eût jamais incliné vers la Réforme et se fût contenté de suivre jusqu'au bout la religion officielle [1] Par contre, ils dénigraient d'autres amis du chef de la Pléiade : Amyot, Paschal, Danese et Guillaume des Autels [2].

C'était là une manière de taquiner ce redoutable adversaire ; mais il y en avait une autre : Florent Chrétien, dans ce morceau, s'efforce de faire ressortir tout ce qu'a d'humiliant pour Ronsard le silence dédaigneux des grands chefs de la Réforme qu'il avait précédemment provoqués [3] :

« De Beze voirement, dont la vertu notoire
Par son propre ennemy fait confesser sa gloire....,
Ne te fera l'honneur de descendre en campagne
Pour lutter contre toy....................
Calvin encores moins, dont le sçavoir, la vie,
Qui reluisent partout, surmontent toute envie...
Chassant de son troupeau par maint et maint escrit
Vostre grand loup Papal, le Romain Antechrist [4]. »

Un poète païen méritait-il du reste une semblable intervention ? Les écrivains réformés s'étaient scandalisés de *L'Hercule chrestien*, dans lequel, comme on l'a vu, Ronsard comparait le Fils de Dieu au géant de la légende [5]. Pour eux, c'était une profanation sacrilège :

« Exorciste meschant, le vers blasphemateur
De ton hymne d'Hercule en est bon tesmoignage,
Quand tu le fais semblable à ce monstre sauvage [6]. »

1. Chamard, Thèse sur du Bellay, p. 457, 495, 515.
2. Fol. 15, V°, et 27.
3. Cfr. p. 84.
4. Fol. 6.
5. Bl. V, 168.
6. Fol. 16, V°.

Aux yeux des huguenots, un pareil écrivain était disqualifié, et, par conséquent, indigne de la confiance de la famille royale :

« Vous, cependant, Madame, à qui est la puissance,
Comme mere du Roy, de reigler nostre France,
Destournez, je vous pry, vostre cœur et vos yeus
De ce poete profane, homme seditieus... [1]
Qu'il porte son conseil aus Heliogabales,
Et ses enseignements pour les Sardanapales,
Non point à nostre Roy [2] ....
Non, ce n'est point à toy de parler des miseres
De nostre temps, Ronsard ; va parler de brevieres,
De bulles, de mandatz, et de tous les larcins
Que tu tiens aujourd'huy sans raison dans tes mains [3]. »

Décidément, c'est un reproche cher à la secte : coûte que coûte, il faut en revenir aux fonctions ecclésiastiques de Ronsard [4]. Toutefois, il semble que les accusations deviennent moins nettes :

« Qui est-ce qui ne sçait que Ronsard est un prestre ?
Il jure toutesfois qu'il le voudroit bien estre...
Sois Prestre miserable, il ne tient pas à moy,
Qui ne suis envieus aus Prestres de ta loy...
Pleust à Dieu, mon amy, que tu le fusses bien :
Tu l'es et ne l'es pas, car tu es ancien
Et jeune toutesfois : ancien quant à l'aage,
Mais jeune de l'esprit, inconstant et volage [5]. »

Ce mot de prêtrise fait perdre patience à l'auteur qui déclare

1. Florent Chrétien s'appuye sur cette inculpation pour légitimer les coups d'harquebuse dirigés contre Ronsard (fol. 12).

2. Le poète protestant déplore aussi l'influence de Ronsard auprès de Condé (fol. 24) et des Châtillon (fol. 28) :
« Cheres testes du ciel, rare honneur de la France. »

3. Fol. 26, V°.

4. Fol. 6 sqq. ; 20, V° ; 23, V° ; 26.

5. Fol. 7, R° et V°.

anathèmes les inventeurs de ce nom maudit :

« Mais perisse cent fois ceste troupe idolatre
Qui adore le bois, et la pierre, et le plastre...
Que de rechef on voye un nouveau sac en Romme,
Jusqu'à tant qu'elle soit inhabitable à l'homme.
Que les loups seulement, comme dedans les bois,
Y facent retentir leur effroyable voix,
Pourveu que de rechef une autre louve Albaine
Ne recouve l'aucteur de la race Romaine [1]. »

Si Rome est exécrée à ce point par les huguenots, on en sait le motif : ils ont en abomination le chef du catholicisme ; aussi souhaitent-ils qu'un nouveau Méray débarrasse la terre du Pape et de ses défenseurs :

« Mais perisse, devant, ce grand tigre inhumain ;
Ce monstre incestueus perisse de la main
De quelque autre Meray, Meray, l'honneur de France,
Meray qui a tiré la France de souffrance...
Que pleust à Dieu qu'on vist renaistre de ses os
Quelque nouveau Meray pour ces autres supposts...
Et ainsi que l'aucteur du combat commencé [2],
D'un trait d'un double plomb fatalement poussé,
A receu dignement la juste recompense
Que Ronsard demandoit contre son espérance [3],
Que l'infracteur de paix reçoive aussi des cieus
Une punition plus grande que mes vœus [4]. »

Nous avons entendu déjà les accents sanguinaires du poète officiel dans sa *Remonstrance,* quand il insultait aux victimes de la guerre [5]. Mais il est ici dépassé par son farouche antagoniste, qui, non content d'outrager la victime, exalte encore l'assassin.

1. Fol. 25, V°, et 26.
2. Le duc de Guise.
3. *Remonstrance au peuple de France* Bl. VII, 80 cfr. ci-devant p. 57.
4. Fol. 26.
5. P. 57 et 58.

CHAPITRE V

FIN DU CONFLIT EN 1564. DÉDOMMAGEMENTS ACCORDÉS A RONSARD ; SUITE DE SA CARRIÈRE ECCLÉSIASTIQUE

I. — Une longue ÉPISTRE en prose de Ronsard, dirigée surtout contre Grévin et Fl. Chrétien. — Chicanes littéraires. — Ronsard se retire de la lutte par ordre de la Cour.

II. — Fl. Chrétien veut avoir le dernier mot et promet encore à Ronsard d'autres pamphlets restés inédits ou inconnus.

III. — La Cour a su mauvais gré à Ronsard de ses DISCOURS. Les bénéfices ecclésiastiques lui sont venus d'ailleurs.

IV. — Encouragements du pape Pie V au poète. Quelques autres prébendes.

I

Après la *Seconde Response de la Baronie*, la grande polémique entre Ronsard et les Réformés touche à sa fin. Au déclin de cette fameuse année 1563, le chef de la Pléiade

voulut repousser une fois pour toutes cette légion de pamphlets qui tombaient sur lui de toutes parts ; mais, comme il se proposait de donner le coup de grâce à ses obscurs détracteurs, en faisant la critique de leur littérature, il sentit probablement que la poésie n'avait plus rien de commun avec un pareil objet, et il se mit à écrire en prose son *Epistre au Lecteur, par laquelle succinctement l'autheur respond à ses calomniateurs* [1]. »

Il ne consent même pas à donner les motifs de cette « si soudaine mutation d'escriture [2] », et il n'invoque que son bon plaisir. A tous les rimailleurs ses ennemis, il oppose désormais un superbe dédain : « Je ne veux laisser à la posterité plus grand tesmoignage de ma vertu que les injures... que ces poëtastres vomissent contre moy... J'estime leurs injures à grand honneur quand je pense qu'ils se sont attaquez aux Princes et aux Rois aussi bien qu'à moy [3]. »

Puis, s'adressant directement à toute cette bande, il s'écrie : « Vous donc quiconque soyez qui avez fait un temple contre moy, un discours de ma vie, une seconde response, une apologie, un traitté de ma noblesse, un prelude, une faulse palinodie en mon nom, une autre tierce response, un commentaire sur ma response, mille odes, mille sonnets et mille autres fatras qui avortent en naissant [4], je vous conseille, si vous n'en estes

1. Ce morceau servit de préface à un volume intitulé : *Les trois livres du Recueil des nouvelles Poésies de P. de Ronsard... 1564.* (Bl. VII, 136 et VIII, 84. — *Apologie ou Deffense*, de Florent Chrétien, fol. 1, V°.) L'*Apologie* de Florent Chrétien, datée de 1564, fut commencée deux jours après l'apparition de cette *Epistre* de Ronsard (Fol. 2). Or il y est dit : (fol. 2, V°) « Il y a bien trois ou quatre mois qu'on a fait une *Seconde Response* contre luy... » Cette dernière pièce ayant été finie le 8 septembre 1563 (voir ci-devant p. 97), il en résulte que l'*Epistre* de Ronsard dont nous nous occupons a dû paraître en Janvier 1564. Quant à l'*Apologie* de Flor. Chrétien dont nous parlerons bientôt, elle dut être publiée peu après.

2. Bl. VII, 137.

3. Bl. VII, 140. — A la p. 143, il se déclare le « tres humble serviteur » de ces hauts personnages, y compris ceux du culte dissident. La réconciliation avec Condé n'est pas encore compromise. Cfr. p. 91.

4. Cette énumération vous montre tout ce qui a été perdu, parmi les pièces de cette mémorable polémique.

saouls, d'en escrire davantage, pour... le plus grand honneur que je sçaurais recevoir [1]. »

Cependant, dans cette « tourbe infinie [2] », il distingue deux adversaires particulièrement acharnés. Il y a un « jeune drogeur [3] » qu'il appelle plus loin « charlatan [4] », vocables assez transparents pour qu'on y voie le médecin Jacques Grévin, auteur du *Temple* [5], et vraisemblablement de plusieurs « envois pharmaceutiques », à l'adresse de son ancien maître [6].

A côté de Grévin se place Florent Chrétien qui a fait, lui aussi, volte-face au catholicisme. Ronsard va lui opposer ses anciens écrits contre la Réforme :

« Je pense cognoistre, dit-il, quelqu'un de ces gallands, lequel, deux ou trois jours devant qu'il barbouillast le papier contre moy, disoit par derision mille vilenies de Calvin et de sa doctrine [7]. » Et il lui joue mauvais tour de citer un de ses sonnets précédemment dirigé contre Théodore dé Bèze [8] :

« S'armer du nom de Dieu, et aucun n'en avoir,
Prescher un Jesus-Christ, et nier son essence,

1. Bl. VII, 140. Même idée, VII, 144.
2. Expression de la *Remonstrance* (Bl. VII, 74).
3 Bl. VII, 144.
4. Bl. VII, 148.
5. On peut voir une allusion au *Temple* dans cette apostrophe à Florent Chrétien (Bl. VII, 148) : « Si tu as envie de faire le charlatan avecques ton drogueur, tu le pourras faire, car vos reputations sont si obscures, qu'à peine sont-elles cognuës des palefreniers, et le vray moyen de les anoblir est de rebruler encore le temple d'Ephese. » On sait que ce temple splendide fut incendié par Erostrate, la nuit même de la naissance d'Alexandre le Grand, 356 av. J.-C.
6. Sur Grévin, cfr. Bl. II, 436.
« J'oste Grevin, de mes escris... »
Dans cette Ode, Ronsard, se souvenant de ses deux insulteurs, Grévin et Florent Chrétien, se plaint de leur ingratitude. Grévin mourut en 1570, et Ronsard parle de lui au passé, tandis que Fl. Chrétien est apostrophé directement. L'Ode a donc pu être écrite vers 1571 ou 1572 ; mais, contrairement à ce que croit Blanchemain, elle ne fut éditée qu'en 1617. Cfr. Laumonier, Tabl. chronol.
7. Bl. VII, 141.
8. M. J. Vianey, sur la foi de la *Muse chrestienne* de 1582, a attribué faussement ce sonnet à Ronsard. (J. Vianey, *Pétrarquisme en France au* XVI[e] *siècle*, Montpellier 1909, p. 367.)

Gourmander tout un jour, et prescher abstinence,
Prescher d'amour divin, et haine concevoir :
  Prescher les saints Canons sans faire leur vouloir,
Paillarder librement, et prescher continence,
Prescher frugalité, et faire grand'despence,
Prescher la charité, et chacun decevoir ;
  Compter dessus les doigts, faire bonne grimace,
Amuser de babil toute une populace,
Mignarder d'un clin d'œil le plus profond des cieux ;
  Cacher sous le manteau, d'une façon mauvaise,
Un vouloir obstiné, un cœur ambitieux,
C'est la perfection de Theodore de Beze [1]. »

Après avoir surpris Florent Chrétien en flagrant délit de contradiction avec lui-même, à quelques jours de distance, Ronsard entreprend la critique littéraire d'un autre sonnet que son antagoniste avait inséré au début de la *Seconde Response* [2]. Dans ces pages où le parti-pris le dispute à la subtilité, le maître du Parnasse entreprend de démontrer, à grand renfort de citations grecques et latines, toute « l'asnerie » de ce « gentil barbouilleur de papier..., vray singe de ses escrits ».

II

A la suite de ces rudes leçons, Ronsard « ennuyé durant ces troubles » de n'avoir pu « estudier comme auparavant [3] » va revenir à ses chères études.

Cette détermination, il faut bien le dire, fut loin d'être

1. Bl. VII, 142.
2. Fol. 2, V°. — Bl. VII, 145 sqq.
3. Bl. VII, 143.

spontanée de la part du grand poète officiel. Le dualisme qui partageait l'influence politique entre les Guise, ses protecteurs, et la jalouse Catherine de Médecis, avait cessé pour un moment [1] ; le besoin de tranquillité se faisait sentir, et des ordres venus d'en haut avaient signifié à Ronsard de ne pas éterniser le conflit [2]. Il le déclare nettement dans ce passage de son *Epistre* :

« Ce m'est un fort grand plaisir de voir ces petits gallans agitez et debordez contre moy... Toutesfois, sans le commandement des plus grands qui ont expressement defendu les libelles, je les eusse vivement grattez où il leur demange... ; mais d'oresnavant je me tairay pour obeyr à ceux qui ont puissance sur ma main et sur ma volonté [3]. »

Mais, afin qu'on ne considère pas sa retraite comme une défection, le poète fait une dernière profession d'obéissance « à l'Eglise catholique, sans estre si ambitieux rechercheur de ces nouveautez [4] ».

Et alors, satisfait de lui-même, il répète les vers d'Horace :

« Si fractus illabatur orbis
Impavidum ferient ruinae [5]. »

Retranché dans ce stoïcisme littéraire, il veut désormais ignorer ses détracteurs : « Je proteste, dit-il, de ne m'en soucier jamais, ny te faire cest honneur de te respondre, ny à tes compagnons [6] ».

1. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 74, 78.
2. Dès 1561, Charles IX, par lettres patentes, avait défendu de publier des libelles injurieux.
3. Bl. VII, 144. Florent Chrétien avait souligné avec soin ce fait nouveau, et, dans sa *Response* ci-après (fol. 1, V°), il considérait cette *Epistre* même de Ronsard comme une infraction à la défense qu'elle publie : « Il (Ronsard) a pensé eviter la reprehension des plus grands qui luy avoyent deffendu de faire plus doresnavant tels libelles diffamatoires. »
4. Bl. VII, 137. Il dit plus loin, p. 143 : « J'aimerois mieux mourir que me separer du sein de l'Eglise catholique, et penser estre plus sçavant que tant de vieux docteurs qui ont si sainctement escrit. »
5. Bl. VII, 139. — Horace, Odarum liber III, n° 3 : *Romulus in cœlum receptus*.
6. Bl. VII, 148.

Il ne lui manque plus que de supplier « tres-humblement celuy qui tout peut », et d'attendre de lui « la grace... de voir les troubles de ce royaume bien tost appaisez », afin, ajoute-t-il, « que toutes sortes de bonnes lettres puissent florir sous le regne de nostre Roy Charles, duquel Dieu tout-puissant benisse la jeunesse, et auquel je souhaite les ans d'Auguste, la paix et felicité [1]. »

Ainsi, le grand humaniste semblait regretter le temps consacré à la composition des Discours, que Colletet proclame à bon droit « les plus solides de ses ouvrages [2]. » Heureusement pour sa gloire, il était descendu des hauteurs olympiennes, pour se jeter dans la mêlée : sa poésie était devenue, à ce contact, plus personnelle, plus nationale, plus humaine.

Mais l'amour de l'antiquité allait, bon gré mal gré, reprendre le dessus ; les interventions du poète en matière politique et religieuse n'auront lieu désormais qu'à de rares intervalles. Il en sera fait mention à mesure que nous avancerons dans l'histoire du règne de Charles IX. [3]

II

Pour le moment, Florent Chrétien ne se tenait pas pour

1. Bl. VII, 149.

2. Blanch. Œuvr. inéd. de Rons. p. 96. — Le maître de Ronsard, Daurat, le félicita de sa lutte contre les protestants. Cfr. Blanch. Œuv. de Rons. VII, 135.

3. Il convient de placer ici un sonnet au roi Charles IX, paru au début de l'année 1564. Le poète conseille au jeune monarque d'imiter Hercule qui combattit le vice partout où il le rencontrait :

> « ... Toutes vertus marchoient devant sa face ;
> Pource il fut dit de Jupiter la race,
> Et de la terre il vola dans les cieux.
> Sire, imitez les faits de ce grand Prince,
> De toute erreur purgez vostre province.
> Par tels degrez les Roys deviennent Dieux. »
> (Bl. V, 305.)

battu, et, en raison même du silence forcé de son adversaire, il devait avoir le dernier mot dans cette inoubliable polémique.

Deux jours après l'apparition de l'*Epistre* de Ronsard [1], il prenait la plume pour écrire son *Apologie, ou Deffense d'un homme chrestien pour imposer silence aux sottes reprehensions de M. Pierre Ronsard, soy disant non seulement Poëte, mais aussi maistre des Poëtastres. Par laquelle l'Aucteur respond à une Epistre secretement mise au devant du Recueil de ses nouvelles Poësies* [2].

Mais, à la suite de la mesure prise par la Cour pour mettre un terme à de pareils libelles, il fallait être prudent. Aussi Florent Chrétien, non content de garder l'anonymat, juge-t-il à propos de désavouer sa *Seconde Response*, en déclarant que le poète catholique avait pris le change sur le véritable auteur de cette œuvre ; il lui était d'autant plus facile d'aggraver la confusion que le *Temple* avait paru dans le même volume : « (Ronsard), dit-il, se prend à moy..., et, comme un Ajax [3] Telamonien, il pense massacrer un Ulysse ou un Agamemnon, se prenant à l'innocence d'une brebis. Et toutesfois je ne sçay en quoy je l'ay peu avoir offensé. Il y a bien trois ou quatre mois qu'on a fait une Seconde Respônse contre luy, accompagnee d'un Temple, en laquelle le nom de l'Aucteur estoit expres [4]. Quant à moy je ne l'ay point avouee, comme il sçait, et (je) pense qu'on a fait tort à l'aucteur de me l'attribuer [5]. »

1. Cfr. p. 108.
2. Voir ibid., ci-devant.
3. Cfr. Sophocle, *Ajax*.
4. *F. de la Baronie* ; mais on a vu que c'était un pseudonyme. Cfr. p. 81.
5. Fol. 2, V°. Ces dénégations étaient sans doute fondées pour ce qui concernait le *Temple*, œuvre probable de Grévin ; mais non pour la *Seconde Response*, réellement écrite par Fl. Chrétien, seigneur de la Baronie, comme nous l'avons démontré (p. 98). D'autre part, est-il permis de supposer que ce n'est pas Fl. Chrétien qui parle ici, mais un autre auteur qui se serait senti visé par l'*Epistre* de Ronsard? On doit répondre que le portrait tracé par Ronsard dans son *Epistre* (Bl. VII, 141, 142, 144)

Il est vrai que tout mauvais cas était niable, alors comme aujourd'hui. Ce désaveu n'était du reste qu'un moyen détourné pour entreprendre sans trop de risque la défense d'un ouvrage compromettant : « Puisque, disait Fl. Chrétien, ledict aucteur (de la Seconde Responsc) est mon amy, et que mon amy est un autre moy-mesme, je suis content de l'avouer comme mon ouvrage [1] ».

Il lui était plus difficile d'accepter la paternité du sonnet qui mettait en cause Théodore de Bèze. Par une ruse ingénieuse, fort connue dans la secte depuis les *Palinodies* [2]. Florent Chrétien suppose [3] que ce sonnet, d'abord dirigé par un quidam contre le cardinal de Lorraine, a été retourné par Ronsard lui-même contre Bèze, en modifiant la dernière strophe. Il en donne comme preuve que le dernier vers est trop long d'une syllabe, Ronsard s'étant contenté de substituer, à *Charles de Lorraine, Theodore de Beze.* Il ajoute que le sonnet parle de prédication des « saints Canons », ce qui ne peut s'appliquer à un ministre réformé. On serait tenté de le croire sur parole, si on ne l'avait surpris, quelques lignes plus haut, en flagrant délit de mauvaise foi.

Il est possible que le texte du sonnet, tel que le citait Ronsard, fût déjà une adaptation ; mais qui sait si Fl. Chrétien n'avait pas opéré lui-même ce premier travestissement, avant de passer du côté de la Réforme ? Les Discours et Contre-Discours nous ont appris avec quelle facilité les mêmes armes servaient aux deux camps opposés, et nous en avons encore une nouvelle preuve, puisque le sonnet litigieux, vrai Protée,

est bien celui du poète Fl. Chrétien. Il ne peut s'agir de Grévin auquel Ronsard ne s'était adressé qu'accidentellement, et qui n'est pas mis en cause dans l'affaire du sonnet que nous avons cité (p. 109).

Ces précisions sont indispensables pour ressaisir, à trois siècles de distance, ces auteurs subtils qui se dérobèrent toujours aux heures critiques.

1. Fol. 2, V°.
2. Cfr. p. 59 sqq.
3. Fol. 12, V°.

va prendre ici une autre forme sous la plume de Fl. Chrétien, et cette fois pour attaquer Ronsard :

« Parler souvent de Dieu, sans croire à l'Evangile,
L'appeler Tout-puissant, et nier son pouvoir,
Lire les Testaments sans faire leur vouloir,
Autoriser sur Christ le Pape et le Concile ;
  Prier le sainct Esprit, et le rendre inutile,
Blasmer les Assassins, et chacun decevoir,
Desirer une paix et tascher d'esmouvoir
A mille cruautez la commune civile ;
  Se dire obeissant des Seigneurs et des Roys,
Et rompre cependant de nature les loix,
Et despiter de Dieu la foudre et le tonnerre,
  Au reste contrefaire un peu l'homme de bien,
Et de son Atheisme accuser le Chestien,
C'est la religion que tient Messire Pierre[1]. »

Pour compléter ses exploits, le poète huguenot promettait à Ronsard une *Apotheose* et un *Hymne*[2] qui devaient paraître bientôt. Ces pamphlets restèrent-ils dans les cartons ou se sont-ils égarés depuis leur publication ? Il est difficile de le savoir. Mais on voit que la querelle devenait pointilleuse, mesquine et pédante, dans ces derniers morceaux ; la grammaire et la critique des textes y tiennent une plus large place que la guerre civile qui ensanglantait le pays.

A ce compte, nous n'avons peut-être pas à regretter que les Zamariel, les Montdieu, qui étaient sur le point d'élever la voix[3] pour proférer de nouvelles injures, aient été réduits pour un temps au silence par le superbe isolement de Ronsard[4].

1. Fol. 13, V°.
2. Fol. 3, R° et 8, V°.
3. Fol. 11, V°.
4. Une *Remonstrance à Pierre de Ronsard*, (Rochambeau, op. cit. p. 148) qui est vraisemblablement de l'année 1564 et qui était restée inédite, n'infirme pas ce jugement. Dirigée contre la *Response de Ronsard*, elle contient quelques exposés dogmatiques dont il sera question dans la dernière partie de notre travail.

III

La « reprehension » des grands de la Cour qui avaient interdit à Ronsard de « faire plus doresnavant tels libelles diffamatoires [1] » avait bien l'air d'un désaveu infligé au grand poète ; en dépit des précautions oratoires qu'il avait multipliées dans ses Discours et malgré les variations qu'il s'était imposées à mesure que se présentaient de nouvelles circonstances politiques, les chefs catholiques et huguenots, réconciliés pour un moment, ne demandaient qu'à oublier ces écrits importuns qui rappelaient de trop mauvais jours. Si Ronsard avait compté sur cette partie de son œuvre pour accroître son crédit auprès de Catherine et de Charles IX, les événements se chargeaient maintenant de lui démontrer l'erreur de ses calculs.

Ce serait en effet commettre un gros contre-sens que de voir dans les bénéfices ecclésiastiques que le poète obtint par la suite une récompense de son zèle ; c'est plutôt le contraire qui est vrai ; il dut se faire solliciteur plus qu'à l'ordinaire pour obtenir de nouveaux avantages, et les encouragements qu'il reçut à l'occasion de cette audacieuse lutte lui arrivèrent d'ailleurs que de la Cour. Il suffit d'examiner les faits pour s'en convaincre.

Tout d'abord, ce n'est pas de là que lui vint le titre d'aumônier du roi : investi déjà de cette fonction sous Henri II, il ne fit que la conserver dès le début du règne de Charles IX [2].

En 1564, à la suite des Discours, il était nommé abbé

1. P. 111.
2. Froger, Rons. eccl. p. 30. — P. Bonnefon (Rev. d'Hist. litt. de la France, II, 1895, p. 247), prouve d'après plusieurs mss. de la Bibl. nat. que cette sinécure valait au titulaire une pension de 1.200 livres. Voir aussi à ce sujet Froger, loc. cit.

commendataire de Bellosane[1], en remplacement d'Amyot, qui s'était déclaré démissionnaire en sa faveur ; pour des raisons qu'on ignore, il ne conserva cette abbaye que quelques mois. Toutefois, il est à remarquer qu'elle lui avait été accordée sur la recommandation très expresse de Marguerite de France[2], sa protectrice, qui dut écrire la lettre suivante au roi :

« Monseigneur, Encores que je sache l'onneur et bonne chère que vous faites à Monsieur de Ronsard..., si est ce que l'ayant toujours cogneu des son jeune age et tous les siens fort adfectionnés à vostre couronne, J'ay bien osé prendre la hardiesse de vous supplier tres humblement, Monseigneur, luy voulloir donner quelque bonne abeye, afin qu'il ne pense plus à aultre chose qu'à escripre vos louanges et à perpétuer vostre nom.

Vostre très humble et très obeissante tante et sugète,

MARGUERITE DE FRANCE[3]. ».

Pourquoi, à cette date, l'illustre défenseur du culte officiel a-t-il besoin d'une semblable intervention, lui, l'intime de Charles IX[4] ? Le fait nous paraît déjà significatif.

Le prieuré de Saint-Cosme, à la même époque, lui vint de son frère Charles et non des libéralités royales[5].

Le 16 Janvier 1566 (nouv. style), il cédait à Jehan Berneul

1. Froger, ibid. — Sur l'abbaye de Bellosane, cfr. Rochambeau, Fam. de Ronsart, p. 106.

2. Fille de François Ier.

3. Froger, op. cit. p. 31. Voir une recommandation analogue de Marguerite de France en faveur de Ronsard, adressée à la Reine-Mère (Blanch. VIII, 137 et Rochambeau, op. cit. p. 183).

4. Sur l'intimité de Ronsard avec Charles IX, cfr. Colletet, Vie de Rons., (Blanch. Œuv. Inéd., p. 43 et 44). « Le Roy Charles IX... l'aimoit jusques au point de luy escrire souvent et mesme de ne pouvoir vivre sans luy... Un jour ce grand Prince, allant au Palais..., l'apercеut dans la grand salle et dans la foule de ses courtisans, et, luy faisant fendre la presse en l'appelant : « Vien, luy dit-il hautement, mon cher Poëte, t'asseoir avec moy dans mon thresne royal ! » Honneur insigne que Ronsard refusa avec un humble et modeste compliment. »

5. Froger, ibid. — Sur le prieuré de S.Cosme, cfr. Rochambeau, op. cit. p. 105.

sa cure d'Evaillé et acceptait en échange la prébende du chapitre de S. Martin de Tours [1].

Entre temps, Ronsard était mieux accueilli à la Cour comme poète des fêtes que comme censeur des abus religieux. A Fontainebleau, à Bar-le-Duc, et peut-être à Bayonne, il était l'indispensable coryphée des réjouissances [2]. Il est permis de croire qu'il voulait par là atténuer l'impression quelque peu austère de ses œuvres polémiques.

Mais, malgré qu'il en eût, il s'était engagé trop à fond pour pouvoir désormais échapper complètement à ses obligations ecclésiastiques, et tout fait supposer qu'aux environs de l'année 1566 sa vie devint un peu moins séculière.

A cette date, le feu pape Pie IV avait été remplacé sur le trône pontifical par un homme d'une rare vigueur : Pie V [3], dès le début de son règne, entreprit contre les hérétiques une guerre sans merci, et il s'occupa avec un soin jaloux des affaires religieuses de France. On a déjà vu [4] que Pie IV ne se montrait pas très satisfait de la manière dont Catherine traitait les dissidents ; ce fut bien autre chose sous son successeur.

Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les lettres de ce Pontife aux souverains catholiques [5]. Dès son avènement, il demandait à Philippe II d'Espagne de porter secours au roi de France contre les Réformés [6] ; le 18 octobre 1567, il adressait la même supplique au duc de Savoie, Emmanuel Philibert : « Quanto in discrimine versetur charissimus Francorum Rex, affinis tuus, et cum eo simul Catholica Religio, propter scelus

1. Froger, op. cit. p. 17, 32, 55.
2. Froger, op. cit. p. 32 et 33. — Laumonier, Tabl. chronol., ann. 1565.
3. Michel Ghislieri, qui devait prendre le nom de Pie V, fut élu le 7 Janvier 1566 et régna jusqu'au 1er Mai 1572. Ce fut son successeur Grégoire XIII (Hugues Buoncompagni), qui eut à enregistrer les massacres du 24 Août et qui vit la fin du règne de Charles IX ; il mourut la même année que Ronsard (1585).
4. Chap. I.
5. Edition Goubeau, texte latin, Anvers, 1640. Bibl. de l'Institut, 4° F. 56. — Les lettres concernant la France ont été traduites en français par de Potter, Bruxelles, 1827.
6. Goubau, Lib. I, Epist. XXII, p. 50.

et audaciam impiorum hominum, Dei et Regis sui rebellium, Nobilitas tua eo certius novit, quo propior est tanto incendio.... [1] »

Le 16 novembre de la même année, il envoyait à Emmanuel Philibert dix mille pièces d'or pour venir en aide au roi Très-Chrétien [2] ; dans cette lettre, il annonçait au duc de Savoie qu'il avait expédié, aux mêmes fins, quelque argent au cardinal de Lorraine, tout en lui recommandant de s'opposer à la rentrée en France des secours qui pourraient arriver aux hérétiques du côté de l'Allemagne. Nous retrouverons ailleurs d'autres lettres où Pie v est encore plus catégorique pour mettre un terme au calvinisme. Pour le moment, ces extraits suffisent à faire comprendre pourquoi le Pontife suprême n'hésita pas à s'occuper directement de Ronsard, en qui il voyait un remarquable défenseur de l'orthodoxie.

IV

Le 22 mars 1566 (nouv. style) notre poète avait acquis le prieuré de Croixval que lui cédait son secrétaire, Amadis Jamyn, moyennant certaines redevances. Une bulle du pape Pie v ratifia ce contrat [3].

A la même époque, nous disent les historiens, ce pape envoya à Ronsard une lettre de félicitations pour la part qu'il avait prise à la défense de l'Eglise. Binet rapporte le fait dans sa Vie de Ronsard [4]. Guillaume Colletet n'est pas moins

1. Goubau, Lib. I, Epist. XXV.
2. Goubau, Lib. I, Epist. XXVI, p. 56.
3. Froger, op. cit. p. 35 ; d'apr. Registre 11me des Insinuations ecclésiastiques du dioc. du Mans, fol. 480, V°.
4. Laumonier, Vie de Rons. de Cl. Binet, p. 24, 152, 153.

affirmatif : « Le pape mesme Pie v, dit-il, l'en remercia par lettres et bulles expresses [1]. »

Enfin le cardinal du Perron, dans son Oraison funèbre du poète, s'exprimait ainsi : « Encore mesme le pape Pie v eut la generosité de l'en remercier par escrit, et de tesmoigner solemnellement les bons et utiles services que l'Eglise avoit receus de luy [2]. »

Les historiens modernes ont simplement reproduit ces diverses allégations [3].

Malheureusement, ce Bref ne se trouve pas dans les deux éditions connues des lettres de S. Pie v [4] ; elle n'est pas davantage dans la Vie du Pontife par de Falloux, non plus que dans une biographie écrite en italien au xvie siècle [5]. Cette

1. Blanch., Œuv. inéd. de Rons. p. 45. C'est donc par oubli que M. Laumonier (op. cit. p. 152), affirme que « du Perron et Binet sont les seuls qui nous aient parlé de ces remerciements écrits de Pie v. »

2. Bl. VII, 190.

3. Blanch., VIII, 32. — Sainte-Beuve, Œuv. chois. de Rons. p. XLIX, d'après de Falloux, Hist. de S. Pie v. — Perdrizet, Rons. et la Réf. p. 11 et 117.

4. Goubau et de Potter : op. cit.

5. Vita del gloriosissimo Papa Pio Quinto, scritta da Girolamo Catena... con una raccolta di lettere di Pio v a diversi principi e le risposte. »

Edit. 1587, Mantoue, in-4° Bibl. nat. H. 3.129.

Edit. 1587, Rome, in-8°, Bibl. nat. H. 9.022.

Edit. 1647, Rome, in-4°, Bibl. nat. H. 3.130.

A la bibliothèque du Vatican, le 29 juin 1908, ne se trouvaient déposés que les brefs des 3 dernières années de S. Pie v, en 2 vol. Ceux de 1566 à 1568 faisaient défaut. Or les brefs des trois dernières années ne renferment rien concernant Ronsard. Depuis lors, les recherches les plus minutieuses dans cette bibliothèque, par des archivistes de profession, n'ont pas abouti à de meilleurs résultats.

Faudrait-il voir dans la bulle de Pie v, concernant le prieuré de Croixval, la lettre dont parlent les historiens ? Nous l'ignorons complètement. M. le Chanoine Froger, l'auteur de *Ronsard ecclésiastique*, dans une lettre qu'il nous a adressée le 10 Janvier 1910, a bien voulu transcrire le texte même du Registre des *Insinuations ecclesiastiques* du Mans (fol. 480. R° et V°, Arch. dép. de la Sarthe, G. 342), donnant acte de la transmission du prieuré de Croixval à Ronsard. Cette pièce renferme d'abord la supplique adressée au Pape par Amadis Jamyn :

« Amadis Jamyn, clericus..., per observationem certi honesti tractatus nuper inter eum et devotum oratorem vestrum Petrum de Ronsart *clericum* (remarquer ce mot)... initi... supplicat humiliter Sanctitatem Vestram... quatenus cessionem hujusmodi admittendam (habeatis). »

Suit la ratification pure et simple du Pape :

pièce eût été d'autant plus curieuse à connaître qu'elle nous aurait peut-être fourni quelque indication utile touchant le sacerdoce de Ronsard.

Quoi qu'il en soit, si nous en croyons le cardinal du Perron [1], notre prieur de Croixval commença à prendre au sérieux ses fonctions cléricales, après la lettre du pape, « qui acheva de l'encourager à prendre l'habit et la profession ecclésiastique, à laquelle il y avoit déjà longtemps que ses amis l'exhortoient ».

Notons en passant que nous sommes loin de l'hypothèse d'après laquelle Ronsard aurait été ordonné prêtre dès l'année 1560. Si l'on voulait voir dans le texte ci-dessus une preuve que Ronsard fut investi du sacerdoce, il faudrait en fixer la date au moins à 1566, année de l'avènement de Pie v.

Mais, à vrai dire, ni en 1566 ni en 1560, rien ne légitime une semblable interprétation.

Pour en finir avec cette question des bénéfices qu'obtint le poète à la suite de ses démêlés avec la Réforme, il faut dire qu'en 1569 il fut pourvu, grâce au cardinal de La Rochefoucauld, du prieuré de Saint-Guingalois de Château-du-Loir [2]. En 1570, le roi obtenait pour son poète préféré les insignes de l'ordre de la croix du Christ, accordés sur sa requête par le cardinal Henrique de Portugal [3]. Pour la première fois, depuis 1560, nous voyons le nom de Charles IX mêlé directement aux faveurs dont Ronsard fut l'objet de la part de

« Concessum ut petitur in presentia D. N. Pape. Datum Rome apud Sanctum Petrum decimo octavo Kal. maii (14 avril) anno primo. » (1566, le 1er du Pontificat de Pie v.)

Le Registre ajoute : « Et au dos est escript : die decima quarta aprilis mil LXVI. Amadisius p. d. Joannem Remond clericum lingonensis diocesis. »

Pour tout ce qui concerne Pie v dans ses relations avec Ronsard, Mgr Battandier, M. le Chanoine Froger et M. de Figuières ont bien voulu aider nos recherches avec une particulière bonne grâce.

1. Orais. fun. Bl. VII, 191.
2. Froger, op. cit. p. 39.
3. Froger, op. cit. p. 70.

l'Eglise officielle ; il est vraisemblable que les Discours n'y étaient pour rien [1].

On ne connaît pas la date à laquelle le nouveau chevalier de la croix du Christ entra en possession du prieuré de S. Gilles de Montoire [2] ; on sait seulement qu'il y habita souvent vers la fin de sa vie.

Tous ces bénéfices, si l'on y joint ceux de Roë et de Mornant, obtenus entre 1571 et 1575 [3], forment un total de quinze, depuis les débuts de Ronsard dans cette voie. C'est là un chiffre fort raisonnable pour un clerc simplement tonsuré ou minoré. Mais il était nécessaire de noter le peu de part qu'y eurent le souverain et sa mère.

1. Ce ne fut pas non plus la récompense des pièces écrites en l'honneur des victoires de Jarnac et Montcontour, et dont il sera question plus loin ; Charles IX avait vu d'un œil jaloux ces succès de son frère, le futur Henri III.

2. Sur ce prieuré, cfr. Rochambeau, Fam. de Rons. p. 93, et Froger, op. cit. p. 45.

3. Laumonier, Vie de Ronsard, p. 168.

Section II

LES DISCIPLES DE RONSARD CONTRE LES PROTESTANTS.

CHAPITRE I

FRANÇOIS II ET LES RÉFORMÉS. — LE PROTESTANTISME TRIOMPHANT A L'AVÈNEMENT DE CHARLES IX. — ATTAQUES CONTRE LE PAPE ET LES MOINES.

(Aux environs de 1560)

I. — Accents éloquents de J. du Bellay à François II. — Pièces sur Anne du Bourg. — Joie des protestants à la mort de François II.

II — Oraisons funèbres, en vers bouffons, du pape et de la papauté.

III. — Attaques violentes contre les Jésuites.

IV. — Procès des moines et des couvents. — Lyon principal théâtre de la lutte.

V. — Insultes des huguenots contre la Vierge du Puy-en-Velay.

I

Tandis que Ronsard luttait vaillamment contre la Réforme et qu'il soutenait à lui seul la formidable tempête qu'il avait

déchaînée sur lui, ses compagnons, grands ou petits, étaient loin de rester neutres dans ces débats passionnés, et la mêlée ne tarda pas à devenir générale aux environs de 1560, dès le règne de François II.

Plusieurs même n'attendirent pas les appels pressants du maître[1] pour prendre la plume. Nous avons laissé du Bellay dans le parti orthodoxe, à la mort de Henri II ; étant catholique comme ses collègues de la Pléiade, il n'avait pas eu un seul instant l'idée de changer de credo :

« Je ne doutay jamais des poincts de nostre foy[2]. »

Aussi voulut-il, quelque temps avant sa mort, donner solennellement son avis au sujet des difficultés de l'heure présente ; il le fit dans son *Ample discours au Roy sur le faict des quatre Estats du royaume de France.*

Composé deux ans avant l'*Institution* que Ronsard devait adresser à Charles IX[3], ce remarquable discours aurait pu lui servir de modèle. Tout en demandant la suppression de l'hérésie, du Bellay réclamait en même temps une réforme ecclésiastique :

« Jadis les bons Prelats, qui du troupeau de Dieu
Estoient les vrays pasteurs, residoient sur le lieu...
Maintenant leur demeure est à la court des Roys[4]. »

Ainsi, le poète des *Regrets* retrouvait en France une partie des abus religieux qu'il avait découverts et critiqués à Rome.

Mais, avec le clergé, le peuple, la noblesse et la justice formaient les « quatre Estats du royaume », et, dans ces trois derniers corps, tout n'allait pas non plus pour le mieux.

Les appels du poète en faveur du peuple sont particulièrement touchants :

1. Cfr. plus haut, chap. I, passages des Discours où Ronsard conviait les poètes à la lutte.
2. *Regrets*, sonn. 43. Cfr. Chamard, op. cit. p. 441, 515.
3. Cfr. plus haut, Chap. I, § I.
4. Marty-Lav. II, 504.

« Sire, vous aurez donq' du pauvre peuple soing,
Qui d'estre soulagé a le plus grand besoing...
Sans luy rien ne seroit de plaisant et d'aimable,
Sans luy des Roys seroit la vie miserable...
Ainsi de son labeur le peuple nous nourrit,
Et pour nous enrichir luy-mesme s'appauvrit.
Comme l'abeille doncq' vous le traitterez, Sire,
Ne luy ostant du tout et le miel et la cire,
Mais pour l'entretenir tousjours en ce bon cœur,
Luy ferez quelque part du fruict de son labeur [1]. »

La mort épargna à du Bellay la douleur de voir la France déchirée par la guerre civile [2]. S'il eût véeu, ces nobles accents n'auraient été peut-être que le prélude d'autres chants de pitié, destinés à compléter ceux de Ronsard.

Il eut cependant le temps de voir le supplice infligé au magistrat Anne du Bourg, qui avait réprouvé les persécutions contre les protestants [3]. En souvenir de ce confesseur de leur foi, les Calvinistes firent paraître en 1560 le *Cantique plein de consolations pour ceux à qui Dieu fait cest honneur de souffrir pour son nom.*

« Gens insensez, où avez vous les cueurs
De faire guerre à Jesus-Christ ?
Pour soutenir cet Antechrist
Jusques à quand serez persecuteurs ?...
Las ! si le grain a esté pour un tems
En la terre mort et caché,

1. Marty-Lav. II, 492 et 494.
2. Il mourut le 1er Janvier 1560.
3. Anne du Bourg fut brûlé vif en place de Grève, le 23 décembre 1559. C'est sans doute en souvenir de son supplice que fut composée, en 1563, la *Tragédie du Timothee Chrestien, lequel a esté bruslé iniquement par le commandement du Pape pour ce qu'il soustenoit l'Evangile de Jesus-Christ... A Lyon, par Jean Saugrain 1563*. Les personnages de la pièce sont allégoriques : on y voit l'*Elegie*, *Justice*, le *Peuple*, le *Pape*, etc. L'auteur anonyme ne fait preuve d'aucun talent.

Qui est ce qui sera fasché
Quand il le voit verdoyer au printemps ?
Semblablement l'Evangile a esté
Pour un temps de terre couvert :
Maintenant qu'il est decouvert,
Vous faschez vous de voir la verité[1] ? »

Les Réformés montraient moins de hardiesse pour célébrer le tumulte d'Amboise[2] : c'était la première fois qu'une armée de Français régulièrement organisée avait pris les armes, pour cause de religion, contre le pouvoir établi. Les théologiens calvinistes avaient longuement discuté avant d'approuver cette insurrection. Lorsque la tentative eut échoué, les poètes huguenots mirent naturellement plus de réserve à s'apitoyer sur les victimes de ce coup d'Etat manqué que sur le sort d'Anne du Bourg ; nul ne pouvait prévoir quelles allaient être les répercussions, dans tout le royaume, de ce premier signal de la guerre civile.

Ce ne fut que trois ans plus tard que Chandieu, dans une de ses *Responses* à Ronsard, daigna se souvenir du sang versé à cette occasion[3].

Au reste, le règne de François II, tout éphémère qu'il fut, ne laissa aux protestants aucun répit pour chanter leurs malheurs ; les Guise, durant le temps que Marie Stuart fut sur le trône, se montrèrent impitoyables pour les dissidents et crurent que le moment était venu de détruire l'hérésie en France. Aussi, à la mort de François II, ce fut, dans le camp des Réformés, une explosion de joie délirante, qui se traduisit en une foule de poèmes dirigés tout à la fois contre le roi défunt, contre les Guise et contre les croyances catholiques.

1. Bordier, Chans. hugu. II, 386 sqq.
2. Février-Mars 1560.
3. Nous avons cité (p. 74) les vers relatifs à cet événement. Il existe aussi un morceau intitulé : *Sur le tumulte d'Amboise*, dans un manuscrit de la Bibl. nat. Mss. fr. n° 1.662, fol. 2. « Le franc Archer de Bagnollet... »

L'église réformée d'Orléans compose un *Cantique solennel sur la delivrance que Dieu a faite de son peuple*[1]. Lestoile nous rapporte plusieurs sonnets qui furent divulgués au même moment[2], et dans lesquels la mort de François II, si proche de celle de Henri II, apparaît comme un signe de la colère divine contre les Valois[3].

Enfin Etienne Tronchet écrit le *Monologue de la Providence divine parlant à la France* (1561).

« Hommes en mal et en vices confits,
Quel bien peult faire une mere à son fils...,
Que vous n'ayez de ma main toujours eu ?
Et si n'avez de moy compte tenu.
De vous nourrir j'ay eu sollicitude,
Et vous m'avez payé d'ingratitude...
Le Roy qu'avez dressé, Monsieur de Guise,
Et façonné du tout à vostre guise,
Est-il formé selon voz appetits ?
Etes-vous chefs de grands et de petits ?
Avez-vous Roy selon vostre demande ?
Dieu aujourd'huy sa vie redemande[4]. »

Mais le pouvoir n'a fait que changer de mains, et il est bien entendu que ce ne sera pas le nouveau roi qui règlera les affaires religieuses, mais les Bourbon qui, d'après Tronchet, viennent de supplanter les Guise :

« Roy de Navarre, et vous, Princes du sang,
Je vous remets en vostre ancien rang.

1. Bordier, Chans. hugu. II, 201. Voir aussi p. 204.
2. Lestoile, Bibl. nat. Mss. fr. n° 10.304, p. 22 sqq. Voir aussi p. 17
3. Il existe aussi, sur le même sujet, une pièce dont voici le titre : *Complainte faite à Dieu l'an M.DLX... Avec troys chansons spirituelles faittes... par une ardente affection de veoir la liberté de louer Dieu sans crainte, tant en France que tous autres païs...* 1561 (Bordier, Chans. hugu. II, 451.)
4. Fol. 3 et 6.

J'ay arraché aux Guisiens l'espee
Du jeune Roy, qu'ils avoient usurpee...
Vrais conducteurs et ministres fidelles
A extirper toutes sectes nouvelles...,
Gardez le Roy sainctement..........[1]. »

Le *Cantique a la France*, contenu dans le même volume[2], est empreint d'un lyrisme aussi enthousiaste ; les protestants voient tous leurs ennemis dans la poussière :

« Sus louez Dieu ô peuples de la France,
Dont il vous a retiré de souffrance....
Il a vaincu nos mortels adversaires
Et tous ceux la qui nous estoient contraires...,
Tous ces haultains, en leurs braves arrois[3],
Les poursuivant d'ennuy et de tristesse,
Frapant de mort le Roy en sa jeunesse
Pour leur montrer qu'il est le Roy des Roys. »

Dans le camp opposé, François Habert[4] et Jean de la Taille[5] (ce dernier protestant, mais modéré), écrivent des épitaphes à l'éloge du prince disparu. Presque tout ce qui concerne la mort de François II est d'une littérature plus que médiocre, dépourvue de toute idée originale.

Il en va tout autrement quand il s'agit des Guise ou du culte romain ; c'est là que les poètes huguenots se donnent libre carrière, et la haine leur inspire parfois de beaux vers. L'histoire des Guise devant nous conduire jusqu'en 1564, après l'assassinat d'Orléans, il vaut mieux parler tout d'abord des pièces dirigées contre le catholicisme.

1. Fol. 6, V°, et 7.
2. Fol. 9 sqq.
3. Equipage, appareil.
4. *La Consolation du peuple gaulyos, griefvement desolé, pour le trespas du Roy François* II. *Avec les Epitaphes dudict Seigneur* (1561).
5. L'Epitaphe du Roy François II[e]. (s. d.) Edit. R. de Maulde, T. II, p. LX.

II

Au début du règne de Charles IX, les calvinistes se crurent de très bonne foi les arbitres de la situation[1] ; d'un ton triomphant, ils célébraient les funérailles de la papauté ; les titres seuls de plusieurs pièces composées à cette date ont leur signification :

Le Glaive du Geant Goliath, Philistin et ennemy de l'Eglise de Dieu... par lequel il sera aisé à tous fideles... de connoistre que le Pape ha la gorge couppée de son propre glaive (1561). L'œuvre est de Charles Leopard, l'un des apôtres les plus actifs de la Réforme en Saintonge ; en voici une autre qui est de L. Pâlercée, pseudonyme qui dissimule un auteur demeuré inconnu :

Babylone, ou la Ruine de la grande Cité et du regne tyrannique de la grande paillarde Babylonienne... Elle est cheute, elle est cheute Babylone, ceste grande cité, pourtant qu'elle a abreuvé toutes nations du vin de l'ire de sa paillardise[2] (1563). On devine assez ce qu'il faut entendre ici par Babylone : ce terme injurieux désigne la Rome

1. Cfr. *Discours excellent, lequel demonstre clairement quelz assaux la primitive Eglise de Dieu a soustenu... Avec un Cantique spirituel par lequel l'Eglise de J. C. se console, luy rendant grâces du benefice qu'elle a receu de luy en ce siecle doré soubs le regne de son jeune Roy Charles neufieme. Pour lequel elle prie à l'exemple du peuple d'Israël qui prioit pour son bon Roy David.* A Lyon, par Benoist Rigaud. 1563. (Bordier, Chans. hugu. Bibliogr. T. II, p. 460.) — Voir également ci-après, *Exhortation... au Roy de Navarre.* (Anonyme.)

2. Cfr. *Blason du Gobellet* (1562) (Montaiglon, Rec. Poés. fr. XIII, 345). On lit au début, après un quatrain français contre le pape, ce distique latin :

« Urbs Romana suum cum perderet impia papam,
Audita ex cœlo vox ea : « Ve Babilon ! »
Christus Lux. »

chrétienne du XVI[e] siècle. C'est dans le même sens qu'il faut interpréter deux autres pièces analogues :

Tableau de l'abomination de la grande paillarde, pris du 17° chap. de l'Apocalypse [1].

Complainte et chanson de la grande Paillarde babylonienne de Rome... Plus une deploration des cardinaux, eveques, et toute leur compagnie pour leur mere la Messe [2]

Cette gravité biblique faisait place au burlesque dans un morceau où l'auteur représentait le pape, Harpagon avant la lettre, se désespérant sur la perte de la marmite qui renfermait les beaux deniers sonnants recueillis aux quatre coins de la chrétienté :

La Polymachie des Marmitons, ou la gendarmerie du Pape. En laquelle est amplement descrite (sic) *l'ordre que le Pape veut tenir en l'armee qu'il veut mettre sus pour l'eslevement de sa marmite* [3] (1563).

Malgré les bouffonneries dont elle est parsemée, la pièce ne manque pas de verve. Au début, Lucifer, qui est aux ordres du pape, fait une *Proclamation pour lever gens de guerre* :

« Or sus, or sus, tous compagnons de guerre,
Venez vous en servir le Dieu en terre [4] ;
Marchez sous moy, je seroy conducteur
De tous ceux-là qui auront si bon cœur...

1. Lestoile, Edit. des Biblioph. XI, 192. Pièce anonyme et s. d. — Voici le passage de l'Apocalypse auquel il est fait allusion dans ce titre : (Apoc. XVII).

« Et venit unus de septem angelis... et abstulit me in spiritu in desertum. Et vidi mulierem sedentem super bestiam coccineam... Et in fronte ejus nomen scriptum : ... Babylon magna, mater fornicationum, et abominationum terrae. Et vidi mulierem ebriam de sanguine sanctorum, et de sanguine martyrum Jesu. » On voit avec quelle facilité ce passage, interprété par les protestants, pouvait s'appliquer à Rome.

2. Indiqué par Le Roux de Lincy, Chants histor., XVI[e] siècle, p. 587, d'apr. Catal. La Vallière, T. II, p. 367, n° 3.198. (s. d.) Une adaptation à l'Eglise de France fut faite en 1561. In-8 de 8 f. s. l. n. d. ; bibliographie de Bordier, Chans. hugu. II, 453.

3. A Lyon, chez Jean Saugrain, In-8 de 8 f. n. chiff. Montaiglon, Rec. de Poés. fr. VII, 51 sqq. — Cfr. ci-après p. 143 sqq.

4. Le pape, colosse aux pieds d'argile.

On a desjà encloué ses canons [1],
Brisé, rompu ses fulmigations [2]... ;
Jà, jà, desjà sa marmite est tombée,
Qui ne sera que par vous relevée. »

Le Pape apparaît ensuite et fait entendre ses doléances sur les dangers qu'il court :

« O la fureur ! ô rage trop despite !
Verray-je ainsi renverser ma marmite
Devant mes yeux ? A quoy tient, marmittons,
Ensemblement que peine ne mettons
A la garder ? .... [3] »

A ce moment surviennent les cardinaux, archevêques, évêques, abbés, prieurs et dignitaires ecclésiastiques de tous ordres, enrôlés par Lucifer ; ils s'efforcent de consoler le Pape en lui promettant main-forte contre tous les mécréants. On distingue surtout les *Sorbonistes et Docteurs en canon, maistres de l'artillerie* [4].

Les préparatifs étant achevés, on échange les « Mots du guet » par lesquels les soldats de l'armée papale se reconnaissent entre eux :

« Accipe, cape, rape ;
Sunt verba placentia Papæ [5]. »

Le Pape se retire, confiant dans le succès de l'entreprise ; ses terreurs ont disparu comme par enchantement :

« Or tout va bien, y vienne qui voudra,
Par mes pardons ; nul ne se meslera

1. Jeu de mots sur les règles ecclésiastiques contenues dans le Droit Canonique appelé aussi Droit Canon.
2. Les excommunications fulminées de Rome.
3. Montaiglon, VII, 54.
4. Ibid. p. 60.
5. Ibid. p. 64.

De guerroyer contre mes marmitons,
Que tout soudain à mort ne le mettons [1]. »

Cette facétie représente les derniers efforts de la Papauté pour échapper à la mort [2]. En voici deux autres où les protestants se disposent à signer son acte de décès.

C'est d'abord une pièce dûe à la plume de Théodore de Bèze :

Comedie du Pape malade et tirant à la fin : Où ses regrets et complaintes sont au vif exprimees, et les entreprises et machinations qu'il a fait avec Satan et ses suppots pour maintenir son siege Apostatique et empescher le cours de l'Evangile, sont cathegoriquement descouvertes. Traduite de vulgaire Arabic en bon Romman et intelligible, par Thrasibule Phenice. Avec Privilege. M. D. L X I [3].

Ce prétendu Privilège n'est qu'un défi à la censure qu'exerçait le Parlement contre les ouvrages hérétiques. Quant à l'œuvre elle-même, si l'on met de côté sa signification historique, elle est d'une insupportable médiocrité littéraire. Au lieu des personnages que nous avons vus défiler tout-à-l'heure, nous avons affaire à des abstractions comme *Prestrise, Moinerie* qui donnent la réplique au Pape et à Satan : celui-ci demeure le protecteur nécessaire, mais compromettant ; le pontife lui parle en ces termes :

1. Ibid. p. 64.

2. Il faut y joindre, dans le même ordre d'idées : *L'Extreme Onction de la Marmite Papale... Avec les authoritez de la saincte Escriture, de sa decadence et ruine, par Jo. du Cha.* (Joachim du Chalard, né à la Souterraine, en Limousin, avocat au grand conseil, à Paris.) (1563.)

Voir aussi : *Contre les abus des caphars*, Montaiglon. Rec. de Poés. fr. VIII, 273 :

« Pour vos grans abus soustenir
Vostre cuisine plus ne fume
Pour la marmite entretenir. »

3. Cfr. *Balade du Pape malade*, Montaiglon, Rec. de Poés. fr. VIII, 274. — *La Complainte de la Louve romaine, condamnée du Seigneur*, Ibid. VII, 33.

« Mon ami, je m'en vay mourir... ;
J''ay eu d'estranges visions ;
Seroyent-ce point illusions ?
J'ay veu l'Ange de Jesus
Tenant un glaive nud là-sus,
Qui disoit d'une horrible voix :
Escoutez moy, Princes et Rois... ;
Seachez que la grand cruauté
De ceste infame Papauté
Et de ceux qui l'ont supportee
Devant l'Eternel est montee,
Tellement que son ire est preste
De vous tomber dessus la teste...
Ha Satan, tu m'as bien deceu.
Vray est que j'ay de toy receu
Honneur, credit, et grand'chevance,
Voire une supresme puissance [1]. »

Moinerie et *Prestrise* s'entretiennent autour du moribond et font entendre leurs gémissements :

Moinerie.

« Mon frere, j'ay mauvais presage
Au changement de son visage...

Prestrise

Ma sœur, faisons luy un clystere
D'un peu de graisse de breviaire [2]... »

Ce dernier trait n'ajoute pas au morceau le moindre grain

1. P. 17 et 18.
2. P. 27.

de sel, et vraiment de Bèze était mieux inspiré quand il écrivait ses *Juvenilia* [1].

Il y a, dans la *Chanson contre la Papauté* [2], qui semble écrite à la même date, plus de vie et d'entrain ; c'est l'exhortation des derniers instants, faite par la Papauté elle-même :

« Sus Cardinaux, Archevesques
Et Evesques,
Venez tous me secourir.
Moines, Prestres et Hermites,
Jesuites,
Venez pour me voir mourir...
Je suis la mere nourrice
De tout vice
Et d'abomination ;
Enyvrant les Rois et Princes
Et provinces
De la fornication...
Tous austres Prelats, en somme,
Qui de Rome
Avez vostre election,
Avec moy en corps et ames
Dans les flammes
Souffrirez damnation. »

1. Poésies amoureuses, composées dans sa jeunesse. Cfr. Sayous, *Ecriv. français de la Réf.* I, p. 245, 270 sqq. Voir aussi Ronsard, Bl. VII, 22.

2. Bordier, Chans. hugu. I, 117 sqq. Voir aussi ibid. p. 109 sqq. ; Tarbé, Rec. de Poés. calv. p. 36, *Sonnet au Roi*, et p. 100, *Le Sonnet de Dieu aux Catholiques,* dont voici les derniers vers :

« Qu'un chascun d'entre vous à suivre Christ se donne,
Delaissant ce tyran portant triple couronne ;
Mieux vault tard que jamais à bien s'acheminer ;
Aultrement vous verrez que jà le temps est proche,
Ainsy qu'il est predit, que son grand jour approche,
Auquel tous les meschans je veulx exterminer. »

III

Se croyant délivrés du Pape[1], les Réformés se voyaient déjà maîtres des fidèles et du clergé catholiques, et leur domination ne semblait pas devoir amener de si tôt le règne de la tolérance :

« Papistes aveuglés, vous verrez maintenant
Le Dieu, le Dieu, le fort, que nommez par risée
Pere de verité par vous tous mesprisée,
Lequel party des deux il sera soustenant...
Helas ! que feront lors Hugonis[2], Pelletier[3],
Viger[4] et Seneschal[5] ? Fauldra qu'aultre mestier,
Avec leurs compagnons, ils apprennent pour vivre.
Non ! non ! il vaul (dra) mieux hors France les jetter,
Avec Villegagnon, pour terres conquester,
Rendant nostre pays de telles gens delivre[6]. »

Cette méthode se retournera plus tard contre les protestants, après la révocation de l'Edit de Nantes.

Pour le moment, il se trouvait une catégorie de papistes qui avait le don de leur déplaire : c'étaient les moines. Mais, parmi les moines, il faut faire une place spéciale à l'ordre récemment fondé par Ignace de Loyola, pour combattre l'hérésie et soutenir les droits du Pontife Romain. Ceux-là, à peine parus, s'étaient rendus redoutables tout à la fois à la

1. Cfr. *Epitaphe du pape mort*, Montaiglon Rec. de poés. fr. VII, 35.
2. Orateur catholique.
3. Grand-maître du collège de Navarre.
4. Archevêque de Narbonne, figura au Concile de Trente.
5. Catholique de marque.
6. C. à d. *débarrassé, délivré*. Tarbé, Rec. Poés. calv. p. 15.

secte protestante et à la Sorbonne[1]. Le 6 janvier 1561, le cardinal de Tournon avait cédé son collège du Vivarais, le plus beau qui fût alors en France, aux Pères de cette Compagnie, « laquelle, disait-il, n'est point sujette à variation ni changements[2]. » Jules III leur avait attribué le droit de conférer eux-mêmes les grades universitaires à leurs élèves. Ainsi armés, ils ne tardèrent pas à se poser en concurrents de l'Université, et nous trouvons un écho des jalousies qu'ils suscitèrent, dans deux pièces parues à cette époque : la première a pour titre :

Complaincte de l'Université de Paris, contre aucuns estrangers surnommez Jesuites. Seigneur Dieu, garde nous de ceux qui te louent..., mais ont le cueur bien loing de toy. M. D. LXIIII. L'autre morceau, qui fut publié un an plus tard, émane de la même source :

Complaincte des Escoliers contre les nouveaux violateurs des lois surnommez Jesuites. 1565.

On acusait les nouveaux venus de contrevenir tout d'abord aux lois de l'Eglise :

« Le sainct Pere Paul tiers au Concile de Nice
Par l'advis et conseil salutaire et propice
De quatre Cardinaux, et de plusieurs Prelats,
Resolut et conclud qu'il n'endureroit pas
Nouveaux religieux vivre dessous son umbre,
Et des lors arresta de ses moines le nombre[3].
Jesuites pourtant contre tous les Conciles
S'ingerent à Paris faire leurs domiciles[4]. »

1. Cfr. Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, T. I.
2. Arch. de l'Ardèche, D 7. Cfr. Massip, *Le Collège de Tournon*, p. 26. C'est en 1564 qu'ils fondèrent à Paris leur célèbre Collège de Clermont. (Kraus, *Hist. de l'Egl.*, T. III p. 169.)
3. Est-il nécessaire de faire remarquer que le pape Paul III n'a jamais pris une semblable mesure contre les Jésuites ; ce fut lui précisément qui approuva leur ordre en 1540.
4. Deuxième *Complaincte*, fol. Aiij. V° et Aiiij R°.

Une fois établis, ils eurent vite des pouvoirs spirituels très étendus, et on les accusait même d'administrer les sacrements sans recourir à l'autorisation du clergé séculier dont dépendaient les diocèses ou les paroisses où s'exerçait leur ministère [1] ; aussi, malgré le puissant patronage des cardinaux de Lorraine et de Tournon, avaient-ils eu beaucoup de peine à se faire accepter par l'Eglise gallicane ; les *escoliers* de Paris rappelaient ces anciens griefs :

« Encores maintenant tous les reguliers moynes
A les [2] administrer ne peuvent estre idoines,
Sans la licence avoir de l'Evesque ou Curé.
Le Jesuite doncq' ne doibt estre enduré,
Car sans aucun congé maintenant il confesse,
Et presche où il cognoit que sa marmitte engresse [3]. »

C'est qu'en effet, comme l'indiquent ces derniers mots, ils n'avaient pas la réputation d'être très désintéressés :

« Ces croquetestaments, de parolle sucrée
Pipent le cueur humain, tant ont bourse alterée...
Jesus ne faisoit point d'or et d'argent amas,
Pour bastir des maisons...............

1. Canoniquement, les Jésuites ne sont exempts de cette autorisation que *chez eux*, dans les paroisses où ils sont régulièrement établis avec le consentement de l'Evêque.

2. Les sacrements.

3. Deuxième *Complaincte* fol. B. R°. Le même reproche se trouve, très finement exprimé, dans un sonnet attribué à Ronsard : (Blanch. V, 363). Voici la fin de ce sonnet, publié seulement en 1611.

« Mignons de Jesus-Christ, qui par vostre merite,
Avez desja si bien amorcé nos pechez,
Que l'on se peut vanter que là où vous peschez
Pour un petit véron vous prenez une truite ;
Secretaires de Dieu, l'Eglise et les humains
Et Dieu et Jesus-Christ vous pri' à joinctes mains
De retirer vos rets hors de leur mer profonde ;
Car vous pourriez enfin, par vostre feinct esprit,
Pescher, prendre, amorcer et bannir de ce monde
L'Eglise, les humains et Dieu et Jesus-Christ. »

Voir aussi d'Aubigné, édit. Réaume, T. IV, p. 359.

Mais vous autres, masquez, bastissez des chasteaux...
Vous ne prenez un liard pour la confession :
Mais si faire on vous veult quelque donation
De quinze mille escus, tresbien vous les prenez.
L'ordre le veut ainsi auquel vous addonnez...
Vous promettez enfer à cil qui rien ne donne,
Et au donnant donnez la celeste couronne,
Comme si vous portiez les clefs, à la ceinture,
D'enfer et Paradis pour toute creature [1]. »

Les ennemis de la puissante Compagnie ne se lassaient pas de revenir sur cette accusation de rapacité :

« Et des biens temporels ils sont tant convoiteux
Qu' (il) semble qu'ils soyent naiz tant seulement pour eux.
Cest'eguillon d'avoir, où mettent leur fiance,
Leurs (*sic*) faict mettre souvent Jesus en oubliance [2]. »

N'avait-on pas été jusqu'à remarquer leur attitude dédaigneuse à l'égard des autres ordres religieux, leurs émules ?

« L'habit tant seulement vous rend devotieux,
Et seuls, à vous ouir, estes religieux [3]. »

Nous arrivons enfin aux vrais motifs qui remplissent d'indignation les disciples de la Sorbonne : les Jésuites menacent de supplanter l'Université, tant est grand leur crédit auprès des élèves ; c'est là ce qui s'appelle violer les lois du royaume :

« Que ne repous(s)ons nous l'estrangere vermine,
Qui soubz un nom fardé le populaire mine ?

1. Première *Complaincte,* p. 3, 7, 9 et 11.
2. Deuxième *Complaincte.* Fol. Ai, V°.
3. Première *Complaincte,* p. 11.

Ces moinetons nouveaux, qui soubz doulces vertus
Du Royaume Gaulois renversent les statutz[1]. »

Aussi bien, contre cette puissance qui s'élève, ce n'est pas trop que de lancer le Parlement tout entier, avec plein pouvoir de répression :

« Juges doncques prudens, par vos lois equitables,
Refrenez l'appetit de ces hommes damnables,
Qui, sous un fard piteux et parolle benigne,
De l'Université souhaittent la ruine[2]. »

Les auteurs de la *Complaincte* empruntent les accents des Discours de Ronsard pour exhorter le roi à instrumenter sans retard contre des sujets aussi dangereux ; il y va des traditions de l'ancienne France :

« Syre, pardonnez moy si je parle trop hault... :
..............que nul homme d'Espaigne
Ne mesprise en voz lois vostre aïeul Charlemaigne,
Et tous noz puissans Rois, noz Charles, noz Louis,
Nos Henrys, noz François, qui ont pour le païs
Et les lettres aussi exposé biens et corps,
Afin que nous fussions tous conjoincts et concors[3].
Si laissez pulluler la secte Jesuite,
Vostre Université n'aura plus de conduite.

1. Deuxième *Complaincte*, fol. Aiij, V°.
2. Deuxième *Complaincte*, fol. Aj, V°.
3. Passage évidemment imité du *Discours des miseres* (Bl. VII, 11).

« Ha ! que diront, là bas, sous les tombes poudreuses,
De tant de vaillans Roys les ames genereuses ?
Que dira Pharamond, Clodion et Clovis,
Nos Pepins, nos Martels, nos Charles, nos Loys,
Qui, de leur propre sang versé parmy la guerre
Ont acquis à nos Roys une si belle terre ? »

Si une fois sur nous enjambent ces Cagots,
On verra revenir l'ignorant temps des Goths [1]. »

Moyennant les mesures énergiques qui viennent d'être proposées, une pareille décadence n'aura pas de peine à être conjurée, et les belles lettres auront le pas sur la scolastique : c'est le sens de cette dernière apostrophe aux Révérends Pères :

« Par vos flagornements, vous avez de Tournon
Desniché Pellisson [2] et hommes de renom...
Vous pensez à Paris faire telles fredaines,
Mais, hipocrites vains, vos pensees sont vaines,
Car Paris est fourni (grace au souverain Dieu)
D'hommes doctes en Grec, en Latin et Hebrieu...
Nos professeurs royaux (que le feu roy François [3]
Tresbien institua pour son peuple Gaulois)
Sans langage nouveau, sans quelque outrecuidance,
Enseigneront sans vous la jeunesse de France [4]. »

Ce pamphlet, à peu près inconnu, nous a paru mériter une particulière attention : il fait pendant au terrible réquisitoire d'Et. Pasquier contre les Jésuites et ouvre de loin la voie aux *Provinciales* de Pascal.

1. Deuxième *Complaincte*, fol. Biij. Ces deux derniers vers sont également une réminiscence de la *Remonstrance* de Ronsard (Bl. VII, 61) :

« Je n'aime point ces noms qui finissent en ots,
Gots, Cagots, Austrogots, Visgots et Huguenots. »

2. Pélisson était principal du collège de Tournon lorsque le cardinal y implanta les Jésuites, mécontent qu'il était des innovations pédagogiques introduites par les régents, sous l'œil débonnaire du principal.
Cfr. Massip, *Le Coll. de Tournon*, p. 20 sqq.
3. François Ier, qui fonda le Collège de France.
4. Première *Complaincte*, p. 11 et 12.

IV

Les écrivains protestants, sans partir du même principe, s'attaquaient indistinctement à tous les moines, avec une violence plus brutale. Du reste, on est bien obligé de convenir qu'ils avaient la partie belle, à la vue des désordres innombrables qui s'étaient introduits dans les monastères, depuis plus d'un siècle. Sur ce thème tristement curieux, on ne lira pas sans intérêt quelques passages d'une étude concienciense et fortement documentée, parue en 1909 [1]. Après avoir parlé des clercs séculiers, urbains et ruraux, dont beaucoup, vivant en concubinage, vont jusqu'à se mêler « aux bandes de souteneurs et de coquins [2] », l'auteur ajoute : « On ne peut imaginer, dans le clergé, pire déchéance, et pourtant il en est une, celle des *réguliers*, qui, à la fin du xve siècle, sont en pleine dissolution [3]... La plupart des couvents sont devenus des foyers de corruption qui ont contaminé l'institut monastique presque tout entier... Lisez les innombrables témoignages de cette époque... : bulles, ordonnances ou arrêts de réforme, constitutions capitulaires ou syndicales... Que disent-ils ? Toujours les mêmes faits et les mêmes plaintes : la suppression de la vie conventuelle, de la discipline, des mœurs. Les moines ne restent plus dans leur couvent... Mal vêtus, mal nourris, mendiants et vagabonds, ils préfèrent courir les champs, fréquenter les lieux publics et les tavernes, vivre de la charité publique et du trafic des messes. Heureux les habitants s'ils ne se livrent pas à la maraude, acoquinés aux gens de guerre,

1. Imbart de la Tour, les Origines de la Réforme, T. II.
2. Imbart de la Tour, op. cit. p. 291, d'après les condamnations relevées aux archives départementales.
3. Ibid.

portant dagues au côté et « arbalestes sur le col ». De ces moines pillards et dissolus, le nombre est prodigieux[1]... Evidemment, quelle que soit la règle, quel que soit l'habit, on constate partout ces habitudes... Nulle part, pourtant, elles ne sont aussi générales, aussi fortes que dans les monastères de femmes. Ici, presque pas d'exceptions et nulle ombre au tableau[2]. »

Tels étaient les effroyables abus que les disciples de Luther et de Calvin se donnaient pour mission de flétrir, affectant de ne pas voir les vices de même genre qui s'étaient vite introduits dans leur propre Eglise[3], après les premières années de ferveur.

Le puritanisme huguenot n'était pas sobre de propos grivois quand il s'agissait des monastères ou des couvents catholiques, et l'indignation dégénérait souvent en pure polissonnerie. Telle la *Priere d'amour d'une nonnain à un jeune adolescent*[4].

« .... Pourquoi es-tu tant plain de cruaulté
Que ne permectz que vraye amour assemble
Noz cueurs en ung, et qu'il les joigne ensemble...
Noire je suis par dehors, mais si ay-je,
Soubz couverture et noir habillement,
Chair delicate et blanche comme neige,
Comme verras, si l'œil subtil ne ment....
Dieu tout begnyn maintenant le pardonne...
Dont croy, amy, que, s'il m'estoit permis...,
Je jecteroy le froc dans les orties. »

1. Ibid, p. 297 et 298.
2. Ibid. p. 302.
3. Brentz et Bucer ont avoué sans détour que la suppression des bonnes œuvres fut l'appât qui attira le menu peuple à la Réforme ; on trouve dans les exhortations des ministres protestants des doléances significatives sur la déchéance morale de leurs églises. (Dœllinger, *Beitraege zur polit., Kirchl. und Culturgesch. des 16 Iahrh.* Munich, 1865, T. II, p. 79, 171, 316, 341, 355, 673 sqq. — Pour le clergé prot., cfr. Ibid. p. 26, 293, 324, 551, 554. — Kraus, Hist. de l'Egl., p. 113 sqq.)
4. Montaiglon, Rec. de Poés. fr. VIII, 170 sqq.

La *Macette* de Mathurin Regnier et plus tard le *Tartufe* de Molière ne parleront pas autrement [1].

Les Réformés ne se posaient pas seulement en censeurs indignés, mais encore en vengeurs impitoyables de la morale outragée dans les monastères. Grâce à eux, à les entendre, c'en était fait désormais de ces institutions gangrenées, et les ordres religieux étaient irrémédiablement entraînés dans le désastre de la Rome pontificale. C'est ce qu'indique clairement la pièce suivante :

La desolation des freres de la robe grise, pour la perte de la marmite, qu'est renversé (sic). *S. Mathieu, 7. Or donnés vous garde des faux prophètes, qui viennent à vous en habit de brebis, mais par dedans sont loups ravissans. A Lyon, M. D. LXII* [2].

D'abord, les frères gris payent d'audace et ne veulent pas déloger :

« Assemblons-nous, freres de robe grise,
De couvent en couvent,

1. A d'Aubigné est toujours d'une extrême violence quand il s'attaque aux moines. On ne sait à quelle époque ont été composées la plupart des pièces épigrammatiques contenues au Tome IV de ses œuvres (Edit. Réaume et de Caussade, p. 329 sqq.). Bien qu'elles soient postérieures d'au moins 7 ou 8 ans aux pièces qui nous occupent (d'Aubigné avait 10 ans en 1562), il n'est pas sans intérêt de les comparer avec celles-ci. Voir, dans ce Tome IV, p. 346, 358, 359, 360, 370, 371, 384. Lire aussi dans Ant. de Baïf le morceau intitulé : *De Perrette* contre les couvents (Edit. Marty-Lav. T. IV, p. 405).

2. Montaiglon, Rec. de Poés. fr. VII, 140 sqq. Nous retrouvons encore ici la marmite qui a tenu, ci-devant, une si large place dans la chute de la papauté (p. 130 sqq.). On connaît un opuscule catholique en prose qui servit sans doute de réponse aux aménités protestantes. Montaiglon en donne le titre (VII, 140, note) sans nom d'auteur ni date : *La marmitte renversée et fondue de laquelle nostre Dieu parle par les sainctes Escritures, où est prouvé que la secte calvinique est la vraye marmitte. Mets la marmitte ronde sur les charbons, afin qu'eschauffant elle se brusle et se fonde* (Ezech. XXIV, 11).

Nous en avons découvert deux exemplaires dont le titre contient quelques variantes ; la pièce a pour auteur Th. de Beauxamis, carme, théologien de Paris, et fut imprimée chez Guillaume Chaudière, à Paris, rue S. Jacques, d'abord en 1572 (in-8 de 23 f. Bibl. nat. D. 25.442), et ensuite en 1585 (même format de 23 f. Bibl. histor. Ville de Paris, Coll. Valençay, N° 126, Tome XVII).

Pour nous combatre à la gent qui mesprise
Nostre estat si souvent ;
Souffrirons-nous qu'on nous vienne reprendre
Ou surprendre,
Voulant prendre
Vengeance de nous ?...
Gardans les loix du benoist saint François
Pour vivre en paix, ainsi que petits roys ;
Portons l'habit,
Quoy qu'en l'habit
Journellement moquez nous y soyons ;
Il nous suffit [1]. »

Mais cette belle assurance tourne vite à l'inquiétude et à la frayeur. Bien qu'ils menacent leurs ennemis du feu de l'Inquisition,

« Qu'ilz soient bruslez, sans autre enqueste faire [2]. »

ces moines ne peuvent plus se dissimuler qu'ils sont eux-mêmes frappés à mort, et leurs doléances se traduisent en latin macaronique mêlé de français :

« *Mater Dei,* sainct Antoine de Pade,
Confortare nobis ;
Cor contritum habemus fort malade,
Et tritis est nobis...
Helas ! helas ! que ferons-nous, *fratres*
Si on nous voit en noz couvents frustrez ? [3] »

Cette bouffonnerie avait été imprimée à Lyon, au moment où le trop fameux baron des Adrets s'était rendu maître de la ville (30 Avril 1562). Elle fut suivie de plusieurs autres pièces plaisantes qui concernaient spécialement la cité lyonnaise.

1. Ibid. p. 140 et 141.
2. Ibid. p. 143.
3. Ibid. p. 145 et 147.

Voici en quels termes les protestants insultaient aux victimes de leurs exploits :

Discours de la vermine et prestraille de Lyon, dechassée par le bras fort du Seigneur, avec la retraicte des moines, après la sommation à eux faicte... Ensemble les louanges données au Seigneur pour les grandes merveilles qu'il ha fait voir au peuple de sa bergerie et à la consolation de tous vrays fideles. Par E. P. C.... M. D. LXII[1].

Avant le titre de départ sont imprimés quelques vers auxquels on a donné pompeusement le nom de *Préface*.

« Cagots, caphars et (toute) la vermine
Sont du Seigneur (tres) justement punis ;
Ils s'amusoyent (toujours) à la cuisine ;
Mais on les ha (de)chassez de leurs nids...
Ha, Roy des roys, des seigneurs le Seigneur,
A toy soit gloire, empire et tout honneur !
Ainsi soit-il[2]. »

Il faut avoir le courage de lire jusqu'au bout cette singulière littérature si l'on veut se faire une idée de la haine qui animait les partis. Un dialogue s'établit entre les vainqueurs et les vaincus ; le personnage qui représente les huguenots s'écrie :

« Moynes s'en vont............
Mais c'est pitié quand à part moy je songe
De ces pourceaux, ces truans et infects,
Les sacrileges, larcins et forfaicts[3]. »

On entend alors les cris de douleur de la confrérie assiégée se préparant à la fuite :

1. Montaiglon, op. cit. VII, 24 sqq.
2. Ibid. p. 25 et 26.
3. Ibid. p. 26.

« Je suis perdu(e), quoyque Guysards y posent...,
Si n'ay secours du pape ou de (l') enfer.
Vien donc, helas ! nostre amy Lucifer...
Quelle misere, ouy plus que miserable,
Sortir ainsi de ce cloistre notable,
Prestres, Chartreux, Augustins et Convers,
Que faites-vous ? Dormez-vous à l'envers ? [1] »

Mais les soldats huguenots ne leur accordent aucun délai et répondent à leurs jérémiades par la *Sommation portant commandement aux moynes de vuyder incontinent* :

« Çà, moynes, çà, troussez vos blancs habitz [2]. »

C'est l'heure des suprêmes adieux à ce monastère qui s'était peut-à-peu transformé en paradis, mais un paradis très terrestre :

« Adieu, helas ! mes plaisirs, mes amours...
Adieu ma nymphe, ma tandron, ma Janette...
Adieu les carthes, les dez et piperie ;
Adieu, helas ! nostre friponnerie [3]...
Ha ! qu'est cecy ? Fuyons, fuyons, amys ;
Helas ! voicy huguenaux, ennemys ;
Des bons suppostz de nostre mere Eglise,
Retirons-nous vers le seigneur de Guyse [4]. »

Il ne reste plus aux protestants qu'à rendre grâces au Seigneur pour ce brillant fait d'armes :

« Dieu nous a fait voir
Par son grand pouvoir
Ce siecle doré
Et tant desiré...

1. Ibid. p. 27 et 28.
2. Ibid. p. 29 et 30.
3. Ibid. p. 30 et 31.
4. Ibid. p. 33.

Le Dieu souverain
De sa propre main...,
De ceste cité
Pouple a suscité
Pour jetter dehors
Prestres salles et ords [1]. »

Ce n'était là, du reste, qu'une description sommaire de la victoire ; un autre morceau, paru la même année, allait célébrer chacune des étapes de la conquête de Lyon par les Réformés. Dans la nuit du 30 avril au 1er mai, ils s'étaient rassemblés tout près de leur temple de la Guillotière, pour se diriger vers le pont du Rhône ; ce bataillon de 1.000 à 1.200 hommes occupa rapidement la place Notre-Dame de Confort ainsi que la place des Cordeliers, demeurée jusqu'à nos jours un des centres importants de la ville ; cet heureux coup de main leur permit de s'emparer successivement de S. Paul, de S. Nizier, de l'Hôtel de Ville, des Jacobins, des Augustins, des Minimes, et de toutes les autres paroisses [2] longuement énumérées dans cette pièce qui a pour titre :

Le piteux Remuement des Moines, Prestres et Nonains de Lion, par lequel est descouverte leur honte et la juste punition de Dieu sur la vermine papale... Par E. P. C. — M. D. LXII [3].

S'il suffisait de proférer de grossières insultes pour être poète, l'auteur de cette satire serait en bonne place parmi les favoris des Muses : citons le moins trivial de ses couplets, concernant le couvent des Célestins :

« Cent gentilz cochons,
Celestins rasez,

1. Ibid. p. 36 et 37. Voir également le cantique d'Antoine du Plain : *De l'assistance que Dieu a faite à son Eglise de Lyon, estant persecutée et assaillie continuellement par ses ennemys ; en l'an 1562.* Bordier Chans. hugu. II, 220.
2. Ibid. XIII, 311, Note 2, d'après Monfalcon, *Histoire de Lyon*, 1847, gr. in-8, p. 669.
3. Ibid. p. 305 sqq.

Ont leurs capuchon(s)
Soudain empoigné,
Voyant bien qu'assez
Avoient amassez
D'escuz à poignée [1]. »

De même que dans la pièce précédente, l'auteur termine son chant de victoire par des louanges au Tout-Puissant, mais il demeure, jusqu'au bout, plus que médiocre versificateur :

« Chantez de Dieu le renom,
Vous, serviteurs du Seigneur ;
Venez pour luy faire honneur,
Vous qu'avez eu ce don
D'estre habitans au milieu
Des parvis de nostre Dieu [2]. »

V

Maîtres de Lyon et de la vallée du Rhône, possédant de par ailleurs une bonne partie du Languedoc, les Réformés avaient avantage à relier ces deux pays par quelques places fortes dans les Cévennes. La conquête du Puy-en-Velay leur parut donc d'une importance capitale, et c'est de ce côté qu'ils concentrèrent leurs efforts dans le courant du mois d'août 1563. Déjà, Blacons était maître de la Chaise-Dieu. Mais, si un certain nombre d'habitants du Puy avaient embrassé la religion de Calvin, la majorité de la population était demeurée fidèle

1. Ibid. p. 316.
2. Ibid. p. 325. Voir aussi l'*Eglogue de deux bergers, demonstrant comme la ville de Lyon a esté reduite à la Religion vrayement chrestienne, par la pure predication de l'Evangile. A Lyon, par Jean Saugrain. 1564.*

au culte traditionnel. Les catholiques n'avaient pas vu sans horreur les profanations des mécréants contre les images de la Vierge, vénérée depuis si longtemps sous le vocable de Notre-Dame du Puy [1].

« Oseray-je cy amener, dit Etienne de Médicis, comment ès assemblées de ces mauldits, insensés... Huguenaux... du Puy, se sont trouvés plusieurs que ont detraicté de ce très sainct et miraculeux ymage Nostre-Dame, l'appelant... *tronçon de bois, massiarde,* (macharade, barbouillage), et ses ymages, faicts en papier appelés *t*... *c*..., et fai(sant) porter le chappelet... à leurs chiens... J'ay... horreur de l'escripre ! [2] »

Voyant l'impuissance de leurs armes, les Huguenots se vengèrent par la plume de la défaite qui leur était infligée : ils écrivirent l'*Avertissement à Messieurs du Puy, touchant l'idolatrie qu'ils commettent envers l'Idole de leur nostre Dame... A Lyon,* 1563 [3].

« Peuple du Puy, vueillez vous divertir [4]
D'idolatrer [5] si lourdement ;
Suyvez de Dieu le Testament,
Qu'il a voulu à chacun departir.
Abbatez vostre idole,
Noire, lourde et frivole...

1. D'après la légende, le prophète Jérémie avait fait lui-même sculpter la statue de Notre-Dame du Puy, et l'avait remise aux prêtres juifs d'Egypte. Le roi Ptolémée, à la vue des miracles qu'opérait ce symbole, s'en empara. Après plusieurs siècles, un des successeurs de Clovis alla à Jérusalem et fut reçu honorablement par le grand « soudan » qui lui fit visiter ses trésors et lui laissa choisir les objets précieux qu'il préférait. Le prince choisit la statue de la Vierge et l'amena en France, au Puy.

Cfr. *Le Livre de Podio*, ou *Chroniques d'Etienne de Médicis, bourgeois du Puy*, publiées, au nom de la Société académique du Puy, par Augustin Chassaing. Le Puy-en-Velay, 1869-1874, 2 vol. in-4. T. I, p. 25, 32.

La Vierge noire, rapportée probablement d'Orient par S. Louis, fut brûlée solennellement pendant la Révolution, 8 Juin 1794.

2. *Chroniques*, T. I. p. 512.

3. Montaiglon, Rec. de Poés. fr. XIII, 362 sqq., d'après Biblioth. Rothschild, n° 308.

4. *Vous détourner.*

5. Sens neutre : *faire les idolâtres.*

O monstre detestable,
Plutost digne d'un Diable,
Que non du Fils de Dieu,
Un jour seras rasé,
Car tu as abusé
Trop de peuple en ce lieu !...

Si vous l'avez reçeue d'un soudan
Qui fut idolatre et payen,
Jugez donc qu'elle ne vaut rien,
Et n'en pouvez faire que vostre dan[1]. »

Cette pièce est la seule que nous ayons rencontrée, attaquant directement le culte catholique de la Mère de Dieu ; en mettant à part la vénération de ses images, les deux religions étaient à peu près d'accord sur ce point de doctrine, du moins avant les variations des églises protestantes[2] ; du Bartas, tout calviniste qu'il soit, a quelques vers qui sont parmi les plus beaux de son œuvre, pour louer la Vierge Marie. Dans le *Triomphe de la Foy*, il la met au-dessus des femmes les plus saintes de l'Ancien Testament :

« Mon œil de ce troupeau guere loin ne s'escarte.
Mais foible il s'esblouyt tout soudain qu'il contemple
L'admirable beauté de celle-là qui fut
La mere de son Pere, et pucelle conçeut
D'amour et de vertu l'inimitable exemple.
C'est, (ô Muse, mon soin), l'Aube saintement claire
Qui guide le Soleil dessus le monde obscur,

1. Montaiglon, ibid. p. 368, 369, 370.

2. Cfr. Calvin, *Institution chrétienne*, Livre II, Chap. XIII : « Que Jesus-Christ a prins vraye substance de chair humaine. » Calvin insiste dans ce chapitre sur la virginité de Marie après l'Incarnation.

La vierge vrayment vierge et de corps et de cœur,
De Christ la Sœur, la Fille, et l'espouse et la mere [1]. »

Mais, si protestants et catholiques avaient des croyances analogues sur la Mère du Christ, ils étaient loin de tomber d'accord sur la question de la Cène eucharistique, et l'on vit paraître à cette époque des pamphlets de la dernière violence sur le mystère que la religion romaine considère comme le plus sacré de tous ; les Réformés, après avoir mis au tombeau le Pape et son clergé, célébraient aussi les funérailles du culte officiel.

1. Du Bartas, édition de 1614, in fol., T. I, p. 440. Un passage de cet extrait rappelle une strophe de l'hymne *Dies iste*, composée au Moyen-Age et mise en musique moderne par le célèbre Lorenzo Perosi.

« Nova mater novam prolem,
Nova stella novum solem,
Nova profert gratia.
Genitorem genitura,
Creatorem creatura
Patrem parit filia. »

On prétend que cette hymne a inspiré Dante au Chant XXXIII de son *Paradis* ; aurait-elle aussi inspiré du Bartas ?

CHAPITRE II

LE PROTESTANTISME TRIOMPHANT A L'AVÈNEMENT DE CHARLES IX (SUITE). ATTAQUES CONTRE L'EUCHARISTIE. COLLOQUE DE POISSY.

(1560 et 1561)

I. — Dérisions contre les cérémonies de la Messe.
II. — Les dons volontaires des fidèles catholiques, jugés par les protestants.
III. — Insultes contre la présence réelle dans l'Eucharistie.
IV. — Colloque de Poissy et rôle de Sœur Anne des Marquets. Elle est prise violemment à partie par les dissidents, ainsi que les représentants du parti romain.

I

Calvin, dans l'*Institution Chrétienne*[1], n'avait pas assez de termes indignés contre les croyances catholiques touchant le sacrifice de l'autel : « Par ces inventions et autres semblables,

1. Livre IV, Chap. XVIII. L'édition complète date de 1558.

disait-il, Satan s'est efforcé d'espandre et mesler ses ténèbres en la sacrée Cène de Jésus-Christ, pour la corrompre, dépraver et obscurcir... Mais le chef de l'horrible abomination a esté, quand il a dressé un signe par lequel ceste sacrée Cène, non-seulement fust obscurcie et pervertie, mais estant du tout effacée et abolie, s'esvanouist et descheust de la mémoire des hommes : c'est asçavoir, quand il a aveuglé quasi tout le monde de cest erreur pestilentieux, qu'on creust la Messe estre sacrifice et oblation pour impétrer la rémission des péchez. »

Dans le même chapitre, il appelle ce sacrifice « un blasphème et déshonneur, intolérable à Jésus-Christ » et il déclare maudits tous les « Missotiers [1]. »

C'était un thème tout trouvé pour les pamphlétaires qui saluaient le triomphe du protestantisme au début du règne de Charles IX. Pendant trois ou quatre ans, le mystère eucharistique fut traîné dans la fange par les versificateurs huguenots.

On vit paraître d'abord un *Noël nouveau de la description ou forme et maniere de dire la Messe*, sur le chant : *Hari, bouriquet* [2]. 1562. L'auteur y suivait pas à pas les diverses cérémonies du rite romain pour les tourner en dérison :

« L'on sonne une cloche
Dix ou douze coups ;
Le peuple s'approche,
Se met à genoux ;
Le prestre se vest.
Hari, hari l'asne, le prestre se vest,
Hari bouriquet !

1. Discurs de Messes.

2. Cette pièce a été reproduite, sous des titres divers, par Bordier, Chans. hugu. I, 149. (Bibliogr. Ibid II, 454.) — Le Roux de Lincy, Rec. de Ch. hist. XVIe siècle. p. 266. — Montaiglon. Rec. de Poés. fr. VII, 46. — Tarbé, Rec. de Poés. calv. p. 58. — Avant 1560, il y avait eu déjà des chansons contre la Messe. Cfr. Bordier, op. cit. I, 134 sqq., pièces composées avant 1555. Ibid., p. 155.

Après l'*Introïte*
Et quelque oraison,
Dit, la chatemite :
Kyrie leyson
Des fois plus de sept....
Hari bouriquet !...

Du sainct Evangile
Il prend quelque endroit
Qu'il couppe et mutile ;
Comme il est adroit
De faire un tel faict !...
Hari bouriquet !...

Un morceau de paste
Il fait adorer,
Le rompt de sa patte,
Pour le dévorer,
Le gourmand qu'il est !...
Hari bouriquet ! »

Les couplets qui suivent renferment des grossièretés que la décence défend de reproduire, et il en est ainsi dans bon nombre de pièces concernant le même sujet.

Dans *l'Epigramme du Dieu des papistes*[1], l'écrivain protestant insistait spécialement sur le pain eucharistique :

« Voicy le Dieu des prelatz et du pape,
Qui tout l'argent des papistes attrape.
Il fut extrait et print son origine
D'eau seulement et d'un peu de farine. »

Comment, après cela, interpréter la vénération des fidèles pour ce sacrement ?

1. Montaiglon, op. cit. VII, 42.

« Son propre pere, et qui l'a faict, le mange
Le plus souvent ; ou quelquefois le range
Auprès de luy, en un coin à l'escart,
Où il le met sur l'eschaffaut à part [1],
Tant qu'on ait fait la farce et mommerie,
Qui devant Dieu est pure mocquerie. »

Enfin, le Viatique porté aux malades met le comble au burlesque, si l'on en croit ce faiseur de vers et d'injures :

« Ou bien, s'il faut qu'il soit dehors marchant,
Le prestre adonc, lequel le porte aux champs,
Comme appartient à un tel Dieu qu'il est,
Luy fait l'honneur qu'on fait à un mulet,
Faisant clocher une telle campane [2]
Qu'on met au col d'un mulet ou d'un asne. »

A côté de cette pièce sur le pain consacré, il faut en placer une autre qui a rapport à la consécration du vin : elle a pour titre : *Blason du Gobellet* (1562) [3], et elle n'est pas moins insolente que celle qu'on vient de voir :

« Gobellet mystique et divin,
Quand tu es remply de bon vin,
Alors tu mets en la cervelle
Une chanson toute nouvelle. »

En casuiste avisé, l'auteur protestant va opposer au dogme de la présence réelle un cas de conscience qui, à vrai dire, n'a rien de très embarrassant :

1. Sur ce qu'on appelle en liturgie le thabor.
2. Allusion à la clochette dont on se sert quand le Viatique est porté solennellement aux malades.
3. Montaiglon, op. cit. XIII, 345. Le *Gobellet* désigne le calice. Quant au mot *Blason*, il sert de titre à nombre de poésies de la même époque, dont plusieurs sont fort licencieuses ; cfr. *Blason du Corps Feminin*.

« Mesmes si un rat de ses dans
Avoit touché ceste relique
De la saincte couppe angelique,
Soudainement mis il seroit
En cendre, et on le brusleroit[1] ;
Puis on sanctifieroit la cendre,
Et mesme on n'oseroit la prendre
Ny la toucher aucunement[2].
N'est-ce pas chose esmerveillable ?
Hen ! n'est-ce pas chose effroiable ?
Mais, si j'avoye taté du vin,
Je croy que je seroy divin[3]. »

C'est précisément ce qu'enseigne la théologie traditionnelle : la participation à la vie divine par la grâce[4].

Mais c'était là un scandale pour les dissidents, et l'auteur du *Blason* terminait sa pièce par une virulente apostrophe à ses adversaires :

« Cependant, moines et cagots,
Ne nous soufflés plus ces beaux mots
Qui transubstantient la chose,
En marmottant, la bouche close,
Et faisant descendre icy-bas...

1. Il est d'usage en effet de brûler ce qui a eu contact accidentellement avec les espèces sacramentelles.

2. La théologie catholique enseigne que les espèces sacramentelles, en changeant de nature, cessent d'être consacrées.

3. « Ego dixi : Dĩĩ estis, et filii Excelsi omnes. » (Ps. 81, v. 6.) — « Vivo autem, jam non ego : vivit vero in me Christus » (Ep. S. Paul aux Gal. II, 20.)

4. « Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus. » (Epist. I B. Joannis, III, 1.) Cfr. Conc. de Trente, Sess. VI.

La chose qui ne peut y estre,
Pour ce qu'elle sied à la dextre [1]
Et est monté et est encor
Là-hault, devant le throsne d'or. »

II

Cette pièce a comme pendant le *Blason du Platellet* [2] (1562). Ici, la question dogmatique n'est plus en cause ; mais, comme les fidèles catholiques apportent au Sacrifice des dons volontaires qu'ils déposent entre les mains de leurs prêtres, il n'en faut pas davantage pour que le pamphlétaire huguenot crie à l'exploitation de la crédulité publique :

« Platellet, la sainte relique,
Prochain de la couppe angelique,
Tu merites d'estre chanté,
Car tu es aussi bien ranté ; (sic)
Voire encor mieux que n'est la couppe
Où baigne la mystique souppe [3],
Car tu reçois chasque matin
Des prestres le riche butin...

1. « Et Dominus quidem Jesus, postquam locutus est eis, assumptus est in cœlum, et sedet a dextris Dei ». (Marc. XVI, 19.) — « Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis. » (Ps. 109, v. 1.)

2. Montaiglon, op. cit. XIII, 351, d'apr. la Biblioth. Méjanes, à Aix, n° 27, 392, in-8 de 8 p. — Par le mot *Platellet*, il faut entendre le *porte-paix* que les fidèles baisent à l'Offertoire de la Messe, en déposant leur offrande dans un plateau ; dans cette pièce, le pamphlétaire confond les deux objets. Il est à remarquer qu'à l'origine, le *porte-paix* n'était autre chose que la *patène* qui recouvre le calice ; c'est ce qui explique les premiers vers du morceau que nous citons.

3. C'est ainsi qu'il désigne le calice et le vin consacré.

Tu reçois toutes les chandelles
Des seigneurs et des damoiselles [1].
On te baise et (t') estime-t-on
Le porte-paix et le mignon
Du prestre, qui de bonne grace
Te tient et en couvre sa tasse [2]. »

L'écrivain se moque lourdement des âmes croyantes qui voient dans cette cérémonie une expiation [3] :

« O platellet, tu es heureux
Par la main du religieux
Et des dames religieuses
Et des nonnains devotieuses,
Qui, pour te donner un baiser,
Sentent la fureur appaiser
Du Seigneur .... [4] »

L'écrivain protestant n'y tient plus, et il exprime le ferme espoir que l'heure suprême de ces antiques supertitions sonnera sans tarder ; c'est toujours la même assurance pour prédire le triomphe définitif de la Réforme :

« Tout cela sera mis par terre,
Et sera faite grosse guerre...,
Et les images tumberont,
Les encensoirs et les medailles,
Et la peincture des murailles,
Comme j'ay veu dedans Lion
D'images faux un million

1. L'usage a persisté, dans certaines églises, d'accepter des fidèles les cierges nécessaires aux cérémonies.
2. Ibid. p. 351 et 352.
3. « Eleemosyna ab omni peccato et a morte liberat, et non patietur animam ire in tenebras. » Tob. IV, 11.
4. P. 352.

Par les temples et par les places
Brusler au feu avec les tasses [1]. »

III

A cette date, la confiance qu'inspirait aux Réformés la conquête de Lyon était affermie par les bonnes nouvelles qui leur arrivaient de la Normandie : au mois de mai 1562, Montgommery s'était établi à Rouen, et les protestants lyonnais, dans l'ivresse du triomphe, crurent le moment venu de célébrer l'agonie du sacrifice catholique, comme ils avaient célébré celle de la Papauté. L'*Adieu de la Messe* [2] (1562) contient plusieurs allusions à l'occupation de Rouen. L'insolence des huguenots grandit avec leurs succès : la Messe est rendue responsable de tous les abus et elle est supposée en faire elle-même la cynique confession, avant de disparaître :

« A Dieu, divine valée...,
A Dieu, France, à Dieu, roy... ;
A Dieu, mon amy Lyon.... ;
A Dieu, Rouan la superbe... ;
Or c'est bien la recompense
De ce que j'ay merité,
Pour avoir servy la pance,
Laissé Dieu de verité [3]. »

C'est à cette institution que sont imputables tout le dogme et toute la hiérarchie de Rome :

1. Ibid. p. 354. Cet aveu donne une idée des autodafés qui couronnèrent la conquête de Lyon par les protestants.
2. A Lyon, 1562. Montaiglon, op. cit. XIII, 355, d'après Biblioth. Rothschild, n° 308.
3. Ibid. p. 355, 356, 357, 358.

« C'est moy, France, qui sans cesse,
. . . . t'ay mis...
En trop malheureuse oppresse.
Je t'ay forgé purgatoire,
Les vœux, le plat, l'offertoire...,
Suffragans, bestes cornues,
Les vieilles barbes chenues,
Atrapeurs de revenuz [1]. »

Mais il y a des accusations encore plus graves dans cet impudent réquisitoire ; d'abord, la débauche :

« C'est moy que dame Venus
Avoit fait sa maquerelle [2]. »

Ensuite, la persécution :

« C'est moy qui bruler ay fait
Les martirs de la parole. »

Il est vraiment temps, à ce compte, que le monstre déloge de France à tout jamais ; c'est par cette invite que prend fin ce fameux poème :

« Venez, prestres et clerjaux ;
Venez, venez, testes rases ;
Venez, atrapeurs de cases,
Maquerelles, maquereaux...
Ores, je vous fais deffance
De plus revenir en France [3]. »

Il y a encore quelques pièces consacrées à la disparition du sacrifice eucharistique, et, bien que les divers exemplaires qu'on en possède soient de dates fort différentes, la ressem-

1. Ibid. p. 359.
2. Ibid.
3. Ibid. p. 360 et 361.

blance des titres permet de les placer aux environs de 1560 :

Jean le Noir et Jean le Blanc, ou le Prestre et l'Hostie[1].

La Legende veritable de Jean le Blanc[2].

Le Passe-Temps de Jean le Blanc[3].

Dans ces divers pamphlets, qui semblent se faire suite et sont peut-être du même auteur, c'est Jean le Blanc en personne qui vient proclamer sa déchéance, comme le faisait tout à l'heure la Messe personnifiée :

« On m'a mis des dieux au rang,
Et si ay nom Jean le blanc...
Jugez s'il est raisonnable
Que pour moy, Dieu miserable,
La tierce part de la terre
Soit en combat et en guerre,
Les freres contre les freres,
Les enfants contre les pères... ;
Baal, à moy comparé,
Est dieu doux et modéré ;
Moloch est dieu debonnaire[4]. »

1. Bordier, Chans. hugu. I, 158 sqq.
2. Montaiglon, Rec. de Poés. fr. VIII, 105 sqq., avec la date 1575. Bordier qui reproduit en partie ce même morceau (I, 160 et 161), le place aux environs de 1560.
3. Montaiglon, op. cit. VIII, 126 sqq., avec la date 1575.
Pour être complet, il faut citer une *Enigme* sur le même sujet, (ibid. VIII, 135) et plusieurs *Epigrammes* (ibid. VIII, 137 sqq.). On ne lira pas sans intérêt les quelques vers mordants que voici, mis sous forme d'apologue :

« Un jour aux champs messire Jean portoit
A un malade un dieu fait à la haste ;
Mais un quidam, qui de près l'acostoit,
L'importuna pour voir ce dieu de paste,
En le monstrant, le vent l'emporte et gaste,
Et prestre après ; il ne le peut avoir ;
Luy, bien fasché, commence à se douloir ;
Mais, rencontrant à ses pieds un naveau,
Il vous l'empoigne et fait de son cousteau
Pour son malade un dieu luisant et brave.
Le patient, croquant ce dieu nouveau :
Mon Dieu, dit-il, que tu me sens la rave ! »

4. *Legende veritable de Jean le Blanc*, Montaiglon, op. cit. VIII, 105 et 119.

On lit ensuite ces mots significatifs :

« Psal. 55 : Viri sanguinum et dolosi peribunt. »

Les mêmes idées se retrouvent ailleurs, exprimées en mètres plus légers et en style moins solennel :

« Si quelqu'un desire savoir
L'occasion de tant de maulx,
Et qui fait chascun esmouvoir
En guerres, combats et assaux,

Qui fait que tout le monde ainsi
Est meslé de feu et de sang,
C'est Jean le noir qui fait cecy,
Pour sauver son fils Jean le blanc....

A la fin le monde a voulu
Cognoistre ce qui en estoit,
Et voyant ce dieu vermoulu,
Et que le rat s'en esbatoit,

Ne le voulut plus adorer,
Et le protesta net et franc :
C'est ce qui fait desesperer
Et Jean le noir et Jean le blanc [1]. »

A certains moments, l'ironie fait place à la bouffonnerie, au jeu de mots facile et trivial :

« Suis-je *corpus* Domini ?
Non ! mais *porcus* Domini [2]. »

D'autres fois, c'est l'indignation et la colère :

1. *Jean le Noir et Jean le Blanc*, Bordier, op. cit. p. 158 et 159.
2. Montaiglon, op. cit. VIII, 134.

« Hau, dom Jean le blanc,
Toy, dieu de farine,
Ton pouvoir sanglant
S'en va en ruine[1]. »

Quoi qu'il en soit, cette disparition est considérée comme définitive, et toute l'éloquence des poètes catholiques doit se déclarer impuissante à remettre sur pied cette idole déchue[2] :

« Je pensoy que la Pléïade
Façonneroit en mon nom
Quelques hymnes de renom.
Ils ne veulent en moy croire
Et se moquent de ma gloire[3]. »

Les catholiques songeaient sans doute à ces heures critiques qu'ils avaient traversées lorsque, en 1570, ils adressaient au roi le couplet suivant :

« Sire, montrez vostre credit,
Faites contre eux un bel edit,
Et qu'il soit dit
Sans contredit,
Qu'ils iront à la messe[4]. »

Pour le moment, la preuve était faite surabondamment de l'incompatiblité des deux religions, dans l'esprit du peuple et

1. Ibid. p. 124 et Bordier I, 160.
2. On se souvient que Ronsard préconisait la ligue des écrivains orthodoxes contre l'hérésie : cfr. p. 39 et 61. Dans ses *Discours*, il a traité lui-même *ex professo* la question eucharistique : Bl. VII, 57. Il en sera fait mention dans une autre partie de notre ouvrage.
3. Montaiglon, op. cit. VIII, 126.
Il faut lire aussi, à propos de l'Eucharistie, les grossières insultes d'A. d'Aubigné, (Edit. Réaume, T. IV, p. 346, 358, 367, 368, 369, 370.)
4. Le Roux de Lincy, Rec. de Ch. histor. p. 296. Voir aussi la *Remonstrance aux princes du sang sur les affaires de nostre temps*, 1561. Les Catholiques engageaient Charles IX à se montrer plus sévère envers les hérétiques.

des lettrés. J. de l'Espine résumait tous ces conflit dans les *Antitheses des commandemens de Dieu et ceux du pape* [1], étant bien entendu que les commandements de Dieu ne sont autres que ceux de Calvin, dans l'esprit de l'auteur.

Il n'était pas sans utilité d'exposer toutes ces divergences, avant d'aborder la question du Colloque de Poissy (septembre-octobre 1561). Dans cette réunion, en effet, la doctrine eucharistique était à la base de toutes les discussions, et l'on s'expliquerait mal l'échec lamentable de cette tentative de conciliation, où, du reste, plusieurs personnalités firent preuve de part et d'autre d'une certaine bonne volonté, si l'on ne savait au préalable quel abîme séparait les deux croyances. Avec de pareilles convictions, les partis en présence ne pouvaient être qu'intransigeants, et Michel de l'Hôpital, qui prétendait rapprocher les deux confessions, par voie de concessions réciproques, fit preuve à cette occasion de plus de générosité que de clairvoyance. Il en faut dire autant de Catherine de Médicis. C'était mal connaître la nature de cette lutte formidable qui dure depuis trois siècles, entre deux églises dont chacune prétend être dépositaire exclusive de la vraie pensée du Christ.

IV

Le Colloque de Poissy donna lieu à une série de pamphlets alertes, d'un comique assez piquant. Le premier en date a pour titre :

Chanson faite par Lancelot Carles contre les Docteurs et Ministres assemblés à Poissy, à laquelle Ronsard et Baïf ont

1. *Discours du vray sacrifice, et du vray sacrificateur... Par I. de l'Espine, Ministre de la Parole de Dieu.* Achevé d'imprimer le 15 Avril 1563. Publié à Lyon en 1565. Les *Antitheses* sont à la p. 19.

aussy travaillé. Quand parut cette chanson (1561), le colloque avait déjà occasionné des polémiques violentes, et Catherine de Médicis en avait exclu « tous ceux qui venoient avec chaleur de l'un et de l'autre party [1] ». Ce qui revient à dire que les réunions avaient cessé d'être publiques ; il ne resta plus en présence que cinq délégués de chaque religion, qui disputaient à huis-clos [2].

Les profanes qui s'étaient passionnés à ces débats répondirent à cette mesure en hommes d'esprit et se consolèrent de leur exclusion par des brocards où abondait le sel gaulois ; la *Chanson* ci- dessus n'est pas le moindre échantillon de cette littérature.

Ronsard et ses deux amis ne se font pas faute de distribuer la plaisanterie galafite aux députés catholiques comme aux délégués protestants, sans distinction de parti :

« Sainct Augustin, instruisant une dame,
Dit que l'amour est l'ame de nostre ame... ;
On trouve ainsi que de Besze et Despence
De bien aymer n'ont fait nulle deffense... ;
Le gros et gras Hugonis de Sorbonne
Dit que l'amour est une chose bonne... ;
Et puis Calvin conclud en ceste affaire
Qu'en bien aimant on peult à Dieu complaire. »

On est autorisé à considérer comme une riposte à ces plaisanteries un sonnet annexé à la *Comédie du Pape malade,* dont il a été question plus haut [3]. Les vers en sont dirigés contre Maillard, « Sorboniste » ; les protestants attribuent à une infirmité inavouable son absence du Colloque, et, par malheur, cette grossière insinuation ne trouvait que trop de

1. Le Roux de Lincy, Rec. de Ch. hist., XVIe siècle, p. 237.

2. Voir la double liste des députés du Colloque, Blanch. Œuv. de Rons. VIII, 133, et Le Roux de Lincy, op. cit. p. 238.

3. P. 134.

crédit dans le public, où Maillard avait une réputation très compromise[1] :

« Nostre maistre Maillard tout par tout met le nez ;
Tantost va chez le Roy, tantost va chez la Roine... :
Si se fourrer par tout à gloire il se repute,
Pourquoi dedans Poissy n'est-il à la dispute ?
Il dit qu'à grand regret il en est esloigné ;
Car Besze il eust vaincu, tant il est habile homme.
Pourquoi donc n'y est-il ? Il est embesoigné
.... pour rebastir Sodome. »

Les poésies de *Sœur Anne des Marquets* eurent le don d'exaspérer bien autrement les poètes huguenots ; c'est une vraie polémique qui s'engage entre cette « Nonnain » et les écrivains calvinistes.

Anne des Marquets était religieuse à Poissy, et Ronsard, en cette même année 1562, la chantait dans un sonnet très gracieux[2] :

« Quelle nouvelle fleur apparoist à mes yeux ?
D'où vient ceste couleur si plaisante et si belle,

1. Henri Estienne, *Apologie pour Herodote*, Edition de 1785, par Le Duchat, La Haye, chez Henri Scheurleer, p. 118, note :

« Jean Maillard, Docteur de Sorbonne, mort environ l'année 1567... Entre plusieurs Sorbonistes de ce tems-là, qui étoient soupçonnez de pederastie, cet homme étoit des plus decriez. .... Maillard s'étoit vanté qu'il se trouveroit au Colloque de Poissi, pour y confondre les Ministres. N'y ayant point paru, quelque Huguenot en marque la raison dans le sonnet qui suit, imprimé au devant de la Comédie du *Pape malade*, pièce ingénieuse qui est de la même année que ce Colloque. » Suit le texte du sonnet que nous n'avons pas trouvé imprimé dans notre édition de la *Comedie du Pape malade*. Henri Estienne ajoute :

« Il faut, du reste, que Maillard passât pour un grand maître dans ce métier, puisque... le sobriquet de Docteur Gomorrhéen lui avoit été donné par de bons Catholiques. »

2. Blanchemain va même jusqu'à prétendre que Ronsard avait adressé à cette religieuse, en même temps qu'à sa sœur Marie, des vers assez galants dans un autre sonnet : (Bl. I, 398.) Mais il n'est pas prouvé que la fameuse Marie si souvent citée dans les *Amours* de Ronsard fût la sœur d'Anne des Marquets.

Et d'où vient ceste odeur, passant la naturelle,
Qui parfume la terre et va jusques aux cieux ?
La rose, ny l'œillet, ny le lis gracieux
D'odeur ny de couleur ne sont rien auprès d'elle ;
Aux jardins de Poissy croist ceste fleur nouvelle,
Laquelle ne se peut trouver en autres lieux.
Le printemps et les fleurs ont peur de la froidure ;
Ceste divine fleur est toujours en verdure... »

Ce n'étaient certes pas des pièces de ce genre que devait s'attirer Sœur Anne, de la part des huguenots, par la publication de son recueil : *Sonets, Prieres et Devises, en forme de Pasquins, pour l'assemblee de Messieurs les Prelats et Docteurs, tenue à Poissy* [1] (1562).

Plusieurs personnages symboliques qu'elle avait vus en songe, disait-elle, lui recommandaient d'écrire en faveur des représentants de l'orthodoxie :

« Et pour n'estre repris d'aucune ingratitude,
Nous vous recommandons, de grand'affection,
Ceux par qui vous avez mis à destruction
L'erreur qui nous vouloit tenir en servitude [2]. »

Fidèle à cette mission, notre religieuse écrit ses *Prieres et Devises* en faveur des prélats de Poissy. Après un texte tiré de

1. On connait plusieurs autres recueils de poésies composées par cette même religieuse : *Sonnets spirituels de feñe tres-vertueuse et tres-docte Dame Sr Anne de Marquets Religieuse à Poissi, sur les Dimanches et principales solennitez de l'Annee. A Paris chez Claude Morel, 1605.* (In-8°. Bibl. nat. Inv. Rés. Ye 2.058.)

Il faut noter aussi *Les divines Poesies de Marc Antoine Flaminius : ... Mises en Françoys..., Avec plusieurs Sonnets et Cantiques..., A Paris, chez Nicolas Chesneau, rue S. Jaques, à l'enseigne de l'escu de Froben, et du Chesne verd. 1568.* (In-8 de 8 ff. et 79 pp. Biblioth. Rothschild, n° 421. La traduction des poésies de Marcantonio Flaminio n'occupe qu'une partie du vol. (32 premières pages.) Le recueil contient de plus 11 cantiques et 40 sonnets composés par Anne de Marquetz ou des Marquetz. Draudius, (Bibliotheca classica, T. II, p. 151), attribue tout le vol. à Sœur des Marquetz.

Cfr. Goujet, XIV, 421. — Brunet, II, 1280 et V, 445.

2. Fol. 10.

l'Ecriture, chaque strophe est à l'adresse, soit de la haute assemblée, soit de l'un des personnages qui la composent :

« *Memor esto Domine congregationis tuae. Psal.* 73 *Et respice in servos tuos*. Psal. 89.

O Dieu, seul autheur de tous biens,
Regarde d'un œil favorable
Ceste compaignie honorable,
Et qu'il te souvienne des tiens,
Leur faisant protester et croire
Ce qui est conforme à ta gloire[1]. »

Voici la strophe « A Monseigneur le Cardinal de Tournon », dont l'influence fut prépondérante au Colloque :

« *Zelus domus tuae comedit me. Psal.* 68.

Ce bon prelat, en qui ont voit reluire
Tant de vertu, peut bien justement dire :
« L'affection, o mon Dieu, que je porte
« A vostre Eglise, est si ardente et forte,
« Que je suis prest à souffrir mort cruelle,
« Pour soustenir sa tant juste querelle[2]. »

Enfin, l'ouvrage étant dédié « A Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Cardinal de Lorraine », l'enthousiaste religieuse ne pouvait l'oublier dans cette série d'adulations hyperboliques :

« *Implevit eum dominus spiritu sapientiae et intellectus. Ecclest.* (1)5.

Combien que de toute vertu
Soit heureusement revestu

1. Fol. 11, V°.
2. Fol. 11, V°.

Ce Prince tant doulx et amiable,
Si est il principalement
Orné d'un bon entendement
Et d'une prudence admirable [1]. »

Encore que ce ton ne fût pas très provocateur, au moins dans les termes, le camp huguenot répondit avec cette violence que d'Aubigné devait consacrer plus tard.

Nous trouvons d'abord dans les *Mémoires de Condé* :

Six Sonnets de l'Assemblee des Prelats de France, et des Ministres de la Parole de Dieu, tenue à Poissy, l'an 1561, *avec une Response aux Pasquins destournez de la Saincte-Escripture, et appliquez à moquerie en faveur desdicts Prelats, par une Nonnain Jacopine* (sic) *audict Poissy* [2].

Ce titre promettait déjà une réfutation en règle. Les pièces de vers ne démentent pas ces belles promesses ; qu'on en juge par ce début :

« *Aux Evesques assemblez a Poissy.*

D'un visage hypocrite envers chacun user,
Estonner l'Univers du feu du Purgatoire,
Fermer, avec pardons, d'Enfer la gueule noire,
Et du pouvoir de Dieu sans vergongne abuser....
Tels furent, Peres Saincts, vos divins artifices,
Pour vous faire bastir tant de beaux edifices [3]. »

Puis, l'auteur comparait ces brillants prélats aux délégués protestants, et, pour lui, comme bien l'on pense, les contrastes étaient violents entre les deux groupes :

« *De la dispute d'entre les Prelats Papistes assemblez à Poissy, et des Ministres de la Parole de Dieu.*

1. Fol. 12.
2. Mém. de Condé, 1743, T. II. p. 515 sqq.
3. Ibid. p. 515.

Du costé des Prelats marchent l'ambition,
L'avarice aveuglée, une feinte arrogance,
Le vice, accompagné de sa sœur l'ignorance,
Et ont tous pour leur Chef la superstition :
De l'autre costé marche une grand'legion
De divines vertus ; bien près est la science :
Au hault l'on void pour Chef, de Dieu la sapience,
Avec l'amour non feinct de la Religion [1]. »

Cette contre-défense répondait directement à l'apologie des théologiens catholiques par Anne des Marquets ; mais ce n'était pas suffisant, au gré des Réformés, pour punir l'audace de cette pieuse fille : ils allaient la prendre à partie personnellement dans leur *Response aux Pasquins tirez de la S. Escripture et destournez de leur vray sens par une Nonain de Poissy, en faveur des Prelats de France.*

« Dieu ne nous a sa Parole baillée
Pour estre ainsi de nos mains tenaillée
Honteusement, comme je voy ici
D'une Nonain latinante à Poissy.
Mieux eut vallu, en langue maternelle,
Chanter de Dieu la clemence eternelle...,
Qu'avecques tant de latines Harangues
De la parole abuser, et des Langues [2]. »

Ensuite, procédant à la manière de Sœur des Marquets, le poète protestant, à l'aide de textes scripturaires latins suivis chacun d'un quatrain français, faisait le procès des personnages portés trop haut par la « Nonain ».

Ces dernières pièces se lisent dans *Le Pasquil de la Court, composé nouvellement par M. Pierre de Cognières, ressuscité, jadis Advocat en la Court de Parlement à Paris* [3].

1. Ibid. p. 516.
2. Ibid. p. 518.
3. Ibid. p. 657 sqq.

Il est inutile de faire remarquer que le pseudonyme *Pierre de Cognières* dissimule un auteur inconnu ; il s'adresse successivement à Charles IX, aux grands personnages de l'époque, et enfin aux représentants catholiques de la réunion de Poissy, non sans attaquer au passage ses grands ennemis, les moines.

Voyons d'abord les compliments adressés à Charles IX :

« *Au Roy de France, Charles de Valoys IX*
Quis putas puer iste erit ? [1]

Qui penses-tu, noble peuple de France,
Qui mettra fin à ton dueil et souffrance ?
Ce sera Charles, ton jeune Roy et tendre,
Si Dieu luy fait sa volonté entendre [2]. »

Ceci vient à l'appui de ce qu'on a vu déjà au sujet de la confiance des protestants dans la protection de Catherine de Médicis et du jeune roi, après la mort de François II. Ainsi, dans leur langage tout biblique, les disciples de Calvin appelaient Charles IX le précurseur de leur Christ réformé ; ils eussent été mieux inspirés de le comparer à Hérode massacreur [3] ; mais pouvaient-ils alors soupçonner la possibilité de la Saint Barthélemy ?

Les quatrains suivants sont empreints du même optimisme :

« *Au Prince de Navarre* (futur Henri IV).
Puer crescebat sapientia et ætate [4].

Heureux le temps qu'on te verra Roy estre ;
Heureux celuy duquel tu seras Maistre,

1. Luc, I, 66.
2. Mém. de Condé, II, 657.
3. A. d'Aubigné emploiera plusieurs fois cette comparaison dans ses *Tragiques*. Cfr. Edit. Ch. Read, T. II, Liv. VI, *Vengeances*, p. 133, 137. Hérode y est appelé « le boucher. »
4. Luc II, 40 et 52.

Veu que si-tost tu es sage en jeunesse,
Dieu tel te face quand seras en vieillesse[1]. »

Toutes ces puissances doivent détrôner la Papauté : le couplet qu'on va voir appartient à une série de diatribes qu'il nous a été donné d'étudier plus haut[2] : il s'agit toujours de la chute du trône pontifical et de la décadence romaine :

Au Pape.
Descendam in infernum fugiens[3].

De haut en bas en l'infernale fosse,
En gemissant tost me faudra descendre,
Puisqu'on cognoist ma puissance estre fausse,
Et qu'à trop peu mes Bulles je puis vendre[4]. »

Bien que le Colloque de Poissy eût été convoqué sans l'autorisation du pontife Pie IV, en vertu des droits et privilèges de l'église gallicane, les protestants comprenaient dans la même réprobation les autorités ecclésiastiques romaines ou françaises qui représentaient le catholicisme à cette sorte de concile national contradictoire : les cardiaux de Tournon et de Lorraine ne pouvaient échapper à cette censure, ayant dirigé les débats les plus importants :

« *Au Cardinal de Tournon.*
Cum senueris, alius te cinget, et ducet quo non vis[5]. »

Et mon vieil aage, pensant repos avoir,
Tout au contraire ne me fay que douloir,
Voyant ma robe des Roys tant honorée,
Maintenant estre des petits desprisée[6]. »

1. Mém. de Condé, II, 658.
2. P. 132 sqq.
3. Adapté de Job, XVII, 16.
4. Mém. de Condé, II, 658.
5. Joann. XXI, 18.
6. Mém. de Condé, II, 659.

« *Au Cardinal de Lorraine.*
Quomodo cecidisti de cœlo, Lucifer[1] ?

D'où vient que toy, Lucifer, attaché
Au firmament du Royaume mondain,
Et mis au bas, du haut lieu arraché,
Et ta clarté as perdu tout soudain[2] ? »

Il est donc entendu que les Lorrains ont fait leur temps : qu'ils disparaissent et cèdent la place à une autre famille qui prétend aussi au gouvernement du royaume[3]. Ce qu'il y a de singulier et de tristement vrai, en tout cela, c'est que ni les Guise ni les Bourbon ne peuvent se résoudre à laisser les Valois gouverner par eux-mêmes le pays de leurs ancêtres : ils se considèrent comme les indispensables soutiens du trône : le faible esprit de Charles IX et les dispositions cauteleuses de Catherine de Médicis n'étaient pas pour leur faire abandonner la partie ; tout ce règne est-il autre chose qu'une série de compétitions violentes entre les deux maisons rivales ?

« *A la Maison de Guyse.*
Abierunt retrorsum, et ceciderut[4]

Comme au Jardin, la tourbe meurdrière,
Espouvantée, retourna en arriere,
Ainsi sera la Maison estrangere,
Quand se verra de Bourbon chambriere[5]. »

1. Isaïe, XIV, 12.
2. Mém. de Condé, II, 659.
3. Cfr. une *Chanson* protestante dont chaque couplet est accompagné de ce refrain :

« Hau ! Hau. Papegots,
Faictes place aux Huguenots. »

(Bordier, Chans. hugu. II, 216 et Tarbé, Rec. de Poés. calv. p. 45.)
4. Joann. XVIII, 6. Il s'agit des soldats venus au Jardin des Oliviers pour se saisir de J. C., et terrassés par une force invisible.
5. Mém. de Condé, II, 660.

Le tout se termine par une menace aux ordres monastiques, si maltraités dans les autres morceaux que nous avons groupés à part :

« *A tous les Moines. Vœ vobis*[1]

« Malheur sur vous, povres mal-advisez ;
Malheur sur vous, Antechrists desguisez[2]... »

Toutes ces pièces tendent à prouver une fois de plus que l'entente était déjà chose impraticable en 1561. A supposer que les représentants eussent trouvé par impossible une formule conciliatrice, les partis ne semblaient pas du tout disposés à l'accepter : orthodoxes et Réformés faisaient preuve de la même intransigeance.

Les débats de Poissy donnèrent lieu, pour terminer, à une œuvre médiocre qui prétend résumer les travaux de l'assemblée en les travestissant :

Les Actes de Poissy, mis en Ryme françoyse par Tarander. Plus trois Cantiques... 1561.

« A Poissy les Prelats de France
Ont fait une belle ordonnance
(Au moins de ce qu'on a peu veoir ;
Car celles qu'on n'a peu sçavoir,
Estant, comme on pense, avortees,
Sont aussi tost mortes que nées)[3].

1. Matth. XXIII, 14 — Luc. VI, 24.
2. Mém. de Condé, II, 660.
3. Fol. 2.

Cette œuvre pseudonyme, sortie des presses protestantes, marque, quelques vers plus loin, la satisfaction qu'éprouve l'auteur des résultats du Colloque : il invite ses lecteurs à louer Dieu[1]. Il fallait être d'un esprit accommodant, car jamais on ne fut plus loin d'un accord ; aucun parti n'était en droit de chanter victoire.

1. Trois ans plus tard, Antoine de La Roche Chandieu, dans sa *Response aux calomnies... de Ronsard*, exaltait encore l'éloquence de ses coreligionnaires à Poissy : (Fol. 21.)

> « Quels sont les apprentis qu'à Poissy tu as veus ?...
> Di moy, quel apprentis (sic) de Besze t'a semblé,
> Quand, au son de sa voix, le Colloque a tremblé ? »

La *Response* de Ronsard (Bl. VII, 118), donnait au contraire le beau rôle aux Prélats.

CHAPITRE III

PAMPHLETS PROTESTANTS CONTRE LES GUISE AVANT LE MASSACRE DE VASSY

(1560-1562)

I. — Avant le massacre de Vassy, quelques pièces seulement sont dirigées contre le duc de Guise en personne.

II. — Les Réformés en veulent surtout à son frère, le cardinal. Ils lancent d'abord contre lui des plaisanteries cruelles.

III. — Menaces à l'adresse du cardinal.

IV. — LE TYGRE, morceau de la dernière violence.

V. — Formation du Triumvirat ; appréhensions des Protestants.

I.

De 1560 à 1564, les pamphlétaires huguenots montrèrent encore plus d'acharnement contre les Guise que contre la doctrine ou la hiérarchie de l'Eglise romaine. Il est à remarquer qu'avant l'échauffourée de Vassy (1er mars 1562) on trouve seulement quatre ou cinq pièces dirigées contre le duc de Guise, François de Lorraine. Dans le sixain qui suit, les protestants voient dans le mot *Lorrain* l'anagramme de *Larron*, et cette aménité est à son adresse :

« Si tu es, par ta finesse,
Le larron du roy de France,
Abusant de sa simplesse
Et de sa jeune innocence,
Ton nom porte bien en soy :
— Fin larron es de ce roy [1]. »

Ailleurs il est accusé, en même temps que son frère, d'aspirer aux souverains honneurs, et l'immense popularité dont ils jouissaient déjà l'un et l'autre n'était pas faite pour infliger un démenti à ces rumeurs qui allaient s'accréditer de plus en plus :

« Quelque mine que tu face,
Bien aussy fasché te voy.
De mourir sans estre pape,
Que cestuy sans estre roy [2]. »

Voilà pourquoi la joie était sans borne dans le camp protestant, au début du règne de Charles IX, lorsqu'on vit que la famille tant redoutée ne gardait pour elle que l'appui du peuple catholique, sans conserver son influence à la Cour ; il faut lire à cet égard le *Sonnet... contre les tyrans de la France* [3] (1560) :

« L'Eternel par son bras a fait des choses grandes
Contre la sapience et puissance mondaines :

1. Tarbé, op. cit. p. 22, d'apr. Mss. Basse des Neux, T. I, p. 123. On trouve un jeu de mots analogue dans le même vol. Tarbé, p. 20. Ces pièces sans date peuvent s'appliquer à François II ou à Charles IX.

2. Tarbé, ibid. p. 14. Voir aussi p. 25 un dixain où le duc de Guise, appelé « cœur de crappaut crevant d'ambition » est accusé de vouloir relever le trône de Charlemagne ; à cette date, en effet, des écrivains complaisants faisaient des Guise des descendants directs de la race carolingienne.

3. C'est une paraphrase de deux versets du *Magnificat* : Fecit potentiam in brachio suo... Deposuit potentes de sede... (Luc I, 51, 52.)

Les Guysiens tyrans, par leur cheute soudaine,
(N)'en sçavoyent bien que dire avec leurs belles bandes...
Il les a deposés de leurs siéges dorés,
Où ils estoyent déjà comme dieux adorés[1]. »

Cet abaissement est du reste insuffisant pour rendre la sécurité aux vaincus de la veille : ils n'hésitent pas à demander le dernier supplice pour leurs terribles adversaires ; à parler vrai, le moyen était radical pour empêcher ces derniers de relever la tête, et l'histoire nous dit que chacun des deux partis ne se fit pas faute d'user de cette sanglante méthode :

« O faulse race, et tygres de Guysars,
On sçait assez que vieux traistres renards,
Ainsi que vous, sont tous prets à mal faire.
Mais tous ces maux vous seront chers vendus,
Car, comme Aman[2], au bois serez pendus,
Qui fut dressé pour l'innocent deffaire[3]. »

II.

En dehors de ces morceaux isolés, toute la fureur protestante se concentre contre le Cardinal de Lorraine qui doit en subir à lui seul les assauts, jusqu'à ce que son frère entre en scène pour recevoir sa part des coups. Cette différence peut s'expliquer par la présence plus assidue du Cardinal à la Cour ; n'étant pas, comme le duc, distrait de la vie diplomatique par le métier militaire, il avait eu auprès des grands une influence plus décisive, et les Réformés sentaient bien qu'ils

1. Tarbé, ibid. p. 34.
2. Livre d'Esther VII, 10.
3. Tarbé, op. cit. p. 24.

frappaient juste quand ils le désignaient spécialement comme l'auteur de leurs maux passés :

« Le Lorrain, au rouge chapeau,
Dessous le roy Henry [1], grand veau,
Et soubz François [2] petit lion,
A fait des maux un million [3]. »

On l'accusait, entre autres vices, de rapacité, et l'on se plaisait à jouer sur son nom : divers anagrammes produisaient les effets les plus inattendus ; cet amusement, plus ingénieux que littéraire, tenait lieu d'inspiration aux rimailleurs de l'époque, descendants directs des grands rhétoriqueurs :

« Si lors qu'Henry vivoit encor,
Tu as, meschant, ravy tout l'or
Et tout le bien de France, en sorte
Que le peuple en est appauvry,
Ton nom tourné à bon droit porte
Que ; Raclé as l'or de Henry [4]. »

Voilà pourquoi les protestants le comparaient au lierre parasite, rapprochement tout indiqué par les armoiries du Cardinal qui représentaient un lierre grimpant le long d'une pyramide, avec l'inscription :

« *Te stante, virebo : Cadente, peribo.* »

Le commentaire huguenot de cette devise parut sous la forme d'un sonnet qui ne manque pas d'énergie :

1. Henri II.
2. François II.
3. Tarbé, op. cit. p. 32.
4. Tarbé, ibid. p. 33. Ces derniers mots sont l'anagramme de : *Cardinal de Lorraine.* Voir ibid. p. 8 un sixain où les mêmes lettres forment cette phrase : « Car il cherra (tombera) l'asne doré ».

« La devise de lyerre est bien propre pour toy,
Cardinal ruyneux, et n'y a que redire ;
Car, si nous l'entendons, lyerre tu te veux dire,
Et par la pyramide est entendu le roy [1].
Jamais on ne planta lyerre contre paroy :
De luy mesme il vient, l'embrasse et s'en fait sire [2] :
Tout ainsy on t'a veu toy mesme t'introduire
A lier nostre prince et à lui donner loy.
Lyerre semble enrichir le mur et le tenir :
Mais en la fin il le fait en ruyne venir,
S'on ne l'arrache avant que dans la pierre il mine :
Tu seras arraché, car miner on te void
Desjà la pyramide, et un chascun prévoit
Qu'en vain tu n'es nommé Charles de la Ruine [3]. »

III.

A mesure que nous avançons, les anathèmes contre le Cardinal deviennent de plus en plus hardis ; non contents d'exécrer son passé, les Réformés ne veulent plus entendre parler de lui à l'avenir, et ils invitent la France entière à secouer ce joug qui leur paraît abominable ; c'est dans cette phase de la lutte que se trouvent les vers les plus éloquents : nous sommes loin des misérables jeux d'esprit du début ; ces cris de réprobation annoncent de loin les *Tragiques* : le sonnet ci-après met le Cardinal dans un terrible dilemme :

1. On peut croire qu'il s'agit de Henri II ou de François II. Le sonnet n'est pas daté.
2. Orthographe ancienne pour cire ; d'Aubigné écrit tantôt *sire*, tantôt *cyre*.
3. Tarbé, op. cit. p. 12.

« Jesus-Christ ne voulut cognoistre d'un partaige
Que deux freres faisoyent, combien qu'en fut prié[1] :
Car s'estant à garder son troupeau dedié,
Il ne voulut jamais embrasser davantage.
Monsieur le cardinal, par force et par outraige,
A le partagement de la France manié,
Et en faisant les parts, s'est tout approprié,
Laissant au Roy le nom pour tout son appanaige.
S'il est de Jesus-Christ, que ne suit-il son maistre ?
Et s'il n'en est, pourquoy fait-il semblant d'en estre ?
Et faisant le semblant, pourquoi le croyons-nous ?
S'il en est, il luy fault mener ses brebis paistre ;
S'il n'en est, il le faut hippocrite cognoistre,
Et autant abuseur comme nous sommes fous[2]. »

Charles de Lorraine devait reconnaître au Concile de Trente que ces reproches ne manquaient pas de fondement. La confession publique qu'il y fit est un acte de loyauté auquel on est forcé d'applaudir, quel que soit le jugement que l'on porte sur l'ensemble de sa vie :

« Qui accuserons-nous, disait-il, mes frères évêques ? Qui dirons-nous avoir été auteurs d'un si grand mal ? Il ne nous le faut et ne le pouvons dire et confesser sans notre propre honte et vergogne, et avec grande repentance de notre vie passée. A cause de nous, la tempête et orage est venue, mes frères, et pour ce jetez-nous en la mer. Que le jugement commence à la maison de Dieu, et que ceux qui portent les vases du Seigneur soient purgés et réformés[3]. »

Il n'était que temps de s'amender, en effet, pour modérer les voix qui criaient au scandale des quatre coins de la

1. Luc, XII, 13. J. C., invité à trancher un différend entre deux frères qui se disputaient un héritage, refuse de prendre part à leur querelle.
2. Tarbé, op. cit. p. 6.
3: Bouillé, *Hist. des ducs de Guise*, 7 TT, p. 251. Cité par Baudrillart, *Egl. Cath., Ren., Prot.*, p. 146. La harangue était en latin.

chrétienté ; peut-être, avant son départ pour le Concile, le Cardinal avait-il eu sous les yeux les vers vengeurs dont l'accompagnaient les huguenots : le morceau vaut d'être lu, plus encore que les précédents :

« *Au Cardinal, avant le Concile de Trente.*

Je ne sçauroy penser lieu où tu pourrois estre,
Charles, en seureté, avecques quelque honneur,
Le peuple françois t'a si fort à contre cœur
Qu'il te veult pour varlet aussi peu que pour maistre.
L'Italien trop fin sçait tes ruses cognoistre,
L'Espagnol ne pourroit endurer ta fureur [1],
Le severe Allemant a l'inceste en horreur [2],
L'Anglois et l'Escossois te cognoissent pour traistre [3].
Le Turc et le Sophy ne voudront point de toy :
Ils sont Mahumetains, et tu n'as point de foy.
Sans foy, l'homme est banny de la celeste gloire.
Les diables en enfer vraindront te recepvoir [4],
Et apres le concile que nous allons avoir,
Les protestants feront raser le purgatoire :
Ergo, miser, ubi parebis ? [5] »

Ainsi, ce ministre de plusieurs rois est mis au ban de tous les Etats, et, à en croire ses adversaires, l'heure de son

1. La politique intransigeante de Rome et d'Espagne était cependant un des griefs les plus souvent formulés par les protestants contre les Guise.
2. On expliquera ci-après cette accusation, à propos du *Tygre*.
3. Les princes lorrains furent contraints de quitter l'Ecosse, après l'arrivée de Marie Stuart.
4. Ailleurs, le Cardinal est appelé suppôt de Satan :

« Charles Lorrain, le cardinal
Incestueux, abominable,
S'est donné corps et ame au diable. »
(Tarbé, op. cit. p. 30.)

5. Tarbé, ibid. p. 97. Voir, dans le même ordre d'idées, ibid. p. 38 ; il y a, de plus, un *Cantique* renfermant les adieux du Cardinal de Lorraine, Mss. fr. Nouv. acquis., Coll. Fontanieu, Tome 299. Cfr. Bordier, II, 452.

exécution approche ; déjà Condé prépare ses forces contre lui, pour devenir l'instrument des vengeances divines :

« Ja ja, pour tout venger, Dieu prend la cause en main :
Nous voyons contre toy s'armer un Prince humain
Et de son branc [1] d'assier menacer ta cervelle [2]. »

Ces sanglantes menaces devaient recevoir leur réalisation à une date prochaine ; mais le duc allait remplacer le cardinal comme victime dans cette terrible tragédie.

IV.

Pour le moment, les imprécations protestantes étaient résumées en deux morceaux dont la violence dépasse, s'il est possible, tout ce qu'on a vu jusqu'ici : c'est la rage à son paroxysme, la fureur, la férocité déchaînées.

Sous François II avait paru l'*Epistre envoyée au Tigre de France,* pièce en prose adressée au Cardinal que l'on considérait comme l'inspirateur des répressions qui suivirent le complot d'Amboise [3] ; en voici quelques passages :

« Tigre enragé, vipere venimeuse, sepulchre d'abomination, spectacle de malheurs..., ne mettras-tu jamais fin à ton ambition demesurée, à tes impostures, à tes larcins ?.... Tu fais profession de prescher des saintetés, toi qui ne connais Dieu que de parole, qui ne tiens la religion que comme un

1. *Branc, bran, brant,* ou *brand,* grosse épée d'acier qu'on maniait à deux mains. De *brand* est dérivé le verbe *brandir.*

2. Tarbé, op. cit. p. 52. Voir page 39 une pièce sous forme d'*Echo* où la ruine du Cardinal apparaît comme un fait accompli ; cet *Echo* est renfermé p. 184 dans le *Cantique* signalé ci-dessus note 5. On lit aussi p. 41 une pièce où les protestants souhaitent sa mort.

3. Le texte en prose fut découvert en 1835 par Louis Paris, bibliothécaire-archiviste de la ville de Reims ; il a été réédité en 1875 par Ch. Read,

masque pour te desguiser ; qui fais ordinaire traficque, banque et marchandise d'eveschés et de benefices ; qui ne vois rien de saint que tu ne souilles, rien de chaste que tu ne violes, rien de bon que tu ne guastes. L'honneur mesme de ta sœur ne se peut garantir avec toi... Je connois ta jeunesse si envieillie en son obstination et ses mœurs depravées, que le recit de tes vices ne te sauroit esmouvoir... Quand je te diray que les fautes des finances de France ne viennent que de tes larcins ; quand je te diray qu'ung mary est plus continent avec sa femme que tu n'es avecques tes propres parentes...., que pourras-tu respondre ? Si tu confesses cela, il te faut pendre et estrangler ; si tu le nies, je te convaincrai [1]. »

On comprend l'irritation des Guise, et surtout du Cardinal à la vue de cet impudent réquisitoire : tout fut mis en œuvre pour en retrouver l'auteur ; les plus rusés des Inquisiteurs de Philippe II déployaient moins de zèle à rechercher les hérétiques, que les émissaires de François de Lorraine à découvrir le pamphlétaire qui venait de manier l'outrage avec tant d'éloquence ; mais l'enquête étant demeurée sans résultat, la colère du ministre de François II retomba sur l'imprimeur Martin Lhomme, accusé d'avoir propagé la fameuse brochure : ce malheureux fut pendu le 15 juillet 1560 [2].

On sait aujourd'hui que l'écrivain responsable de ce libelle était François Hotman, auteur du *Franco-Gallia* [3]. Mais on est moins bien renseigné sur la paraphrase en vers qui parut en manuscrit quelque temps après [4], avec un titre nouveau :

Le Tygre, satyre sur les Gestes Memorables des Guisards.

1. Extraits cités par Geruzez, *Essais de Litterature Française,* première Série p. 405 et 406.
2. Cfr. édition du *Tygre* en vers, citée ci-après, fol. 10.
3. Cette découverte est due à Rodolphe Dareste qui a trouvé un aveu décisif dans une lettre inédite de Sturm à Hotman. Cfr. Biblioth. de l'Ec. des Chartres, T. V, troisième série, p. 371, 1854. — Essais de Littér. franç. par Geruzez, première Série, p. 407.
4. En 1560 ou 1561. L'exécution de Martin Lhomme explique le peu d'empressement des imprimeurs à publier cette poésie.

Ni l'auteur ni la date de cette traduction poétique ne nous sont connus. Ce qui est certain, c'est que les vers conservent la mâle énergie du modèle, et il pourrait se faire que le même auteur eût suffi à la double tâche de poète et de prosateur. Ecoutons d'abord les virulentes apostrophes du début :

« Mechant diable acharné, sepulchre abominable,
Spectacle de malheur, vipere epouvantable,
Monstre, tygre enragé, jusques à quand par toy
Verrons nous abuser le jeune eage du roy ? [1]
Ne cesseront jamais tes lourdes impostures ?
Montreras tu toujours tes vilaines ordures ? [2] »

Parmi les vices qui relèvent de cet impitoyable justicier, il faut noter l'intrigue et l'ambition qui commencèrent à se manifester sous François Iᵉʳ de la façon la plus inquiétante :

« Car il est tout prouvé que ta fausse coutelle
Et secrette malice a toujours esté telle
Qu'aux yeux du roy François, peu devant son trepas,
Pour ta mechanceté montrer ne t'osois pas... ;
A Henry [3], dernier mort, ne fit il pas defence
Que ny toy ny les tiens n'eussent intelligence
Des affaires de France, et que de trahison
Il soupçonnoit déjà ta meschante maison ? [4] »

1. C'est le *Quousque tandem* qui ouvre les *Catilinaires* de Cicéron.
2. Edit. de 1851, fol. 3. — Il existe une autre pièce qui renferme des apostrophes analogues :

« Loup ravissant, tigre trop inhumain,
Enflé d'orgueil et de cent malefice (sic)
Cessera point ta ravissante main
A fourraiger la France, ta nourrice. »
(Tarbé, op. cit. p. 21.)

Il faut lire aussi le sonnet de la p. 166, commençant par ces mots : « Faulce vipere, aspic pernicieux... »
3. Henri II.
4. Fol. 3. R° et V°. Si cette recommandation fut faite par François Iᵉʳ à Henri II, elle fut en tout cas fort mal suivie. Cfr. Lavisse, Hist. de Fr., T. V, II, p. 128 sqq.

Le pamphlétaire revient ensuite longuement sur les accusations de débauche qu'on se lançait si facilement à la face entre adversaires au plus fort des luttes religieuses : dans l'*Epistre* en prose et dans quelques autres morceaux, nous avons vu déjà le Cardinal en butte à ces racontars infamants :

« Quand je te soutiendrai, ce qu'on sçait en tous lieux,
Qu'un mary vers sa femme aussy se contient mieux
En ses affections, voire les plus ardentes,
Que tu ne fais, vilain, avecques tes parentes...,
Que me repondras-tu ? ....
Tu fais profession de prescher l'Evangile,
Qui ne reconnois Dieu que pour chose futile,
Et la religion des fidelles elus
Que pour masque à couvrir tes actes dissolus .. ;
Car d'avec toi, mechant, qui veux tout pervertir,
L'honneur ne se peut pas de ta sœur garantir [1]. »

En présence de tant d'horreurs, l'écrivain n'y tient plus, et, après avoir flagellé le héros de toutes ces ignominies, il lui signifie de quitter à tout jamais le pays où il s'est déshonoré :

« Entre en quelque desert, et pleure les forfaits
Que miserablement tu as commis et faits,
Retiré de si loin que le bruit, sur ses ailes,
Jamais de ce pays n'apporte les nouvelles.

1. Fol. 5. Au sujet des aventures galantes de Charles de Lorraine, cfr. Henri Estienne, *Dialogue du François italianisé,* cité par Bayle, *Dict. histor.*, article *Charles de Lorraine*. Dans ses voyages en Italie, le Cardinal avait fréquenté la cour d'Hercule d'Este, duc de Ferrare ; c'est là qu'il connut Anne d'Este, qui devait épouser François de Guise ; comme elle était d'une remarquable beauté et que le Cardinal la traita toujours familièrement, surtout quand elle fut devenue sa belle-sœur, les huguenots ne manquèrent pas de crier au scandale ; d'autre part, le Cardinal avait une sœur, Marie, qui épousa Louis II de Longueville, puis Jacques V d'Ecosse ; faut-il croire à tant d'infamies, entre le frère et la sœur ? Si l'histoire n'a pas complètement absous Charles de Lorraine dans sa vie intime, elle n'a pas confirmé ces abominations ; les mœurs de Borgia, malgré la licence du XVI[e] siècle, n'avaient pas fait école dans toute la prélature. Voir Bourciez, Les *Mœurs polies*... p. 342.

Que veux-tu donc attendre ? . . . .
Quitte la place donc, si sauver tu te veux,
Car par autre moyen eviter tu ne peux
De nos françoises gens, de ta haine frapées,
La pointe et le taillant de cinq cens mille espées,
Qui, par tous ces pays, t'attendent quelque jour,
Pour purger de ses maux et la France et la Cour [1]. »

Malgré des ressemblances trop frappantes avec la première Catilinaire de Cicéron [2], ce morceau est autre chose qu'un brillant exercice de rhétorique : l'adaptation est si parfaite, l'émotion si profonde qu'on oublie l'original : Catilina a vraiment fait place au Cardinal maudit.

Mais, si la langue française, mise au service des fureurs religieuses et politiques, avait épuisé dans ces dernières pièces tout son vocabulaire d'insultes, la haine des protestants contre le Cardinal ne semblait pas encore assouvie, et ils y ajoutèrent une poésie en italien, comme pour se faire mieux comprendre de Catherine de Médicis et de sa suite ; ce n'est qu'une série d'apostrophes, d'exclamations diffamatoires, d'imprécations, de malédictions mortelles, où s'entrecroisent sans ordre, dans une mêlée ignoble, les termes les plus répugnants :

« Harpie fétide, serpent venimeux, scorpion infernal, charogne puante, sentine de tous les vices et de toutes les infections, sodomite, assassin de marque, diffamateur de Dieu et de sa loi... ! O Dieu, que fais-tu, si tu ne lances contre lui le feu du ciel ? [3]

1. Fol. 9, V°.
2. N°s V, VI « Quae cum ita sint, Catilina, perge quo cœpisti ; egredere aliquando ex urbe ; patent portae : proficiscere... Quid est enim... quod te jam in hac urbe delectare possit, in qua nemo est... qui te non metuat, nemo qui te oderit ?... Quae libido ab oculis, quod facinus a manibus unquam tuis, quod flagitium a toto corpore abfuit ? »
3. Tarbé, op. cit. p. 195 sqq. : Voici quelques vers du début :

« Fetente harpia, ingordo d'ogni malo,
Serpente venenoso, traditore,
Basilisco, scorpione infernale....,
Puzzolente corrogna dell' inferno... »

Et, plus loin, l'auteur bénit d'avance la main qui se trempera dans ce sang corrompu et corrupteur : le désir impatient de la « vendetta » anime tous ces vers, et la fécondité verbale du poète est vraiment inépuisable ; c'est un torrent de bile et de fiel. Ni d'Aubigné, ni Victor-Hugo, dans leurs heures de rage, n'ont porté plus loin la virtuosité vengeresse.

V.

Malheureusement pour eux, les Réformés se hâtaient trop de triompher ; dès l'année 1561, des symptômes alarmants se faisaient jour. Il est vrai que Catherine de Médicis, comme on l'a vu à propos de Ronsard, se montrait des plus tolérantes, au début de sa régence ; elle inclinait même assez fortement vers la nouvelle religion, croyant y trouver un point d'appui contre ceux qui contestaient son autorité ; les prédicateurs de la Cour, comme Monluc, évêque de Valence, usaient de formules équivoques chaque fois qu'ils touchaient aux questions dogmatiques controversée entre catholiques et protestants. Ces compromis n'étaient pas sans inquiéter les orthodoxes purs ; un jour que le Connétable de Montmorency, indigné des propos tenus en chaire par Monluc, était allé écouter le prêche d'un jacobin, il y rencontra le duc de Guise et le maréchal de Saint-André ; ces trois adversaires, qui s'étaient si vivement disputé l'influence politique à laquelle chacun d'eux pouvait prétendre auprès du roi et de sa mère, s'entendirent à merveille dès qu'il fut question de la lutte à engager contre le protestantisme. Le triumvirat était décidé (6 avril 1561) [1].

Peut-être, dès ce moment, y eut-il quelque entente secrète entre les futurs triumvirs et Charles IX, par l'intermédiaire du Cardinal ; nous avons une pièce de vers qui semble l'insinuer : elle est datée de 1561 et a pour titre : *De l'alliance*

1. Lavisse, Hist. de Fr. T. VI, I, p. 43 et 44.

faicte entre le Roy et le Cardinal[1]. Ce sont des vers coupés, où l'ingéniosité du versificateur remplace le souffle d'indignation qui animait les morceaux précédents[2] : l'enthousiasme de la victoire a cessé subitement ; il faut recommencer la guerre d'escarmouches des périodes critiques : la malice se dissimule dans chaque strophe, et ce ne sont plus que des petits traits perfides à l'adresse d'un adversaire rentré en grâce auprès des puissants du jour.

Cependant, à mesure qu'augmente le péril, la frayeur se traduit en prières, en supplications plus ardentes ; les protestants n'attendent déjà plus de secours que du Ciel :

« Seigneur, des armées le Dieu,
Accompagne-nous en tout lyeu
Où nous irons pour la deffense
De ton saint nom, Sus donc ! avance !
Foudroye tout de tes deux mains :
Destruis les complots inhumains
Et faulses machinations
Contre tes constitutions[3]. »

Ils s'adressent ensuite au peuple catholique et l'adjurent, en termes violents, de se rallier à leur cause ; une pareille prédication ne semblait pas faite pour le convertir :

« Oste la toille de tes yeux,
Et recognoy le Dieu des cyeux,
Peuple abruty ! Tombe par terre
Tes idoles de boys et de pierre !

1. Tarbé, op. cit. p. 49.
2. « Par l'alliance — et amour éternelle
Du cardinal — faictes avec le roy,
On void tout mal — ne trouver plus de quoy
Battre la France — et sa fleur immortelle. »
En supprimant les derniers hémistiches, on a encore des vers complets dont le sens est singulièrement différent, comme on peut le voir. Il y a une pièce de même facture dans le recueil que nous citons, p. 31 : *Du rouge renard.*
3. *Cantique sur le Psaume XXXV*, Tarbé, op. cit. p. 42. Il est à noter que le psaume XXXV du texte hébreu correspond au psaume XXXIV de la Vulgate. — Ce *Cantique* est aussi dans Bordier, *Chans. hugu.* II, 207.

Pense desormais retourner
A cil qui fait tes bleds grener,
Et qui te baille tous les biens,
Dont te nourris toy et les tiens[1]. »

Enfin, se tournant à nouveau vers le Tout-Puissant, le poète lui demande, non pas la conversion, mais l'anéantissement du Cardinal de Lorraine, le vaincu d'hier, l'ennemi redoutable d'aujourd'hui :

« Si Pharaon, ce grand meurtrier,
Est revenu, fay le noyer
Encor un coup dans la mer Rouge !
Et que jamais de là ne bouge,
Pour voir ton pauvre peuple en paix[2]... »

Tels étaient les sentiments des Réformés, à la suite des insolentes bravades qu'ils n'avaient pas ménagées au camp adverse ; après avoir couvert de boue les cérémonies, les croyances et les chefs du catholicisme, ils perdaient leur première assurance ; leurs appréhensions n'étaient que trop fondées : on était à la veille de la sanglante bagarre de Vassy.

1. Ibid. p. 42 et 43. Voir un sonnet analogue, ibid. p. 100.
2. Ibid. p. 43. Ces paroles peuvent aussi s'appliquer au duc de Guise. — Pour juger de la transformation qui s'est opérée, on peut lire la pièce en prose qui a pour titre : *Complainte apologique des Eglises de France au Roy, Royne-mere, Roy de Navarre, et autres du Conseil.* (s. l.) par *J. Des Hayes* (c'est le nom de l'éditeur) *1561.* — In-8°, 26 f. n. chiff. Bibl. nat. Lb 33 10.

Il y a également une pièce en vers, très médiocre, signée du pseudonyme *I. Alphutic,* dans laquelle les protestants de Provins se plaignent des vexations dont ils sont l'objet : *Traicté du deces de Nicolas Verius.*

A ce moment, Charles IX cherchait encore à éviter tout conflit entre les deux partis, e il publiait ses *Lettres patentes... par lesquelles il defend à toutes personnes d'entrer en debat, esmouvoir seditions, et de se reprocher aucunès choses les uns aux autres pour le faict de la Religion, sur peine de la hart, et sans aucun espoir de grace ou remission. A Poictiers, De l'imprimerie de Nicolas Pelletier... 1561.* In-8° de 4 f. n. chif. La Bouralière, L'*Imprimerie à Poitiers,* p. 175. Il existe une plaquette de ce décret à la Bibl. hist. de la Ville de Paris, Catal. Clouzot, ann. 1561.

CHAPITRE IV

MASSACRE DE VASSY. PRISE D'ARMES DES RÉFORMÉS. BATAILLES DE ROUEN ET DE DREUX.

(1562)

I. — Massacre de Vassy. Différentes versions de l'incident.

II. — La casuistique de l'insurrection parmi les poètes protestants.

III. — Hésitations de Coligny.

IV. — EPISTRE A LA ROYNE ET AU PEUPLE FRANÇOIS. Justification de la révolte; la question religieuse prime toutes les autres.

V. — Les deux partis rivalisent de vandalisme. Poèmes sanguinaires.

VI. — La France livrée aux Anglais. — Mort d'Antoine de Bourbon à Rouen : poèmes contradictoires sur ce personnage.

VII. — Poésie soldatesque entre les batailles de Rouen et de Dreux.

VIII. — Bataille de Dreux : découragement des protestants et enthousiasme des catholiques.

I.

Dans l'état de surexcitation où étaient les esprits, le moindre incident pouvait mettre aux prises deux partis irréductiblement hostiles : il ne fallait qu'une étincelle pour

produire une conflagration générale. Deux ans auparavant, pour mettre fin à l'équipée d'Amboise, il avait suffi d'une vigoureuse répression : c'est que les Réformés, ayant pris l'offensive en cette circonstance, s'étaient trouvés surpris par les événements et auraient été gênés pour légitimer devant l'opinion une prise d'armes du reste mal préparée.

La situation était loin d'être la même en 1562 : le parti protestant s'était fortifié pendant ces deux années de répit. D'autre part, le crédit des Guise, un instant affaibli, commençait à renaître avec le Triumvirat ; les Lorrains n'étaient pas hommes à oublier les libelles si violents partis du camp adverse ; leur vengeance était imminente. Pour les protestants, il ne restait donc plus que deux attitudes possibles : s'efforcer de vaincre ou se résoudre à périr. La rencontre de Vassy allait les dissuader de cette dernière résolution.

L'histoire n'a pas encore dit son dernier mot sur ce déplorable conflit qui se produisit le 1er mars 1562 entre un groupe de huguenots, assemblés dans une grange pour y chanter des cantiques, et les troupes du duc de Guise, qui se rendaient de Joinville à Paris [1]. Après la bagarre, chaque parti se hâta de rejeter sur ses adversaires la responsabilité des coups mortels qui avaient été échangés, et, dès ce moment, commencèrent à circuler les versions les plus contradictoires sur cette trop fameuse journée.

On vit paraître bientôt un commentaire calviniste écrit en vers, pour expliquer que les assaillants s'étaient précipités sur la grange sans aucune provacation préalable, et que les fidèles en prières, complètement désarmés, avaient été immolés comme des agneaux à la boucherie.

Le poète commençait par adresser au Tout-Puissant une sommation formelle d'avoir à venger cette tuerie :

1. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 58 sqq.

« O Dieu, si près de ton throne
Est assise l'equité,
Qui, egale à tous, ordonne
Le bien ou mal merité,
Dieu, ô Dieu vangeur du vice,
Dieu, je te requiers justice !
Je te demande raison.
Oy donc ce que j'implore,
Voy les larmes que je plore,
Et reçoy mon oraison [1]. »

L'auteur rappelle ensuite la tranquillité dont jouissaient ses coreligionnaires, grâce à l'Edit de Janvier, 1562 [2].

« Nostre roy, par sa clemence,
Les grans feus avoit esteint,
Dont la miserable France
Martyroit son troupeau saint.
La fureur du peuple instable,
Auparavant indomtable,
Obeissoit à sa loy,
Et la France ores destruite,
Ja de peu à peu reduicte,
Recevoit ta saincte foy [3]. »

1. Tarbé, op. cit. p. 63. — Le Roux de Lincy, Rec. de Ch. hist. p. 269.

2. Lavisse, op. cit. p. 53. Voir aussi p. 40 ; dès Janvier 1561, le Chancelier de l'Hôpital avait rédigé une déclaration qui arrêtait la persécution religieuse ; cette déclaration a pris également le nom d'Edit de Janvier et a été célébrée dans le troisième Cantique du recueil : *P. S. M. N. Cantiques et argumens*, p. 25 :

« Juste Loy, ça que j'adore
Par mes vers ton equité...
Tu arreste nos souspirs
Tu seche l'eau de nos larmes,
Tu roms les crüelles armes
Taintes au sang des martyrs. »

3. Tarbé, ibid, p. 64. Ces vers montrent les progrès du protestantisme durant cette période d'accalmie.

C'est le duc de Guise qui a mis un terme à cet âge d'or, en lançant ses soldats contre d'innocents serviteurs de Dieu. Il n'est pas sans intérêt de voir en détail la courte narration des faits qui se déroulèrent à Vassy, pour la mettre en parallèle avec l'interprétation catholique que nous allons voir bientôt :

« Ce petit troupeau fidele,
Qui à Vassy te servoit,
Inspiré d'un sacré zèle,
Gloire et honneur te rendoit... :
Lors ce tyran plain d'audace,
Envieux de ton honneur,
Met en effect la menace
Qu'il couvoit dedans son cœur.
Il se dépite, il commande
Que ceste tant humble bande
Soit tout soudain mise à mort,
Et luy-mesme, rouge d'ire,
Les vient blesser et occire
Par un trop cruel effort [1]. »

A ces explications, le duc de Guise opposa un compte rendu officiel qui parut sous ce titre : *Discours au vray et en abrégé, de ce qui est dernierement advenu à Vassy...* [2] Il racontait que les huguenots, au nombre de 500, avaient sous la main armes et munitions, lorsque plusieurs de ses valets, les entendant chanter, entr'ouvrirent la porte du temple improvisé ; ce que voyant, les calvinistes leur auraient répondu, de l'intérieur, par des injures et des coups. Guise ajoutait que, pour mettre fin à la querelle, il avait envoyé d'abord deux ou trois gentilshommes qui furent reçus à coups d'arquebuse ; il fallut alors l'intervention des troupes armées pour rétablir l'ordre.

1. Tarbé, ibid. p. 66 et 67.
2. Paris, G. Morel, 1562.

Ces éclaircissements furent accompagnés d'une série de couplets en l'honneur du duc de Guise et du fait d'armes que les catholiques considérèrent comme un glorieux exploit :

« C'est le bon duc de Guise,
Qui, à Vassy,
Par sa mercy,
A defendu l'Eglise[1]. »

Les couplets suivants sont à peu près conformes à ce que les historiens impartiaux ont raconté depuis. Vassy étant ville close, l'Edit de Janvier ne permettait pas aux dissidents d'y établir un temple ; le 1er mars 1562 était un dimanche ; le duc apprit au début de la messe que le prêche avait lieu non-loin de là ; il sortit alors pour aller admonester les délinquants, et il fut devancé par quelques-uns des siens ; quand il arriva, le trouble était déjà trop grand pour que sa voix pût être écoutée ; il fut blessé, lui et les siens, à coups de pierre ; c'est alors que son escorte fit usage des armes :

« Monsieur de Guise y alla
En grande diligence,
Qui de tous ces mechans-là
A bien prins la vengeance.
Il a tué
La plupart de leur bande,
Et les laquets,
Par leurs conquests,
Ont montré chose grande[2]. »

Quoi qu'il en soit de ces différentes versions, les meurtres de Vassy furent le signal de la première guerre civile, et déjà les protestants laissaient entrevoir quel en serait le dénoûment :

1. Tarbé, ibid. p. 65.
2. Tardé, ibid. p. 66.

la pièce narrative que nous venons de comparer aux récits officiels se terminait par cette éloquente prière :

« Sus donc, ô Dieu ! pren les armes !
Venge ce sang espandu !
Seigneur, tu as veu nos larmes,
Tu as nos cris entendu :
Console donc nostre plainte,
Et, par ta droiture sainte,
Envoy ce prince au cerceul,
D'une mort juste et fatale,
Si bien que la peine égale
La fierté de son orgueil[1]. »

II.

A partir de ce moment, les menaces de mort ne cesseront plus, à l'adresse du nouveau « tigre enragé », de « l'égorgeur des enfans et des femmes », du « grand bourreau »[2], de l'ennemi irréconciliable du peuple de Dieu :

On réimprimait pour la circonstance les plus beaux et les plus violents des psaumes du recueil de Marot :

« Les gens entrez sont en ton heritage :
Ils ont pollu, Seigneur, par leur courage
Ton temple sainct, Jerusalem destruite,
Si qu'en morceaux de pierre l'ont reduite.
Ils ont baillé les corps
De tes serviteurs morts

1. Tarbé, ibid. p. 69.
2. *Sonnet du Duc de Guyse,* Tarbé, ibid. p. 77.

Aux corbeaux pour les paistre,
La chair des bien vivans
Aux animaux, suivans
Bois et plaine champestre [1]. »

Mais, peu à peu, les protestants s'apercevaient que leurs supplications à la divine Justice risquaient pendant longtemps de n'être pas entendues, s'ils restaient eux-mêmes dans l'inaction : leur doctrine de la foi sans les œuvres devenait décidément inapplicable à la vie présente, et il fallait songer à compléter l'efficacité de la prière par l'action personnelle. C'est ce que signifie clairement le *Chant de la Guerre civile sur l'association et prise d'armes*. 1562 [2]

« Les vœus, les souhaits, les complaintes,
Les desirs, les prieres saintes,
La foy mesme toujours ne peut
Avoir de Dieu ce qu'elle veut ;
Il est bien souvent necessaire,
Si nos desseins voulons parfaire,
D'y ajouster nostre labeur :
Le prix des biens que Dieu nous donne,
Et l'instrument qui les ordonne,
C'est le travail et la sueur [3]. »

Le poète-théologien fait ensuite l'application de ce principe aux événements qui viennent de se dérouler :

1. Tarbé, ibid. p. 79. D'après le Ps. LXXVIII : « Deus venerunt Gentes in hereditatem tuam, polluerunt templum sanctum tuum... Posuerunt morticina servorum tuorum, escas volatilibus cœli carnes sanctorum tuorum bestiis terrae. » Cette traduction en vers fut rééditée en 1562 à la fin d'un pamphlet intitulé : *La Destruction et saccagement exercé cruellement par le duc de Guise et sa cohorte en la ville de Vassy... A Caens* (sic) *1562*.

2. Tarbé, op. cit. p. 85 — Bordier, op. cit. II, 210. — P. S. M. N., Cantiques et Argumens, p. 38.

3. Tarbé, ibid. p. 85 et 86.

« Nous avons beau gemir et plaindre,
Crier Dieu, les mains au ciel joindre
Et plorer comme effeminez,
Ces meschans feront leur massacre,
Et Dieu n'enverra pour les battre
Un escadron d'anges armez [1]. »

Ce scrupule de conscience une fois levé, et après s'être dûment convaincu que les Réformés ne faisaient pas injure à la Providence céleste en prenant les armes pour prêter main-forte à Dieu, notre Tyrtée leur adresse ses belliqueuses exhortations :

« Sus donc, hommes pleins de vaillance !
Faisons une sainte alliance,
Obligeons nostre pure foy
A deffendre de Dieu la loy [2]. »

Mais des difficultés autrement graves s'élèvent quand l'écrivain tourne les yeux du côté de la patrie qu'on se prépare à déchirer ; la vue de ce sol ensanglanté le fait reculer d'effroi et lui inspire des vers d'une poignante mélancolie :

« Mais las ! faut-il que nostre guerre
Ensanglante la chère terre
Qui en son giron nous receut,
Quand nostre mere nous conceut ?...
Ce n'est pas tout qu'estre homicide ;
Ha ! faut-il estre parricide ?...
Helas ! o majesté divine !
Le cœur nous tremble en la poitrine,

1. Ibid. p. 86.

2. Ibid. p. 87. La formule est tout au moins curieuse, sous la plume d'un calviniste : la foi n'est plus le principe des œuvres, mais elle est au contraire stimulée par les œuvres. L'auteur de l'*Institution chrétienne* n'aurait pu signer ces vers. Cfr. Inst. chret. Livre III, Ch. XVIII.

Quand nous proposons à nos yeux
L'horreur de ces faits furieux[1]. »

Néanmoins, cette guerre est devenue inévitable : que le sang répandu retombe sur la tête des Lorrains qui la provoquèrent :

« Non ! non ! ce n'est chose croiable
Que toy, qui es juge equitable,
Nous aye laissez assembler
Pour nous voir ores tant troubler !
Tu ne voudras que ton Eglise
Soit le jouet de ceux de Guyse,
Et que les cors de tes enfans
Soient le sujet sur quoy s'exerce
Leur volonté trois fois perverse,
Ny qu'ils soient de nous triomphans[2]. »

III.

Toutes les hésitations qui ont précédé cette décision finale nous donnent une idée assez exacte de l'état d'âme des Réformés, à la veille de la première Guerre Civile. La partie qui allait s'engager était si grave qu'elle intimidait les plus résolus, y compris Coligny ; d'autre part, l'exhortation pressante qu'on vient de lire est inspirée des mêmes sentiments qui animaient l'épouse de l'amiral, lorsqu'elle lui reprochait son inaction ; il faut se rappeler cette page célèbre de d'Aubigné, si l'on veut comprendre tout ce qu'il y a de sincère dans l'ardeur belliqueuse des couplets précédents : les femmes,

1. Ibid. p. 88.
2. Ibid. p. 89.

comme le dit Sayous[1], devenaient « les apôtres les plus véhéments de la guerre religieuse. » Voyons donc comment l'amirale de Coligny décida son mari à défendre la Réforme les armes à la main :

« Ce notable seigneur (l'amiral), deux heures après avoir donné le bonsoir à sa femme, fut reveillé par les chauds soupirs et sanglots qu'elle jetait : il se tourne vers elle, et, après quelques propos, il lui donna occasion de parler ainsi : « C'est à grand regret, monsieur, que je trouble votre repos par mes inquiétudes. Mais etant les membres de Christ[2] déchirés comme ils sont, et nous de ce corps, quelle partie peut demeurer insensible ?... Nous sommes ici couchés en delices, et les corps de nos freres, chair de notre chair et os de nos os, sont les uns dans les cachots, les autres par les champs à la merci des chiens et des corbeaux. Ce lit m'est un tombeau, puisqu'ils n'ont point de tombeaux. Ces linceuls me reprochent qu''ils ne sont pas ensevelis... Je tremble de peur que telle prudence soit des enfants du siecle, et qu'être tant sage pour les hommes ne soit pas être sage à Dieu, qui vous a donné la science de capitaine. Pouvez-vous en conscience en refuser l'usage à ses enfants ?... Monsieur, j'ai sur le cœur tant de sang versé des nôtres ! Ce sang et votre femme crient au ciel vers Dieu et en ce lit contre vous, que vous serez meurtrier de ceux que vous n'empêchez point d'être murtris[3]. »

Ces exhortations enflammées avaient d'autant plus de chance d'être entendues que la reine-mère elle-même, Catherine

1. Etudes littér. sur les Ecrivains de la Réform. T. II, p. 308.

2. « Quia membra sumus corporis ejus : de carne ejus et de ossibus ejus. » (Ephes. V, 30.) — « Crescamus in illo... qui est caput, Christus : ex quo totum corpus compactum et connexum... secundum operationem in mensuram uniuscujusque membri... » (Ephes. IV, 15 et 16.) — « Et à cela tendent toutes ces sentences de l'Apostre, Que l'Eglise est le corps de Christ et son accomplissement : Que luy il est le Chef, dont tout le corps estant conjoinct, croist selon ses liaisons et joinctures : et Que nos corps sont membres de luy... ; nous sommes les membres de son corps, partie de ses os et de sa chair. » (Calvin, Instit. chrét. Livre IV, Ch. XVII, n° 9.)

3. A. d'Aub. Hist. univ., Edit, de 1626, T. I, Liv. III, Ch. 2. Cité par Sayous, op. cit. T. II, p. 310.

de Médicis, avait fait appel aux bons services des chefs protestants pour tenter de faire échec à l'influence croissante des Triumvirs [1].

IV.

Du 16 au 26 mars 1562, la Reine-Mère avait écrit à Condé quatre lettres très authentiques pour se mettre sous sa protection : « Je n'oublyeray jamais, disait-elle, ce que faictes pour moy, et, si je meurs avant avoir le moyen de le pouvoir recongnoistre comme j'en ay la voulonté, j'en lairray une instruction à mes enffans [2]. »

Mais, quelques jours plus tard, les triumvirs arrivaient à Fontainebleau avec mille cavaliers et faisaient conduire sous bonne escorte le roi et sa mère jusqu'à Paris. C'est alors que Catherine, ne voulant pas paraître prisonnière du Triumvirat, opposa mille dénégations à ce qu'elle avait écrit la veille et se mit bien vite du côté des vainqueurs ; ces revirements ne lui coûtaient guère quand il y allait pour elle d'un lambeau de pouvoir à conserver.

Malgré ces palinodies, le Prince de Condé avait la partie belle, et les lettres qu'il détenait prouvaient surabondamment que la direction du royaume avait changé de mains. Il le déclarait hautement dans le manifeste du 8 avril 1562 [3]. La même année, cette solennelle déclaration qui expliquait les motifs de la prise d'armes des protestants fut traduite en poésie sous forme de double *Epistre à la Royne* et *au Peuple François* [4].

1. Lettres de Cath. de Médicis, T. I, p. 592 sqq. — Lavisse, Hist de Fr. T. VI, I, p. 60 et 61.
2. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 60.
3. Voir p. 75 la bibliographie de ce manifeste.
4. Mém. de Condé, T. IV, p. 136 sqq.

La première *Epistre* commence par une explosion de douleur :

« Ne pouvans plus souffrir l'excessive amertume
Dont mon cœur est rempli, j'ay prins en main la plume,
Pour vous manifester par ces Lettres, Madame,
De quel cruel venin vous nourrissez mon ame :
Non pour estre saisi ou d'esmoy ou de crainte :
Car ayant entrepris une chose si saincte,
Je trouve assez en Dieu d'effort et d'asseurance,
Ayant mis en sa main mon Espée et ma Lance :
Mais ce qui trouble ainsi mon repos et ma joye,
C'est de vous voir captive et exposée en proye,
Et voir vos ennemis par leur perversité,
En triomphe mener vostre simplicité [1]. »

Certes, le tableau qui suit n'a rien de flatteur pour les triumvirs ; mais la main qui l'a tracé est sûre d'elle-même et ne s'égare pas dans les extravagances et les vilenies que nous avons rencontrées plus haut au sujet des Guise : une lettre à la reine demandait un langage plus digne, plus châtié : toutefois, l'écrivain ne dissimule rien de sa pensée et son langage demeure fier et indépendant :

« Ceulx qui ont violé vos Edicts et vos Loix,
Qui se sont efforcez vous meurtrir plusieurs fois,
Et ont foulé aux pieds tous les Estats de France ;
Ceulx qui par leur orgueil et grande outrecuidance
S'en sont venus armez contre vostre vouloir,
Et mis le Roy et vous par force en leur pouvoir... ;
Ceulx qui vostre Finance ont du tout dissipée,
Et qui des Estrangiers ont desgainé l'Espée,
Pour la mouiller du sang de ceulx qui vous révèrent ;
Ceulx qui en leur desseing tellement persévèrent,

1. Ibid. T. IV., p. 136.

Qu'un jour vous cognoistrez (Dieu ne vueille qu'en vain)
Qu'ils vous auront osté le sceptre de la main,
Sont vos plus grands amis, vos loyaux Conseillers,
Et de vostre Grandeur les plus fermes piliers[1]. »

Tels sont les ennemis du bien public qui ont fait à Condé un devoir de lever des troupes. Mais l'auteur de l'*Epistre* sent bien que ces motifs, malgré leur gravité, ne légitimeraient qu'à moitié une déclaration de guerre civile, et il se hâte de rappeler à Catherine de Médicis qu'elle a encouragé le parti huguenot à tirer l'épée.

Ainsi, les intérêts de la nation, les ordres formels de la reine trop tôt rétractés, tout encourageait le prince protestant à se tenir sur le pied de guerre ; et puis, en définitive, n'y était-ils pas assez poussé par le zèle de la gloire de Dieu ? En admettant en effet que la doctrine calviniste fût la seule vraie et le catholicisme la pire des idolâtries, Condé devenait le généralissime de la guerre sainte contre les ennemis de l'Evangile :

« Qu'avons-nous pourchassé moy et ma compagnie,
Exposants en dangier nos biens et nostre vie,
Sinon que Dieu premier fut de tous honnoré,
Et à sa volonté servi et adoré[2]. »

Au fond, cette dernière raison prime toutes les autres : la question religieuse domine toutes ces luttes, et voilà pourquoi catholiques ou protestants du XVIe siècle font bon marché de leurs scrupules patriotiques, dès que l'existence de leur église est menacée. La fin du morceau que nous étudions trahit sous ce rapport une rare inconscience. Condé (ou plutôt son porte-parole) répond au reproche de trahison avec la désinvolture qu'on va voir : son parti, il est vrai, va livrer une ville française

1. Ibid. p. 137.
2. Ibid. p. 138.

aux Anglais ; mais le moyen de se tirer autrement d'un mauvais pas ? Jamais explication plus nette n'était sortie de la bouche des protestants :

« Ils se plaignent qu'avons appelé les Anglois,
Anciens ennemis, disent-ils, des François.
Pourquoy nous ont-ils mis en telle extremité ?
L'avons-nous faict plustost qu'en la necessité ?...
Bref, quand on a voulu nous oster nostre Dieu,
Falloit-il point avoir recours en quelque lieu ?[1] »

Pour la circonstance, Elizabeth d'Angleterre est mise au rang des grandes libératrices de la société chrétienne, elle marche à la tête des plus illustres défenseurs de la foi :

« Quelle merveille donc s'une Princesse saincte
A volontiers ouy nostre juste complaincte ?
Et les Princes, marquez de la marque du Christ,
De la grande injustice ont pris quelque despit ?[2]

Quant aux secours demandés par les protestants français à leurs coreligionnaires d'Allemagne, comment y trouver à redire ? Cet argument se retourne contre les chefs catholiques qui en ont fait tout autant ; il est vrai, remarquons-le encore une fois, que c'était sous le contrôle de la Cour, ce qui change totalement la question : mais, dans la polémique, on n'y regarde pas de si près ; nous avons déjà vu les protestants user de la même tactique pour répondre à Ronsard[3].

« Je suis bien asseuré de ce qu'ils nous objectent...
Que nous avons cherché secours en Allemaigne :
Et eulx qu'ont-ils premiers pourchassé en Espaigne,
En Allemaigne aussi, Italie et Suysses ?

1. Ibid. p. 139.
2. Ibid.
3. P. 63 sqq.

D'où viennent tous ces maulx, que d'eulx et leurs complices ?...
Et puis ont amené tant d'estrangers en France,
Pour y faire la guerre, ayants ceste esperance
Que la destruction et perte de l'Eglise
Soit le couronnement de leur brave entreprise[1]. »

On en revient toujours à ce dernier argument : ni l'obéissance au roi ni la fidélité au pays ne sauraient prévaloir contre le péril religieux : qu'importent, après cela, les déclarations de loyalisme absolu à la Reine-Mère ?

« Maulgré nos ennemis et maulgré vos flatteurs,
Vous serons à jamais fideles serviteurs[2]. »

Cette fidélité ira jusqu'aux intérêts de la faction huguenote, exclusivement. On en doit dire autant des sentiments patriotiques exprimés à la fin de l'*Epistre au peuple François* :

« Et toy ma douce mere et ma chere Patrie,
Puisque pour toy ainsi je m'offre et sacrifie,
Prens en gré de ton fils la saincte affection... ;
Si je puis par mon sang te donner delivrance,
Honnorable sera, de vray, ma recompense ;
Mais si je doy mourir en si haulte entreprise,
Fay que sur mon tombeau ceste Lettre soit mise :
Pour l'Eglise de Dieu, le Roy, et son Pays
Remettre en liberté, mourut icy Loys[3]. »

1. Ibid. p. 138.
2. Ibid. p. 140.
3. Ibid. p. 143 et 144.

V.

On allait voir bientôt les méthodes employées par le prince de Condé pour rendre cette liberté au pays. Un cantique protestant sur la prise de Bourges nous en donne un exemple [1]. Il faut d'abord en lire le commentaire, composé à la même epoque, si l'on veut pénétrer le sens des couplets :

« Le mercredy, 27e jour de May, l'an M. D. LXII, veille du jour que les papistes appellent la feste Dieu, le Cappitaine de Lorge, Conte de Montgommery, avec une compagnie de gens de cheval, fut envoyé (par le prince de Condé) à Bourges, où il entra par le moien des evangelistes de la ville, et se saisit d'icelle avec telle douceur qu'il n'y eut jamais une seulle goutte de sang espandu. Il fit abattre les images, demolir les autelz, rompre les livres, ornemens, et toutes autres choses servans à l'idolatrie, en lieu desquelles il fit restituer le vray service de Dieu et la pure predication de l'Evangile [2]. »

Un pareil exploit valait bien la peine d'être célébré en vers, et même d'être chanté sous forme de cantique : voici comment il inspira un des nombreux versificateurs anonymes du parti :

« Jadis l'Eglise papale
Rendoit ce jour profané
Par l'idolatrie sale
Qu'elle y avoit ordonné [3]. »

Les protestants nous font savoir qu'ils ne voyaient pas sans un resserrement de cœur l'approche du jour où, en cette année 1562, se préparaient les solennités qui étaient, à leurs

1. P. S. M. N. *Cantiques et argumens* p. 46 sqq.
2. Ibid. p. 49.
3. Ibid. p. 47.

yeux, une atteinte à la majesté divine : dans leur détresse, ils adressèrent au Ciel une fervente prière et ils furent exaucés ; mais, bien entendu, les puissances d'en-haut n'agirent pas seules en cette affaire : les soldats de Montgommery furent le bras droit du Dieu vengeur :

« Le Seigneur ne mit arriere
Les accens de ceste voix ;
Mais d'une viste carriere
Il transmit tout-a-la fois
Le secours d'une cohorte
Dont le fer, le feu, l'horreur
Le cœur des bons reconforte
Et donne aux mauvais terreur [1]. »

Et là-dessus, les vainqueurs tressaillent d'aise pour avoir fait triompher la vérité et écrasé l'antique superstition.

Pendant que ces choses se passaient à Bourges et dans l'ouest de la France, où les deux partis rivalisaient de cruauté et de vandalisme [2], le midi était terrorisé par Monluc et le baron des Adrets. Des échos assez nombreux nous sont parvenus des luttes partielles ou générales qui eurent lieu en Provence et en Languedoc ; nous possédons en particulier une *Ode sur la bataille de Saint-Gille* [3] : les protestants, commandés par Grille, lieutenant de Beaudiné, furent vainqueurs, à Saint-Gillé [4], des catholiques qui étaient sous les ordres du comte de Suze. L'*Ode* composée à cette occasion, malgré son allure triviale, est assez alerte et dégagée ; l'auteur, qui est protestant, parle ainsi de ses adversaires :

1. Ibid. p. 50 et 51.
2. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I p. 63 et 64.
3. Bordier, Chans. huguen. II, 236 sqq.
4. 27 septembre 1562. Cfr. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 66 et 67.

« Ilz cuidoient gagner
Sans refus la ville ;
Après se baigner
Au sang innocent
Du peuple annonceant
La pure Evangile
Mais le Dieu vainqueur
Qui fait la vengeance
Du maudit moqueur
Leur sceut bien payer
Le juste loyer
De leur arrogance[1]. »

Deux ans plus tard, un poète provençal du parti des Réformés célébrait encore cet exploit dans une chanson imitée du Psaume IX[2]. D'autre part, L. de Magnan et H. Henry, chroniqueurs en vers, résumèrent l'histoire des guerres du Midi, le premier dans sa *Description des troubles des Eglises de Provence* (1563), le second dans ses *Commentaires des*

1. Bordier, op. cit. II, 238 et 239.

2. *Canson Provençalle soubre lou cant dau Pseaume neufvieme. 1564.* (Impression de Lyon) Bordier, op. cit. II, 259 sqq. Le passage concernant S. Gille est à la p. 266 :

« A Sant Gilles ero pietat
Veser nostre camp escartat.
En luego de donnar bataillho,
Fugeron iusqu'à Trinquetailho.
Mai tous non escaperon pas :
Ny aguet may de cinc cens negas,
Et d'autres mors tan descuberto
Que la terro n'ero cuberto. »

Voici la traduction française :

« A Saint Gille c'était pitié
De voir notre camp écarté (déserté, redouté).
Au lieu de donner bataille,
Ils (les catholiques) s'enfuirent jusqu'à Trinquetaille.
Mais tous n'échappèrent pas :
Il y en eut plus de cinq cents noyés
Et d'autres (tués) de mort si découverte
Que la terre en était couverte. »

guerres civiles de nostre temps (1565). Enfin, Nicolas Reynaud composa en prose le *Discours veritable des guerres et troubles avenus au pays de Provence* (1564). Le livre renferme deux sonnets qui sont probablement du même auteur.

VI.

La première guerre civile battait son plein, lorsque les négociations entreprises par les protestants avec l'Angleterre aboutirent au traité de Hamptoncourt : (20 septembre 1562). Condé livrait à Elisabeth le port du Hâvre avant de lui donner Calais. A cette nouvelle, les triumvirs concentrèrent toutes les forces catholiques sur Rouen, qui appartenait aux Réformés. Le duc de Guise, le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, et la Reine-Mère en personne bravèrent « canonnades et arquebusades » pour reprendre la ville. Le 15 octobre, Antoine de Bourbon ayant dépassé la ligne d'abri fut atteint par une balle au-dessus de l'épaule. Les médecins se déclarèrent impuissants a extraire le projectile, et le blessé mourut quelques semaines après la victoire de l'armée royale (17 novembre).

C'est une singulière physionomie que celle d'Antoine de Bourbon : époux de l'intrépide Jeanne d'Albret et père de Henri IV, il n'a aucune des qualités de son entourage immédiat. Cœur volage et tête faible, il ne sut jamais à quelle affection ou à quelle croyance il devait se fixer ; dès 1561, désemparé par la formation du Triumvirat, il s'était laissé aller aux variations religieuses les plus déconcertantes : en avril, on l'avait vu communier dévotement, en juin il revenait à la Réforme et en août il se faisait gloire de retourner à la messe ; en même temps, sa vie privée ne cessait d'être scandaleuse [1].

1. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 45.

Dans ces conditions, on n'a pas de peine à comprendre que les jugements les plus divers aient été portés sur lui, soit de son vivant, soit après sa mort.

Au début des querelles religieuses, sous François II et durant les premiers mois du règne de Charles IX, le parti protestant, par une singulière méprise, crut avoir trouvé son chef en la personne d'Antoine de Bourbon. Nous possédons, de l'année 1561, une poésie assez curieuse qui a pour titre : *Exhortation de la Voix Celeste au Roy de Navarre.* Elle fait pendant à la fameuse *Institution* que Ronsard composait vers la même époque pour le jeune roi de France[1]. L'auteur de l'*Exhortation* se dit inspiré de Dieu pour instruire le chef de l'armée protestante :

« Je laisse à part les Grecs, leur vaine vanterie,
Les Romains et leur Mars, et leurs chars triomphants :
La plupart de leurs faicts est pure menterie,
Et vray amusement de vieilles ou d'enfans.
D'un plus grave subject l'Esprit de verité
Attire son propos, de vostre grandeur digne,
Et au bien et salut de toute humanité
Vous vient, Sire, annoncer la volonté divine.
Doncques, Sire, escoutez ceste Voix angelique
Que Dieu mande à son peuple, a fin de l'inciter
A ensuyvre et tenir la voye Evangelique,
Et nos pauvres esprits en Christ resusciter[2]. »

Déjà, les Réformés se voyaient maîtres de l'Europe entière et ils le criaient bien haut ; l'esprit de Dieu soufflait de toutes parts :

« Ja-desjà les François ont son zelle appereeu,
S'inclinans humblement dessous sa grand'puissance... :

1. Voir plus haut p. 43 sqq.
2. *Exhortation*... fol. 1, V° et 2, R°.

Ja-desja les Anglois ont l'Evangile creu,
Les Suisses, Allemans, et la gent Escossoise,
Et tost de leurs voisins ce nombre sera creu (sic)[1]
A l'imitation de l'antique Françoise... :
Car l'on ne doubte point que l'Italie et l'Espaigne,
Et ce que d'eux prochain est plus avant cogneu
L'Esprit de l'Eternel bien tost n'attire et gaigne,
S'en France son nom est uniment recogneu[2]. »

Ainsi, c'est en France que se jouaient les destinées religieuses des peuples modernes ; les protestants l'avaient parfaitement compris, et voilà ce qui donne à cette lutte une importance de tout premier ordre[3]. Dans ces circonstances, le rôle d'Antoine de Bourbon prenait le caractère d'une mission surhumaine : il semblait tenir entre ses mains le sort de la chrétienté :

« Ainsi l'on vous aura un David en eslite,
En sagesse un second et prudent Salomon,
Un Aaron en conseil, un Moyse en conduite,
Accompagné tousjours du celeste Demon[4]. »

Jamais espoirs aussi vastes ne furent suivis de plus humiliantes déceptions : le roi de Navarre, faussant compagnie aux siens, entrait bientôt dans le Triumvirat ; grande fut l'indignation de ses anciens coreligionnaires et les libelles se mirent à fondre sur lui : par un revirement bien naturel, celui qui était hier encore un David, un Salomon, un Moïse, est maintenant comparé aux plus tristes personnages de l'antiquité israëlite ou païenne : c'est un Marc-Antoine aux genoux de Cléopâtre, un Achab soumis à Jézabel, un Saül indigne du

1. Dans le sens de *croître*.
2. Fol. 3, V°.
3. On le verra mieux dans l'étude générale qui fera l'objet de la troisième Partie.
4. Fol. 3, V° et 4, R°.

trône, un Salomon d'une vieillesse licencieuse[1]. Les menaces de mort alternent avec les insultes les plus violentes ;

« Jezabel pour Achab commande,
Tient le cachet, aux juges mande
Que Nabot meure, contestant
Pour son bien : mais les chiens les mangent
Et l'injure du Seigneur vengent :
Possible en fera-t-on autant... [2]
Les Juifs Jesus-Christ reçurent :
Fit follement une entreprise
Au vouloir de Dieu resistant,
Où il reçut playe mortelle,
Sans sçavoir d'où vient la querelle :
Peut-être en fera-t-on autant [3].
Josias, qui purgea l'Eglise,
Mais les prêtres tant les déçurent,
Qu'ils crioyent tous en un instant :
— « Pilate ! qu'on le crucifie ! »
— Va donc ! et à tels gens te fie,
Et ils t'en feront tout autant [4]. »

Les événements ne devaient pas donner raison à ce dernier verset. On a vu que le coup mortel partit du camp huguenot devant la ville de Rouen ; mais on crut que le transfuge, à son lit de mort, s'était converti une dernière fois à la confession d'Augsbourg, ce qui donna lieu aux commentaires les plus contradictoires.

Ses amis écrivirent en son honneur *La Deploration des*

1. Tarbé, Rec. de Poés. calv. p. 53 sqq.
2. Troisième Livre des Rois, Ch. XXI et quatrième Livre des Rois, Ch. IX. Ces menaces sont à l'adresse de Catherine de Médicis et du clergé catholique, non moins qu'à celle d'Antoine de Bourbon.
3. Quatrième Liv. des Rois, Ch. XXXII et XXXIII. — Deuxième Liv. des Paralip. Ch. XXXIV et XXXV.
4. D'après les quatre Evangiles.

François et Navarrois sur le douloureux trespas de très hault et très illustre prince Antoine de Bourbon, roy de Navarre, regent et lieutenant general de France[1] (1562) Les dithyrambiques fadaises dont se compose ce morceau anonyme n'étaient pas faites pour réhabiliter un guerrier dont la mémoire était si compromise. Jean de la Taille n'était guère plus heureux en écrivant en l'honneur du défunt une *Epitaphe* remarquable par sa banalité :

« ... Mais, mourant sans pouvoir reconquerir sa terre
Du sceptre de Navare, il est allé aux Cieux
Conquester pour jamais un regne plus heureux[2]. »

Jean de la Taille était disposé, on le voit, à absoudre les variations du trop mobile monarque, bien qu'il fût lui-même protestant[3]. Mais tous ses coreligionnaires n'avaient pas les mêmes trésors d'indulgence, comme nous l'apprennent les mémoires de Lestoile.

Voici le début d'une épitaphe qui contraste avec la précédente ; elle est de 1562 :

« Cy gist le corps aux vers en proye
Du roy qui mourut pour la roye[4] ;
Cy gist qui quitta Jésus-Christ
Pour un royaume par escript,
Et sa femme tres-vertueuse
Pour une puante morveuse[5]. »

1. *A Paris, par Guillaume de Nyverd, imprimeur et libraire.* — Montaiglon, Rec. de poés. fr. T. VIII, p. 22 sqq.
2. Œuv. de J. de la Taille, édit. Villem, T. II, p. LXIII. Dans ce tome, toute la pagination est en chiffres romains.
3. Ibid. T. I, p. 28 sqq.
4. *Roye pour royne* désigne Catherine de Médicis.
5. Lestoile, Edit. des bibliophiles, T. XII, p. 350. Il y a une série de pièces en vers latins ou français, lesquelles ne sont pas reproduites par l'édition prétendue complète que nous citons ; elles concernent aussi Antoine de Bourbon et se trouvent dans les Mss. de Lestoile, Bibl. nat. Mss. fr. n° 10.304, p. 28 à 40.

VII.

Au reste, les horions lancés du camp protestant n'étaient pas tous à l'adresse des chefs catholiques : les soldats en avaient leur part, si nous nous en rapportons à une chanson de route datée également de 1562, et versifiée par quelque poète à la mode[1] ; même aux heures les plus sombres des guerres civiles, la gaîté française ne perdait jamais ses droits :

« Le franc archer à la guerre s'en va,
Testamenta comme un chrestien doit faire ;
Il a laissé sa femme à son vicaire,
Et au curé les clefs de sa maison ;
Viragon, vignette suz vignon. »

Après cette grivoiserie bien soldatesque, le portrait du franc-archer, ou plutôt sa caricature, est crayonnée en esquisse fort spirituelle :

« Le franc archer de belle taille estoit,
Bossu, manchot, les jambes contrefaites,
Borgne et morveux, et jamais sans lunettes,
Ayant toujours les mules au talon ;
Viragon, vignette suz vignon. »

Ce fantôme de guerrier est affublé d'une armure en rapport avec sa constitution :

« Le franc archer un corselet avoit
De beau fer blanc, les brassars faits de corne ;

1. *Chanson du Franc-Archer. 1562.* Le Roux de Lincy, Rec. de Ch. histor. XVI[e] siècle, p. 272. — Il y a aussi p. 275 une *Chanson contre la Milice bourgeoise 1562*, et p. 278 la *Chanson des Corporiaux, 1562.* Mais l'allure en est moins alerte.

Ainsi armé, se regarde et retorne :
Sangry, dit-il, me voila beau garçon ;
Viragon, vignette suz vignon.
Le franc archer belles armes avoit;
L'espée estoit d'une broche tortué ;
Sa dague estoit d''une cuiller rompue ;
D'un pot cassé faisoit son morion ;
Viragon, vignette suz vignon. »

Telles étaient les plaisanteries, entremêlées de grosses gaillardises, qui circulaient dans les camps durant les rares loisirs que laissait la guerre civile.

Vers le déclin de cette année 1562, les protestants se disposaient à réparer l'échec de Rouen ; Condé, à la tête d'une armée de 13.000 hommes, après avoir essayé inutilement de marcher sur Paris, se dirigeait vers la Normandie pour aller au-devant des secours promis par Elizabeth d'Angleterre, lorsqu'il fut arrêté par l'armée royale près de Dreux. On sait que la rencontre fut des plus meurtrières : du côté des protestants, Condé fut blessé et fait prisonnier ; du côté des catholiques, le Connétable de Montmorency eut le même sort et le maréchal de Saint-André périt dans le combat. Néanmoins, la victoire resta à l'armée du roi [1] (19 décembre 1562).

VIII.

A la suite de la bataille de Dreux, les Réformés n'ont plus la même confiance dans l'efficacité de la guerre pour le

1. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I p. 70 et 71. Il faut signaler ici plusieurs pièces en vers, concernant la bataille de Dreux, et qui ne pourront trouver place ci-après. Elles se trouvent dans les manuscrits de Lestoile : Bibl. nat. Mss. fr. 10.304, p. 41 à 47.

triomphe de leur cause : ils disaient précédemment qu'il fallait interrompre la prière pour aller au combat[1] ; à la fin du recueil où nous avions trouvé ces belliqueuses exhortations, on lit un autre *Cantique* où abondent les affirmations contraires[2] :

« Que nous sert de prendre les armes,
Mettre en camp cent mille gendarmes ?...
Cela n'avance nostre affaire
Si le vouloir de Dieu contraire
Se moque de tous nos effors[3]. »

Néanmoins, les protestants ne désespèrent pas du succès final de leur religion, leur détresse fût-elle encore plus grande :

« Il sembloit bien au Duc de Guyse
Qu'il pourroit dissiper l'eglise
Du seigneur Dieu, naissante encor,
Pour avoir assemblé d'Espagne,
De Soüisse, France, et d'Alemagne,
Les hommes, les armes, et l'or....
Penses-tu pourtant nostre armée
Estre si fort exterminée
Que l'evangile tumbe à bas ?
Non, non, quant en bataille pire
Tu nous aurois tous peu occire,
La cause ne le perdroit pas[4]. »

Et, un peu plus loin, pour affermir cet espoir, ils souhaitent ardemment la mort de leur grand ennemi, le duc de Guise ;

1. Cfr. ci-devant, p. 200.
2. P. S. M. N. *Cantiques et argumens*, 1563. Cantique septiesme. Sur la bataille. p. 55 sqq.
3. Ibid. p. 56.
4. Ibid. p. 57 et 58.

nous allons voir bientôt la réalisation de ce vœu.

En attendant, Coligny devenait le chef du parti, en l'absence de Condé, et les huguenots le voyaient déjà à l'assaut du catholicisme : leur pacifique résignation n'était pas de longue durée :

« Certainement tost periront
Papaux, papistes, papillons :
Et Dieu, par qui jugez seront
Fera florir les Chastillons [1]. »

De leur côté, les catholiques avaient à cœur de célébrer leur victoire de Dreux, et ils le firent dans une paraphrase du *Te Deum* où chacun des versets du cantique latin donne lieu à un couplet triomphant [2] :

Te Deum laudamus :

Nous te rendons louange et graces,
Dieu tout puissant, de(scens) et vois :
D'avoir defaict à ceste fois
Les fureurs et fieres audaces
De ceux qui, par force et fallaces,
Vouloyent la foy aneantir,
Taschant de mettre en toutes places
Leur loy qui ne faict que mentir.

Te Dominum confitemur :

Dieu tout juste, nous confessons
Ta puissance estre universelle ;

1. Tarbé, Rec. de Poés. calv. p. 102. Voir également p. 83. Coligny était de la famille des Châtillon. — Michel de l'Hôpital composa aussi des vers latins en l'honneur des victimes de Dreux : Lestoile, édit. des biblioph. T. XII, p. 362 :

« Pro patria pugnent, pugnae quibus utilis actas... :
Hic jacet, a nullis potuit quae Francia vinci,
Ipsa sui victrix, ipsa sui tumulus. »

2. *Le Te Deum des catholiques chrestiens... Le Tombeau de tres-illustre Seigneur de sainct André.*

Pour seigneur nous te cognoissons,
Qui nous as presté faveur telle,
Qu'avons de ceste gent rebelle
Pleine de dessein malheureux
Enfondré la teste et cervelle,
Versant tout le malheur sur eux [1]. »

Comme toujours, le duc de Guise était porté jusqu'aux nues, pour avoir été au premier rang ; cette popularité allait lui coûter cher.

« *Pleni sunt cœli et terra majestatis gloriae tuae :*

Les cieux sont remplis de ta gloire :
Toute la terre en va parlant,
De si triomphante victoire
Qu'a emporté ce tres-vaillant
Duc de Guise, nostre Rolant,
Sur tes obstinez ennemis,
Lesquelz, luy-mesme bataillant,
Il a en routte [2] et pieces mis [3]. »

Les autres capitaines de l'armée catholique n'étaient pas oubliés : le couplet qui venait ensuite était consacré au Connétable et ce *Te Deum* était accompagné du *Tombeau de tres illustre seigneur... de sainct André* [4].

Cependant, les Réformés se ressaisissaient de jour en jour et se préparaient à venger la défaite qui leur avait été infligée

1. Fol. 2, V° et 3, R°.
2. *Déroute.*
3. Fol. 3, V°.
4. Fol. 8. « *De Mars fuz engendré...* »
On peut considérer comme faisant pendant à ce *Te Deum* les deux sonnets *Sur la constance des fideles martyrs* qu'Antoine de la Roche Chandieu a signés A. Zamariel, dans son *Histoire des persecutions*, Lyon 1563, in-8° de 472 p. et 28 f. non chiffr., pages 70 et 71 non chiffr.
Bibl. nat. Rés. Ln 25 91. — Bibl. histor. Ville de Paris, Fds génér. n° 550.462. — Cfr. Bernus, *Le ministre Ant. de Chandieu*, p. 31 et 32. — Voir ci-devant p. 65.

a Dreux. Dans une *Ode en maniere d'Echo*, qui doit être des derniers jours de 1562 ou du début de 1563, ils exprimaient l'espoir que leurs ennemis seraient bientôt frappés :

« O Dieu ! veux-tu que l'inique demeure
Toujours en règne, et que l'innocent meure,
Laissant l'effort qu'on luy fait impuny ?
— Nenny.
Veux-tu souffrir que l'on te deshonore,
Et que celluy qui te sert et adore
Soit de son bien et sa terre banny ?
— Nenny.
Viendras-tu pas nous donner delivrance
Et jeter ceux qui nous font tant d'outrance
Aux creux qu'ils ont, pour nous perdre, fouy ?
— Ouy [1]. »

On était à la veille du jour où Poltrot de Méré allait rendre efficaces toutes ces promesses divines.

1. Tarbé, op. cit. p. 71, 72, 73. Voir également, ibid. p. 82, un sixain où les protestants envisagent la mort prochaine du duc de Guise comme l'expiation du massacre de Vassy.

CHAPITRE V

ASSASSINAT DU DUC DE GUISE. POÈMES SANGUINAIRES ET CHANTS DE DEUIL

(1563)

I. — **Apothéose de l'assassin.**
II. — **Outrages à la victime.**
III. — **Chants de triomphe sur la chûte des triumvirs.**
IV. — **Menaces de mort contre le cardinal de Lorraine.**
V. — **Quelques poèmes catholiques en l'honneur du duc de Guise assassiné.**

I.

Il n'y a pas lieu de rapporter ici en détail l'assassinat du duc de Guise devant Orléans. Le 18 février, accompagné d'un seul gentilhomme, il venait de prendre ses dernières dispositions pour livrer à la ville l'assaut décisif dès le lendemain, et il se rendait tranquillement à son logis de S. Mesmin ; un coup de feu parti du taillis qui longeait la route le fit affaisser sur son cheval : trois balles venaient de le blesser mortellement ; il

expira six jours après, déclarant qu'il pardonnait à son meurtrier[1].

Déjà, Poltrot de Méré était entre les mains de la justice : ce gentilhomme saintongeois, huguenot exalté, ouvrait l'ère des assassinats politiques qui allaient se succéder si rapidement. Mis à la torture, parmi les réponses les plus contradictoires au sujet de ses complices, il fit entendre à plusieurs reprises les noms de Soubise, Bèze et Coligny. Ce dernier trouvait, pour se justifier, des mots compromettants ; tout en se défendant d'avoir commandé le meurtre, il déclarait avoir appris avec joie cet événement qu'il classait parmi « les miracles évidents de Dieu[2]. » Ainsi, le fanatisme de chaque parti mêlait la Justice divine aux pires forfaits : nous verrons plus loin les auteurs de la S. Barthélemy se considérer également comme les instruments de Dieu.

Dès que la nouvelle du meurtre de Guise se répandit, ce fut une immense clameur de joie dans le camp des Réformés.

On n'avait pas assez de formules enthousiastes pour célébrer le courage du nouveau Mucius Scaevola dont la main vengeresse avait délivré la patrie d'un tyran[3] :

« O main donc bien heureuse !
O pouldre vertueuse !

1. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 72. La narration de ce fait a été mise en vers à deux reprises par les protestants ; cfr. Tarbé, op. cit. p. 167 et 183, et Bordier, Chans. hugu. II, 273. Nous faisons mention de ces pièces ci-après, p. 226 et 227.

2. Lavisse, ibid. — On lit, dans les *Memoires de Castelnau*, (édit. de 1619, T. II, p. 225, additions de Le Laboureur) : « Peut estre que Th. de Beze et quelques autres ministres, qui faisoient leur guerre à part... luy (à Poltrot) avoient proposé cet expedient (du meurtre), pour estre traité en prisonnier de guerre, s'il estoit pris, et mesme luy avoient promis de le faire revendiquer avec protestation de represailles. Il estoit de leur interest de n'estre pas seuls autheurs d'une si mechante action et d'y engager tous les huguenots ensemble... Ainsi ils attirèrent sur tout leur parti la haine d'une conjuration particuliere, qui fut si cruellement expiée en la sanglante journée de la Saint-Barthelemy ». (Tarbé, op. cit. p. 105.)

3. *Louange de la main de Poltrot*, 1563. Tarbé, op. cit. p. 152.

O balle precieuse !...
Si jamais le loisir
Je trouve à mon desir,
Je te promets chanter
Et à tous te vanter,
Comme le comble, o main,
De l'heur du genre humain[1]. »

Une pièce latine était consacrée au même objet :

« ... At quantus victricis honos et gloria dextrae,
Gallia quâ tanto libera Marte fuit ![2] »

L'histoire romaine faisait les frais de ces rapprochements faciles : après Scaevola, Brutus[3] n'était-il pas un autre précurseur de Poltrot ? En mettant un peu de raffinement dans la comparaison, on arrivait même à trouver chez le dernier venu les marques d'une incontestable supériorité :

« Si, pour avoir un tyran mis à mort,
Brutus acquist si grande renommée,
Merey encor meritas-tu plus fort
Qu'à tout jamais ta gloire soit nommée.
Car, en conseil et constance affermée,
Rien tu ne dois à ce vaillant Romain ;
Et qui plus est, ce coup, fait de ta main,
A beaucoup plus que l'autre heureuse issue :
Car luy par guerre espandit sang humain,
Et toy la paix à la France as rendue[4]. »

Mais les protestants, nourris de la Bible, devaient y découvrir des termes de comparaison plus conformes à leur goût : à deux reprises, nous rencontrons des versificateurs

1. Ibid. p. 154.
2. Ibid. p. 141.
3. Meurtrier de César.
4. Ibid. p. 110. La même comparaison se retrouve, p. 113, dans un huitain dont il sera question ci-après.

s'inspirant de l'exemple de Judith pour louer Méré : comme ci-dessus, le vers latin rivalise d'ingéniosité avec le vers français pour établir ce parallèle, où, du reste, Poltrot trouve encore le moyen d'être supérieur à l'héroïne qui tua Holopherne; après tout, Judith sortit indemne de sa périlleuse aventure : son imitateur n'en a pas été quitte à si bon compte, puisque quatre vigoureux chevaux viennent de l'écarteler, par ordre du Parlement :

« ... Mais Judith de son fait n'a rapporté que gloire,
Et cestuy cy la mort .... [1] »

Il n'en fallait pas davantage aux Réformés pour mettre le supplicié en bonne place parmi les plus glorieux martyrs de la foi ; l'assassinat politique ou religieux allait désormais ouvrir toutes grandes les portes du paradis :

« Quand ce brave Poltrot, au supplice estendu,
Encourageoit sa chair à prendre patience,
L'amour saint du pays fut alors entendu,
En pitié consoler ainsi son innocence [2] :
— Mon cher enfant, par qui la paix retourne en France,
Qui n'as d'un si haut fait autre bien attendu,
En souffrant ce tourment contre ton esperance,
Le loyer t'en sera ès deux mondes rendu [3]. »

Afin que cette promesse ne restât pas vaine, au moins en ce qui concernait la gloire terrestre, les poètes huguenots composaient pour la dépouille de Méré des épitaphes dignes de son exploit :

1. Ibid. p. 149. La pièce latine analogue est à la p. 108. Ailleurs, (p. 122), il est comparé à David tuant Goliath.
2. L'allégorie n'est pas très claire ; on ne voit pas bien *l'amour du pays* prenant la parole.
3. Ibid. p. 143. Il veut dire par là que Poltrot a mérité ici-bas la gloire humaine et là-haut l'éternelle gloire : « ... centuplum accipiet et vitam aeternam possidebit ». (Matth. XIX, 29.) Le souvenir de l'Hippolyte mythologique, que l'on trouve dans les vers suivants, gâte singulièrement cette apothéose.

« Ton genereux dessein, dont l'effect glorieux
Appaise nos discords, assopit nostre guerre,
Fait qu'à ton loz, Merey, l'universelle terre
En chante l'epitaphe, et ton guerdon les cieux [1]. »

Pendant plusieurs années, la date de la mort de Poltrot fut considérée par les siens comme un glorieux anniversaire ; en février 1564, ils remémoraient dans un court poème tous les détails de l'assassinat du duc de Guise [2] :

« Durant que le Guisart gouvernoit nostre France,
Citadins d'Orleans vivoyent en grand souffrance :
Dieu suscita le vaillant de Méré,
Qui le Guisart ha massacré....

Le Guisart est passé le long de la riviere.
Poltrot le devança de fort bonne maniere,
Se pourmenant sous le noier du coin,
Tenant sa pistolle en son poing.

Cette pistolle estoit de poudre bien chargée :
Trois balles estoient dedans, sans aucune dragée,
Qu'il fit forger à Lion tout exprès,
Pour faire un si beau coup après.

Le Guisart est passé tout du long de la haye.
Poltrot le devança, luy fit mortelle playe,
Et luy donne, ce vert gallant,
Dedans l'espaulle bien avant.

Qui fit cette chanson ? Un enfant de la ville,
Faisant profession de suivre l'Evangile :

1. Ibid. p. 150 et 151.
2. *Assassinat du duc de Guise raconté par un protestant, à l'occasion de son anniversaire, Février 1564.* Ibid. p. 167 sqq.

Au bout de l'an revisita ce lieu,
Pour en rendre louange à Dieu ! [1]. »

On voit par là combien étaient persistantes les haines religieuses, même loin des combats ; de pareils « pèlerinages » sur le théâtre d'un assassinat n'étaient pas pour les éteindre. En 1566, cette pieuse vénération pour la mémoire du meurtrier était loin d'avoir pris fin, et son acte était qualifié de « divine entreprise », comme nous le lisons dans le *Vaudeville d'adventuriers chanté à Poltrot, Avec son anniversaire le* 24 *de Febvrier* 1566. *De la delivrance le troisiesme* [2] :

« Allons, jeunes et vieux,
Revisiter le lieu
Auquel ce furieux [3]
Fut attrapé de Dieu...
    Ce fut cest Angoulmoys,
Cest unique Poltrot
(Nostre parler françoys
N'a point un plus beau mot),
    Sur qui tomba le lot
De retirer d'oppresse
Le peuple huguenot,
En sa plus grand détresse [4]. »

1. Ibid. p. 167, 168 et 170.
2. Tarbé, op. cit. p. 183 sqq. — Bordier, *Chans. hugu.* II, 173 sqq. — Le Roux de Lincy, Rec. de Chants hist. XVIe siècle p. 283 sqq.
3. Le duc de Guise.
4. Tarbé, op. cit. p. 183 et sqq. Il existe encore d'autres pièces protestantes à la louange de ce triste héros. Le texte se trouve dans les manuscrits de Lestoile, Bibl. nat. Mss. fr. n° 10.304, p. 67 à 78. L'édition des Bibliophiles, T. XII, p. 362, n'en cite que les titres. A la p. 78 du Mss. ci-dessus se trouve aussi une pièce en vers latins, attribuée au savant Adrien Turnèbe, sur le même sujet. Mais il n'est pas sûr que l'ancien compagnon de Ronsard à Coquerel, malgré ses attaches avec la Réforme, ait poussé jusque-là le dévouement à la cause de Poltrot. En tout cas, Lestoile nous apprend que Turnèbe avait défendu de publier ce poème avant sa mort (Edit. de Biblioph. T. XII, p. 363). En dehors du texte mss. de ce factum, une édition parut à Bâle en 1565 et à Genève en 1567. Les

II.

Après avoir exalté l'assassin, il ne manquait plus à la secte protestante que d'outrager la victime.

Citons d'abord une chanson sur ses funérailles : elle est de même rythme, comme aussi de même valeur littéraire que celle de Marlborough, laquelle pourrait bien, du reste, en être une simple adaptation :

« Qui veut ouïr chanson ?
C'est du grand duc de Guise...,
Qu'est mort et enterré.
Aux quatr'coins de sa tombe,
Quatr' gentilshomm' y avoit...
Dont l'un portoit le casque,
L'autre les pistolets...
Aprés venoit la femme
Et tous les biaux enfans...
La ceremonie faicte,
Chascun s'allit coucher[1]. »

Tout en parodiant ses funérailles, on proposait pour son tombeau les épitaphes les plus outrageantes :

manuscrits de Lestoile, loc. cit., renvoient aussi aux *Deliciae Poetarum Gallor* de Gruter, Part. 2, Pag. 715-721, où le morceau en question est imprimé sous le nom et avec d'autres pièces de *Pierre de Montdoré, Orleannnois*. Cfr. Tarbé, op. cit. p. 144. — Un autre nom se place à côté de celui de Turnèbe ou de Montdoré, dans cette apologie du crime : Hugues Sureau de Rogier est cité dans le *Bulletin Soc. hist. Prot. franç.* T. VIII, p. 603. (Tarbé, ibid. p. 135.)

1. Tarbé, ibid. p. 116, 117, 118. Les vers manquent non seulement de rime, mais aussi d'assonance. Voir p. 126 une autre facétie en vers coupés, comme nous en avons déjà rencontré.

« Passant, c'est le tumbeau de Françoys de Lorraine,
Que tu voy richement sur ce marbre taillé,
Le tumbeau de celuy qui a tant bataillé,
Traisnant par les cheveux la Bellone inhumaine...
Brave, par trop hardy, o beau courage prompt !
Qui fis ce que n'ont fait mille et mille de front,
Lorsque tu mis à bas d'une mort violente
Ce prince, que Paris et le poltron Romain,
Le Tudesque gloton, le superbe Lorain,
Tout le Pontificat et le Pape lamente[1]. »

Dans cette pièce, on vient de voir que les protestants faisaient peser sur la mémoire du duc de Guise toute la responsabilité de la première guerre civile ; cette explication des derniers troubles leur était à cœur, car ils y insistent dans un sonnet où ils apportent des preuves à l'appui de leurs dires[2] : la paix est revenue immédiatement après l'exécution de ce turbulent guerrier ; donc, d'après eux, Condé n'était pour rien dans l'agitation du royaume ; c'était le Lorrain qui était le boute-feu de tous les combats :

« Alors que Mars faisoit luyre parmy la France
Les harnoys sur le dos, et hors de leurs fourreaux,
Entre une mesme gent, flamboyer les cousteaux,
Qui contre soy armoit l'estrangère puissance[3],

1. Ibid. p. 123. Voir d'autres Epitaphes p. 119 et 120. Celle que nous venons de citer se trouve aussi à la fin d'un opuscule signé I. R. D. C. et intitulé : *Sentence redoutable... à l'encontre... des Tyrans*.

2. *Aux Parisiens et à ceux de leur Ligue sur la mort de François, duc de Guyse. 1563*. Tarbé, ibid. p. 129.

3. La phrase est mal construite : *Qui* se rapporte à *gent* ; c'est une allusion à l'ingérence étrangère dans les deux partis. Les preuves officielles de l'influence anglaise ne font pas défaut ; quant aux documents qui établissent les démarches du roi d'Espagne pour empêcher la paix entre catholiques et protestants, ils ne sont pas moins probants, tels que nous les connaissons. Cfr. *Lettres de Catherine de Méd.* par H. de la Ferrière, Coll. des docum. inéd. Tome I, p. 508, Lettre du 17 févr. 1563. Il y est question de Don Ernand, envoyé par le roi d'Espagne. Or ce Don Hernando de Toledo, fils naturel du duc d'Albe, avait été envoyé officiellement en

Commun peuple, aveuglé et remply d'ignorance,
En ton cerveau brutal faisois jugement faux ;
Car tu jugeois Condé estre auteur de ces maux,
Et Guyse de ton bien estimois la deffense.
Ains voicy où paroist ores la verité :
Si tost que Guyse fut, pour sa temerité,
Puny par un soldat, qui mort l'a mis par terre,
(Et) lorsque Condé fut en ses estats remis,
Desquels auparavant Guyse l'avoit demis,
S'est convertie en paix ceste cruelle guerre. »

Cette popularité de Condé dans le monde protestant se traduisit par une curieuse chanson sur un air à la mode [1] :

« Le petit homme a si bien fait
Qu'à la parfin il a deffait

France pour complimenter Charles IX sur la victoire de Dreux, « mais en réalité pour s'opposer par tous les moyens à la paix avec les protestants que redoutait Philippe II, et avec pouvoir d'offrir des secours de toutes sortes pour la continuation de la guerre ». Voy. les instructions qui lui furent données dans le n° 1499 de la collection Simancas (Arch. nat.) pièce 12 ; Lettre de l'ambassadeur Challoner à sir John Mason (Calendar of State papers, 1563, p. 85). — Déjà ce même personnage était intervenu en 1560 pour s'opposer au concile national auquel on avait pensé pour pacifier les troubles religieux. Voir à ce sujet les mêmes *Lettres de Cath. de Méd.* Tome I, p. 149.

1. *La Chanson du petit homme*, sur l'air :

Ce petit homme tant joly
Tousjours devise et tousjours rit...

Tarbé, op. cit. p. 131 sqq. — Bordier, *Chans. hugu.* II, 250 sqq. — Le Roux de Lincy, *Rec. de Ch. hist.* XVI[e] s. p. 279 sqq. Nous citons ce dernier Recueil.

Au sujet de Condé, on peut voir aussi les vers que lui adressaient les protestants, à la fin de 1563 : (Lestoile, Bibl. nat. Mss. fr. n° 10.304, p. 117 à 133).

« Prince, qui reserrez le feu victorieux
Qui jadis eschauffa le sang de vos ayeux,
Qui portez librement dedans vostre poitrine
Le tesmoignage saint de la vertu divine
Que le Ciel y planta, pour deffendre une fois
L'evangile sacré entre tous les Gaullois... »

Le discours continue sur ce ton emphatique et adresse à Condé les plus longues exhortations pour qu'il soutienne son parti.

Les abus du pape de Romme ;
Dieu gard' de mal le petit homme...
  Le petit homme, pour la foy,
A voulu deffendre le roy
Encontre le pape de Romme ;
Dieu gard' de mal le petit homme...
  Mais encontre lui s'esleva
Un Guyse qui mal s'en trouva,
Defendant le pape de Romme ;
Dieu gard' de mal le petit homme...
  Pourtant il ne peult eschapper
Que Merey ne vint l'attraper,
Sans avoir dispense de Romme ;
Dieu gard' de mal le petit homme.
  Après tant de belliqueux faits,
Le roy nous a donné la paix
En depit du pape de Romme ;
Dieu gard'de mal le petit homme. »

Ainsi, le duc de Guise avait mis son humeur combative au service de la religion romaine ; c'en était assez pour légitimer contre lui tous les attentats ; mais, de plus, si nous en croyons ses adversaires, il agissait par pure ambition, et son catholicisme dissimulait mal son caractère intrigant et dominateur [1].

C'est ce que disaient les protestants dans un sonnet où ils invitaient Charles IX à se réjouir avec eux de la disparition du tyran :

« ... Le roy pensoit aussi que, durant son enfance,
Guyse, qui de son camp estre chef pretendoit,
Se porteroit ainsi que le roy l'entendoit,
En traictant ses sujets sans nulle violence ;

1. Tarbé, op. cit. p. 125. On l'accusait même (ibid. p. 142) d'avoir voulu s'emparer d'Orléans pour livrer la ville aux Espagnols. L'histoire n'est pas d'accord avec le pamphlétaire.

Mais le roy et son peuple ont esté bien trompés,
Car ce tyran avoit tous leurs biens attrapés,
Et les Gaules esmeu d'une civile guerre.
O Roy, n'ayez regret, ny toy, France, à sa mort :
Assez avez gaigné, puisque voyez par terre
Un ennemy de Dieu, qui pour le pape est mort[1]. »

III.

En résumé, la première guerre civile, si meurtrière qu'elle eût été pour les Réformés, était loin de se terminer à leur désavantage : l'exécution de François de Lorraine n'était que le couronnement de ce qu'ils appelaient leur délivrance : avec lui disparaissait le dernier des triumvirs[2] qui avaient mis à mal plus d'une fois tout le parti protestant. En jetant un regard en arrière, les tenants de la révolte pouvaient donc se déclarer satisfaits ; dans plusieurs pièces de vers, ils faisaient le bilan de leurs succès et entonnaient des chants de triomphe ; il faut citer en particulier les strophes qui terminent le *Cantique sur la mort des Tyrans*[3] (1563).

1. Tarbé, ibid. p. 106 et 107.
2. Le maréchal de Saint-André, fait prisonnier à la bataille de Dreux, comme on l'a vu, était monté en croupe derrière le gentilhomme calviniste qui l'avait désarçonné, lorsqu'un autre cavalier protestant, Pierre Perdriel, seigneur de Bobigny, lui fracassa la tête d'un coup de pistolet. Quant au troisième triumvir, Anne de Montmorency, qui avait eu la mâchoire broyée à la même bataille de Dreux, il fut mortellement atteint à la bataille de S. Denis, (1567) ; nous y reviendrons plus tard. Mais, dès maintenant, il n'était plus que l'ombre de l'ancien triumvir. (Cfr. Tarbé, op. cit. p. 139 et 140.)
2. Tarbé, ibid. p. 91 sqq. Le cantique est sur le chant du Ps. XLII ; mais les derniers couplets sont imités du Cantique biblique *Benedicite omnia opera Domini Domino* (Daniel, Ch. III, v. 57 à 91). — Sur la chute des Triumvirs, voir aussi Tarbé, ibid. p. 139. A la p. 136, les protestants remémorent les derniers instants de Henri II, de François II, d'Antoine de Bourbon et du duc de Guise. — Enfin il y a deux pièces de vers *Sur la desfaite du Triumvirat* dans Lestoile, Bibl. nat. Mss. fr. n° 10.304, p. 143 et 144.

Après des accents féroces contre les victimes des dernières années, et surtout contre le « lyon rugissant, la beste furieuse » qu'était le duc de Guise, récemment immolé, le poète paraphrase le Cantique mis dans la bouche des trois enfants dans la fournaise, au Livre de Daniel.

« Vous donques, cieux magnifiques,
En vos chants melodieux,
Chantez chansons et cantiques
A ce Dieu tant glorieux.
Et vous, simples elemens,
Louez ses faits excellens.
Toy, mon ame, aussi le chante
Avec toute ame vivante.
Ondes de la mer sallée
Retentissent son renom !
Montagnes, plaines, vallées,
Faites résonner son nom !
Voire vous aussi, pervers,
Pensez en vos cœurs divers
Que la vertu tant prouvée
Est d'éternelle durée[1]. »

Néanmoins, la secte n'était pas encore repue de sang, et elle demandait à Dieu, dans un dernier couplet, la tête des personnages gênants qui se dressaient encore contre elle :

« Pourtant, nostre Dieu, au reste,
Veu que tu es le sauveur,
Poursuy en ce peu qui reste
Tousjours ta bonne faveur.
Comme à ceux-cy tu as fait,
Soit tout autre tout deffait,

1. Tarbé, ibid. p. 95 et 96.

Et destruy tout adversaire
Qui à ta loy est contraire[1]. »

IV.

Nul doute que le Cardinal de Lorraine ne fût visé par ces derniers vers ; on va voir quelques pamphlets dirigés contre lui, durant les mois qui suivirent la mort de son frère ; ces pièces complètent la série précédente.

C'est à Trente que Charles de Lorraine apprit la mort de son frère : on se souvient[2] des terribles imprécations qui avaient accompagné son départ pour le Concile ; les insultes reprirent de plus belle quand il fut de retour ; les protestants sentaient bien qu'il n'était pas homme à laisser couler impunément le sang lorrain, et sa présence ne présageait rien de bon pour eux ; ses dehors affables et bienveillants, disaient-ils dans un sonnet[3], dissimulaient mal les sentiments d'indignation qui l'animaient :

« ... Un accueil gratieux, à chascun faisant feste,
Un habit estranger des François honoré,

1. Ibid. p. 96. — On trouve plusieurs pièces de vers, de source protestante, sur la mort du duc de Guise, dans Lestoile, Bibl. nat. Mss. fr. 10.304, pp. 87, 92, 93, 137 à 142. L'Edition des Bibliophiles n'en donne que les titres, Tome XII, p. 362.

Aux pamphlets contre le duc de Guise peuvent se rattacher les vers écrits contre Philibert de Marsilly, seigneur de Cipierre, gouverneur de la ville d'Orléans : il fut chargé par le roi de désarmer la ville, d'en détruire les fortifications, et, avec ces débris, de bâtir une citadelle capable d'inspirer aux habitants le sentiment de l'obéissance. Les protestants firent paraître contre lui, vers 1564 et 1566, deux pièces de vers reproduites par Lestoile, Bibl. nat. Mss. fr. n° 10.304, p. 94 et 164. Tarbé a imprimé le premier de ces morceaux (op. cit. p. 178).

2. Voir plus haut p. 182 sqq.

3. *Du Cardinal de Lorraine retourné du Concile.* Tarbé, op. cit. p. 158.

Brief, sous un beau semblant vouloir estre adoré,
Et cependant avoir la conscience preste
A faire mille maux, à faire une entreprise,
A troubler un Estat soubz le nom de l'Eglise,
Et à nous ramener à la guerre civile,
Voilà, voilà les biens que Charles de Lorraine,
Revenu freschement de Rome et du concile,
Dessoubs son grand manteau, en France nous rameine. »

Tout d'abord, ces appréhensions parurent ne pas devoir se réaliser, le Cardinal s'étant retiré de la Cour ; les Réformés se hâtèrent d'applaudir à la disparition de leur dernier adversaire redoutable :

« Au renard, qui avoit d'une crosse tortue
Régy jusques icy le beau sceptre royal !
Ores s'en va quinault, loing du sang lilial,
Ensanglanter les bords de sa mitre pointue.
Au renard ! au renard ! La France est devestue,
A sa confusion, d'un indicible mal [1]. »

Mais cette retraite ne devait être que de courte durée, et les apologistes de Poltrot, les insulteurs du duc de Guise eurent bientôt à compter de nouveau avec l'influent prince de l'Eglise romaine. C'est alors que les menaces redoublèrent de fureur contre lui : la guerre fut immédiatement déclarée à « ce renard cauteleux, des animaux le pire [2] », et on lui donna à entendre que le sort infligé à son frère devait lui servir de leçon : pour mettre à exécution les décrets du Concile de Trente, il avait essayé de rétablir la résidence parmi ceux qui possédaient des bénéfices ecclésiastiques ; les protestants répondaient à ces mesures en disant que, vu le petit nombre

1. Tarbé, ibid. p. 156. Voir un sonnet sur le même sujet, en forme d'acrostiche, p. 164.
2. Tarbé, ibid. p. 173.

des prébendés et l'infinité des prébendes, il n'y avait qu'à tailler en pièces les titulaires pour établir des chiffres égaux ; il y avait là-dessous autre chose qu'une plaisanterie :

« Si tous rengez se sont à leurs offices,
Et chascun d'eux a tant de benefices,
Ils ne pourront y fournir tout entiers.
Donc par bourreaux, pour faire leurs services,
Faut qu'ils soient mis en infinis quartiers [1]. »

Les menaces de mort se multiplient de jour en jour à l'adresse du Cardinal, sous les formes les plus brutales :

« Autant que sont de Guisards demeurez,
Autant il y a en France de Meirez [2]. »

Ailleurs, il est visé encore plus directement, dans une pièce sous forme d'*Echo*, comme nous en avons déjà rencontré à plusieurs reprises [3] ; les protestants rappellent d'abord ce qui est arrivé au duc de Guise, et ils ajoutent :

« N'a-(t)-il appris, par cest evesnement,
Son Cardinal, de ne plus meschament
Par tels effets se pourchasser renom ?
— Non.
— Donc, s'il ne change, et si tousjours poursuyt,
Un payement pareil aussi le suyt,
Et comme luy sera atteint aussi ?
— O sy.
— Et si la mort avoit exterminé
Ce malheureux à nostre mal-heur né,
Nous yrions de la paix ressentans,
— Cent ans.

1. Tarbé, ibid. p. 163.
2. Tarbé, ibid. p. 155. La même menace se trouve dans un huitain, p. 113.
3. *Echo sur la guerre civile de France*. Tarbé, ibid. p. 171.

— Ne sont encor en France demeurés
Quelque Scevole, ou quelques bons Mercys,
Qui en cestuy vengent nos maux passés ?
— Assez.
— Dieu veuille donc en adresser la main
Si dextrement contre le loup lorrain,
Que de ce coup naisse en France la paix.
— Paix ![1] »

V.

Dans cette formidable bordée d'injures et de menaces, les quelques poètes favorables aux Guise avaient peu de chance d'être entendus, si l'on en excepte Ronsard dont il n'est plus question ici. La mort de François de Lorraine inspira faiblement la Muse catholique, à en juger par les morceaux qui nous sont parvenus.

Lancelot de Carles, l'évêque de Riez dont le nom a déjà figuré plusieurs fois dans cette étude, écrivait le *Recueil des derniers propos que dit et teint Feu tres illustre Prince, Messire Françoys de Lorraine,* et y insérait[2] à sa mémoire quelques vers latins dont l'emphase ne relève pas la médiocrité ; par contre, les morceaux en prose sont d'une remarquable énergie, et l'auteur met dans la bouche du héros expirant des prières d'une grande beauté ; le duc y proteste de la droiture de ses intentions et affirme qu'il n'a pris les armes que pour la gloire de Dieu et le rétablissement de la paix. C'est la réponse au manifeste publié par Condé dès le début de la guerre[3].

A côté de l'évêque de Riez se place Michel Leconte qui fit paraître la *Complainte de France et le De Profundis chanté*

1. Tarbé, ibid. p. 172. On trouve des accents aussi haineux p. 175, 190, 192.
2. Fol. 14.
3. Voir plus haut p. 75 et 204.

par icelle sur la mort et le trespas de feu messire François de Lorraine ; ce n'est guère qu'une paraphrase insignifiante du Psaume *De Profundis*. Une autre *Complainte* [1] anonyme comparait le duc de Guise à Roland, à Olivier, aux Scipions, aux Césars [2] et se terminait par un *Tumbeau* [3] où la mythologie se mêlait à l'histoire ancienne pour fournir des exemples d'une si haute vertu. Ailleurs on disait que la nature s'était associée au deuil de la France et que des tempêtes épouvantables avaient éclaté à la mort du héros [4].

Rémy Belleau composa une *Epitaphe* [5] et un *Tombeau* [6] où, malgré l'emphase, le poète sort de la banalité des « minores ». Voici le début du second morceau :

« Dessous l'ombre muet de ce tombeau d'airain
Gist ce grand Chevalier, ce grand Prince Lorrain,
François ce grand guerrier, grand et grand duc de Guise,
L'appuy de nostre Roy, le secours de l'Eglise...
La Meuse, la Moselle, et le Tronte, et le Rhin,
Loire, Seine, l'Ardenne, et l'Alpe, et l'Apennin
Ont tremblé sous ses pas........................ »

Enfin, il nous reste quelques pièces dans lesquelles la poésie devenait plus énergique, quand elle s'adressait aux auteurs du crime : outre l'*Invective contre la mort du seigneur duc de Guyse*, de Michel Leconte, nous possédons un poème intitulé *Regret* [7], dont un passage fait penser à Ronsard :

1. *La Complainte de France, sur le grief trespas et mort (proditoirement commise) de feu tres-vertueux et tres-magnanime Prince, François de Lorraine.*
2. Fol. 4. V°. et 5 R°.
3. Fol. 15.
4. *Copie des lettres que Monseigneur le Reverendissime Cardinal de Lorraine a envoyé à Madame de Guyse sa belle sœur, sur le trespas de feu son frere...* Au fol. 4 se trouve le *Sonnet ou est monstré comme les elemens donnoient tesmoignage du deuil de monsieur de Guyse.*
5. Edit. Marty-Laveaux I, 168.
6. Ibid. I, 215.
7. *Regret sur le deces de tresillustre... prince François de Lorraine.* 1563. C'est la treizième pièce du Recueil in-4°, n° 1789 R, Bibl. prot. fr.

« O doux et plaisant fruict de ceste loy nouvelle !
Voila le reformé, voila comme il s'appelle :
Le sacrificateur qui faict service à Dieu
De ravir et voler les biens en chacun lieu,
De brusler une Eglise, ou d'escorcher un prestre [1]. »

Dans la *Pleinte et priere de la France à Dieu...* (1563) par Gemin Theobule Luc [2], on lit des vers aussi fermes contre les cruautés des huguenots :

« O enfans desvoiez ! ou est cest Evangille
Qui commande ou permet qu'on meurdrisse ou qu'on pille ?
Mais où ? en quel' Epistre a vostre Paul permis
De saccager son frere, et tuer ses amis ?...
Vous tuez qui vous tue : ainsi faisoit l'Ethnique
Dont Jesuchrist reprint l'impieté inique :
En ce vous declarez trop lourds réformateurs,
Quand punissez le mal duquel estes autheurs... ;
Il n'y a rien de Dieu en telles entreprises,
En telz assassinatz, et en telles surprises
Des villes et chasteaux du domaine du Roy,
Et le vray heritage et de luy et de moy [3]. »

Nous venons de voir Theobule Luc reprocher aux protestants de ne pas pratiquer le pardon des injures, même sanglantes : « Vous tuez qui vous tue ». C'était peut-être trop demander aux survivants de Vassy ; du reste, dès cette époque, les poètes catholiques exhortaient aussi leurs coreligionnaires à répondre au meurtre par le meurtre.

1. Fol. 2, V°. Cfr. Ronsard, *Continuation du Discours des Miseres*. Bl. VII, 18 :

« Et quoy ? brusler maisons, piller et brigander,
Tuer, assassiner, par force commander,
N'obéir plus aux Rois, amasser des armées,
Appelez-vous cela Eglises reformées ? »

2. Bibl. prot. fr. Recueil in-4° n° 1789 R, dixième Pièce.
3. Fol. 3 R° et 6 V°.

Nicolas Margues disait à la Noblesse de France [1] :
« Venez dedans Lorraine et puis jusques aux Alpes...
Et alors trouverez assez ample matiere
Pour d'un tel Duc chanter une force guerriere.
Il ne tient plus qu'à vous qu'il ne soit tost vengé [2]. »

Les mêmes sentiments sont exprimés dans un sonnet anonyme :

« Nostre loy, nostre roy, nostre païs de France
Ont longtemps debattu qui doit plus de regret,
Plus de deuil, plus de pleurs, plus de recogoissance
A ce prince lorrain, qui pour tous trois a fait
Contre leurs ennemis effort et resistance... ;
Ont confessé tous trois, de volonté ouverte,
Que, perdant ce grand Duc, ont fait commune perte,
Et, pour monstrer qu'ils ont de sa mort souvenance,
Et des cruels meurdriers, envieux de sa gloire,
Ont gravé dans leurs cœurs un tumbeau de memoire,
Enrichy de l'espoir de divine vengeance [3]. »

1. *A la Noblesse de France, exhortation...* 1563. Bibl. prot. fr. Recueil in-4° n° 1789 R. neuvième Pièce.
2. Fol. 6.
3. Tarbé, op. cit. p. 103. Il y a p. 104 le même sonnet retourné dans un sens protestant : il se termine ainsi :

« Tous trois ensemblement ont dressé, pour memoire,
A Merey un tombeau, afin qu'il fust notoire
Qu'il est executeur de divine vengeance. »

Pour finir, signalons encore quelques pièces de vers favorables au duc de Guise, après sa mort :

— Christofle de Bourdeaux, *Recueil de plusieurs belles chansons...*
Fol. 5 « O trahyson remply d'envie... »
Fol. 10 « Oyez la triste chanson... »

—Anonyme : *Deploration de la France sur la mort de... Guise* 1563.

— Anonyme : *Epitaphe de Françoys de Lorraine. 1563 :*
« Passant, qui sans penser au destin rigoureux... »
(Bibl. prot. fr. Recueil in-4° n° 1789 R, 19e Pièce).

— H. C. *Sur le Deces de Guise, tourné du latin... 1563* (Bibl. prot. fr. Recueil in-4° n° 1789 R, 16e Pièce).

— M. L. (Michel Leconte) *Elegie sur la mort... de Guise.*

— Paschal Robin. *Monodie sur le Trespas de... Guyse 1563.* (Bibl. prot. fr. Recueil in-4° n° 1789 R, 12e Pièce).

— C. Roillet. *Ode sur le Trespas de... Guise..., Avec Epitaphes... 1563.* (Bibl. prot. fr. Ibid. 11e Pièce).

Voir aussi Lestoile, Bibl. nat. Mss. fr. n° 10.304, p. 50 à 65.

CHAPITRE VI

ÉDIT DE PACIFICATION D'AMBOISE.
LES PRÉLIMINAIRES DE L'ÉDIT ET LA PAIX

(1563)

Accents touchants sur les malheurs de la France et exhortations à la paix.

I. — Jacques Béreau : COMPLAINTE DE LA FRANCE.

II. — Laurent Desmons ; imitations de Ronsard.

III. — Jean de la Taille : REMONSTRANCE POUR LE ROY.

IV. — Vauquelin de la Fresnaye : programme de gouvernement.

V. — Edit d'Amboise ; quelques morceaux publiés à cette occasion.

I.

Les menaces qu'on vient de voir devaient attendre encore longtemps leur réalisation. D'un peu partout s'élevaient des voix pour maudire la guerre et implorer la paix.

Un poète poitevin, Jacques Béreau [1], fut parmi ceux qui,

1. Jacques Béreau était catholique, mais tolérant, comme nous l'apprend la Préface mise en tête de ses *Poésies* (Edition Jouaust. 1885, p. XVIII à XXIV). Des recherches importantes ont été faites ces temps derniers sur la famille Béreau (Bérault ou Béraud) pour le compte d'un

à un moment donné, firent chorus avec Ronsard et s'inspirèrent des meilleurs passages de ses *Discours* pour flétrir ces luttes sanguinaires. Nous avons de lui la *Complainte de France sur la guerre civille qui fut entre les François l'an mil cinq cens soixante et deux* [1]. La patrie mutilée s'adresse à ses enfants en termes pathétiques :

« Ha, enffans, voulez-vous destruire doncques celle
Qui vous a allaitez de sa propre mamelle ?
Neron n'en feit pas plus quand, plein de cruauté,
La mere il feit mourir, qui conceu et porté
L'avoit dedans ses flancs. Est-ce la recompense
De vous avoir donné nourriture et naissance ?
O detestable horreur ! ô fait trop inhumain,
Qu'il me faille perir par la sanglante main
De mes enffans ingrats !............... [2]. »

L'auteur adjure ensuite les chefs de la guerre civile de se rappeler leurs exploits de la veille, autrement glorieux que cette tuerie de frère à frère :

« De quoy vous a servi, gentilz-hommes de France,
Avoir tant combatu pour la gloire et deffence
De vostre nation durant les ans passez,
En Escosse, Italie et Flandre, où trepassez
Sont tant de gens de bien ? .... [3] »

Il évoque tour-à-tour les héros passés et à venir pour faire honte à ceux du présent :

de ses descendants habitant de nos jours La Rochelle. Mme Marthe Eugène Godin, Secrétaire Général de l'Encyclopédie Nationale, a bien voulu nous communiquer les résultats de sa longue enquête, avec une particulière obligeance. D'autre part, M. L. Delaruelle, professeur à l'Université de Toulouse, a publié en 1909 une série de Notes biographiques sur Nicole Bérault, cousin du poète qui nous occupe. (Cfr. *Musée Belge*, nº ; Louvain, Ch. Peters, et Paris, H. Champion).

1. Edit. Jouaust, p. 159 sqq.
2. Ibid. p. 164.
3. Ibid. p. 164.

Mais de quel cueur pourra la postérité croire
De tant de maux commis la monstrueuse histoire ?...
François, est-ce cela au Roy faire service,
(Car couvrir vous voulés de luy), à l'avarice
De vos pillardes mains son bon peuple exposer,
Ses villes mettre à sac, et la terre arrouser
Du sang de ses subjectz, desquels, las ! l'innocence
Devant la majesté de Dieu crira vengeance ?....
Ces bons vieux chevalliers, Rolant, Renaud, Allard,
Latrimoille, Lantrec, La Palice, Baiard,
Leur vie à mort avoient pour leur patrie offerte,
Et vous de song et feu l'avez toute couverte....
Vous le faittes ainsi, et cela qu'est-ce faire,
Pauvres François, sinon vostre France defaire ?[1] »

Aux yeux du pacifique Béreau, de pareilles mœurs ravalent l'homme au-dessous des bêtes sauvages, et il ne se fait pas faute de le dire à ses trop belliqueux contemporains :

« Les brutes qui n'ont point de raison sentiment
L'une à l'autre ne font guerre communement,
Si ce n'est quand la faim violente les presse,
Qui encor ne les fait se prendre à leur espesse ;
Et vous qui de raison et conseil vous vantez,
Vous qui d'humanité le nom mesme portez,
Par plaisir exercez l'un sur l'autre voz rages,
Plus prodigues de sang que les bestes sauvages[2]. »

A la suite de ces vigoureuses apostrophes, le poète va examiner les moyens de rétablir la paix, et c'est ici qu'il représente l'opinion des modérés qui croyaient à l'efficacité des procédés apostoliques ; tel Ronsard aux débuts de sa lutte contre la Réforme. La parole sainte, la douceur, la pureté de

1. Ibid. p. 165 et 166.
2. Ibid. p. 167.

mœurs, telles sont, d'après Béreau, les conditions indispensables pour ramener les dissidents :

« En preschant l'Evangile il faut s'évertuer
D'attirer les errans, et non piller, tuer ;
Par sermons beaux et saincts, par douceur et humblesse,
Par pureté de vie il fault qu'on les adresse
Au vray sentier de Christ, de Christ par qui repris
Le bon sainct Pierre fut, quand colere il eut pris
Et mis hors du fourreau le couteau pour deffendre
Son maistre des Juifs assemblez pour le prendre [1]. »

Et si les divergences dogmatiques persistent, l'auteur est d'avis de s'en rapporter purement et simplement aux décisions d'un Concile ; il songeait sans doute aux dernières réunions qui s'étaient tenues à Trente :

« Prescher donc vous falloit et ne vous armer point ;
Et, si vous n'estiez d'accord en quelque poinct,
Le remettre au Concil' ....
.... Ainsi en union
Pourriez estre reduictz ; car là l'opinion
De ceux qui la Bible ont mieux aprise et mieux leüe
Seroit comme un oracle arrestée et reçeüe.
Ce vallust-il pas mieux que vous piller ainsi,
Que vous entretuer sans pitié ny merci...
Vous qui n'avez qu'un Dieu, qui n'avez qu'une loy,
Vous qui n'estes subjectz qu'à un prince et un roy [2]. »

Pour qu'une pareille solution eût été efficace, il aurait fallu que les deux religions reconnussent le principe d'autorité ; or c'est précisément par là qu'elles étaient profondément divisées : d'un côté, la tradition, les conciles ; de l'autre, le

1. Ibid. p. 167 et 168. Cfr. Evangile de S. Jean, Ch. XVIII, v. 10 et 11.
2. Ibid. p. 168.

libre examen, l'interprétation individuelle des Livres saints. Dans un pareil état de choses, le Concile de Trente, non plus que le Colloque de Poissy, ne pouvait ramener l'unité religieuse; à Trente, on se contenta de noter l'irréductible incompatibilité des deux croyances.

La dernière tentative de réconciliation proposée par Béreau ne devait pas obtenir plus de succès : comme Ronsard[1], il aurait voulu unir toutes les forces chrétiennes contre les Turcs et faire par là diversion aux querelles intestines.

L'heure de cette croisade n'avait pas encore sonné ; pour le moment, les Catholiques voyaient dans les Réformés, et réciproquement, les véritables ennemis du nom chrétien. La paix qui se préparait, loin d'être définitive, n'était qu'une transaction, un armistice devenu nécessaire et inspiré par l'horreur du sang.

II.

Les lamentations de Laurent Desmons[2] n'ont pas d'autre portée. On sent ici plus que jamais l'influence du chef de la Pléiade ; déjà Jacques Béreau s'en était inspiré, comme on a pu s'en rendre compte ; Laurent Desmons y met moins de scrupule et reproduit à peu près textuellement les vers de son modèle. Qu'on en juge par ces quelques extraits :

« Si la harpe j'avois du divin Apollon,
En un papier d'acier je vous engraverois

1. Voir plus haut p. 19.
2. *Lamentation de l'Eglise sur le desastre et merveilleux exces des ennemis de nostre foy catholique. Par L. Desmons.* 1563. Biblioth. Prot. fr. Recueil in-4° n° 1789, R. Pièce 7.

D'une plume de fer, mes douleurs...[1]
O Ciel, ô Terre, ô Mer, ô Dieu seul tout-puissant,
Ha ! comment souffrez-vous tel peuple vous laissant[2]... ;
Le fis les armes prend contre son propre pere,
La fille ne reçoit le vouloir de sa mere ;
Et tout ce mal ne vient d'autre chose, sinon
Que des autheurs de la nouvelle opinion[3]. »

Dans ce même morceau, le poète relève pour son propre compte, les plus belles apostrophes de Ronsard évoquant les mânes des vieux rois de France et des martyrs dont on a violé les tombeaux :

« Que diroit Sainct Loys, las ! si vaillant et preux ?
Ores que diroit-il, s'il descendoit des cieux,
Quand en France verroit un si cruel orage,
Qui la menasse ainsi d'un si piteux naufrage ?...
Il se repentiroit d'avoir tant travaillé,
Guerroyé, combatu, brusquement bataillé,
Pour un peuple mutin, divisé en la foy...

1. Op. cit. fol. 2, R° et V°. Cfr. Ronsard, *Continuation du Discours des Miseres*, (Bl. VII, 17) :

« Je veux, maugré les ans, au monde publier
D'une plume de fer sur un papier d'acier,
Que ses propres enfans l'ont prise et devestue,
Et jusques à la mort vilainement batue. »

2. Op. cit. fol. 3, V°. Cfr. Ronsard, *Remonstrance au peuple de France*. (Bl. VII, 54 :

« O ciel ! ô mer ! ô terre ! ô Dieu pere commun
Des Juifs, et des Chrestiens ....
De quoy te sert là haut la foudre et le tonnerre
Si d'un esclat de feu tu n'en brusles la terre ? »

3. Op. cit. fol. 4. Cfr. Ronsard, *Discours des Miseres* (Bl. VII, 14). Après avoir raconté la naissance de la déesse Opinion, Ronsard ajoute :

« Ce monstre arme le fils contre son prore pere,
Et le frere (ô malheur !) contre son propre frere,
La sœur contre la sœur, et les cousins germains
Au sang de leurs cousins veulent tremper leurs mains. »

Que diront, que diront nos tresvaillans Hercules,
Noz Charles, noz Clovis .... ?
Que disent, je vous prie, les bons martyrs de Dieu,
Leurs reliques voyant ainsi brusler au feu ? [1] »

III.

C'est encore aux mêmes sources que puisait Jean de la Taille quand il écrivait la *Remonstrance pour le Roy a tous ses subjects a fin de les encliner à la paix* [2].

Après avoir exhorté les Français au calme, en leur rappelant l'apologue de Ménénius Agrippa, il reprend à son tour la genèse des personnages allégoriques *Sedition, Outrecuidance, Division,* exagérant comme à plaisir l'exemple de Ronsard [3]. Un des passages les plus remarquables de cette *Remonstrance* est le discours que Louis XI adresse, par delà la tombe, à ses descendants révoltés :

1. Op. cit. fol. 2, V°. Cfr. Ronsard, *Discours des Miseres*. (Bl. VII, 11.)

« Ha ! que diront, là bas, sous les tombes poudreuses,
De tant de vaillans Roys les ames genereuses ?...
Ils se repentiront d'avoir tant travaillé,
Querellé, combattu, guerroyé, bataillé,
Pour une peuple mutin divisé de courage,
Qui perd en se jouant un si bel heritage ».

Et plus haut, ibid.

« Las ! Madame, en ce temps que le cruel orage
Menace les François d'un si piteux naufrage...
Prenez le gouvernail de ce pauvre navire. »

2. Jean de la Taille, *Œuvres complètes*, 4 vol. in-8°, dans le *Trésor des vieux poètes français*, chez Villem, 1878 à 1882, par René de Maulde. Tome II, p. VII sqq. Jean de la Taille est protestant, mais modéré. Voir la préface de cette édition, Tome I, pp. 14 à 17, 28 à 33, 50 à 53. La *Remonstrance* qui nous occupe ici a eu 9 éditions de 1563 à 1580. Le première édition a le privilège du 19 octobre 1562, Paris, Federic Morel.

3. Op. cit. T. II, p. VIII à XII.

« Remettez, je vous pr', dans les vuides fourreaux,
Vos coutelas sanglans ....
Mais si de vostre Roy les equitables pleurs
Ne peuvent amollir la dureté des cueurs,
Que de mon peuple au moins la raisonnable plainte...
Puisse de vos durs cueurs la fureur assoupir ![1] »

Il reproche aux chefs de la guerre d'avoir eu recours à l'étranger :

« Vous en estes allez hors des bornes de France,
Bien loing, oultre le Rhin, querir chez l'Allemand
Des Harpies, j'entends un peuple ord et gourmand,
Incivil et cruel, lourd, barbàre et sauvage...
O que c'est grand erreur, que c'est grande misere,
De vouloir s'aïder aux guerres d'aujourd'hui
Du bras de l'estranger et des armes d'autruy...
Et pendant, mes subjects, qu'estes or' amusez
A ces fols differents, vous ne vous advisez
Qu'au premier conquerant vous mettez en ballance
Ma couronne et mon sceptre, et en proye ma France[2]. »

On peut lire ensuite l'inévitable exhortation d'avoir à s'armer contre les sectateurs de Mahomet[3] ; cette crainte est universelle à cette date dans la chrétienté. A la fin du morceau, Jean de la Taille met dans la bouche de Louis XI une prière émue au Tout-Puissant :

« O grand Dieu qui as fait, sans discord, mes ancestres
Regner douze cents ans, continuant leurs sceptres
Tousjours, de main en main, paisibles jusqu'à moy,
De grace je te pri' ....

1. Ibid. p. XVIII.
2. Ibid. p. XVIII.
3. Ibid. p. XXI.

De mon peuple sans plus, qui est tien, esteins l'ire,
Esteins l'ardent discord : envoye-nous, o Sire,
Ta fille qui est Paix ; n'allegue point les maux
Ny les pechez de moy ny ceux de mes vassaux ;
Devant ta Majesté, nous accusons coulpables
De t'avoir offensé ; mais, quant aux miserables
Qui sont n'aimant ta Paix, d'un cueur seditieux,
Malheur, et de rechef malheur, malheur sus eux[1] ! »

IV.

Pour donner à cette paix tant désirée un caractère stable, un poète normand, Jean Vauquelin de la Fresnaye, plus connu, à vrai dire par son *Art poétique* que par son dévouement à la patrie, essaya de donner une théorie précise du pouvoir royal ; Jacques Béreau[2] voyait dans un concile le plus sûr moyen de faire taire les dissensions religieuses ; Vauquelin de la Fresnaye met plutôt sa confiance dans le pouvoir royal auquel il voudrait rendre son ancienne force. C''est dans cette intention qu'il publia en 1563 un discours en vers : *Pour la Monarchie de ce Royaume contre la Division*[3]. Dès les premiers vers, il y affirmait sa foi politique, à côté de sa foi religieuse, et il disait à Catherine de Médicis :

« Voyant, Madame, au milieu de la France,
D'affections se couvrir l'ignorance,

1. Ibid. p. XXII.
2. Voir ci-dessus p. 191 sqq. Sur Vauquelin, voir l'Edition de l'Art poétique, Introduction, par G. Pellissier, Paris Garnier surtout, pp. XXXII sqq. — Consulter aussi l'édition des œuvres de Vauquelin par Julien Travers, Caen 1869-70, 2 vol. gr. in-8°.
3. Le morceau a eu plusieurs éditions, notamment celles de 1563, 1567, 1570. Les éditeurs de Vauquelin ont négligé de l'insérer dans ses œuvres. Nous citons l'édition de 1570, Paris, Federic Morel, Bibl. nat. 8° Rés. Ye 1802.

J'ay toujours creu, et tant que je vivray,
Jusqu'à l'extreme, à jamais le croiray,
Qu'apres son Dieu, et la foy qui est mise
Par Jesus Christ en l'ordre de l'Eglise,
On doit aymer le sainct gouvernement,
Qui est soubs Dieu regy premierement,
Puis soubs un Roy, qui seul en sa province
Comme aux subjects, commande à chacun Prince[1]. »

Et cette théorie, le poète l'appuye sur le droit divin ; comme le dira plus tard Bossuet, les rois sont les représentants de Dieu :

« Et puis des Roys la puissance hautaine,
Estant de Dieu faicte icy souveraine,
Fait que celuy se monstre condamné,
Qui fier s'oppose au pouvoir ordonné,
Car il resiste à la saincte ordonnance
De Dieu, qui baille aux Roys sa lieutenance[2]. »

Il est vrai que Vauquelin se contente d'une affirmation sans preuve sérieuse : pour lui, Dieu aime l'unité et voilà pourquoi il a établi un roi à la tête de son peuple :

« Dieu n'aidera à la division,
Car il est Dieu de paix et d'union[3]. »

Cette unité, notre auteur la considère en poète plus qu'en théologien et il en voit la réalisation merveilleuse dans l'univers.

« Le Ciel vousté, la Terre, et l'Onde belle,
Bref, ce grand corps que le monde on appelle,

1. Op. cit. fol. 2.
2. Op. cit. fol. 3.
3. Op. cit. fol. 2, V°.

Est extraict d'un, et d'un est maintenu,
D'un est gardé, et d'un entretenu....
Le nombre grand des Astres radieux
Est gouverné d'un Soleil gracieux,
Duquel la Lune emprunte la lumiere,
Le reste aussi leur clarté coustumiere.
L'aigle est le chef des emplumez oiseaux,
Et le Daulphin est le prince des eaux,
Des animaux le Lion en la terre[1]. »

On trouverait plus d'un détail à reprendre dans cette description au point de vue scientifique ; mais le poète a fait effort pour mettre le monde matériel en parfaite harmonie avec sa thèse ; ce sont là des comparaisons, à défaut de preuves rigoureuses, et, si la logique en est assez faible, on ne saurait en dire autant de la poésie.

Là où Vauquelin a vu plus juste, c'est quand il dénonce l'ennemi qui menace perpétuellement les sociétés organisées, et qui semblait se faire jour plus que jamais au XVI[e] siècle : l'individualisme à outrance se donnant le nom de liberté. Voilà ce qui allait directement à l'encontre de ses théories. Aussi veut-il que l'indépendance individuelle soit limitée par la raison, par la conscience ; il y a là comme une ébauche de notre philosophie sociale contemporaine :

« La liberté, c'est le pouvoir de suyvre
Ce que l'on veut en la façon de vivre :
Or qui vit bien, ainsi qu'il veut, sinon
Celuy qui suit de son gré la raison ?...
Qui n'obeit à l'Edict de son Roy
Pour la menace escrite dans la Loy,

1. Op. cit. fol. 4. Sur l'édition que nous avons eue, on lit en manchette, d'une main du XVI[e] siècle : « Belle demonstration de l'excellence de l'unité. »

Ains comme utile y porte obeissance,
Pour le repos et pour la conscience[1]. »

Ainsi, d'après notre poète, l'obéissance au roi devient la règle de la vraie liberté, et il exprime le regret que ses contemporains n'aient pas eu plus tôt recours à cette autorité bienfaisante et en quelque sorte infaillible :

« Et maintenant que les discordz privez
Ont les subjects aux armes eslevez
Par divers lieux, de sorte que le pere
En hait le fils armé contre le frere ;
Ilz pouvoient bien en leur demande avoir
Grande equité, si, selon leur devoir,
Ilz eussent fait le Roy, qui nous commande
Au nom de Dieu, juge de leur demande[2]. »

Du reste, ces regrets du passé seraient superflus, si l'auteur n'entrevoyait dans un avenir prochain la paix qu'il espère voir maintenir, par une meilleure application des principes qu'il vient d'énoncer. A distance, on peut trouver naïves de pareilles aspirations basées sur des théories aussi fragiles ; il n'en est pas moins vrai que, sous Henri IV, la paix religieuse devait renaître par les moyens que préconisait, trente ans plus tôt, le poète normand ; il ne faut donc pas trop facilement sourire de ses généreux espoirs :

« Madame, ainsi, ceste guerre finie,
Et loing de nous toute rigueur bannie,
J'espere voir les tumultes destruicts...,
Voir à jamais une Paix de durée,
Sous vostre fils en ce siecle asseurée :
Sous vostre fils, nostre Octave, heritier,
S'il plaist à Dieu, de l'univers entier[3]. »

1. Op. cit. fol. 3, V°.
2. Op. cit. fol. 7.
3. Op. cit. fol. 8.

V.

C'était en effet le moment où prenait fin la première Guerre de religion dont nous nous sommes exclusivement occupés jusqu'ici, et à laquelle la France est redevable de tant de poèmes haineux et sanglants. Mais cette poésie a d'autres caractères qui seront déterminés plus loin, dans une étude plus générale [1].

Notons pour le moment que l'Edit de pacification d'Amboise (19 mars 1563), peu agréable aux Réformés en raison des concessions énormes que Condé avait faites aux exigences de Catherine et de la Cour, inspira néanmoins quelques poètes que nous avons déjà rencontrés ou que nous étudierons bientôt : Jean Passerat composa son *Hymne de la Paix* (1563). Jacques Béreau consacrait à cet heureux événement un assez long poème [2] où abondent encore les réminiscences de Ronsard, mais dont certains passages sont d'une belle tenue.

La France meurtrie est allée se prosterner aux pieds de l'Eternel pour lui faire part de ses malheurs :

« .... Si oncq' affliction,
Si oncq' maltraittement donna occasion
De se plaindre et douloir, ô pere debonnaire,
C'est le maltraittement que reçoit une mere
De ses propres enffans .... »

1. Cfr. Troisième Partie du présent ouvrage.
2. *Sur la paix faicte entre les François apres la guerre civile.* (Poésies de Jacques Béreau, édit. Jouaust 1885, p. 171 sqq.)
Il faut joindre à cette pièce un cantique du recueil *P. S. M. N. Cantiques et argumens 1563*, p. 62, *Cantique huictiesme sur la Paix.* — Il y a aussi l'*Esjouissance aux chrestiens rendans graces a Dieu pour l'heureux advenement de la paix en France, par F. D. B. P... 1563*, et l'*Ode de la paix au Roy..., 1563 par N. R. P.* Enfin un discours en vers *Au Peuple François*, (Mém. de Condé, T. IV, p. 687), a le même objet.

Il n'en fut pas toujours ainsi, et elle se plaît à rappeler ses anciennes gloires :

« Heureuse j'ay esté par sus toutes provinces
En gendarmes vaillans et chevaleureux princes :
Temoings en sont Clovis, et Pepin, et Martel,
Charlemaigne, Roland, mon François immortel,
Mon Lantrec, mon Baiard et mon Henri, dont ore
Toute fresche et recente est la memoire encore [1]. »

On peut reconnaître une fois de plus combien était profonde l'influence produite par les magnifiques tirades de Ronsard ; ici encore, Béreau les insérait dans son poème. Il y ajoutait les plus touchantes supplications à l'adresse du Tout-Puissant :

« Mais que me sert d'avoir nourri tant de guerriers,
Tant de princes vaillans, tant de preux chevalliers ?...
Tu es Dieu pitoiable, ô Dieu, Dieu de Sion :
Aye doncques pitié de mon affliction.
Hélas ! je te supplie à mains joïntes, retire,
Seigneur, d'autour de moy, la fureur de ton ire...
Aye compassion des veufves desolées,
Des temples despouillez, des filles violées,
Des assassinemens que tu vois, et aussi
Des pauvres orphelins qui te crient merci ! [2] »

Cette prière a été exaucée, et la paix est enfin revenue ; le poète la salue avec enthousiame ; c'est le printemps après les « neges d'hyver ».

On était en effet au printemps de 1563. La Muse guerrière allait se taire pour quelque temps. On a vu [3] que Ronsard avait été tout le premier réduit au silence par la paix d'Amboise ; l'exemple était significatif et devait être suivi.

1 Op. cit. p. 174.
2. Ibid. p. 174.
3. P. 111 sqq.

DEUXIÈME PARTIE

DEUXIÈME ET TROISIÈME GUERRE DE RELIGION.

LA SAINT-BARTHÉLEMY.

MORT DE CHARLES IX.

(1564-1574)

CHAPITRE I

CONSÉQUENCES DE LA PREMIÈRE GUERRE DE RELIGION (1564-1567).
DEUXIÈME GUERRE DE RELIGION (1567-1568).

I. — Les Anglais rendent Le Hâvre à la France. Divers poètes célèbrent cet événement en s'inspirant des DISCOURS de Ronsard. De son côté, le chef de la Pléiade devient pacifique.

II. — Instabilité de la paix : LES NUES de Ronsard sont empreintes d'inquiétude.

III. — Voyage de la Çour dans le midi de la France. Le calme n'est qu'apparent.

IV. — Curieuse aventure du Cardinal de Lorraine et pamphlets à son adresse.

V. — Les réformés prennent les armes et leurs poètes expliquent au pays les motifs de cette deuxième révolte.

VI. — Disgrâce de Michel de L'Hôpital. Violence de Jodelle contre lui.

VII. — Bataille de St-Denis et relation de cette rencontre par un poète huguenot.

VIII. — Mort du Conétable de Montmorency : pièces de vers en son honneur.

I.

A la suite de la première Guerre de Religion, une des grosses difficultés qui restaient à résoudre était celle du Hâvre et de Calais, villes compromises pour la France par le traité de Hamptoncourt [1]. Elizabeth ne pouvait se décider à délier les protestants français de leurs engagements, et les négociations traînaient d'autant plus en longueur qu'elle y mettait plus de mauvaise foi : ses bravades, ses violences finirent par rallier contre elle les soldats des deux religions : le 30 Juillet 1563 Condé et Montmorency investirent le Hâvre et s'en emparèrent : la diplomatie de Catherine de Médicis fit le reste, et le traité de Troyes (11 avril 1564) annulait celui de Hamptoncourt.

Cet heureux événement inspira plusieurs poètes : Claude Chappuys, « libraire du Roy et chanoine de Rouen », composa *La Reduction du Hâvre de Grâce par le roy Charles, neufiesme de ce nom* (1563), et Nicolas Natey de La Fontaine écrivit à son tour un poème dont le titre tout au moins vaut d'être cité en entier :

Discours de l'origine du different et dissention d'entre les François et Anglois, auquel est deduicte et clairement prouvée la nullité du tel quel droict vainement pretendu en France par l'Anglois. Par Nicolas Natey de La Fontaine, Parisien. A la fin duquel est insérée et transcripte la prinse du Havre de Grace et ville Françoise, faicte par le Roy Charles IX *sur iceulx Anglois.*

Enfin un auteur anonyme publia des poésies [2] où la naïveté

1. Voir plus haut, p. 209. Cfr. Lavisse, Hist. de Fr. VI, 1, p. 77 sqq.
2. *Briefve description de l'esjouissance de la reduction du Havre de Grace... M. D. LXIII.* Le morceau est en prose, avec plusieurs pièces de vers, dont un sonnet signé Io. du Cha. (Joachim du Chalard, auteur protestant que nous avons déjà rencontré plus haut p. 132.

de l'expression ne fait que mettre en relief la sincérité de la joie patriotique ; c'est la France qui s'adresse au lecteur en ces termes :

« Mais ce qu'ainsi mes ennemis
Sont d'espoir et force desmis,
Cela ne vient de noz vertus,
Mais de Dieu, le vengeur des tortz,
Qui a les iniques effortz
De ces orgueilleux abatus.
C'est luy lequel m'a, de sa grace,
Rendu mon fort Havre de grace,
Et ma bonne ville Françoise[1]. »

Et dans ce morceau, une fois de plus, revivent les beaux vers de Ronsard que nous avons si souvent rencontrés sous la plume de ses disciples et admirateurs : pour louer Charles IX, l'auteur s'écrie, dans son enthousiasme :

« Je croy pour vray que de Clovis,
Pepin, des Charles, des Louys,
Et de Philippes conquerant,
Il esgalera les grandeurs,
Et les prouesses et honneurs,
Et qu'encor plus qu'eulx sera grand[2]. »

C'est précisément à l'occasion de ce nouveau traité de paix que Ronsard lui-même, après avoir fait trêve à ses belliqueux *Discours*, reprenait la plume pour célébrer la tranquillité du royaume ; il demeurait le poète officiel, en dépit des désagréments auxquels l'avait exposé cette périlleuse fonction[3] ; le

1. Op. cit. fol. 2, V°.
2. Ibid. fol. 7, V°. — Cfr. Ronsard. Blanch. VII, 11. — Il faut joindre à ces pièces six sonnets de Jodelle sur le même sujet ; l'élève de Ronsard s'y montre plus que banal. (Jodelle, édit. Marty-Laveaux, T. II, p. 129 sqq.)
3. Voir plus haut p. 114.

chantre guerrier était devenu un chantre pacifique, comme nous le voyons dans ce sonnet à Charles IX :

« Après l'ardeur de la guerre cruelle,
Je voy fleurir le beau siecle doré,
Où vous serez des vostres adoré,
Pour la vertu qui vous est naturelle.
Ceste vertu, comme une fleur nouvelle,
Se monstre en vous de tous biens honoré ;
Car on ne voit un Prince decoré
D'un corps si beau, que l'âme n'en soit belle.
Donques, mon Roy, si vous estes bien né,
Si Dieu vous a un tel sceptre donné,
Si Mars sous vous a perdu sa colere,
N'en soyez fier, mais gracieux et doux ;
Car ces deux biens ne viennent pas de vous ;
L'un vient de Dieu, l'autre de vostre mere[1]. »

Il est facile de remarquer combien l'inspiration de ce morceau est pauvre, à côté du souffle vigoureux qui animait les *Discours*. C'est que le grand Vendômois s'était senti trahir même par les siens ; ses luttes étaient demeurées stériles et il se laissait aller au découragement. Cet état d'esprit se manifeste en plusieurs pièces parues en 1565. Il écrivait à Monsieur de Foix, conseiller de Charles IX :

« Ha ! que les glix[2] sont heureux, qui sommeillent
Six mois en l'an et point ne se reveillent !
Helas ! De Foix, je voudrois volontiers
Avoir dormi trois bons ans tous entiers :

1. Ronsard, Blanch. V, 305. Année 1565, d'apr. Laumonier, Tabl. chronol.
2. Les loirs. Le commentateur Marcassus ajoute : « Petits animaux cendrez, semblables presque aux sourix, qu'on croit dormir six mois de l'année ».

Je n'eusse veu, ô vengeance enragée !
Par ses enfants la France saccagée—
Je n'eusse veu les hommes, transportez
De passion, faillir des deux costez,
Sans plus avoir la raison pour leur guide,
Comme un cheval qui gallope sans bride[1]. »

Le cœur rempli d'amertume, Ronsard renouvelait ici le vœu déjà formulé dans les *Isles fortunées*[2], et il rêvait de se retirer dans quelque coin du monde isolé et sauvage pour y vivre loin des humains :

« Hà ! quantes fois ay-je desiré d'estre
Dedans un bois un gros chesne champestre[3],
Ou un rocher pendu dessur la mer[4],
Pour n'ouyr point ce vieil siecle nommer,
Siecle de fer, qui la vertu consomme !
Le haïssant, il me faschoit d'estre homme,
Et maudissoy ma raison, qui faisoit
Que le malheur si vif me desplaisoit[5]. »

Dans un autre passage des *Odes*, l'auteur des *Discours* marquait encore plus clairement son dépit, et il voulait que son exemple profitât à ses amis, par ces temps de querelles religieuses. Il disait à Monsieur de Verdun, secrétaire et conseiller de Charles IX, comme Monsieur de Foix :

Pour papaux, ny pour huguenots,
« Ne romps ton tranquille repos

1. Blanch. III, 364.
2. Voir plus haut p. 16.
3. Peut-être y a-t-il là une réminiscence d'Ovide : cfr. Métamorphoses, Philémon et Baucis changés en arbres.
4. On songe malgré soi au rocher du Grand-Bé suspendu sur l'Océan, servant de tombeau à cet autre désanchanté qui s'appelle Chateaubriand.
5. Blanch. III, 365.

Ny amy d'eux, ny adversaire,
Croyant que Dieu, pere tres-dous,
(Qui n'est partial comme nous)
Sçait ce qui nous est necessaire [1]. »

Ces vers furent publiés en 1565 : un an de déboires avait suffi pour ranger Ronsard dans le camp des tolérants ; nous le verrons du reste sortir de cette indifférence durant la troisième Guerre de Religion ; mais il y reviendra bientôt pour ne pas s'en départir jusqu'à ses derniers instants.

Ses écrits ne rappellent même pas le souvenir des luttes passées, sauf lorsqu'il se fait solliciteur de la maison de Lorraine, dont il a défendu la cause en même temps que celle de l'orthodoxie : il se désigne lui-même, quand il écrit les vers suivants au Cardinal de Lorraine [2] :

« Puis quand dernierement tous les mutins de France
Armèrent contre vous l'erreur et l'ignorance...,
Et que mille placarts diffamoient vostre race,
Il opposa sa Muse à leur felonne audace...
Il reveilla Baïf pour repousser l'injure
Qu'on vous faisoit à tort, par sa docte escriture ;
Des-Autels et Belleau [3], et mille autres esprits
Furent par son conseil de vos vertus espris ;
Il n'escrivit jamais qu'il n'eust la bouche pleine
Des illustres vertus de Charles de Lorraine [4]. »

1. Blanch. II, 371.
2. Dans les éditions originales (1565), la pièce était intitulée : *Le Procès* ; ce titre est supprimé dans Blanchemain, III, 349.
3. Jusqu'ici, nous n'avons pas vu que ces auteurs fussent belliqueux; nous les rencontrerons un peu plus loin.
4. Blanch. III, 363.

II.

Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, c'est là que Ronsard avait surtout placé sa confiance ; rien du reste n'était moins stable que la politique de la Cour, même après les traités de paix d'Amboise et de Troyes. Catherine, il est vrai, se flattait de guérir les maux de la guerre civile par une politique de tolérance et de douceur ; mais les partis répugnaient à se tendre la main pour une entente quelconque, même en dehors de toute question religieuse. Les catholiques traitaient l'édit d'Amboise de « paix honteuse » à cause des concessions faites aux huguenots ; de leur côté, les Réformés, comme on l'a vu, trouvaient insuffisantes les garanties que leur assurait cet édit. On sentait de part et d'autre une animosité sourde qui se traduisait souvent en bagarres à l'occasion d'une procession ou d'un prêche ; les deux camps se surveillaient avec une attention inquiète, constamment mise en éveil par quelque incident nouveau [1]. Les bruits les plus fantaisistes circulaient sur des armements secrets, sur de nouveaux recours à l'étranger, de la part des protestants. Il n'en fallait pas davantage pour entretenir chez des esprits prévenus cet état de défiance tout proche des hostilités ouvertes.

On trouve des échos de ces dispositions dans une pièce singulière de Ronsard intitulée *Les Nues ou Nouvelles* [2] (1565), d'allure quelque peu apocalyptique, conforme du reste à la

1. Cfr. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 80 sqq. Plusieurs de ces vexations sont racontées dans la pièce en vers qui a pour titre : *Remonstrance envoyée au Roy, par la Noblesse de la Religion Reformée du Païs et Conté du Maine... 1564*. Les protestants y réclament protection contre François Le Roy, Seigneur de Chavigny, et Charles d'Angennes, évêque du Mans. (Mém. de Condé T. V, p. 277.)
2. Blanch. VI, 257.

situation politique si mal définie. Le poète croyait lire dans la forme bizarre des nuages l'annonce des événements les plus divers :

« A l'impourveu tantost vient une nue
Et ne sçait-on comment elle est venue,
Laquelle espand que les Huguenots font
Un grand amas, et qu'assemblez se sont...
Et que bien tost les peuples d'Allemagne
Viendront pour eux couvrir nostre campagne,
Pareils en nombre aux sablons de la mer[1] ... »

Voilà pour les menées protestantes ; d'autres fois, les nues pronostiquaient la revanche des catholiques, qui, disait-on, serait terrible ; depuis le meurtre du duc de Guise, les dissidents n'étaient qu'à-demi rassurés :

« L'autre au contraire après laisse pleuvoir
Que la prestrise ardante fait mouvoir
Guerre à Geneve, et que ja la Savoye
Sous son grand Duc en a trassé la voye ;
Et que le Roy, à son âge venu,
Les doit froisser comme sablon menu,
Les punissant de leurs fautes commises
D'avoir pillé son bien et ses églises[2]. »

Enfin d'autres vapeurs, cheminant à travers le ciel, semblaient rétablir l'équilibre entre les deux partis, dont les forces à peu près égales ne permettaient pas un engagement ; et cela ne devait pas déplaire à Catherine de Médicis, pour

1. Ibid. p. 259 et 260.
2. Ibid. p. 260. Les mêmes hésitations entre les deux partis se remarquent dans la *Chanson des Papaulx et Huguenots,* vers 1564 (Bordier, Chans. hugu. I, 182.) C'est un dialogue où un catholique et un protestant s'attribuent alternativement la victoire.

qui la politique de bascule fut toujours le jeu préféré dans la conduite des diverses fractions de son peuple.

« L'autre soudain, en cheminant par l'air,
Tout en un coup sa charge fait couler,
Versant par tout que la partie est forte
Des Huguenots et des Romains, de sorte
Qu'il ne faut rien remuer des deux parts,
Que le profit en viendroit aux soldarts ;
Et que le Roy de puissance asseurée
A fait l'édit d'éternelle durée ;
Que le Papiste à ses messes ira,
Le Huguenot du presche jouira [1]. »

III.

Pendant que circulaient tous ces bruits, la Reine-Mère essayait de détourner l'attention générale des querelles religieuses, et, après les fêtes de Fontainebleau (février et mars 1564), où les chefs protestants eux-mêmes se laissèrent prendre aux plaisirs délicats que leur offrait la Reine, accompagnée de quatre-vingts filles d'honneur parées « comme déesses », la Cour entreprit un brillant voyage à travers les provinces (13 mars 1564) [2]. Ce tour de France allait durer deux ans : Ronsard y faisait allusion dans ces vers, qui font suite à ceux qu'on vient de lire :

« Mais vous, Madame, à qui la saincte vie
Donne l'honneur de surmonter l'envie...,

1. Ibid. p. 260.
2. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 87 sqq. Sur les fêtes de la Cour, cfr. Laumonier, Annales fléchoises. Août 1903 pp. 110 sqq. Ces réjouissances de 1573 peuvent donner une idée de celles de 1564.

Dessous vos pieds vous pressez ces nouvelles,
Pleines de rien, sans vous effrayer d'elles... ;
Marchez, Déesse, au milieu de nos Princes,
Revisitant les royalles provinces...
Donc à bon droict, comme mere subtile
D'heureux conseil, menez de ville en ville
Vostre fils Roy, et luy monstrez combien
Au Prince sert de cognoistre son bien ;
Le façonnant dès jeunesse aux affaires
Qui sont aux Rois propres et necessaires ;
A fin qu'un jour en âge parvenu,
Ayant beaucoup appris et retenu,
De son esprit, sans aide de personne,
Il puisse seul gouverner sa couronne [1]. »

Ces voyages continuaient l'éducation royale de Charles IX, entreprise par Ronsard lui-même dans son *Institution pour l'Adolescence du Roy Tres-Chrestien* [2].

Mais tous ces dérivatifs ne parvenaient pas à calmer l'opinion publique, toujours surexcitée par l'état d'incertitude où l'on vivait [3] ; les plus avisés savaient bien qu'on était à la merci d'une surprise et que le pouvoir n'était pas assez fort pour réprimer la première tentative de désordre qui aurait lieu.

1. Blanch. VI, 264. — Voir également sur ce voyage Dorat, édit. Marty-Lav., p. 16.

2. Voir plus haut p. 41. Ronsard félicitait la Reine-Mère de ces voyages, tout en lui souhaitant un prompt retour. (Bl. III, 380 sqq.)

3. Le passage de Catherine de Médicis à Bayonne et l'entrevue qu'elle eût avec le duc d'Albe, envoyé de Philippe II, furent regardés comme une menace à l'adresse des protestants. Voir Ronsard, Blanch. III, 382.

4. Quelque vingt ans plus tard, Et. Pasquier se montrait moins cruel pour Catherine de Médicis ; nous trouvons dans le même volume de ses œuvres (Tome II, col. 932), une Epitaphe qui commence ainsi :

« Cy gist la fleur de l'Estat de Florence,
Veufve de Roy, mere de Roy aussi,
Qui conserva d'un merveilleux soucy
Tous ses enfans contre la violence ».

Etienne Pasquier s'en plaignait douloureusement dans un sonnet d'une rare énergie, composé en 1564 :

« Veux-tu sçavoir quel est l'estat de nostre France ?
Un jeune Roy mené par un peuple malduit,
Mené d'un Espagnol, d'un caffard, d'un faux bruit,
Mené par une mere esperduë à outrance.
Un Conseil bigarré qui cache ce qu'il pense,
L'artizan capitaine, un camp sans chef conduit,
Un pays du Papiste et Huguenot destruit,
L'estranger qui pour nous à nostre mort s'avance,
L'ennemy qui fuyant se va mocquant de nous,
Le grand dans nostre camp contre le grand jaloux,
Mille nouveaux Estats, mille emprunts sans trafique,
La justice sous pieds, le marchand fait les loix,
Paris ville frontière : ô malheur ! toutesfois
Qui parle de la paix est ennemy publique[1]. »

Le mécontentement devenait général d'un jour à l'autre ; les protestants n'étaient pas plus satisfaits des Bourbon que des Guise, depuis que Condé, oubliant sa mission, courait après « l'escadron volant » des filles d'honneur de Catherine de Médicis, et partageait son cœur entre la belle maréchale de Saint-André et la coquette Isabelle de Limeuil, au lieu d'aller au secours de sa femme mourante[2]. Aussi ses coreligionnaires le comprenaient-ils dans la même réprobation que le Cardinal de Lorraine ; une *Chanson* datée de 1566 déborde d'ironie et de sarcasme :

« Bourbon, dormez :
Filez, filez, pauvres François nouveaux,
La couronne est en quenoille tombée ;
Suivez la vache aux pastis, simples veaux ;
David est royne, et roy est Bersabée.

1. Est. Pasquier, Œuv. compl., Tome II, col. 919.
2. Voir plus haut p. 89 et 90. Voir aussi p. 307.

« Bourbon, dormez :
Ne chaussez plus, ô Gaulois ! l'esperon;
Ayant perdu la vieille loy salique,
Connestable est admiral le Peron,
Plus femme qu'homme, ô fuseau héroïque ! [3] »

IV.

Quant au Cardinal de Lorraine, il excitait d'autant plus la haine des huguenots que son influence devenait plus considérable à la Cour ; le 8 Janvier 1565, il lui était arrivé une aventure qui fit la joie de ses adversaires. Avant de partir pour son fameux voyage, la Reine-Mère avait laissé le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France à François de Montmorency, fils du Connétable, avec l'ordre de ne tolérer le port d'aucune arme à feu. Or le Cardinal, en butte aux menaces mortelles qu'on a déjà eu occasion de voir [2], se faisait escorter constamment d'une troupe d'arquebusiers. Ayant voulu pénétrer dans Paris, ainsi protégé, il se vit barrer le chemin dans la rue Saint-Denis par les troupes du gouverneur qui dispersèrent les siennes [3]. Ce simple incident prit aussitôt dans le royaume d'invraisemblables proportions ; à la Cour, Coligny approuvait Montmorency et ne parlait, pour sa part, que d'accourir pour lui prêter main-forte ; Condé au contraire, toujours retenu dans les filets que lui avait tendus Catherine, plaidait en faveur de Guise. Toutes ces discussions n'étaient

1. Le Roux de Lincy, Rec. de Ch. hist. fr. XVI[e] siècle, p. 282. — Il existe plusieurs pièces anonymes où Condé est félicité au contraire de maintenir la paix. Ces morceaux, parus vers 1567, sont compris sous le titre : *Hymne à Dieu pour la delivrance des Françoys de la plus que Egyptienne servitude.*
2. Cfr. plus haut, p. 232 sqq.
3. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 89.

pas pour affermir la paix. Quand le Cardinal voulut retourner à Paris, le 1[er] mai 1566, les protestants se chargèrent de lui rappeler sa cruelle mésaventure :

Quand en Janvier luy fut charge donnée [2]. »
Que contraint fut ses chausses... [3]
Se souvenant de la belle journée,
« Charles n'osait à Paris retourner,

Vers cette époque, les menaces de mort reprenaient de plus belle à son adresse : on lui rappelait le sort de son frère et on l'invitait à profiter de son exemple : c'est ce qu'on peut voir dans le sonnet suivant :

« Mais penses-tu, caffard, nous pouvoir estrangler,
(Or que toy et les tiens facent une alliance
Pour chasser l'Evangile au loin hors de la France),
Et dire que le roy nous fera tous brusler ?
Vos conspirations toutes s'en vont en l'air :
Naguère en avons eu certaine experience,
Quand Dieu nous a donné des tyrans delivrance,
Qui leur rage vouloyent de nostre sang saouler.
Car ton frere estant mort et renversé par terre,
En France incontinent cessa la dure guerre
Que son ambition y avoit allumée.
Toy, qui suyvre le veux et la France troubler,
Bientost nous te verrons par la mort accabler
Et tes meschans desseins s'en aller en fumée [3]. »

Evidemment la guerre était proche, et l'édit d'Amboise n'était déjà plus qu'un souvenir ; de toutes parts, on l'avait

3. Expression populaire pour marquer les effets de la peur ; les soldats ne sortaient pas toujours de la bataille les « braies nettes ». Cfr. Molière, *Préc. Ridic.* édit. Larroumet, p. 151.
4. Tarbé, Rec. de Poés. calv. p. 188.
1. Tarbé, op. cit. p. 190. Ce sonnet fait partie d'une pièce plus longue (Ibid. p. 181), datée de 1566.

faussé, travesti, et il cessait d'être une garantie pour assurer la paix entre deux factions irréductibles. Aussi Jacques Grévin, dans ses *Sonnets d'Angleterre et de Flandre*, pouvait-il écrire en 1567 :

« Le pacifique edit, comme argent monnoyé
Qui debvoit prendre cours ès païs de la France,
Fut forgé sur le fer d'une guerrière lance,
Et merqué soubz le coing d'un boulet foudroyé.
Pour monstrer qu'il n'estoit ny faulx ni descryé,
Il eust le nom du Roy qu'il porta pour semblance,
Tellement que chaiscun peult avoyr assurance
Qu'onques il ne fut faict d'alloy falcifyé.
Mais les faulx monnoieurs qui soudain l'enpoignèrent,
Pour faire leur proffit peu à peu le roignèrent,
Tant qu''il fut [1] mesconnu pour monnoye de Roy.
On l'a mis au billon, la fournaise s'alume,
On a pris de rechef et le coin et l'enclume
Pour luy donner sa forme et son premier alloy [2]. »

V.

La « fournaise » dont parlait Jacques Grévin s'allumait en effet, et d'autant plus facilement que le feu couvait depuis longtemps sous la cendre. Les événements des Pays-Bas précipitèrent la prise d'armes. En août 1566 les protestants de ce pays essayèrent de secouer le joug de Philippe II : des bandes envahirent les églises et détruisirent les images. Le roi d'Espagne ayant envoyé le duc d'Albe pour calmer les

1. A tel point qu''il fut...
2. Jacques Grévin, Thèse de Pinvert, p. 380.

troubles, celui-ci partit de Milan et s'achemina vers les Flandres en longeant nos frontières. Ce personnage, déjà suspect depuis l'entrevue de Bayonne [1], passant avec une armée au bord du territoire français, donna lieu aux Réformés de protester contre le danger que courait la sécurité nationale : ces préoccupations étaient du reste inspirées pour le moins autant par leur sympathie pour leurs coreligionnaires des Pays-Bas que par leur susceptibilité patriotique. Entre temps, une querelle violente éclata entre Condé et le duc d'Anjou, au sujet d'un armement possible contre le duc d'Albe et du suprême commandement à donner aux troupes. La scène fut si scandaleuse et Condé si humilié, qu'il quitta la Cour (11 Juillet 1567) pour reprendre le commandement des armées protestantes. C'était le commencement de la guerre [2].

Comme au début de la première Guerre de Religion, les écrivains Réformés essayaient de justifier l'attitude de Condé, et ils montraient la France mettant en lui seul son espoir :

« Mon prince de Condé, mon attente seconde,
O combien j'ay pour toy d'extreme affliction,
Quand je voy que ton zèle et bonne affection
Sont reputez pour crime aux yeux de ce faux monde [3] ! »

Les protestants croyaient devoir insister sur leur esprit de résignation, chaque fois que la liberté de conscience et le culte de Dieu n'avaient pas été en cause ; en sorte que la révolte officielle contre le pouvoir établi devenait pour eux un impérieux devoir ; question épineuse entre toutes, que celle des limites de l'obéissance aux autorités civiles en matière religieuse :

1. Cfr. plus haut, p. 264.
2. Lavisse, Hist. de France, VI, I, p. 93 sqq.
3. *La Complainte de France* (1568). C'est une série de sonnets, dont plusieurs se rapportent à l'année 1567 (Montaiglon, Rec. de poés. fr. T. V, p. 34 sqq). Un de ces sonnets, p. 46, est d'Estienne Pasquier ; nous l'avons cité p. 264.

« Ne le joug violent, ne le fascheux desdaing,
Ne le cuisant mespris, ne l'oppression dure,
Ne le droit desnié, ne la reçeue injure,
Ont peu faire sonner les armes dans mon sein.
L'avare italien, imposeur souverain,
Lequel jà si long-temps indignement j'endure,
Ne le sceptre insolent d'une virague impure [1]
Ont peu à mes enfans mettre l'espée en main.
Le seul désir d'avoir libre la conscience,
Selon l'edict du Roy, aveeques la defence
De leur vie cerchée, à la guerre ont fait lieu.
Jugez qui est plus juste, ou ses subjets surprendre,
Pour ce qu'ils craignent Dieu, ou sa vie defendre,
La liberté de l'ame et la loy de son Dieu [2]. »

Cette « virague impure », telle était, d'après les huguenots, la vraie responsable de la déclaration de guerre ; elle avait eu beau désavouer en maintes circonstances la politique violente de Philippe II [3] en y opposant sa politique à elle, faite de concessions et de tolérance, elle était accusée d'avoir voulu déchaîner la guerre, depuis cette fameuse entrevue de Bayonne. Cependant, Catherine méritait peut-être mieux que les violentes apostrophes qui suivent :

« Si tu n'avoy produit des enfans de ton corps,
Je ne t'estimeroy point femme, Catherine,
Car tu aime la guerre, œuvre non feminine,
Et nourris mes enfans en armes et discors...
Allas-tu pas forger le couteau à Bayonne,
Qui m'a fait ceste playe ? Est-ce pas toy, felonne,
Qui empesche la paix que je desire tant... [4] »

1. Catherine de Médicis.
2. Montaiglon, ibid. V, 41.
3. Lettre à Fourqueveaux, 17 mai 1566. (Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 93.)
4. Montaiglon, ibid. V, 37.

Après la Reine-Mère, on s'en prenait au Parlement qui, tout récemment encore, à l'occasion de troubles et de meurtres, avait fait exécuter à Toulouse un pasteur protestant, honoré dès lors par les siens comme un martyr [1] :

« Senat, non plus senat, ains boutique marchande
De haine, de faveur et de corruption,
Certes, je n'ay pour toy la moindre affection,
Ne trouvant point en toy l'aide que je demande [2]. »

Les protestants n'osaient pas encore maudire Charles IX ; mais ils ne pouvaient compter sur le jeune prince, perdu dans un tel entourage :

« Mon roy ne m'entend point ; ses conseiller damnables
Le tiennent en furie ....
Sa mere le nourrit en plaisir et delices,
Mesme luy fait tenir escole de tous vices,
A fin que quelque foys il ne revienne à soy [3]. »

VI.

Puisque Charles IX leur apparaissait comme un enfant prisonnier, il n'y avait qu'à imiter la conduite des triumvirs et renouveler le vigoureux coup de main de Fontainebleau [4] en s'emparant de la personne du roi ; tel fut le parti adopté dans une réunion de chefs protestants au château de Valery (Yonne), sous l'inspiration de Coligny. Leur armée était prête, ils

1. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 93.
2. Montaiglon, ibid. V, 42.
3. Montaiglon, ibid. V, 42.
4. Voir plus haut p. 201.

allèrent surprendre la Cour dans la place forte de Meaux (26 septembre 1567) et la ramenèrent vivement à Paris [1]. Selon sa coutume, le Chancelier de L'Hôpital, confiant dans la modération, avait tâché de calmer les alarmes qu'avait éprouvées la Reine à plusieurs reprises pendant que se préparait ce complot ; on juge de la fureur de Catherine contre lui : « C'est vous, lui disait-elle, qui nous avez mis en l'estat où nous sommes ». La disgrâce du Chancelier était inévitable ; ce modéré n'était pas fait pour une époque de violences ; il se retira bientôt dans sa terre du Vignay.

Jodelle composa à cette occasion une pièce de vers [2] d'une extrême cruauté contre le vieillard atteint par l'infortune. Ce serait se tromper sur le caractère de Jodelle, le plus intolérant de la Pléiade, et en même temps sur l'effervescence des esprits à l'époque où nous sommes arrivés, que de voir dans cette satire une pure déclamation, ou tout au plus un acte de courtisanerie à l'adresse de la Reine-Mère ; cette pièce est significative : après un moment d'accalmie, les haines religieuses mal apaisées éclataient de plus belle, pour ne plus cesser jusqu'à la mort de Charles IX. La littérature mise en honneur dans l'*Epistre au Tigre de France* [3] donnait ici toute sa mesure : c'était une première revanche, en attendant la tragédie suprême ; on respire déjà dans ces vers toute la fureur de la Saint-Barthélemy.

« Il vit encores ce vieillard,
Ce meschant asne montagnard [4],

1. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 95 sqq.
2. Jodelle, édit. Marty-Laveaux, T. II, p. 348. *Satire contre le chancelier de L'Hospital.* Si nous plaçons cette pièce ici, c'est que Jodelle fit paraître en 1568 une pièce latine analogue : *In Michaelem Hospitalium Franciæ Cancellarium,* que nous avons rencontrée dans un manuscrit de la Bibl. nat. Mss. fr. nº 1662, fol. 32. Voir au sujet de l'authenticité de la pièce française Marty-Laveaux, Jodelle, Tome II, p. 379, note 90. — On verra plus loin la façon dont Jodelle entendait le catholicisme.
3. Voir plus haut p. 182 sqq.
4. L'Hôpital était né près d'Aigueperse, en Auvergne.

Et veoit avec impunité
De son pays l'embrasement
Dont malheureux il a esté
La cause et le commencement [1]. »

Jodelle lui fait porter toute la responsabilité des maux qui ont fondu sur la patrie ; il a été l'inspirateur de la politique qui aboutit maintenant à une guerre dont on ne saurait prévoir l'issue :

« Il est fier de s'estre vangé,
Ce fils d'un bonnet orangé,
Des chrestiens et des bons François,
D'avoir, soubz masque de prudence,
Trahy la bonté de deus Rois [2],
Mesmes au tems de leur enfance.
Jamais on ne veid tel pipeur,
Si feint, si menteur, si trompeur,
Et jamais n'a eu Jesuchrist
De si rebelle creature ;
C'est le dernier Antechrist
Duquel parle tant l'Escriture [3]. »

Voici comment on doit interpréter son air austère et la sévérité de ses mœurs :

« L'on pensoit, à veoir son visage,
Que ce fust un grand personnage,
Le teint pasle et l'œil enfoncé,
Le nez grand, le sourcil froncé,

1. Op. cit. T. I, p. 348.
2. Sur la recommandation du Cardinal de Lorraine, il avait été nommé maître des requêtes sous Henri II, en 1553. Il reçut les sceaux sous François II.
3. Ibid, p. 349.

La barbe blanche, et longue eschine,
Mais tout ce n'est que poil et mine [1].
Car son edict des deux Eglises,
Les daces [2], puis les deus Eglises
Des siens, du seau les pilleries,
Ses biens, ses rudes poësies [3],
Tesmoingnent qu'oncques il n'a eu
De Dieu, de sçavoir, de vertu [4]. »

Quant à son esprit de tolérance, Jodelle n'y voit rien qu'astuce et hypocrisie : au fond, il n'a voulu toute sa vie que soutenir les huguenots, ses coreligionnaires, par des moyens habiles et détournés :

« Sa vertu est d'estre un Prothée,
Sa neutralité d'estre Athée,
Sa paix deus lignes maintenir :
Changer les loix, c'est sa prattique,
Sa court, les pedantz soustenir,
Et son sçavoir d'estre heretique [5]. »

1. Ce portrait si vigoureusement brossé rappelle ceux que Ronsard a faits des prédicants :

« Il faut tant seulement avecques hardiesse
Detester le Papat, parler contre la messe,
Estre sobre en propos, barbe longue, et le front
De rides labouré, l'œil farouche et profond,
Les cheveux mal peignez, le sourcy qui s'avale,
Le maintien refrongné, le visage tout pasle...,
Avoir d'un grand manteau les espaules couvertes ».
(Ronsard, Blanch. VII, 60. Voir aussi VII, 75.)

2. Le dictionnaire Moreri dérive ce mot de *datio*, contribution, taxe ; ici, probablement, *exaction*. Ronsard emploie ce substantif une fois seulement (Poèmes, Liv. II. Blanch. VI, 266) :
« Ceux ont en main les plus gras benefices,
Daces, imposts, et les meilleurs offices ».

3. Il y a une édition des *Carmina* de Michel de l'Hôpital, Amsterdam, chez Lakeman, 1732, in-8°. Bibl. nat. Yc 8285. — Voir aussi ses œuvres complètes, Paris 1825, 3 vol. in-8°.

4. Jodelle, op. cit. II, 349.

5. Ibid.

Après une pareille vie, la mort de cet homme ne peut être qu'ignominieuse ; c'est ainsi du moins que la souhaite le poète vengeur :

« C'est ce preudhomme ce Renart
Qui a regné en Leopart,
Dont meschamment et en malheure
Il ne peut faillir qu'il ne meure
Comme un chien, car il ne peut croire
De l'ame l'immortelle gloire[1]. »

C'est Dieu lui-même qui se chargera de son supplice, en ce monde et en l'autre ; on voit là une fois de plus avec quelle facilité les écrivains des guerres religieuses associent la divine Justice à leurs haines et à leurs vengeances : d'Aubigne usa-t-il jamais d'une autre méthode ?

« Mais Dieu nous sçaura bien venger
Un jour de ce monstre estranger,
Et puis qu'il tarde sa justice,
C'est qu'il luy prepare un supplice
Eternel, qui ne fera pas
Finir sa pene à son trespas[2]. »

Au reste, Jodelle n'est pas loin d'appeler les hommes au secours de Dieu pour cette exécution : il regrette que quelque Poltrot catholique n'ait pas renouvelé le bel exploit d'Orléans. C'est par là que se termine cette sauvage explosion de colère :

« Si le vice et l'insuffisance
Il portait donc soubz l'apparence,
A-t-on en France tant esté
A desvelopper ses denrées[3],

1. Ibid. p. 349.
2. Ibid. p. 348.
3. Cela rappelle le fameux *Catholicon* de la *Satyre Menippée*.

Et l'a-t-on souffert tant d'années
Humer l'air qu'il ha infecté ?
Non, non : qu'il meure où il pourra ;
Tousjours son nom l'on damnera,
Et son umbre à jamais sera
Le phantosme et l'espouvental
Du chrestien qui se croisera[1]
Tousjours à ce mot d'Hospital[2]. »

Pour ceux qui ne jugent des hommes et de leurs entreprises que par les résultats, la politique du Chancelier pourrait sembler en effet déplorable, s'il était avéré que les sanglantes luttes qui suivirent en furent la conséquence. Mais, au lieu de pouvoir s'appuyer sur une autorité solidement assise, Michel de L'Hôpital eut toujours à compter avec une reine versatile, ombrageuse et craintive ; de pareilles dispositions ne pouvaient en imposer à deux partis constamment prêts à en venir aux mains ; il aurait fallu parler haut et ferme pour intimer aux diverses factions l'ordre de se respecter mutuellement.

VII.

Le fait est que les troupes étaient prêtes de part et d'autre, et, comme toujours, à la veille de la bataille, les poètes d'occasion enflammaient le courage des combattants : Artus Desiré, que nous avons déjà rencontré[3] au début des querelles religieuses, était encore sur la brèche pour la défense de l'orthodoxie ; il publiait en 1567 *Le Deffensaire de la Foy*

1. C. à d. *se signera,* fera le signe de croix, comme pour chasser jusqu'au souvenir d'un être diabolique.
2. Op. cit. p. 350.
3. Voir plus haut, p. 5.

chrestienne, avec le Miroer des Francs Taupins autrement nommez Lutheriens : c'est un vaste traité de théologie en vers où, en 18 chapitres, ce poète normand pourfend de la plume toutes les hérésies de son temps, ce qui était une invite aux soldats de son parti à poursuivre de l'épée les tenants de ces erreurs. C'est ce qui arriva à la bataille de Saint-Denis (10 novembre 1567). La lutte fut chaude et la victoire vivement disputée ; dans la mêlée périt le Connétable de Montmorency, ce qui sembla donner la supériorité aux troupes protestantes ; néanmoins elles battirent en retraite vers Montereau et laissèrent Saint-Denis à l'armée royale [1].

Nous avons de cette bataille une curieuse description sous forme de chant populaire émané du camp protestant ; les Réformés s'y donnent le beau rôle et n'hésitent pas à s'attribuer la victoire [2].

Voici tout d'abord les premiers engagements :

« La veille de la sainct Martin
De Paris sortit grand'puissance,
Voulant aller à sainct Thouyn [3],
Aussi à sainct Denys en France,
Pensant, par leur outrecuidance,
Des Huguenots avoir la fin ;
Mais ils eurent maints coups de lance,
Pour leur vin de la sainct Martin [4]. »

1. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 99.
2. *Chanson de la bataille donnée entre Paris et Sainct Denys, la veille de la Sainct-Martin 1567. Sur le chant : Les Bourguigons ont mis le camp... M. D. LXVIII.* Cfr. Etude sur cette chanson, dans le Bulletin de l'Hist. du Prot, fr. Tome 50 (année 1901) p. 621 sqq., avec le plan de la bataille de S. Denis. L'article est de M. Weiss, Directeur de la Bibliothèque protestante à Paris ; M. Weiss a bien voulu mettre à notre disposotion la précieuse plaquette in-16 que possède sa Bibliothèque ; il nous a de plus indiqué avec une extrême obligeance l'étude qu'il avait faite de ce morceau. Ces renseignements s'ajoutent à beaucoup d'autres dont nous lui sommes redevable, n'étant jamais entré dans sa riche Bibliothèque sans recevoir quelque marque de sa parfaite courtoisie.
3. Saint-Ouen, à l'ouest de S. Denis.
4. Op. cit. fol. 2.

Coligny se trouvait à l'aile droite, à Saint-Ouen ; Genlis gardait Aubervilliers avec l'aile gauche ; enfin Condé occupait le centre : chaque corps de troupe est célébré à son tour par le chansonnier :

« Monsieur le Prince de Condé
Sans crainte de perdre sa vie,
De grands seigneurs bien secondé,
Marchait vers leur artillerie,
Frappant d'une telle furie
Sur les Papaux ses ennemis,
Tant qu'il leur fist perdre l'envie
D'aller souper à sainct Denys [1]. »

Le couplet suivant concerne l'aile gauche : Genlis n'y est pas nommé, mais le poète nous fait connaître les lieux confiés à sa bravoure :

« Du costé de Hauberveiller
Marcheoyent aussi en grand'furie
Les Huguenots, pour reveiller
Ceux qui gardoyent l'artillerie,
Papaux voulant de braverie
Les garder de passer chemin :
Mais ils eurent sans mocquerie
Dix mille coups pour leur butin [2]. »

C'est enfin le tour de l'aile droite avec Coligny, et l'auteur admire particulièrement ses prouesses :

« D'autre-part, devers saint Thouyn,
A ce val plus bas que Montmartre,

1. Ibid.
2. Ibid., fol. 2 V° et 3 R°.

Se trouva sur le grand chemin
Monsieur l'Admiral pour combatre ;
Sur les Papaux fit tel desastre
Que grand nombre fut à mort mis :
Voyla comme lon voit à battre [1]
De Jesus-Christ les ennemis [2]. »

Le dernier couplet attribue à Dieu tout le mérite de cette prétendue victoire : à ce compte, la poésie serait faite pour fausser l'histoire, si nous ne savions qu'elle exprime un côté important de l'âme des peuples : les passions, les colères, les enthousiasmes même les moins justifiés ; or ces dispositions ont assez d'influence sur les événements pour ne pas passer inaperçues ; même dans leurs défaites, les protestants avaient une invincible confiance dans le succès de leur cause, ici comme ailleurs :

« Le bon Dieu par sa grand vertu
Nous fist ce jour à tous cognoistre
Que lui-mesmes a combatu
Ses ennemis par sa main dextre ;
Dix contre un de nous pouvoyent estre ;
Mais nonobstant, le bon Seigneur
Rendit ce bon Prince [3] le maistre,
En combatant pour son honeur [4]. »

Le poète catholique, François d'Amboise, était plus fidèle à la vérité rigoureuse des faits quand il publiait, en 1568, l'*Hymne triumphal au Roy, sur la victoire nouvellement conquise sur les rebelles et conjurez.* Il saluait ainsi les soldats royaux, à leur retour du combat :

1. Sic.
2. Ibid. fol. 3.
3. Condé.
4. Ibid. fol. 5, V° et 6, R°.

« Io guerriers, je voy par les campaignes
Flamber le fer et blanchir les enseignes,
Et pour vostre retour
Je voy desja, par les voutes pendantes
Des temples sains, mille lampes ardentes
Flamboier en plein jour[1]. »

VIII.

Mais on peut dire que la victoire de S. Denis avait été chèrement payée par les armées catholiques : entre autres pertes considérables, on avait à déplorer la mort du Connétable de Montmorency, le dernier des triumvirs[2]. Il est vrai que Catherine de Médicis avait toujours accepté de mauvaise grâce les remontrances importunes de ce rude grondeur, et les funérailles presque royales dont elle honora ses restes dissimulaient mal la satisfaction qu'elle éprouvait ; mais la majorité des Français n'avait pas les mêmes raisons de voir disparaître avec indifférence ce vieux serviteur de ses cinq derniers rois : les éloges des écrivains du temps ne lui firent pas défaut.

Arnault Sorbin, prédicateur ordinaire du roi et docteur théologal de Toulouse, prononça son oraison funèbre[3]. Jean Dorat, membre de la Pléiade, allait jusqu'à dire qu'une victoire comme celle de S. Denis était pire qu'un désastre pour nos armes :

1. Op. cit. fol. 3, V°.
2. Voir plus haut, p. 233.
3. *Oraison funebre prononcée... aux funerailles de... Anne de Montmorency... Par M. Arn. Sorbin...*, A Paris, chez Guillaume Chaudiere..., 1567.
(Bibl. nat. Ln 27 14.679. — Bibl. de la V. de Lyon, 31.4306). Fol 2 b, sonnet de Jacques Moysson.

« Honneur triste au veinqueur, pour la perte qu'il faict,
Mieux t'eust valu n'avoir ton ennemi defaict,
O France, que de perdre un Gouverneur si brave [1]. »

Etienne Pasquier, dans un assez long poème, racontait les diverses péripéties de la bataille où périt le héros, et il résumait ainsi sa bravoure :

« De cinq Rois serviteur, aux quatre il fit service,
Et au cinquiesme il fit de son cœur sacrifice... ;
Là, ce noble vieillard monstra d'un cœur hardy
Qu'il n'avoit lors le bras vieillement engourdy [2]. »

Dans ce concert unanime de louanges, le maître des poètes, Ronsard, ne pouvait garder le silence : aussi bien, dans une très longue *Epitaphle* [3], entreprit-il de retracer les plus beaux traits de cette vie et de la mort qui en fut le couronnement ; la pièce est d'allure un peu lourde, mais d'un accent sincère :

« A l'heresie il opposa les lois,
Par les citez fit florir les bourgeois,
Et par les champs les laboureurs, de sorte
Que dessous luy toute fraude estoit morte ;
Ainsi a fait ce vertueux Seigneur,
Lequel chargé de quatre vingts ans d'âge,
Plein toutefois d'un valeureux courage,
Pour s'honorer d'un glorieux trespas,
Versa son sang au milieu des combats,

1. *Sur le tombeau de Messire Anne de Mommoranci, Pair et connestable de France.* (J. Dorat, édit. Marty-Laveaux, p. 45.)
2. *Epitaphes sur le tombeau de Messire Anne Duc de Montmorency* (Est. Pasquier, Œuv. compl. T. II, col. 925 sqq).
3. Ronsard, Blanch. VII, 208. Ronsard avait déjà consacré au connétable, en 1559 et 1560, deux morceaux où il le félicitait d'avoir ramené la paix en France par ses négociations au traité de Cateau-Cambrésis. (Blanch. VI, 224 et V, 329.)

Ratifiant les actes de sa vie
Par une mort d'une gloire suivie ;
Car volontiers, par un commun accord,
La belle vie engendre belle mort [1]. »

A ces vers un peu grêles, il est permis de préférer ceux que fit paraître François d'Amboise en 1568, sur le même sujet [2] : en une belle envolée oratoire, le poète écoutait les échos venus des quatre coins de la France pour célébrer le héros de la bataille de S. Denis :

« Ainsi ce Connestable, en tous combats vainqueurs...,
S'acqueroit és combats une immortelle gloire.
Tesmoins m'en soyent ceus-là sur lesquels eut victoire
Ce grand Montmorancy. Tesmoin soit l'Empereur [3],
Duquel il repoussa l'effort et la fureur.
Tu le sçais, Avignon, lors qu'il reprima l'ire,
Par force et par conseil, du recteur de l'empire...
Bouloigne tu le sçais, quand par force forcée,
En tes quatre chateaux, vaillant, il eut entrée :
Meuse vous le scavés, et le Rhosne et le Rhin,
La Moselle et la Seine, et l'Alpe et l'Apennin,
Vous le sçavés, et si, vous pouvés à nostre aage
Porter de sa vertu un ample tesmoignage [4]. »

1. Ronsard, Blanch. VII, 210 et 212.
2. *Elegie sur le trepas d'Anne Duc de Montmorancy... A Lancelot de Carle... 1568.*
3. Charles Quint.
4. Op. cit. fol. 5, V°. Voir encore plusieurs autres Epitaphes dans Lestoile, Bibl. nat. Mss. fr. n° 10.304, p. 176 à 180.

CHAPITRE II

LES PRÉPARATIFS ET LA CONCLUSION DE LA PAIX DE LONGJUMEAU

(1568)

I. — Hésitations entre la guerre et la paix. Le parti des violents : François d'Amboise, Jodelle, Jacques Bourle, François de Belleforest. — Intransigeance des poètes protestants ; ils demandent l'abolition de la papauté.

II. — Les partisans de la paix : pièces anonymes ; Antoine du Verdier et son MYSOPOLÈME ; B. le Tour ; Jacques Grévin ; Jean de la Taille. — Poème remarquable de P. du Rosier : la DEPLORATION DE LA FRANCE.

III. — Conclusion de la paix : les poètes n'y ont pas confiance, et à juste titre.

I.

Après avoir rendu les derniers devoirs à la victime de cette rude bataille, il s'agissait de savoir s'il valait mieux faire la paix ou continuer la guerre : à s'en tenir aux pièces de vers

que nous possédons, les sentiments semblaient assez partagés. François d'Amboise lui-même n'avait pas épuisé sa colère dans le morceau précédent : il s'écriait, en s'adressant à la patrie :

« As-tu porté un rocher,
France, au lieu d'une mamelle,
Pour de ton lait alaiter
Une race tant rebelle...
Comme rebelles enfans
Ils te menassent, ô France,
Avec leurs glaives trenchans,
Ingrats, ne se souvenans
De leur premiere naissance [1]. »

Jodelle, de son côté, revenait à la charge contre les vaincus de la veille pour se moquer de leur résignation et de leur confiance ; une fois de plus, ce poète intervenait après la bataille et montrait sa bravoure contre un ennemi déjà désarmé [2]. On en jugera par son *Sonnet sur la fidelitē des Huguenots* :

« Après que ces pipeurs ont demasqué leur foy,
Affronté leur seigneur en bataille rangée,
Qu'ils ont dedans Paris sa persònne assiégée,
Failly à la surprendre et luy donner la loy ;
Après avoir encor mis la France en effroy,
Envahi sa frontiere [3] et l'avoir engagee
De subside et d'impost au mespris de leur Roy ;

1. *Ode lamentable sur le desastre de la France, 1568. A L. de Carle, Evesque de Riés.* Cette pièce est contenue dans la même plaquette indiquée précédemment : *Elegie sur le trepas de... Montmorancy*, fol. 13 sqq. Fr. d'Amboise a publié de plus, à la même date, les *Odes lamentables sur le desastre de la France agitée de troubles et revoltes civilles*, 1568. Elles sont au nombre de trois.

2. Voir plus haut, p. 272 sqq.

3. Les protestants avaient de nouveau fait appel à leurs coreligionnaires d'Allemagne. (Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 99.)

Voyans à la parfin le fer victorieux,
Le fer et l'onde aussi, par le vouloir des Cieux,
Forcer, venger, purger leurs fautes criminelles,
Ces martyrs obstinés en leur rebellion
Se couvrans du manteau de Persecution,
Dieu, disent-ils, ainsi esprouve ses fidelles ![1]. »

Un compagnon de Jodelle dans la Pléiade, Rémy Belleau, ne trouva pas moins spirituel de composer à l'adresse de ses adversaires un poème en latin macaronique : *Dictamen metrificum de bello hugonotico et reistrorum piglamine, ad sodales*[2]. Le cynisme y va de pair avec la bouffonnerie; venue mieux à son heure, cette facétie aurait pu sans doute offrir quelques traits réjouissants ; mais vraiment la situation portait fort peu à rire, et l'on préfère encore pour l'instant les haines vigoureuses des autres poètes à ce dilettantisme d'un écrivain plus capable de célébrer les plaisirs de l'amour que les maux de la patrie.

Un étudiant de Sorbonne, Jacques Bourle, était du nombre des violents ; il félicitait le roi d'être entré en lutte ouverte contre l'hérésie et il ne prêchait rien de moins que l'extirpation radicale des opinions dissidentes, s'appuyant du reste sur des exemples tirés de l'Ecriture[3] :

« Quand Josias, Roy de haulte excellence,
Touché de Dieu, et en sa conscience,
Voulut purger tout service estrangier,
Au temple sainct s'estant venu ranger,

1. Jodelle, édit. Marty-Lav. T. II, p. 376.
2. R. Belleau, édit. Marty-Lav. T. I, p. 101 sqq.
3. *Congratulation au Roy de France... sur les Edictz de Janvier, et Pacification rompuz. Par Jaques Bourle, Sorboniste... 1568.*
Il s'agit de l'Edit du 17 Janvier 1562, qui accordait aux protestants la liberté du culte (Cfr. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 53). Nous avons encore de J. Bourle, à la même date et sur le même sujet, la *Breve adhortation au peuple de France, de s'amender.*

Il détruisit toute l'idolatrie [1] ... ;
Quoy nostre Roy, bon Roy, Charles neufiesme,
Ne suyt il pas ce beau sentier supreme [2] ? »

Selon lui, aucun accord n'est possible entre les deux partis :

« O fins renardz, qu'onques on n'apprivoise,
Tigres cruels, que jamais on ne loisse
Saoller de sang, ô griffons ravissantz,
O fiers lions tousjours vous aigrissantz !
Qui se pourroit tenir en patience,
Se debordant ainsi vostre insolence ?
Vous proposans l'Eglise exterminer,
Le povre peuple à jamais ruiner ?...
Quelle part a un superbe heretique,
Quel concordat avec un catholique ? [3] »

Un autre auteur anonyme, que l'on croit être Gabriel de Saconay, Archidiacre et Comte de l'Eglise de Lyon, n'était pas moins catégorique pour la répression de l'hérésie : si, jusque-là, on avait usé de douceur, il n'était que temps de changer de méthode :

« Nous avions remarqué de loin que l'Heresie
Par son feu Stygian la France gasteroit,
Et n'avions eu le cœur si gentil et si droit
De nous en guarentir : mais, puis que la folie

1. Cfr. IVe Livre des Rois, Ch. XXIII ; « Ascenditque rex templum Domini, et praecepit Heleiae pontifici, et sacerdotibus... ut projicerent de templo Domini omnia vasa, quæ facta fuerant Baal..., et combussit ea foris Jerusalem in convalle Cedron, et tulit pulverem eorum in Bethel. » (v. 2 et 4.)
2. Op. cit. fol. 2 V° et 3 R°.
3. Ibid. fol. 5, R° et 6 V°,

Nous gaigna jusques là, faisons un tel exploit
Maintenant, qu'elle soit du tout ensevelie[1]. »

Enfin, François de Belleforest redoutait par-dessus tout un traité immédiat du roi avec les Réformés : « Fais sentir plus intelligiblement, disait-il, ô peuple Parisien, cecy à ton Roy, à fin que comme il est pur et sans malice, qu'aussi il n'endure point telle vermine aupres de luy... ny ne face paix avec le pecheur[2]. »

Cette exhortation était longuement développée par F. de Belleforest dans sa *Remonstrance aux princes francoys de ne faire point la paix avec les mutins et rebelles*. 1567[3].

Comme Jacques Bourle, il montrait du doigt l'abîme qui séparait les deux religions, et il s'en fallait de peu qu'il ne le rendît plus profond encore :

« N'est-ce pas renoncer à la grandeur et lustre
De la race Françoyse ancienne et illustre,
Doctes Princes Francoys, que de joindre les mains
Aveeques les mutins sans foy et inhumains ?...
Qu'est-ce sinon s'armer contre le tout puissant,
Encontre vostre Roy, et regne flourissant ?
Qu'est-ce, sinon se rendre au parjure, sans foy,
A l'ennemy de Dieu, de France, et de son Roy ?[4] »

1. *Discours catholique, sur les causes et remedes des Malheurs intentés au Roy, et escheus à son peuple, par les rebelles Calvinistes... M. D. LXVIII.* Le discours est en prose ; les vers que nous citons sont tirés d'un sonnet, fol. 587, V°. Nous retrouverons le nom de Saconay après la S. Barthélemy, pour insulter aux restes de Coligny.

2. *Remonstrance au Peuple de Paris, de demeurer en la Foy de leurs Ancestres. Par F. de Belleforest Comingeois... 1568.* fol. 26. — Au fol. 1, V° se trouve un sonnet médiocre de *Jaques Moysson*, sur le même sujet.

3. Cette pièce de vers est la traduction française d'un morceau latin dû à Legier (ou Ligier) du Chesne, et qui a pour titre : *Insidiosae pacis dissuasio ad Carolum nonum, Galliarum regem... Leodegario a Quercu authore.* A la même époque, F. de Belleforest publiait le *Discours des presages et miracles advenus en la personne du Roy... dès le commencement de son regne... 1568*, œuvre en prose avec un sonnet de Jacques Moysson.

Op. cit. fol. 2, R° et V°. Nous citons ici l'édition in-8° de 1567.

Avant de se résoudre à une pareille énormité, Belleforest se déclarait prêt à endurer tous les supplices :

« Plustost souffrirons nous que le feu, que les eaux
Abisment tout [1] noz biens, accablent a monceaux
Noz corps et noz maisons ; que la terre engloutisse
Nostre sang, noz enfans, que souffrir un tel vice.
Ainsi il nous vaut mieux choisir la mort cruelle
Au conflict, au combat, en la guerre mortelle,
Que jouyr d'une paix pleine de trahison,
Qu'avaller un morceau tout confit en poison.
Il se faut presenter armez, et avec cœur
Contre le fier voleur, et par le fer vainqueur
Ou bien vaincre ou mourir en si saincte querelle,
Mourantz pour le païs, ou vainquantz le rebelle.
Mais las ! qui est celuy qui mourir ne desire
Pour le nom de Jesus, et souffrir grief martyre ? [2] »

Le poète se plait à énumérer tous les méfaits des huguenots pour mieux se démontrer à lui-même, ainsi qu'à ses lecteurs, que des êtres à ce point pervers et malfaisants ne méritent aucun quartier :

« Leur plaisir est assis a brusler et destruire
Les temples du grand Dieu, et se moquer et rire
Des reliques des saincts, pillées, embrasées,
Des autels profanez, et Eglises rasées...
C'estoit peu tout cecy, si, vendants leur patrie,
Ils n'avoient declaré leur grand rage et furie
En vendant aux Anglois les ports et forteresses...
Et vous voulez la paix avec un tel voleur,
Et vous voulez l'accord avec l'assassineur ! [3] »

1. Sic.
2. Ibid. fol. 5.
3. Ibid. fol. 7, R° et V°.

Selon l'usage courant, le morceau prend fin sur une prière dont on ne manquera pas de goûter l'aménité, surtout dans les derniers vers :

« Oublie, ô doux Seigneur, oublie noz pechez...
Ouvre le sens aussi à la race mutine
De ces seditieux ; ou bien pour nostre joye
Le chef et les soldatz du haut du Ciel foudroye,
Afin que nous, unis sous une foy et loy,
Ayons en mesme parc un seul Dieu, un seul Roy[1]. »

C'est ainsi que Belleforest entendait le rétablissement de l'unité, par la suppression pure et simple des dissidents.

Il est vrai que les huguenots ne se faisaient pas de l'unité une conception différente quand ils exposaient à Charles IX, en cette même année 1568, *Le Moyen de bien regner et de bien maintenir la Paix* : pour eux, le point essentiel était de détruire toute influence romaine :

« La Paix depend de là, c'est de chasser l'Idole :
Sire, n'endurez point qu'un autre Roy vous vole...
Ce laurier vous attend : l'une de vos colonnes
Doit faire prosterner la Beste aux trois coronne[2]. »

II.

Cependant, les plus sages esprits désiraient sincèrement la paix et ne voulaient pas qu'elle fût au prix d'une nouvelle

1. Ibid. fol. 8, V°.
2. Sic. — Op. cit. fol. 6. Cette « Beste » triplement couronnée n'est autre que le Pape : nous verrons bientôt que les protestants avaient de nombreux motifs pour ne pas aimer Pie V. Il en a déjà été question plus haut, p. 116 sqq.

effusion de sang. On avait réédité en 1567 l'*Ample discours au Roy* de Joachim du Bellay, et les plaintes du poète disparu, non moins que ses supplications en faveur du peuple, avaient autant d'actualité vers 1568 qu'en 1560 [1]. Les souffrances des paysans étaient grandes, comme nous le voyons dans la *Complaincte et querimonie des pauvres laboureures* (sic) *fuyant la calamité du temps present.* 1568 [2]. Etienne Valancier, poète forézien, publia également une autre complainte intitulée : *Complainte de la France, touchant les miseres de son dernier temps.* (1568) [3].

De son côté, Antoine du Verdier, compatriote du précédent, plus connu du reste par ses travaux de bibliophile que par ses œuvres poétiques, fit paraître un curieux ouvrage sous le titre suivant : *Le Mysopoleme ou discours contre la guerre, pour le retour de la paix en France, en vers heroiques. A Paris, Denys du Pré,* 1568 [4]. Il faut citer aussi du même auteur un opuscule offrant les mêmes tendances : *Antitheses de la paix et de la guerre... avec le moyen d'entretenir la paix* (1568).

Mais ces divers écrivains sont loin d'avoir l'éloquence qui

1. Voir plus haut, p. 124. — Chamard, *J. du Bellay*, p. 440 sqq.

2. Montaiglon, *Rec. de Poés. fr.* T. IX, p. 276, cite l'édition de 1545. Mais Baudrier, *Bibliogr. lyonn.* T. III, p. 253, signale une édition de 1568. — Chacune des strophes de cette poésie est sur une des paroles de l'antienne liturgique : *Da pacem Domine in diebus nostris...*

3. Nous avons encore de Valancier (ou Valencier) le titre d'une *Eclogue, contenant une deploration des miseres de la France : Ensemble une Exhortation à la paix.* A Paris, Federic Morel 1576 in-4° (Draudius, Bibliotheca classica, T. II, p. 160).

4. M. le Chanoine Reure, professeur aux Facultés libres de Lyon, a publié sur ce poème, dans la Revue d'Histoire littéraire, un article fort intéressant : Cfr. *Rev. d'Hist. litt. de la Fr.*, Janvier-Mars 1909, p. 207 : « Un poème d'Antoine du Verdier retrouvé : *Le mysopoleme ou Bref Discours contre la guerre, pour le retour de la paix en France.* Paris, Denis du Pré, 1568, in-4 de 8 pp. » M. Reure explique que ce morceau fut composé à l'occasion de l'Edit de pacification de mars 1568, après que l'auteur eut combattu durant la Deuxième Guerre de Religion et couru des dangers en Normandie. Draudius, (Bibliotheca classica, T. II, p. 160), avait déjà signalé le titre de l'œuvre. C'est sans doute ce poème qui en a inspiré un autre, paru l'année suivante, dans un but tout à fait opposé : *Le Philopoleme, ou exhortation à la guerre... 1569.* Pour la vie et les œuvres de *du Verdier*, voir le livre de M. Reure : *Le bibliographe Antoine du Verdier (1544-1600). In-8 Paris, Picard, 1897.*

caractérise quelques autres défenseurs de l'ordre et du calme. Nous allons trouver là quelques vers d'une concision et d'une fermeté presque classiques.

Le poète B. le Tour, très peu connu, dans son *Cantique au nom du Roy*, fait parler Charles IX et met sur ses lèvres des mots touchants pour déplorer les malheurs de son règne :

« Ah ! France, France, ou est l'aage doré...,
Ou est le temps que ton sejour estoit
Si doulx et beau, que la jeunesse tendre
De tout païs estrange y frequentoit,
Pour la vertu et l'honneur y aprendre ?[1]. »

Jacques Grévin, dans ses *Sonnets d'Angleterre et de Flandre*, mettait à flétrir les maux de la discorde son énergie coutumière ; il était parti en exil vers l'Angleterre et il nous en explique les motifs :

« J'escrivois la plus part de ces miens pensemens
Ce pendant qu'en la France une civille guerre
Pour la seconde foys, ainsy com'un tonnerre,
Foudroioit à l'envy mille morts et tourmens.
Lors un oraige espais de reistres allemans
Plouvoit à gros torrens pour noier nostre terre ;
Mais moy, loing des malheurs, j'habitois l'Angleterre,
Ennemy de discords et de ses remuementz[2]. »

Ce n'est pas qu'il fût indifférent à sa terre natale ; si nous nous en rapportons à ses beaux accents, qui paraissent sincères, il éprouvait loin de la patrie ce sentiment d'angoisse qu'avait déjà exprimé Joachim du Bellay exilé à Rome[3]. Il y a du restre entre J. Grévin et l'auteur des *Regrets* plus d'une

1. Cantique au nom du Roy, Par B. le Tour..., *1568*, fol. 4.
2. L. Pinvert, Thèse sur Grévin, p. 381 et 382.
3. Voir plus haut p. 10.

analogie, quand ils traitent ce thème douloureux : on en jugera par le sonnet suivant :

« France, ma douce mère, hélas ! je t'ay laissé,
Non sans ung grand regret et une longue plainte,
Non sans avoyr au cœur une douleur enprainte,
Et un long pensement mille foys repensé,
Ce n'est point pour avoyr ton repos offencé,
Ou plain d'esprit vange(u)r et de cholere feinte,
Avoyr dedans le cœur d'une poitrine attaincte
Trop inhumainement ung glayve outrepassé.
Onques je ne fus tel de fait ny de pensée ;
Je n'ay point pour cella ma maison delaissée,
Pour aller demourer en ung estrange lieu :
Mais voiant le repos, o France, te desplaire,
Voiant jointe au cousteau la parolle de Dieu,
Pour cella j'ai choisy un exil vollontaire[1]. »

Ces impressions se confirment dans un dernier sonnet sur l'état du royaume. Comme on l'a vu à l'occasion de Ronsard, Grévin s'était tourné vers la Réforme ; mais ici, il semble faire la part égale aux deux partis, rejetant sur les protestants comme sur les catholiques la responsabilité de tant de malheurs :

« La France est aujourd'hui le publique eschaffaut[2]
Sur lequel la discorde insolente et hardie
Joue, à notre malheur, sa triste tragedie,
Où la fureur sanglante et la mort ne deffaut.
L'avare Italien, l'Espagnol fin et caut,
Le paresseux Angloys et la trouppe estourdie
Des mutins Allemans que la France mandie
Regardent ce théâtre, et bien peu leur en chaut.

1. L. Pinvert, ibid. p. 384.
2. C. à d. théâtre, monté sur des tréteaux.

Le premier en nourrit sa gourmande prestrise,
L'autre accroist ce pendant, et le tiers en devise,
Bien joyeus que le quart se charge du butin.
Miserable Françoys qui sert de nourriture
D'accroissance, de fable et de despouille seure
A l'avare, au ruzé, à l'oysif et mutin ![1] »

Jacques Grévin caractérise d'une manière assez exacte chacune des factions étrangères qui se disputaient l'influence dans notre pays, avec l'espoir de s'en partager sous peu les dépouilles ; ces perpétuels recours aux forces de nos voisins constituaient un véritable danger dont les esprits clairvoyants étaient justement émus. Le tableau où nous venons de voir les diverses physionomies des races qui franchissaient nos frontières a comme pendant une peinture humoristique que nous en fait Jean de la Taille dans un de ses *Sonnets satyriques du camp de Poictou*[2] ; ce rapide croquis mérite d'être comparé avec le précédent :

« Bien que je sois vray Françoys de naissance,
Les estrangers je n'ayme toutesfois.
Je hay le Suisse et le pauvre Escossois
Qui ne nous sert que de perte et despense.
D'Italiens je hay l'outre-cuy-dance
Qui sçavent l'art de plumer bien les roys :
Je ne hay tant ny le Turc ny l'Angloys,
Car ennemis ne font tant de nuysance ;
Je ne hay tant aussi le reistre avare,
Car bien qu'il soit lourd, yvrongne et barbare,
Qu'au plus offrant vende sa conscience,
Qu'il nous gourmande, et qu'en une battaille,
Le plus souvent, ne fasse rien qui vaille,
Il nous apprend à boire en recompense[3]. »

1. L. Pinvert, ibid. p. 385.
2. J. de la Taille, *Œuv. compl.* T. IV, p. III sqq.
3. Ibid. T. IV, p. VII.

Jean de la Taille connaissait d'autant mieux tous ces envahisseurs qu'il avait fait la guerre à plusieurs reprises, soit pour le compte du roi, soit au service des protestants : « Le poète guerrier, dit René de Maulde [1], avait l'âme trop orgueilleuse pour s'attacher particulièrement à qui que ce fût ». Nous le retrouverons dans la troisième guerre civile.

Pour le moment, il convient de citer un poète trop ignoré, semble-t-il, et qui défendit plus éloquemment que tous les autres la cause de la paix. Sans exagération, P. du Rosier mériterait de figurer à côté de Ronsard s'il avait composé beaucoup d'œuvres comme sa *Deploration de la France* [2] ; au reste, un de ses amis, Jacques Moysson, le félicite dans un sonnet d'avoir repoussé avec le grand Vendômois l'assaut tenté par la barbarie luthérienne contre le « Parnasse et les neuf chastes pucelles [3] ». Il était donc bien autorisé, en 1568, à réclamer pour son pays un peu de tranquillité.

III.

Cette paix tant désirée arriva enfin : Condé marchait sur Paris où s'était enfermée la Cour, avec l'armée catholique ; mais les forces étaient épuisées de part et d'autre : Catherine se montra disposée à signer le traité de Longjumeau (23 mars 1568). Ce n'était que la réédition de l'Edit de pacifi-

1. Introd. aux *Œuv. compl.* T. I, p. 15.
2. *Deploration de la France, sur la calamité des dernieres guerres civiles advenues en icelle l'an 1567. Par P. du Rosier Gentilhomme Bolnoys... 1568.*
Ce morceau sera étudié plus loin, dans la troisième partie.
3. Ce sonnet se trouve dans l'édition in-8° de la *Deploration* de du Rosier, fol. 2, V°. Nous ne connaissons pas les œuvres auxquelles il semble faire allusion.

cation d'Amboise ; deux ans de lutte avaient abouti à ce résultat [1].

Jodelle se tenait prêt pour féliciter le roi de cette nouvelle trêve : il fit paraître un sonnet *Pour le jour que la paix fust faicte*, 1568 [2].
Mais loin de s'en tenir là, il renouvela ces compliments à
l'occasion des principales fêtes religieuses de la même année: ainsi, quand vint le jour de Pâques, il disait à Charles IX :

~~Mais, loin de s'en tenir là, il renouvela ces compliments à~~

« Ce jour que tu viens, Sire, au sainct banquet Chrestien,
Prendre et manger de Christ le corps que tu adores,
Par qui sans fin la vie en ton corps tu restaures,
Car ce corps revivant fait revivre le tien,
Croy que c'est d'une paix l'infaillible entretien
Avec Dieu, par son fils qu'en toy tu incorpores.
Et sur si saincte paix, songe à la paix encores
Que tu as faicte, et l'une avec l'autre maintien(s) :
Mais crain(s) tousjours que ceux qui, par fardé mensonge,
Ont fait une figure, une foy vaine, un songe
De l'union que Christ fait ce jour avec toy [3],
Ne feignent l'union qu'avec eux tu as faicte,
Trompeuse et d'un faux masque en leur dam contrefaite,
Rompans en telle paix, comme en l'autre leur foy [4]. »

Ces derniers vers montrent le peu de confiance qu'avait le poète dans la durée de l'armistice : c'est bien autre chose dans les deux pièces suivantes, écrites pour le jour de la Pentecôte et pour la fête de S. Michel [5]. S'inspirant de l'idée religieuse qui convient à ces deux solennités, Jodelle devient agressif et

1. Cfr. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 99 et 100.
2. Jodelle, édit. Marty-Lav. T. II, p. 151.
3. Allusion à la croyance protestante qui nie la présence réelle dans l'Eucharistie.
4. Jodelle, ibid. II, 152.
5. Jodelle, ibid. II, 153, 154.

s'emporte contre les Réformés : c'était comme un appel aux armes.

D'ailleurs, ce traité semblait ne satisfaire personne : dans un *Echo sur la paix fourrée des huguenots,* 1568 [1], les catholiques se plaignaient amèrement de n'y avoir rien gagné, et Passerat l'appelait une « paix armée [2]. »

En fait, on ne prit que le temps de respirer, puisque la guerre allait éclater à nouveau six mois plus tard.

1. M. Weiss a bien voulu nous indiquer ce morceau, dans le Bulletin de l'Hist. du Prot. fr. T. 50 (année 1901), p. 634.

2. *Sonnet de Passerat sur la paix armée de l'an 1568.* Bibl. nat. Mss. fr. n° 1662, fol. 31, V°. — *Quatrain sur ce subject,* ibid. fol. 32.

CHAPITRE III

TROISIÈME GUERRE DE RELIGION :
BATAILLES DE JARNAC ET DE MONCONTOUR.

(1569)

I. — Réveil du catholicisme : Pie V, le protecteur de Ronsard, prêche l'extermination des hérétiques.

II. — Les poètes orthodoxes mettent encore à contribution les DISCOURS de Ronsart pour exhorter à la guerre.

III. — Poèmes protestants ; résignation et fureur. — L'ODE SUR LES MISÈRES, de Chandieu.

IV. — Premières hostilités dans le Poitou ; souvenirs qu'en a laissés Jean de la Taille.

V. — Bataille de Jarnac. Accents féroces du poète Dorat. Ronsard insulte aux victimes de la guerre et demande avec Pie V la destruction totale des huguenots.

VI. — Bataille de Moncontqur. R. Belleau se réjouit du sang répandu. Ronsard outrage les restes des hérétiques morts au combat.

I.

Pendant la troisième guerre civile, nous aurons occasion de constater le réveil progressif du catholicisme, déjà sensible

depuis plusieurs années. Les réformes du Concile de Trente commençaient à porter leurs fruits, et il faut ajouter que l'action personnelle du nouveau pape Pie v n'était pas étrangère à cette renaissance. On a déjà vu, à l'occasion des Discours de Ronsard[1], avec quelle vigueur il conduisait la lutte contre les hérétiques ; les récentes guerres n'étaient pas faites pour modérer sa sévérité ; dans la période qui s'ouvre, il interviendra plus d'une fois avec une particulière violence.

C'est ainsi que, le 17 janvier 1569, il prescrivait au Cardinal de Lorraine de faire déclarer la guerre aux protestants et de mettre leurs biens à l'encan ; il éprouvait même une vive douleur en constatant que ces mesures n'avaient pas été prises plus tôt[2]. Le 28 mars de la même année, après la bataille de Jarnac, il écrivait à Charles IX pour le féliciter de sa victoire et surtout de la mort deCondé[3].

Un peu plus tard, il n'hésitait pas à conseiller au roi d'entreprendre contre les dissidents une guerre d'extermination : « Vous devez profiter avec soin et diligence, disait-il, de l'occasion que vous offre cette victoire pour poursuivre et détruire tout ce qui reste encore d'ennemis[4]. » Le pape faisait à la Reine-Mère la même recommandation, en termes encore plus catégoriques : « Si Votre Majesté continue... à combattre... les ennemis de la religion catholique jusqu'à ce qu'ils soient tous massacrés, qu'elle soit assurée que le secours divin ne lui manquera jamais[5]. »

1. Voir plus haut p. 116 sqq.
2. Lettres de S. Pie V, édition latine Goubau, Lib. III, Epist. V, p. 138 sqq. : « Illud etiam, quod ex edicto Regis jamdudum factum esse oportebat, ut scilicet hœreticorum bona publicarentur..., non sine dolore miramur factum adhuc non fuisse ».
3. Goubau, ibid. Lib. III, Epist. X, p. 151 : « Cum optatissimum nuntium accepissemus..., Majestatis tuae fratrem, adversus Dei et Ecclesiœ hostes, tuosque rebelles, Deo adjuvante, rem prospere gessisse ; ipsumque omnium turbarum seditionumque caput, et hœreticorum exercitus Ducem occidisse ; sublatis in cœlum manibus, statim Omnipotenti Deo humili corde gratias egimus. »
4. Lettres de S. Pie V, Trad. de Potter, p. 37.
5. Ibid. p. 43.

Durant ce temps, le clergé français, aidé des moines régénérés, employait tous ses moyens, un peu moins violents, il est vrai, mais non moins efficaces, à la restauration de la foi et du culte orthodoxes. Est-il besoin d'ajouter que la tentative de Meaux, de la part des protestants [1], renouvelée de la Conjuration d'Amboise, les avait mis en fâcheuse posture devant l'opinion ? Après avoir si longtemps reproché aux Guise d'accaparer tous les pouvoirs publics en faveur de leur cause, ils étaient mal venus à user des mêmes procédés : esclavage pour esclavage, se disait-on, le roi se trouve tout aussi bien d'appartenir aux catholiques que de passer entre les mains des huguenots.

II.

De semblables dispositions ne contribuaient pas à prolonger la paix : aussi bien ne dura-t-elle que quelques mois ; les hostilités recommencèrent sur divers points du royaume, avant qu'on en vînt aux batailles rangées de Jarnac et de Moncontour.

Ce furent d'abord des violences contre les personnes : en plusieurs endroits, les catholiques massacrèrent les protestants, et le gouvernement refusait de s'en émouvoir, parce que ces derniers ne se hâtaint pas de rendre les places fortes qu'ils avaient occupées pendant la guerre [2]. Ces premières escarmouches étaient de mauvais augure et faisaient présager de graves événements. Les inquiétudes qui renaissaient dans les masses se traduisirent par plusieurs poèmes qui semblent bien composés vers cette date. André du Cros empruntait à

1. Voir plus haut, p. 272 sqq.
2. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 104 et 105.

Ronsard le titre textuel de ses œuvres et écrivait à son tour un *Discours sur les miseres de ce temps, en vers* [1], qui fut publié en 1569. Hierôme Hennequin, dans ses *Regrets sur les Miseres advenues à la France* [2], se souvenait aussi du maître de la Pléiade et lui dérobait ses plus beaux accents. Il évoquait une fois de plus les mânes des anciens rois de France pour lancer l'anathème contre leurs indignes sujets :

« Helas ! que direz vous, ô foudres de la guerre,
Pharamond, Clodion, Childeric et Clovis,
Charle-maigne Pepin, Martel et Sainct Loys,
Nous voyant à la mort courir de si grand'erre ?
Vous aurez desplaisir d'avoir tant travaillé,
Forcé tant de harnois, tant de fois bataillé,
Pour laisser apres vous un si bel heritage
A ces mutins Françoys, qui perdent follement
Tout ce que vous avez conquesté vaillamment,
Pour la France animés d'un indomté courage [3]. »

Le passage suivant est également emprunté au *Discours des Miseres de ce temps* : Hennequin représente la déesse Opinion répandant sur le pays qui lui donna refuge toutes ces calamités :

« Ha ! venin de l'esprit, maudite opinion,
C'est par toy, c'est par toy que nous voyons la France
Accablée à ce coup de misere, et souffrance,
Estre totalement en grand'confusion.
O Hidre à mille chefs, cause [4] sedition,
Ha ! peste de l'esprit, fille d'outrecuidance,

1. Nous n'avons pu retrouver le texte de ce *Discours.*
2. Imprimé également en 1569.
3. *Regrets sur les Miseres...* par H. H. fol. 5, V°. Cfr. Ronsard, Blanch. VII, 11.
4. Sic. Le vers est d'un sens obscur avec ce mot ; il se peut qu'il y ait une erreur typographique.

Tu nous as à ce coup, par ta folle arrogance,
Enflé par trop l'esprit du vent d'ambition.
Par toy le fier subject s'arme contre son Prince,
Par toy le Roy n'est seur en sa propre province,
Par toy sont les cousins meurtriers de leurs cousins,
Par toy s'arme le fils contre son propre pere,
Par toy le voysin veult la mort de ses voysins,
Et par toy, ô malheur ! le frere occit son frere[1]. »

Enfin, la prière que le poète adresse à Dieu, dans une pièce de vers séparée, n'est autre chose que la supplication de Ronsard à la Reine-Mère, dans son *Discours*, avec un passage détaché de la *Remonstrance au Peuple de France* :

« Regarde maintenant, ô Seigneur, je te prie,
Nostre France qui est en proye et mocquerie
A tous les estrangers qui se rient de nous,
Nous voyans abattus par ton juste courrous[2]...
Sus doncq' reveille toy, elance de tes Cieux
Ton tonnere eclatant sur ces malicieux ;
Car que te sert là haut la foudre et la tempeste,
Si ce n'est pour briser de tes haineux la teste ?[3] »

1. Op. cit. fol. 7. Cfr. Ronsard, Blanch. VII, 14 :
« Ce monstre arme le fils contre son propre pere,
Et le frere (ô malheur !) arme contre son frere,
La sœur contre la sœur, et les cousins germains
Au sang de leurs cousins veulent tremper leurs mains ».
2. Ibid. fol. 11. Cfr. Ronsard, Blanch. VII, 11 :
« La France à jointes mains vous en prie et reprie,
Las ! qui sera tost et proye et moquerie
Des Princes estrangers .... »
3. Op. cit. fol. 11, V°. Cfr. Ronsard, Blanch. VII, 55 :
« De quoy te sert là haut la foudre et le tonnerre
Si d'un esclat de feu tu n'en brusles la terre ? »

III.

A ces cris menaçants, les Réformés répondent par des poèmes et des cantiques haineux où, en désespoir de cause, ils font également appel aux vengeances divines. Dans la pièce anonyme *Elegie ou complaincte que la France fait aux François* [1], ils visent spécialement Catherine de Médicis et le Cardinal de Lorraine ; dans le cantique de *Consolations aux Fideles contre les ennemis de la verité de Dieu*, ils s'en prennent surtout à la Papauté des malheurs qui leur arrivent; la pensée de Pie v ne doit pas être étrangère à ce morceau :

« Quelle fureur enflambe vos esprits,
Vous qui voulez forcer la Loy de Dieu ?
De quelle rage est vostre sens espris,
Vous qui osez vous vanter en tout lieu
Tous ceux
Meurtrir
Flestrir
Froisser
De renverser
Qui esperent aux cieux ?
Ceux sont haineux du romain Antechrist,
De ses erreurs et superstitions,
Qui leur fiance ont au seul Jesus Christ
Pour recevoir ses benedictions ;

1. Imprimé en 1569. Le titre complet semble indiquer que la pièce attaque à la fois catholiques et protestants ; mais en réalité, ce sont les catholiques qui sont surtout visés. Le style en est diffus et obscur ; fol. 7, V°, l'auteur met ces mots dans la bouche de la France :
« C'est doncques à bon droit que maintenant je crie
A vous, peuples François, et que mon Roy je prie,
Comme mon fils aisné, de regarder mon mal,
Sans plus tant escouter ce vaut-rien Cardinal. »

Qui ses abus
N'ont plus
Au cœur
Vainqueur
Du mal
Qui vient du Loup-Papal [1]. »

Mais, parmi les chants protestants, rien n'est comparable à l'*Ode sur les miseres des Eglises françoises* [2], que nous devons à la plume du ministre Antoine de la Roche-Chandieu, l'adversaire de Ronsard.

Il sera question de cette *Ode* dans notre étude littéraire.

IV.

C'est ainsi que les protestants s'armaient de courage pour la dernière lutte qui précéda la S. Barthélemy ; leurs forces se concentrèrent sur La Rochelle [3] ; mais, dans leur exode vers cette place forte, ils eurent le tort de se livrer aux horribles exactions flétries par Chandieu, jusqu'au vol, au viol et au pillage inclusivement [4].

1. Bordier, Chans. hugu. I, 109 et 110.

2. Les éditions les plus anciennes que nous en connaissions sont de 1569 ; l'une est jointe à *l'Epitaphe de... Prince Wolfgang*, in-8, Bibl. Rothschild, n° 731 ; l'autre est à la Bibl. Nat. in-16, Rés. p. M. 44. La première étant signée A. Zamariel, il en résulte que l'œuvre est bien dûe à Chandieu ; Voir plus haut p. 64. — Le prince Wolfgang de Bavière dont il est ici question était duc des Deux-Ponts et porta secours aux protestants français pendant la troisième guerre civile ; il mourut en France le 11 juin 1569. Cfr. Lavisse, Hist. de Fr. VI, 1, p. 109.

3. C'est ce qui donna lieu à la pièce anonyme intitulée : *Seconde declaration et protestation de ceux de la Rochelle... 1569*. C'est un mélange de prose et de vers.

4. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 106. Le passage du Rhône par les Dauphinois et Provençaux se dirigeant vers La Rochelle, sous la conduite de Mouvans, donna lieu à un cantique dont Brantôme (*Hommes illustres*, art. IV) ne nous a conservé que le premier vers. Cfr. Bordier, Chans. hugu. II, 169.

De toutes parts, on n'entendait déjà plus que des appels aux armes, et Guillaume de La Tayssonnière, gentilhomme des Dombes, se faisait l'interprète de l'esprit public en écrivant le curieux opuscule qui a pour titre : *Sourdine Royale, sonnant le bouteselle, l'acheval, et a l'estandart, a la noblesse Catholique de France, pour le secours de nostre Roy Treschrestion Charles* IXe.... 1569 [1].

Les premières hostilités eurent lieu devant Poitiers où le duc de Montpensier, chef des catholiques, essaya de s'opposer au mouvement des Réformés vers La Rochelle [2]. Mouvans périt dans cette rencontre et il y eut de grands massacres. Jean de la Taille, le soldat-poète, se trouva dans la mêlée et il en avait gardé un amer souvenir, si l'on s'en rapporte à ses *Sonnets satyriques du camp de Poictou,* dont nous avons fait déjà quelques extraits [3] :

« La saison et le froid, le verglas et l'orage
Nous combattoit si fort au dernier camp de France,
Que les plus patients y perdoient patience,
Et les plus courageux y perdoient le courage :
A ceux-là qui auroient fait à leur pere outrage,
Ou pippé d'un mineur les biens et l'innocence,
Je ne voudroy donner plus grande pœnitence
Que de faire en tel temps, comme moy, tel voyage [4]. »

1. L'ouvrage reparut en 1587 sous le titre abrégé : *Le Bouteselle a cheval a la noblesse catholique de France, pour le secours de nostre Roy tres-chrestien.*

Cet auteur avait déjà publié en 1555 *Les amoureuses occupations de Guillaume de la Taysonniere D. de Chanein... A Lyon, par Guill. Rouille,* in-8 de 64 pp. ital. Bibl. nat. Rés. Ye 1668.

La *Sourdine Royale* devait inspirer plus tard Christofle de Bordeaux (ou Chrestofle de Bourdeaux) qui fit paraître en 1587 le *Toxin, bouteselle et sonne Tambour, à la Noblesse et gendarmerie Françoyse. Contre les Reistres, Allemans, et autres nations partis expres de leurs pays, avecques intention de ruyner et saccager la France...* Paris, *pour H. Velu, 1587.* In-8 de 8 ff. non chif. Bibl. nat. Rés. Ye 5027. Autre exemplaire de 1587, in-8 de 8 ff. non chif., Rés. Ye 275.

2. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 107.

3. Voir plus haut, p. 293.

4. Jean de la Taille, *Œuv. compl.* T. IV, p. III.

Il est vrai que Jean de la Taille se déclare un peu plus loin très peu belliqueux de nature, et il préfèrerait de beaucoup la plume à l'épée : il écrit « à un sien ami ».

« Si jamais gentilhomme ait eu part aux malheurs,
C'est moy qui n'eus jamais que misere et que larmes ;
J'ayme à vivre paisible et faut suyvre les armes,
J'ayme à vivre gaillard et fault[1] vivre en douleurs...
J'ayme à voir mon païs et miserable j'erre,
Par divers temps et lieux, en une longue guerre... ;
Je n'ayme le pillage et s'il me fault piller ;
Tandis je fais des vers dont chascun s'esmerveille[2]. »

Aussi adressait-il à Dieu une prière désespérée, en voyant le retour des tueries qui avaient signalé les dernières guerres :

« Si tu nous pers ainsi par la guerre civille,
Qui chantera, Seigneur, ta gloire cy-apres[3] ? »

De pareils vœux ne venaient pas à leur heure : jamais on ne fut plus loin de l'apaisement qu'à la veille de la bataille de Jarnac[4].

1. D'après ces deux orthographes du verbe *falloir*, à un vers de distance, on peut juger de la fantaisie qui régnait dans la grammaire du XVIe siècle.
2. Ibid. p. V et VI.
3. Ibid. p. V.
4. Il ne faudrait pas voir le reflet de l'opinion dominante dans la *Chanson de Vive le Roy* datée de 1568, et qui semble faire fi des divisions religieuses :

« Vive le roy, le conseil et la reyne,
Vive le bon cardinal de Lorraine,
Vive Hugonis, Marcel et ses suppots ;
Vive Calvin, pourveu qu'ayons repos.

(Le Roux de Lincy, Ch. histor. XVIe siècle, p. 291.)

V.

La bataille de Jarnac (13 mars 1569) fut particulièrement meurtrière, et le prince de Condé y paya de sa vie son retour dans les rangs de l'armée protestante ; c'est au plus fort du combat qu'il fut frappé à mort par Montesquiou. Brantôme nous rapporte que les soldats huguenots ne se laissèrent pas déconcerter par la disparition de leur chef [1] : « Les bons trompettes des François et Reistres, parmy leurs clairons, sonnoient souvent ceste chanson et quinte ;

« Le prince de Condé
Il a esté tué,
Mais monsieur l'Admiral
Est encore à cheval
Avec La Rochefoucault,
Pour chasser tous ces papaux, papaux, papaux [2]. »

Coligny prit en effet le commandement à la place du prince de Condé, mais, comme il attendait des secours qui devaient lui arriver des Pays-Bas et d'Allemagne, il n'engagea pas d'action décisive avant Moncontour.

La bataille de Jarnac fut célébrée comme un triomphe par les catholiques ; tandis que le Pape « levait les mains au ciel pour rendre grâces au Dieu Tout-Puissant, dans l'humilité de son cœur [3] » de la mort du redoutable ennemi qu'était Condé, les poètes français, petits et grands, ne ménageaient pas sa mémoire ; il faut citer d'abord ce quatrain anonyme :

1. Brantôme, *Discours LXXX,* article du prince de Condé.
2. Le Roux de Lincy, *Rec. de Ch. histor.* XVIe siècle, p. 290.
3. Voir plus haut p. 298, note 3.

« L'an mil cinq cens soixante neuf,
Entre Coignac et Chasteauneuf,
Fut porté mort sur une anesse
Le grand ennemy de la Messe [1]. »

Dans la *Complaincte de Madame la Princesse de Condé* [2] *contre les huguenots,* on prêtait à la veuve du mort des paroles de blâme à l'adresse des protestants qu'elle rendait responsables de tous ses malheurs :

« O Admiral, c'est à toy que je crie ;
Par trop te croire il a perdu la vie...
Dieu permettra que j'aurai la vengeance
De ces mechans qui ruinent la France [3]. »

Poètes officiels et poètes d'occasion rivalisaient de zèle pour célébrer les exploits de Charles IX, mais surtout de son frère, le duc d'Anjou, futur Henri III, choisi par le parti catholique pour jouer le premier rôle dans cette guerre : Arnault Sorbin [4], que nous connaissons déjà, Antoine Valet [5], médecin et versificateur originaire du Limousin, mêlaient leur voix à celle de Jean Dorat [6], le vieux maître de Ronsard. Mais, à vrai dire, il n'y a guère que Loys Dorléans et le poète vendômois qui méritent une mention spéciale.

1. Imprimé à la fin de la *Chanson nouvelle de la deffaicte et mort du Prince de Condé.* Christofle de Bordeaux, *Recueil de plusieurs belles chansons...,* fol. 62, V°.

2. Il s'agit de Françoise-Marie d'Orléans-Longueville, seconde femme de Condé. Sa première femme, Eléonore de Roye était morte pendant le séjour du Prince à la Cour. Cfr. plus haut p. 89, 90, 265.

3. Le Roux de Lncy, Ch. histor. XVI[e] siècle, p. 292 et 293.

4. *Allegresse de la France, pour l'heureuse Victoire obtenue entre Coignac et Chasteauneuf... 1569.*

5. *Chant triumphal sur la victoire obtenue par le Roy, a l'encontre des rebelles... 1569.*

6. Edit. Marty-Laveaux, pp. 32 à 37. Ce sont deux *Pæans* dont le premier est adressé à Charles IX et le second au duc d'Anjou.

On peut joindre à ces auteurs Jacques de l'Espervier, Dauphinois, Abbé de Saint-Hilaire, qui composa le *Triomphe heroique avec trophees, de Monseigneur le Duc d'Anjou.* 1569.

Dorléans composa une véritable épopée sous le titre : *Cantique de victoire par lequel on peut remarquer la vengeance que Dieu a prise dessus ceux qui vouloint ruyner son Eglise et la France...* 1569. D'après l'auteur, Dieu est apparu à Charles IX pendant et après la bataille, dans le même appareil terrifiant qu'autrefois au mont Sinaï ; mais, cette fois, ses foudres ont cessé d'être inoffensives, et on devine bien contre qui il a dirigé les coups ; le poète se complaît du reste dans ce spectacle du carnage :

« On ne voyoit par tout que de corps amassez :
Et les champs seulement estoient ensemencez
D'armes, de sang, de mortz, de carnage et turye :
Si que, passant par là, on jugeoit aysément
Que c'estoit toy, Seigneur, toy, Seigneur, voirement,
Qui faisoit des pecheurs si grande boucherie [1]. »

Mais l'écrivain s'attarde sur le champ de bataille, même après le combat, pour contempler l'œuvre des bêtes fauves s'acharnant sur les victimes : il continue à s'adresser à Dieu dont il reconnaît la main dans cette vision ensanglantée :

« Aussi l'as tu monstré, lors que tu as permis
Que les corps atterrez de tous tes ennemis
N'eussent, vuydes d'esprit, l'honneur de sepulture ;
Et quand tu as voulu que ceux là, qui estoient
Pasture de peché cependant qu'ilz vivoient,
Fussent, apres la mort, des bestes la pasture...
Les loups, qui ont senti tant de charongnes mortes,
Ont, de fain assailliz, le bois abandonné,
Pour prendre ce repas que leur avoit donné
L'Eternel, qui punit le vice en telles sortes [2]. »

1. Op. cit. fol. 3, R° et V°.
2. Ibid. fol. 3, V°. — Plus loin, fol. 6 sqq., il demande, à l'exemple de Pie V, l'extermination des hérétiques.

Enfin Ronsard ne montrait pas plus d'humanité dans un *Chant triomphal*[1] composé à la même occasion ; il débutait par des éloges pompeux au duc d'Anjou :

« Tel qu'un petit aigle sort
    Fier et fort
De dessous l'aile à sa mere,
Et d'ongles crochus et longs
    Aux dragons
Fait guerre sortant de l'aire ;
Tel, aux despens de vos dos,
    Huguenos,
Sentistes ce jeune Prince,
Fils de Roy, frere de Roy,
    Dont la foy
Merite unè autre province[2]. »

Puis, à son tour, il repaissait ses yeux des dépouilles ennemies livrées aux oiseaux de proie ; il y a, dans cette joie sauvage, de quoi faire oublier ses plus beaux accents sur la paix :

« Il a d'un glaive trenchant
    Au meschant
Coupé la force et l'audace ;
Il a des ennemis morts
    Les grands corps
Fait tomber dessus la place.

1. *Chant triomphal pour jouer sur la lyre : sur l'insigne Victoire qu'il a pleu à Dieu donner à Monseigneur frère du Roy.* Cette victoire est bien celle de Jarnac, et non pas celle de Moncontour, qui n'eut lieu que deux mois après la publication du *Sixième livre des Poèmes* d'où est tiré le *Chant triomphal.* C'est seulement en 1578 que Ronsard remplaça le titre ci-dessus par celui qu'on trouve dans Blanch. V, 144 ; mais il conserva les strophes relatives à Jarnac. (Laumonier, Tabl. chronol., année 1569.) Le morceau est imité en partie d'Horace (Odes, liv. IV, Oode IV.)

2. Banch. V, 144 et 145.

Ils sont trebuchez à bas,
Le repas
Des mastins, sans sepulture,
Et sans honneur de tombeaux ;
Les corbeaux
De leur chair font leur pasture [1]. »

D'ailleurs, Ronsard, durant toute cette campagne, se montra particulièrement cruel pour les huguenots ; pendant que les deux armées se disputaient la ville de Poitiers [2] et que se préparait la bataille décisive de Moncontour, il suppliait le Tout-Puissant d'aller jusqu'au bout de sa victoire sur l'hérésie et d'anéantir tous les disciples de Calvin. Tel fut l'objet de la pièce intitulée : *Priere à Dieu pour la Victoire* (1569)[3]. Il est à croire que son zèle contre les Réformés, un instant refroidi par les admonestations de la Cour vers 1564, s'était subitement rallumé après les encouragements personnels que lui avait envoyés le pape Pie v [4] ; qu'on en juge :

« Donne, Seigneur, que l'infidele armée
Soit par soy-mesmes en son sang consumée ;
Qu'elle se puisse elle-mesme tuer.
Ou bien du ciel qu'il te plaise ruer
Ton feu sur elle, et que toute elle meure,
Si que d'un seul la trace ne demeure [5]. »

1. Blanch. V, 145 et 146.
2. Sur le siège de Poitiers, il nous est resté plusieurs morceaux en vers :
— *Elegie sur la Defense de la Ville de Poyctiers, assiegée par les Rebelles... Traduicte des Vers latins de I. V.* 1569.
— *Ample discours de ce qui c'est faict... au siege de Poictiers... Avec quelques vers françois* (Par Marin Liberge) 1569.
— De plus, quelques succès partiels obtenus par les protestants en Béarn donnèrent lieu à une *Ode sur la deffaicte de l'armée papistique de Béarn*. 1569. (Montaiglon, Rec. de poés. fr. T. XI, p. 149.)
3. Blanch. VII, 149.
4. Voir plus haut pp. 109 et 117.
5. Blanch. VII, 151.

Et la mort qu'il souhaitait ainsi à ses adversaires n'était pas moins terrible que celle des victimes de Jarnac ; les guerres de religion avaient transformé le doux chantre vendômois en poète sanguinaire :

« Donne, Seigneur, que mon souhait avienne;
Que l'ennemy, aux rives de la Senne,
Tombe sanglant de mille coups persé,
Dessur la poudre en son long renversé
Auprès des siens, au milieu de la guerre ;
Et de ses dents morde la dure terre,
Comme insensé de voir tous ses desseins,
Ainsi que vent, eschapper de ses mains [1]. »

VI.

Tant de vœux féroces allaient être exaucés à la bataille de Montoncour, (3 octobre 1569). Coligny, blessé d'un coup de pistolet au visage, se retira du combat et une bonne part des prisonniers huguenots furent égorgés [2].

Ce fut l'occasion de nouveaux cris de triomphe pour tous les poètes officiels [3]. En dépit de la jalousie que ressentait

1. Blanch. VII, 154.
2. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 108.
3. Outre les poètes de la Pléiade, il faut citer François de Belleforest, qui, à l'occasion de la mort du seigneur de Cossé, comte de Brissac (1569), écrivait une *Deploration de la France* et l'illustrait de ces vers (fol. 11). :

« Le soldat Huguenot despité, va chrachant
La vie avec le sang, et celuy maudissant
Qui onc contre le Roy luy a les mains armées,
Qui a dressé combatz, et conduit les armées,
Où le sang des François espandu se plaindra
De sa perversité, et en tesmoignera. »

Sur la mort de Brissac, voir à la Bibliographie, année 1569, une pièce de *Guillaume Aubert* et une autre de *Estienne de La Guette*.

Charles IX des succès de son frère, on se plaisait à exalter les victoires du duc d'Anjou. Antoine de Baïf s'y essaya, mais sans grand succès : ses vers sur Moncontour sont parmi les plus faibles de son œuvre [1], et vraiment il n'y a pas à le regretter outre mesure, s'il avait dû y mettre la barbarie de R. Belleau et surtout de Ronsard.

Belleau avait repris son sérieux depuis le *Dictamen metrificum* [2] ; pour donner plus de poids aux éloges qu'il se propose de décerner aux vainqueurs, il commence par lancer contre les huguenots un réquisitoire en règle sur leurs méfaits anciens et récents [3] :

Ce sont d'abord les désordres et les déprédations à l'intérieur du royaume :

« Quelle gresle, quel orage,
Dieux ! quelle estrange fureur ;
Quel affront, quel brigandage,
Quel massacre, quelle horreur
Souffre nostre nourriciere
France, ja par tant d'hyvers,
Portant ses deux flancs couvers
D'une vermine estrangere ?
Ils ont, de leurs mains brigantes,
Volé les temples sacrez,
Et les ombres innocentes
Des sepulchres empoudrez,
Fait tradimens [4] incroyables,
Meurdres, que ceux qui viendront
Apres nous, point ne croiront,
Tant ils sont espouvantables [5]. »

1. Edit. Marty-Laveaux, T. II, p. 418.
2. Voir plus haut p. 285.
3. *Chant de triomphe sur la victoire en la bataille de Moncontour*. R. Belleau, Edit. Marty-Laveaux, T. I, p. 91 sqq. — Un auteur portant presque le même nom, J. B. Bellaud publia la même année un *Hymne de la victoire*, mais concernant Jarnac.
4. Coups de traîtrise, comme celui de Poltrot.
5. Op. cit. p. 93.

Le poète leur reproche ensuite leurs intrigues auprès de la noblesse française et surtout leurs rapports avec les princes étrangers, rendus encore plus manifestes entre les batailles de Jarnac et de Moncontour :

« Diray-je les impostures
Dont ils ont pipé les grans,
Et les promesses parjures,
Amorce des ignorans ?
Sans[1] les entreprises folles
Pour attirer l'estranger,
Le Rhein, la Meuse, et la Mer
Enyvrez de leurs parolles ?
Ceux qui, sous l'Ourse Germaine,
Sentent les mordans Hyvers,
Et ces Rousseaux[2], dont l'areine
Se renferme entre deux mers,
Sont arrivez secourables
A cest escadron mutin,
De ces troupes miserables[3]. »

C'en est assez pour que R. Belleau applaudisse au dieu Mars, c'est-à-dire au duc d'Anjou,

« Moissonnant cette vermine
De Reistres empistolez...,
D'une main prompte et habile
A grans coups de coutelas,

1. *Sans* signifie ici : *sans compter.*

2. Hommes aux cheveux roux. Cfr. A. d'Aubigné, *Avantures du Baron de Faeneste*, Œuv. compl. Réaume, T. II, p. 394 : « ... c'estoit un rousseau que j'ai bien depuis rencontré. »

Voir même locution ibid. p. 398. — Ici, il s'agit des Anglais.

3. Op. cit. p. 94.

Ainsi que tombent à bas
Les espics sous la faucille[1]. »

Et c'était justice, après tout, de poursuivre l'épée à la main, en bataille rangée, des séditieux et des traîtres, toute question de doctrine mise à part ; mais on voudrait que les vainqueurs, après avoir déposé les armes, eussent étalé un peu moins la volupté cruelle qu'ils ressentaient du sang humain répandu.

C'est bien autre chose si l'on étudie les pièces de Ronsard. Dans le *Discours des miseres de ce temps*, il avait symbolisé l'hérésie protestante par l'image hideuse de la déesse *Opinion*[2] ; ici, il lui prête la forme d'une hydre gigantesque, s'étendant sur une partie de la France pour l'infecter de son venin[3] ; c'est un dragon

« Aux yeux ardans, à la gueule escumeuse,
A la poictrine infecte et venimeuse,
Qui d'un seul col trois testes esbranloit.... ;
Sa noire queue à la Rochelle avoit,
Et ses trois chefs en Vienne[4] abbreuvoit ;
Monstre cruel, qui de sa seule haleine
Corrompait l'air, les fleuves et la plaine[5]. »

On avait dû faire appel à l'audace et au sang-froid du nouvel Hercule, le Duc d'Anjou, pour s'attaquer à cet infernal serpent dont les morsures avaient déjà causé la mort des principaux chefs du parti catholique ; ce sujet inspire assez longuement la muse de Ronsard :

1. Ibid. p. 101.
2. Blanch. VIII, 13.
3. *L'Hydre desfaict, ou Louange de Monseigneur le Duc d'Anjou...* 1569. Blanch. VII, 155 sqq.
4. La rivière de la Vienne.
5. Blanch. VII, 158.

« Ainsi ce Duc s'apparut à nos peines.
Nos vieux soldars et nos vieux capitaines
Estoient perdus [1], et ne restoit sinon
Des vieux Gaulois que l'ombre et que le nom.
Il s'eschauffa d'une ame non commune.
Il entreprit de forcer la fortune,
Et au danger surmonter le destin;
Et le projet que l'envieux mutin
Se proposoit par belle couverture ;
Et pour son frere essaya l'aventure [2]. »

Le poète nous raconte tout au long comment ce valeureux guerrier abattit successivement les trois têtes de l'hydre, à Limoges [3], à Jarnac et à Montoncour [4] ; les derniers spasmes du monstre ont lieu à La Rochelle

« Où par vergongne il cache sa douleur,
Sous un semblant de ne craindre un malheur [5]. »

Mais il faut le poursuivre jusque dans ce dernier retranchement pour lui donner le coup de mort :

« Courage, Prince, il faut l'œuvre parfaire,
Il faut tuer le corps de l'adversaire [6]. »

Alors seulement Ronsard se déclarera satisfait : il consacrera un temple aux deux vainqueurs de l'Hydre, et les libations occuperont une large place dans le culte des « deux freres » :

1. C. à d. avaient disparu dans les combats antérieurs. C'est du moins l'interprétation du commentateur Garnier.
2. Blanch. VII, 157.
3. Le Limousin fut le théâtre de luttes terribles au début de la guerre.
4. Blanch. VII, 159 et 160.
5. Ibid, p. 161.
6. Ibid.

« De maintes fleurs un chapeau je pli'ray
Dessus mon front, ma bouche j'empliray
De vin d'Anjou gaillardement mouillée...,
Jusques au jour je diray vos honneurs,
Freres divins, nos Hercules sauveurs,
Vous invoquant, qui fustes dés enfance
Les freres-dieux tutelaires de France [1]. »

Jusque dans les plus graves conjonctures, le tempérament païen et épicurien du chantre des *Amours* reprenait le dessus. Il peut sembler tout au moins étrange que de pareilles hécatombes finissent le verre à la main et le sourire aux lèvres.

La pièce dont il vient d'être question est du reste aggravée, s'il se peut, par une autre où le poète nous montre tous les éléments de la nature conjurés contre l'hydre protestante [2] : les forces aveugles, auxquelles obéissent l'air, la terre et les eaux, ont joint leurs efforts à ceux des hommes pour détruire le monstre, le grand mal de ce siècle,

« Siecle de fer, de meurtre tout souillé,
Tout detraqué de mœurs et de bien vivre,
Un siècle non, ny de fer ny de cuivre,
Mais de bourbier, en vices nompareil,
Que malgré luy regarde le soleil [3]. »

On voit assez à quelle conclusion Ronsard veut en venir : ce n'est qu'une confirmation de la thèse qu'il a précédemment soutenue, à savoir qu'il faut livrer à l'ignominie jusqu'aux restes des hérétiques tombés sur le champ de bataille ; puisque la terre s'est émue d'indignation au seul contact de ces mécréants, il faut bien se garder de lui confier leurs

1. Ibid. p. 162.
2. *Les Elemens ennemis de l'Hydre* (1569) Blanch. VII, 163 sqq.
3. Ibid.

dépouilles, réservées aux « loups », aux « corbeaux » ou aux « chiens solitaires ». Ce qui reste de l'hydre à La Rochelle tombera dans l'Océan,

« . . . . afin que tous les flots
Loin de la France en respandent les os
Semez au vent, et que de son histoire
Ne soit jamais ny livre ny memoire [1]. »

Rarement la loi du talion fut invoquée avec une aussi exacte rigueur.

1. Blanch. VII, 165.

CHAPITRE IV

DERNIÈRES HOSTILITÉS. L'ÉDIT DE PACIFICATION DE SAINT-GERMAIN

(1570)

I. — Mesures du Parlement contre Coligny, pendu en effigie.

II. — L'affaire de la CROIX DE GASTINES et vers de Jodelle à cette occasion.

III. — Disgrâce du Cardinal de Lorraine : les protestants le poursuivent de leurs menaces.

IV. — Jodelle et Passerat désirent la paix. L'entente sur le terrain patriotique.

V. — Un poète protestant partage les idées de Passerat.

VI. — L'idée que se fait Etienne Pasquier de la tolérance ; concessions dogmatiques. Contradictions dans le programme de Pasquier.

VII. — Tranquillité dans le royaume, à cette date.

I.

En dehors des deux grands engagements qu'on vient de voir, la troisième guerre civile n'offre que des faits isolés de

moindre importance : ce sont des mesures prises par le Parlement contre certaines personnalités protestantes, entre autres contre l'Amiral de Coligny. Le nouveau chef des armées huguenotes, vers la fin de 1569, est condamné « à estre pendu et estranglé à une potence, qui, pour ce faire, sera mise et dressée en la place de Greve, devant l'hostel de ceste ville de Paris[1] ». Le corps doit y « demourer pendu pendant l'espace de vingt-quatre heures ». Ensuite, il sera « porté et pendu au gibet de Montfaulcon, au plus hault lieu et éminent qui y soit, si pris et aprendé peult estre ; sinon, par figure et effigie[2] ».

Le moment n'était pas encore venu pour l'Amiral d'être effectivement livré à la mort et à l'infamie, mais le simulacre était déjà significatif et contenait sa menace. Cette condamnation eut lieu au moment où Coligny avait été destitué de ses fonctions par la Cour. La double rigueur dont il était l'objet valut à Charles IX et à Catherine de Médicis les félicitations les plus enthousiastes du Pape[3]. En même temps, les pamphlétaires catholiques profitèrent de cette occasion pour vouer au mépris public cet ennemi de leur foi. Un auteur inconnu écrivit *La Complainte du Regret de Gaspard de Colligny, qui fut Almiral de France*[4].

Par anticipation, on y représentait l'Amiral livré réellement au dernier supplice, et on insultait à son cadavre :

« Gaspard de Coligny, lequel a estonné
Les François, lors qu'il fut suivy et entourné

1. *Arrest de la court de Parlement contre Gaspard de Colligny, qui fut admiral de France*. Paris, Jean Canivet et Jean Dallier, 1569, in-8. Cfr. Catal. Rothschild, n° 784.

2. Ibid.

3. Lettres de S. Pie V, Edit. Goubau, Lettres du 12 et 17 octobre 1569, pp. 230 et 236.

4. Ce morceau est de 1569, mais il reparut en 1572 sous le titre : *Complainte et regretz de Gaspard de Coligny, qui fut Admiral de France*.

De (ses) Reistres armez, est à present la fable
Du peuple, et gist couché à lenvers, miserable ;
Ains plustost est pendu comme un lasche voleur,
Bequeté des corbeaux, sans ame et sans honneur [1]. »

II.

L'arrêt du Parlement contre Coligny avait été précédé d'un autre dont la répercussion se fit sentir jusqu'à la fin de 1571 : il s'agit de l'affaire de la *Croix de Gastines,* racontée en détail dans les *Memoires de l'Estat de France sous Charles neufiesme* : « L'an mil cinq cens soixante neuf, pendant la plus grande fureur des troisiesmes troubles, le Parlement de Paris fit pendre et estrangler Nicolas Croquet, Philippes et Richard de Gastines..., pour autant qu'ils estoyent de la Religion (réformée)... Ladite Cour (de Parlement) a ordonné et ordonne que la maison... appartenant ausdits de Gastines, assise en rue Sainct Denis, en laquelle les presches, assemblées et Cenes ont esté faites, sera rompue, demolie et rasée [2]. » A l'aide des matériaux de démolition, sur le même emplacement, on devait élever une pyramide surmontée d'une croix appelée depuis lors Croix de Gastines, en signe de réparation [3]. Jodelle fut chargé de composer une inscription pour ce monument ; on ignore à quelle date exacte elle y fut gravée [4].

1. Op. cit. (édit. de 1572, Paris) fol. 4.
2. Jodelle, *édit. Marty-Laveaux, Introd.* p. XXXV, d'apr. les *Memoires de l'Estat de France sous Charles neufiesme,* fol. 63.
3. En 1571, Coligny, réconcilié pour un moment avec la Cour, demanda la démolition de ce Calvaire : Charles IX y consentit, mais il y eut de grands désordres dans la foule. (Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 120.)
4. L'arrêt du Parlement et la démolition de la maison datent de Juin 1569. C'est à M. Tricotel que revient le mérite d'avoir trouvé le mss. de l'inscription qui nous occupe. (*Bulletin du Bibliophile,* sept-oct. 1870-1871, p. 424-432.)

Le poète y avait mis pour titre : *Aux Passants*[1], et il disait que les sacrilèges commis en ce lieu auraient pu attirer les pires rigueurs de la divine Justice, sans l'expiation qui venait d'en être faite :

« Christ, l'aigneau, le Lion, par humblesse et victoire,
Victime au lieu d'Isaac, et de Juda la gloire,
Doux et fort, du mespris de ses Loix et du tort
Fait à ses lieux sacrez nous doit punir plus fort...
Que ceux que pour blaspheme un peuple lapidoit,
Que ceux sur qui le Ciel ses feux vengeurs dardoit[2]. »

III.

De leur côté, les huguenots n'étaient pas en reste d'aménités de ce genre à l'endroit des catholiques ; il fut même un moment où ils semblaient découragés de la lutte[3], et leurs malédictions s'adressaient à la France entière :

« France, je te dis adieu,
Car c'est Dieu
Qui a juré ta ruine ;
Et qui pourroit destorner
Ou borner
Une vengeance divine[4] ? »

1. C'est aussi le titre d'une pièce anonyme contre Coligny, en 1572 : *Advertissement du Peuple de Paris aux Passans.*

2. Jodelle, ibid, p. XXXVI et XXXVII. Le poète n'a jamais écrit des vers moins lapidaires que ceux-là. Ceux que nous avons omis sont à peu près inintelligibles.

3. Probablement lorsque Coligny tomba gravement malade à Saint-Etienne en Forez, après avoir dévasté le midi de la France. (Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, pp. 111 et 112.)

4. Bordier, Chans. hugu. II, 281.

Leur espoir commença à renaître au moment de la disgrâce du Cardinal de Lorraine, en Juin 1570. Soupçonné de vouloir marier son neveu à Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, il fut d'autant plus volontiers mis à l'écart par Catherine de Médicis, que sa politique à l'égard des protestants ne parvenait pas à les abattre, malgré les dernières batailles. Coligny, après une maladie qui l'avait mis à deux doigts de la mort, s'était rétabli bien vite et avait rallié autour de lui tout ce qui restait d'hommes valides, pour continuer la lutte : l'Ouest, la Provence, le Dauphiné, le Languedoc, le Béarn étaient occupés par les Réformés. Au départ du Cardinal, ses anciens ennemis lui lançaient de terribles menaces :

« Puisse-t-il par le fer cruellement mourir,
Ou par le feu du ciel horriblement perir,
Et voir du sang des siens la terre estre arrousée[1] ! »

IV.

La retraite de Charles de Lorraine mettait un terme à la politique intransigeante qui avait fait échouer jusque là les négociations en vue de la paix. Maintenant, chacun sentait qu'une nouvelle trêve était nécessaire : les dissidents n'étaient pas d'humeur à se laisser exterminer, en dépit des conseils donnés si souvent à Charles IX et à son entourage. Voilà pourquoi Jodelle, ordinairement si violent, se mettait à écrire des vers pacifiques à l'adresse du souverain :

« Combien que tout traitté qu'ils font avecques toy
Ne doive estre dit paix, mais bien pardon d'un Roy,

1. Tarbé, Rec. de Poés. calv. p. 193.

Telle paix maintenant est pourtant seure et bonne.
Si donc vers Dieu, vers toy, ces gens cherchent mercy,
Pardonne et les reçoy : pardonner en cecy
Plus que vaincre en combat la victoire te donne[1]. »

Non content de désirer la fin de la guerre, le poète Jean Passerat voulait une pacification durable, mûrement préparée par de sages mesures ; il fallait en finir, selon lui, avec les nations voisines, constamment appelées au secours de l'un ou l'autre parti ; à travers les métaphores prudentes dont s'enveloppe sa pensée, on croit saisir déjà les conseils de tolérance du futur collaborateur à la *Satyre Menippée*. Ses vers, du reste, ne manquent pas d'éloquence ; il les envoie à Ronsard :

« Si le Roy, l'ennemy et le peuple de France,
Pitoyable vaincu, durement tourmenté,
A voulu, a requis, a desja souhaitté
Du doux fruict de la paix l'heureuse jouyssance,
Ce nous est, o Ronsard, une bonne esperance
Que nous verrons bien tost cest accord arresté... ;
Mais la paix on ne peut si promptement parfaire :
Pour honnorable, et ferme, et certaine la faire,
Il la faut bien polir, bien tremper, bien forger :
Le roy, et son Conseil, la veut rendre polie,
La tremper dans les pleurs de la France affaiblie,
La forger dans le feu qu'aporte l'estranger.
Pour du tout apaiser ceste intestine rage,
Qui regne trop longtemps en si mauvais effects,
Pour asseurer aussy tous les pauvres subjets,
Un edict en papier n'est pas suffisant gage ;

1. Jodelle, édit. Marty-Lav. T. II, p. 156.

Le sceau, le nom du Roy ny font rien davantage,
Et moins le Cri Publiq pour establir la paix [1] »

V.

Nous verrons bientôt les mêmes vœux exprimés ouvertement par Etienne Pasquier, quand le traité de S. Germain sera conclu. Pour le moment, les protestants eux-mêmes désiraient vivement rentrer dans le calme, si nous en croyons un cantique composé vers cette date [2].

« Sur ton dos chargé de miseres,
De Dieu la tout puissante main
Venge les crimes de tes peres
Et les tiens, François inhumain.
Que si, pour detourner l'orage
Qui pend sur ton chef menacé,
Tu n'appaises Dieu courroucé,
Ton malheur croistra davantage. »

L'auteur exprime sur la brièveté de la vie, sur la faiblesse de l'homme, des considérations d'une haute portée ; c'est vraiment le langage de la sagesse traduit en beaux vers :

« Las ! François, que chetifs nous sommes !
La mort precipite-t-elle point
Assez tost les debiles hommes
Au fond de leur extrême poinct ?

1. Bibl. nat. Mss. fr. nº 1662, fol. 32, V°. Ces vers avaient été composés dès février 1570. On lit à la fin : « Publies tous soubs le nom de Passerat, 1570. »

2. *De la patience de Dieu mal reconnue du Peuple François.* (vers 1570.) Bordier, *Chans. hugu.* II, 284.

Assez tost ce pauvre corps tombe
Dans le ventre obscur des tombeaux,
Sans que de nous-mêmes, bourreaux,
Nous nous aprestions nostre tombe [1]. »

Cette exhortation ne s'adresse spécialement à aucun parti ; c'est un appel à tous ceux qui désirent sincèrement le salut du royaume. Ainsi s'accrédite dès maintenant cette opinion, qui prendre corps seulement vers la fin de la Ligue, que la fin des troubles ne se produira pas par l'unité religieuse, mais par l'union des vrais Français travaillant de concert à réparer les ruines de la guerre ; dans ces vers, le poète prêche déjà l'entente sur le terrain patriotique :

« Nos citez languissent desertes ;
Les plaines, au lieu de moissons,
Arment leurs espaules couvertes
De larges espineux buissons.
La mort au cœur de France habite,
Et si bientost paix ne descend
Dessus ce peuple perissant,
C'est fait, c'est fait, France est destruite [2]. »

VI.

Les généreuses idées exprimées par le Cantique ci-dessus et par Jean Passerat allaient être reprises et mises en valeur par Etienne Pasquier ; l'Edit de Pacification de Saint-Germain,

1. Ibid. p. 287.
2. Ibid. p. 287. On trouvera dans notre Bibliographie, année 1570, le titre des autres poèmes faisant appel à la paix. Ils sont trop insignifiants et trop nombreux pour avoir leur place ici.

(8 août 1570), accordait aux Réformés non seulement la liberté de conscience, mais encore des places de sûreté dans le royaume. Soustraite à l'influence du Cardinal de Lorraine, Catherine de Médicis traitait ses adversaires de la veille avec une générosité vraiment royale.

Mais, d'après Pasquier, ce n'étaient pas là des garanties snffisantes pour une paix durable, et il aurait voulu faire comprendre à Charles IX que les difficultés religieuses ne sauraient se trancher à coups d'épée ; sa *Congratulation au Roy... sur l'Edict de Pacification* [1] est un véritable traité sur la tolérance ; il ne voit rien de plus terrible pour un pays que les guerres de religion, et il va jusqu'à dire que la guerre de Cent Ans produisit moins de désastres :

« Grand fut vraiment le mal, voire quasi supreme,
Qui lors courut, mais non si aigu ny extreme
Que le nostre, de tant que la Religion
Produit en nos esprits plus forte passion :
Elle fait que celuy qui sous elle s'enflame
Perd gayement le corps, cuidant sauver son ame ;
Qu'il espouse les feuz, les gibets, estimant
Que mourant pour sa foy, il meurt heureusement [2]. »

L'esprit de Pasquier semble mal fait pour comprendre le martyre, sous quelque forme qu'il se présente ; et il soutient cette thèse en s'appuyant tout à la fois sur l'Evangile et sur l'histoire. Il invoque tout l'abord les ordres mêmes donnés par le Christ à l'un de ses apôtres :

« Pour establir sa loy et sa religion,
Il se pouvoit armer de mainte legion

2. Est. Pasquier, Œuv. compl. T. II, col. 912. Il faut noter dans ce morceau (col. 913), une description de la guerre civile qui rappelle le portrait de la divinité *Opinion* par Ronsard. (Blanch. VII, 13 sqq.) C'est encore une imitation des *Discours*.

1. Op. cit. col. 915.

D'Anges du Ciel pour faire aux mescreants la guerre :
Le fit-il ? Non vrayment : ainçois lors que sainct Pierre,
Meu d'un zele indiscret, frappa de son cousteau,
Il le luy fit soudain r'engainer au fourreau[1]...,
Monstrant que ce n'estoit du glaive temporel
Qu'il bat ses ennemis, ains du spirituel[2]. »

Tout cela prouve seulement qu'il est défendu de faire des martyrs ; mais l'auteur qui condamnait, il y a un instant, ceux qui « espousent les feuz, les gibets », dans la conviction

« Que mourant pour sa foy, on meurt heureusement, »

ne nous dit pas la conduite à tenir aux époques de persécution, quand le choix s'impose entre l'idole et la divinité ; en stigmatisant l'agresseur, il ne le supprime pas, et il s'agit toujours de savoir si la victime peut se dérober aux coups par la trahison de ses croyances.

Pasquier va même à l'encontre de sa propre théorie quand il écrit les vers suivants, sur la Passion du Christ :

« Et jamais sur la mort il n'eut tant d'avantage
Que quand il prit la mort en la croix pour partage :
Tellement qu'à tous ceux qui luy ont succedé,
Il leur a, pour leur lot, la mesme croix cedé ;
Non croix flottant aux chams d'une guerre civile,
Mais croix qu'on supportoit pour prescher l'Evangile[3]. »

On voit par là que J. C. estimait, lui tout le premier,

« Que mourant pour sa foy, on meurt heureusement. »

Les idées de Pasquier ne seraient vraies que si, à dater de l'ère chrétienne, il n'y avait plus, entre les diverses confessions religieuses, que des nuances acceptables par tous ; mais, on l'a

1. Joann. XVIII, 10 et 11.
2. Op. cit. col. 916.
3. Ibid. col. 916.

vu déjà, et on aura occasion de le constater plus au long dans la troisième partie de notre livre, les hommes du XVIe siècle, y compris les poètes, trouvaient entre la doctrine romaine et la doctrine réformée une opposition irréductible. Etienne Pasquier n'a rien compris à la profondeur de ces convictions : pour lui, souffrir et mourir pour une croyance sont des actes inspirés par le fanatisme. Il est permis, même à trois siècles de distance, de ne pas partager cet avis ; c'est une singulière façon d'entendre la tolérance.

L'auteur des *Recherches de la France* n'a pas compris davantage la foi naïve et sincère qui, du XIe au XIIIe siècle, entraîna les masses vers la Palestine pour la délivrance des lieux saints : pour lui, les Croisades sont encore du fanatisme et il en tire argument pour flétrir les guerres civiles et religieuse du XVIe siècle [1] :

« Et pour dire en un mot, Sire, oncques on ne vit
Que le Chrestien tirast de ces guerres profit,
Ou ce profit causoit cent fois plus de dommages
Et à l'ame et au corps : tesmoins les longs voyages
Qu'entreprismes jadis à credit oultremer... ;
Pour recouvrer, devots, par croisades nouvelles,
Ce que sur nous avoient conquis les Infidelles,
Fismes d'un coup de pied sourdre de toutes parts
A cette grande emprise un monde de soudarts....
Mais quel en fut le fruict ? Non autre, fors qu'au bout,
En gaignants, aussi-tost nous reperdismes tout ;
Et avecques les mœurs de ce Turc barbaresque,
Nous vismes nostre foy se tourner en grotesque,

1. L'idée d'assimiler les guerres de religion aux croisades a dû lui venir des exhortations nombreuses que faisaient les poètes au peuple français d'aller lutter contre les Turcs. Un an plus tard, en 1571, cet appel était entendu et les infidèles qui menaçaient la chrétienté furent défaicts à la bataille de Lépante.

Lorsque le faux Templier, de venin infecté,
Le voulut transplanter dedans la Chrestienté[1]. »

Il est difficile de traiter l'histoire avec plus de désinvolture, et rarement la cause de la paix fut défendue par de plus mauvaises raisons. Pasquier est beaucoup mieux inspiré lorsque, de concert avec Ronsard et les hommes clairvoyants de sa génération, il réclame une sérieuse réforme du clergé : « Nous sommes, dit-il,

« Instruits par là que Dieu ne veut point que sa vigne
Par les guerres, ainçois par presches se provigne ;
Instruits que Dieu ne veut autre glaive ou harnois
Pour combattre l'erreur, sinon l'homme de choix,
Qui ait exemple, sens, mœurs et litterature,
Avant qu'estre appelé à quelque prelature.
Que l'Evesque, s'armant d'une devotion,
Chasse bien loin de luy l'ardente ambition,
L'ignorance, l'erreur, l'avare hypocrisie ;
Voilà les vrais cousteaux meurdriers de l'heresie[2]. »

Ici, une discrète allusion aux *Discours* de Ronsard et à l'*Institution pour l'adolescence du Roy* :

« Tous ces discours vous sont, par un grand don des Cieux,
Sire, en vos jeunes ans, passez devant les yeux[3]. »

Pasquier a raison également de féliciter Charles IX d'avoir licencié les troupes étrangères, dont la présence chez nous était un perpétuel danger :

1. Op. cit. col. 917. On sait que les Templiers, fondés en 1118 en Palestine pour combattre les Musulmans, furent poursuivis en France par Philippe le Bel et abolis en 1314 par le pape Clément V.
2. Ibid, col. 917.
3. Ibid.

« Mais vous, grand Roy, guidé d'un aspect plus benin,
Seul avez, en vainquant, descouvert le venin
Que couvoit dessous soy cette histoire tragique... :
Vous avez estimé que la force estrangère
Qui vous donnoit secours, n'estoit que passagere ;
Que celuy qui vous est naturel estranger
Peut en vain sa nature en autre instinct changer [1]. »

Pour terminer cette sorte de « discours-programme », le poète orateur invoque l'exemple des Athéniens qui, après la bataille de Salamine, décrétèrent que quiconque voudrait rompre la paix serait déclaré rebelle et traître à la patrie. Il veut qu'il en soit ainsi en France et il lance les plus terribles anathèmes contre ceux qui songeraient à de nouvelles hostilités [2] :

« Sire, que ceste loy soit en France preschée,
Qu'à clouds de diamants elle y soit attachée :
Que celuy qui voudra, encontre vostre Edict,
Par raison sophistique apporter contredit,
Ou sous mots partiaux de Papiste, Fidelle,
Catholic, Huguenot, remuer la querelle
Qui presque a mis l'Estat de France en desarroy,
Cettuy, comme ennemi de France et de son Roy,
Bien loin à l'avenir de nous on extermine,
Et que chassé il soit rongé de la vermine ;
Qu'ensevely soit-il dans le ventre des loups,
Ce sophiste pipeur, du commun bien jaloux [3]. »

1. Ibid. col. 918.
2. Il y a dans ces malédictions plus d'une réminiscence de Ronsard. (Blanch. VII, 16.) Voir plus haut p. 45.
3. Ibid. col. 920.

VII.

Les événements semblèrent tout d'abord devoir donner raison à ces beaux espoirs. Jamais calme plus complet ne régna à la veille d'un orage qui devait être plus terrible encore que les précédents. Toute la politique s'absorbe en des accords matrimoniaux qui intéressent la vanité et l'ambition de Catherine de Médicis. Charles IX épouse à Mezières Elizabeth d'Autriche, le 26 novembre 1570, et l'année 1571 se passe à célébrer par des épithalames cette solennelle union [1].

1. *Le Magnifique Triomphe et ésjouissance des Parisiens faictes en la decoration des Entrées du... Roy Charles... en sa ville de Paris, Et de la Royne (son Espouse)..., Par N. N. D. L. F* (très probablement Nicolas Natey de La Fontaine) 1571. — *Hymne sur l'entree du... Roy de France... venant de recevoir la Princesse... son espouse... Par Fr. Rose...* 1571.

CHAPITRE V

QUATRIÈME GUERRE DE RELIGION.
LA SAINT-BARTHÉLEMY.

(1570-1572)

I. — LE PRINCE NÉCESSAIRE de Jean de la Taille préconise les mesures violentes, sous des dehors de modération.
II. — Menaces des catholiques contre les protestants.
III. — Ils en veulent surtout à Coligny qu'ils regardent comme l'ennemi de Charles IX.
IV. — Meurtre de Coligny. Les poètes officiels s'acharnent sur son cadavre.
V. — Les apologistes du massacre général. Echos de la St-Barthélemy à Rome.
VI. — Les protestants s'en prennent d'abord à Ronsard et parodient sa FRANCIADE.
VII. – Insultes à Catherine de Médicis. Recours à Dieu.

I.

On est loin d'avoir dit le dernier mot sur ce drame de la Saint-Barthélemy, qui demeure une des hontes de notre histoire ; autant que les documents aujourd'hui connus permettent d'en juger, il trouve son explication dans l'affo·

lement de Catherine de Médicis, terrifiée par l'influence toujours grandissante de Coligny sur le faible esprit de Charles IX, non moins que dans les dispositions des catholiques à l'égard des protestants, surtout depuis le meurtre du duc de Guise. Mais il est certain que le guet-apens de 1572 ne fut pas un de ces coups de surprise dûs aux circonstances, non plus qu'à la méchanceté, à la barbarie d'une génération : tous les pamphlets étudiés jusqu'ici en montrent la préparation lente, mais presque sûre. A la date où nous sommes arrivés, malgré le dernier Edit de Pacification, les esprits étaient par avance familiarisés avec le forfait de la suprême trahison.

Si tous les poèmes que nous avons étudiés ne suffisaient pas à en donner la preuve, il n'y aurait qu'à parcourir ceux qui parurent, ou du moins furent écrits aux approches de la journée fatale.

Jean de la Taille, tout huguenot qu'il fût et quelques témoignages qu'il eût fournis de son amour de la paix [1], se disposait à faire imprimer en 1572 son poème intitulé *Le Prince necessaire* [2], lorsque des difficultés d'ordre probablement pécuniaire [3] s'opposèrent à cette publication, ce qui a valu à un érudit de notre époque l'honneur de livrer pour la première fois à l'impression cette œuvre si intéressante ; ce fait n'en atténue du reste la portée en aucune façon, et il faut la remettre à sa vraie place, c'est-à-dire à la veille des massacres, si l'on veut en saisir toute la signification historique.

Jean de la Taille semble tout d'abord partager le scepticisme d'Etienne Pasquier et il n'admet pas qu'il puisse y

1. Voir plus haut p. 304 sqq. Voir aussi la *Notice* de l'Edition des *Œuvres*, par R. de Maulde. T. I, p. 50 sqq.
2. *Œuv. compl.* T. IV, p. LIII à CXLIV.
3. C'est à tort qu'on a attribué à la prudence de l'auteur le fait de n'avoir pas publié cette œuvre au moment de la S. Barthélemy : ce poème n'en était pas la condamnation, tant s'en faut. Cfr. *Œuv. compl.* T. IV, p. LVII sqq.

avoir de guerre proprement religieuse, la religion en pareil cas masquant des motifs politiques. Il est faux de dire, selon lui, qu'un pays quelconque, la France surtout,

« N'endurera jamais double religion [1]. »

Comment le Français pourrait-il se soulever pour sa foi, lui, qu'un pays quelconque, la France surtout,

« Et je ne croye jamais pour une opinion
Que le François de soy face sedition,
Lequel, endurant tout, ne s'emeut de sa teste !
Mais c'est le vent des grands qui l'emeut à tempeste
Sous ombre de l'eglise !......... [2] »

Voilà pourquoi la prudence impose au prince de traiter ces sortes de troubles, à leurs débuts, par les voies de la persuasion ; la violence ne ferait qu'aggraver le mal :

« C'est abus d'avoir lors à la force recours,
Qui ne fait qu'avancer la doctrine naissante !...
On doit, en assurance, accommoder chacune
Des sectes en public, sans deffiance aucune ;
A tous faire exercer la sienne en liberté,
Pour oster l'atheisme et la neutralité,
Ou bien un monopole .... [3] »

Voilà des mots qu'on croirait empruntés à nos polémiques contemporaines. C'est qu'au fond Jean de la Taille est loin d'être un croyant très convaincu, malgré ses attaches avec la Réforme. Dans le *Courtisan retiré* [4], il parle même de *libre-*

1. Chant I, p. XCVI.
2. Ibid.
3. Chant I, p. XCVI et XCIX.
4. T. IV, p. XLIII :
« N'avoir, seul, qu'un beau livre, et mile beaux discours
Qui ma *libre pensée* entretiendront tousjours. »

pensée. Aussi, quand il condamne l'*athéisme* et la *neutralité*, n'a-t-il en vue que les masses populaires dont le gouvernement lui semble impossible si elles n'ont aucune croyance. Mais, sur ce point, il se montre intraitable, et c'est ici que le tolérant devient fanatique : ce libre-penseur a prêché la modération, mais ce n'était qu'un moyen de gagner du temps et de mieux préparer les coups qui doivent, avant tout, porter juste. Il conseille au prince de se livrer à un examen très approfondi des deux confessions en présence, et de déterminer laquelle des deux est en conformité avec la vraie tradition : une fois fixé, le souverain devra se montrer impitoyable envers la secte reconnue dépositaire d'erreur :

« Je ne dy pas, s'il peut les chefs seditieux
Exterminer du tout, qu'il ne fist pour le mieux :
Mais la difficulté est de les bien congnoistre[1]. »

Voici comment il parviendra à s'éclairer sur la valeur respective de deux religions :

« . . . . mais, pour savoir laquelle
Il doit chasser des deux, et qui est la nouvelle,
Qu'il assemble en un lieu les plus grands en sçavoir
Des deux religions, afin d'y mieux pourvoir...,
Et les force d'unir dans un temps l'une et l'autre ;
Qu'autrement les fera mourir cruellement.... :
. . . . d'Estats ni de Concile
Qu'il se garde de faire assemblee inutile ![2] »

Ainsi, d'après Jean de la Taille, il suffit, pour régler les questions doctrinales, de réunir une sorte de concile national avec un nombre suffisant de gendarmes pour imposer silence aux docteurs les plus intransigeants : grâce à ces mesures, on

1. Chant II, p. CXII.
2. Chant II, p. CXII et CXIII.

aura peut-être la paix : que si elles ne suffisent pas, il accorde volontiers au prince

« D'user, si juste il est, de cruautez utiles,
De punir les plus grands, de raser quelques villes
Qui refuseroient paix : et mesme que les os
Des morts autheurs de guerre aussi n'ayent repos !
Que leur nom soit infame, et soient exterminées
Leurs armes, leurs maisons et mesmes leurs lignées [1] ! »

Et voilà comment la « raison d'Etat » amenait notre poète à se faire l'apologiste du crime qui était proche. Peut-être ne soupçonnait-il pas qu'entre les deux sectes, le choix de Charles IX en vue de l'exécution allait tomber sur celle de ses coreligionnaires : il pouvait s'en prendre au manque de discernement du monarque, mais non à sa brutalité, quand l'irréparable fut accompli.

II.

Cependant, les presses catholiques réimprimaient le *Blazon des heretiques* [2] du fameux Pierre Gringore, sous ce titre peu rassurant : *La Chronique des luheriens et outre-cuidance d'iceux, de-puis Simon Magus, jusques à Calvin et ses complices et fauteurs Huguenotz, ennemis de la foy divine et humaine* (1572). Le morceau était accompagné d'un huitain *Au Roy Tres Chrestien,* avec cette devise d'une cruelle ironie, quoique non préméditée : « Tout par raison » :

1. Chant II, p. CXV.
2. Paru en 1524.

« Noble Charles, Roy de la fleur de Lys,
Ne souffrez point qu'on face telz delitz,
De vostre temps, au Royaume de France.
Si telz erreurs, brief, ne sont abolis,
Vous cognoistrez que tost seront faillis
Les cueurs hardis, par faute de creance.
Mettez, à ce, regime et providence,
Ou autrement tout va en decadence [1]. »

Ces menaces étaient exprimées en style plus alerte dans une chanson qui circula vers cette date ; les catholiques y prédisent sans détour aux huguenots le sort qui les attend : qu'on lise quelques-uns de ces couplets sanguinaires :

« Vous, malheureux ennemys,
Qui avez mis
Sans raison au poing les armes
Contre votre prince et roy,
Par esmoy,
Jetez de vos yeulx larmes.
Car il vous fera sentir,
Sans mentir,
De son sceptre la puissance,
Pour avoir suyvi la part
De Gaspart,
Ennemy mortel de France [2]. »

III.

C'est sur Gaspard de Coligny que s'accumulaient en effet

1. Op. cit. fol. 19, V°.
2. Le Roux de Lincy, *Rec. de Ch. hist.* p. 304 et 305.

les haines les plus terribles. Le chansonnier, après avoir prononcé ce nom maudit, continuait de la sorte :

« Lequel bientost s'en ira,
Ou sera
Pendu à une potence,
Paissant de sa chair et peau
Le corbeau,
Pour derniere repentance[1]. »

Cette sinistre prédiction n'allait pas tarder à s'accomplir, et les catholiques n'y voyaient autre chose que l'anéantissement légitime d'un ennemi qui s'apprêtait depuis longtemps à les détruire. Ils se rappelaient les cris de triomphe du parti huguenot à l'avènement de Charles IX et les insultes adressées à leurs croyances, sans excepter les plus saints mystères[2]. Maintenant que les rôles étaient changés, ils prenaient un cruel plaisir à remémorer devant les protestants aux abois ces premières heures d'angoisses :

« Ils ont dict plusieurs fois,
Autre foy :
Arrachons de main armée
La tige de la vraye foy,
Et la loy
Que nos peres ont tant aimée.
Aussi fault-il de sa main
Sang humain
Respandre à grande abondance,
Pour mettre en un grand desarroy
Charles roy,
Et tous les fleurons de France[3]. »

1. Ibid. p. 305.
2. Voir plus haut, Première Partie, Sect. II, Chap. I et II.
3. Op. cit. p. 305 et 306.

Comme toujours, c'est Dieu lui-même qui dirigera les coups contre la secte condamnée à mort : nous avons vu que tous les partis se réclamaient du droit divin dans les pires exécutions : Charles IX est donc l'élu du Tout-Puissant pour cette heure décisive :

« Mais Dieu, qui l'a ordonné
Et donné
Pour estre aux Gaullois deffance,
Le sauvra bien de vos mains,
Inhumains,
Car il est en sa puissance.
Prions tous Dieu d'un accord
Sans discord
Qu'il nous donne cette année
La grace et le pouvoir
A tous voir
L'heresie exterminée [1]. »

IV.

Si l'hérésie ne fut pas exterminée, tout au moins s'essaya-t-on à noyer dans leur sang tous les hérétiques en cette fameuse journée du 24 août 1572. Malgré tant d'avertissements qui leur étaient venus de divers côtés, les protestants pouvaient croire, quelques jours plus tôt, que le péril n'était pas immédiat. Catherine avait vécu en coquetterie avec Elizabeth d'Angleterre qu'elle avait d'abord espéré marier à son fils chéri, le duc d'Anjou, et dont elle espérait, à défaut de cet avantage, des secours précieux contre le roi d'Espagne, devenu

1. Ibid. p. 306 et 307.

odieux depuis le départ des Guise [1]. L'amiral de Coligny était rentré en grâces, et même la Reine-Mère lui promettait que, s'il se montrait bon sujet et serviteur du roi, « elle l'embrasseroit et lui feroit toute sorte de faveur. » Mais c'est là justement ce qui allait le perdre : la confiance qu'on lui témoignait lui donna un ascendant qui ne tarda pas à porter ombrage : lorsqu'il eut rallié toutes les forces vives du royaume contre l'Espagne, Catherine fut subitement prise de peur, d'autant que les armes de Philippe II venaient de remporter sur mer la brillante victoire de Lépante sur les Turcs. (7 octobre 1571.) Coligny, voulant rester logique avec lui-même, s'entêta : il était perdu, et sa mort devait entraîner celle de son parti ; les Guise n'attendaient que l'heure favorable pour venger le meurtre d'Orléans, et ce fut sous leurs ordres que furent donnés les premiers coups de poignards, sur la personne même de Coligny [2].

Cette marche précipitée des événements explique la stupeur du camp huguenot : surpris, terrifiés, les survivants n'élèvent même pas la voix pour pleurer les victimes, et rares sont les poètes qui osent se lamenter sur le sort de l'Amiral : Antoine de la Roche Chandieu compose sur lui plusieurs pièces de vers où il reproche violemment aux catholiques d'avoir fait subir au cadavre du supplicé les dernières ignominies [3]. Un autre auteur anonyme écrit les *Dits magnifiques et gaillards, touchant les causes de la mort de l'Amiral de Colligny* (1572). C'est une série de textes scriptuaires en latin ; d'après l'écrivain protestant, les massacreurs se disculpent de leur

1. Cfr. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 116 sqq.
2. Lavisse, ibid, p. 129.
3. *Bulletin de la Soc. Hist. Prot. fr.* Tome 24, p. 84 et 85 :

« Cruel, cruel François, tu ne t'es contenté
D'avoir cruellement à l'amiral osté
Et la teste et les mains ; mais tes mains furieuses
Luy ont aussi coupé les parties honteuses. »

Legier du Chesne, dans son *Exhortation au Roy,* (1572, fol. 5 V° et 6, accuse Coligny des mêmes forfaits sur les victimes catholiques.

crime en invoquant les meilleurs passages de l'Evangile : ainsi, le Pape dit au jeune duc de Guise : « Fili, remittuntur tibi peccata [1] », et la mère de ce héros s'écrie à son tour, en empruntant les paroles du *Magnificat* :

« Ecce beatam me dicent omnes generationes [2]. »

Ce ne fut que trois ans plus tard que François de Chantelouve entreprit de publier *La Tragédie de feu Gaspar de Colligni, jadis Admiral de France...* 1575 [3].

Cependant, les poètes officiels s'acharnèrent sur ce cadavre avec une rage féroce, qui rappelle celle des huguenots après le meurtre de Guise. On rééditait *La Complainte du Regret* déjà imprimée en 1569, alors que l'Amiral avait été pendu en effigie [4] ; Jean le Masle, « enquesteur à Beaugé », aussi farouche que mauvais poète, rappelait dans ses vers cette sentence de 1569 et écrivait tout un *Chant d'allegresse* pour en célébrer l'exécution définitive ; il invite tous les Français à allumer des feux de joie et à se livrer à des jeux solennels,

« Car du grand Dieu la main puissante
A envoyé l'ame meschante
De l'Admiral, plein de fureur,
Au fond de l'eternelle horreur... ;
Mais autre tombe ce felon
Ne meritait que Montfaucon :
Aussi le Senat honorable
Du grand Paris, fort equitable,

1. Matth. IX, 2.
2. Luc. I, 48. Cfr. op. cit. fol. 4, V°.
3. In-8 de 550 pp. chif. Bibl. nat. Yf. 6350. Autre édition, même année, 2 exemp. Rés. Yf. 3.877 et 4.380. — On trouve encore quelques pièces latines en l'honneur de Coligny dans le Recueil mss. de Lestoile, Bibl. nat. Mss. fr. n° 10.304, p. 231 sqq. L'édition des Bibliophiles, T. XII, p. 381, n'en a donné que les titres qui se trouvent réunis à part dans le même Mss. p. 229 sqq. Le plus grand nombre de ces morceaux concernent l'ensemble du massacre.
4. Voir plus haut, p. 318 sqq.

Avoit autrefois ordonné
Que ce brigand seroit trainé
Sur une claye, par la rüe ;
Mais tant seulement en fut pendue
La vaine effigi' de son corps,
Qui à la Rochelle estoit lors... ;
Ce cruel, barbare obstiné,
Au gibet estoit destiné [1]. »

Le corps de Coligny, attaché à la potence, inspira à un certain Loys Carpanin quelques vers qui se trouvent dans le même recueil : se laissant aller à la plaisanterie facile, l'écrivain transforme le mot *Epitaphe* en *Hypotaphe* qui convient mieux à un pendu [2], et il le met en titre au quatrain suivant :

« Cy gist, mais c'est mal entendu,
Le mot pour luy est trop honeste :
Icy l'Admiral est pendu
Par les pieds à faulte de teste [3]. »

Dans un autre quatrain, le même auteur tire parti d'une superstition du temps, qui faisait regarder les fêtes d'Apôtres comme des jours néfastes, à tel point que la malchance à pareilles dates était passée en proverbe [4] :

1. Op. cit. fol. 2, V°, et 3.
2. *Epitaphe, sur* un tombeau ; *hypotaphe, sous* un tombeau. tombeau.
3. Jean Le Maslé, *Chant d'allegresse,* fol. 4, V°. — Lestoile, *Edit. des Biblioph.* T. XII, p. 381.
4. Nous ignorons l'origine de ce dicton : « dangereux comme fête d'Apôtre ». Il n'y a peut-être pas d'autre motif que la défaveur attachée, par exemple, au chiffre *13* pour le nombre des convives à table, ou au *vendredi* pour les départs en voyage.

« On disoit : *dangereux comme feste d'Apostres,*
Ce que les Huguenotz estimoient un abus :
Mais sainct Berthelemy, pour luy [1] et pour les aultres,
Fist le proverbe vray, si qu'on n'en doubte plus [2]. »

Il faut rapprocher de ces vers sur l'apôtre S. Barthélemy ceux que nous rapporte le Recueil de Lestoile au sujet de ses images : on sait que ce saint est souvent représenté tenant à la main le coutelas à l'aide duquel il fut écorché durant son martyre [3] ; voici comment on interprétait ce symbole au lendemain du 24 août :

« D'un glaive et d'une croix Sainct Michel est garny ;
Sainct Pol tient une Espée, et la main de Sainct Pierre
Contre ses ennemis desgaine un Cimeterre [4]....
Pour la guerre achever, il ne faut d'autres armes
Que le cousteau trenchant de Sainct Barthelemy [5]. »

En vérité, les rimailleurs ne tarissaient pas d'esprit à la vue du sang répandu, et un nommé Touchard, dont nous aurons encore à parler un peu plus loin, composait une épitaphe de l'Amiral avec ce titre curieux : *Pyramide renversée sur la mort de Gaspar de Coligny.* Il s'agit en réalité d'une

1. Coligny.

2. Jean Le Masle, op. cit. fol. 4, V°. — Lestoile, Edit. des Biblioph. T. XII, p. 379. — edit. Michaud et Pouj. T. I, p. 26. — On composa aussi en latin : *Passio Gasparis Colligny, secundum Bartholomeum*, 1572, en prose. Le titre en est signalé dans Lestoile, édit. des Biblioph. T. XII, p. 379, et édit. Michaud et Pouj. T. I, p. 26. Le texte se trouve Bibl. Nat. Mss. fr.. N° 10.304, p. 271..

3. J. J. Bourassé, *Archéol. chrét.*, Tours, 1886, p. 339. S. Barthélemy a différents attributs ; on le voit ailleurs tenant à la main une longue croix, ou un bâton au bout duquel est suspendue sa propre peau.

4. Pour S. Paul, il s'agit de l'épée avec laquelle il fut décapité ; quant à S. Pierre, il est représenté avec les clefs : « Et tibi dabo claves regni cœlorum. » (Matth. XVI, 16.) Mais le poète fait ici allusion au coup d'épée que donna S. Pierre à Malchus durant la Passion, incident souvent rappelé déjà. (Joann. XVIII, 10.)

5. Lestoile, Bibl. Nat. Mss. fr. n° 10.304, p. 229. Ibid. p. 230, S. Barthélemy tenant son coutelas est exalté par Passerat qui l'appelle docteur entre les docteurs.

pièce de vers inégaux, commençant par des alexandrins et continuant par des vers de plus en plus courts [1], de manière à former une sorte de pyramide renversée, ce qui signifie à nouveau que le corps de l'amiral a été pendu au lieu d'être enseveli : c'est une autre manière d'*Hypotaphe* :

« Quel nouveau changement ? Quelle metamorphose ?
Sur le lict d'un gibet à Montfaucon repose
Ce grand Achitophel [2], Plutonique Admiral,
Insidieux Ulisse, et perfide Hannibal,
Le Catilin seditieux de France,
Dont Dieu a pris exemplaire vengeance...,
Et a esté son corps, sans chef,
Trainé, selon son merite...,
Luy qui a inquieté
Le ciel, (la) terre et l'onde,
Ne pouvoit, au monde,
Trouver un tombeau
Qu'au cors d'un corbeau [3]. »

C'est surtout sur cette dernière ignominie qu'insistent tous les auteurs de *Tombeaux* ou *d'Epitaphes,* quel que soit le ton de leur poésie ; ainsi, les vers enthousiastes qu'on lit dans les *Tumbeaux des brise-croix, mesmes de Gaspard de Colligni* [4], se terminent par cette sauvage exhortation :

1. On connaît la fameuse pièce des *Orientales de V. Hugo* intitulée *Les Djinns* : le poète s'e'st amusé à ce jeu pour imiter d'abord le vacarme progressif des mauvais esprits qui s'avancent, et ensuite leur retraite dans le désert.

2. Achitophel. l'âme damnée d'Absalom, le fils de David. (II Reg. C. XV, XVI, XVII.)

3. I. T. (Touchard) *Allegresse chrestienne...* 1572. fol. 11, V°. — Lestoile, Bibl. nat. Mss. fr. n° 10.304, p. 336. — Il faut rapprocher de cette fantaisie de versificateur une autre non moins bizarre, d'un auteur inconnu : *Elegie satyrique sur la mort de Gaspar de Colligny... à laquelle chacun carme commence par la fin de l'autre, autrement appelez carmes serpentins... 1572.*

4. Le recueil est de 1573 et pourrait bien être l'œuvre de Jean Dorat, auteur d'une pièce latine au début du livre. On lit en épigraphe : « Tu est Justes (sic), ô Seigneur, et tes jugemens droits ». (Ps. CXVIII, v. 137.)

« Jetez donques, François, sans demeure aux Corbeaux
Ce monstre épouvantable,
A fin qu'un vil corbeau, seul motif de voz maux,
Soit viande à son semblable[1]. »

De même, un sonnet de Louis Dorléans contenait ces vers :

« Je l'ay donc veu pendu, sans chef, sans mains, sans bras,
La fable des enfans, des corbeaux, le repas,
La terreur des meschans et des bons l'asseurance,
Qui, mort, nous enseignoit comme on doit en tout lieu
Craindre de s'attaquer à l'honneur de mon Dieu,
Au sceptre de mon Roy, au bonheur de ma France[2]. »

Mais ces divers morceaux, où la plaisanterie alterne avec la joie délirante de la vengeance satisfaite, sont loin de revêtir le caractère solennel et oratoire qui distingue l'auteur anonyme de l'*Advertissement du peuple de Paris, Aux passans*[3]. Sous ce titre, trois sonnets d'une grande envergure entreprennent de juger Coligny après son supplice, et ce réquisitoire d'un nouveau genre a de nombreux chefs d'accusation, comme on va voir :

« Vouloir piper un Roy par ruze et par cautelle,
Braver sa Majesté, luy ravir doucement
Le sceptre de la main, partager finement
L'heritage sacré de sa couronne belle ;
Tousjours entretenir les Princes en querelle,
Parler des maux passez, et de Dieu sobrement,
Chasser l'homme de bien, recevoir cherement
L'imposture et l'erreur d'une troupe rebelle ;
Oisif ne faire rien, et sembler faire tout,
Entreprandre sans fin, ne mettre rien à bout,

1. Op. cit. fol. 5, V°.
2. *Bulletin de la Soc. Hist. Prot. fr.* Tome 24, p. 83 et 84.
3. Les 3 sonnets sont sur un in-folio, au R°.

Et, sous un œil benin, s'animer de vengeance ;
D'un visage fardé courtizer l'ennemy,
Abuzer et trahir couvertement l'amy,
C'estoit d'un Amiral la fiere outre-cuidance. »

Le deuxième sonnet contient une série de griefs analogues contre tout le parti protestant : dévastation du sol français, violation des sépultures, profanations dans les lieux sacrés, intrigue à l'intérieur du royaume et trahison au dehors, tel est le bilan des exploits huguenots. Pour l'expiation de tant de forfaits, ce n'était pas trop, selon l'auteur, de l'hécatombe qui fume encore : ces accents de vengeance sont traduits surtout dans le troisième sonnet, où la haine a inspiré au poète des vers d'une farouche énergie : il faut connaître en entier ce morceau où semble concentrée toute la fureur des massacres :

« Mais Dieu qui tient en main la force et la grandeur
De Charles, ce grand Roy, et qui fait qu'il prospere
Sous les sages avis de la Roïne sa Mere,
Roïne qui fait renaistre en France le bonheur,
En fin leur a monstré ce que peut la fureur
De son bras rougissant de foudre et de colere,
Saccagant [1], murdrissant d'une entreprise fiere
Ce monstre qui tenoit tout le monde en erreur.
Ennemis de repos, de Dieu et de noz Princes,
Ennemis conjurez du peuple et des Provinces,
Immortels ennemis de l'honneur des tombeaux,
Et sans tombeaux aussi, voz charongnes puantes
Roulent dessus les eaux, et ne servent, errantes,
Que d'amorce aux poissons et de gorge aux corbeaux [2]. »

1. *Sic*, pour saccageant.
2. Le *Bulletin du Bibliophile*, ann. 1870-71, p. 430 sqq., a donné de ces sonnets quelques variantes sans importance. Nous l'avons cité d'apr. l'édition in-folio de 1572, Bibl. nat. Rés. Ye 85.

A cette série de morceaux, inspirés principalement par le meurtre de Coligny, il ne manque plus que les vers d'Antoine de Baïf : le poète de la Pléiade, non content de salir la dépouille terrestre d'un ennemi terrassé, poursuit encore son âme dans l'au-delà, et prétend déterminer le genre de peine qu'elle doit subir. Peut-être la lecture de l'*Enfer* de Dante n'est-elle pas étrangère à ce sonnet *Sur le cors de Gaspar de Coligni gisant sur le pavé,* où se lisent les vers suivants :

« Ton ame miserable, au depourveu ravie,
Paye les interês de ta parjure foy.
De tes supots, fausseurs de toute sainte loy,
La mort aprs ta mort est soudain ensuivie [1]. »

Dans les ténèbres infernales, ajoute-t-il, ceux qui furent en ce monde des fauteurs d'agitation et de trouble seront condamnés à une éternelle immobilité.

V.

Ces extraits sont suffisants pour montrer de quelle manière fut accueillie, dans l'entourage de Charles IX et de sa mère, la nouvelle du premier assassinat qui devait être suivi de tant d'autres ; tous ces vers adressés aux auteurs responsables du crime reflètent assez exactement l'impression qu'il produisit dans les milieux officiels. Mais il convient d'accorder une place non moins importante aux poèmes qui, sans outrager spécialement Coligny, concernent l'ensemble du massacre. Là encore, on trouve sujet à édification sur la mentalité de ce malheureux siècle.

Antoine de Baïf, dont il vient d'être question, n'avait pas

1. A. de Baïf, édit. Marty-Lav. T. IV, p. 218.

épuisé toute sa colère sur l'Amiral : il entonne un hymne de triomphe sur les ruines du parti vaincu et ses strophes d'un retentissant lyrisme s'envolent d'abord jusqu'au trône de la divine Justice :

« Dieu s'est levé comme un tonnerre :
Ses ennemis, gettez par terre
Sont la plus-part mors etandus.
Ceux qui restent d'eux, sans conduite,
Vaguent en miserable fuite,
De honte et de peur éperdus.
C'est à Dieu, c'est à Dieu la gloire
De tant memorable victoire [1]. »

Mais le poète n'a garde d'oublier que les desseins de Dieu, à supposer qu'ils entrent pour quelque chose dans la Saint-Barthélemy, ont été puissamment secondés par Catherine de Médicis, l'âme de la conjuration contre la race des huguenots :

« Mais apres Dieu, Roine tres sage,
Haut louer faut vostre courage,
Quand animastes vos enfans
D'aprouver si juste vengeance,
Qui, des ennemis de la France,
Les rendit a coup triomphans [2]. »

Et l'auteur prend plaisir à constater que la Reine, en « une matinée », a réalisé plus de merveilles que durant toutes les guerres précédentes réunies. Aussi ne faut-il rien ménager pour solenniser une pareille date, qui rappellera un fait d'armes sans précédent dans les annales de notre histoire :

Vive Dieu et le Roy de France
« O peuple, fay réjouissance ;

1. A. de Baïf, ibid. T. II, p. 376 et 377.
2. Ibid. p. 377.

Qui maintiennent ta seureté.
Que de chanter nul ne s'ennuye :
Charles, pour vray, Charles s'apuye
Sur Justice et sur Piété [1]. »

De son côté, le doux Belleau était devenu cruel depuis son poème *Dictamen metrificum* et ses vers sur Moncontour [2] : il voulut mêler sa part d'applaudissements à ce concert universel et écrivit des strophes destinées à être transcrites dans le livre qui servait au roi pour réciter ses Heures [3] ; les Valois, en effet, savaient concilier les plus graves manquements à la morale chrétienne avec la plus rigoureuse ponctualité aux pratiques extérieures de dévotion. Charles IX, en lisant ses prières, pouvait donc y ajouter ces vers que lui adressait R. Belleau :

« Mieux je ne puis remarquer la memoire
De vostre nom et vostre bras vaincueur,
Que par le sang et le bras du Seigneur
Qui de l'Enfer emporta la victoire... ;
Pour son saint nom vous avez combatu ;
Par luy aussi vous avez abbatu
L'orgueil felon d'une troupe ennemie [4]. »

Aucun des amis de Ronsard ne put se résoudre au silence devant ce spectacle sanglant. Les mémoires de Lestoile nous apprennent qu'en cette circonstance Jodelle « fut corrompu par argent pour escrire contre le feu admiral et ceux de la

1. Ibid. — Il faut encore mentionner de Baïf une autre pièce sur la S. Barthélemy, ayant pour titre : *Sur la devise des Huguenots*, (Ibid. T. IV, p. 342.)
2. Voir plus haut p. 341 sqq.
3. *Au Roy, sur un Crucifix peint dans ses heures, sortant d'un sepulchre*. (R. Belleau, édit. Marty-Lav. T. I, p. 175.)
4. Ibid.

religion[1]. » A vrai dire, nous ne connaissons de Jodelle sur la Réforme qu'une longue suite de sonnets contre les ministres protestants[2], sans qu'il y soit question de la Saint-Barthélemy ; mais il est fort possible que les morceaux indiqués par Lestoile soient demeurés inconnus aux éditeurs de ce poète. En tout cas, les protestants étaient particulièrement animés contre lui, et, à sa mort qui survint l'année suivante (1573), ils lancèrent des brocarts contre sa mémoire[3].

Nous sommes mieux renseignés sur le fait du plus vieux membre de la Pleiade, Jean Dorat ; il écrivit sur le massacre des protestants des vers latins d'autant plus farouches que toutes ces luttes sanguinaires troublaient davantage son amour de l'étude et de la tranquillité. En voici quelques passages, empruntés à la traduction de l'éditeur : on ne manquera pas d'en savourer le caractère singulièrement religieux :

« Maintenant, dit-il, heureuse France, chante les louanges dûes à Dieu ; maintenant, célèbre les joyeux Te Deum ! Que les cloches soient sonnées dans toutes les églises ; que les rues, inondées des flots d'un peuple innombrable, soient trop étroites pour le contenir ; que la voix des prêtres retentisse, et que la foule réponde Amen à leurs chants. Qu'une procession commune réunisse toutes les paroisses portant chacune la bannière de son saint patron, suivie des pères, des mères, des vieillards, des enfants, et que, dans cette pieuse cérémonie, brille au premier rang notre Roi entouré de sa noblesse[4]. »

Si l'on en croit le poète fanatique, la nuit du 24 au 25 août n'est comparable qu'à la nuit de Noël : « Dans la nuit, dit-il, est né le salut pour les âmes pieuses, et maintenant encore

1. Lestoile, éd. Michaud et Pouj. T. I, p. 29. Cfr. Jodelle, édit. Marty-Lav. Préface, T. I, pp. XXXVII et XXXVIII.
2. Jodelle, ibid. T. II, p. 133 sqq.
3. Tricotel, (*Bulletin du Bibliophile*, ann. 1870-71, p. 426.)
4. *Poëmat.* lib. II, p. 92-95. *Elegia in Te Deum laudamus.* (Marty-Lav., Préf. p. XXXI.)

c'est dans la nuit qu'elle ont vu renaître pour elles le salut par la défaite de l'ennemi... Cette heureuse nuit méritait d'être suivie de ces heureuses journées dans le cours desquelles ont été immolés tant de monstres barbares, quand, à l'exemple du Roi, chaque ville se livra à sa juste colère et perça de l'épée ces odieuses bêtes féroces ; lorsque la fureur du glaive de Saint Barthélemy [1] se mit à sévir, et que Saint Louis vengea lui-même son royaume [2]. »

Il faut croire que ces pieux dithyrambes donnèrent le change à nombre d'âmes religieuses, et même au nouveau pape Grégoire XIII [3] ; on se figura peut-être, dans la Cour Pontificale, qu'il s'agissait d'un nouveau Moncontour, en bataille rangée ; ou bien les déclarations de Charles IX trouvèrent-elles créance dans l'entourage du pontife : le 26 août, il avait affirmé en plein Parlement que, dans l'état où étaient les esprits à la veille des massacres, le roi et sa famille, y compris le roi de Navarre et le jeune prince de Condé, en avaient été réduits à tuer ou à se laisser tuer.

Quoi qu'il en soit, on frappa à Rome une médaille commémorative de la Saint Barthélemy : le revers portait l'image de Grégoire XIII ; on voyait à l'envers l'ange exterminateur présidant au massacre, avec cette inscription : *Ugonotorum strages*, 1572 [4]. Cela complétait les vers latins de Jean Dorat.

Mais, pendant que tous ses compagnons tenaient hardiment

1. Voir plus haut p. 343.

2. Poemat. lib. II, p. 70. (Marty-Lav. Préf. p. XXXI.) Il ya aussi un éloge en vers de la nuit de la Saint Barthélemy au fol. 7 de l'*Allegresse chrestienne*... par I. T.,. (Touchard) dont il sera question ci-après.

3. Pie V était mort le 1er mai 1572 : on a vu qu'il avait quelque peu rudoyé la Reine-Mère, ainsi que l'avait fait Pie IV. Grégoire XIII, d'un esprit moins intransigeant, essayait de reconquérir les bonnes grâces de la Cour de France.

4. *Numismata pontif. roman. a P. Phil. Bonnanni, soc. Jesu*, T. I, p. 323, n. XXVII, et p. 336 ; *Romae 1699*. Cfr. de Potter, Trad. des lettres de S. Pie V, p. XXXIV de l'*Introd.* — Voir aussi Antoine de Muret, *Oraison prononcée devant le pape Gregoire XIII..., touchant l'heureux et admirable succès de Charles IX, en la punition des chefs heretiques*. (1573). Bibl. Nat. Lb 33 319 A.

la plume pour célébrer pompeusement la réalisation de leurs vœux, que devenait Ronsard, lui, l'ancien porte-parole de la France catholique contre les huguenots ? Il n'y avait pas encore bien longtemps qu'il avait exhorté les siens à exterminer leurs adversaires [1]. Avait-il maintenant horreur de ses propres conseils, dans cette atmosphère saturée de sang ?

Il est difficile de déterminer quels furent ses sentiments à l'heure même du crime ; nous verrons même bientôt des poèmes où Ronsard, peut-être pour d'autres motifs, semble fort mécontent de Charles IX. Mais il est incontestable que, trois ans après la Saint Barthélemy (1575), il adressait à Guy du Faur de Pibrac, l'auteur des quatrains et l'apologiste du massacre des protestants [2], son Hymne *Des Estoilles* [3], où il rappelait avec désinvolture les outrages infligés au cadavre de Coligny : en parlant des astres qui, selon lui, règlent les destinées des humains, il en vient à l'Amiral et trouve son sort tout naturel :

« Ce guerrier, qui tantost
Terre et mer d'un grand ost [4]

1. Voir plus haut p. 314 sqq.
2. On lit dans l'édition des *Quatrains de Pibrac*, par Jules Claretie, Paris, Lemerre, 1874, p. 28 : « Cette *Apologie de la S. Barthelèmy* se trouve, sous la forme d'une *Lettre sur les affaires de France*, recueillie par Aignan au T. Ier de sa *Bibliothèque étrangère*. Ajoutons bien vite que Pibrac, pendant que le sang coulait..., avait demandé à Charles IX si son intention « n'était pas d'en finir avec tant de meurtres », et que ce fut de cette façon que les capitaines... purent mettre en sûreté les huguenots survivants et arrêter... les massacres. Il ne composa cette... *Apologie* d'un... massacre que pour en diminuer l'horreur aux yeux des étrangers. » — Voir Laumonier, *Annales fléchoises*, août 1903, p. 111, note ; et *Revue Universitaire*, févr. 1903, p. 150. — Les Protestants prétendirent que Charles IX avait imposé cette *Apologie* à Pibrac sous peine de mort. (Barnaud, *Le Reveille-Matin...*, d'après Perdrizet, *Ronsard et la Réforme*, p. 173.) Aussi composèrent-ils contre le poète plusieurs pièces de vers latins rapportées par Lestoile, Bibl. nat. Mss. fr. n° 10.304, p. 241 et 242. La seconde de ces pièces est signée : Flor(ent) Chrest(ien).
3. Ronsard, Blanch. V, 148 sqq.
4. Vieux mot signifiant *armée*. Cfr. Ronsard, Blanch. III, 241, 247 ; VI, 323.

Couvroit de tant de voiles,
Court de teste et de nom,
Pendille à Mont-faucon :
Ainsi vous plaist, Estoiles ! [1] »

VI.

Ces vers ne font pas supposer dans le chef de la Pléiade un dégoût prononcé pour les les infamies de 1572, et il est à croire qu'il applaudit lui aussi, intérieurement, dès le lendemain du 24 août, à ce qu'il avait précédemment encouragé. Il était du reste assez absorbé à cette date par la publication des quatre premiers Livres de la *Franciade,* qui furent achevés d'imprimer le 13 septembre 1572.

On se souvient que les protestants avaient déjà raillé Ronsard sur cette œuvre épique qui devait éclipser l'Iliade [2]. Dès qu'elle parut, ils en prirent occasion de dire comment ils interprétaient le silence de l'auteur pendant les massacres. Passés maîtres dans l'art des travestissements, comme nous avons pu le constater à plusieurs reprises [3], ils trouvèrent dans la *Franciade* toutes sortes d'allusions au règne de Charles IX et à ses crimes, et cela sans même changer un mot au texte du poème ; il leur suffisait de prendre les pages où Ronsard dépeint les périodes les plus sanglantes de notre histoire : ils choisirent, pour jouer ce mauvais tour au poète, le Livre IV où il est question des successeurs de Clovis,

1. Bl. V, 151. — Certains critiques ont cru que seul, Ronsard, parmi les poètes de la Pléiade, avait eu « la pudeur du silence » à l'occasion de la S. Barthélemy. Cfr. *Bulletin de la Soc. Hist. Prot. fr.* T. 24, p. 83. Article de Ed. Tricotel.
2. Voir plus haut p. 70.
3. Cfr. pp. 58 sqq., à propos de l'*Elegie à Guillaume des Autels.*

derniers représentants de la dynastie mérovingienne ; c'est une époque féconde en infamies : les noms seuls de Brunehaut et de Frédégonde évoquent les pires souvenirs de luxure et de sang.

Pour les protestants, ces divers personnages ne furent plus que des allégories : comme plus tard au XVIIe siècle, à l'occasion du *Télémaque* de Fénelon ou des *Caractères* de La Bruyère, on trouva des *clefs* pour interpréter la *Franciade*, de Ronsard.

Cette curieuse transposition est expliquée en détail dans un long dialogue dû à Nicolas Barnaud, et connu sous le titre suivant : *Le Reveille-Matin des François et de leurs voisins, composé par Eusebe Philadelphe, cosmopolite...* 1573 [1]. Le dialogue a lieu entre des personnages abstraits dont le rôle est ainsi fixé dans l'*Argument* du début :

« L'Alithie, c'est-à-dire la Verité... voit venir son ami Philalithie, échappé de la France, et l'interroge de l'occasion de son départ. L'Historiographe, à la prière de Philalithie, la lui récite, discourant en gros des choses advenues touchant la religion en France... Le Politique [2] aide l'Historiographe au

1. Cfr. Haag, *France Protestante,* deuxième éd. T. I, col. 844, art. *Barnaud* (Nicolas). En 1576 parut un morceau en prose et en vers où l'on peut voir une réponse au dialogue qui nous occupe ; en voici le titre : *Le vray Resveille-matin des calvinistes et publicains françois, où est amplement discouru de l'auctorité des princes et du devoir des sujets envers iceux, par M. Arnault Sorbin... A Paris, chez Guillauume Chaudiere, rue Sainct Jaques...* (In 8, 20 ff. limin. n. chif. Ville de Paris, Coll. Valençay, n° 199, T. XXI.) Au début se trouve un sonnet faisant l'éloge de la S. Barthélemy. Cfr. *Bulletin du Biblioph.* ann. 1574, n° 29.) Deux ans plus tôt (1574). A Sorbin avait déjà publié *Le vrai Reveil-matin, pour la defense de la Majesté de Charles IX...* Paris 1574, in-8. Bibl. nat. Lb 33 365.

2. Le parti des *Politiques,* c. à d. des modérés qui n'appartenaient à aucune secte religieuse, avait déjà fait son apparition à cette date : Touchard les attaque dans son *Allegresse chrestienne,* 1572, fol. 8 :

« Je sçay bien toutes fois que quelque politique
Dira : « Ce n'est au Roy de punir l'heretique. »
Ce n'est donc pas au Roy de maintenir son sceptre ;
Son trosne, sans l'eglise, estably ne peut estre. »

A. Sorbin n'aimait pas davantage ce parti tolérant, comme on le voit par ce simple titre d'un ouvrage paru en 1570 : *Description de la fourre, continuation et triomphe d'erreur, de ses maux et des remedes qui luy sont propres : ou est contenu le pourtraict du vray Politique moderne. A Paris... Guill. Chaudiere.* (Draudius, *Biblioth. classica,* T. II, p. 159.)

récit de l'histoire..., montrant à l'œil le misérable état de la France... Le Politique et l'Historiographe françois, qui jusques alors étoient papistiques, sont convertis à Dieu [1]. »

Voici maintenant dans quel esprit ces divers personnages lisent la *Franciade* de Ronsard, et le représentent, lui aussi, « converti » à leur cause.

Malgré les confusions historiques et les imprécisions dont la *Franciade* est remplie, défauts dont on ne saurait, du reste, faire grief à un poète, quatre figures de rois semblent se détacher dans le chaos des troubles qui suivent la mort de Clovis : il s'agit de Clotaire Iᵉʳ, de Chilpéric et de Clotaire II. D'après Nicolas Barnaud, Ronsard n'a eu qu'à prendre modèle sur la royauté du XVIᵉ siècle pour peindre les vices de ces tyrans ; d'abord, leur paresse, sous les traits de Clotaire Iᵉʳ [2] :

« L'un, pour souiller son corps d'oisiveté,
Pour n'aller point au conseil, ny pour faire
Chose qui soit au Prince necessaire :
Pour ne donner audience à chacun,
Pour n'avoir soin de soy ny du commun,
Pour ne voir point ny palais ny justices,
Mais pour rouiller sa vie entre les vices :
Traistre à son peuple et à soy desloyal,
Sans plus monter en son throne royal [3]. »

A la paresse se joint la cruauté avec Chilpéric, et ici les applications deviennent encore plus faciles ; la tyrannie du prince suscite un vengeur qui va faire l'admiration du camp huguenot et pourra au besoin lui servir de modèle :

1. D'après Haag, *France Prot.* loc. cit.

2. Il y a beaucoup de fantaisie dans ces divers portraits, surtout dans le premier. — Blanchemain, (III, 243) a une note erronée, au sujet d'un roi auquel Ronsard ne consacre que cinq vers ; il s'agit probablement de Clodoald (et non Theodoric ou Theodebald, ni à plus forte raison Chilpéric.) Clodoald, celui des fils de Clodomir qui échappa au massacre de ses frères, fut enfermé dans un couvent.

3. Blanch. III, 242.

« De ses sujets comme peste hay,
A contre-cœur des seigneurs obey,
Chaud de colere, à regner mal-habile,
Fera fouetter le chevalier Bodille,
En lieu public, lié contre un posteau,
Tout deschiré de veines et de peau.
Bodille, plein d'un valeureux courage,
Tousjours pensif en si vilain outrage,
Ne remaschant que vengeance en son cœur,
Lairra couler quelque temps en longueur ;
Puis, sans respect de sceptre ou de couronne,
(Tant le despit furieux l'espoinçonne),
Tout allumé de honte et de courroux,
Ce roy peu sage occira de cent coups[1]. »

Tels sont les traits sous lesquels *Alithie* dépeint les mœurs de Charles IX et de ses prédécesseurs, à l'aide des vers de Ronsard ; mais ce dernier passage renferme des menaces dont *Le Politique,* qui donne la réplique à *Alithie,* se charge de fournir le commentaire : il fait appel à « quelque nouveau Bodille... pour donner eschell-et mat à la maison de Valois[2]. »

« Mais je te prie, ajoute-t-il plus loin, considere un peu quel argument Ronsard baille à tous François, quand il monstre l'entreprise exécutée par Bodille, contre le roy (Chilpéric[3])... pour avoir esté seulement fouetté. A ton advis, n'est-ce pas autant que s'il disoit, en argumentant du moindre au plus grand : « Vous tous qui avez esté en dix mille sortes plus inhumainement traictez que Bodille en vos personnes, honneurs et biens, de vos femmes et enfans ; vous desquels les plus proches parens, alliez, amis et voisins ont

1. Blanch. III, 243.
2. Cité par M. Perdrizet, *Ronsard et la Réf.*, p. 164.
3. C'est à tort que le texte porte *Childéric*.

esté meurtris et violez contre tout droict, contre la foy publique : s'il y a quelque cœur masle issu de noble race, s'il y a quelque generosité de reste entre vous, que ne la monstrez-vous à ceste fois contre ce traistre à son peuple et à soy desloyal ? contre ce mange-sujet, cruel tyran, affamé d'or, n'aimant personne ? ce meschant Roy, en vices endurcy, (car voilà une partie des titres qu'il luy baille.) Ne voyez-vous pas ses deportemens, ceux de sa mere, de son frere, de ses autres conseillers ?... attendez-vous à voir davantage de signes du ciel ? ou plus de tesmoins en la terre de son infame desloyauté ? » Asseure-toy, Alithie, que Ronsard est merveilleusement subtil, il scait bien pinser sans rire [1]. »

Si Ronsard n'avait pas été « subtil » à ce point, en écrivant son livre, l'auteur du *Reveille-Matin* se chargeait de l'être à sa place. Après les menaces à Charles IX, il en lisait d'autres à l'adresse de Catherine de Médicis, dans les vers qui concernent Brunehaut ; il s'agit du châtiment qui fut infligé à cette femme misérable par Clotaire II,

« Sage guerrier, victorieux et fort,
Qui pour l'honneur mesprisera la mort.
De Brunehault, princesse miserable,
Fera punir le vice abominable,
Luy attachant à la queu' d'un cheval
Bras et cheveux, puis à mont et à val,
Par les rochers, par les ronces tirée,
En cent morceaux la rendra dechirée,
Si qu'en tous lieux ses membres diffamez
Seront aux loups pour carnage semez [2]. »

Ce nouveau tableau fait par *Alithie* met le comble à l'enthousiasme du *Politique*, qui n'en revient pas de découvrir

1. Cité par M. Perdrizet, op. cit. p. 172.
2. Blanch. III, 238.

chez Ronsard tant d'esprit et de divination : « Mon Dieu, qu'est-ce là ? Qui vit jamais descrire mieux les choses dessous mots couverts ? Hé, que ces poètes sont grands ouvriers ! Il y en a mille et mille qui liront cela sans l'entendre, et on n'en scaurait dire davantage en peu de mots... Quant à Brunehaut, il ne me chaut quoy qu'il luy puisse advenir. Que pleust à Dieu qu'elle ne fust jamais venue en France, nous ne serions pas ès peines où nous sommes [1]. »

Il va sans dire que les protestants ne prirent jamais au sérieux les sous-entendus que Nicolas Barnaud prêtait gratuitement et par manière de dérision à l'auteur de la *Franciade* ; ils ne le crurent jamais converti à leur cause, puisqu'un des leurs publiait plus tard, en 1577, une *Deuxiesme Remonstrance* [2], réplique tardive et assez abscure à tous les écrits du poète contre les huguenots. Il y était question de la *Franciade* en termes assez durs : le pamphlétaire, après avoir flétri toutes les œuvres du grand Vendômois et sa « poésie famée », se demandait s'il y aurait dans l'avenir des lecteurs

« Portans la haine au cœur et l'impudence au front »

1. Cité par M. Perdrizet, op. cit. pp. 170 et 171. Ces attaques contre Catherine furent complétées, vers la fin de 1574, par le *Discours merveilleux de la vie, action et déportemens de Catherine de Medicis roine mère,* attribué à Henri Estienne et au jurisconsulte Gentillet. Cfr. Clément, *Henri Estienne et son œuvre française,* p. 31 sqq. — Perdrizet, ibid. p. 174.

2. Rochambeau, *La Famille de Ronsart,* pp. 172 sqq. Cette *Deuxiesme Remonstrance* semble faire suite à une première *Remonstrance à Pierre de Ronsard,* publiée par Rochambeau, ibid. pp. 148 sqq., et écrite probablement en 1564, puisqu'on y lit ces vers : (p. 154)

« *L'an passé,* de Montdieu avecq Zamariel,
Escoutans les discours, (où d'opprobre et diffame,)
Se sont dessus les rangs courageux presentez
Pour convaincre d'erreur tes propos inventez. »

Or on sait que Zamariel et Mont-Dieu, (c. à d. probablement Antoine de La Roche Chandieu), publièrent en avril 1563 leur *Response aux calomnies.* Voir plus haut, notre *Tableau chronolog.* p. 31-31, et les explications à ce sujet, p. 64. Les deux *Remonstrances* qui nous occupent ici, portant sur des discussions dogmatiques ou littéraires, seront spécialement étudiées dans notre *Troisième Partie.* Il y sera fait mention également d'une pièce sans date, imprimée par Rochambeau avant les deux *Remonstrances,* sous le titre : *Conversion de Pierre de Ronsard* (Rochambeau, ibid. p. 142).

pour s'intéresser aux *Discours* de Ronsard. Puis, il ajoutait :

« Tien donc un seur chemin, Ronsard, et quitte moi
Ce qui te peut causer moins de los que d'émoi :
Condui ta Franciade au comble de sa gloire,
Et ne te chaille point de nos faiseurs d'histoire !
Aussi es-tu plus libre, et fais, sans craindre rien,
Office de poëte, et non d'historien [1]. »

C'était le désaveu très-net des ironiques commentaires de Nicolas Barnaud ; le poème épique de Francus n'avait aucune portée historique pour les événements du XVI[e] siècle.

Mais, si Ronsard n'était pas converti au calvinisme, nous allons voir bientôt que son amitié pour Charles IX allait devenir moins enthousiaste après la Saint-Barthélemy ; soit lassitude de tant de cruautés, soit dépit pour l'échec d'un poème longuement préparé et pompeusement annoncé, le poète officiel allait grossir le nombre des « mécontents » qui firent cause commune avec les Réformés, dès le début du règne de Henri III. Le *Reveille-Matin* contenait donc une part de vérité et signifiait une phase nouvelle dans les guerres civiles de ce malheureux siècle.

VII.

En attendant ces temps nouveaux, tous les écrivains protestants ne prenaient pas les mêmes détours que Nicolas Barnaud pour attaquer en face la reine-mère et le roi massacreurs. Catherine n'était pas seulement comparée à Frédégonde et à Brunehaut, mais aux plus cruels des personnages

1. Rochambeau, ibid. p. 177.

bibliques : les vers suivants dénotent une hardiesse qui n'a du reste rien d'étonnant à pareille date :

« L'on demande la convenance
De Catherine et Jezabel.
L'une, ruine d'Israel ;
L'autre, ruine de la France.
L'une estoit de malice extresme,
Et l'autre est la malice mesme.
Enfin, le jugement fut tel :
Par une vengeance divine,
Les chiens mangerent Jezabel ;
La charongne de Catherine
Sera differente en ce point,
Car les chiens mesmes n'en voudront point [1]. »

De jour en jour, la conscience protestante se ressaisissait. On sait que nombre de Réformés, sous la pression des événements sanglants, avaient adhéré à la religion catholique : sommés de choisir entre la messe ou la mort, ils avaient cédé à la contrainte, sauf à renier cette conversion d'un jour dès que les événements le permettraient ; le futur Henri IV avait tout le premier donné l'exemple de cette attitude, inspirée par la plus élémentaire prudence. Mais il est à croire que la rude droiture d'un d'Aubigné s'accommodait [2] assez mal de ces transactions avec le devoir, et peut-être faut-il rapporter à cette époque ce quatrain qui est adressé au roi de Navarre :

« Prince, c'est contre Dieu que tu as entrepris,
Dieu qui ne change point, et qui void que tu changes,
Qui n'a pour instrument qu'un couteau de vendanges,
Pour vendanger des Roys les fragiles esprits [3]. »

1. Lestoile, édit. Michaud et Poujoul. T. I, p. 28. — édit. des Biblioph. T. XII, p. 384. — Cfr. quatrième Livre des Rois, IX, 35, 36, 37.
2. Il déclare dans ses *Memoires* que « l'horreur de la messe lui ostoit celle du feu », et cela dès l'âge de 10 ans. (*Mémoires de Th. A. d'Aubigné*, éd. Lalanne, p. 7.)
3. A. d'Aubigné, *édit. Réaume*, T. IV, p. 360.

Quoi qu'il en soit, on sentait bien tout ce qu'avaient de superficiel ces conversions forcées, et nous en avons la preuve dans cet autre quatrain *D'une damoiselle huguenotte allant à la Messe, qu'elle appeloit la contrainte.* 1572 :

« Crucifix à la blanche face,
Qui n'as ne chausse ne pourpoinct,
Quelque mine que je te face,
Si est-ce que je ne t'aime point [1]. »

Pour se maintenir dans la foi réformée, les survivants de la Saint-Barthélemy interprétaient en leur faveur certains phénomènes regardés comme miraculeux : telle l'apparition d'une comète de forme extraordinaire en novembre 1572. D'Aubigné écrivait encore à cette occasion le sonnet que voici :

« Ce comette nouveau, de qui la vive face
Ne frisonne de queuë et n'espand de cheveux,
Espouvante la terre et desguise les Cieux
Qui l'avoyent autrefois veu luire en mesme place.
Le seul Dieu menaçant cognoist cette menace.
Mais, s'il permet aux sens [2] d'accompagner nos yeux,
C'est ce mesme flambeau qui monstra gracieux
Aux Sages d'Orient du Sainct berceau la trace.
C'est celui qui marqua du Redempteur du monde
La premiere venuë, et promet la seconde :
Qui fait chanter les uns, les autres fait troubler.
O Chrestiens fugitifs, o prisonniers, qu'on oye
Vostre chant de victoire, et vos esclats de joye :
Mais, Herodes sanglants, c'est à vous de trembler [3]. »

1. Lestoile, Bibl. nat. Mss. fr. N° 10.304, p. 231.
2. C. à d. *à l'intelligence.*
3. A. d'Aubigné, op. cit. IV, 340. Il nous reste aussi quatre pièces de vers latins sur le même sujet. Lestoile, Bibl. nat. Mss. fr. n° 10.304, p. 269 et 270.

Il faut également noter, parmi les prodiges qui frappèrent l'imagination des foules, ce qui s'était passé le 25 août au cimetière des Innocents : pendant que les rues de Paris étaient ensanglantées, on avait vu une aubépine desséchée se couvrir tout-à-coup de fleurs couleur de pourpre ; les bourreaux en conclurent que c'était un encouragement du Ciel à verser le sang coupable ; mais tel n'était pas l'avis des victimes, et d'Aubigné, toujours augure attitré du surnaturel [1], en donna la signification dans ce quatrain :

« Ceste espine a poussé mainte fleur argentine
Pour ceux qui lors portoient la couronne d'espine ;
Elle eut nouvelle vie et prit nouveaux essors
Non au champ des tueurs, mais à celuy des morts [2]. »

Mais nulle part le recours des protestants à Dieu n'atteint le pathétique comme dans un *Chant* qui rappelle d'une manière frappante la fameuse *Ode des miseres des Eglises françoises* du ministre Chandieu [3]. Cette dernière pièce fut du reste rééditée en 1572 et il pourrait se faire que Chandieu fût également l'auteur du morceau qui nous occupe ; les strophes ont une structure identique de part et d'autre et les vers la même énergie, tempérée parfois de mélancolique douceur [4]. Nous étudierons ce morceau plus loin.

1. Sur la croyance de d'Aubigné aux faits miraculeux, voir Réaume, *Etude histor. et littér. sur A. d'Aubigné*, pp. 168 sqq.

2. A. d'Aubigné, *édit Réaume*, IV, 348. De même que pour la comète de 1572, Lestoile a consigné des vers latins ayant trait à ce nouveau prodige. Cfr. *édit. des Bibliophiles*, T. XII, p. 379, et Bibl. Nat. Mss. fr. n° 10.304, p. 267. La première pièce se terminait par ce distique menaçant :
« Florescunt spinae ; caveant sibi lilia ; raro
Lilia sub spinis surgere laeta solent. »

3. Voir plus haut pp. 303 sqq.

4. Les titres eux-mêmes ont une ressemblance frappante ; le dernier cantique est intitulé : *Sur les miseres des Eglises françoises en l'an 1572.* (Bordier, *Chans. hugu.* II, 295 sqq.) Il est du reste à remarquer que ce cantique contient un certain nombre de strophes qui lui sont communes avec le *Cantique sur le massacre de la Saint-Barthelemy, par Etienne de Maisonfleur, gentilhomme huguenot, 1572.* (Bordier, ibid. II, 288 sqq.) Cfr. Lestoile, Bibl. nat. Mss. fr. n° 10.304, p. 235, La Croix du Maine, III, 5, 7, et Brunet, au mot ; *Maisonfleur.*

CHAPITRE VI

DERNIERS ÉCHOS DE LA SAINT-BARTHÉLEMY MORT DE CHARLES IX.

(1572-1574)

I. — Quelques fanatiques réclament de nouvelles rigueurs contre les protestants.
II. — Désenchântement général chez les catholiques. - Ronsard désabusé.
III. — SONNETS D'ESTAT. Conseils sages et énergiques au roi.
IV. — Du Bartas fait appel à un nouveau prince pour rétablir l'ordre.
V. — Mort de Charles IX. Maigres éloges officiels. Appréciation de ce monarque par les protestants.
VI. — Mort du Cardinal de Lorraine ; ses ennemis insultent à ses restes.
VII. — Transformations prochaines dans l'ordre politique et littéraire.
VIII. — Portée de cette étude historique.

I.

Nous en avons fini avec les principaux pamphlets sanguinaires du règne de Charles IX. Une fois passée l'effervescence des grands massacres, rares sont les poètes qui réclament de

nouvelles rigueurs. Citons pour mémoire l'*Allegresse chrestienne* où Touchard, l'un des insulteurs de Coligny, ne perdait rien de sa gaieté habituelle à la pensée des cadavres qui flottaient sur les fleuves de France, et trouvait même à cette occasion des vers qui auraient pu paraître spirituels en d'autres temps :

« Quelle allegresse en Dieu de voir morts estendus
Ceux qui, pour t'accabler [1], s'estoient si fort rendus !
Quelle pensée en Dieu de voir en la rivière
Ceux qui ne vouloient point de nostre cimetiere !
Ha ! vous seriez ingrats, Poissons, vous auriez tort
Si ne les receviez, du moins apres (leur) mort,
Puisque tant ils vous ont donné de courtoisie
De ne vouloir jamais vous manger en leur vie... ;
Puis que les ennemis de la messe chrestienne
Pensoient nous dire vespres à la Sicilienne,
C'a esté justement qu'ils ont, devant le jour,
Des mastines senty un semblable retour [2]. »

Dans le *Deluge des Huguenotz,* 1572, Jacques Coppier réclamait la tête du chancelier de l'Hôpital, qui avait échappé à l'exécution générale. Son vœu devait d'ailleurs rester sans effet : Catherine de Médicis, malgré sa dureté à l'égard de son ancien conseiller, le protégea contre la fureur des paysans du Vignay où vivait le vieillard depuis sa disgrâce. Il mourut de mort naturelle le 13 mars 1573 [3].

Enfin, le farouche Legier du Chesne osa publier son *Exhortation au Roy, pour vertueusement poursuivre ce que sagement il a commencé contre les Huguenots...* 1572 :

1. Il s'adresse à la ville de Paris.
2. *Alegresse chrestienne...* par I T. (Tauchard) 1572, fol. 9, v° et 10, r°.
3. Lavisse, Hist. de Fr. VI, I, p. 131.

« Renferme d'Acheron dans les cavernes sombres
Des cruelles fureurs les miserables Ombres :
Ne laisse plus avant la peste de Calvin
Ici comme un serpent degorger son venin [1]. »

II.

Mais ces dispositions belliqueuses n'apparaissent plus qu'à l'état d'exception : la plupart des écrivains se rendent compte que le glaive ne viendra pas à bout du parti protestant. A peine les massacres sont-ils terminés que les Réformés du Midi organisent la défense, tandis que les armées du roi n'arrivent pas à s'emparer de La Rochelle. Ce fut au siège de cette dernière ville que périt, en mars 1573, Claude II de Lorraine, duc d'Aumale et pair de France. Dans la *Deploration* [2] qu'un auteur anonyme composa en son honneur, ce poète d'occasion était obligé d'avouer que la Saint-Barthélemy était loin d'avoir étouffé l'hérésie.

Voilà pourquoi les plus intransigeants parmi les adversaires de la Réforme, Artus Desiré entre autres [3], conseillaient maintenant au roi, non d'user de violence envers les dissidents, mais de réformer les mœurs dans la société ecclésiastique et civile :

1. Op. cit. fol. 4, V°. — Il faut joindre à ces morceaux une chanson dans laquelle les catholiques menacent les habitants de La Rochellle d'une autre S. Barthélemy : *Coq à l'Asne recreatif... contre les Huguenots de La Rochelle. 1573.* (Le Roux de Lincy, *Rec. de Ch. histor. XVIe siècle*, pp. 308 sqq.) La chanson suivante, p. 312, est une réponse à celle-ci, par les protestats.

2. *Deploration de la France sur la Mort de hault et puissant Prince messire Claude de Lorraine... 1573.*

3. *La Singerie des Huguenots... par... Artus Desiré. 1574.* Montaiglon, *Rec. de poés. fr.* T. IV, p. 24 sqq.

« Et faites que justice en vostre cœur abonde,
Car elle fera plus, sans trouble ne desordre
En une heure, que tous vos chevaliers de l'ordre [1]. »

Il réclame qu'on chasse de l'Eglise tous ces prébendés sans vocation,

« Layques mariez, quy mangent la substance
Et le pain de douleur des pauvres de la France [2]. »

Il dit au roi que ce sont là les vraies causes de la guerre :

« Et, si vous n'y mettez autre gouvernement,
Toujours la guerre aurez par divin jugement,
Encor que vous eussiez tous les princes pour vous :
Car Dieu fera plus tost à l'encontre de nous
Les pierres susciter, que nous donner la paix [3]. »

Jacques Peletier ne tenait pas un langage différent dans son poème *La Savoye* [4], et Antoine du Verdier, dans ses *Omonimes* [5], entreprenait contre « les mœurs corrompues de ce siècle » un réquisitoire dont le mauvais goût littéraire n'empêche pas l'importance historique. Il faut en dire autant du *Courtisan retiré* de Jean de la Taille [6] (1574).

Ce ne fut bientôt plus qu'un cri à peu près unanime de désenchantement, et Ronsard lui-même, en dépit des éloges qu'il adressait à Catherine en l'année 1573 [7], à l'occasion du trône de Pologne offert au duc d'Anjou, allait confier à des vers qui sont demeurés longtemps manuscrits ses récrimi-

1. L'Ordre de S. Michel. — Op. cit. p. 26.
2. Ibid. p. 27.
3. Ibid. p. 29.
4. *La Savoye de Jacques Peletier du Mans... 1572*, p. 47. Cfr. abbé Jugé, Thèse sur J. Peletier, pp. 257 sqq.
5. *Les Omonimes, satire des Mœurs corrompues de ce siècle. Par Antoine du Verdier... 1572*. Montaiglon, op. cit. III, 97.
6. J. de la Taille, *Œuv. compl.* T. IV, p. 22.
7. *La Nymphe de France parle*, ode inédite publiée par M. Laumonier dans les *Annales Fléchoises*, août 1903, pp. 111 sqq.

nations trop justifiées à l'adresse de Charles IX[1]. Le dégoût a fini par envahir l'âme du grand poète et il le dit assez haut dans les strophes que voici :

« Roy, le meilleur des Roys,
Race du ciel tirée,
Depuis dix ans cent fois
J'ay la mort desirée.
J'ay voulu m'en aller
Du lieu de ma naissance,
Pour n'ouïr plus parler
Des affaires de France[2]. »

Le tableau qu'il fait ensuite, des mille abus dont il a été témoin, légitime assez cette impression pessimisme.

« Des grands jusqu'aux petits
Tout a perdu la honte ;
Tout va de pis en pis
Et si n'en faictes conte[3]. »

S'il se montre dur pour les désordres qui règnent dans la magistrature, il est encore plus cruel en parlant des abus du clergé : « J'ai veu, dit-il,

« La prestrise en son bien
Souffrir mille dommages,
L'avare Italien
S'engraisser de truages ;

1. *Au Roy Charles neufiesme. Ode.* Ce morceau est extrait du Mss de Lestoile, Bibl. nat. Mss. fr. n° 10304, pp. 356 sqq. Il a été publié pour la première fois en 1855 par Blanchemain, *Œuv. inéd. de Rons.* p. 127. Il est reproduit au Tome VIII, pp. 105 sqq. de l'édition de Ronsard par le même.
2. Blanch. VIII, 105.
3. Ibid.

Dames et Cardinaux
Mènent trop de bagages ;
Ils ont trop de chevaux
Qui mangent les villages.
Ils ne font qu'empescher
La cour en est trop pleine ;
L'un deust aller prescher,
L'autre filer sa laine[1]. »

A la suite de cette description, l'ancien conseiller de Charles IX essaye encore de lui donner quelques avis empreints de sagesse ; peut-être n'avait-il qu'une confiance relative dans leur efficacité, puisqu'il ne les livra jamais à l'impression. Il faut d'abord que le roi traite les affaires par lui-même et n'ait pas une confiance aveugle dans les intermédiaires, souvent ignorants ou injustes :

« Rompez vostre sommeil,
Quand l'affront est extresme,
Et allez au conseil,
Sans procureur, vous-mesme.
Le Roy est en l'estat
Que le peuple conseille ;
Ne soyez donc ingrat
De luy prester l'oreille[2]. »

Charles IX devra ensuite réformer les juges et le clergé pour mettre un terme aux scandales signalés plus haut :

« Il faut aller souvent
Au lieu de la Justice,
Du juge decevant
Chastier la malice.

1. Ibid. p. 106 et 107.
2. Ibid. p. 107.

Il ne faut point piller
De Christ le patrimoine,
Ny du sien despouiller
Le prebstre ny le moine[1]. »

Il n'est pas moins urgent de mettre bon ordre aux finances qui se trouvent si mal en point depuis que des étrangers y ont mis la main :

« Chassez-moy tant de chiens
Qui sans profit despendent,
Et ces Italiens
Qui la France gourmandent[2]. »

Tout ce programme se résume en une formule admirable dans sa concision : Ronsard veut que le souverain gagne avant tout le cœur de ses sujets :

« Monstrez-vous plus aimé
Que redoutable Prince[3]. »

Tels étaient bien les vrais sentiments du poète : on ne saurait prétendre que des calculs d'intérêt se mêlèrent à ces conseils, puisque le morceau demeura secret durant toute la vie de Ronsard et bien longtemps après lui : c'était là le tableau idéal qu'il se faisait de la France et de ses chefs ; mais il jugea sans doute que ses contemporains, foulant une terre rougie de sang, étaient mal préparés à le comprendre et moins encore à le réaliser. C'est une sorte de testament où l'auteur livrait à la postérité ses regrets et ses aspirations les plus sincères, comme pour faire oublier les défaillances imputables au métier si difficile de poète officiel.

1. Ibid.
2. Ibid. p. 108.
3. Ibid. Au sujet de l'authenticité de ce morceau, Cfr. Thèse de M. Laumonier, *Ronsard Poète lyrique*, pp. 245 et 246 ; et *La Vie de Ronsard de Cl. Binet* pp. 27 et 172.

III.

Faut-il aussi attribuer à Ronsard les énergiques *Sonnets d'Estat*[1] dont l'authenticité n'a pu jusqu'ici être établie ? Le manuscrit d'où ils sont tirés laisse le champ libre à toutes les suppositions, puisqu'il ne porte que ce titre : *Sonnets d'Estat publiez a la Cour es années* 1577, *et* 78. Les sonnets sont précédés de plusieurs pièces de Passerat et suivis d'autres pièces anonymes. Ces éléments d'information ne sauraient suffire à en retrouver l'auteur. Quant au style, tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'il n'est pas indigne du poète des *Discours des Miseres* ; les vers sont d'une énergie et d'une facture toutes classiques.

Encore que la plupart de ces morceaux concernent spécialement le règne de Henri III dont ils flagellent les désordres honteux[2], il est permis de croire que Ronsard, s'il en est l'auteur, les écrivit d'assez bonne heure, peut-être en même temps que l'*Ode* dont nous venons de nous occuper, et

1. Insérés dans un Mss. de la Bibl. Nat. (Mss. fr. n° 1662, fol. 7, v° sqq) sans nom d'auteur et publiés par Blanchemain (*Œuv. inéd.* de *Ronsard,* p. 254 sqq). M. Laumonier, (*Annales Fléchoises,* Août 1903, p. 108) ne croit pas que ces sonnets soient de Ronsard. Lenient, (*Satire au XVIe siècle,* T. II p. 49 sqq, dit qu'ils ont été longtemps attribués à Et. Pasquier.

2. Sous Henri III, Ronsard écrivit des vers, bien authentiques, ceux-là, pour flétrir les vices de cette époque, dans son *Caprice au Seigneur Simon Nicolas,* publié en 1609 d'apr. M. Laumonier, (Tabl. chronol.) Le texte est dans Blanch. VI, 326 sqq. :

« Tout est perdu, Nicolas, tout s'empire ;
Ce n'est plus rien que du François empire ;
Le vice regne et la vertu s'enfuit ;
Les grands seigneurs ont pris nouveau desduit,
Farceurs, boufons, courtisans pleins de ruses
Sont maintenant en la place des Muses,
Joueurs, larrons, fayneans, discoureurs,
Muguets, devins, querelleurs et jureurs. »

Cet extrait peut contribuer à rendre moins dénuée de fondement l'attribution des *Sonnets d'Estat* au maître de la Pléiade.

qu'il en précisa le sens à mesure que les événements lui inspiraient un plus profond dégoût. Ce qui est certain, c'est que le sonnet suivant, un des mieux frappés, peut tout aussi bien s'appliquer à Charles IX qu'à Henri III, surtout si l'on veut bien tenir compte des critiques amères précédemment exprimées par le poète mécontent : après avoir reproché à son roi de se désintéresser du soin de son royaume et de perdre son temps en futilités, il était en droit de compléter sa remontrance par des vers comme ceux-ci :

« Vous jouez comme aux dez vostre couronne, Sire !
J'y perds ; vous y perdez encores plus que moy.
Le blasme, la froideur, la pasleur et l'effroy
Et la peur d'une Mere ont perdu vostre empire[1]. »

Et, dans le sonnet suivant, le poète se lamentait sur l'impression produite à l'étranger, en Allemagne surtout, par nos désastres :

« Les Rhenois sans pitié, grenouillants à la table
Où ils sont coustumiers de passer jours et nuits,
Aprez s'estre eschauffez, font de merveilleux bruits
Du malheur continu dont la France s'accable[2]. »

IV.

A côté de Ronsard, guéri de son admiration outrée pour les Valois, se place du Bartas, son élève et son rival, qui réclamait, lui aussi, la venue d'un nouveau prince. Jamais, peut-être, l'auteur des *Semaines* ne fut si bien inspiré que lorsqu'il

1. Blanch. *Œuv. inéd. de Ronsard* p. 256.
2. Ibid.

parlait de la France, de ses malheurs, et des remèdes nécessaires pour guérir tant de maux. Il trouvait des vers d'une énergique précision pour flétrir les horreurs de la guerre civile :

« Que ne fais-tu profit, ô frenetique France,
Des signes dont le Ciel t'appelle à repentance ?...
Ton sang est ta boisson : ta faim ne te repaist
Que de ta propre chair ....
Tout le zele ne gist qu'en meurtres inhumains,
Profane est nostre cœur, et profanes nos mains :
Les Princes sont tyrans, les peuples insensez.
Brief, nostre aage est l'esgout où, des siecles passez
Coulent de toutes parts les vices plus infames [1]. »

Aussi, lorsque fut signée la paix de La Rochelle, (6 juillet 1573), du Bartas publia un *Hymne* plein d'enthousiasme : il saluait ainsi la fin de la quatrième Guerre de Religion, la plus terrible de toutes :

« Sainte fille du Ciel, Deesse qui rameines
L'antique sicle d'or, qui belle rassereines
L'air troublé des François, qui fais rire nos champs,
Unique espoir des bons, juste effroy des meschans,
Vierge, depuis vingt ans aux Gaules incognuë,
O Paix, heureuse Paix ! tu sois la bien venuë !...
Que le Roy, que Monsieur [2], et que le Navarrois [3]
Soyent nommez, ce jourd'huy, d'une commune voix,
Peres de la patrie, et qu'on grave leur gloire
Dans l'airain eternel du temple memoire [4]. »

1. Du Bartas, Œuv. compl., édit. in-fol. 1614, T. I, pp. 85 et 428. Ces vers sont extraits de la *Première Semaine* et du *Triomphe de la Foy*, qui, d'après Brunet, doivent avoir été édités avant 1573. Il en est de même pour les *Neuf Muses Pyrénées* dont il sera question ci-après.
2. Le duc d'Alençon, frère de Charles IX.
3. Henri de Navarre, futur Henri IV.
4. Ibid. T. I, p. 445.

Mais à vrai dire, quand le poète offrait ainsi l'encens adulateur aux Valois et aux Bourbons, il était loin d'avoir la même estime pour les uns et les autres, et il fondait déjà son espoir sur ce jeune prince élevé dans les montagnes de Navarre : dans un élan superbe, il le comparait aux cîmes pyrénéennes pour faire éclater à tous les yeux l'immense supériorité du futur Henri IV sur les rois de la dernière dynastie[1].

V.

Ainsi, l'opinion publique était prête pour acclamer un nouveau souverain : Charles IX pouvait disparaître avec la certitude de laisser après lui peu de regrets. La fin de ce triste règne eut lieu le 30 mai 1574. Jusqu'à ses derniers instants, ce fantôme de roi s'était senti dominé par la volonté impérieuse de sa mère, et son dernier mot fut pour elle. Une complainte du temps[2] traduisit ainsi les suprêmes manifestations d'une piété filiale, ou plutôt d'une idolatrie dont les conséquences avaient été si funestes :

« Approchez-vous, mere tres-excelllente,
Je veux que vous soyez dame et regente
Sur mon pays, car je m'en vais mourir,
Las ! je voy bien que mort me vient saisir.
   Las ! je vous prie, mere tres-honorable,
Ce pauvre peuple, qui m'est tant amiable,

1. Ibid, T. I, p. 447, deuxième Sonnet des *Neuf Muses Pyrénées*. Ce sonnet est étudié plus loin, dans la Troisième Partie.
2. *Chanson nouvelle contenant les derniers propos du Roy Charles IX avant san trepas. 1574.* Le Roux de Lincy, *Rec. de Ch. histor.* pp. 317 sqq.

Qu'il soit si bien selon Dieu gouverné
Et que des guerres ne soit plus ruiné[1]. »

Les poètes officiels ne manquèrent pas d'exalter les vertus du misérable prince qui venait de disparaître : Jean Dorat[2], Antoine de Baïf[3] célébrèrent son zèle pour la religion, et Ronsard lui-même, en dépit du mécontentement qu'il avait manifesté récemment, écrivit le *Tombeau du feu Roy..., Prince très-debonnaire, tres-vertueux et trees-eloquent*[4]. La pièce est des plus médiocres, mais un quatrain publié seulement de nos jours est d'une grâce et d'une fraîcheur dignes d'un héros moins antipathique que Charles IX : sur la tombe de son ami, Ronsard oubliait pour un instant la France noyée dans le sang et il disait en l'honneur du disparu :

« Voyez ou mois de May sur l'espine la rose ;
Au matin un bouton, à vespres elle est desclose,
Sur le soir elle meurt : ô belle fleur ! ainsy
Un jour est ta naissance et ton trespas aussy[5]. »

1. Op. cit. p. 318.

2. *Invictissimi... Caroli noni... et acerrimi christianae religionis assertoris, tumulus... 1574.* (Cfr. Bibliographie, ann. 1574.)

3. *Complainte sur le trespas de... Charles IX.* A. de Baïf, *édit. Marty-Lav.* T. V. p. 245.

4. Blanch. VII, 170. Ce sont les expressions dont se servit A. Sorbin dans son *Oraison funèbre du très hault, puissant et très chrestien roy de France, Charles IX, piteux et debonnaire propugnateur de la foy... 1574.*

5. *Sur la mort du Roy Charles IXe, décédé à 24 ans...* Blanch., *Œuv. inéd. de Rons.* p. 159, et *Œuv.* (complètes) de *Rons.* VIII, 129. Ce quatrain a été imprimé pour la première fois en 1855, dans les *Œuv. inéd.* citées ci-dessus. Il y a dans Blanch. VII, 175 un sonnet sur le même sujet et contenant la même comparaison :

« Comme une belle fleur qui commençoit à naistre,
Que l'orage venteux a fait tomber à bas,
Ainsi tu es tombé sous le cruel trespas,
O malice des cieux ! quand tu commençois d'estre. »

Le quatrain que nous avons cité semble une réminiscence du fameux sonnet : (Bl. I, 239).

« Comme on voit sur la branche au mois de may la rose,
En sa belle jeunesse, en sa première fleur..., »

Mais, aux yeux des protestants, ces roses empourprées signifiaient tout autre chose que les bonnes grâces de Charles IX, et ils le proclamèrent éloquemment dans ces vers qui rappellent les exploits sanguinaires des derniers jours du monarque :

« Plus cruel que Néron, plus rusé que Tibère,
Hay de ses subjets, moqué de l'estranger,
Brave dans une chambre à couvert du danger,
Mesdisant de sa seur, despit contre sa mère,
Envieux des hauts-faits du roi Henri son frère...,
De vilains il peupla l'ordre des chevaliers,
La France, d'ignorans prelats et conseillers :
Tout son règne ne fut qu'un horrible carnage,
Et mourut enfermé comme un chien qui enrage[1]. »

Malgré les exagérations que l'on n'a pas de peine à relever dans ce morceau, il se trouve plus près de la vérité que les hyperboliques louanges de Ronsard et des poètes de son parti : on a beau invoquer, à la décharge de Charles IX, sa faiblesse de caractère et l'humeur impérieuse d'une mère sans conscience ; l'histoire ne l'absoudra jamais du crime qui pèse sur sa mémoire, et le nom de Charles IX évoquera toujours la terrible image de la Saint Barthélemy.

VI.

Par une singulière coïncidence, le Cardinal de Lorraine

1. Lestoile, *édit. Michaud et Poujoul*, T. I, p. 37. Ce *Tumbeau* est signé E. P. A la même époque, (ibid. p. 41) on fit paraître des vers « contre les Italiens de la Roine-Mère » :

« Quand ces bougres poltrons en France sont venus,
Ils estoient élancés, maigres comme sardaines ;
Mais, par leurs gras imposts, ils sont tous devenus
Enflés et bien refaits, aussi gros que balaines ».

mourut la même année, quelques mois plus tard : les souhaits et les menaces des protestants contre sa personne ne s'étaient pas réalisées : comme le roi son maître, il échappa au poignard de ses ennemis : « Le Cardinal de Lorraine, nous dit Lestoile, mourut en Avignon l'an 1574, le lendemain de Noel, XXVIe Decembre, d'une fievre pestilente provenante selon les causes naturelles du serain d'Avignon qui est fort dangereus, lequel lui donna sur la Teste à la procession des Pœnitents[1]. »

Ainsi disparut celui qui pouvait redouter le sort de son frère : mais, si un autre Poltrot ne s'était pas levé pour compléter l'œuvre du premier, les protestants ne permirent pas que cette mort passât inaperçue ; voici deux quatrains dirigés contre le défunt : le premier a trait aux cérémonies de ses obsèques :

« Pourquoi vient-on jetter sur ce tombeau
Tant d'eau bénite et plus que de coustume ?
Estant y-gist de guerre le flambeau ;
Et on a peur qu'encor il ne s'allume[2]. »

L'autre quatrain poursuit l'âme du cardinal jusqu'aux enfers et lui assigne un rôle en rapport avec sa vie :

« Le cardinal, lequel durant sa vie
Troubla le ciel et la mer et la terre,
Sert maintenant aux enfers de furie,
Et aux damnés, comme à nous, fait la guerre[3]. »

1. Lestoile, Bibl. Nat. Mss. fr. n° 10.304, p. 377. On lit en manchette : « Imprimé dans le Journal de Henri III. Page 115, édit. de 1744. » Lestoile cite à cette occasion deux distiques latins où l'on compare la pourpre cardinalice dont François de Lorraine était revêtu au sang répandu dont on lui attribue la responsabilité.
2. Lestoile, édit. *Michaud et Poujoul.* T. I, p. 49.
3. Ibid.

VII.

Ici se termine le premier acte de ce drame sanglant de nos guerres religieuses. Elles vont se prolonger longtemps encore pour le malheur du pays, mais sous une forme bien différente qui changera nécessairement le caractère de la littérature de combat. Après la disparition de Charles IX et du Cardinal de Lorraine, la poésie que nous avons étudiée jusqu'ici entre dans une nouvelle phase, dont il faut donner en quelques mots l'explication et les caractères essentiels.

La différence est grande entre la politique générale du règne de Charles IX et celle qui conduisit les événements sous Henri III. Sous Charles IX, les chefs de partis sont divisés en deux groupes bien distincts : les Guise d'un côté, les Bourbon de l'autre ; et, quelque faible que soient les convictions religieuses des chefs, ils n'en représentent pas moins, chacun pour leur part, des masses populaires profondément partagées d'idées et de passions : les catholiques se rangent sous le drapeau des Guise, les protestants sous celui des Bourbon. Entre ces deux partis, la Cour oscille sans cesse, selon les circonstances : elle agit moins qu'elle n'est agie. Mais il est à remarquer que, par deux fois, l'apogée des Guise fut le signal de luttes sanguinaires où ils furent alternativement victimes et massacreurs.

L'attitude des groupes n'est plus la même sous Henri III : la Saint Barthélemy a eu pour résultat de rejeter du côté des huguenots une fraction notable de chefs catholiques mécontents : c'est l'apparition du parti des *Politiques*. Contre cette alliance, les Guise organiseront bientôt la *Ligue*, d'étiquette nettement catholique, et le roi, qui en fait partie au début, ne tardera pas à s'en déclarer l'ennemi : le voilà définitivement hostile aux Guise.

On s'explique assez que la poésie militante se ressente de cette confusion des partis. Outre qu'Henri III aime mieux les discours académiques que la poésie [1], les grands poètes officiels déroutés réduisent, la plupart du temps, leur muse au silence, quand les affaires religieuses sont en cause ; c'est jeu trop dangereux, et il y a plus d'intérêt à célébrer les Mignons du Roi [2]. La Cour de Navarre accueillera les poètes huguenots, et c'est de cette école que relève d'Aubigné. Ainsi, dans le désarroi politique, la Réforme inspire presque exclusivement les poètes combatifs, tandis que le camp des Politiques élève timidement la voix de temps à autre, en attendant que les triomphes du Navarrais lui donnent la liberté de chanter victoire sans crainte de représailles.

VIII.

Il est temps maintenant d'envisager sous un autre aspect le genre littéraire dont on vient de voir l'évolution, année par année, depuis le règne de François II jusqu'à la mort de Charles IX. Nous n'avons décrit jusqu'ici que les manifestations pour ainsi dire extérieures de la haine qui animait les deux factions en présence, et nous n'avons fait que replacer

1. Cfr. Ronsard. Blanch. VIII, 39 et 153. Henri III avait fondé l'« Académie du Palais » et y convoquait des réunions « pour ouïr les plus doctes hommes qu'il pouvoit, et mesme quelques dames qui avoient estudié, sur un probleme toujours proposé par celuy qui avoit le mieux fait à la derniere dispute. » Ronsard en était réduit à débiter de froides amplifications comme celles-ci : « Des vertus intellectuelles et morales ». (Bl. VIII, 155) ; « Discours sur l'envie ». (Ibid. p. 161).

2. Voir cependant les licencieuses mais énergiques flétrissures que Ronsard imprime à ces infamies, dans les *Gayetez et Epigrammes*, imprimées, dans leurs parties inédites, en 1865 à Amsterdam ; les trois premières pièces de ce recueil sont consacrées aux désordres de Henri III *avec les éphèbes de son entourage*. Cfr. Blanch. VI, 339, et Laumonier, *Annales Fléchoises*, Août 1903, p. 107. Le texte en est tiré d'un Mss. de la Bibl. nat. Mss. fr. n° 1662, fol. 13, V°.

dans leur milieu historique les innombrables pamphlets en vers qui furent échangés dans la lutte. Mais, après avoir essayé de jeter quelque lumière sur les hommes et les événements des guerres religieuses, il s'agit d'examiner à présent quelles sont les raisons profondes et permanentes qui partagèrent nos poètes en deux camps, et firent, pour un instant, dévier l'Humanisme français du paganisme vers le christianisme.

Pour expliquer l'attitude des poètes officiels, nous avons fait en son lieu la plus large part à l'esprit de courtisanerie, surtout en ce qui concerne le chef de la Pléiade. Mais ce serait mal connaître ce mouvement que de s'en tenir là.

Les causes de cette scission, dont l'importance n'échappe à personne, sont d'ordre à la fois littéraire et religieux ; on a vu pourquoi il était difficile d'admettre qu'elles fussent d'ordre patriotique [1] : le patriotisme est plutôt une conséquence qu'une cause de cette lutte, et il y aura lieu d'examiner en effet comment notre poésie est devenue plus nationale, en célébrant l'amour du sol natal, et jusqu'à quel point la poésie dite militante nous achemine directement vers la poésie classique du XVIIe siècle.

1. Voir plus haut, pp. 14 et 15

TROISIÈME PARTIE

ÉTUDE GÉNÉRALE SUR LES CAUSES, LA NATURE ET LA PORTÉE DE CE COURANT LITTÉRAIRE.

Section I

CAUSES DE CE CONFLIT LITTÉRAIRE D'APRÈS LES POÈTES.

CHAPITRE I

PREMIÈRE CAUSE DU CONFLIT : DIVERGENCES DES OPINIONS RELIGIEUSES, INTERPRÉTÉES PAR LES POÈTES.

I. — Objections aux protestants sur l'apparition tardive de leur doctrine.

II. — Ronsard leur reproche leur intransigeance ; ils n'ont pas le monopole du ciel, ni celui de la vraie foi.

III. — L'Eglise catholique et l'Eglise protestante ; leur constitution respective : le principe d'autorité en face du libre examen ; les variations des croyances réformées.

IV. — La question de la Cène.

V. — Impossibilité d'une entente dogmatique.

En essayant d'établir ici les causes religieuses du conflit dont nous venons d'étudier les étapes et le développement, nous ne prétendons pas épuiser une question aussi vaste ; des traités entiers de théologie n'y suffiraient pas.

Mais, dans l'étude chronologique qui précède, nous avons négligé à dessein bon nombre de passages poétiques qui sont l'interprétation exacte de la mentalité religieuse de leurs auteurs, et d'une mentalité raisonnée. Les poètes eux-mêmes ont vu clairement le double courant d'idées qui allait partager

en deux camps le monde des croyants ; ils ont approfondi les causes de cette scission et les ont exposées avec une netteté dont on va se rendre compte. Du reste, nous userons de la même méthode dans les chapitres suivants : les poètes seront nos meilleurs guides, et nous resterons ainsi pleinement dans le sujet.

I.

Voyons en premier lieu les œuvres d'une portée plus générale.

Artus Désiré, dont nous avons déjà souvent rencontré les écrits, était loin de prêcher la conciliation entre les deux religions en présence. Il publiait, en 1560, à Rouen, chez Jean Oreval, les *Contrepoisons des LII Chansons de Marot intitulees les Psalmes*, et, l'année suivante, paraissaient à Paris, chez Pierre Gautier, les *Plaisans et armonieux Cantiques de devotion, qui sont* un second contrepoison aux LII Chansons de Clément Marot [1].

En 1567, il compléta ce travail de préservation en rééditant *Le Deffensaire de la Foy chrestienne, avec le Miroer des Francs Taupins autrement nommez Lutheriens,* ouvrage déjà imprimé en 1554. C'est un immense traité de théologie en vers, en dix-huit chapitres, d'une effroyable monotonie.

Ce qui donne plus de poids à la parole d'Artus Désiré, c'est que cet orthodoxe ne ménage pas le clergé catholique : notre fougueux versificateur n'hésite pas à morigéner les plus hautes puissances et il dit son fait au pape même, comme nous aurons occasion de le voir au chapitre suivant.

1. Marty-Laveaux, *Edition de la Pléiade*, Appendice, p. 382, signale un Psautier d'Ant. de Baïf, destiné à contrebalancer l'influence du Psautier huguenot.

Mais, par contre, il n'est pas tendre pour les huguenots et il se charge de leur servir de dures vérités. Il insiste tout particulièrement, dès les premières pages, sur cet esprit de tradition que les protestants se refusent à reconnaître comme nécessaire au christianisme. On ne peut admettre, dit-il, que l'Eglise ait été dans l'erreur depuis Jésus-Christ jusqu'à la venue de Luther et de Calvin :

« Et penses-tu, pauvre homme sot et rude,
Pauvre d'esprit [1], homme mal entendu,
Que Jesus t'ait si long temps attendu,
Pour exposer son œuvre Evangelique ?
Dire faudroit par raison authentique
Que nostre Dieu misericordieux
N'auroit esté aux humains gracieux... ;
Ou je concludz, si le cas est ainsi,
Que tout le peuple est damné sans mercy,
Et que le sang de Jesus respandu
Pour tous deffunctz est vainement perdu ;
C'est grand orgueil, dire qu'à ta venue
Le Sainct Esprit en ces terrestres lieux
T'a obumbré du Soleil radieux [2]. »

Et là-dessus, le poète théologien, qui a parfois l'ironie cruelle, se hâte d'ajouter que le Saint Esprit n'a pu dormir pendant tant de siècles avant d'illuminer son Eglise. Il n'est pas moins incisif quand il parle de la foi sans les œuvres [3].

Dans le parti adverse, on ne se montrait pas plus conciliant, et, dès 1564, on publiait en français une œuvre de Melanchton sous le titre : *Antithese des articles de la Doctrine Evangelique*

1. Mauvais jeu de mots, souvent renouvelé, sur le « Beati pauperes spiritu » (Matth. V, 3). Le texte signifie : « Heureux ceux qui pratiquent la pauvreté, c. à d. le détachement des biens du monde au moins en esprit, sinon en fait ».
2. Artus Desiré, *Deffensaire*, Chap. I, fol. 2, v°, et 3, r°.
3. Chap. XIII. Il faut joindre à cet ouvrage les *Sonnetz spirituels* de Jacques de Billy, 1573.

et Papistique[1] Déjà, en 1561, les protestants avaient paraphrasé en vers la doctrine de Calvin dans la *Confession vrayement chrestienne, comprenant sommairement tous les principaux poincts et articles de la Foy*[2].

II.

Mais aucun de ces auteurs n'a fait entrer dans la poésie française les questions ardues de la théologie dogmatique avec la clarté et la fermeté qui se révèlent chez Ronsard.

Ce qui frappe d'abord chez lui, jusque dans les moments de violente polémique, c'est une tendance à la modération : nous avons vu qu'il avait fallu le déchaînement de la guerre civile, pour lui faire perdre la confiance qu'il avait dans un arrangement pacifique, où la plume aurait servi plus que l'épée ; nous avons convenu sans peine qu'une fois dans la mêlée, il avait dépassé les bornes, et que l'ivresse du sang l'avait saisi comme tant d'autres.

Mais tout cela n'empêche pas le grand humaniste de reconnaître à plusieurs de ses adversaires le mérite de la bonne foi, de la sincérité religieuse : vertu si rare à cette date qu'on ne saurait trop en louer les moindres manifestations.

Dans son Epistre au Lecteur, (Janvier 1564), harcelé de

1. A Lyon, chez Benoist Rigaud, in-16. L'œuvre est en prose.. (Du Verdier, III, 203. — Baudier, Bibliogr. lyonn. III, 226.)

2. Paru sous le pseudonyme *I. Alphutic*. Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec 2 autres qui ont presque le même titre : 1° *Confession de foy, faitte d'un commun accord par les François qui desirent vivre selon la pureté de l'Evangile... M. D. LXI, à Lyon, chez Jean Saugrain.* Bibl. Nat. Inv. D 2 4234, Recueil, Deuxième Pièce ; œuvre anonyme protestante, en prose. — 2° *Confession de la Foy chrestienne, laquelle a esté mise en Rime Françoise, à la grande consolation spirituelle de toute personne fidele, par De Nakol... A Lyon, 1562.* Biblioth. Rothschild, n° 98, Recueil, Neuvième Pièce. — Bibl. Nat. Inv. D 2 4234, Recueil, Troisième Pièce. C'est la traduction versifiée de la *Confession de foy,* ci-devant.

toutes parts de pamphlets injurieux, il faisait cette déclaration : « Je ne trouve point estrange que telles personnes qui parlent selon leur conscience, et qui pensent veritablement que telle chose serve à leur cause, comme gens tres-affectionnez, composent contre moy[1]. »

Ce qu'il supportait moins, c'était le mélange d'incrédulité et de zèle prétendu religieux, ou même cette autre tartufferie qui consiste à afficher des principes libéraux et à étouffer les idées d'autrui.

Comment, par exemple, les chefs de la Réforme pouvaient-ils concilier la proclamation du Libre Examen avec leurs prétentions au monopole des croyances ? Ronsard leur a reproché cette contradiction à maintes reprises, et il semble que ce sujet ait particulièrement excité sa verve, d'ordinaire si lente à s'émouvoir. Il disait à l'un de ses détracteurs :

« Tu as en paradis le tiers et les deux pars,
Tu en es fils aisné, nous en sommes bastars[2]. »

Ailleurs, il représente les prédicants, laissant tomber des oracles et des anathèmes de leurs lèvres inspirées :

« . . . . . . les docteurs de ces sectes nouvelles,
Comme si l'Esprit Saint avoit usé ses ailes
A s'appuyer sur eux, comme s'ils avoient eu
Du ciel dru et menu mille langues de feu,
Et comme s'ils avoient (ainsi que dit la fable
De Minos) banqueté des hauts Dieux à la table,
Sans que honte et vergongne en leur cœur trouve lieu,
Parlent profondément des mystères de Dieu ;
Ils sont ses conseillers, ils sont ses secrétaires,
Ils sçavent ses advis, ils sçavent ses affaires,

1. Blanch. VII, 141.
2. Bl. VII, 127.

Ils ont la clef du ciel et y entrent tous seuls,
Ou qui veut y entrer, il faut parler à eux.
Les autres ne sont rien sinon que grosses bestes,
Gros chapperons fourrez, grasses et lourdes testes.
Sainct Ambrois, sainct Hierosme, et les autres docteurs
N'estoient que des réveurs, des fols, et des menteurs.
Avec eux seulement le Sainct Esprit se treuve,
Et du sainct Evangile ils ont trouvé la febve [1]. »

Le poète ne leur oppose pas seulement les Pères de l'Eglise, mais encore la bonté de Dieu : il est évident que le Père céleste n'a pas des faveurs uniquement pour les Réformés, mais qu'il accueille toutes les volontés droites et sincères :

« Les pauvres insensez ! qui ne cognoissent pas
Que Dieu, pere commun des hommes d'icy bas,
Veut sauver un chacun, et que la grand'closture
Du grand paradis s'ouvre à toute creature
Qui croit en Jesus-Christ. Certes beaucoup de lieux
Et de sieges seroient sans ames dans les cieux,
Et paradis seroit une plaine deserte,
Si pour eux seulement la porte estoit ouverte [2]. »

C'était encore faire preuve d'intolérance que d'accuser d'athéisme quiconque n'était pas huguenot ; Ronsard repousse cette accusation en disant qu'à ce compte, l'athéisme aurait

1. Blanch. VII, 59. Cette fève de l'Evangile est une allusion à celle du gâteau des Rois. Voir aussi Blanch. VII, 41 :
« Ils faillent de penser qu'à Luther seulement
Dieu se soit apparu .... »

2. Bl. VII, 18. — Ibid, p. 109, Ronsard semble prononcer contre les protestants le décret d'ostracisme qu'ils édictent contre les catholiques :
« Aussi l'homme ne peut en terre estre sauvé
S'il n'est dedans le sein de l'Eglise trouvé. »
Mais tout porte à croire que ces vers n'atténuent pas les déclarations antérieures du poète. Il parle de ceux qui, par mauvaise foi, seraient hors de l'Eglise.

3. Bl. VII, 106.

depuis longtemps envahi la majorité des esprits, restée fidèle aux anciennes croyances [3]. Et, pour donner plus d'autorité à sa profession de foi, il entreprend une magnifique démonstration de l'existence de Dieu : il commence par rappeler la réflexion d'Ovide sur la structure du corps humain, se dressant pour contempler le ciel :

« Je ne suis ny rocher, ny tigre, ny serpent ;
Mon regard contre-bas brutalement ne pend ;
J'ay le chef eslevé pour voir et pour cognoistre
De ce grand univers le Seigneur et le maistre [1]. »

Le poète reprend ensuite l'argument traditionnel de l'existence de Dieu prouvée par ses œuvres et par l'ordre qui règne dans l'univers :

« Car en voyant du ciel l'ordre qui point ne faut,
J'ay le cœur asseuré qu'un moteur est là-haut,
Qui, tout sage et tout bon, gouverne cet empire,
Comme un pilote en mer gouverne son navire ;
Et que ce grand palais si largement voûté
De son divin ouvrier ensuit la volonté [2]. »

Après cette thèse en raccourci qui résume la philosophie de son temps, Ronsard semble vouloir prouver à ses adversaires qu'il n'est pas en vain revêtu des dignités ecclésiastiques, et qu'il a étudié avec soin la théologie. Il écrit sur la nature de Dieu et la filiation du Verbe, dans l'éternité et dans le temps, une page où la précision dogmatique le dispute à la fermeté de l'expression :

1. Bl. VII, 107. Cfr. Ovide, Metamorph. Liv. I :
« Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit .... »
2. Bl. VII, 107.

« Or ce Dieu tout-puissant, plein d'éternelle essence,
Tout remply de vertu, de bonté, de puissance,
D'immense majesté, qui voit tout, qui sçait tout,
Sans nul commencement, sans milieu ne sans bout,
Dont la divinité tres-royale et supresme
N'a besoin d'autre bien sinon de son bien mesme,
Se commençant par elle et finissant en soy ;
Bref, ce Prince eternel, ce Seigneur et ce Roy,
Qui des peuples le pere et le pasteur se nomme,
Ayant compassion des miseres de l'homme,
Et desirant qu'il fust du peché triomphant,
En ce monde envoya son cher unique enfant,
Eternel comme luy et de la mesme essence,
Ayant du pere sien la gloire et la puissance[1]. »

Le poète-prédicateur s'étend plus longuement sur la vie du Christ et la rédemption du genre humain par le sacrifice de la croix. C'est une paraphrase fort exacte du *Credo* catholique, et les beaux vers y abondent : Ronsard, si médiocre dans les œuvres exclusivement religieuses dont il a été question au Chapitre précédent, excelle à démontrer sa foi quand elle est attaquée. Il parle ainsi du Fils de Dieu :

« Il fut accompagné de douze seulement,
Mal-logé, mal-vestu, vivant tres-pauvrement...
Aux morts il fit revoir la clarté de nos cieux,
Rendit l'oreille aux sourds, aux aveugles les yeux ;
Il saoula de cinq pains les troupes vagabondes,
Il arresta les vents, il marcha sur les ondes,
Et de son corps divin mortellement vestu
Les miracles sortoient, tesmoins de sa vertu[2]. »

1. Bl. VII, 108. — Ibid. p. 80, il fait le portrait du Jehovah des Hébreux.
2. Bl. VII, 108.

III

Mais tout cela était admis par les sectateurs de Calvin ; là où Ronsard se sépare de ses adversaires, c'est sur la question de la constitution de l'Eglise et des pouvoirs qu'elle possède ici-bas. Les protestants n'admettent pas que le corps ecclésiastique ait aucune autorité sur les âmes : d'après eux, chaque fidèle doit se suffire, dans la communauté chrétienne, tout en restant uni à ses frères par le culte extérieur[1]. La doctrine catholique est tout autre, et l'auteur des *Discours* expose dans les vers suivants comment le Christ organisa son Eglise après sa résurrection :

« Quand vainqueur de la mort dans le ciel il passa,
Pour gouverner les siens une Eglise il laissa,
A qui donna pouvoir de lier et dissoudre,
D'accuser, de juger, de damner et d'absoudre,
Promettant que tousjours avec elle il seroit,
Et comme son espoux, ne la delaisseroit[2]. »

Il est vrai que Ronsard n'a pas d'idée très précise sur la perpétuité du corps catholique, et il déclare ailleurs que, si cette religion venait à disparaître, il en prendrait assez son parti ; c'est ici que son orthodoxie se trouve en défaut :

« Tu dis que je mourrois accablé de grand'peine
Si je voyois tomber nostre Eglise romaine ?

1. Calvin, *Instit. chrét.* Liv. IV, Chap. I.
2. Bl. VII, 100. Cfr. Matth. XVIII, 18 : « Amen dico vobis, quæcumque alligaveritis super terram erunt ligata et in cœlo ». — Matth. XXVIII, 20 : « Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem saeculi. »

J'en serois bien marry ; mais quand il adviendroit,
Le magnanime cœur pourtant ne me faudroit.
J'ay quelque peu de bien qu'en la teste je porte,
Qui ne craint ny le vent ny la tempeste forte :
Il nage aveeque moy ; et peut-estre le tien
Au rivage estranger ne te serviroit rien,
Où les gentils cerveaux n'ont besoin de ton presche [1]. »

Jodelle avait des théories plus arrêtées, lorsqu'il écrivait ses sonnets *Contre les Ministres de la Nouvelle Opinion* [2]. Il affirmait nettement

« L'eternité que Christ en l'Eglise a promis [3]. »

Mais ces hésitations n'empêchent pas le maître de la Pléiade de saisir exactement les vraies différences entre les deux confessions : d'une part, le principe d'autorité, de l'autre, la raison indépendante ; d'un côté, l'esprit de tradition, de l'autre le recours à la Bible seule :

« Morte est l'authorité, chacun vit à sa guise [4]. »

Tel est le grief fondamental qu'il a contre l'église réformée. Il ne cesse d'invoquer pour lui « la foy de ses ayeuls » et il se moque des femmelettes et des enfants qui se mêlent d'enseigner la parole de Dieu : le bonhomme *Chrysale* des *Femmes savantes* ne parlera pas autrement un siècle plus tard :

« Je suis plein de despit, quand les femmes fragiles
Interpretent en vain le sens des Evangiles,
Qui devroient mesnager et garder leur maison.
Je meurs quand les enfans qui n'ont point de raison,

1. Bl. VII, 125 et 126.
2. Jodelle, édit. Marty-Lav. T. II, pp. 133 sqq.
3. Ibid. p. 150.
4. Bl. VII, 14.

Vont disputant de Dieu qu'on ne sçaurait comprendre,
Tant s'en faut qu'un enfant ses secrets puisse entendre[1]. »

Il dit ailleurs :

« Il ne faut pas avoir beaucoup d'experience
Pour estre exactement docte en vostre science ;
Les barbiers, les maçons en un jour y sont clercs[2]. »

Mais Ronsard s'aventure bien loin, quand il va jusqu'à prétendre que c'est là l'unique clientèle de la religion calviniste :

« Vous ne pippez sinon le vulgaire innocent[3]. »

Ne provoquait-il pas lui-même, comme des champions dignes de lui, et Calvin et de Bèze[4] ? Du reste, par une singulière contradiction, il confessait ailleurs son chagrin de voir des hommes distingués passer au calvinisme :

« J'ay pitié quand je voy quelque homme de boutique,
Quelque pauvre artizan devenir heretique ;
Mais je suis plein d'ennuy et de deuil quand je voy
Un homme bien gaillard abandonner sa foy,
Quand un gentil esprit pippé huguenotise,
Et quand jusqu'à la mort ce venin le maistrise[5]. »

En voulant faire du catholicisme une religion aristocratique, le poète le défendait par de mauvaises armes ; il oubliait la condition des premiers apôtres, pêcheurs de Galilée : le chanoine grassement prébendé faisait ici le jeu de ses adversaires, qui se disaient précisément envoyés pour ramener

1. Bl. VII, 71.
2. Bl. VII, 60.
3. Bl. VII, 61.
4. Bl. VII, 97.
5. Bl. VII, 72.

l'Eglise de Jésus-Christ à sa simplicité et à sa pauvreté primitives.

Il leur faisait une objection plus sérieuse quand, revenant sur l'esprit de tradition et le principe d'autorité, il mettait sous leurs yeux la récente apparition du protestantisme et ses infinies variations de doctrine :

« De vostre election faictes-nous voir la bulle... ;
Faites à tout le moins quelques petits miracles [1]. »

Ronsard a vu les origines de cette religion : comment viendrait-elle de J. C. lui-même ?

« En Saxe je l'ay veue en mes jours commencer,
Non comme Christ la sienne, ains par fraude et puissance.
Dessous un apostat elle prit sa naissance ;
Le feu, le fer, le meurtre en sont le fondement [2]. »

Et il fortifie cette objection par le même argument que nous avons trouvé dans le *Deffensaire de la Foy chrestienne,* d'Artus Désiré ; il est impossible, dit-il, que Dieu ait laissé son peuple dans l'erreur depuis quinze siècles [3], et qu'il ait attendu l'arrivée de Luther et de Calvin pour lui donner la lumière surnaturelle.

Quant à la multiplicité des *Credo* protestants, Ronsard s'y complaît et les énumère avec une joie visible : le Dieu des Réformés est un « muable Protée [4]. »

« Les Apostres jadis preschoient tous d'un accord ;
Entre vous aujourd'huy ne regne que discord ;
Les uns sont Zvingliens, les autres Lutheristes,
Les autres Puritains, Quintins, Anabaptistes,

1. Bl. VII, 26.
2. Bl. VII, 132.
3. Bl. VII, 41.
4. Bl. VII, 126. Voir aussi ibid. p. 129.

Les autres de Calvin vont adorant les pas,
L'un est presdestiné, et l'autre ne l'est pas,
Et l'autre enrage après l'erreur Muncerienne,
Et bien tost s'ouvrira l'escole Bezienne [1]. »

Ce dernier trait n'est qu'une boutade ; mais Ronsard n'a pas tort de dire que, dans ces diverses branches du protestantisme, on ne reconnait déjà plus les idées des premiers fondateurs :

« Si bien que ce Luther, lequel estoit premier,
Chassé par les nouveaux est presque le dernier,
Et sa secte qui fut de tant d'hommes garnie,
Est la moindre de neuf qui sont en Germanie [2]. »

C'est ce qui donne au poète l'occasion d'appeler le Réformé

« Un vray jonc d'un estang, le jouet de la bise [3], »

métaphore qui fait songer au « roseau pensant » de Pascal.

A moins de prétendre que la vérité a de multiples faces et que Dieu change d'avis d'un moment à l'autre, il est bien difficile de reconnaître dans ces mille opinions diverses l'inspiration d'en-haut :

« Car Christ n'est pas un Dieu de noise ny discorde :
Christ n'est que charité, qu'amour et que concorde,
Et monstrez clairement par la division
Que Dieu n'est point autheur de vostre opinion [4]. »

Plus tard, l'historien des *Variations des Eglises protestantes* se chargera de développer au long toutes ces contradictions

1. Bl. VII, 26 et 27.
2. Bl. VII, 27.
3. Bl. VII, 27.
4. Bl. VII, 27.

qui résultent du « sens propre ». Mais Ronsard ne s'en tient pas là : après avoir traité l'homme de « vray jonc », de « girouette inconstante », il se plaît à humilier plus profondément encore la « superbe » : ni Montaigne, ni Pascal n'auraient désavoué ces dénigrements accumulés à plaisir :

« Comment pourrions-nous bien, avec nos petits yeux,
Cognoistre clairement les mysteres des cieux,
Quand nous ne sçavons pas regir nos republiques,
Ny mesmes gouverner nos choses domestiques ?
Quand nous ne cognoissons la moindre herbe des prez ?
Quand nous ne voyons pas ce qui est à nos piez ?[1] »

On ne sera pas moins frappé du dédain qu'il y a dans cet autre passage à l'adresse de la raison humaine ; le poète parle à Dieu en ces termes :

« Ne vois-tu pas du ciel ces petits animaux,
Lesquels ne sont vestus que de petites peaux,
Ces petits animaux qu'on appelle des hommes,
Qu'ainsi que bulles d'eaux tu crèves et consommes,
Que les doctes Romains et les doctes Gregeois
Nomment songe, fumée, et fueillage des bois,
Qui n'ont jamais icy la verité cognue,
Que je ne sçay comment ou par songe ou par nue ?
Et toutesfois, Seigneur, ils font les empeschez,
Comme si tes secrets ne leur estoient cachez,
Braves entrepreneurs, et discoureurs des choses
Qui aux entendemens de tous hommes sont closes[2]. »

Voilà Ronsard aux antipodes du rationalime protestant, de cet esprit critique qui est au fond du système calviniste. Il

1. Bl. VII, 59.
2. Bl. VII, 55.

a tellement pris en horreur la manie de la dispute et du libre examen, qu'il préconise la foi aveugle, celle des humbles et des ignorants. Il n'admet l'intervention de la raison que dans les sciences qui ne touchent pas à Dieu :

« Il fait bon disputer des choses naturelles,
Des foudres et des vents, des neiges et des gresles,
Et non pas de la foy, dont il ne faut douter ;
Il faut seulement croire et non en disputer[1]. »

IV.

C'est en s'appuyant sur ce principe qu'il rejette en bloc toutes les interprétations des Réformés au sujet de la Cène.

Avec tous les conciles, il ne veut connaître autre chose que le texte évangélique et l'interprétation traditionnelle. Il a entendu les milliers d'injures que le protestantisme triomphant avait débitées à l'adresse du sacrifice romain, et il ne voit d'autre moyen d'y couper court que de s'en rapporter purement et simplement à l'Evangile et à l'Eglise.

On dirait vraiment que le poète a fini par prendre au sérieux ses emplois ecclésiastiques. Versé dans l'herméneutique sacrée, il veut que sa voix se fasse entendre bien au-delà des sanctuaires d'Evaillé, de Chamfleur ou de Château-du-Loir ; c'est au peuple de France tout entier qu'il adresse ce fragment de sermon *dogmatique* dans lequel il parle ainsi au Fils de Dieu :

1. Bl. VII, 58. Ce dernier vers rappelle celui de Jodelle (édit. Marty-Lav. T. II, p. 142) :
« Plus de Dieu lon dispute, et moins lon en fait croire. »

« Tu as dit nettement d'un parler net et franc,
Prenant le pain et vin : « *C'est cy mon corps et sang,*
Non signe de mon corps[1]. » Toutefois ces ministres,
Ces nouveaux defroquez, apostats et belistres,
Desmentent ton parler, disant que tu révois,
Et que tu n'entendois cela que tu disois[2]. »

Il est vrai qu'il y a le mystère de l'ubiquité corporelle, mais cette difficulté n'est pas pour embarrasser le prédicateur, qui s'en remet à la toute-puissance divine :

« Si tu es tout divin, tout sainct, tout glorieux,
Tu peux communiquer ton corps en divers lieux.
Tu serois impuissant si tu n'avois puissance
D'accomplir tout cela que ta majesté pense[3]. »

V.

On a vu une fois de plus les profondes divergences dogmatiques dont se rendaient compte les humanistes eux-mêmes, et avec eux toute la classe éclairée du XVI[e] siècle. Il était bien difficile, sinon impossible, dans de semblables conditions, de trouver un terrain d'entente, comme le rêvaient les partisans d'un concile national. Le colloque de Poissy avait donné la mesure de ces conciliations prétendues possibles. Orthodoxes et hérétiques étaient séparés par un abîme dont la meilleure part de la nation avait une conscience très nette. L'unité des croyances était définitivement compromise.

1. Les protestants enseignent que l'Eucharistié n'est qu'un *symbole* du Christ, tandis que les catholiques croient à la présence réelle. Cfr. Calvin, *Instit. chrét.* Liv. IV, Chap. XVII, et Conc. de Trente, *De S. S. Eucharistiae sacramento*, Sess. XIII, Chap. I.
2. Bl. VII, 57.
3. Bl. VII, 58.

CHAPITRE II

DEUXIÈME CAUSE : PRÉOCCUPATIONS MORALES, D'APRÈS LES EXTRAITS DES POÈTES.

I. — Tableau des mœurs du XVIe siècle.
II. — Sincérité des poètes à cet égard.
III. — Critique des mœurs romaines
IV. — Les prélats français : mollesse et luxe.
V. — Relevé de quelques contradictions chez Ronsard, sur ce grave sujet.
VI. — Il n'estime pas davantage la morale réformée.
VII. — Principaux griefs contre la conduite des protestants.
VIII. — Aveu d'impuissance. Dualisme religieux dans les Etats modernes.

I.

Dans l'ordre moral, nous n'avons plus affaire à des idées, mais à des faits, et nous avons été obligés d'entamer la question à plusieurs reprises dans l'exposé chronologique des poèmes. Mais il nous reste à mettre en lumière une foule

d'accusations d'ordre général, qui ne se rapportent à aucune époque précise du XVI[e] siècle et nous montrent l'état des mœurs à cette époque.

Même en tenant compte des exagérations dûes à la malveillance et à la colère, on trouve dans cette poésie un tableau assez exact de la société, surtout de la société ecclésiastique sous Charles IX, qu'il s'agisse des catholiques ou des protestants. On y voit que la Réforme avait la partie belle si elle était restée sur le terrain exclusivement moral ; il y avait alors dans une foule d'âmes des aspirations vers un christianisme plus pur, vers une vie plus élevée[1].

II.

Les grands poètes sont les plus empressés à convenir qu'il y a une foule d'abus dans l'Eglise romaine, et volontiers ils se seraient ralliés à l'entreprise de Calvin si elle avait répondu à leurs vœux.

Nous avons surpris chez Ronsard[2] ces sentiments de sympathie pour le calvinisme, malgré son austérité, ou plutôt à cause de son austérité ; car si l'illustre poète s'est plaint trop souvent d'être gêné dans ses plaisirs par le puritanisme de la secte, il ne pouvait s'empêcher, aux heures de réflexion et de calme, de reconnaître le bien-fondé d'une tentative de

1. Cfr. Baudrillart, *Egl. cathol., Renaiss., Prot.*, pp. 149 sqq.
2. Voir plus haut, p. 22.

« Si vous aviez esté simples comme devant,
Sans aller les faveurs des Princes poursuyvant,
Si vous n'eussiez parlé que d'amender l'Eglise,
Que d'oster les abus de l'avare prestrise,
Je vous eusse suivy, et n'eusse pas esté
Le moindre des suivans qui vous ont escouté. »
(Bl. VII, 69. Voir aussi VII, 60.)

rénovation dans la société chrétienne. Les passions ne parlent pas toujours avec la même force, fût-ce dans l'âme d'un Ronsard, et l'ivresse des sens n'étouffe pas toujours chez lui la voix de la raison. Il en fut ainsi, du reste, pour un grand nombre d'humanistes : à la vue des ruines sans nombre qui s'accumulaient, ils se sentaient contraints de remonter aux causes de tant de désastres, et de mettre le doigt sur la plaie profonde dont souffrait alors l'Eglise.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'ils aient eu des paroles si dures pour le clergé romain, au moment même où ils s'attaquaient avec plus de vigueur aux désordres des protestants.

III.

Dans ses vers plus fougueux que poétiques, Artus Désiré court sus à Rome et frappe sans pitié :

« Par ainsi donc esbahir ne se faut
Si la brebis du troupeau erre et faut :
Au temps present, cela vient du Berger
Qui n'a soucy que de boire et manger...
La court Romaine est en perplexité...,
Et d'avarice est si fort desireuse,
Que le pasteur en tombe en grand peché :
Dispenses sont maintenant à marché... ;
Considerez que par vostre orde vie,
Ce faux Luther, plein d'orgueil et envie,
A prins sur vous son premier fondement,
En regardant vostre gouvernement[1]. »

1. A Desiré, *Deffenssaire de la Foy chrestienne*, 1567, fol. 2, 5, 6 et 7, R° et V°.

Ronsard fait de même le procès des souverains Pontifes :

« Or nous faillons aussi : car depuis sainct Gregoire,
Nul Pape, dont le nom soit escrit dans l'histoire,
En chaire ne prescha .... [1] »

Ce n'est pas que, depuis l'an 604, date de la mort de S. Grégoire le Grand, il n'y ait eu de dignes Pontifes sur la chaire de S. Pierre [2]. Mais, à vrai dire, la gloire de Léon x, toute profane du reste, ne suffit pas à racheter l'obscurité de ses prédécesseurs.

IV.

C'est bien pis quand les poètes s'attaquent aux mœurs des prélats mondains : encore que la conduite personnelle des écrivains enlève beaucoup d'autorité à leurs critiques, on ne peut qu'applaudir à des paroles qui atteignent parfois une grande élévation morale.

Vauquelin de la Fresnaye semble vouloir faire la leçon au sensuel Ponthus de Thyard, évêque de Châlons, auquel il dédie ces vers :

« Pour ce on voit maints Pasteurs boire à d'autre fontaine
Qu'à l'eau belle du Puis de la Samarithaine [4] :
Bien loin de Galillée, avec des voiles d'or,
La céleste Nacelle ils conduisent encor ;

1. Bl. VII, 42, Cfr. VII, 63.
2. On en compte 9 canonisés par l'Eglise : entre autres, S. Boniface IV, (608-615) ; S. Martin, (649-653) ; S. Eugène, (654-657) ; S. Grégoire II, (715-731).
3. Voir plus loin, p. 421.
4. Joann. Chap. IV.

Sous un riche nocher, dans une mer dorée,
Ils veulent que par force elle soit adorée... ;
Je ne le di tout seul : la France, l'Itaiie,
L'Espagnol, l'Aleman, comme moy le publie [1]. »

Jean de la Taille [2], Antoine de Baïf [3], Etienne Jodelle [4], ne parlent pas autrement. Mais Ronsard surtout déploie toute son éloquence sur ce grave et douloureux sujet. Il se plaint que les prélats du XVIe siècle ne rappellent que de très loin les premiers Apôtres :

« Il ne faut s'estonner, Chrestiens, si la nacelle
Du bon pasteur sainct Pierre en ce monde chancelle,
Puis que les ignorans, les enfans de quinze ans,
Je ne sçay quels muguets, je ne sçay quels plaisans,
Tiennent le gouvernail, puis que les benefices
Se vendent par argent ainsi que les offices.
Mais que diroit sainct Paul, s'il revenoit icy,
De nos jeunes prelats, qui n'ont point de soucy
De leur pauvre troupeau, dont ils prennent la laine
Et quelquefois le cuir ; qui tous vivent sans peine,
Sans prescher, sans prier, sans bon exemple d'eux,
Parfumez, decoupez, courtisans, amoureux [5]. »

Le poète se refuse à reconnaître dans cette Eglise « riche, grasse et hautaine », l'Eglise fondée par le Fils de Dieu « en humblesse d'esprit. »

1. Vauquelin de la Fresnaye, édit. J. Travers, p. 425, Pièce s. d.
2. Œuvr. compl. T. IV, p. XV.
3. Voir les *Mimes*, écrits sous Henri III, T. V, pp. 10 sqq de l'édit. Marty-Lav.
4. Edit. Marty-Lav. T. II, p. 143. Voir de plus J. Bourlé, *Breve adhortation au peuple de France*, fol. 5, R° et V° (1568).
5. Bl. VII, 42. On retrouvera les mêmes doléances ibid. pp. 63, 66, 67, 68.

V.

Mais il est à propos de remarquer que Ronsard n'est pas loin de verser ici dans l'esprit du calvinisme : quand il condamne les ministres des autels parce qu'ils sont

« Pompeusement vestus de soye et de drap d'or [1] »,

cela revient à dire qu'il faudrait ramener les églises et les cérémonies officielles à la nudité des temples et des offices protestants. Il se condamne lui-même, puisqu'il prenait part à toutes ces démonstrations extérieures de la religion romaine, et qu'il se vantait de porter une chape ornée

« De grandes boucles d'or et de frange dorée [2]. »

Sa logique n'est pas moins en défaut quand il prétend imposer à tout le clergé des habitudes de sobriété et de mortification :

« Je sçay que des abbez la cuisine trop riche
A laissé du Seigneur tomber la vigne en friche ;
Je voy bien que l'yvraye estouffe le bon blé,
Et si n'ay pas l'esprit si gros et si troublé,
Que je ne sente bien que l'Eglise premiere
Par le temps a perdu beaucoup de sa lumiere [3]. »

Celui qui se posait ainsi en ennemi de la bonne chère allait jusqu'à reprocher aux protestants, dans la même pièce de vers, la tempérance dont ceux-ci faisaient étalage, et il

1. Bl. VII, 42.
2. Bl. VII, 114.
3. Bl. VII, 110.

leur disait que, s'il était prêtre, il se garderait bien de mener un train de vie aussi modeste :

« Je serois reveré, je tiendrois bonne table;
Non vivant comme toy, ministre miserable,
Pauvre sot predicant ....[1]. »

Il faut bien convenir que le curé d'Evaillé aurait pu se faire une plus haute idée du sacerdoce.

Enfin, ne devait-il pas se sentir très gêné, quand il voulait parler du trafic des bénéfices et des grasses prébendes, lui qui en était si amplement fourni ?[2] Bien qu'il déclare quelque part[3] qu'il ne voudrait pour rien au monde fruster de ces avantages de plus méritants que lui, on ne sait que trop combien il donna l'exemple de ces scandaleuses accumulations de bénéfices ecclésiastiques sur le même titulaire.

Mais, à vrai dire, ce sont là contradictions pardonnables, et, au lieu d'en tenir rigueur aux grands humanistes, il faut leur savoir gré d'avoir avoué avec la plus grande franchise les abus qu'ils découvraient dans leur parti. Leurs critiques à l'endroit du parti adverse y gagnent en autorité, et nous allons comprendre pourquoi, malgré tout, ils ne voulurent pas changer de drapeau.

VI.

Il s'en fatut, en effet, que l'Eglise réformée offrît aux âmes éprises d'idéal l'asile qu'elles rêvaient. Au bout de quelques années, les mêmes vices, les mêmes désordres

1. Bl. VII, 99.
2. Bl. III, 375, 376 ; V, 219 ; VII, 67.
3. Bl. VI, 288.

s'étaient introduits dans les communautés calvinistes, et nous avons eu occasion de voir que les prédicateurs protestants étaient contraints d'en faire l'aveu [1].

Ronsard avait reproché aux huguenots de ne pas détenir le monopole de la vérité ; il était aussi bien en droit de leur dire qu'ils ne détenaient pas celui de la vertu, et que tous les vices n'étaient pas de son côté :

« Mais monstrez-moy quelqu'un qui ait changé de vie,
Après avoir suivy vostre belle folie !
J'en voy qui ont changé de couleur et de teint,
Hideux en barbe longue et en visage feint,
Qui sont plus que devant tristes, mornes et palles,
Comme Oreste agité de fureurs infernales.
Mais je n'en ay point veu qui soient d'audacieux
Plus humbles devenus, plus doux ny gracieux,
De paillards continens, de menteurs veritables,
D'effrontez vergongneux, de cruels charitables,
De larrons aumosniers, et pas un n'a changé
Le vice dont il fut auparavant chargé [2]. »

Rien n'irritait le poète comme cette orgueilleuse prétention à l'accaparement des mœurs pures, et il citait aux huguenots la parabole évangélique du Pharisien et du Publicain, le premier faisant grand fracas de ses mérites, l'autre se frappant la poitrine avec humilité [3].

Par suite de quel droit les protestants posent-ils ainsi en paladins de vertu ? Le poète leur rappelle en quelques vers ce que valait leur fondateur :

1. Voir plus haut, p. 142.
2. Bl. VII, 27.
3. Bl. VII, 120 :
« La vertu ne se peut à Geneve enfermer. »
Cfr. Luc, Ch. XVIII, v. 10 sqq.

« Je ne sçay quel yvrongne, apostat Augustin,
Un Picard usurier, un teneur de raquette,
Un mocqueur, un pipeur, un bon nieur de debte,
Qui vend un benefice et à deux et à trois,
Un paillard, un causeur [1], un renyé François [2]. »

Ronsard, on le voit, prenait plaisir à déverser sur la tête de Calvin les torrents d'épithètes injurieuses qu'on avait dirigées contre lui-même ; il faisait porter au maître toute la responsabilité des torts de ses disciples.

VII.

Ces torts, d'après lui, peuvent se réduire à trois, sans compter ceux que nous avons pu voir dans l'étude des faits.

Ce sont tout d'abord les injures faites à Dieu dans ses sanctuaires dévastés par le vandalisme réformé :

« On a fait des lieux saincts une horrible voirie,
Un assassinement et une pillerie,
Si bien que Dieu n'est seur en sa propre maison [3]. »

Le poète ne peut que maudire ces prêches où les orateurs

« En la dextre ont le glaive et de l'autre le feu [4] »,

1. *Aimant les procès, chicaneur.*
2. Bl. VII, 57. Il lui reproche ailleurs (VII, 25) d'avoir fui les persécutions et au besoin le martyre qui l'attendait en France. C'était peut-être se montrer par trop exigeant.
3. Bl. VII, 14 et 15.
4. Bl. VII, 18. Voir aussi ibid. VII, 23, où il représente de Bèze
« Ayant dessous un reistre une espée au costé. »
et VII, 69 :
« Hé ! qui de telle foy voudroit avoir soucy,
Si par fer et par feu, par plomb, par poudre noire,
Les songes de Calvin nous voulez faire croire ? »

et il leur oppose la douceur et la mansuétude du Christ :

« Jesus que seulement vous confessez icy
De bouche et non de cœur, ne faisoit pas ainsi ;
Et sainct Paul en preschant n'avoit pour toutes armes
Sinon l'humilité, les jeusnes et les larmes [1]. »

En second lieu, Ronsard en veut aux Réformés de faire échec à l'autorité royale ; ce que la Ligue catholique devait entreprendre sous Henri III, les protestants l'inauguraient dès le règne de Charles IX, autant que cela dépendait d'eux. Il était écrit que les derniers Valois se laisseraient toujours dominer par quelque faction :

« Tout va de mal en pis : le sujet a brisé
Le serment qu'il devoit à son Roy mesprisé... ;
Ainsi la France court, en armes divisée,
Depuis que la raison n'est plus authorisée [2]. »

Enfin, le poète constate avec douleur que, loin de ramener l'union, toutes les discussions religieuses ont abouti à faire pénétrer jusque dans les familles les divisions les plus profondes ; Ronsard attribue toutes ces dissensions au libre examen, qui a brisé l'unité des croyances et multiplié à l'infini les professions de foi :

« Ce monstre arme le fils contre son propre pere,
Et le frere (ô malheur !) arme contre son frere,
La sœur contre la sœur, et les cousins germains
Au sang de leurs cousins veulent tremper leurs mains ;
L'oncle hait son nepveu, le serviteur son maistre ;
La femme ne veut plus son mary recognoistre ;

1. Bl. VII, 18.
2. Bl. VII, 11. *Authorisée* veut dire ici : *gouvernée par l'autorité.*

Les enfans sans raison disputent de la foy,
Et tout à l'abandon va sans ordre et sans loy [1]. »

Il est indispensable de remarquer la faiblesse de cette dernière objection, vu qu'elle pourrait si facilement se retourner contre le christianisme naissant, lequel introduisit tant de divisions religieuses dans l'empire romain : là aussi le fils s'armait contre son propre père, la sœur contre la sœur, la femme contre son mari, le serviteur contre son maître.

Tous les novateurs en bien ou en mal ont occasionné de terribles luttes ; la question n'est pas de savoir s'ils en étaient responsables, ce qui ne fait pas doute ; mais il faudrait se demander si leurs nouveautés étaient légitimes, et c'est ainsi que nous retombons dans le terrain dogmatique sur lequel, on l'a vu, les hommes du XVI[e] siècle n'étaient pas arrivés à s'entendre.

VIII.

L'abîme était définitivement creusé entre deux parties de la nation française, et Ronsard résumait fort bien ce qu'il y avait d'insoluble dans cet angoissant problème, quand il disait à l'un de ses adversaires :

« Tu m'estimes meschant, et meschant je t'estime ;
Je retourne sur toy le mesme faict du crime ;
Tu penses que c'est moy, je pense que c'est toy ;
Et qui fait ce discord ? Nostre diverse foy [2]. »

Ces vers, qui sont un aveu d'impuissance, donnent assez

1. Bl. VII, 14. Mêmes idées, ibid. VII, 64, 65, 69.
2. Bl. VII, 116.

à comprendre que le retour à l'unité était une utopie. C'en était fait de la vieille organisation politico-religieuse du Moyen-Age ; les Etats modernes allaient se trouver en présence de plusieurs églises rivales qui prétendaient vivre dans les mêmes frontières et évangéliser le même peuple, chacune d'elles ayant ses dogmes, sa morale, son culte à part.

Combien de temps durerait ce dualisme ? Nul alors ne pouvait le prévoir, mais on sentait bien que la suppression de l'hérésie par voie de conciliation ou même de violence était devenue chose impossible.

La seule solution raisonnable était donc de pratiquer la tolérance religieuse ; mais le moment n'était pas encore venu de l'adopter dans la pratique.

CHAPITRE III

TROISIÈME CAUSE, D'ORDRE PLUS SPÉCIALEMENT LITTÉRAIRE : OPINIONS OPPOSÉES DES DEUX ÉGLISES SUR LE MOUVEMENT DE LA RENAISSANCE.

I. — Renaissance et Humanisme.
II. — La Réforme et le libre-examen.
III. — La Réforme et la déchéance totale de la nature humaine.
IV. — Doctrine catholique sur la déchéance ; ses conséquences littéraires.
V. — Aversion des poètes officiels pour la Réforme. Mise au point des doctrines littéraires dans les deux camps.

La question des rapports entre la Renaissance et le Christianisme est des plus complexes : nous sommes ici en présence d'éléments mal définis, surtout en ce qui concerne le mouvement littéraire que l'on est convenu d'appeler Renaissance ou Humanisme, selon les cas. Les mots importeraient du reste fort peu à la chose, s'ils ne donnaient lieu à des confusions constantes.

Avant d'aborder le problème, il faut donc s'entendre sur la valeur exacte des données, tout au moins au point de vue qui nous intéresse ; les éléments étrangers à la question n'ont pas besoin d'être définis.

Il est certain, d'autre part, que le mouvement de la Renaissance ne peut entrer dans une simple formule ; chaque étude nouvelle qui paraît nous apporte sur cette période tourmentée des éclaircissements importants. Ainsi Brunetière nous montre des formes très diverses de la Renaissance, selon les nations où elle s'est développée [1]. Mais cela n'empêche pas que plusieurs caractères essentiels et invariables ne nous soient déjà connus, et nous pouvons en faire état dans ce chapitre.

I.

Les critiques qui font autorité entendent souvent par *Renaissance* tout l'ensemble de la rénovation philosophique, littéraire et artistique que l'on remarque au XVe et au XVIe siècle ; mais, quand ils veulent préciser davantage, ils distinguent la Renaissance de l'Humanisme [2].

« La Renaissance, dit M. Faguet, fut une émancipation de l'esprit humain suscitée par le commerce des hommes du XVIe siècle avec la pensée antique. ... L'Humanisme n'est pas la Renaissance. La Renaissance, c'est la résurrection des idées antiques ; l'Humanisme, c'est le goût de l'art antique... ; et il n'est pas forcé que l'homme-de-Renaissance soit un humaniste (Rabelais ne l'est presque point) ; il l'est moins encore que l'humaniste soit un homme-de-Renaissance [3]. »

Brunetière se refusait à donner de la Renaissance une

1. Brunetière, *Hist. de la Litt. fr. class.* T. I, première Partie.
2. Dans les cours de Littérature et d'Histoire, le mot *Renaissance* sert souvent de titre aux chapitres consacrés à l'étude de cete période. Cfr. Lanson, *Hist. de la Litt. fr.* troisième Parie. — Brunetière, *Hist de la Litt. fr. class.* T. I, première Partie. — Petit de Julleville, *Hist de la Langue et de la Litt. fr.* T. III, Ch. I. — Lavisse, *Hist. de France* T. V, I, Ch. II.
3. Faguet, *Etudes litt. XVIe siècle.* Avant-Propos, pp. V, VI, XV et XVI.

définition proprement dite : « Observons, disait-il, que, — quoi que l'on puisse penser de la Renaissance en général et des deux cent cinquante ou trois cents ans d'histoire au cours desquels se sont développés, contrariés, et finalement enchaînés les faits ou les idées qui la constituent, — ce qui est bien certain, c'est qu'elle a commencé par être, à l'origine, un fait, si je puis ainsi dire, proprement et exclusivement italien [1]. »

Or, dans les pages qui suivent, l'auteur voit dans ce « fait italien », outre un développement spontané et l'amour de l'érudition, la perfection de l'art, « charme subtil, indéfinissable, qu'on ne saurait analyser, et dont le pouvoir vainqueur est précisément fait de ce qu'il a d'inanalysable [2] ».

Mais, après avoir été italienne, la Renaissance est devenue européenne ; or, tandis qu'en Italie elle manifestait, entre autres traits caractéristiques, « l'épanouissement de l'*individualisme* », il n'en était plus de même après sa diffusion en Europe, et ce que Brunetière y trouvait de plus significatif à ce moment, c'était sa tendance à l'*humanisme* [3]. »

On voit que le mot est pris ici dans son sens étymologique : « L'humanisme, c'est l'homme rattaché à l'homme dans l'infini du temps, et la diversité des époques jugée du point de vue de l'identité fondamentale de la nature humaine [4]. »

Ainsi chaque critique fait plier sous sa pensée personnelle ces mots encore neufs et souples, dont la définition, sans être libre, n'a toutefois rien de nécessaire [5]. »

Ne cherchons donc pas, pour notre part, à modifier encore le sens de ces « vocables » déjà si tourmentés, mais reconnaissons que ces définitions diverses, rapprochées les unes des autres, renferment un élément invariable ; le retour à l'antiquité, qu'il s'agisse des idées ou de l'art, du fond ou de

1. Brunetière, *Hist. de la Litt. fr. class.*, T. I, première Partie, p. 4.
2. Ibid. p. 21.
3. Ibid. p. 27.
4. Ibid. p. 30.
5. Ibid. p. 28.

la forme, n'est autre chose que le *retour à la nature,* ou, si l'on préfère, le retour à l'art païen, aux idées païennes.

« La philosophie en est très simple, dit encore Brunetière ; .. elle consiste à croire que tous nos besoins ont droit à leur satisfaction, puisqu'ils sont en nous, et qu'ainsi, de toutes les indications, les plus sûres ou les seules infaillibles sont celles de la nature [1]. » Et il ajoute un peu plus loin : « Il n'était pas humainement possible... qu'on retournât au paganisme sans retomber à cette adoration des énergies de la nature qui en avait été toute la religion [2]. »

Voilà pourquoi Rabelais, qui appartient à la Renaissance, sans plus, professe le plus parfait optimisme au sujet de la noblesse de toutes nos aspirations naturelles. Qu'on se rappelle le « Fay ce que vouldras » de l'abbaye de Thélème, ainsi que le mythe de *Physis* [3]

Il importe du reste fort peu que le mot « nature » désigne l'homme ou les forces qui l'environnent, puisque, dans les arts, et à plus forte raison dans la littérature, l'homme n'est jamais absent, et que tout se rapporte à lui [4].

II.

La doctrine de Calvin contient deux principes de la plus haute importance pour la matière qui nous occupe : c'est tout

1. Ibid. pp. 14 et 15, à propos du *De voluptate ac summo bono* de Valla où Brunetière voit tout l'esprit de la Renaissance.
2. Ibid. pp. 15 et 16.
3. *Gargantua,* Liv. I, ch. LVII, et Liv. IV, ch. XXXII.
4. Cfr. Paul Gaultier. *Le Sens de l'Art, sa nature, son rôle, sa valeur.* Paris, Hachette, 1907.

d'abord celui du *Libre-Examen,* qu'il explique ainsi dans son *Institution chrétienne* :

« Pource que Dieu ne parle point journellement du ciel, et qu'il n'y a que les seules Escritures, où il a voulu que sa vérité fust publiée pour estre cognue jusques en la fin, elles ne peuvent avoir pleine certitude envers les fidèles à aultre tiltre, sinon quand ils tiennent pour arresté et conclud, qu'elles sont venues du ciel, comme s'ils oyoient là Dieu parler de sa propre bouche... Quant à ce que ces canailles (les catholiques) demandent, dont et comment nous serons persuadez que l'Escriture est procédée de Dieu, si nous n'avons refuge au décret de l'Eglise : c'est autant comme si aucun s'enquéroit dont (comment) nous apprendrons à discerner la clarté des ténèbres, le blanc du noir, le doux de l'amer. Car *l'Escriture a de quoy se faire cognoistre, voire d'un sentiment aussi notoire et infalible comme ont les choses blanches et noires de monstrer leur couleur, et les choses douces et amères de monstrer leur saveur* [1]. »

Voilà l'Ecriture dégagée des commentaires qu'y avaient accumulés quatorze siècles : le texte réapparaît, dans sa nudité primitive, à quiconque voudra y trouver un sens, d'après l'inspiration du moment.

On comprend sans peine que les hommes du xvie siècle aient étendu ce principe aux livres profanes, et qu'ils aient étudié avec plus de discernement, plus de critique, des textes où le Moyen-Age n'avait guère vu que le tableau de sa propre civilisation, ou même des émanations lointaines de la vérité révélée [2]. En ce sens, la Réforme a sûrement favorisé la Renaissance, dans son amour de l'érudition et dans l'interprétation exacte de l'antiquité ; au lieu d'étudier les Anciens à la lumière de la tradition religieuse, les écrivains s'y sont

1. *Instit. chrét.* Liv. I. Chap. VII. Sect. I.
2. Cfr. Petit de Julleville, *Hist. de la Langue de la Litt. fr.* T. III. pp. 4 sqq.

appliqués avec leur tempérament individuel, leur raison, leur imagination, leur sensibilité, et ils n'ont pas tardé à les mieux comprendre, à sentir tout ce qu'il y avait de commun entre eux-mêmes, hommes des temps modernes, et ces poètes, ces philosophes disparus depuis des siècles. Le *Libre-Examen* était nécessaire pour comprendre l'antiquité et la faire revivre intégralement [1].

Du reste, les adversaires mêmes de la Réforme ont été parmi les premiers à applaudir à de pareils résultats, dans l'ordre littéraire et artistique. François Ier s'était fait peindre à Fontainebleau, ouvrant le temple des Muses à une foule d'hommes et de femmes qui, les yeux couverts d'un bandeau, se dirigeaient à tâtons vers la lumière nouvelle dont le roi les conviait à contempler les clartés [2]. « Par cet emblême, écrivait en 1642 un moine mathurin, le Père Dan, on peut voir le soin qu'a pris cet illustre monarque à chasser l'aveuglement de l'ignorance qui estoit de son temps [3]. »

III.

Donc, si Calvin s'était contenté de donner plus d'indépendance à l'esprit humain, tout porte à croire que le monde lettré ne se fût jamais dressé contre lui. Mais cette proclamation de la liberté des croyances n'exclut pas, chez le pontife du protestantisme, un système de dogmes parfaitement définis, et

1. Cfr. Baudrillart, *Egl. cath., Renaiss., Prot.*, pp. 50 et 54, et Hauser, *De l'Humanisme et de la Réforme en France* (1512-1552). Revue historique, Juillet-Août 1897.
2. Bibl. nat. Estampes, Ed. 3. Reproduit dans Petit de Julleville, op. cit., feuille liminaire.
3. *Trésor des merveilles de la maison royale de Fontainebleau* 1642, in-fol. (D'apr. Petit de Julleville, op. cit. p. 12.)

défendus par lui avec le dernier acharnement[1]. De ce nombre est la doctrine de la complète déchéance de notre nature, et de l'incapacité absolue où furent les païens d'arriver, soit à la vérité religieuse, soit à la vertu. Pour Calvin, non seulement les idolâtres n'ont rien su du vrai Dieu, mais chacun de leurs actes, y compris les plus beaux dévouements, furent des péchés dignes de damnation, vu que la foi surnaturelle en était totalement absente.

Il suffit de parcourir quelques pages de l'*Institution chrétienne* pour y trouver ces terribles anathèmes contre l'humanité et ses œuvres : « L'entendement, dit-il, est *totalement* asservy à bestise et aveuglement, et le cœur adonné à perversité... Dont il s'ensuit que ce qui est le plus noble et le plus à priser en nos âmes, non-seulement est navré et blessé, mais du tout corrompu, quelque dignité qui y reluise... Tout l'homme est accablé comme d'un déluge depuis la teste jusques aux pieds, en sorte qu'*il n'y a nulle partie de luy exempte de péché* : et par ainsi que *tout ce qui en procède est à bon droict condamné et imputé à péché*[2]. »

Aussi bien, il faut voir avec quel mépris Calvin parle des vertus ou des lumières du monde païen : « Les grâces naturelles qui luy sont demeurées ont esté corrompues : non pas qu'elles se puissent contaminer entant qu'elles procèdent de Dieu, mais elles ont laissé d'estre pures à l'homme, après qu'il a esté pollu, tellement qu'on ne luy en doit attribuer aucune louange... *Ceux qui ont le plus subtil entendement entre les hommes y sont plus aveuglez que les aveugles mesmes*[3]. »

1. On a déjà vu (p. 8) la *Declaration pour maintenir la vraye foy... Par Jean Calvin. Contre les erreurs detestables de Michel Servet... Ou il est aussi monstré qu'il est licite de punir les heretiques : et qu'à bon droict ce meschant a esté executé par justice...* (1554). Voir aussi l'ouvrage de Théod. de Bèze : *De haereticis a civili magistratu puniendis*. (Sayous, *Ecriv. fr. de la Réform.* T. I. p. 304.)
2. *Instit chrét.* Liv. II. Chap. I, sect. IX.
3. Ibid. Liv. II, Ch. II, sect. XVII et XVIII. Voir les mêmes condamnations, ibid. Chap. V, sect. XIII et XIV, et Liv. I, Chap. X, sect. III.

On comprend, après cela, que cet intraitable censeur se soit brouillé de bonne heure avec les littérateurs de son temps, ceux qu'il appelle « Messieurs les Nicodémistes », « qui convertissent à demi la chrétienté en philosophie ». « Cette bande, ajoute-t-il, est quasi toute de gens de lettres.... J'aimerais mieux que toutes les sciences humaines fussent exterminées de la terre que si elles étaient cause de refroidir... le zèle des Chrétiens et les détourner de Dieu [1]. »

Pierre Viret, ami et collaborateur du maître de la Réforme, n'était pas moins intraitable pour « ceux qui font profession de bonnes lettres..., infectés de cet exécrable athéisme [2]. »

IV.

On voit par là qu'il y a incompatibilité absolue entre les théories calvinistes et le paganisme antique [3].

On n'ignore pas, du reste, que le Jansénisme, au XVII[e] siècle, professera les mêmes doctrines que les protestants sur la déchéance originelle, et voilà pourquoi les critiques de notre époque, comprenant ces deux sectes religieuses sous le terme

1. *Excuse de Jehan Calvin à Messieurs les Nicodémites, sur la complainte qu'ils font de sa trop grand'rigueur* (1554). (Cité d'apr. Brunetière, *Hist. de la Littér. class.* T. I, p. 195 *Opera Calvini,* VI, 600.)

2. Viret, *Instruct. chrest.* T. II, *Epistre aux Fidèles de l'Egl. de Montpellier.* (D'apr. Sayous, Ecriv. fr. de la Réform. T. I. p. 204.)

3. Les anathèmes de Calvin atteignent aussi les autres manifestations artistiques, en dehors de la littérature ; ainsi, il n'admet les images que comme auxiliaires de l'histoire et il condamne toute œuvre d'art ne visant qu'au plaisir : « Quant à ce qui est licite de peindre ou engraver, il y a les histoires pour en avoir memorial : ou bien figures, ou médales de bestes, ou villes, ou pays... : touchant du reste, je ne voy point à quoy il serve, sinon à plaisir. Et toutesfois il est notoire que les images qu'on a en la Papauté, sont quasi toutes de ceste façon : dont il est aisé de voir qu'elles ont esté dressées... d'une sotte convoitise. » (*Instit. chrét.* Liv. I, Ch. XI, sect. XII.)

général de *religion chrétienne*, affirment que le christianisme est l'ennemi-né de la Renaissance et de l'Humanisme. On n'aurait pas de peine à leur donner raison, si vraiment la tradition chrétienne était exclusivement représentée par les deux confessions qu'ils ont en vue[1].

Mais on ne saurait nier que l'Eglise romaine eût encore quelque droit, même au XVIe siècle, à prétendre au titre d'Eglise chrétienne, et peut-être qu'en ce sens l'abîme devient moins grand entre cette autre sorte de christianisme nommé « catholicisme », et les deux grands mouvements philosophique et artistique qui faisaient revivre intégralement les vertus et les vices de la civilisation gréco-romaine.

Car, pour un homme du XVIe siècle qui n'a pas abandonné la religion officielle, l'antiquité n'est pas nécessairement dépravée, et l'on peut lire Homère, Virgile, et même le voluptueux Horace sans s'y scandaliser à chaque pas : leurs idées, leurs aspirations, leurs actes ne sont pas autant de crimes énormes dignes de l'éternelle damnation, surtout quand ils célèbrent les beautés de la Grèce et de l'Italie, l'attachement au sol natal ou les charmes de l'amitié.

En un mot, d'après la religion que professaient les Guise et leurs adeptes, l'homme privé de tout secours surnaturel est encore capable de quelque bien. Aussi le pape Saint Pie V eut-il soin de condamner les pages où Baïus affirmait, avec Luther et Calvin, que « toutes les œuvres des infidèles sont des péchés, que toutes les vertus des philosophes sont des vices, et que l'infidélité, même involontaire, est digne de damnation[2]. »

1. C'est l'idée de M. Faguet dans *l'Avant-Propos* de ses *Etudes littéraires* sur le XVIe siècle : (pp. XXVI et XXVII). « (L'Humanisme), dit-il, amollissait le catholicisme ; il en faisait décidément une religion trop littéraire... Ce n'était pas le fortifier, parce que le christianisme, quoi qu'il fît, et encore qu'ainsi paré, *restait en son fond la religion simple et sans art de ses origines.* » Voir aussi Brunetière, *Hist. de la Littér. class.* T. I, pp. 15 et 33. — H. Hauser. *De l'Humanisme et de la Réforme en France* (1512-1552). (Revue Historique, juillet-août 1897.)
2. Baius, prop. 25, 68, 54. — Cfr. Conc. de Trente, Can. 26, 29.

Voilà, semble-t-il, ce qui inclina Ronsard et ses compagnons à ne pas adhérer à la religion réformée. La doctrine romaine faisait deux parts dans le domaine de la littérature antique : d'un côté, les désordres de l'esprit, du cœur, des sens, de l'autre, les beaux dévouements, le culte du foyer, l'amour de la patrie. Si elle flétrissait les désordres, elle louait sans arrière-pensée tant de beaux exemples. Aussi les humanistes du XVIe siècle se sentaient-ils plus à l'aise à l'école de Léon X qu'à celle de l'austère Calvin.

Il faut bien convenir, du reste, qu'à la faveur de cette bienveillance, ils oubliaient de faire le départ entre les bonnes et les mauvaises tendances de l'antiquité, et, sous prétexte d'imitation, ils introduisaient dans notre littérature les pires énormités du paganisme. Ce n'était pas, la plupart du temps, un simple jeu d'esprit, un pur exercice littéraire, mais la traduction sincère de sentiments très réels et très vivement éprouvés.

Ronsard, en tête de son *Livret des Folastries,* avait beau répéter les vers de Catulle :

« Nam castum esse decet pium poetam
Ipsum, versiculos nihil necesse est [1]. »

Bien qu'il se défendît d'avoir jamais réduit en pratique la licence de ses vers, chacun savait que sa conduite ne valait guère mieux que ses écrits. On a vu ailleurs [2] avec quelle naïveté il faisait la confession de ses faiblesses aux huguenots eux-mêmes :

« A vingt ans je choisis une belle maistresse [3]. »

Les gens d'Eglise n'étaient-ils pas les premiers à afficher

1. Ronsard, Blanch. VI, 337.
2. Pp. 84, 85.
3. Bl. VII, 127.

un pareil libertinage ? Pontus de Thyard, le seul prêtre de la Pléiade, déjà chanoine de l'église cathédrale de S. Vincent de Mâcon et promu à la dignité de protonotaire apostolique, n'en dédiait pas moins à sa Pasithée, en 1554, son troisième Livre des *Erreurs amoureuses.* « Bien loin de laisser soupçonner que cette épitre s'adresse à une maîtresse imaginaire..., il insiste au contraire, dit son éditeur, sur la réalité de ses sentiments... Il s'arrête devant un arbre dépouillé de ses feuilles... et s'écrie :

« Est-ce cest Orme, où d'un riz amiable,
Disant : « A dieu, gloire de ma pensée »,
Mignardement à mon col enlacée,
Elle me fut d'un baiser favorable[1]. »

Ces déplorables exemples ont fait accuser plus tard les représentants de l'Eglise romaine de s'être montrés trop tolérants pour les égarements des hommes de lettres[2], au moment même où, sous leurs yeux, se dressaient des bûchers pour réprimer l'hérésie.

Sous ce rapport, le Calvinisme était plus intransigeant : Théodore de Bèze, devenu apôtre de la Réforme, brûlait ses *Juvenilia*[3], péché de jeunesse, et A. d'Aubigné, à son lit de

1. Marty-Lav., T. V de la Pléiade fr., *Notice*, pp. XIV et XV.
2. C'est l'opinion de M. Jean Guiraud : *L'Eglise Romaine et les Origines de la Renaissance*. Paris, Lecoffre, 1904.
3. Sayous, *Ecriv. fr. de la Réform.* T. I, p. 274, Ronsard y faisait allusion dans ses *Discours* : (Bl. VII, 22 et 23.)

« Certes, il vaudroit mieux à Lauzanne relire
Du grand fils de Thetis les prouesses et l'ire...,
Certes il vaudroit mieux celebrer ta Candide
Et comme tu faisois tenir encor la bride
Des cygnes Paphians, ou près d'un antre au soir
Tout seul dans le giron des neuf Muses t'asseoir,
Que reprendre l'Eglise, ou pour estre veu sage,
Amender en sainct Paul je ne sçay quel passage. »

mort, recommandait d'appliquer le fer et le feu à ses poésies légères [1].

Dans le camp opposé, nous trouvons peu d'exemples de pareils scrupules, et les « poètes gaillards » meurent généralement impénitents, sans songer même à rétracter les désordres de leur plume, sinon de leur vie.

Mais c'est là justement ce qui explique encore mieux leur attachement à une Eglise dont quelques membres, et non des moindres, poussaient la miséricorde jusqu'à la faiblesse pour couvrir les plus regrettables excès. Non seulement on y proclamait que tout en nous n'est point corrompu, mais on avait parfois des trésors de mansuétude pour les défaillances qui résultent de la corruption partielle de la nature.

Il n'en fallait pas davantage, semble-t-il, pour rallier tous les suffrages des humanistes. En face de Genève où Calvin brûlait les images [2] et censurait les livres même simplement badins, se dressait la cité romaine, refuge de tous les arts et de tous les artistes : là, du moins, la Bible côtoyait Homère, le livre des Evangiles ne rebutait pas les poèmes d'Horace, et les Muses avaient commerce avec les Anges.

Ainsi, tout contribuait à rejeter du côté de l'Eglise officielle le monde des lettrés : volontiers, les humanistes se faisaient les adeptes de ses doctrines et plus volontiers encore les complices des faiblesses, ou, si l'on veut, de l'excessive indulgence qu'ils rencontraient parmi ses chefs.

1. E. Réaume, *Et. hist. et littér. sur A. d'Aubigné,* p. 240.
2. *Instit. chrét.* Liv. I, Ch. XI.

V.

Ces points dûment établis, quoi d'étonnant que Ronsard ressente une telle aversion pour le puritanisme des ministres de la religion réformée ? Il ne se lasse pas de tourner en dérision leur air d'ascètes désabués de la vie :

« Il ne faut pas avoir beaucoup d'experience
Pour estre exactement docte en vostre science... ;
Il faut tant seulement avecques hardiesse
Detester le Papat, parler contre la messe,
Estre sobre en propos, barbe longue, et le front
De rides labouré, l'œil farouche et profond,
Avoir d'un grand manteau les espaules couvertes,
Bref, estre bon brigand et ne jurer que : Certes [1]. »

Pour le maître de la Pléiade, ces prédicants pâles et décharnés sont les pires adversaires des bonnes lettres et ils vont faire renaître la barbarie :

« Non, non, je ne veux point que ceux qui doivent naistre
Pour un fol Huguenot me puissent recognoistre...
Ils me sont odieux comme peste, et je pense
Qu'ils sont prodigieux au Roy et à la France [2]. »

Les autres poètes officiels ne pensent pas autrement, et ils regrettent que cette invasion d'austérité les ait dérangés dans leurs plaisirs. Vauquelin de la Fresnaye se plaint amèrement d'avoir été contraint d'abandonner ses poètes favoris :

1. Ronsard, Blanch. VII, 60. *Certes* était le juron familier aux prédicants.
2. Ibid. pp. 60 et 61.

« J'oublie ainsi du tout les Muses tant aimées,
Et les arts qui (les) ont rendu tant estimées... :
Je ne voy plus Tibulle et Catulle mignard,
Properce curieux et Gallus le vieillart ;
Au lieu que je souloy lire dans un Virgile,
Ou dans mon grave Horace, or' je vay par la ville,
Rêveur, ouir le bruit de la guerre qui court...
Que nous serions heureux de nos voir bien unis,
Et tous les huguenots hors de France banis[1]. »

Faut-il croire que ces mêmes poètes ont entrevu toute l'étendue de ce conflit d'idées et de civilisations, entre deux parties de l'Europe, les nations latines d'une part, luttant dans le Midi pour le catholicisme, et les nations septentrionales, luttant de leur côté en faveur du protestantisme ? Certains passages donneraient à penser que ces vues générales sur notre histoire moderne n'ont pas échappé, même aux poètes.

Vauquelin, dont il vient d'être question, se lamentait sur l'influence des mœurs anglaises chez nous[2], et, comme on l'a vu plus haut[3], un auteur protestant, dans une pièce anonyme en vers, se réjouissait de la marche progressive de la Réforme, qui, partie du nord, semblait vouloir gagner peu à peu les races méridionales[4].

L'individualisme protestant tenait en échec la vieille organisation romaine.

Mais, à ce compte, d'après tout ce que nous venons de voir, les hommes du XVI[e] siècle en auraient été réduits à opter entre un christianisme barbare ou une civilisation demi-païenne : les principes de Calvin, poussés jusqu'à leurs dernières conséquences, ne tendaient, ni plus ni moins, qu'à étouffer dans son germe l'Humanisme naissant, tel du moins

1. Vauquelin de la Fresnaye, édit. Travers, p. 392, Pièce s. d.
2. Op. cit. p. 395.
3. P. 169. *Exhortation de la Voix Celeste, au Roy de Navarre.* (1561.)
4. Cfr. J. de Crozals. *Histoire moderne,* Delagrave, Chap. VI et VII.

que nous l'avons entendu jusqu'ici ; et, par contre, les humanistes officiels, les tenants de la religion traditionnelle renonçaient partiellement, non pas précisément à leurs croyances, mais à la morale chrétienne.

Par bonheur, les hommes sont rarement logiques jusqu'au bout, et il faut dire bien vite que ni les adeptes de Calvin ne purent maintenir pratiquement leurs anathèmes contre l'étude du naturalisme païen, ni les poètes orthodoxes ne crurent constamment que les écrivains antiques fussent intangibles. Des deux côtés, on s'aperçut qu'il y avait lieu d'imiter l'antiquité sans la copier, de s'en inspirer sans tomber dans l'idolâtrie ou l'immoralité, en un mot, qu'il était possible de rendre l'antiquité chrétienne.

Ces tendances, encore qu'insuffisantes, s'accusèrent de bonne heure, comme nous l'avons vu, parmi les œuvres qui parurent avant 1560 [1]. Mais, après cette date, il y eut encore diverses tentatives d'Humanisme chrétien. Orthodoxes et Réformés rivalisèrent plus d'une fois, en dehors de toute polémique religieuse, à qui fondrait plus habilement les beautés antiques dans l'idée chrétienne.

Ce courant poétique, qui n'entre pas directement dans notre sujet, vaut néanmoins d'être envisagé de près dans ses caractères généraux, puisqu'il montre la place exacte de la « poésie militante » et en fait ressortir, par voie de contraste, toute la supériorité.

1 Voir notre *Introduction*.

SECTION II

CONSÉQUENCES LITTÉRAIRES DE CE CONFLIT : ORIGINALITÉ ET VALEUR DE LA « POÉSIE MILITANTE. »

CHAPITRE I

UN COURANT D'HUMANISME CHRÉTIEN, EN DEHORS DE TOUT CONFLIT RELIGIEUX : SES DIVERS ÉLÉMENTS LITTÉRAIRES.

I. — Du Bartas veut fonder une école de poésie chrétienne.
II. — Projet analogue de Ronsard.
III. — Eléments chrétiens et païens juxtaposés.

I.

La transposition du mode païen au mode chrétien, en marge de toute préoccupation belliqueuse, a tenté les plus humbles comme les plus célèbres des poètes de la Renaissance [1].

Ecoutons du Bartas nous faire part de ses généreuses aspirations, en une page d'une belle facture : on y trouve en raccourci tout un projet de Poétique nouvelle.

La Muse Uranie apparaît d'abord à l'auteur :

1. Cfr. Henri La Maynardière (pseudonyme de M. Van Bever) *Poètes chrétiens du XVIe siècle*. Paris, Bloud, 1908. — J. Vianey, *Le Pétrarquisme en France au XVIe siècle*, Paris, Masson, 1909. Chap. IV pp. 285 sqq.

« Je n'estoy point encor en l'Avril de mon aage,
Qu'un desir d'affranchir mon renom du trespas,
Chagrin, me faisoit perdre et repos et repas... :
Parmy tant de sentiers qui, fleuris, se vont rendre
Sur le mont où Phœbus guerdonne[1] les beaux vers
De l'honneur immortel des lauriers tousjours verds,
Je demeuroy confus, ne sçachant lequel prendre...
Or, tandis qu'inconstant je ne puis me resoudre...,
Une saincte beauté se presente à mes yeux.... :
Je suis (dit-elle alors) cette docte Uranie,
Qui sur les gons astrez transporte les humains[2]. »

Voici maintenant les doléances de cette céleste créature ; elles sont dirigées contre la lignée infidèle des poètes :

« Saluste, chante-moy du Tout-puissant l'honneur...
Je ne puis d'un œil sec voir mes sœurs maquerelles
Des amoureux François, dont les mignards escrits
Sont pleins de feints souspirs, de feints pleurs de feints cris,
D'impudiques discours, et de vaines querelles...
Mais surtout je ne puis sans souspirs et sans larmes
Voir les vers employez contre l'auteur des vers.
Je ne puis voir batu le Roy de l'univers
De ses propres soldats et de ses propres armes[3]. »

La Muse convie tous les poètes à plus de sagesse et elle leur promet une magnifique récompense :

« Pensez, je vous supply, combien sera plus belle
La louange qu'heureux çà bas vous acquerrez,
Lorsque, dans vos saints vers, Dieu seul vous chanterez,
Puis qu'un nom immortel vient de chose immortelle[4]. »

1. C. à d. *récompense.*
2. Du Bartas, *Œuv. compl.* in fol. T. I, pp. 418 et 419.
3. Ibid. pp. 419 et 420.
4. Ibid. p. 423.

Du Bartas se laisse toucher par cette pressante exhortation et renonce au paganisme littéraire :

« C'est par ce beau discours que la Muse celeste,
Tenant une couronne en sa pucelle main,
Attire à soy mon cœur d'un transport plus qu'humain
Tant bien à ses doux mots el'adjouste un doux geste[1]. »

Certes, l'œuvre de du Bartas, dans son ensemble, est loin d'avoir tenu de si belles promesses ; mais nous avons rencontré chez lui, plusieurs fois déjà, et nous rencontrerons encore un peu plus loin d'assez beaux vers religieux pour ne pas regretter une pareille entreprise de sa part.

II.

D'ailleurs, le chef de la Pléiade en faisait cas au point d'en concevoir quelque jalousie : les lauriers de l'élève troublaient le maître en pleine possession de sa renommée, si nous en croyons un sonnet posthume adressé à Jean Dorat :

« Ils ont menty, D'Aurat, ceux qui le veulent dire,
Que Ronsard, dont la Muse a contenté les Rois,
Soit moins que le Bartas, et qu'il ait par sa voix
Rendu ce tesmoignage ennemy de sa lyre !
Ils ont menty, D'Aurat ! si bas je ne respire ;
Je sçay trop qui je suis, et mille et mille fois

1. Ibid. p. 425.

Mille et mille fois tourmens plustost je souffrirois,
Qu'un adveu si contraire au nom que je desire[1]. »

Il faut rapprocher de ces vers un quatrain sur le même sujet, composé par Ronsard en compagnie de Baïf et du cardinal du Perron :

« Bartas, voulant desbrouiller l'univers
Et luy donner une meilleure forme,
Luy-mesme a faict un grand chaos de vers
Qui, plus que l'autre, est confus et difforme[2]. »

Pour ne rester inférieur dans aucun genre, stimulé qu'il était par la publication des *Semaines,* Ronsard « avoit envie, dit Cl. Binet, si la santé et la Parque l'eussent permis, d'escrire la naissance du monde, et traicter dignement le subject des jours de sa creation, mais il nous en a laissé seulement le desir : bien avoit-il commencé un Poëme de la *Loy divine* non achevé, addressé au Roy de Navarre[3]. »

Ronsard exprimait des désirs analogues dans ces beaux vers :

« Les hymnes sont des Grecs invention premiere :
Callimaque beaucoup leur donna de lumiere...,
Ah ! les chrestines devroient les gentils imiter
A couvrir de beaux liz et de roses leurs testes,
Et chommer tous les ans à certains jours de festes
La memoire et les faits de nos saincts immortels,
Et chanter tout le jour autour de leurs autels[4]. »

1. Ronsard, Blanch. V, 348. Du Bartas, dans le *Second Jour* de la *Seconde Semaine,* ne ménage pas à Ronsard son admiration ; Colletet, dans sa *Vie de Ronsard,* en fait la remarque. (Blanch., *Œuv. inéd. de Rons.* p. 111.)
2. Blanch. VIII, 131. Cfr. Laumonier, *La Vie de Ronsard de Cl. Binet,* pp. 199 et 200.
3. Ronsard, Blanch. VIII, 130, et Laumonier, *Vie de Ronsard de Cl. Binet,* pp. 47 et 48.
Le fragment du Poëme de la *Loy divine* est dans Blanch. VII, 280 ; il fut publié en 1597. (Laumonier, Tabl. chronol.)
4. Bl. V, 11.

Les mêmes tendances religieuses se manifestent encore dans l'*Hymne des Peres de famille à Sainct Blaise*[1], dans l'*Hymne de Sainct Roch*[2] et dans l'*Hymne à Sainct Gervais et Saint Protais*[3]. Si l'on y joint la *Paraphrase sur le Te Deum*[4], on aura la liste complète des œuvres purement religieuses de Ronsard.

Il serait facile de faire le même dénombrement pour les disciples du grand Vendômois ; mais, outre que nous sortirions de notre cadre, nous n'aboutirions qu'à découvrir des poèmes dont la plupart sont d'une insupportable médiocrité, à moins qu'ils ne soient des traductions assez maladroites des meilleurs passages de la Bible[5].

Contentons-nous de quelques exemples pris dans Ronsard.

L'Hymne à Saint Blaise est un cantique rustique de bons laboureurs qui prient leur saint patron d'éloigner d'eux, de leurs familles et de leurs champs, toutes sortes de dangers : c'est une amplification des prières liturgiques que l'on récite aux processions des Rogations pour les fruits de la terre : « Ut fructus terræ dare et conservare et multiplicare digneris, te rogamus audi nos[6]. »

Je te prie escoute-nous[7]. »
Et leur donne de bons espous :
Enfans, et femmes, et filles,
Nos maisons et nos familles,
Et nos jardins potagers
« Garde nos petits vergers

L'Hymne à Saint Gervais et Saint Protais n'est guère qu'une variante des mêmes supplications, sur un mètre non moins grêle et en style très prosaïque :

1. Bl. V, 257.
2. Bl. V, 262.
3. Bl. V, 267.
4. Bl. V, 255.
5. Cfr. Henri La Maynardière, *Poètes chrétiens du XVIe siècle.*
6. *Graduel romain*, Office des Rogations.
7. Bl. V, 259.

« Faites que des bleds l'apparence
Ne démente nostre esperance,
Et du raisin ja verdelet
Chassez la nue menassante,
Et la brebis au champ paissante
Emplissez d'aigneaux et de laict[1]. »

De semblables procédés littéraires pouvaient-ils soustraire notre poésie à la tutelle de l'antiquité et lui donner un caractère national ou chrétien ?

III.

C'était bien pire lorsque les poètes d'alors, au lieu de s'inspirer uniquement des textes sacrés, essayaient d'adapter les beautés de la mythologie à des sujets modernes.

A lire de pareilles œuvres, on voit bien que les auteurs sont encore de simples écoliers ; la bible d'une main et quelque livre païen de l'autre, ils se livrent à un pillage consciencieux et font apparaître simultanément dans leurs vers Jupiter et Jehovah, Hercule et Jésus-Christ, la Vierge Marie et Vénus ; c'est une collection étrange où les débris de la civilisation antique, loin d'être fondus et renouvelés au contact du christianisme, jettent encore un dernier éclat[2].

Dès 1555, Ronsard, dans son *Hercule chrestien*[3], s'était livré à ce jeu. Récemment nommé à la cure d'Evaillé, il voulait sans doute faire honneur à ses fonctions ecclésiastiques et il s'écriait, dans un accès de zèle :

1. Bl. V, 268.
2. Les poètes usent du procédé de *contamination* maladroite que nous avons signalé dans notre *Introduction*.
3. Bl. V, 168. — Voir aussi III, 311 où Charles IX est également comparé à Hercule.

« Est-il pas temps desormais de chanter
Un vers chrestien qui puisse contenter
Mieux que devant les chrestiennes aureilles ?...
Le payen sonne une chanson payenne,
Et le chrestien une chanson chrestienne...
Car c'est le Dieu qui m'a donné l'esprit
De célébrer son enfant Jesus-Christ.
Or puisse donc ceste lyre d'yvoire
Tousjours chanter sa louange et sa gloire.
Telle qu'elle est, ô Seigneur, desormais
Je la consacre à tes pieds pour jamais ! [1] »

Mais ces belles promesses sont bientôt gâtées par une assimilation de Jésus-Christ à Hercule, irrévérence dont les protestants ne manquèrent pas de lui tenir rigueur [2] :

« Qu'est-ce qu'Hercule ayant repudié
Sa vieille espouse, à fin d'estre allié
D'une nouvelle estrangere conquise ?
Sinon Jesus, qui l'ancienne Eglise
Des premiers Juifs pour femme refusa
Et des Gentils l'Eglise il espousa [3]. »

Un des exemples les plus frappants de ce mélange de christianisme et de paganisme se trouve dans les stances que Ronsard, la même année, écrivait à sa maîtresse :

1. Bl. V, 168.
2. *Seconde Response de la Baronie*, fol. 17. — Plus tard, d'Aubigné, dans ses *Tragiques*, attaque le même mélange impie, dont il est lui-même coupable plus d'une fois :
« Ils colorent encor leurs pompeuses prieres
De fleurs des vieux païens et fables mensongeres. ».
(*Tragiques*, édit. Ch. Read, T. I, Chant II, p. 104.)
3. Bl. V, 174. On sait qu'Hercule eut successivement pour femmes Omphale, Déjanire et Iole ; après sa mort sur le mont Œta, il fut appelé dans l'Olympe où les dieux lui donnèrent Hébé (la Jeunesse) pour épouse. Ronsard fait sans doute allusion à la répudiation de Déjanire et au mariage avec la jeune Iole ou avec Hébé.

« Quand au temple nous serons
Agenouillez, nous ferons
Les devots, selon la guise
De ceux qui pour louer Dieu,
Humbles, se courbent au lieu
Le plus secret de l'eglise.
Mais, quand au lict nous serons... [1] »

C'est bien le cas de dire avec M. Faguet : « L'humaniste a deux hommes en lui, l'un pour lui et l'autre pour l'art, l'un qui est chrétien..., qui va à Notre-Dame... ; l'autre qui est païen..., qui adore Jupiter... et qui aime Glycère [2] ».

Cet autre passage, tiré de Rémy Belleau, n'est pas pour infirmer les accusations que nous venons de porter contre Ronsard ; le disciple du Vendômois aggrave, s'il se peut, cet alliage sacrilège, mais inconscient, de religion et de libertinage : la pièce est intitulée : *D'un bouquet envoyé le mercredy des Cendres* ; ce sont des fleurs destinées à une dame complaisante, et accompagnées de ces vers galants :

« Ce bouquet de menu fleurage
Vous servira de tesmoignage
Que vos beaux jours coulent soudain
Comme la fleur, et qu'il faut prendre
Le plaisir sans le surattendre
Ny le remettre au lendemain...
Vous sçavez ce que dit le Prestre
Quand, plus devôt, de sa main destre,
De cendre il nous croise le front,
Clairement nous faisant entendre

1. Bl. I. 74.
2. Faguet, *Et. litt. XVI[e] siècle*. Avant-Propos, p. XXIII.

Que nos cors sont venus de cendre
Et qu'en cendre ils retourneront[1]. »

Les vieilles traditions chevaleresques ne semblaient-elles pas autoriser ce double culte des puissances célestes et des beautés humaines ? C'est ainsi, du moins, que l'entendaient les derniers descendants de nos pieux et galants chevaliers du Moyen-Age. Le 30 avril 1574, le baladin La Molle, surpris en flagrant délit de lèse-majesté et envoyé à l'échafaud, marmottait les supplications suivantes, en guise de dernière oraison : « Dieu ait merci de mon âme et la Benoîte Vierge. Recommandez moi bien aux bonnes grâces de la reine de Navarre et des dames[2]. »

Mêmes égarements, mêmes erreurs chez les auteurs protestants, malgré les recommandations de Calvin et les reproches qu'ils adressaient eux-mêmes à Ronsard. Dans une Préface en vers latins que de Bèze avait composée pour les *Psaumes de la Pénitence*, on voyait Cupidon parcourant les villes de la Judée, le carquois sur l'épaule, et décochant ses traits sur Bethsabée pour lui inspirer l'amour du roi David[3].

Le même de Bèze a raconté aussi dans son *Histoire ecclésiastique*[4] que, pendant la première guerre de Religion, on trouva parmi les reliques de Tours, enchâssée dans une croix, une belle agathe « où se voyait taillée d'un singulier ouvrage la déesse Vénus avec un Dieu Mars armé, et Cupido entre deux, avec un morceau de bois rouge qu'on disait de la vraie croix. » Tel est l'esprit de la Renaissance.

Budé ne comprenait pas autrement l'humanisme chrétien quand il disait aux écrivains de son époque : « Qui empêche aujourd'hui que les bonnes lettres, l'antique érudition, la

1. R. Belleau, édit. Marty-Lav. I, 128. — « Memento quia pulvis es et in pulverem reverteris. » (Rituel romain, office du mercredi des Cendres.)
2. Lavisse, *Hist. de Fr.* VI, I, pp. 149 et 150.
3. Sayous, *Ecriv. fr. de la Réform.* T. I, p. 277.
4. T. II, p. 583, d'après Sayous, op. cit T. I, p. 279.

philosophie soient transportées des poètes aux prophètes sacrés, des fables impies dans l'histoire des vérités éternelles, des mystères menteurs d'Eleusis dans l'interprétation de la vraie sagesse, à présent révélée aux mortels ?[1] »

On le voit, l'erreur est profonde. Les mythes anciens ne pouvaient tels quels servir de cadre à l'inspiration chrétienne ; il fallait au naturalisme antique une transformation beaucoup plus radicale, pour ne pas heurter de front la conscience religieuse moderne. A travers les grâces sensuelles de l'art païen, le sentiment chrétien ne pouvait se faire jour qu'en lui infusant une lumière, une vie toute nouvelle.

Ce travail de transformation allait commencer avec la « poésie militante » et se continuer, à l'âge classique, avec *Polyeucte* de Corneille, *Athalie* de Racine, en attendant la rénovation romantique. Au XVIe siècle, pour tirer nos poètes de l'imitation servile de leurs modèles, soit bibliques, soit mythologiques, il ne fallait rien de moins que la secousse des guerres religieuses.

On a vu déjà, en effet, au cours de cette étude, combien plus originale, plus personnelle est la littérature qui dérive des luttes du XVIe siècle. On va se rendre compte encore mieux de cette originalité dans l'étude générale qui fait l'objet des derniers chapitres de ce livre.

Ce n'est pas à dire que les *Discours* de Ronsard, non plus que les autres poèmes de combat, soient complètement à l'abri du « faste pédantesque » en honneur à cette époque. Mais là, du moins, l'imitation directe de l'antiquité n'est que passagère et elle a souvent une tournure très personnelle ; l'émotion de l'auteur envahit tout, jusqu'à ses souvenirs mythologiques.

1. Budé, *De studio litterarum recte et commode instituendo*, Trad. par Petit de Julleville, *Hist. de la Langue et de la Litt. fr.* T. III, p. 9. — Voir encore à ce sujet Faguet, *Etudes litt. XVIe siècle*, Avant-Propos, p. 22. — Bourciez, *Les Mœurs polies et la Littér. de cour sous Henri III*, pp. 313 et 314.

CHAPITRE II

CARACTÈRE SATIRIQUE DE LA POÉSIE MILITANTE.

I. — Lourdeur de l'ironie chez Ronsard.

II. — Lyrisme et éloquence.

III. — Etude spéciale de l'ODE DES MISÈRES de Chandieu.

Le poète allemand Platen, nous dit V. Cherbuliez, a représenté dans une belle page deux sortes de poésies, deux Muses : « L'une, rebutée de ce qu'on voit, de ce qu'on entend ici-bas, prenant la terre en dégoût, s'enfuit dans une solitude où elle s'enivre de ces songes qui font oublier la vie [1]. L'autre, moins délicate et moins chagrine, se mêle résolument aux hommes, se plaît au bruit des cités, aux rumeurs confuses des multitudes. Elle foule d'un pied hardi l'arène où se débattent des joies grossières et des colères brutales ; elle y ramasse un peu de limon sanglant ; pétris par ses doigts, cette boue et ce sang tressaillent, s'animent, prennent un visage où respire une tragique beauté [2]. »

1. Ronsard définit ainsi cette poésie désintéressée :
« Les vers qui ne sont nez sinon pour le plaisir. »
(Bl. VII, 124.)

2. Le comte Auguste Platen-Hallermund, poète, né à Anspach (1796-1835). Cité par Cherbuliez, *Etudes de Littérat. et d'Art*, p. 178.

Nos poètes du XVI[e] siècle qui sont entrés dans la tourmente religieuse ont été inspirés successivement par ces deux Muses, jusque dans leurs œuvres de combat. A côté des passages les plus violents, on rencontre tout à coup des morceaux lyriques de premier ordre ; l'amertume de la satire est tempérée par les douceurs de l'élégie et de la prière.

L'élément proprement satirique a été déjà étudié dans les deux premières parties de ce livre : c'est qu'aussi bien il tient de près à l'histoire des faits, et nous avons vu comment chaque guerre, chaque combat, chaque traité de paix a suscité des joies ou des colères dans les divers partis religieux ou politiques. Il ne sera donc pas nécessaire d'y insister ici longuement ; mais il faut montrer la part du lyrisme et de l'éloquence dans cette satire collective, si l'on veut s'en faire une idée exacte ; tout cela est spécialement du domaine de la sensibilité des poètes.

I.

Il y a bien des degrés dans la satire, depuis la raillerie légère jusqu'à l'ironie mordante, au sarcasme, à l'invective où se déchaînent toutes les colères.

Ronsard est loin de briller par le trait d'esprit: la malice gauloise n'est pas son fait, il a l'ironie lourde et massive.

Il plaisantait assez volontiers, on l'a vu, sur les prétentions des réformés au monopole de la science ou de la morale chrétienne [1] :

« Toutefois les docteurs de ces sectes nouvelles,
Comme si l'Esprit Sainct avoit usé ses ailes

1. Voir plus haut, pp. 385 sqq.

A s'appuyer sur eux ....
Parlent profondement des mysteres de Dieu ;
Ils sont ses conseillers, ils sont ses secretaires,
Ils sçavent ses advis, ils sçavent ses affaires[1]. »

Et ailleurs, il exprime l'espoir de trouver sa place dans l'au-delà, sans recourir aux bons offices de la nouvelle religion :

« Il me plaist d'imiter le train de mes ayeux !
Je croy qu'en paradis ils vivent à leur aise,
Encor qu'ils n'ay'nt suivi ny Calvin ny de Beze[2]. »

Ces plaisanteries, sans être de la dernière finesse, sont acceptables ; mais que dire de celle-ci, qui tourne au calembour ?

« Je n'aime point ces noms qui finissent en *ots*,
Gots, Cagots, Austrogots, Visgots, et Huguenots[3]. »

Il n'y a pas là le moindre grain de sel ; c'est que Ronsard ne connaît guère le ton modéré qui est celui du fin sourire ; il ignore la délicatesse de touche ; il est sublime ou trivial.

La trivialité, il la transporte volontiers de l'ironie à l'injure ; assurément, il est moins violent, moins grossier que ses adversaires ; mais sa harangue se ressent souvent de leur vocabulaire.

En Calvin, il découvre

« Je ne sçay quel yvrongne, apostat Augustin »

et il le traite de voleur, d'usurier, de paillard, et autres épithètes du même goût[4].

1. Bl. VII, 59. Voir aussi VII, 120 et VII, 127.
2. Bl. VII, 56. — Voir aussi VII, 18 et 41.
3. Bl. VII, 61.
4. Bl. VII, 57.

Il se plaît à pousser la peinture au sombre, lorsqu'il désigne les disciples de Calvin, avec

« .... barbe longue et le front
De rides labouré, l'œil farouche et profond,
Les cheveux mal peignez, le sourcy qui s'avale,
Le maintien refrongné, le visage tout pasle [1]. »

Nous sommes loin des prélats catholiques dans leurs somptueux atours,

« Parfumez, decoupez, courtisans, amoureux [2]. »

II.

Là où Ronsard est passé maître, c'est dans le lyrisme et l'éloquence, deux genres si étroitement unis ; s'il a peu connu les secrets du ridicule, il est plein de cette émotion communicative qui distingue le véritable orateur.

Nous allons voir bientôt ses superbes élans patriotiques ; ici, écoutons seulement les apostrophes par lesquelles il flétrit un roi dégénéré [3] : c'est au peuple qu'il s'adresse pour exprimer son indignation :

« Vous le sentez, Gaulois, et si n'osez le dire.
Chapons ou lieu de coqs, vous chastrez vostre Roy.
Retourne, Childeric ! Clovis, resveille-toy !
Voyez nostre malheur qui ne peut estre pire :

1. Bl. VII, 60. De même VII, 57. Voir plus haut p. 423.
2. Bl. VII, 42. — Mêmes expressions VII, 63.
3. On a vu plus haut, p. 371, que les *Sonnets d'Estat* peuvent sans invraisemblance être attribués à Ronsard.

Une femme estrangere, un Prinse sans cerveau,
Un conseil bigarré, un Jesus-Christ nouveau
Renverse vostre sceptre. O trop fatale rage !
Nostre nef s'est froissée aux roches du destin.
Viendra point quelque Prince, ou plus fort ou plus fin,
Qui puisse recueillir les tables du naufrage ?[1] »

Nul effort de rhétorique dans cette envolée oratoire ; le poète fait appel aux vieilles énergies de la race ; il les sent se réveiller en lui et veut communiquer aux autres l'ardeur dont il est animé. L'expression devient ferme, condensée, et le vers est d'une rare plénitude.

Mais Ronsard nous semble encore plus hautement inspiré lorsqu'il fait part au Tout-Puissant lui-même de son indignation ; il se prosterne devant l'Eternel et cette attitude n'a rien de factice, elle est sincère ; malgré le paganisme habituel du poète, on peut reconnaître la spontanéité de ces élans religieux ; c'est la prière d'un croyant :

« O Dieu ! qui de là-haut nous envoyas ton Fils,
Et la paix eternelle avecques nous tu fis...,
Donne que la fureur de la guerre barbare
Aille bien loin de France au rivage Tartare... ;
Donne que mesme loy unisse nos provinces,
Unissant pour jamais le vouloir de nos Princes[2]. »

Cette prière finit le *Discours des Miseres* ; et, comme elle est demeurée sans effet, le poète, dans la *Remonstrance,* semble s'indigner contre Dieu lui-même ; il se fait plus pressant, il insiste, il invective les puissances célestes :

« O ciel ! ô terre ! ô Dieu pere commun
Des Juifs et des Chrestiens, des Turcs et d'un chacun....

1. Blanch. *Œuv. inéd. de Ronsard.* p. 256.
2. Bl. VII, 46.

De quoy te sert là haut la foudre et le tonnerre
Si d'un esclat de feu tu n'en brusles la terre ?
Es-tu dedans un trosne assis sans faire rien [1] ?
Il ne faut point douter que tu ne sçaches bien
Cela que contre toy brassent tes creatures,
Et toutesfois, Seigneur, tu le vois et l'endures [2]. »

III.

Avant d'Aubigné, il est rare que l'on trouve chez les poètes protestants la haute tenue littéraire qui se révèle dans ces derniers passages. Néanmoins, l'*Ode sur les miseres des Eglises françoises* [3], œuvre du ministre Antoine de la Roche Chandieu, renferme en quelques pages toutes les qualités que nous admirons chez Ronsard satirique ; le maître y est même dépassé.

Dans cette *Ode*, l'émotion, d'abord contenue, éclate en cris de colère, en imprécations véhémentes contre tous les représentants du catholicisme ; les vers en sont nerveux et d'une remarquable facture.

Les premières strophes sont consacrées aux malheurs de la patrie :

« France est au navire semblable
Qui n'a mast ne voile, ne cable
Qui ne soit rompu et cassé :
Et se jette encore à la rage
Du second et troisieme orage,
Oublieuse du mal passé.

1. « Exsurge, quare obdormis Domine ? exsurge, et ne repellas in finem. » (Psaume XLIII.) Mêmes sentiments, Ps. XXI et XLI.
2. Bl. VII, 54.
3. Voir plus haut p. 303.

Son gouvernail est cheu en l'onde,
Dont elle flotte vagabonde
Au seul vent de sa passion :
Jà du naufrage elle s'approche,
Heurtant à l'insensible roche
De sa longue obstination [1]. »

C'est un tableau d'une poignante expression que celui des horreurs de la guerre et des persécutions qui s'exerçaient alors entre ennemis :

« Les soldats brutaux et farouches
Ont souillé les pudiques couches
Des maris, tout devant leurs yeux :
Yeux ternis d'angoisses extremes
Qui voudroient n'estre plus eux mesmes
Pour ne voir ce crime odieux [2].

La vierge en son fleurissant aage
A esté proye de leur rage,
Sans qu'on l'ait osé secourir,
Tout devant la mere liée,
Qui, attendant d'estre tuée,
Mourait jà devant que mourir.

Le barbare n'a pas eu crainte
D'ouvrir la mere estant enceinte,
Qui, d'un precipité tourment,
Rend son fruict, son fruict qui bouillonne
En son sang, alors qu'on luy donne
Plus tost fin que commencement [3]. »

1. Bordier, *Chans. hugu.* II, 399. — Ronsard avait employé la même comparaison : Bl. VII, 11.
2. Il y a peut-être dans ce passage un souvenir biblique. David fut condamné par le prophète Nathan à être témoin de ce spectacle, en punition de son adultère : son fils Absalom viola les épouses royales en présence de tout Israël. (II Reg. XII, v. 11 et Ch. XVI, v. 21 et 22.)
3. Bordier, ibid. II, 403 et 404.

Le poète voudrait pouvoir parcourir la terre entière pour l'arroser de ses larmes et y faire entendre ses cris de douleur à tout être vivant :

« J'iroy' au pays de l'Aurore
Et aux sablons recuicts du More
Et jusqu'à l'Espagnol félon,
Qui void coucher la grand'lumiere,
Et à la gent qui sent premiere
Le froid du sifflant Aquilon[1]. »

Mais bientôt, la plainte se résout en colère ; l'indignation trop longtemps réprimée se donne libre cours et tombe en tempête sur les auteurs de tant d'abominations ; pour Chandieu, Rome demeure toujours la ville exécrable qu'il a déjà maudite dans sa polémique contre Ronsard[2] :

« Jadis Rome fut detestable[3] ;
Rome est encor' abominable
Plus qu'elle n'a jamais esté :
Que Rome à Rome fasse place ;
Rome aujourd'hui Rome surpasse
En horrible meschanceté[4]. »

Après cette explosion de haine, le poète se tourne enfin vers Dieu et son âme soulagée traduit sa confiance par des vers plus calmes et des expressions plus douces : c'est la supplication ardente, mais sereine :

« Je t'appelle, ô souverain Juge,
Afin que ta majesté juge

1. Ibid. p. 405.
2. Voir plus haut (p. 75) les malédictions de ce poète contre la Rome papale.
3. Au temps des persécutions contre les chrétiens.
4. Bordier, ibid. II, 407.

Entre moy et les ennemis :
Je t'appelle, ô Dieu veritable,
Afin que me sois secourable,
Ainsi que tu me l'as promis.

O Dieu puissant et redoutable,
Tousjours à toy-mesme semblable !
Voy doncques ma captivité :
Change ma faiblesse en puissance,
Ma peur en joye et asseurance,
Ma servitude en liberté[1]. »

Telle est la nature de la satire politique et religieuse à cette date : elle tient le milieu entre la verve moqueuse de la *Satire Ménippée* et les fureurs des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné ; rarement ironique, trop souvent grossière et triviale, débordante tour à tour de tendresse et de haine, elle enrichit notre poésie de qualités toutes nouvelles.

Les discussions et les raisonnements que nous avons vus dans la partie dogmatique et morale de cette littérature ont certainement contribué à donner à la langue poétique une précision qui lui manquait jusque-là : les idées théologiques sont devenues accessibles au monde des lettrés ; c'est déjà un progrès appréciable, et par là cette poésie fait pendant à l'*Institution chrétienne* de Calvin.

Mais, avec la satire lyrique, ce n'est plus seulement l'intelligence spéculative, c'est la sensibilité qui apprend à se traduire tout entière sous ses diverses formes; nous avons dans ces passages un style chaud, animé, plein de poésie et d'éloquence.

On va voir que l'imagination a également trouvé son compte dans ces exercices poétiques.

1. Ibid. pp. 411 et 412.

CHAPITRE III

CARACTÈRE ÉPIQUE DE LA POÉSIE MILITANTE.

I. — Infiltrations mythologiques, symbolisme.
II. — Superstition et sorcellerie.
III. — Tableaux et portraits d'après nature.
IV. — Personnification de la France, patriotisme.

Le genre épique peut s'entendre de bien des manières, mais tous les critiques sont d'accord pour y voir avant tout un *récit poétique*. À l'origine, le sujet de l'épopée est à la fois *national* et *merveilleux*, comme dans l'Iliade et l'Odyssée ; c'est une œuvre patriotique et religieuse.

Dans la période moderne, l'épopée évolue : avec Dante, Milton, Klopstock, elle intéresse, au lieu d'une nation, l'humanité tout entière, et le merveilleux païen fait place au merveilleux chrétien.

Enfin, à l'aurore du XIXe siècle, Lamartine, Victor-Hugo écrivent des épopées fragmentaires dont chaque morceau personnifie une époque de l'histoire de l'humanité ; ainsi Lamartine, dans la *Chute d'un Ange*, veut nous dépeindre la déchéance de la race humaine, et dans *Jocelyn* son relèvement progressif ; entre ces deux extrêmes, l'auteur se proposait

d'écrire divers poèmes pour marquer les étapes de ce douloureux calvaire ; mais on sait que l'œuvre resta inachevée ; il était réservé à Victor-Hugo de réaliser ce plan dans sa *Légende des Siècles.*

La définition de l'épopée s'est donc singulièrement élargie depuis Boileau [1], et les Français ont prouvé qu'ils avaient « la tête épique ».

I.

Mais cette preuve était faite dès la Renaissance, car, en l'interprétant ainsi, ce genre n'est pas absent des œuvres que nous avons étudiées. Evidemment, il ne faut pas chercher là un plan régulier des morceaux achevés comme chez Lamartine ou Victor-Hugo [2]. Mais, en dépit des titres, *Discours, Réponses, Répliques*, etc., on découvre dans ces œuvres une inspiration épique autrement sincère que dans la *Franciade*, et cela, dans la mesure où les auteurs se dégagent précisément des conventions mythologiques qui ont compromis à jamais l'épopée de Ronsard.

Le chef de la Pléiade, nous l'avons déjà dit [3], se trompa grossièrement quand il voulut transporter dans un sujet français tout le machinisme olympique d'Homère et de Virgile. Il était autrement inspiré quand il composa cet admirable fragment épique qui a pour titre : *Discours de l'Equité des*

1. *Art poétique*, Ch. III, v. 157.
2. Nous avons même dû souvent, afin d'être logique, changer l'ordre des sentiments et des idées dans les divers morceaux que nous avons déjà analysés au cours de cette étude.
3. Voir plus haut, pp. 70 et 353.

vieux Gaulois[1]. Là, on trouve encore quelques procédés artificiels comme dans la *Franciade* ; mais l'ensemble échappe à l'érudition et prend un accent personnel que l'on voudrait sentir dans toutes les œuvres du poète ; aucune convention dans la peinture des caractères : les Gaulois apparaissent dans leur sauvage grandeur et leur farouche loyauté, quand ils reprochent aux Asiatiques leur civilisation ennemie de la justice, et leurs lois écrites sur des codes pour ne pas être observées :

« Nous autres nous n'avons que la loy naturelle
Escrite dans nos cœurs par une encre éternelle[2]. »

Ce sont là de beaux vers, qui ont jailli d'une inspiration profonde ; Ronsard avait heureusement oublié ses modèles[3].

Dans les *Discours des Miseres,* la mythologie occupe une place très limitée ; mais de là provient encore le principal défaut qu'on y découvre : l'abus des longueurs et des amplifications ; c'est un peu la manière du grand Corneille, lorsque,

1. Bl. III, 293. Un Gaulois, ayant ravi la femme d'un Milésien, la sacrifie sous les yeux de son premier époux dont cette mésirable désirait la mort.

2. Bl. III, 302.

3. Néanmoins, il n'est pas impossible que Ronsard se soit inspiré d'un auteur français, son contemporain. Le *Discours de l'Equité des vieux Gaulois* est de 1578 ; or, en 1567, P. du Rosier avait publié sa *Deploration de la France* où nous avons découvert quelques beaux passages, dignes de la plume de Ronsard ; qu'on en juge par cette tirade où le poète rappelle aux Français leurs origines :

« Jadis ces grands guerriers, ces Gauloys vos majeurs,
Sortis de leurs maisons pour habiter ailleurs,
Gravirent, en depit des roches orgueilleuses,
Des neges, des torrens, des cavernes pierreuses,
Les Alpes au long crin, les Alpes, dont le front
Se dresse sourcilleus dessur tout autre mont.
Ilz mirent en effroy les peuples d'Italie,
Ils donterent le cours et les rives d'Allie,
Où les Romains veinqueurs de tant de regions,
Ne peurent de leurs mains sauver leurs legions. »

(*Deploration*, édit. in-4°, fol. 6, v°.)

S'il y a eu imitation, cela n'infirme en rien ce que nous venons de dire ; il ne s'agit pas là d'inspiration mythologique.

un siècle plus tard, il fera de l'esprit par la bouche de ses héros, dans les situations les plus pathétiques.

A plusieurs reprises, Ronsard a complété les fables de l'antiquité par des allégories dignes tout au plus du *Roman de la Rose* [1]; outre que cela sonne faux, de pareilles abstractions ne prennent un semblant de vie qu'au prix des plus grands efforts et restent, malgré tout, des personnages froids et ennuyeux : telle cette fameuse déesse *Opinion* « peste du genre humain ».

Voyons d'abord l'étrange « nativité » de ce monstre qui symbolise le protestantisme. Ronsard aurait pu lui donner naissance dans l'enfer auquel croient les chrétiens, ou dans tout autre lieu terrible, mais réel ; il serait resté dans la note, et peut-être sa fiction nous eût-elle semblé heureuse. Mais le grand maître de la Pléiade ne peut oublier qu'il représente les poètes anciens et qu'il a mission de les faire revivre.

Sous sa plume, Jupiter réapparaît, et, malgré si vieillesse, il n'a rien perdu de cette gaillardise qui l'attira souvent de l'Olympe sur la terre, pour y avoir commerce avec de simples mortelles ; comme au temps de Léda, de Sémélé, d'Antiope, de Danaé, d'Alcmène et de plusieurs autres beautés terrestres, le père des dieux profite du sommeil de « Dame Presomption » pour s'introduire auprès d'elle ;

« .... et la baisant, soudain
Conceut l'Opinion, peste du genre humain ;
Cuider [2] en fut nourrice, et fut mise à l'escolle
D'Orgueil, de Fantaisie et de Jeunesse folle [3]. »

Ainsi, comme dans la *Franciade*, les dieux anciens ne demeuraient pas étrangers aux événements de la France.

1. Sur l'allégorie et ses origines, Cfr. Laumonier, thèse sur *Ronsard lyrique*, pp. 395 sqq.
2. *Penser* ; c'est le libre-examen sous une autre forme.
3. Bl. VII, 13.

Mais Ronsard était mal venu à réclamer, un peu plus loin, le secours du Dieu chrétien « qui de là haut nous envoya son Fils », pour réparer les méfaits de la fille dénaturée du vieux Jupiter. Les protestants l'avaient bien compris, puisque, dans leur *Palinodie,* ils avaient remplacé ironiquement Jupiter par Lucifer [1].

Néanmoins, l'auteur des *Discours* tenait à cette allégorie, car il y revenait dans la *Remonstrance au peuple de France* ; là, à son tour, « dame Opinion » enfantait un Wiclef, un Jean Hus et un Luther [2] ; les novateurs étaient décidément de la lignée des dieux.

Mais que dire du serpent que cette même *Opinion* arrache de son dos pour le jeter « dans le sein de Luther estonné » ?

« . . . . le serpent se desrobe,
Qui glissant lentement par les plis de sa robe
Entre sous la chemise, et coulant sans toucher
De ce moyne abusé ny la peau ny la chair,
Luy souffle vivement un ame serpentine,
Et son venin mortel luy crache en la poitrine [3]. ».

Il faut en convenir, ce mythe tourne à l'enfantillage.

II.

Le même jugement s'applique à toute la fantasmagorie démoniaque et superstitieuse en honneur chez les poètes qui nous occupent.

1. Voir plus haut p. 59.
2. Bl. VI, 62 et 63.
3. Bl. VII, 64. Grévin a imité cette allégorie dans une réponse à M. J. Charpentier, son adversaire. Cfr. L. Pinvert, Thèse sur J. Grévin, p. 318. — Voir plus haut, p. 300, d'autres imitations de ce mythe par H. Hennequin dans ses *Regrets sur les Miseres.* — Voir aussi, dans les *Discours* de Ronsard, le paradis chrétien envisagé comme l'Olympe (Bl. VII, 53), et la conception toute mythologique de la Providence (Bl. VII, 103.)

L'astrologie n'était pas le monopole de Nostradamus : Jacques Peletier y ajoute foi et écrit son *Horoscope* en 1563[1]. Antoine de Baïf, dans ses *Mimes*, attache une grande importance au fait d'avoir vu des éclairs et entendu le roulement du tonnerre en plein mois de Janvier. La vue d'une comète ne lui cause pas moins de frayeur[2].

Quant à Ronsard, bien qu'il se défende d'être superstitieux et de croire aux songes[3], il n'échappe pas à cette vague religiosité dûe à une crédulité naïve. Au premier Livre des Hymnes, il adresse à Lancelot de Carle, évêque de Riez, une interminable dissertation sur « les Daimons[4] ». On a vu que dans « Les Nues[5] » son imagination se donnait libre carrière. Dans sa *Response* aux prédicants, il nous fait assister à une séance d'exorcisme où la puérilité le dispute à l'effort de la mise en scène :

« Fuyez, peuples, fuyez, que personne n'approche !
Sauvez-vous en l'eglise, allez sonner la cloche
A son dru et menu ; faites flamber du feu,
Faites un cerne[6] en rond, murmurez peu à peu
Quelque saincte oraison, et mettez en la bouche
Sept ou neuf grains de sel, de peur qu'il ne vous touche[7]. »

Les *Prognostiques sur les Miseres de ce temps*[8] notent des apparitions d'esprits ou de personnages mystérieux, annonçant à la France tous ses malheurs. Il n'est pas jusqu'aux fleuves, la Seine et la Loire, dont les flots débordés ne soient de

1. Abbé Jugé, Thèse sur J. Peletier, p. 88.
2. A. de Baïf, édit. Marty-Lav. T. V, pp. 33 et 34. — Voir plus haut, p. 361, un sonnet de d'Aubigné sur les prodiges survenus à la Saint Barthélemy.
3. Bl. III, 288.
4. Bl. V, 122 sqq.
5. Bl. VI, 257.
6. *Cercle.*
7. Bl. VII, 100.
8. Bl. VII, 82. Publiés en 1584, d'apr. M. Laumonier, *Tabl. chronol.*

mauvais augure [1] ; il est vrai qu'il y a dans ce dernier morceau une longue réminiscence d'Horace [2].

Toutes ces sorcelleries étaient fort à la mode en poésie ; il y avait là un moyen terme entre le merveilleux païen et le merveilleux chrétien ; on y trouvait matière à amplification ; mais combien froide est une littérature qui recourt à de pareils procédés ! Ce sont les déchets de morceaux épiques superbes, où nous allons voir que l'enthousiasme était loin d'être entièrement de commande, et où la sincérité dicta de si beaux vers.

III.

Lorsque Ronsard, oubliant ses modèles, s'inspire directement de l'observation, il se révèle grand peintre et il s'entend tout aussi bien à brosser un vaste tableau qu'à crayonner une délicate miniature. Ce que nous avons dit du *Discours de l'Equité des vieux Gaulois* n'est pas moins vrai des morceaux épiques que contiennent les *Discours* sur les guerres civiles.

Ronsard a l'âme plus patriotique encore que religieuse ; il aime la France ; mais, de ce beau pays, il a tout vu, tout observé, dans le calme de la nature comme dans la mêlée des batailles. En dehors des œuvres de combat, il célèbre tantôt la forêt de Gâtine, « haute maison des oiseaux bocagers [3] », tantôt « les grands cloistres Pyrenez », les « Alpes au grand front », « le Rhosne impetueux », ou bien encore « le doux

1. Bl. VII, 164. Voir aussi Bl. VII, 12, 45, 46, 99, et III, 236.
2. Horace, *Odes* Liv. I, Od. 2.
3. Bl. IV, 347. Sur l'amour de la nature chez Ronsard, Cfr. thèse de M. Laumonier sur *Ronsard lyrique*, pp. 430 sqq.

vent parfumé d'oranger » de la Provence, et « de Languedoc les palles oliviers [1]. »

On trouve ici les traits caractéristiques qui dénotent un écrivain averti de la physionomie locale des diverses contrées de sa patrie.

Dans les *Discours,* il fait preuve par endroits d'une sensibilité toute virgilienne, et les images qu'il évoque sont touchantes de grâce naïve et de parfum champêtre : comme le chantre de Mantoue, ou, mieux encore, comme notre La Fontaine, qui est épique, lui aussi à sa manière, Ronsard a compris le charme de la campagne et l'a traduit en vers qui sont d'un poète paysagiste consommé :

« J'aime fort les jardins qui sentent le sauvage ;
J'aime le flot de l'eau qui gazouille au rivage.
Là, devisant sur l'herbe avec un mien amy,
Je me suis par les fleurs bien souvent endormy
A l'ombrage d'un saule ; ou, lisant dans un livre,
J'ay cherché le moyen de me faire revivre [2]. »

On ne s'attendait guère à trouver une poésie aussi caressante quand on a commencé à lire les belliqueux *Discours* Ces « jardins qui sentent le sauvage », ce sommeil parmi les fleurs « à l'ombrage d'un saule », ce réveil indolent du poète tenant un livre entr'ouvert, n'est-ce pas une scène digne du pinceau d'un aquarelliste maître de son art ?

Veut-on voir maintenant la peinture fidèle des être animés qui peuplent cette nature, délices du poète ? Ronsard nous montre aux prises deux essaims d'abeilles qui, dans une rencontre acharnée, rappellent la rage des Français les uns contre les autres ; ce combat ne cesse que par l'intervention du pasteur

1. Bl. III, 381 et 382.
2. Bl. VII, 113.

« . . . . qui voyant les armées
De ses mouches à miel fierement animées,
Pour soustenir leurs chefs, au combat se ruer,
Se percer, se piquer, se navrer, se tuer,
Et, parmy les assauts, forcenant pesle-mesle
Tomber mortes du ciel aussi menu que gresle,
Portant un gentil cœur dedans un petit corps ;
Il verse parmy l'air un peu de poudre, et lors
Retenant des deux camps la fureur, à son aise
Pour un peu de sablon leurs querelles appaise [1]. »

Est-il besoin de souligner le vers si gracieux :

« Portant un gentil cœur dedans un petit corps. »

Toute l'élégance et la sveltesse des abeilles y sont résumées en un coup de pinceau. Il semble que nous soyons en présence d'un La Fontaine avant la lettre ; voici quelques autres autres exemples qu'on dirait extraits des *Fables*.

On a pu voir déjà, dans l'*Institution pour l'adolescence du Roy* [2], ce tableau vivant de la cruauté du lion mettant en pièces « un cerf au grand corsage ». Il est impossible de ne pas songer ici à « dame belette au long corsage [3]. »

Le poète n'a pas été d'un pittoresque moins fidèle lorsqu'il a dépeint la fête d'Arcueil, avec ce fameux bouc offert en présent à Jodelle [4] : on a vraiment devant les yeux

« Le pere du troupeau à long poil herissé. »

Il faut voir la démarche triomphale de se singulier héros de la fête :

« Il venoit à grands pas, ayant la barbe peinte ;
D'un chapelet de fleurs la teste il avoit ceinte,

1. Bl. VII, 15. Voir un autre portrait de l'abeille, ibid. p. 123.
2. Voir plus haut p. 42.
3. Cfr. Blanch. VII, 132 où Ronsard résume l'apologue « *La Grenouille et le Bœuf*.
4. Voir plus haut, p. 86.

Le bouquet sur l'oreille, et bien fier se sentoit
De quoy telle jeunesse ainsy le presentoit[1]. »

Il faut citer encore ce croquis du coursier indompté entraînant avec lui sa monture :

« Tel voit-on le poulain, dont la bouche trop forte
Par bois et par rochers son escuyer emporte,
Et maugré l'esperon, la houssine et la main,
Se gourme de sa bride, et n'obéit au frein[2]. »

Ailleurs, nous sortons du réel avec les sauterelles de l'Apocalypse[3], insectes fantastiques échappés du gouffre infernal[4].

Du reste, ces dernières images nous ont entraînés bien loin du calme des premières descriptions ; c'est qu'aussi bien Ronsard ne s'attarde pas dans les idylles rustiques, quand il s'agit de la France mise à feu et à sang. Il invite les paisibles laboureurs comme les poètes pacifiques à ne pas se désintéresser de la lutte :

« Vous peuple, qui du coutre et des bœufs accouplez
Fendez la terre grasse et y semez des blez...
Et vous, sacré troupeau, sacrez mignons des Muses,
Qui avez au cerveau les sciences infuses...,
De nostre jeune Prince escrivez la querelle,
Et armez Apollon et les Muses pour elle[5]. »

Ces derniers vers rappellent les invocations aux Muses qui servent d'entrée en matière à l'Iliade et à l'Odyssée. Une fois dans la mêlée, Ronsard nous met en présence des guerriers

1. Bl. VII, 111.
2. Bl. VII, 15.
3. Apocal. Ch. IX.
4. Bl. VII, 19.
. Bl. VII, 70.

venus de loin pour ravager notre pays : il dresse en pied les reîtres qui ont laissé « le rivage du Rhin », ainsi que « les blonds nourrissons de la froide Angleterre », agissant de concert pour s'enrichir à nos dépens [1].

Aussi en veut-il spécialement aux boutefeux de la rébellion : les traits sous lesquels il nous représente le prédicant de Bèze n'ont rien de flatteur :

« Je ne vy seulement que son grand front chenu,
Et sa barbe fourchue, et ses mains renversées,
Qui promettoient le ciel aux troupes ammassées [2]. »

IV.

Mais il semble bien que l'amour, mieux encore que la haine, inspire notre grand poète. Où il s'est surpassé, c'est dans les tableaux qu'il nous a laissés de la France : il ne s'agit plus ici des charmes de ses forêts, de ses fleuves, de son climat ; la France est apparue à Ronsard, non seulement comme un pays doux à habiter, mais encore et surtout comme une personne morale, comme « une âme », selon l'expression de Michelet. Le poète la voit, mère éplorée, se lamentant sur son malheureux sort durant les guerres civiles :

« L'autre jour, en pensant que ceste pauvre terre
S'en alloit, (ô mal-heur !) la proye d'Angleterre...,
M'apparut tristement l'idole [3] de la France,
Non telle qu'elle estoit lors que la brave lance

1. Bl. VII, 115.
2. Bl. VII, 119. Voir d'autres portraits des ministres protestants. Bl. VII, 57 et 60.
3. L'image.

De Henry la gardoit, mais foible sans confort,
Comme une pauvre femme atteinte de la mort[1]. »

C'est la patrie ensanglantée que Ronsard représente ailleurs, dans une attitude suppliante, aux pieds de la reine :

« La France à joinctes mains vous en prie et reprie[2]. »

L'écrivain va jusqu'à implorer lui-même, en faveur de la France, la pitié de ses ennemis : en termes émus, il exhorte de Bèze à se souvenir des bienfaits dont il est redevable à cette terre :

« C'est celle où tu naquis, qui douce te receut,
Alors qu'à Vezelay[3] ta mere te conceut ;
Celle qui t'a nourry et qui t'a fait apprendre
La science et les arts dès ta jeunesse tendre,
Pour luy faire service et pour en bien user,
Et non comme tu fais, à fin d'en abuser[4]. »

Si l'amour du sol natal est une des qualités maîtresses du poète épique, on voit que le grand Vendômois eût été capable de faire plus grand et plus beau que sa malheureuse *Franciade*. Dans le reste de ses œuvres, il ne se lasse pas de revenir sur ce sentiment :

3 Le pays à qui je dois
2 Mieux celebrer que la France,
1 « Que pourroy-je, moy François
4 Le bon-heur de ma naissance ?[5] »

1. Bl. VII, 29.
2. Bl. VII, 11.
3. Village de Bourgogne ; aujourd'hui, dans le département de l'Yonne.
4. Bl. VII, 21 et 22.
5. Bl. II, 181.

Il est vrai que Ronsard, avec les hommes de sa génération, n'a pas séparé le patriotisme du loyalisme : pour lui, la France et les Valois ne font qu'un, et, parmi les Valois, il s'est spécialement attaché à Charles IX, pour qui il avait composé cette magnifique *Institution* où abondent tant de sages conseils, exprimés en vers déjà classiques :

« Comme le corps royal, ayez l'ame royale ;
Tirez le peuple à vous d'une main liberale...
Ne vous monstrez jamais pompeusement vestu ;
L'habillement des Rois est la seule vertu...
D'amis plus que d'argent monstrez-vous desireux ;
Les Princes sans amis sont tousjours malheureux [1]. »

Heureuse la France si Charles IX, non content de graver ces vers dans sa mémoire, en eût fait la règle de sa vie !

Mais, parmi les poètes qui ont collaboré à cette sorte d'épopée collective, plusieurs ont compris que le loyalisme, la fidélité aux Valois, avait ses origines dans le culte rendu aux rois leurs aïeux dont les restes reposaient dans la basilique de S. Denis ; dès cette date, « la cendre des morts » contribuait à « créer la patrie ». Voilà pourquoi Ronsard, dans une de ces belles envolées oratoires qui ne dénaturent nullement le genre épique, évoque le souvenir de tous ces vieux rois ; il lui semble que leurs dépouilles ont tressailli au bruit des batailles qui ébranlent la terre de leur suprême repos :

« Ha ! que diront, là-bas, sous les tombes poudreuses,
De tant de vaillans Roys les ames genereuses ?
Que dira Pharamond, Clodion, et Clovis ?
Nos Pepins, nos Martels, nos Charles, nos Loys,

1. Bl. VII, 37 et 38.

Que de leur propre sang versé parmy la guerre
Ont acquis à nos Roys une si belle terre ?...
Ils se repentiront d'avoir tant travaillé,
Querellé, combattu, guerroyé, bataillé,
Pour un peuple mutin divisé de courage,
Qui perd en se jouant un si bel heritage[1]. »

Les poètes de l'antiquité n'ont pas mieux dit quand ils ont voulu évoquer les Mânes des héros disparus[2].

Du reste, on dirait que Ronsard a puisé dans l'étude des exploits de tous ces vieux monarques une robuste confiance dans l'avenir. Malgré les vers découragés que nous avons pu lire en plus d'un endroit, notre poète a résumé ses espérances en un quatrain où se reflète sans doute le fond de sa pensée :

« Malgré la guerre, nostre Gaule,
Riche de son dommage, croist ;
Plus on la coupe, comme un saule,
Et plus fertile elle apparoist[4]. »

Bien plus magnifiques encore sont les vers de du Bartas qui, moins aveuglé par son attachement aux Valois, se tournait vers la race des Bourbons et saluait dans le futur Henri IV, fils des Pyrénées, le pacificateur de la France[5]. Ce passage est d'un caractère pittoresque et d'un relief puissant qui lui donnent une allure vraiment épique :

1. Bl. VII, 11. — Voir aussi III, 374 ; VII, 122 et 152.
2. Cfr. Odyssée Liv. XI et Enéide Liv. VI.
3. Nous avons été obligés d'insérer plus haut, dans la partie historique, les imitations de Jacques Béreau (pp. 240 et 251), de N. Desmons (p. 244), d'un auteur anonyme (p. 257) et de H. Hennequin (p. 300).
4. Bl. IV, 203.
3. Voir plus haut, p. 373. — Dans la *Première Semaine, Troisième Jour*, du Bartas appelle les Pyrénées :
« Les monts enfarinez d'une neige eternelle. »
(*Œuv. compl.* T. I, p. 121.)

« Coupeaux [1] tousjours chenus, miracles qui touchez
Les astres de vos frons, l'enfer de vos racines [2],
Espouvantaux du ciel, Rochers, qui, dans vos mines,
Les forcenez desirs de l'avare cachez ;
   Tressaillez de plaisir, vos pointes élochez [3],
Faites jaillir par tout des sources argentines :
Ouvrez vos flancs pierreux, découvrez vos poitrines ;
A vos plus chers metaux le triste frain laschez.
   Invincibles rempars de l'Espagne et des Gaules,
Ainsi que vous voyez blanchir sur vos espaules
Les montagnes qui font plus hautain l'univers :
   O Sommets escarpez, ainsi ce Roy qui monte
Sur vos dos et de neige et de sapins couvers,
Par ses belles vertus tout autre Roy surmonte [4]. »

Les tableaux, les portraits que nous avons vus dans ce chapitre, animés par l'ardent patriotisme des poètes, sont bien du domaine de l'épopée. Assurément, il n'y a pas que cela dans les *Discours* de Ronsard et dans les œuvres voisines : les pièces épiques y sont pour ainsi dire noyées dans un vaste courant de satire éloquente ; mais, prises isolément et envisagées en elles-mêmes, elles se présentent à nous comme le premier livre de la « Légende » du XVIe siècle, préparant les visions autrement grandioses de la Geste huguenote qu'écrira bientôt Agrippa d'Aubigné.

1. Cimes, sommets.
2. C'est comme le Chêne de La Fontaine,
« .... de qui la tête au ciel était voisine
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts. »
(*Le Chêne et le Roseau.*)
3. Ebranlez.
4. Du Bartas, *Œuv. compl.* T. I, p. 447, Deuxième sonnet des *Neuf Muses Pyrénées.*

ÉPILOGUE

PLACE LOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE DE LA POÉSIE MILITANTE DANS LA LITTÉRATURE FRANCAISE. CARACTÈRE EXCEPTIONNEL ET TRANSITOIRE DE CE COURANT LITTÉRAIRE.

D'après tout ce que nous venons de dire, la « poésie militante » mérite bien le nom de poésie ; elle contient des vers d'un métal résistant, burinés avec une « plume d'acier », selon l'expression de Ronsard, et dignes d'être transmis à la postérité.

Mais la poésie militante n'appartient pas à un genre littéraire exactement défini. C'est une série de discours, tantôt politiques, tantôt religieux ; nous y avons même trouvé de vrais sermons où la doctrine et la morale sont lumineusement exposées et ardemment défendues [1]. Mais, à pareille date, l'éloquence ne saurait être pacifique, et la satire s'y mêle nécessairement pour tourner soit au pamphlet, soit au lyrisme le plus pur et même à l'épopée.

Ce courant littéraire, nous l'avons vu, se rattache d'une

1. M. Faguet voit dans les *Discours* de Ronsard des « sermons » en vers, et il appelle l'*Institution* le « catéchisme de la royauté » (Faguet, *Etudes littér. XVIe siècle*, pp. 251 sqq.)

part à l'Humanisme national et d'autre part à l'Humanisme chrétien, deux causes malheureuses en France, au moins jusqu'au XIXe siècle, puisque, à l'époque de la Renaissance, l'Humanisme national est représenté par la *Franciade*, et l'Humanisme chrétien par les *Semaines* de du Bartas. Avec les œuvres militantes, c'est une poésie très originale et très personnelle qui apparaît entre ces ouvrages ternes et sans vie.

Au point de vue chronologique, la période que nous avons étudiée est au début de ce mouvement littéraire ; la seconde étape, sous Henri III, montre l'indifférence des poètes catholiques et la puissante inspiration d'un d'Aubigné qui prépare dans l'ombre son étrange chef-d'œuvre ; c'est ainsi qu'il entend venger son parti déjà à demi vaincu.

Enfin, avec Henri IV, la conciliation se fait peu à peu : les « Politiques » prêchent la tolérance ; les joyeux pasquins de la *Satire Ménippée* et les *Muses Pyrénées* de du Bartas personnifient cette époque qui marque l'apaisement des esprits avec l'Edit de Nantes.

Pourquoi donc ce courant poétique, issu des événements, n'a-t-il pas rompu ses digues pour envahir toute notre poésie et la soustraire à l'imitation trop servile des Anciens ? En d'autres termes, pourquoi la Pléiade a-t-elle toujours gardé, malgré les guerres religieuses, malgré les *Discours* de Ronsard, la même orientation antique et païenne ? On a vu plus haut quelques-uns des motifs pour lesquels la poésie officielle n'avait pas voulu devenir protestante ; mais pourquoi n'aurait-elle pas été simplement chrétienne ?

A cette question, nous répondrons que notre poésie est probablement restée païenne parce que nos poètes, dans leur majorité, sont restés fidèles à l'orthodoxie. Le parti romain a triomphé en France ; or cette victoire a eu vraisemblablement pour résultat notre paganisme littéraire [1].

1. Cfr. Kraus, *Hist. de l'Egl.* T. III, p. 4.

Que fût-il advenu, en effet, si la lutte engagée au XVI[e] siècle entre catholiques et protestants eût tourné à l'avantage de ces derniers ? Tout aurait dépendu de la manière dont les chefs réformés allaient interpréter les enseignements de Calvin.

Pris au pied de la lettre, nous avons vu que ces principes ne tendaient à rien de moins qu'à arrêter net le mouvement de la Renaissance, et non seulement dans son épanouissement littéraire, mais encore dans ses manifestations artistiques.

Mais tout porte à croire que les Réformés, devenus maîtres du pouvoir, auraient interprété dans un sens plus large la charte religieuse de leur pontife, et notre poésie se serait sûrement ressentie de l'esprit protestant qui est, comme nous l'avons vu, *individualiste, biblique* et *rigoriste*.

En dépouillant l'antiquité de ses grâces molles et sensuelles pour n'en garder que les beautés solides et les formes sérieuses, le protestantisme aurait pu nous donner, après les ébauches géniales de du Bartas ou d'Agrippa d'Aubigné, des poèmes achevés dans le genre du *Paradis perdu* de Milton ou de la *Messiade* de Klopstock [1].

Ce ne sont que des conjectures mais pleines de probabilité, et il fallait par conséquent étudier avec le plus grand soin le moment précis où notre littérature a pris une direction qu'elle ne devait plus quitter durant près de trois siècles ; il était nécessaire d'examiner les causes profondes qui l'ont retenue du côté de la religion traditionnelle, et aussi du paganisme.

Et voilà pourquoi, en définitive, Ronsard, à la suite de ses *Discours,* d'un christianisme contraint, est retourné bien vite à ses anciennes amours et les a chantées jusqu'à la décrépitude. Il ne viendra à personne l'idée de prétendre que ce soit là une forme du christianisme. Est-il besoin d'ajouter que les autres

1. Cfr. Brunetière, *Hist. de la Litt. fr. class.* T. I, pp. 197 et 475.

poètes réfractaires à l'hérésie ont imité, sinon dépassé le maître du Parnasse ?

Ainsi se préparait de très loin cette fameuse théorie de Boileau :

« De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont point susceptibles ».

Doctrine janséniste, si l'on veut, encore que les Jansénistes, pris de scrupules, se soient ravisés sur le tard, lors de la *Querelle des Anciens et des Modernes,* et qu'ils aient protesté à bon droit contre le paganisme de notre poésie classique. Mais enfin, la Poétique qui fera loi jusqu'au Romantisme date, on le voit, de l'époque de la Renaissance, et cela, parce que les écrivains sont restés fidèles, en général, à l'Eglise romaine, et qu'ils en ont dénaturé les véritables intentions.

CONCLUSIONS

I. — Au point de vue historique, fanatisme équivalent dans les deux partis.

II. — Au point de vue littéraire, ce courant poétique corrige les erreurs de la Renaissance copiant l'Antiquité.

III. — Influence sur notre poésie classique : deux caractères en préparation.

I. — Après avoir interrogé les témoins, jusqu'aux plus humbles, des troubles sanglants du règne de Charles IX, le moment est venu de porter un jugement d'ensemble sur la signification historique et littéraire des cris de haine, des accents pleins d'éloquence qui se mêlent à l'histoire de cette époque.

A qui aura lu sans parti-pris chacune des pages de cette étude, la pensée ne viendra pas, sans doute, de condamner de préférence les fidèles de Rome ou de Genève ; d'ailleurs, quand on a pénétré à fond dans l'âme de ces rudes batailleurs du XVIe siècle, on est porté à les juger moins sévèrement ; sans doute, les passions religieuses, qui causèrent tant de tueries, nous paraissent à jamais exécrables ; mais, lorsque ces passions sont sincères, elles ont, malgré tout, un caractère moins odieux que les hypocrites manœuvres des âmes déloyales qui calculent leurs coups avec sang-froid.

Ainsi, nous avons eu occasion de dire que les fureurs si franches de nos poètes valaient encore mieux, tout compte fait, que

la tartuferie de Catherine de Médicis. C'est au machiavélisme de cette femme que remonte la responsabilité de toutes ces luttes sanguinaires ; elle divisa pour régner et oscilla sans cesse entre les deux maisons rivales des Guise et des Bourbon. Loin de chercher à éteindre les haines, elle les aggrava souvent par une influence où elle n'avait en vue que de satisfaire son ambition.

A cet égard, il faut plaindre les victimes de cette déplorable politique sans trop s'attarder à les blâmer. Sous un règne d'où l'autorité fut constamment absente, les pires méfaits eurent leurs causes lointaines dans les rancunes accumulées peu à peu chez les tenants de l'une ou l'autre religion ; peu importent les événements qui servirent d'occasion aux conflits aigus : les batailles étaient préparées de longue date par l'état général des esprits.

En définitive, il ressort à peu près clairement des documents étudiés que les deux partis furent toujours prêts à s'entre-détruire et n'attendaient pour cela qu'une occasion favorable : entre le rôle de massacreur et celui de victime, aucun moyen-terme à cette date ; jamais la loi de la « lutte pour la vie » ne trouva une expression plus brutale.

II. — Mais il semble bien qu'il y a plus et mieux à déduire de cette collection de documents poétiques.

Au regard de notre littérature, ils nous font regretter, malgré leur abondance, de n'avoir été qu'un accident dans ce vaste mouvement de la Renaissance. En dépit de ses tristesses, la poésie militante a un air de santé qui nous change des langueurs amoureuses imitées des Alexandrins et des Pétrarquisants d'Italie.

Assurément, Ronsard n'eut pas tort de se faire écolier et d'imiter d'abord de très près les Latins et les Grecs : cette servitude était une nécessité à l'origine des lettres françaises ; on voit mal comment le Moyen-Age décadent aurait pu se renouveler de lui-même et renaître de ses cendres.

Mais est-on bien sûr que la Pléiade ne s'attarda pas dans cette imitation servile, dans cette admiration sans réserve, dans ce pillage méthodique de l'Antiquité ? Tout en se nourrissant

des chefs-d'œuvre anciens, croit-on que nos poètes auraient perdu à traiter des sujets vraiment nationaux et à s'inspirer de ces traditions purement françaises qui leur arrivaient toutes fraîches encore des siècles précédents ? La fusion entre l'esprit national et l'Humanisme gréco-latin pouvait s'opérer dès cette date, les œuvres militantes en sont la preuve ; et, si nos écrivains l'avaient compris, nous n'aurions pas à enregistrer des erreurs lamentables comme la *Franciade*, à laquelle le grand Vendômois consacra les plus belles années de sa carrière littéraire.

Non, vraiment, les héros de Troie, les dieux de l'Olympe n'étaient plus faits pour nous, et il était plus qu'inutile d'ouvrir cette nécropole pour essayer d'en ressusciter les fantômes à jamais évanouis.

Interprété en ce sens, le « faste pédantesque » que Boileau reproche à Ronsard ne serait pas une pure calomnie ; si Boileau avait dirigé ses critiques, non pas contre la langue de Ronsard, mais contre son fétichisme pour l'inspiration antique, nous pourrions accepter presque tel quel l'arrêt si sévère de l'*Art poétique*, et dire que la Muse ronsardienne parla trop longtemps « grec et latin ».

Au demeurant, la langue elle-même avait-elle intérêt à s'éterniser de la sorte en des transpositions maladroites et puériles du mode antique au mode moderne ?

Si l'on veut bien réfléchir à ce fait que, dix ans après la *Deffense et Illustration*, notre idiôme, de barbare qu'il était au début, était devenu capable d'exprimer avec tant d'énergie les sentiments qui animent les *Discours*, on peut inférer de là les progrès rapides qu'il aurait pu faire si l'imitation de l'antiquité avait moins tourné à la copie.

Les œuvres vraiment originales précisent, affermissent, développent une langue ; celle-ci, à son tour, devenant à la tâche un instrument plus perfectionné, plus délicat, peut se mettre au service des grands esprits pour l'exécution des chefs-d'œuvre. Les mots influent sur les idées et les idées sur les mots ; tout progrès chez les uns amène un progrès chez les autres.

A supposer que nos poètes se fussent dépris plus tôt de la

fascination qu'exerçaient sur eux les Anciens, il est donc permis de croire, comme le dit Sainte-Beuve [1], que l'âge classique eût été avancé de près d'un demi-siècle : en ce cas, Ronsard, sur ses vieux jours, aurait pu songer à mettre sur le métier, avec succès cette fois, une *Franciade* mieux choisie et mieux conçue, dans le genre du magnifique *Discours sur l'Equité des vieux Gaulois.*

III. — Telles sont les erreurs que nous signalent les poésies de combat, et qu'elles corrigent partiellement du même coup ; en nous montrant, par voie de contraste, ce qu'a été notre littérature de la Renaissance, elles nous indiquent ce qu'elle aurait dû être. Mais elles nous aident aussi à mieux comprendre notre poésie classique, avec ses qualités et ses défauts.

C'est qu'en effet les illusions de la Renaissance sur les vraies sources d'inspiration poétique ont pesé lourdement sur deux siècles de notre littérature, s'il est vrai que les lettres françaises, avant le Romantisme, ne sont guère qu'un compromis, un moyen-terme assez mal défini entre les légendes mytologiques et la civilisation chrétienne.

Sur la scène française, Andromaque devient une mère chrétienne, Iphigénie une fille chrétienne, Phèdre une chrétienne à qui la grâce a manqué ; mais alors, pourquoi ce singulier mélange de noms, de sujets païens et d'esprit chrétien ? Ce dualisme a évidemment gêné nos poètes ; leur inspiration eût été plus franche, plus enthousiaste, plus entraînante, s'ils n'avaient pas craint de puiser dans nos traditions nationales.

Par contre, on peut dire que les qualités purement françaises de notre poésie classique dérivent, pour une bonne part, des œuvres de combat étudiées jusqu'ici, en passant par les *Tragiques* de d'Aubigné et même par les poèmes de du Bartas consacrés à Henri IV.

La critique littérale des textes s'acharnerait sans doute à trouver chez nos classiques, avec plus ou moins de vraisemblance, des expressions ou des passages imités des poèmes qui

1. Sainte-Beuve, *Tableau de la Poésie fr. au XVI[e] siècle*, p, 271 sqq.

nous occupent [1]. A l'encontre de cette méthode, il est à remarquer que nos poètes du XVIIe siècle ont fort peu connu leur illustre aïeul, Ronsard, si maltraité par Malherbe ; quant à d'Aubigné ses *Tragiques* parurent trop tard pour être mis directement à profit vers cette date.

Mais il n'est pas nécessaire que le grand Corneille, par exemple, ait spécialement étudié ces diverses œuvres pour en bénéficier dans une large mesure ; comme le disait Brunetière, « dans l'histoire de la littérature et de l'art, toute réputation commence par peser de tout le poids de son autorité sur ceux-là même qui la renverseront [2] ».

Il suffit de savoir que les *Discours* ont contribué à mettre au service de Corneille une langue forte et énergique, et que les *Tragiques* n'y furent pas non plus étrangers, puisque aussi bien Henri IV les avait lus et qu'Henri III lui même en connaissait des passages, ce qui porte à croire que ces deux monarques en avaient divulgué de nombreux vers dans leur entourage.

Ces faits dûment établis, il en résulte que notre poésie classique, celle tout au moins qui parut avant 1660, s'est nécessairement ressentie de deux qualités essentielles à la poésie militante du XVIe siècle : l'*héroïsme* et l'*éloquence*.

Les héros de Corneille, si fiers, si indomptables, appartiennent à cette génération des guerres civiles qui n'a pas connu les vertus moyennes, n'ayant eu le choix qu'entre l'héroïsme ou la lâcheté. Les survivants de la tourmente religieuse ont servi de modèle au grand poète tragique pour créer ces personnages dont la volonté ne sait pas faiblir. Il n'est donc pas étonnant que leur langage se ressente de pareilles origines, et que la Muse cornélienne rappelle d'une manière si frappante celle qui inspira les *Discours* et les *Tragiques*. C'est, de part et d'autre, la même énergie, parfois farouche, les mêmes accents provocateurs, la même ardeur guerrière.

Mais il est à remarquer que les sentiments exprimés dans ces

1. Cfr. Dreyfus Brisac, (Edmond). *Les classiques imitateurs de Ronsard*. Paris, Calmann-Lévy, 1901.
2. Brunetière, *Hist. de la Littér. class.* T. I. p. 65.

diverses œuvres ont quelque chose de contagieux : il est difficile de lire les auteurs que nous avons étudiés sans partager leurs émotions, ce qui revient à dire que les *Discours* de Ronsard sont les bien nommés et sont de véritables morceaux d'éloquence ; la même appellation pourrait du reste convenir à la plupart des poèmes dont les *Discours* occupent le centre.

Or l'éloquence est encore un des caractères de notre poésie au XVIIe siècle. Corneille, pour ne citer que lui, est un orateur de premier ordre, et son théâtre est comme une chaire où, par la bouche de ses héros, il nous prêche le culte des plus mâles vertus.

On voit ainsi que cette « Légende » collective du XVIe siècle est à l'origine de nos plus purs chefs-d'œuvre. Dès 1560, l'Humanisme commençait à imprégner l'esprit français, et cette fusion, qui ne fut jamais assez complète, devait aboutir cependant à nous donner une littérature classique.

Voilà en quoi les guerres de religion, si déplorables à tant d'égards, ont contribué à la formation de notre génie national.

Vu et permis d'imprimer :
Grenoble, le 29 Avril 1912

Le Recteur,
Président du Conseil de l'Université.

Pour le Recteur :
Le Vice-Président du Conseil de l'Université,
PERRIOL.

Vu et lu :
Grenoble, le 29 Avril 1912

Le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Grenoble,
P. MORILLOT.

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages cités dans notre *Introduction* ne figurent pas dans cette *Bibliographie*. Les cotes en sont indiquées en note ; lorsque la Bibliothèque n'est pas mentionnée, il s'agit de la Bibliothèque Nationale.

I. — Sources.

(Pièces poétiques originales parues de 1560 à 1574)

Nous avons disposé ces pièces dans l'ordre chronologique, en commençant par les Anonymes, dans chaque série. Quant aux morceaux non compris entre les dates ci-dessus, nous en avons établi la bibliographie dans les notes de notre ouvrage, la première fois qu'ils y sont cités.

Principales abréviations :

Bibl. Nat. : Bibliothèque Nationale. *Rés.* : Ouvrage de la Réserve.
Arsenal : Bibliothèque de l'Arsenal.
Bibl. Maz. : Bibliothèque Mazarine.
Bibl. V. de Paris : Bibliothèque de la Ville de Paris (rue Sévigné).
Bibl. Prot. : Bibliothèque de l'Histoire du Protestantisme français.
Bull. Hist. Prot. fr. : Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.
Bibl. ou *Catal. Rothsch.* : Bibliothèque ou Catalogue Rothschild.
Bibl. V. de Lyon : Bibliothèque de la Ville de Lyon.
Aix Méj. : Bibliothèque Méjanes, à Aix.
Marty-Lav. : Édition de la Pléiade française, par Marty-Lavaux.
Blanch. ou *Bl.* : Édition de Ronsard, par Prosper Blanchemain. Nous renvoyons ordinairement à cette édition pour Ronsard : le chiffre romain indique le tome, le chiffre arabe la page.

A la suite de cette Bibliographie chronologique, on verra celle des recueils dont le détail n'aurait pu trouver place ici.

Année 1560.

ANONYME. *Avertissement et Complaincte au peuple Françoys.* Plusieurs éditions :

A. *L'histoire du tumulte d'Amboyse advenu au moys de Mars M. D. LX. Ensemble, un avertissement et une complainte au peuple François.* S. l. in-8.

Bibl. Nat. Lb³² 16.
Bibl. V. de Lyon, 31 4253.

B. *L'Histoire du tumulte d'Amboyse, advenu au moys de Mars. l'an M. D. LX.* Strasbourg, par J. Nesle. In-16.
Bibl. Nat. Lb^{32} 15.

C. *Avertissement et Complaincte au peuple Françoys : Ensemble l'Hystoire du tumulte d'Amboise.* S. l. In-8.
Bibl. Nat. Lb32 17.

(Cfr. Mémoires de Condé. T. I, p. 6. On y trouve ces pièces rangées dans un ordre différent.)

ANONYME. *Sur le tumulte d'Amboise.* Chanson commençant par ce vers : « Le franc Archer de Bagnollet ».
Bibl. Nat. Mss. fr. N° 1662, fol. 2.

J. DU BELLAY. *Docte et singulier discours sur les quatre estats du Royaume de France, deploration et calamité du temps present...* Ce morceau ne fut publié qu'après la mort de l'auteur, sous différents titres, et avec variantes. L'édition la plus correcte parut à Lyon en 1567, chez Philibert Bugnyon. Cfr. *Rev. de philol. franç. et prov.* T. VIII, 1894, p. 89, article de M. Brunot.
Marty-Lav. T. II, pp. 477-489.

ARTUS DESIRÉ. *Contrepoisons des LII. Chansons de Marot intitulées les Psalmes, à Rouen Jean Oreval.* In-16. Titre seul connu.
Draudius, Bibliotheca Classica. T. II, p. 149.

GOURREAU. *Sur le Trespas de tres illustre et tres excellent Prince, Henry de Bourbon, Marquis de Beaupreau... Par Maistre Fia. Gourreau, dict la Chamberrie advocat... à Paris.* Paris, In-8. Chiffre de départ de la pagination, 185. Mélange de vers français et latins.
Bibl. Nat. Rés. Ye 1759.

JEAN DE LA TAILLE. *L'Épitaphe du Roy François IIe.*
« Que pauvre est de nous Roys, l'état, l'estre et la vie... »
Œuvres complètes de J. de la Taille, Edit. René de Maulde, Paris Villem, 1878 à 1882. T. II, p. LX.

RONSARD. *A Charles Cardinal de Lorraine.* (En décembre, 1560, d'apr. M. Laumonier, Tabl. chronol.)
Blanch. V, 326 et 327.

» *Discours à Louys des Masures, Tournesien.* (En décembre 1560, d'apr. M. Laumonier, ibid.) Dans l'édition de 1560, cette pièce est intitulée *Elegie.*
Bl. VII. 49.

» *Discours contre Fortune. A Odet de Colligny, Cardinal de Chastillon.* (En décembre 1560, d'apr. M. Laumonier, ibid.)
Bl. VI, 156.

» *Elegie à Guillaume des Autels, Gentilhomme Charollois, Poëte et*

Jurisconsulte excellent. Sur le tumulte d'Amboise. (En décembre 1560, d'apr. M. Laumonier, ibid). Sur les variantes de 1562 et 1563, cfr. Catal. Rothschild, n° 675, et Laumonier, *Rev. univ.* Févr. 1903, p. 155, note 9.

Bl. VII, 39.

Année 1561.

ANONYME. *Deux Epistres en rithme françoise. L'une pleine de sainctes Consolations à la Royne... Sur le trespas de... François second. L'autre au Roy de Navarre. En laquelle sont contenus plusieurs bons enseignemens, tant pour l'institution qu'instruction du Tres-Chrestien Roy de France, Charles IX...* S. l. in-8. Au fol. 1, recto, au-dessous du titre, un quatrain signé E. M. S. A.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 3849.

» *Elegie sur le despart de la Roine Marie retournant en son Royaume d'Escosse. A Lyon, Benoist Rigaud.* Titre seul connu.

Draudius, Bibliotheca Classica, T. II, p. 162.
Cat. Techner, Labitte, 1889, N° 103.
Baudrier, 'Bibliogr. lyonnaise,' T. III, p. 262.

» *Exhortation de la Voix Celeste, au Roy de Navarre.* S. l., in-4.

Bibl. Nat. Rés. Ye 423.

» *Le Glaive du Geant Goliath, Philistin et ennemy de l'Eglise de Dieu. C'est un recueil de quelques certains passages, par lequel il sera aisé à tous fidèles qui le liront, de connoistre que le Pape ha la gorge couppée de son propre glaive.* S. l., in-8.

Bibl. Rothsch. N° 97.

» *Le Tygre, satyre sur les Gestes Memorables des Guisards.* s. l., in-8, mss. sur vélin, copié vers 1590. La pièce se compose de 371 vers, traduction poétique de l'*Epistre envoyée au Tygre de France.* Cfr. Geruzez, *Essais de Littérat. franç.*, 1re série, p. 405, note. *Le Tygre* a été édité in-4, 10 ff. n. chiffr. à Strasbourg, chez Salomon, en 1851 ; c'est cette édition que nous avons eue en main.

In-4. Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4.945.

ANONYME. *Remonstrance aux princes du sang, touchant les affaires de nostre temps.* S. l. in-8. La pièce est en prose, sauf trois sonnets, fol. B3 sqq.

Bibl. Nat. Lb33 22.
Bibl. V. de Lyon, 31 4264.

» *Response aux Pasquins tirez de la S. Escripture, et destournez de leur vray sens par une Nonain de Poissy, en faveur des Prelats de France.* S. l.

Mém. de Condé, Londres 1743, T. II, p. 518.

» *Six Sonnets de l'Assemblée des Prelats de France, et des Ministres de la Parole de Dieu tenue à Poissy l'an 1561.., par une Nonnain Jacopine* (sic) *dudict Poissy*. S. l.

Mém. de Condé, Londres 1743, T. II, p. 515.

I. Alphutic. *Traicté du deces de Nicolas Verius, en son vivant lieutenant general au bailliage de Provins : Et de l'insolence faicte à son corps, par les habitants d'icelle ville, à l'incitation... de deux venerables Docteurs y denommez*. S. l. n. d. (vers 1561) In-8.

Bibl. Rothsch. n° 2609 (780 a).

Confession vrayment chrestienne, comprenant sommairement tous les principaux poincts et articles de la Foy. S. l. in-8. Les deux pièces ci-dessus sont l'œuvre d'un protestant dont le pseudonyme I. Alphutic cache un nom resté inconnu.

Bibl. Rothsch. n° 778.

R. Belleau. *L'Innocence Prisonnière, l'Innocence Triomphante, la Verité Fugitive. A Monseigneur le Prince de Condé*. S. n. d'auteur, in-4. Bibl. Arsen. n° 6525. Dans sa *Bergerie*, R. Belleau a réédité ces pièces, mais en changeant les titres et en supprimant tout ce qui était entaché de protestantisme. La 3e pièce, *La Verité Fugitive*, est devenue *La Chasteté* (1re journée de *La Bergerie*, Marty-Lav. I, 221). La 2e pièce, *L'Innocence Triomphante*, porte, dans la 2e journée de *La Bergerie*, le titre de Chant de Triomphe (Marty-Lav. II, 32). Quant à *L'Innocence Prisonnière*, elle est intitulée *Complainte* dans la 2e journée de la *Bergerie* (Marty-Lav. II, 27.) Cfr. Notice, pp. XII et XIII.

Marty-Lav. I, 221 et II, 27, 32.

Th. de Bèze. *Comedie du Pape malade et tirant à la fin : Où ses regrets, et complaintes sont au vif exprimees, et les entreprises et machinations qu'il a fait avec Satan et ses suppots... sont cathegoriquement descouvertes. Traduite de vulgaire Arabic en bon Romman et intelligible, par Thrasibule Phenice. M. D. LXI*. Cfr. Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote*, édition de 1785 par Le Duchat, La Haye 1785, p. 118, note. Pour la *Comedie du Pape malade*, nous avons consulté l'édition de 1859, in-8, Genève, Fick.

Bibl. Nat. Ye 35691.

Cl. de Buttet. *Le Premier Livre des vers de Marc Claude de Buttet Savoisien Dedié a Tres Illustre Princesse Marguerite de France Duchesse de Savoie et de Berri auquel a esté ajouté le second. Ensemble L'Amalthée. A Paris, De l'imprimerie de Michel Fezandat...* Cfr. Vaganay, *Bibliogr. du Sonnet*, ann. 1561, n° 12. Goujet, XII, 475. Bulletin de la librairie Morgand, 25.341. Cet ouvrage renferme des souvenirs du règne de Henri II. In-8.

Bibl. Nat. Rés. Ye 1873.

LANCELOT CARLES. *Chanson faite par Lancelot Carles contre les Docteurs et Ministres assemblés à Poissy (1561) a la quelle Ronsard et Baif ont aussy travaillé.* Cette chanson fait partie d'une autre plus étendue, qu'on trouve dans le recueil de Le Roux de Lincy, p. 262 : elle va de la strophe 11 à la strophe 22. Avec le titre ci-dessus, elle est imprimée dans les ouvrages suivants :

Blanch., *Œuv. inéd. de Rons.*, p. 168.
Blanch., Œuv. de Rons., VIII, 133.
Ant. de Baïf, Marty-Lav. V, 289.

P. DE COGNIÈRES. *Le Pasquil de la Court* (sic), *composé nouvellement par M. Pierre de Cognieres, ressuscite, jadis Advocat en la Court de Parlement à Paris.* S. l. n. d. (Vers 1561.)

Mém. de Condé. Londres 1743, II, 657.

ARTUS DÉSIRÉ. *Plaisans et armonieux Cantiques de devotion, qui sont un second contrepoison aux L ii Chansons de Clement Marot, à Paris Pierre Gautier.* In-8. Titre seul connu.

Draudius, Bibliotheca Classica, T. II, p. 149.

JACQUES GRÉVIN. *Le Theatre de Jaques Grevin .. Ensemble, la seconde partie... de la Gelodacrye. A Paris, pour Vincen Sertenas... M. D. LXI.* In-8. Plusieurs passages de la *Gelodacrye* sont des pamphlets religieux voilés par des sous-entendus, spécialement pp. 93 et 98. Cfr. Pinvert, Thèse sur J. Grévin, pp. 239 sqq.

Arsenal, B. L. 10.558.

» *Vingt-quatre sonnets de Grevin sur Rome* (composés vers 1561). Publiés en 1862 par Ed. Tricotel, dans le Bulletin du Bibliophile, XV[e] série, année 1862, pp. 1044-1061. Cfr. Pinvert, Thèse sur Grévin, p. 11. Lestoile, Edit. des Bibliophiles, T. XI, pp. 317-328.

FRANÇOIS HABERT. *La Consolation du peuple gauloys. grietvement desole, pour le trespas du Roy François II. . A Paris, pour Jean Moreau...* In-8. Pièce. Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4128.

ANNE DE MARQUETS. *Sonets, Prieres et Devises, en forme de Pasquins, pour l'assemblee de Messieurs les Prelats et Docteurs, tenue à Poissy, M. D. LXI. A Paris, Chez la vefve Gui l. Morel.* In-8. Les deux exemplaires que nous avons eus sont de 1566, mais Blanchemain, dans son édition de Ronsard (V. 334) signale le même ouvrage paru en 1562. De plus, Anne De Marquets se plaint des attaques que son livre a occasionnées contre elle ; donc une édition avait paru vers 1561, donnant lieu aux pamphlets huguenots que nous avons rencontrés déjà. Cfr. exemplaire de la Rés. Ye 1776, fol. 17, r°.

Bibl. Nat., Recueil sans titre, Rés. Ye 1776, 2[e] Pièce.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 2058.

J. DE SILLY. *La harangue au Roy... le premier jour de Janvier, mil cinq cens soixante ung Faite par.. Jacques de Silly. . A Lyon 1561.* Au V° du titre, sonnet de Bernard du Poy-Monclar de Luc « A.,. Antoine de Bourbon, roy de Navarre. »

Bibl. V. de Lyon, 314267.

Une harangue ayant même titre et datée de 1560 se trouve à la Bibl. Nat., in-4 Pièce, Le12 3. Cfr. Catal. Hist. de France, T. VI p. 29.

JAQ. DE STAUGE. *Dixains Catholiques, à Basle Jean Mareschal 1561.* Titre seul connu.

Draudius, Bibliotheca Classica, T. II, p. 159.

TARANDER. Les *Actes de Poissy mis en Ryme françoyse par Tarander. Plus trois Cantiques, dont le premier est au nom des fidelles de la France, les deux derniers sont faitz au nom d'un Prince Chrestien estant en affliction.* S. l. n. d. (vers 1561). In-8.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4.880.

ET. DU TRONCHET. *Monologue de la Providence divine, parlant à la France. Avec un Cantique de la France, une chanson spirituelle, sur le chant du pseaume 72, et un Ode en maniere d'Eco. A Envers.* In-8. Le nom de l'auteur nous a été communiqué par M. Émile Picot. Bibl. Nat. Rés. Ye 1761.

Année 1562.

ANONYME. *A. Ronsard*, (sonnet).

Rochambeau, *Famille de Ronsart*, p. 137.

» *De Ronsard*, (dixain).

Rochambeau, *Famille de Ronsart*, p. 138.

» *La Deploration des François et Navarrois sur le douloureux trespas de très hault et très illustre prince Antoine de Bourbon, roy de Navarre... A Paris, par Guillaume de Nyverd.*

Montaiglon, Recueil de Poés. fr. VIII, 22.

» *La Polymachie des Marmitons. En laquelle est amplement descrite l'ordre que le Pape veut tenir en l'armée qu'il veut mettre sus pour l'élevement* (sic) *de sa Marmite... A Lyon.*

Montaiglon, Recueil de Poés. fr. VII, 140.

» *Le Te Deum des catholiques chrestien ... pour la routte* (sic) *et defaicte des rebelles, qui fut faite au hault de Mesieres, pres Dreux, le Dimanche vingtiesme jour de Decembre, 1562. Le tombeau de tres-illustre Seigneur de sainct André Mareschal de France. A Paris par Guillaume de Nyverd.* In-8.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4.882.

E. P. C. *Discours de la vermine et prestraille de Lyon, dechassée par le bras fort du Seigneur, avec la retraicte des moines ..*
Montaiglon, *Rec. de Poès. fr.* VII, 24.

Jean de la Taille. L'Epitaphe du Roy de Navarre, Antoine de Bourbon S. d. (vers 1562).
Œuv. compl., René de Maulde, T. II, p. LXIII.

Ronsard. *Institution pour l'adolescence du Roy tres chrestien Charles IX de ce nom*. In-4, Paris, Gab. Buon, 1564. Nous avons aussi une édition de 1563, Lyon in-8, Bibl. Nat., 5e Pièce d'un Recueil : Rés. Ye 1908-1914. Voir notre Tabl. chronol. dans la présente Thèse, 1re Partie, 1re Sect. Ch. I, au début.
Blanch. VII, 33.

» *Discours des miseres de ce temps. A la Royne Mere du Roy, Paris. G. Buon*, 1563, in-4... Lyon, 1563, in-4. Il existe une édition in-4, Paris, G. Buon, datée de 1562. Bibl. prot., Recueil R. 1789, 4e pièce. Blanch., VII, 9.

» *Continuation du Discours des miseres de ce temps. A la mesme Royne, Paris, G. Buon*, 1564, in-4. Il existe, comme pour le morceau précédent, une édition in-4, Paris, G. Buon, datée de 1562.
Bibl. prot. Recueil R. 1789, 5e pièce.
Blanch. VII, 17.

» *Remonstrance au peuple de France, Paris, G. Buon*, 1564, in-4. Publiée en 1562 ou 1563, d'apr. M. Laumonier, *Tabl. chronol.* Nous possédons une édition in-4 de 1563 : Catal. Rothsch., N° 676, et Bibl. prot. Recueil R. 1689, 6e pièce, Paris, G. Buon.
Blanch. VII. 54.

Année 1563.

Anonyme. *Advertissement à Messieurs du Puy, touchant l'idolatrie qu'ils commettent envers l'Idole de leur Nostre Dame... A Lyon 1563.* In-8. Montaiglon, Rec. de Poés. fr. XIII, 362.

» *Briefve description de l'esjouissance de la reduction du Havre de Grace. nostre bonne ville Françoise... A Lyon, par B. Rigaud.* In-8, prose et vers ; fol. 10, v°, *Sonnet* de Jo. du Cha (lard), l'auteur de l'*Extreme Onction de la Marmite Papale*. ci-après.
Bibl. Nat. Lb33 136 A.
Bibl. V. de Lyon, 31 4284.

» *Copie des lettres que Monseigneur le Reverendissime Cardinal de Lorraine, a envoyé à Madame de Guyse.... Sur le trespas de feu son frere François de Lorraine... A Lyon, par Benoist Rigaud.* In-8, prose et vers ; fol. 4, r°, *Sonnet où il est monstré comme les elemens donnoient tesmoignage du deuil de M. de Guyse...*; fol. 4, v°, *Autre*

sonnet presenté le jour de l'Assension au soir, par Messieurs de Paris, lorsqu'ils luy firent un banquet en la maison de la ville... Signé des initiales M. N. M. C.

Bibl. Nat. Lb33 99.
Bibl. Rothsch. N° 2688.

Anonyme. *Deffense aux injures et calomnies contenues en la Response de M. P. Ronsard contre les ministres (qu'il appelle Predicans) de l'Eglise de Genève. Imprimé nouvellement 1564*, s. l. in-8.

Draudius, *Bibliotheca Classica*, T. II, p. 162, signale une édition de 1563, dans laquelle étaient imprimés *le Temple de Ronsard* et les *Palinodies*. Le texte de ce pamphlet est resté inconnu. Brunet n'en donne même pas le titre.

» *Deploration de la France sur la mort de monsieur de Guise. A Paris, de l'Imprimerie de Thomas Richard...* In-4.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 980.
Bibl. V. de Paris, Fds. génér. n° 550.117.
Bibl. prot. Recueil R. 1789, 14e Pièce.

» *Discours excellent, lequel demonstre clairement quelz assaux la primitive Eglise de Dieu a soutenu... Avec un Cantique spirituel, par lequel l'Eglise de Jesus Christ se console, luy rendent graces du benefice qu'elle a receu... soubz le regne de... Charles neuvieme... A Lyon, par Benoist Rigaud.* In-8. Cfr. Bordier, *Chans. hugu.* II, 460, *Bibliogr.*

Bibl. V. de Lyon, J., Uj25 12.
Bibl. Nat., Mss. Rec. Fontanieu, Tome CCCVII.
(Ce Recueil est coté actuellt : Fds. fr. Nouv. acquis. Nos 7561 sqq.)

» *Epitaphe de Francoys de Lorraine... A Paris le dernier jour de Mars 1563. A Paris... Thomas Richard...* In-4.

Bibl. prot. Recueil R. 1789, 19e Pièce.

» *La Complaincte de France, sur le grief trespas et mort (proditoirement commise) de feu tres-vertueux et tres-magnanime Prince, François de Lorraine... A Paris, Par Guillaume de Niverd...* In-8.

Bibl. Nat. Inv. Ye 18.889.

» *Le* De Profundis *chanté par la France à la mort et trespas de feu monsieur le duc de Guyse. A Paris, par Guillaume de Niverd...* In-8, Cette pièce anonyme n'est autre que la *Complainte de la France*. dont il sera question ci-après. S. d., vers 1563.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 3822.
Bibl. V. de Paris, Fds. génér. n° 550.116.

» *Le Discours de la prinse du Havre de Grace avec les conditions de la restitution dudict Havre*. S. l. n. d. (vers 1563). In-8. Cette pièce n'est que la reproduction, à quelques détails près, de la *Briefve*

description de l'esjouissance... (1563) décrite plus haut.

Bibl. Nat. Lb33 135.

» *Le Temple de Ronsard, où la legende de sa vie est briefvement descrite.* Les explications bibliographiques sur cette importante pièce se trouvent au Chap. IV, 1re Partie, 1re Section de la présente Thèse ; elles ne peuvent trouver place ici.

Blanch. VII, 87.

« *Palinodies de Pierre de Ronsard, Gentilhomme Vandomoys, sur ses discours des miseres de ce temps. Nouvellement imprimé.* S. l. in-8. Au catal. de la Bibl. Nat., ce morceau est placé sous le nom de Chandieu. Il se trouve dans un recueil ayant pour titre, au dos du vol. : « Ronsard, Miseres de ce temps ». Rés. Ye, 1908 à 1914, 2e pièce.

Bibl. Nat. Rés. Ye 1909.

» *Regret sur le deces de tresillustre* (sic), *tres magnanime et tres catholique François de Lorraine Duc de Guyse, Pair et grand chambellam* (sic) *de France. A Paris, de l'Imprimerie de Thomas Richard.* In-4.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 1107.
Bibl. V. de Paris, Fds génér. n° 550.121.
Bibl. prot. Rec. n° 1789 R. 13e pièce.

» *Remonstrance à la Royne mere du Roy, sur les Discours de P. de Ronsard des Miseres de ce temps, nouvellement mise en lumiere à Lyon par F. Leclerc.* In-8.

Arsenal B. L. n° 11.700.

» *Remonstrance sur la diversité des poètes de nostre temps dont les uns s'adonnent à la verité, les autres à vanité.* S. l., in-8. Le *Supplément* de Brunet signale ce pamphlet comme faisant partie de la polémique entre Ronsard et les protestants.

Texte inconnu. Cfr. Brunet, *Suppl.*

« *Tragedie de Timothee Chrestien. Lequel a esté bruslé iniquement par le commandement du Pape : pour ce qu'il soustenoit l'Evangile de Jesus Christ... A Lyon, par Jean Saugrain.* In-8.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Yf. 4.671.
Aix, Méj. 29387-96-14.

Joachim du Chalard. *L'Extreme Onction de la Marmite Papale... Par Io. du Cha... A Lyon,* In-8. Cfr. La Croix du Maine, II, 3, Du Verdier, II, 514. Bibl. Rothsch. n° 99.

Ant. de Chandieu. *Histoire des persecutions et martyrs de l'Eglise de Paris, depuis l'an 1557 jusques au temps du roy Charles neufiesme. A Lyon.* In-8 de 444 (lisez 472) pages mal chiffrées, et 28 ff. n. chiffr. Entre les pages 69 et 72, deux pages non chiffrées et une page blanche non comprise dans les chiffres. C'est à la page qui devrait être chiffrée 70 que se trouvent les vers *Sur la constance des*

fideles martyrs de Nostre-Seigneur Jesus Christ, desquels il est fait mention en ce livre par A. Zamariel, sonnet. — P. 71 non chiff., *Autre sonnet pour le mesme.* Cfr. Bernus, *Le ministre de Chandieu*, pp. 31 et 32.

Bibl. Nat. Rés. Ln25 91.
Bibl. V. de Paris, Fds gén. n° 550.462.

Claude Chappuys. *La Reduction du Hâvre de Grâce par le Roy Charles, neufiesme de ce nom.* (Signé : Chappuys librairie du Roy et chanoine de Rouen). *A Rouen, chez Martin le Mesgissier* In-4.

Bibl. Nat. Rés. Ye 947.

Condé. (Loys de Bourbon). Discours des choses faites par monsieur le prince de Condé... (Signé : Loys de Bourbon) avec deux epistres dudict Seigneur : L'une, A la royne mere du roy : l'autre, Au peuple François. S. l., in-4. Les deux « epistres » sont en vers et les *Mémoires de Condé.* (T. IV. pp 136 et 140) les ont reproduites : l'éditeur ne croit pas du reste que Condé en soit l'auteur.

Bibl. V. de Paris. Coll. Valençay n° 61. T. VI, 16e pièce.
Bibl. prot. Rec. in-4 R. 1790. 14e pièce.

Laur-Desmons. *Lamentation de l'Eglise sur le desastre et merveilleux exces des ennemis de nostre foy catholique. Par L. Desmons, Paris..., Thomas Richard.* In-4. Draudius, dans sa *Bibliotheca classica*, T. II, p. 155 (faussement chiffr. 355) donne le prénom de l'auteur en abrégé : Laur. des Mons.

Bibl. prot. Rec. 1789 R. 7e pièce.

F. D. B. P. *Esjouissance aux chrestiens rendans graces a Dieu pour l'heureux advenement de la paix en France, par F. D. B. P. A Lyon par Jean Saugrain.* In-8.

Grenoble, E. 28.788.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 3975.

H. C. *Sur le Deces de tresnoble, tresmagnanime et treschrestien François de Lorraine Duc de Guise, tourné du latin de N. V. G. C. par H. C. Vers Heroiques. A Paris..., Thomas Richard.* In-4.

Bibl. V. de Paris, Fds gén. N° 550, 115.
Bibl. prot. Rec. 1789 R., 16e pièce.

I. G. *Epitaphe de François de Lorraine, grand prieur de France, enterré au Temple..., A Paris... Thomas Richard.*

Bibl. V. de Paris, Fds gén. N° 550, 119.

Et. Jodelle. *Au Roy Charles IX. Apres la Reduction du Havre de Grace.*

Marty-Lav. T. II, p. 129.

F. de la Baronie. *Response premiere et seconde de E. de la Baronie à messire Pierre de Ronsard, prestre-gentilhomme vendomois, evesque*

futur. In-4. Pamphlet imprimé à Orléans, et accompagné du *Temple de Ronsard*, d'après Colletet. (Cfr. Rochambeau, *Famille de Ronsart*, p. 224. Nous démontrons plus haut (1re Partie, Section I, Ch. IV) que F. de la Baronie est identique à Flor. Chrétien. La *Response premiere* est perdue, mais nous avons la seconde, indiquée ci-après :

Seconde response de F. de la Baronie a Messire Pierre de Ronsard Prestre-Gentilhomme Vandomois, Evesque futur. Plus le Temple de Ronsard où la Legende de sa vie est briefvement descrite, s. l. (à Orléans, chez Eloy Gibier, d'après Rochambeau, *Famille de Ronsart*, pp. 136 et 224). In-4. Cfr. Blanch. VII, 87 et VIII, 92.

In-4. Bibl. Nat. Rés. Ye 1027.
Arsenal B. Lettres N° 6503.
Bibl. prot. Rec. 1790 R. 19e pièce.
In-8. Bibl. Nat. Rec. Rés. Ye 1908-1914, 6e pièce.

Cette dernière édition ne renferme pas le *Temple*, bien qu'il soit annoncé dans le titre.

JEAN DE LA TAILLE. *Remonstrance pour le Roy, a tous ses subjects qui ont prins les Armes contre sa Majesté... A Paris... Federic Morel*. In-8. La pièce parut, tantôt avec le nom de l'auteur, tantôt avec ses initiales : I. D. L. T. D. B. (Jean de la Taille de Bondaroy).

Œuv. de J. de la Taille, R. de Maulde, T. II, p, VII.

F. DE LA TREILLE. *Discours des villes, chasteaux et forteresses batues, assailleis et prises par la force de l'artillerie, durant les regnes des tres chrestiens roys Henry second et Charles IX... A Paris, pour Gabriel Buon*... In-8. Signé E. D. L. T. (François de la Treille, d'après Barbier). Poésie et prose.

Bibl. V. de Paris, Coll. Valençay, N° 15, T. V.

MICHEL LECONTE. *Complainte de la France et le De Profundis chanté par icelle sur la mort et tres pas de feu messire François de Lorraine... A Paris, par Guillaume de Niverd*. in-8. s. d. (vers 1563). Cfr. Pièce anonyme ci-dessus : *Le De Profundis chanté par la France* (vers 1563). Les initiales M. L. et la devise « Mon M. sans L. ne peut voler » s'appliquent à Michel Leconte.

Bibl. V. de Paris, Coll. Valençay, N° 122, T. XVII.

» *Invective contre la mort du Seigneur duc de Guyse... A Paris, par Guillaume de Niverd*. In-8, s. d. (vers 1563). Signé M(ichel) Leconte, parisien. Poésies françaises et latines.

Bibl. V. de Paris, Coll. Valençay, N° 123, T. XVII.

D. M. LESCALDIN. *Replique sur la response faite par Messire Pierre Ronsard, jadis poëte et maintenant prestre, à ce qui luy avoit esté*

respondu sur les calomnies de ses Discours, touchant les Miseres de ce temps, par D. M. Lescaldin. In-4, s. l. Rochambeau, *Famille de Ronsart*, p. 137, dit que cette pièce a été imprimée à Orléans. Ch. Read, dans le *Bullet. Hist. Prot. fr.* en a donné une analyse et des extraits. Le *Supplément* de Brunet, au mot Ronsard, (pièces pour et contre Ronsard), voit dans Lescaldin le pseudonyme de Louis des Mazures, devenu protestant après 1560.

Bibl. Rothsch. Recueil, N° 677, dernière pièce.

L. T. *Complainte lamentable de la mort de Monseigneur François de Lorraine Duc de Guyse, par L. T. A Paris, de l'Imprimerie de Thomas Richard...* In-4.

Bibl. V. de Paris, Fds géeér., N° 550.114.
Pibl. prot. Rec. N° 1789 R. 15e pièce.
Bibl. Rothsch., N° 783.

G. T. Luc. *Pleinte et priere de la France à Dieu, Avec le tombeau de Monseigneur... de Guise, par Gemin Theobule Luc... Paris..., Thomas Richard.* In-4.

Bibl. prot. Rec. N° 1789 R., 10e pièce.

L. de Magnan. *Description des troubles advenus aux Eglises de Provence, avec une exhortation et remonstrance faite aux Papistes dudit Païs...* (Par L. de Magnan). *A Lyon, par Benoist Rigaud...* In-8, pièce.

Bibl. Nat. Inv. Ye 27.011.

Nicolas Margues. *Description du monde desguisé, par Nicolas Margues. A Paris... Thomas Richard...* In-4.

Bibl. prot. Rec. 1789 R. 8e pièce.

M. L. *Elegie sur la mort conspirée au seigneur duc de Guise..., avec les exhortations faictes par le clergé aux citoyens de Paris, M: L. Mon M sans L ne peult voller. A Paris, par Guillaume de Niverd,* s. d. (vers 1563), in-8. Quérard, (*Supercheries littéraires*, T. II, col. 1170) attribue à tort cette pièce à Merle ou Marle. La devise « Mon M sans L ne peult voller » indique Michel Leconte, dont il a été question plus haut en cette même année 1563.

Bibl. Nat. Inv. Rés., Ye 3949 et 4406.
Bibl. V. de Paris, Fds génér., N° 550.118.

N. Natey de La Fontaine. *Discours de l'origine du different et dissention d'entre les François et Anglois, auquel est deduicte et clairement prouvée la nullité du tel quel droict vainement pretendu en France par l'Anglois. Par Nicolas Natey de La Fontaine Parisien. A la fin duquel est inserée et transcripte la prinse du Havre de Grace. . Faicte par le Roy Charles IX sur iceulx Anglois... A Paris, par Guillaume de Nyverd...* In-8. Pièce.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4.462

N. M. *A la Noblesse de France, exhortation avec un (sic) ode sur la mort du treschrestien prince, François de Lorraine, duc de Guise, par N. M. A Paris. de l'Imprimerie de Thomas Richard...* In-4. Peut-être les initiales N. M. désignent-elles Nicolas Margues ; la présente pièce a le même imprimeur et la même date que la *Description du monde desguisé*, ci-dessus.

Bibl. V. de Paris, Fds génér., nº 550.113.
Bibl. prot. Rec. nº 1789, R. 9e Pièce.

N. R. P. *Ode tournee d'Horace et appropriee au Roy, estant en son armee contre les Reistres. Divis orte bonis. Od. 5, lib. 4.* In-4, 2 éditions.

1º S. l. n. d. Bibl. Nat. Récueil Rés. Ye 481, 1re Pièce.
2º Lyon, B. Rigaud, 1563, Bibl. V. de Lyon J., Uj 2512.

Les initiales N. R. P. peuvent désigner Nicolas Rapin, Parisien, auteur d'une pièce latine en l'honneur du Duc de Joyeuse, faisant partie du recueil, ou bien Nicolas Reynaud, Provençal, que nous rencontrerons en 1564.

» *Ode de la paix au roy Charles... roy de France... par N. R. P. A Lyon, par B. Rigaud, 1563.* In-8. M. Vagauay, *Bibliogr. du Sonnet*, ann. 1563, nº 8, et M. Baudrier, *Bibliogr. lyonn.* III, 222, attribuent ce morceau à Nicolas Rapin, Parisien. Draudius, *Bibliotheca Classica*, T. II, p. 158, le met sous le nom de Nicolas Reynaud, Provençal. Bibl. V. de Lyon J.Uj 2512.

L. Palercée. *Babylone ou, la Ruine de la grande Cité, et du Regne tyrannique de la grande paillarde Babylonienne. Par L. Palercee.... A Genève, par François Perrin* In-8.

Bibl. Rotsch, nº 98, Recueil, 8ème Pièce.

Jean Passerat. *Hymne de la Paix, Par J. Passerat Troyen, A Alphonse Delbene, Abbé de Haultecombe... A Paris, Chez Gabriel Buon...* In-4. Cfr. Brunet, T. IV col. 417 et 418.

Bibl. Rothsch. nº 714.

P. S. M. N. *Cantiques et argumens. 1. Sur les regnes de Henry 2 et François 2. 2. Sur l'édict du mois de Juillet 1561. 3. Sur l'edict du mois de Jancier 1561. 4, Sur le carnage de Vassy. 5. Sur l'association et prise des armes. 6. Sur la prise de Bourges. 7. Sur la bataille. 8. Sur la Paix. P. S. M. N.* Petit in-8. Le Cantique nº 4 est dans Tarbé, *Rec. de Poès. calc.* p. 63 : le nº 5 est dans Tarbé, *op. cit.* p. 85, et dans Bordier, *Chans. hugu.* II, 210.

Bibl. Nat. Rés. La 21 1.

P. Robin. *Monodie sur le trespas de Trescertueux Prince François de Lorraine duc de Guyse. Par Paschal Robin Angecin. A Paris... Thomas Richard.* In-4.

Bibl. prot. Rec. 1789 R. 12e Pièce.

C. Roillet. *Ode sur le Trespas... de M. de Guise, mise en François du Latin composé par C. Roillet. Avec epitaphes... dudit Seigneur... Paris..., Thomas Richard...* In-4

Bibl. prot. Rec. 1789 R. 11[eme] Pièce.

Ronsard. *A très-illustre et très-vertueuse Princesse la Royne Catherine de Medicis Mere de trois Roys.* Publié à la fin de 1563 ou au début de 1564 d'apr. M. Laumonier. *Tabl. chronol.* Fait partie du *Bocage Royal.*

Bl. III, 369.

» *Au Roy Charles IX.* Publié à la fin de 1563 ou au début de 1564, comme la pièce précéd.

« Le jeune Hercule au berceau combatit... »

Bl. V, 304.

» *Epistre au lecteur, par laquelle succinctement l'auteur respond à ses calomniateurs.* Cfr. Blanch. Bibliogr. VIII, 84. Cette *Epistre* en prose renferme un Sonnet de Flor. Chrétien contre Théod. de Bèze. Même date de publication que les 2 pièces précéd.

Bl. VII, 136.

» *Prosopopee de feu Francois de Lorraine, Duc de Guise, tres-vertueux Prince et tres-excellent Capitaine.* Même date de publication que les pièces précéd.

Bl. VII, 193.

» *Response de Pierre de Ronsard aux injures et calomnies de je ne sçay quels predicans* (et non predicantereaux, erreur de Blanch.) *et ministres* (et non ministreaux) *de Geneve sur son Discours et Continuation des miseres de ce temps.* Outre l'édition de 1564, citée par Blanch. (VII, 95) il existe plusieurs éditions de 1563 : Lyon, pet. in-4 (Bl. ibid.) — Paris, Buon, in-4 (Bibl. Rothsch., n° 677 et Bibl. prot. Rec. R. 1789, 5[e] Pièce). — Avignon, P. Roux, in-8, Bibl. Nat. Rés. Ye 1908-1914, 4[e] Pièce.

Bl. VII, 84.

Vauquelin de la Fresnaye. *Pour la Monarchie de ce Royaume, Contre la Division. A la Royne mere du Roy... Paris... Federic Morel.* Une édition in-8, 1563, signalée dans le *Catalogue de l'Histoire de France,* (Didot) T. I, p. 259. D'autres éditions parurent en 1567 et 1570. Cfr. ibid. et Bibl. Nat. in-8 Rés. Ye 1802. La pièce ne se trouve pas dans l'édition Julien Travers, Caen, 1869-70, 2 vol. in-8, Bibl. Nat. Ye 34.455 et 34.456.

Bibl. Nat. in-8 Rés. Ye 1802.
Bibl. Rothsch. n° 726.

Zamariel et Mont-Dieu. *Response aux calomnies contenues au Discours Suyte du Discours sur les Miseres de ce temps, faits par Messire*

Pierre Ronsard, jadis Poëte et maintenant Prebstre. La premiere par A. Zamariel : Les deux autres par B. de Mont-Dieu. Ou est aussi contenue la Metamorphose dudict Ronsard en Prebstre. A Lyon, 1563. In-8, de 24 ff. n. chiffr. :

Bibl. Nat. Rec. Rés. Ye 1908 à 1914, 2e Pièce. In-4, s. l. 28 ff. n. chiff., 1563 :

Bibl. Nat. Rec. Rés. Ye 173, 1re Pièce.

Bibl. Nat. Rés. Ye 1151.

Arsenal B. Lettres 6502.

Bibl. V. de Paris, Coll. Valençay, n° 64, T. VI, Pièce 19.

Bibl. Rothsch, n° 677.

Bibl. prot. Rec. 1795 R. 18e pièce.

Au sujet de l'auteur, voir la présente Thèse, 1re Partie, Sect. I, Chap. II.

Année 1564.

ANONYME. *Apologie, ou Deffense d'un homme chestïen pour imposer silence aus* (sic) *Soltes reprehensions de M. Pierre Ronsard, soy disant non seulement Poëte, mais aussi maistre des Poëtrastes Par laquelle l'Aucteur respond à une Epistre secretement mise au devant du Recueil de ses nouvelles Poësies.* In-4, s. l. Mélange de prose et de vers. Nous démontrons dans la présente Thèse, (1re Partie, Sect. I, Chap. V), que cette pièce est l'œuvre de Florent Chrétien.

Bibl. Nat. Rés. Ye 953.

Autre édition in-4, 1564. Bibl. Nat. Rés. Ye 971 et Rec. Rés. Ye 173, 3e pièce.

» *Complainte de l'Université de Paris, contre aucuns estrangers surnommez Jesuites. Seigneur Dieu, garde nous de ceux qui te louent des leures ; mais ont le cueur bien loing de toy.* In-4, s. l.

Bibl. Nat. Rés. Ye 427.

» *Eglogue de deux bergers, Demonstrant comme la ville Lyon a esté reduite à la religion vrayement Chestienne, par la pure predication de l'Evangile. A Lyon, par Jean Saugrain.* In-8.

Aix, Méj. 29.387-96-14.

» *Remonstrance à Pierre de Ronsard.* Resté probablement mss. jusqu'en 1878, année où Rochambeau a publié cette pièce d'après les collect. Gaiguières et Rasse-Desneux ; à moins que Blanchem. VIII, 94, ne désigne une pièce identique à celle-ci, in-4, 1577. En tout cas, le contenu du morceau fait supposer qu'il fut écrit vers 1564.

Rochambeau, *Famille de Ronsart*, p. 148.

» *Remonstrance envoyée au Roy, par la Noblesse de la Religion Refor-*

mée du Païs et Conté du Maine.... presenté (sic) *à Sa Majesté à Roussillon, le 10. jour d'aoust 1564.* Cfr. de Thou, Hist. Trad. française, T. IV, p. 646.

Mém. de Condé, T. V, p. 277

I. R. D. C. *Sentence redoutable et arrest rigoureux du Jugement de Dieu, a lencontre* (sic) *de L'impieté des Tyrans, recueilliés* (sic) *tant des sainctes escritures, comme de toutes autres histoires. A Lyon, Imprime nouvellement.* In-8. Vers et prose. *L'Epitaphe de François de Lorraine,* (fol. 11 v°) est reproduite par Tarbé, *Rec. de Poès. calv.* p. 123.

Bibl. Nat. Lb33 108.

L. D. M. *Epistre à Madame la Duchesse de Lorraine pour la defense des fideles en l'Eglise de S. Nicolas contre leurs adversaires. à Lyon Jean de Tournes,* in-4. Titre seul connu.

Draudius, *Bibliotheca Classica,* T. II, p. 149.

Et. Pasquier. *Sonnets divers selon la diversité du temps. Commencement des troubles pour la diversité de Religions en l'an 1564.*

Et. Pasquier. Œuv. in-fol., 1723, T. II, col. 919.

J. Passerat. *Chant d'allegresse pour l'Entree de tres Chrestien.... Prince Charles IX..., en sa ville de Troïe, Par Jean de Passerat Troïen...* A Paris, chez Gabriel Buon... In-4, Pièce.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 380.

Nicolas Reynaud. *Discours veritable des guerres et troubles avenus au pays de Provence... Par Nicolas R(eynaud) P(rovençal.) A Lyon, Par B. Rigaut.* In-8. Prose et vers.

Bibl. Nat. Lb3351.
Aix, Méj.
Marseille, Deic. 3103.

Année 1565.

Anonyme. *Complaincte des Escoliers contre les nouveaux violateurs des lois, surnommez Jesuites ; en vers.* S. l. In-4.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 428.

Jacques Béreau. *Les Eglogues et autres œuvres po tiques de Jacques Béreau, Poictevin... A Poictiers, par Bertrand Noscereau...* Pet. in-4. Plusieurs passages ont trait aux guerres religieuses ; nous y renvoyons dans la présente Thèse.

J. Béreau, Edit. Jouaust, in-8, 1885.

Joach. du Chalard. *L'Extreme Onction de la Marmite Papale. Petit traité auquel est amplement discouru des moyens, par lesquels la Marmite*

Papale a esté jusques icy entretenue... A Lyon. In-8.
Bibl. Rothsch. N° 99.
Cfr. La Croix du Maine, II, 3. — Du Verdier, II, 514.

JACQUES GREZIN. *Par les fleaux de nostre Seigneur de la punition à lui deüe par son peché, comme est advenu depuis trois ans.* S. l. In-8. Cfr. Fritz Holl, *Das Politische und religiose Tendenzdrama des Jahrunderts in Frankreich.* Leipzig, 1903, p. 46.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 429.

HONORÉ HENRY. *Commentaires des Guerres civiles de nostre temps d'Honoré Henry Secrétaire de la Ville et Cite d'Avignon... Avignon, Pierre Roux.* Pet. in-4. Chronique rimée des guerres civiles, surtout pour le Midi de la France.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 1022.
Biblioth. Rothsch. N° 719.

I. DE L'ESPINE. *Discours du vray sacrifice, et du vray sacrificateur. Œuvre monstrant à l'œil... les abus et resveries de la Messe... Par I de l'Espine, Ministre de la Parole de Dieu.. A Lyon, Par Jean Saugrain.* In-8
Aix, Méj. 12.482, 81, 11.

RONSARD. *A Monsieur de Foix Conseiller du Roy* Publ. vers Juillet 1565, d'ap. M. Laumonier, *Tabl. chronol. Bocage royal.*
Blanch. III, 363
» *A Monsieur de Verdun, secrétaire et conseiller du Roy.* Même date que le morc. précédent.
Blanche. II, 369. Voir surtout p. 371.
» *Au Roy Charles IX.* Même date que les 2 morc. précéd.
Blanch. II, 305.
» *Le Proces, par Pierre de Ronsard .. A Tresillustre Prince Charles, Cardinal de Lorraine. A Lyon par Jean Gerard, M. D. LXV.* Cfr. Bibl. Nat. Rec. in-8 Rés. Ye 1908 à 1914, 7e Pièce.
Blanch. III, 349.
» *Les Nues, ou Nouvelles de Pierre de Ronsard Vandosmois. A la Royne. M. D. LXV.* Cfr. Bibl. Nat. Rec. in-4. Rés. Ye 173, 4e Pièce.
Blanch. VI, 257.

Année 1566.

REMY BELLEAU. *Tombeau de Monseigneur François de Lorraine, Duc de Guise, et Pair de France.* Ce tardif hommage à la victime de Poltrot parut en 1566, au r° du 10e feuillet d'un petit recueil intitulé : *Larmes sur le Trespas de Monseigneur René de Lorraine, et de Madame Louyse de Rieux Marquis et Marquise d'Elbeuf... A Paris, chez Gabriel Buon.* In-4.

Marty-Lav. I, 215.

Cfr. une *Epitaphe* imprimée à part, s. d., sur le même sujet.

Marty-Lav. I, 168.

L. Des-Masures. *Bergerie spirituelle. Par Louïs Des-Masures Tournisien. Ezech. XXXIII. Je sauveray mon troupeau (dit le Seigneur) et ne sera plus en rapine : et jugeray entre une brebis et l'autre. A Geneve..., François Perrin.*

Bibl. Rothsch. N° 1090.

C. de Poetou. *A Jesu-Christ Cantique pour la memorable et insigne Victoire des Chrestiens contre les Turcs devant l'Ile de Malte, en l'an M. D. LXV. En vers Lyriques,* par *Guillaume de Poetou Betunoi . En Anvers, De l'Imprimerie Æg. Diest. M. D. LXV.* In-4.

Bibl. Rothsch. N° 721.

Année 1567.

Anonyme. *Hymne à Dieu, pour la delivrance des Francoys de la plus que Egyptienne servitude, en laquelle ils ont esté detenus par le passé. Le Seigneur a esté le refuge du povre, et son garent, en sa tribulation, au temps opportun. Pse. 9.* In-8 s, l.

Bibl. Nat. Inv. Ye 24.330.

F. de Belleforest. *Remonstrance aux princes francoys de ne point faire la paix avec les mutins et rebelles, à Monseigneur le duc d'Aumale... A Lyon, par Michel Jove...* In-8 Cette pièce est la traduction en vers français d'un morceau latin de Legier (ou Ligier) du Chesne ayant pour titre : *Insidiosae pacos dissuasio, ad Carolum Nonum,... Leodegario a Quercu authore.* (Catal. Hist. de France, I. 269.) Nous citons l'édition de Paris, in-4, 1567, indiquée parmi les éditions ci-après, chez Denis du Pré :

— Paris, 1577, in-8. Bibl. Nat. Rés. Ye 3916.
— Paris, 1567, in-4. Bibl. Nat. 2 exempl. :
Ye 539 Pièce et Rés. m. Ye 931 (1).
Bibl. Rothsch. N° 724,
— s. l. 1587, in-8, Bibl. Nat. Ye 3918.

A. Désiré. *Le Deffensaire de la Foy chestienne, avec le Miroer des Francs Taupins autrement nommez Lutheriens. Nouvellement composé par A. D. A* Paris *Par Jean Ruelle.* In-16. A la fin du vol., Artus Désiré est déclaré auteur de cet ouvrage. Draudius, *Bibliotheca Classica*, T. II, p. 148, signale une édition in-8 de 1554, à Angers, et à Paris chez le même éditeur.

Bibl. Nat. in-16 Rés. Ye 1864.

J. Dorat (Daurat, d'Aurat ou d'Orat). *Sur le tombeau de Messire Anne de*

Mommoranci, Pair et connestable de France. S. d. La *Bibliotheca Classica* de Draudius, T. II, p. 156, signale une édition de 1567, Paris, Ph. Gauthier de Rouille : *Epitaphes en Latin et François sur le tombeau d'Anne de Montmorency par Jean d'Orat.*
Marty-Lav., 1 seul vol. p. 45.

ROB. GARNIER. *Hymne de la monarchie à G. du Faur seigneur de Pibrac, advocat du roy au parlement de Paris, par R. Garnier Fertenoys. Paris, Gabr. Buon 1567* In-4. Brunet ne croit pas que cette pièce ait été réimprimée. Nous n'avons pu la retrouver.
Cfr. Brunet, T. II, col. 1491, et T. VI, Poésie, col. 788.

JACQ. GRÉVIN. *Sonnets d'Angleterre et de Flandre. 1567.* (date de composition) Publiés par M. L. Dorez, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1898, pp. 421 à 434, d'ap. le Mss. Fds lat. N° 8143 de la Bibl. Nat., et reproduits par M. Pinvert dans sa thèse sur Grévin.
Pinvert, *Thèse sur Grévin*, pp. 378 sqq. .

GUILL. DE LA PERRIÈRE. *Le Miroir politique.* A Paris, 1567 (Sonnets de B. du Poey (devise : Jusques à quand, et de G. de Cayret Tholosain) Titre seul connu.
Vaganay, *Bibliogr. du Sonnet*, ann. 1567, n° 17.

LÉONARD DE LA VILLE. *Complaincte et querimonie de l'eglise a son espoux Jesus, contre les heretiques et Turcs... Ensemble une deploration de la France faicte à Jesus Christ... Le tout par Leonard de la Ville Charolloys... A Lyon, Par Francoys Didier...* In-8.
Aix, Méj. Rec. 41, n° 753 *bis*.

ET. PASQUIER. *Epitaphes sur le tombeau de Messire Anne Duc de Montmorency, Pair et Connestable de France.* S. d., vers 1567.
Et. Pasquier, *Œuvres*, in-fol. 1723, T. II, 925.

RONSARD. *Epitaphes sur le tombeau de haut et puissant seigneur Anne, Duc de Montmorency... Avec un chant funebre...* In-4.
Blanch. VII, 208.

Année 1568.

ANONYME. *Advertissement du medecin de Monseigneur le Cardinal de Guyse, à Ronsard. Touchant sa Franciade. A Lyon, par Benoist Rigaud.* In-8. Rochambeau, (*Famille de Ronsart*, p. 137), classe cette pièce parmi les pamphlets dirigés contre Ronsard. Nous n'en connaissons que le titre.
Cfr. Baudrier, *Bibliogr. lyonn.* III, 252.

» *Cato ou Reproche à Pompee, se raportant aux troubles presentes* (sic) : *Avec une imprecation à Dieu vengeur.* s. l. In-8 Pièce.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 3.673.

» *Complaincte et querimonie des pauvres laboureures* (sic) *fuyant la calamité du temps present sur Da pacem. A Lyon, Par Benoist Rigaud.* In-8. C'est la réédition d'un poème de 1545.
Montaiglon, *Rec. de Poés. fr.* IX, 276.

» *Discours catholique, Sur les causes et remedes des malheurs intentés au Roy... par les rebelles Calvinistes... A Lyon, Par Michel Jove.* In-8. Pièce en prose, sauf un Sonnet, fol. 587, v°, c. à d. fol. 1 v°, chiffré 587.
Bibl. Nat. Lb33 254.
Bibl. V. de Lyon 31 6341.

» *Echo* (sur) *la paix fourrée des huguenots, 1568.* D'apr. Arch. Nat. L. 428, n° 46.
Bull. Hist. Prot. fr. Tome 50, année 1901, p. 634.

Anonyme. *La Complainte de France. Imprimé nouvellement. M.D.LXVIII.* S. l. La pièce se compose de 20 sonnets numérotés et de 3 autres sans n°. Elle a été réimprimée en 1834, chez Garnier, à Chartres, à 48 exemplaires, absolument conformes à l'édition originale, par les soins de M. G. Duplessis. Le 1er des sonnets non chiffrés, « Veux-tu sçavoir quel est l'estat de nostre France? » est d'Et. Pasquier et a paru en 1564 (Et. Pasquier, Œuv. in-fol. T. II, col. 919.) Le second sonnet de cette même série est souvent cité à part et a pour titre : « *Sur l'anagramatisme de Gaspard de Colligny, admiral de France : Là gist grand police.* »
Montaiglon, Rec. Poés. fr. V, 34.

» *Le Moyen De bien regner et de bien maintenir la Paix. Au Roy Charles IX...* S. l. Pet. in-8, fol. 8, *Sonet* signé P. C. D. G.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4.132.

P. Amadis. *Deploration des pitoiables advenementz de la guerre, Et des causes diceulx,... A monseignemr l'Evesque de L'Ombès, par P. Amadis Auscitain... A Lyon, par Benoist Rigaud.* In-8. Cfr. Baudrier, *Bibliogr. lyonn.* III, 255.
Biblioth. privée de M. Baudrier, à Lyon.

Fr. d'Amboyse. *Elegie sur le trépas d'Anne Duc de Montmorancy... Avec Un Panegiric Latin, et une Ode françoise. sur le desastre de la France agitée des troubles et revoltes civiles, l'an 1568. Le tout par François d'Amboyse, Parisien, A Paris, pour Ph G. de Rouille, par Denis du Pré...* In-4.
Bibl. Nat. Ye 4.962.
Bibl. Rothsch. N° 728.

Fr. d'Amboyse. *Hymne triumphal, au Roy sur la victoire nouvellement conquise sur les rebelles, et conjurez. Par François d'Amboyse Parisien, escolier de sa Majesté. A Paris, Par Denis du Pré...* In.8.
Bibl. Nat. Rec. Rés. Ye 1783, 9e Pièce.

» *Odes lamentables, sur le desastre de la France agitée de troubles, et revolles civilles, 1568. Par Françoys d'Amboyse Parisien, escolier du Roy. A Paris, Par Denis du Pré...* In-8,
Bibl. Nat. Rec. Rés. Ye 1777, 3e Pièce.

Fr. de Belleforest. *Discours des presages et miracles advenus en la personne du Roy, et parmy la France, dès le commencement de son regne. Par F. de Belleforest Comingeois... A Paris, pour Robert le Mangnier, et Vincent Norment,...* In-8. — *A Lyon, par Michel Jove...* In-8. Prose et vers.
Edit. de Paris : Bibl. Nat. Lb33 221 A.
Edit. de Lyon : Bibl. V. de Lyon, 31 4302.

» *Remontrance au Peuple de Paris, de demeurer en la Foy de leurs Ancestres... A Paris, Pour Robert le Mangnier, et Vincent Norment...* In-8. Prose et vers.
Bibl. Nat. Lb33 256.

M. Boucher de Boiscommun. *Exhortation aux soldats qui sont en l'armée du Roy conduite par Monseigneur le Prince de Condé, Avec le Cantique de Moyse traduit par Michel Boucher de Boiscommun. Et dedié à tres illustre Prince Henry de Bourbon duc d'Anguyen...* In-8., s. l.
Bibl. Nat. 2 ex. 8° Ye Pièce 5974.
et Rés. Ye 3,612.
Bibl. Prot. R. 8.457.

J. Bourlé. *Breve adhortation au peuple de France, de s'amender pour appaiser* (sic) *l'ire de Dieu, par Jacques Bourlé De Sorbonne... A Paris, Par Denis du Pré...* In-8.
Bibl. Nat. 3 ex. Rec. Rés. Ye 1782, 8e Pièce,
8° Ye Pièce 3478.
et Rés. Ye 1774.

» *Congratulation au Roy de France tres chrestien, et à son bon conseil sur les Edictz de Janvier, et pacification rompuz, Par Jacques Bourlé. Sorboniste à Paris, Par Denis du Pré...* In-8.
Bibl. Nat, Rec. Rés. Ye 1778, 4e Pièce.

L. Dorléans (ou D'Orléans). *Sonnets sur le tombeau du sieur (Jacques) de Chastre, dit de Sillac (par Louis D'Orleans). Paris, 1568.* Cfr. Goujet, XV, 273. — Brunet, II, 822. — Vaganay, *Bibliogr. du Sonnet*, Ann. 1658, n° 17.
Collection privée de M. Vaganay, à Lyon.

F. G. *Hymne sur le triomphe de la paix, ensemble sur le discours des guerres advenues en l'Isle de Marans, pays et gouvernement de la*

Rochelle... adressée à Messieurs de l'Eglise reformée par F. G. In-4 s. l.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 1025.

M. A. FLAMINIUS. *Les diverses Poesies de Marc Antoine Flaminius... Mises en Françoys,... Avec plusieurs Sonnets et Cantiques... A Paris, chez Nicolas Chesneau...* In-8. Ce recueil de poésies contient, pp. 33 sqq., 11 cantiques et 40 sonnets composés par Sœur Anne des Marquets qui prit part au Colloque de Poissy. Cfr. Goujet, XIV, 421. — Brunet, 1280.

Bibl. Rothsch. N° 421.

G. B. B. *Les Pleurs, et larmes des neuf muses, et du Poëtte sur la miserable condition et traverse de ce temps: Par G. B. B...* s. l. In-8. Pièce.

Bibl. Nat. Inv. Ye 30.206.

P. HABERT. *Traicté du Bien et utilité de la paix, et des maux provenans de la guerre...* (Par Pierre Habert,) *A Paris,, chez Claude Micard...* In-8. Pièce.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4138.

A. ISAMBERT DE THOUARS. *Eclogue de deux bergers de France qui entre autres choses se rejouissent de la pacification des troubles... par Anselme Isambert de Thouars en Poictou... A Paris, par Denis du Pré..,* In-8 Pièce.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4171.

» *Seconde Eclogue de deux bergers de France, sur l'excellence du Roy... Par Anselme Isambert de Thouars... A Paris, Par Denis du Pré...* In-8.

Bibl. Nat. Rec. Rés. Ye 1779, 5e Pièce.

ET. JODELLE. *Pour le jour que la paix fust faicte 1568.*
Pour le jour de Pasques ensuivant.
Pour le jour de Pentecoste en suivant,
Pour le jour de la Saint-Michel en suivant.
C'est une série de pièces sur la paix de Longjumeau (27 mars 1568.)

Marty-Lav. II, 151 à 154.

» *Pour le jour que Monseigneur (le duc d'Anjou) partit pour aller au camp. 1568.*

Marty-Lav. II, 154.

» *Satire contre le chancelier de l'Hospital* (vers 1568). Cfr. Pièce lat. 1568, Bibl. Nat. Mss. fr. n° 1662, fol. 32, contre le même.

Marty-Lav. II, 348.

» *Sonnet de la fidélité des Huguenots*, s. d. Dans le Mss, fr. n° 1662, fol. 31,

v°, à la Biblioth. Nat., cette pièce est mêlée à d'autres qui sont de 1567 ou 1568. Marty-Lav. II, 340.

J. DE LA TAILLE. *Satires. — Sonnets satyriques du camp de Poictou. 1568.*
Jean de la Taille, Edit. R. de Maulde, T. IV, p. 1.

B. LE TOUR. *Cantique au nom du Roy Par B. le Tour A Paris Par Denis du Pré...* In-8.
Bibl. Nat. Rec. Rés. Ye 1780.

J. PASSERAT. *Sonnet de Passerat sur la paix armée de l'an 1568. Quatrain sur ce sujet.* Bibl. Nat. Mss. fr. n° 1622, fol. 31, v°, et 32.

P. DU ROSIER. *Deploration de la France, sur la calamité des dernières guerres civiles advenues en icelle l'an 1567, Par P. du Rosier Gentilhomme Bolnoys. A Paris, Par Denis du Pré... 1568.*
In-4. Bibl. Nat. Rés. Ye 431.
Bibl. Rothsch. N° 723.
In-8. Bibl. Nat. Rec. Rés. Ye 1775, 1re Pièce.

A. SORBIN. *Histoire des Albigeois... par G. Pierre des Valées Sernay... rendue de latin en françois Par M. Arnaud Sorbin.., A Tolose, par Arnaud et Jacques Colomies frères, imprimeurs...* In-8. Poésies au début et à la fin.
Texte français : Bibl. Nat. La106.
Bibl. Rothsch. N° 2028.
Texte latin : Bibl.. Nat. La105.

» *Regrets de la France, sur les miseres des presens troubles de l'an Mil cinq cens soixante sept. Composez par M. Arn. Sorbin. A Paris... Guill. Chaudiere, 1568.* In-8. Pièce.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 1916.

EST. VALANCIER. *Complainte de la France, touchant les miseres de son dernier temps... par Estienne Valancier forezien.* s. l. In-8 Pièce.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4950.

ANT. DU VERDIER. *Anthitheses de la paix et de la guerre, sur le bruit qui court : avec le moyen d'entretenir la paix... Par Antoine du Verdier gentilhomme de Forestz... A Lyon, par Benoist Rigaud.* In-4.
Bibl. V. de Lyon, Lyonnais, 19071, anc. cote.

» *Le Mysopoleme ou discours contre la guerre, pour le retour de la paix en France, en vers heroiques. A Paris,... Denis du Pré...* In-4. Cfr. *Rev. d'Hist. Littér. de la Fr.*, Janv.-Mars 1909, p. 207.
Collection de M. le Chanoine Reure, Lyon.

Année 1569

ANONYME. *Elegie ou complainte, que la France fait aux François, montrant trois causes des guerres et miseres de ce Royaume. Item le vray*

remede de les appaiser... Imprimé nouvellement. Mil D. L. XIX s. l. In-8.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 3.953.

» *Elegie sur la Defense de la Ville de Poyetiers, assiégée par les Rebelles... Traduicte des Vers latins de I. V...* Paris, de l'imprimerie de Guillaume Nyverd... In-4. Pièce. La date est prise du Privilège.

Bibl. Nat. Inv. Ye 438.

» *La complainte du Regret de Gaspard de Colligny, qui fut almiral de France. A Lyon, Par Michel Jouve. M. D. LXIX.* In-8 Cette pièce, publiée à l'occasion d'un arrêt du Parlement qui condamnait Coligny à être pendu en effigie, fut rééditée en 1572 sous le titre : *Complainte et regretz de Gaspard de Coligny, qui fut admiral de France. A Lyon, par Benoist Rigaud 1572.* In-8, et *à Paris, Au mont S. Hilaire, à l'enseigne de Pelican 1572.*

Lyon, 1569. Bibl. Rothsch. N° 784.
Lyon, 1572. Bibl. V. de Lyon, 31 4353.
Paris, 1572. Bibl. Nat. Ye 55.533.

» *Le Philopoleme, ou exhortation à la guerre.., A Lyon, par Melchior Arnouillet..* In-8,

Bibl. V. de Lyon 31 4309.

» *Seconde declaration et Protestation de ceux de la Rochelle... pour respondre aux calomnies de leur ennemis et de l'estat du Roy...* s. l. in-4. Prose et vers.

Bibl. Nat.. Lb33 227.

Guill. Aubert. *Vers funebres sur le trespas de tres genereux et tres magnanime comte de Brissac, par G. Aubert,... Paris,... J. Dallier...* In-8, Pièce.

Bibl. Nat. 3 ex. Ye 55.486.
Rés. Ye 1797.
Rés. Ye 3493.

P. Bartelon de Ravières. *Distiques moraulx,... auxquels sont remarquées et taxées les mœurs corrompues, et les miseres du temps present... Auteur Maistre Pantaleon Bartelon de Ravieres, Recteur dudict lieu, homme de bonne reputation et scavoir. A Lyon, Par Benoist Rigauld...* In-8.

Bibl. Nat. Rés. Ye 1798.
Bibl. V. de Lyon, 31 7587.
Edit. 1570 : Grenoble, 28.693.

J. B. Bellaud. *Hymne à la Victoire de Monsieur, frere du roy, obtenue entre Jarnac et Chasteauneuf* (par Jean-Baptiste Bellaud, provençal. *A Lyon, par Benoist Rigaud...* In-8. Titre seul connu. Cfr. Brunet. IV, 591.

Baudrier, *Bibliogr. Lyonn.* III, 263.
Draudius, *Bibliotheca Classica,* II, 547.

R. Belleau. *Champ de triomphe sur la victoire en la bataille de Moncontour.*

Marty-Lav. I, 91.

F. de Belleforest. *Chant funebre sur la mort et trespas de... Sebastien de Luxembourg... A Paris. par Jean Hulpeau, Libraire... in-8.*

Bibl. Nat. Rés. Ye 3543.

Bibl. Rothsch, n° 2607 (724 a).

» *Deploration de la France, sur la mort de tres-hault et puissant Seigneur Timoleon de Cossé, Comte de Brissac... A Paris, chez Jean Hulpeau... In-4 et in-8.*

In-4. Bibl. Nat. Rés. Ye 914.

In-8. Bibl. Nat. Rés. Ye 5345.

J. Blanchon. *Sommaire Discours de la guerre civile et diverse calamité de ce temps... par Joachim Blanchon, limosin... A Paris, par Denis du Pré...* In-8.

Bibl. Nat. 2 ex. Ye 55.498.

et Rés. Ye 3593.

Laurens (ou Laurent) de Bourg. *Elegie contenant les miseres et calamitez advenues à la cité de Lyon durant les guerres civiles... A Paris... Jean Hulpeau, 1569.* Titre seul connu.

Draudius *Bibliotheca Classica*, T. II, p. 146 bis.

Andr. du Cros (ou Ducros). *Discours sur les miseres de ce temps, en vers. A Bergerac... à Angoulesme, et à la Rochelle par Barthelemy Berton* (imprimeur) *1569.* In-4. Titre seul connu. Cfr. Brunet, T. VI, col, 788.

Draudius, *Bibliotheca Classica*, II, 148.

Jean Dorat (ou Daurat). *Pœan ou chant triomphal sur la victoire de Charles neuviesme, Roy de France.* s. d., vers 1569. Pièce relative à la bataille de Jarnac.

Marty-Lav., p. 32.

L. Dorleans. *Cantique de victoire par lequel on peut remarquer la vengence, que Dieu a prise dessus ceux qui vouloient ruyner son Eglise et la France... A Paris. Pour Robert le Mangnier....* In-8.

Bibl. Nat. Rés. Ye 3903.

Bibl. V. de Paris, Coll. Valençay, n° 94, T. XII.

Bibl. V. de Lyon, 314312.

Guill. Durand. *Elegie de I. V. Tres illustre Prince Henry de Lorraine Duc de Guyse des Poitevins par luy defendus : traduicts* (sic) *des vers François par le dict Durand. A Paris...., Denis du Pré.* In-4. Titre seul connu.

Draudius, *Bibliotheca Classica*, II, 149.

P. GODEFROY. *Remonstrance au Roy tres-Chestien Charles Neufiesme ... Par M. Pierre Godefroy, docteur en droictz... A Paris, par Jean Hulpeau...* In-8 Pièce.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4075.

H. HENNEQUIN. *Regrets sur les Miseres advenues à la France par les Guerres Civiles. Avec deux prieres à Dieu, par (Hierome Hennequin) Parisien. A Paris, Par Denis du Pré...* In-4.

Bibl. Nat. Rés. Ye 436.

ET JODELLE. *Aux Passants. 1569* (Sur la croix de Gastine)

Marty-Lav. T. I. p. XXXVI.

E. DE LA GUETTE. *Elegie sur la calamité de notre tems, et sur la mort de M. le Comte de Brissac : par Est. de La Guette. Paris, Guil. de Nyverd.* In-4, pièce.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 439.

G. DE LA TAYSSONNIERE. *Sourdine Royale, sonnant le bouteselle, l'acheval, et a l'estandart, a la noblesse Catholique de France,... Par Guillaume de la Tayssonniere gentilhomme Dombois. A Paris. De l'Imprimerie de Federic Morel...* In-8. Pièce.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 3003 et 4281.
Bibl. Rothsch. N° 664.

J. DE L'ESPERVIER. *Conference des causes motives des troubles de la France, avec celles de l'antiquité. A Lyon,... Geoffroy Martin.* Titre seul connu.

Draudius, *Bibliotheca Classica*, II, 149.

» *Triomphe heroique avec trophees, de Monseigneur le Duc d'Anjou... frere du Roy... sur la desfaite du Prince de Condé et ses adherans, Par Jacques de l'Espervier, Dauphinois, Abbé de Sainct Hilaire. A Lyon, par Benoist Rigaud...* In-8. Titre seul connu.

Baudrier, Bibliogr. lyonn. III, 264.

MARIN LIBERGE. *Histoire et ample discoure de ce qui c'est faict et passe au siege de Poictiers...* Vers et prose. Le nom de Marin Liberge se trouve dans l'édition de 1570.

Paris, 1569, Nic. Chesneau. in-8. Bibl. Nat., 2 ex. Lb33 271 et Rés. Lb37 63.
Lyon, 1569, Fr. Didier et Geof. Martin, in-8. Bibl. Vilel de Lyon 31 4234.
Poitiers, 1570, P. Boisateau, in-4. Bibl. Nat. Lb33 272.
Poitiers, 1846, Létang, in-8. Bibl. Nat. Lb33 273.

RONSARD. *Chant triomphal... sur l'insigne Victoire qu'il a pleu à Dieu donner à Monseigneur frere du Roy.*

Ce titre est celui de l'édition princeps. En 1573, Ronsard le

changea ainsi : *Hymne sur la victoire obtenue à Moncontour, par Monseigneur d'Anjou à présent Roy de France.* Le texte de cette dernière pièce est celui de Blanch., sous le titre : *Du Roy Henry III Roy de France, pour la victoire de Montcontour.*

Au sujet de ce morceau, cfr. *Bocage Royal*, Blanch. III, 276, et Laumonier, *Rev. Univ.* Févr. 1903, p. 149, note 5.

Blanch. V., 144.

RONSARD. *Les Elemens ennemis de l'Hydre.* Publ. en 1569, d'apr. M. Laumonier, *Tabl. Chronol.*, et écrit après la bataille de Moncontour, avec *L'Hydre desfaict*, ci-après. Cfr. *Rev. Univ.* Févr. 1903, p. 150.

Blanch. VII, 163.

» *L'Hydre desfaict, ou Louange de Monseigneur le Duc d'Anjou, Frere du Roy, à present Roy de France.* Voir pièce précéd.

Blanch. VII, 155.

» *Priere à Dieu pour la Victoire.* Publ. en 1569, d'apr. M. Laumonier, *Tabl. Chronol.* Cfr. *Rev. Univ.* Févr. 1903, p. 150.

Blanch. VII, 159.

A. SORBIN. *Allegresse de la France, pour l'heureuse Victoire, obtenue entre Coignac et Chasteauneuf, le 13 de Mars, 1569, contre les rebelles Calvinistes. Par M. Arnaud Sorbin... A Paris, Chez Guillaume Chaudiere.* In-8. Pièce.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4854.

Bibl. Rothsch, n° 729.

A VALET. *Chant triumphal sur la victoire obtenue par le Roy, à l'encontre des rebelles et ennemys de sa Majesté. Premierement faict en Françoys, et depuis mis en Latin par Antoine Valet Medecin. A Paris. Chez Gervais Mallot...* In-4 Pièce.

Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 1136.

Bibl. Rothsch. n° 730.

Année 1570.

ANONYME. *Advertissement aux trois Estats de France, sur la publication de la Paix. Avec le triomphe d'icelle, et une Chanson par le peuple de France... A Lyon...* In-4.

Bibl. V. de Lyon 31 4342.

» *Le retour de la paix, et du fruict provenant du benefice d'icelle... A Lyon, par Benoist Rigaud...* In-8. Titre seul connu.

Baudrier, *Bibliogr. lyonn.* III, 269.

L. DE BOURG. *Discours sur la Victoire qu'il a pleu à Dieu d'envoyer au Roy, sur les hereticques et rebelles... : jointe une exhortation... et un*

chant d'allegresse à tout le peuple de France... Par Laurens de Bourg Lyonnois. Paris, par Denis du Pré... In-8. Prose et Vers.
Bibl. Nat. Lb33 284.

C. A. D. I. P. S. C. *Discours sur le bannissement de la guerre civile, et sur l'arrivee de la paix au Royaume de France. Par C. A. D. I. . BS. C. A Lyon, par Jean Saugrain...* In- 4. Pièce.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 992.

J. Dedehu. *Antitheses de la s. s. eucharistie et de la cene des Sectaires modernes... Par M. Jean Dedehu Xaintongeois, Docteur en Theologie. A Lyon, par Benoist Rigaud...* In-8.
Bibl. Nat. D- 31.781.
Avignon, Musée Calvet, 20.891.
Besançon, Théologie, 2778.

A de Fregeuille. *Les Regrets de la France, avec la promesse de sa delivrance.,. Par Antoine de Fregeuille, de Rialmont en Albigeois. A Angoulesme, par J. de Minieres...* In-8 Pièce.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4033.

» *Plusieurs belles Consolations sur la malice du temps. A Madame la Princesse de Condé. Par Antoine de Fregeuille... A Angoulesme par J. de Minieres...* In-8 Pièce.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4033.

Et. Jodelle. *Au Roy, au nom de la ville de Paris, sur la paix de l'an 1570.*
Marty-Lav. I. 285.
Voir un sonnet sans titre sur le même sujet, ibid. II, 156.

Ch. de Navyere. *Cantique de la Paix... Par Ch. de Navyere. A Paris, par Maturin Prevost...* In-8. Pièce.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 1810.

Et. Pasquier. *Congratulation au Roy Charles IX sur l'Edict de Pacification par luy faict entre ses sujects, l'unziesme jour d'Aoust 1570.*
Et. Pasquier, *Œuvres*, in-fol 1723, T. II, col. 912.

Passerat. *Sonnet faict en febvrier 1570* (sur la guerre avec les protestants). *Autres faicts audict febvrier sur le pourparler de la paix conclue entre le Roy et les Huguenots.* On lit à la fin : « Publies tous soubs le nom de Passerat, 1570. »
Bibl. Nat. Mss. fr. 1662. fol. 32, V°.

Ch. Sevin. *Complainte de la paix deschassee et bannie pour le jourd'huy hors du Royaume de France, auquel elle vouloit faire seur repos et gracieuse demourance... Par M. Charles Sevin, chanoine d'Agen. A Paris, chez Claude Fremy...* In-8. Prose et vers.
Bibl. Nat. Lb33 421.

ARN. SORBIN. *Description de la fourre, continuation et triomphe d'erreur, de ses maux et de ses remedes qui luy sont propres : ou est contenu le pourtraict du vray Politique moderne. A Paris... Guill. Chaudiere...* Titre seul connu.

Draudius, *Bibliotheca Classica*, II, 159.

Année 1571

PH. BUGNYON. *Les plainctes et regretz des trois estatz du royaume de France. Par M. Philib. Bugnyon, docteur es droitz, et advocat de la Seneshaucée et siege Presidial de Lyon. A Lyon, par Benoist Rigaud...* In-8.

Bibl. Nat. Rés. Ye 3.636.
Bibl. V. de Lyon 31 4352.

CL. PELLEJAY. *Hymne de clemence composé et présenté au Roy, par Claude Pellejay Poetevin, secretaire de Monseigneur Duc d'Anjou... A Paris, par Denis du Pré...* In-4.

Bibl. Rothsch. N° 732.

Année 1572.

ANONYME. *Advertissement du Peuple de Paris aux Passans.* s. l. n. d. In-fol. Ces sonnets ont été reproduits, avec des variantes, par le *Bulletin du Bibliophile*, 1870-71, p. 430, d'après le Mss. de Lestoile, Bibl. Nat. Mss. fr. n° 10.304, pp. 316-318. Ce Mss. les donne sous le titre : *Sonnets affichez en plusieurs endroicts de Paris le jeudi 28e d'aoust 1572, IIIIe journée d'après le massacre.*

Bibl. Nat. Rés. Ye 85.

» *Brief discours sur la mort de la Royne de Navarre, advenue à Paris le IX. jour de Juin 1572... A Lyon, chez Jean Saugrain...* In-8. Prose et vers, en l'honneur de Jeanne d'Albret.

Bibl. Rothsch. n° 2170.

» *Cantique general des catholiques sur la mort de Gaspard de Colligny... A Paris, par Prigent Godec...* s. d. (vers 1574) In-8 Pièce.

Bibl Nat. Inv. Rés. Ye 3660.
Bibl. V. de Paris Coll. Valençay n° 106, T. XII.

» *Complainte et regretz de Gaspard de Coligny, qui fut Admiral de France...* Réédition de *La Complainte du Regret de Gaspard de Colligny...*

Voir Anonymes, plus haut. Année 1569.

» *Dits magnifiques et gaillarts, Touchant les causes de la mort de l'Admiral de Colligny, et ses complices : Pris et tirez de la Sainte Escriture... A Lyon, Par Benoist Rigaud...* In-8.

Bibl. Nat. Lb33 336.

ANONYME. *Elegie satyrique sur la mort de Gaspar de Colligny, qui fut admiral de France, à laquelle chacun carme commence par la fin de l'autre, autrement appelez carmes serpentins... A Paris, pour Antoine Houic...* In-8. Pièce.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 3955 bis.
Bibl. V. de Paris, Coll. Valençay, nº 112, T. XII.

» *Hymne du Tres-Chrestien Roy Charles IX. A Lyon, par Benoist Rigaud...* in-8 Pièce.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4158.

» *La Cronique des lutheriens et outre-cuidance d'iceux,, depuis Simon Magus, jusques à Calvin et ses complices et fauteurs Huguenotz, ennemis de la foy divine et humaine. A Paris, par G. de Nyverd...* In-8. Cette pièce est la réimpression, avec quelques variantes, du *Blazon des heretiques* de Pierre Gringore, imprimé à Paris, chez Philippe Le Noir, en 1524, in-4. Ce *Blazon* a été réédité à Chartres en 1832 par Garnier fils, gr. in-8 Cfr. Brunet, T. I, col. 1863, et T. II, col 1757.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4105

ANT. DE BAÏF. *A la Royne Mere du Roy.* s. d., vers 1572 : sur la Saint-Barthélemy.
Marty-Lav. II, 376.

» *Sur le cors de Gaspar de Coligni gisant sur le pavé.*
Marty-Lav. IV, 218.

R. BELLEAU. *Au Roy, sur un Crucifix peint dans ses heures, sortant d'un sepulchre.* s. d., vers 157?, à l'occasion de la S. Barthélemy.
Marty-Lav. I, 175.

» *Chant Pastoral de la Paix.* Imprimé à part chez André Wechel, Paris, 1559. Réédité dans la *Bergerie*, dont une édition est de 1572 : voir Notice, Marty-Lav., p. XI.
Marty-Lav. I, 183.

A. DE CHANDIEU. *Vers sur la mort de Coligny*, s. d., vers 1572.
Bull.-Hist. Prot. fr. T. XXIV, p. 84.

L. DU CHESNE. *Exhortation au Roy, pour vertueusement poursuivre ce que sagement il a commencé contre les Huguenots, avec les Epitaphes de de Gaspar de Colligny... et de Pierre Ramus... Traduite du Latin de M. Legier du Chesne... A Paris, chez Gabriel Buon...* In-4.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 1042.

JACQ. COPPIER. *Deluge des Huguenotz, avec leur Tumbeau, et les noms des chefs et principaux, punys à Paris le XXIV jour d'aoust, et autres jours ensuyvans, 1572. Par Jacq. Copp[ier] de Vellay. A Paris, par Jean Dallier...* In-8.

Bibl. Nat. Rés. Ye 3766.
Bibl. Rothsch: N° 2608 (733 a).

L. Dorleans. *Sonnet composé sur la mort de l'Admiral à l'heure mesme.* Publié d'apr. le Mss. fr. n° 863, de la Bibl. Nat.
Bull. Hist. Prot. fr. T. XXIV, p. 83.

F. M. D. M. L. C. D. E. B. *Responce prophetique d'un gentilhomme françois sur la demande à lui faicte par un quidam, le jour de la feste Sainct Barthelemy... sur ce que pouvoient signifier... les vents impetueux qui couroient ledict jour... A Paris. chez Jean Ruelle...*
Montaiglon, Rec. de Poés. fr. T. IX, p. 355.

I. S. P. *Discours sur la mort de Gaspart de Coligny... et de ses complices, le jour Sainct Barthelemy..., par I. S. P. A Paris, par Mathurin Martin*, s. d. vers 1572, In-8.
Bibl. V. de Paris, Coll. Valençay, n° 103, T. XII.

I. T. *Allegresse chrestienne de l'heureux succes des guerres de ce royaume et de la justice de Dieu contre les rebelles du Roy... par I. T. —A, Paris. Par Michel de Roigny...* In-8. Attribué à Touchard.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4.927.

I. La Gessée. *Execration sur les infracteurs de la Paix... Par I. La Gessée Mauvesinois... A Paris,... Jean Borel.* In-4. Pièce.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 1.034.

Jean de la Taille. *Le Prince necessaire. Poeme.* Resté inédit au château de Blanchamp jusqu'en 1882. Composé vers 1572, puisqu'à cette date Jean de la Taille, dans la préface des œuvres de son frère Jacques, annonce la publication du *Prince necessaire*, publication qui ne se réalise pas,
Jean de la Taille, *Edit. R. de Maulde,* T. IV, p. LIII.

L. de la Ville. *Dacrygelasie spirituelle du Treschrestien Roy de France Charles IX sur les combats et victoires obtenues à l'encontre de ses seditieux rebelles Heretiques..., par Leonard de la Ville, Charolosy... A Lyon, par Benoist Rigaud...* In-8. Titre seul connu.
Baudrier, Bibliogr. Lyonn. III, 278.

J. Le Masle. *Chant d'allegresse sur la mort de Gaspar de Colligny, jadis Admiral de France, Par M. Jean Le Masle Enquesteur à Beaugé. A Paris chez Nicolas Chesneau...* In-4.
Bibl. Nat. Rés. Ye 451.

Ch. Nouvelet. *Ode triomfale au Roy sur l'equitable justice que Sa Majeste feit des rebelles la veille et jour de Sainct Loys. par Claude Nouvelet religieux et natif de Talloyres en Savoye. A Paris, par Robert Granjon...*

Edition de Lyon, Benoist Rigaud, In-8 Pièce :
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4483

JACQ. PELETIER. *La Savoye de Jacques Peletier du Mans... A Annecy. Par Jacques Bertrand...* In-8. Réédité en 1897 à Moutiers-Tarentaise, in-8.
Bibl. Nat. Rés. Ye 1860.

CL. O. DE TRIORS. *Le Bannissement et Adieu des ministres des Huguenotz sur le depart du pays de France... Faict par C. Odde de Triors, Dauphynois. A Lyon, par Benoist Rigaud...* In-8. Titre seul connu
Baudrier, *Bibliogr. Lyonn.* III, 281.

ANT. DU VERDIER *Les Omonimes, satires des mœurs corrompues de ce siecle par Antoine du Verdier... A Lyon, par Antoine Gryphius...*
Montaiglon, *Rec. de Poés. fr.* III, 97.

Année 1573.

ANONYME. *Deploration de la France sur la Mort de hault et puissant Prince messire Claude de Lorraine... occis au siege de la Rochelle au moys de mars l'an 1573. A Lyon, par Benoist Rigaud...* In-8. Pièce.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 3814.
Aix Méj.
Bibl. Rothsch. N° 788.

Autres éditions :
Paris, chez Jean Hulpeau, 1573, in-8. Pièce.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 3815.
Rouen, pour Tassin le Mesgissier, 1573, in-8.
Arsenal, Rec. de Pièces sur l'hist. de France, XCI, N° 16.

» *Esjouissance des François... sur l'Election du Roy de Pologne... Henry Duc d'Anjou invincible deffenseur de la foy Catholique... A Lyon, par Benoist Rigaud...* In-8. Pièce.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4710.
Bibl. V. de Lyon, 31 6120.
Paris, G. de Nyverd. In-8. Pièce. Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 3.976.

» *Hymne triomphal, sur l'entree... du prince Henry, esleu roy auguste de Pologne,... faicte à Paris le 14. jour de septembre 1573... A Lyon, par Benoist Rigaud...* In-8. Pièce.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4.161.
Bibl. V. de Lyon, 31 6116.
Paris, G. de Nyverd. In-8. Pièce. Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4159.
Rouen, Nicolas Mulot et Jean Valles. s. d. In-8. Pièce. Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4160.

ANONYME. *Tumbeaux des Brise-Croix. Mesmes de Gaspard de Colligni, jadis Admiral de France. Tu es justes (sic), ô Seigneur, et les jugemens droits. A Lyon, par Benoist Rigaud*... In-8.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4.925.
Bibl. V. de Paris, Fds génér. N° 550. 160.
Bibl. Rothch. N° 787.

NIC. BARNAUD. *Le Reveille-matin des François et de leurs voisins, composé par Eusèbe Philadelphe, cosmopolite, en forme de dialogues*... Vers et prose. Cfr. Lestoile, *Edit. des Biblioph.*, T. XII, p. 382. — *France Prot.*, 2e éd. T. I, col. 844, art. Barnaud (Nicolas). — Sayons, *Ecriv. franç. de la Réformat.* II, 45. Variantes de titres aux éditions ci-après ; le titre ci-dessus est le plus connu.
Basle, 1573, in-8 Bibl. Nat. Lb33 342.
Oragniac (Orani, Piémont) *1573*, en latin, in-8. Bibl. Nat. Lb33 343.
Edimbourg, Jaques James, 1574, in-8. Bibl. Nat. Rés. Lb33 344 et non Réservé, même cote.
Même édition, Bibl. V. de Paris, Fds. génér. n° 550. 161.
Edimburgi, 1574, en latin, in-8. Bibl. Nat. Lb33 345.
Edimbourg, 1575, en allemand, in-8. Bibl. Nat. Lb33 285.

G. DU BARTAS. *La Muse chrestienne de G. de Saluste, Seigneur du Bartas, à Madame Marguerite de France, Roine de Navarre. A Bourdeaus, par Simon Millanges*,... D'après Brunet, (au mot Saluste) la *Muse chrestienne* fut éditée en 1573. Elle contenait : *Judith, Le Triomphe de la foy, Uranie, Les neuf Muses Pyrenees.* Nous citons ces diverses pièces d'après l'édition des *Œuvres* ci-après ; elles sont au Tome I.
G. du Bartas, Œuvres, Paris, 1614, Toussainctz du Bray, in-fol. 2 Tomes en 1 vol. Bibl. Nat. Rés. Ye 65.

» *Premiere sepmaine,... second jour*... Parue avant 1573, d'apr. Brunet, (au mot Saluste).
Ibid. T. I.

FR. DE BELLEFOREST. *Discours sur l'heur des presages advenuz de nostre temps... A Lyon, par Benoist Rigaud. 1573.* In-8. Prose et vers.
Bibl. Nat. Lb33 303
Aix, Méj.

A Paris, chez Vincent Norment... 1574. In-8.
Bibl. Rothsch. n° 2181.

J. DE BILLY. *Sonnetz spirituels... avec quelques autres petits traictez poetiques... par Jacques de Billy*...
Paris, N. Chesneau, 1573. In-8. Bibl. Nat. Réserv. Ye 1826.
Paris N. Chesneau et Poupy 1577. In-16 Bibl. Nat. Ye 7773.

Paris, N. Chesneau 1578. In-16. Bibl. Nat. Ye 13.213 et Ye 35260.

du Boissereau. *Le Songe de la Piaffe. Par Le Seigneur du Boissereau. A Paris. Chez Nicolas Chesneau*... In-4
Bibl. Rothsch. n° 734.

Hil. Coquy. *Triomphe glorieux de l'eglise chestienne contre ses ennemis, et du juste jugement de Dieu contre ung nommé Gaspard de Colligny, qui fut... admiral de France... Par Pierre Hilaire Coquy... Troyes imp. de Moreau*... In-8 Pièce.
Bibl. Nat. Lb33 428.

Ant Durand. *Hymne triomphal au Roy sur son heureux et admirable succez en la punition des herétiques rebelles, par Antoine Durand, Lyonnais. A Lyon, par Benoist Rigaud*... In-8.
Aix, Méj.

I La Gessee (ou de la Jessée). *La Rochelleide contenant un nouveau discours sur la ville de la Rochelle..., avec une louange des Princes... Par I de La Gessee mauvesinois... Paris... G. Blaise*... In-8.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 4229

» *Nouveau Discours sur le siege de Sanserre... Plus une complainte de la France, en forme de Chanson... A Lyon, par Benoist Rigaud*... In-8. Prose et vers.
Bibl. Nat. Lb 33 348.
Bibl. V. de Lyon 31 4358 et 31 4359.
Aix Méj.

J. Le Masle. *Brief discours sur les troubles qui depuis douze ans ont continuellement agité et tourmenté le royaume de France, et de la déffaite d'aucuns chefs les plus segnalez* (sic) *des mutins et seditieux..., par Jean Le Masle, angevin... A Paris, chez Nicolas Chesneau*... In-8.
Bibl. V. de Paris, Coll. Valençay, N° 117, T. XII.

» *Discours contre les Huguenotz, auquel est contenue et declarée la source de leur damnable religion. Aussi est faict mention de la juste vengeance que Dieu a prins d'eux... A Lyon, par Benoist Rigaud*,.. In-8.
Bibl. Nat. Inv. Rés. Ye 3.860.
Bibl. V. de Lyon, 31 4333.

Ronsard. *La Nymphe de France parle.* Pièce parue en 1573, chez Frederic Morel, dans un opuscule latin de Dorat, et rééditée de nos jours par M. Laumonier
Annales Fléchoises, août 1903, p. 111.

G. DE SACONAY. *Genealogie et la fin des Huguenaux... par M. Gabriel de Saconay, Archidiacre et conte de l'église de Lyon. A Lyon, par Benoist Rigaud...* In-8.

1571 et 1572. Bibl. Nat. H. 3117 et Y. 4597 (491) A. (Anc. pl. Resté sans cote nouvelle.)

1573. Aix, Méj. D. 3120.

1573. British Museum, 857, e. 15.

Année 1574.

J. B. BELLAUD. *Bergerie tragique sur les guerres et tumultes civiles* (sic) *intitulee Phaëton. A Lyon, Ant. de Harsy* Cfr. Levavasseur. *Etudes sur le rôle de q. q. poètes dans les guerres de relig.* Nous ne connaissons que le titre de la Bergerie.

Draudius, Bibliotheca Classica, II, 147.

CL. BINET. *La France.* Pièce de vers de Claude Binet, au V° du titre du morceau suiv. : *La prinse du comte de Montgommery, dedans le Chasteau de Donfron... A Lyon, par Michel Jove.* 1574... In-8.

Bibl. Nat. Rés. p. Z 358 (15).

J. BOURLE. *Regrets sur la mort hastive du très-Chrestien roy de France, Charles de Valois, Neufiesme de ce nom...* In-8.

Bibl. Nat. Ye 16133 et Rés. Ye 3614.

A. CORAILHE. *Discours en forme de chanson de la reprinse des Villes et chasteaux occupés par les rebelles du Vivarez, au pays de Vellay... Par André de Corailhe du Puy... A Lyon par Benoist Rigaud...* In-8.

Bib. Nat. Rés. Ye 5031.

A. DESIRÉ. *La singerie des Huguenots, marmots et guenons de la nouvelle derrision Theodobezienne... Composée par Artus Désiré. A Paris, pour Guillaume Jullien...*

Montaiglon, *Rec. de Poés fr.* IV, 24.

» *Les grands jours du Parlement de Dieu,... ou tous Chrestiens sont adjournez à comparoistre en personne sur les blasphemes, tromperies et déceptions du regne qui court. A Paris... Thibault Bessault et Ant. Houic.* In-16. Titre seul connu.

Draudius. Blibliotheca Classica, II, 149.

J. DE LA TAILLE. *Le Courtisan retiré.* 1574.

Jean de la Taille. *Œuvres*, édit, R de Maulde. T. IV, p. XXII.

JEAN LE BIGOT. *La prise de Fontenoy par le Duc de Montpensier... Paris... Denys du Pré...* In-8. Pièce. Prose et vers.

Bibl. Nat. Lb34 91.

ANT. DU PART. *Deploration de la France sur le trespas du tres-chrestien*

Roy Charles IX. A l'illustrissime... Cardinal de Lorraine. Par M. Anthoine du Part Angevin. A Paris, par Michel Buffet... In-4.
Bibl. Nat. Rés. Ye 455.
Bibl. V. de Lyon 31 4369.

RONSARD. *Le Tombeau du feu Roy... Charles IX, Prince tres-debonnaire, tres-vertueux et tres-eloquent...*
Blanch. VII, 170.

» *Sonnet de luy-mesme.* (sur la mort de Charles IX).
Blanch. VII, 175.

SUPPLÉMENT A LA BIBLIOGRAPHIE DES SOURCES

Recueils dont les pièces n'ont pu trouver place dans le classement précédent

CHRISTOFLE DE BOURDEAUX. *Beau Recueil de plusieurs belles chansons spirituelles, avec ceux* (sic) *des huguenots heretiques et ennemis de D.eu, et de nostre mere saincte Eglise, faictes e tcomposées par maistre Christofle de Bourdeaux. Paris, pour Magdeleine Berthelin* s. d. In-16 de 96 ff. chiffrés.

Ce recueil parut chez le même libraire, même format et même pagination, sous le titre :

Recueil de plusieurs belles chansons spirituelles, faictes et composées contre les rebelles et perturbateurs du repos et transquillité de ce royaulme de France...

Cfr. Le Roux de Lincy. *Rec. de Chants histor. XVI*[e] *siècle*, p. 603.
Bibl. Nat. Rés. p. Ye 241.

HENRI-LÉONARD BORDIER. *Le Chansonnier Huguenot du XVI*[e] *siècle. Paris, Librairie Tross. 1871.* In-16, 1 seul tome en 2 volumes.

CLAIRAMBAULT. *Recueil de chansons historiques, critiques et chronologiques, avec des notes sur les différens événemens, arrivés depuis 1549 jusqu'en 1781.* 3 vol. mss. Voir surtout le second vol. qui renferme les années 1549-1677, 55 ff. et 562 pages.
Bibl. Nat. Mss. fr. N° 12.687.

La table est au Mss. fr. 12.737 et le Supplément de la Table au Mss. fr. 12.738.

LE ROUX DE LINCY. *Recueil de Chants historiques français depuis le XII*[e] *jusqu'au XVIII*[e] *siècle. Deuxième Série, XVI*[e] *siècle. Paris, Charles Gosselin, 1842.* In-8, I vol.

PIERRE DE LESTOILE. *Registres-Journaux de Pierre de Lestoile.* Edition des Bibliophiles, Paris Lemerre, 1875-1896, In-8, 12 vol. Cette édition, plus

complète que celle de Champollion, (2 tomes en 1 vol. Paris. 1837) a néanmoins le tort de reproduire très imparfaitement les *Recueils divers de ce temps*... : Bibl. Nat. Miss. fr. N° 10304. Nous avons renvoyé souvent à ce Mss.

MAUREPAS. *Recueil de chansons, vaudevilles, sonnets, épigrammes, épitaphes et autres vers satiriques et historiques, avec des remarques curieuses : années 1355-1747*. Tome I. Années 1389-1641, 598 pages.
Bibl. Nat. Mss. fr. N° 12.616.
La Table est dans les deux Mss. fr. N° 12658 (Lettres A-I.) et N° 12.659 (Lettres K-Z.)

B. DE MONTMEJA. *Poemes chrestiens de B. de Montmeia et autres divers auteurs. Recueillis et nouvellement mis en lumiere par Philippes de Pas. L'an M. D LXIIII*. In-8, ff. limin. non chiffr. et 288 pages chiffr.
Bibl. Nat. Rés. Ye 1825.
Bibl. Prot. Exempl. non classé, propriété de M. Weiss.

RASSE DES NOEUX. *Recueil des poésies et chansons du temps de Charles IX et Henri III.*
Bibl. Nat. Mss. fr. N° 22.565.
Voir aussi le reste du Recueil, Mss. fr. N°s 22.560-22.564.

P. TARBÉ. *Recueil de poésies Calvinistes, (1550-1556)* publié par P. Tarbé... *Reims, 1866*. In-8.

ANONYME. *Recueil de chansons, anecdotes, satyriques et historiques (années 1514-1708)* Tome I. Années 1514-1653.
Bibl. Nat. Mss. fr. N° 12.666.

II. — OUVRAGES CONSULTÉS

Nous ne pouvons indiquer ici que les ouvrages qui se rapportent immédiatement à notre sujet : la liste en sera très limitée, en comparaison des *Sources*. Pour les autres livres que nous avons consultés et qui intéressent moins notre thèse que le XVIe siècle en général, la Bibliographie n'est plus à faire : nous renvoyons à l'excellent *Manuel bibliographique de la Littérature française moderne* de M. Lanson, 1er Fascicule, XVIe siècle, Paris Hachette 1909. — Voir aussi, pour ce qui concerne Ronsard, la bibliographie des deux thèses de M. P. Laumonier, indiquées ci-après ; elles ont paru malheureusement trop tard pour nous.

ANNALES FLÉCHOISES, chez Eug. Besnier, La Flèche, Tomes I à VIII.

BATIFFOL (LOUIS) *Le Siècle de la Renaissance*. In-8. Paris, Hachette 1909.

BAUDRILLART (ALFRED). *L'Eglise catholique, la Renaissance, le Protestantisme*. In-8 Paris, Bloud 1905

BERNUS (AUGUSTE). *Le Ministre Antoine de Chandieu, d'après son journal autogra-*

phe inédit. 1534-1591. Extrait du Tome XXXVII, année 1888 du *Bulletin historique et littéraire de la Société de l'histoire du Protestantisme français.*

BIZOS (GASTON). *Ronsard.* In-8, Paris, Lecène et Oudin, 1891 (Collection des Classiques populaires).

BONNEFON (PAUL) *Ronsard ecclésiastique. Revue d'Histoire littéraire*, avril 1895, p. 244.

BOURCIEZ (EDOUARD). *Les mœurs polies et la littérature de Cour sous Henri II.* In-8. Thèse, Paris, Hachette, 1886.

BRUNETIÈRE (FERDINAND). *Histoire de la Littérature française classique*, T. I. In-8. Paris, Delagrave 1904. Plusieurs articles concernant Ronsard avaient déjà paru dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1900 et dans la 7e série des *Etudes critiques.* In-8 Paris, Hachette, 1903.

BUISSON (FERDINAND). *Sebastien Castellion*, 2 vol. In-8. Paris 1892.

Bulletin historique et littéraire de la Société de l'Histoire du Protestantisme français. Paris, Imprimeries réunies, année 1889.

CANAT (René). *La Littérature française par les textes*, In-8, Paris, Delaplane, 1906.

CATENA (GIROLAMO). *Vie de Pie V.* (Voir ci-après au mot *Pie V.*)

CHAMARD (HENRI). *Joachim du Bellay.* Thèse In-8, Lille, Le Bigot, 1900.

CHERBULIEZ (VICTOR) *Etudes de Littérature et d'Art.* In-8, Paris, Hachette, 1873.

CIGONGNE (ARMAND). *Catalogue des Livres de la bibliothèque Cigongne.* In-4, Paris, Potier, 1861.

COLLETET (GUILLAUME). *Vies des poëtes françois*, Mss. autographe brûlé en 1871 dans l'incendie de la Biblioth. du Louvre. — Diverses reconstitutions partielles. Bibl. Nat. Mss. Fds. fr. Nouv. acq. N° 3073 et 3074. Voir aussi un article de M. P. Bonnefon dans la *Rev. d'Hist. litt.* 1895. La Notice sur Ronsard a été éditée par Pr. Blanchemain en tête du vol. *Œuv. inéd de P. de Ronsard*, pt. in-8, Paris, Aubry, 1855.

CONDÉ (*Mémoires de*). 5 vol. In-8, Londres, 1743. Bibl. Nat. La 224.

CREPET (EUGÈNE). *Les Poètes français, recueil, avec notices.* 4 vol. In-8. Paris, Gide, 1861-1863.

DOUEN (O). *Clément Marot, et le Psautier Huguenot*, 2 vol. gr. In-8. Paris. Imprimerie Nationale, 1878-1879.

DRAUDIUS (GEORGES). *Bibliotheca classica sive Catalogus officinalis.* 2 tomes en 1 vol. in-4. Francfort, Nicolas Hoffmann. Bibl. Nat. Inv. Q. 882-883.

DREYFUS-BRISAC (EDMOND). *Les classiques imitateurs de Ronsard*, In-12. Paris, Calmann-Lévy, 1901.

FAGUET (EMILE). *Etudes littéraires. Seizième siècle.* In-12. Paris Lecène et Oudin, 1894.

» *Histoire de la Littérature française*, 2 vol. gr. in-16, Paris, Plon-Nourrit, 1900.

FROGER (abbé LOUIS). *Ronsard ecclésiastique* 'Rev.' hist. et archéol. du Maine, Tome X, 1881. Tirage à part, in-8, Mamers, Fleury et Dangin, 1882,

Gandar (Eugène). *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare.* Thèse in-8, Metz, Imprim. Blanc, 1854.

Goubau (François) Père S. J. Jésuite. *Apostolica um Pii Quinti Pont. Max. Epistolarum Libri quinque.* In-2, Anvers, Plantin-Balthasar-Muret, 1640. Biblioth. de l'Institut, F. 56.

Guiraud (Jean). *L'Eglise catholique et les origines de la Renaissance.* In-12. Paris Lecoffre, 1904.

Hauser (H). *De l'Humanisme et de la Réforme en France 1512-1552.* Revue historique, Juillet-Août 1897.

Holl (Fritz). *Das politische unn religiose Tendenzdrama des Jahrhunderts in Franckreich* In-8, Erlangen et Leipzig, Georg Bohme, 1903.

Imbart de la Tour. (P) *Les Origines de la Réforme.* — Tome II. *L'Eglise catholique, la crise et la Renaissance.* In-8. Paris. Hachette, 1909.

Janssen (Jean). *L'Allemagne et la Réforme* trad. franç. par E. Paris, 5 vol. In-8 Paris, Plon-Nourrit, 1887-1899.

Jasinski (Max) *Histoire du sonnet en France.* Thèse in-8, Douai 1903..

Jugé (abbé Clément). *Jacques Pelletier du Mans.* Thèse de Caen. In-8. Paris, Lemerre, 1907.

» *Nicolas Denisot du Mans.* Thèse complém. Ibid.

Krauss (Fr. X). *Histoire de l'Eglise,* Trad. franç. par P. Godet et Verschaffel 3 vol. In-8, Paris. Bloud, 1896.

Labitte (E.). *De la démocratie chez les Prédicateurs de la Ligue.* Thèse In-8. Paris, H. Fournier, 1841.

La Bouralière (A de). *L'imprimerie et la librairie à Poitiers pendant le XVIe siècle,* In-8. Paris, Guillemin, 1900.

Lachèvre (Frédéric) *Bibliographie des Recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700,* 3 vol. Tome Ier, 1597-1635. In-4, Paris. H Leclerc, 1901.

La Maynardière (Henri) (pseud. de M. Van Bever). *Poètes chrétiens du XVIe siècle.* In-15. Paris, Bloud, 1908.

Lanson (Gustave) *Histoire de la Littérature française.* In-16. Paris, Hachette, 10e édition 1908

Laumonier (Paul). *Tableau chronologique des Œuvres de Ronsard.* In-8, La Flèche, Eug. Besnier, 1903. Le même tableau a paru dans les *Annales Fléchoises,* ibid., Juillet et Août 1903, et dans la *Revue d'Hist. litt.,* 1902-1903

» *Ronsard, Poète lyrique.* Thèse In-8.Paris, Hachette, 1909.

» *La Vie de P. de Ronsard de Claude Binet.* Thèse complém. In 8. Ibid. 1910

Les autres articles de M. Laumonier sur Ronsard se trouvent dans les *Annales Fléchoises,* dans la *Revue d'Hist. litt.* et dans la *Revue Univers.*, aux années que nous indiquons pour chacune de ces Revues.

Lavisse (Ernest) *Histoire de France* (en cours de publication) Tome VI, I. 1559-1598, par Jean H. Mariéjol. In-8, Hachette, 1904.

Leber (V.). *De l'état de la presse et des pamphlets depuis François Ier* In-12. Paris, Techener, 1838.

Lenient, (C.). *La Satire en France ou la Littérature militante au XVIe siècle* 2 vol. in-16. Paris, Hachette, 1894.

» LENIENT. *La Poésie patriotique en France.* Tome I, XVIe et XVIIe siècles. In-16. Paris, Hachette, 1894.

LEVAVASSEUR. *Etudes sur le rôle de quelques poètes dans les guerres de religion.* In-8, Caen 1875. Extrait de l'*Annuaire normand*, Tome 40, année 1874.

LIGNEROLLES (COMTE DE) *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le Comte de Lignerolles.* In-fol. Paris, Porquet, 1894.

MELLERIO (LOUIS) *Lexique de Ronsard.* In-16, Paris, Plon-Nourrit, 1895.

MORILLOT (PAUL). *Discours sur la vie et les œuvres d'Agrippa d'Aubigné.* (Appréciations sur les *Discours* de Ronsard). In-8, Paris, Hachette, 1884.

PERDRIZET (PIERRE). *Ronsard et la Réforme.* Thèse de Genève. In-8. Paris, Fischbacher, 1902.

PETIT DE JULLEVILLE (L.). *Histoire de la Langue et de la Littérature française.* Tome III, XVIe siècle. In-8. Paris, Colin, 1897.

PHILARÈTE CHASLES. *Etudes sur le XVIe siècle en France.* In-16, Paris Charpentier, 1876.

PICOT (EMILE). *Catalogue de la Bibliothèque de James de Rothschild.* 3 vol. In-8. Paris, Damascène Morgand, 1884.

PIE V (PAPE SAINT). *Vita del gloriosissimo Papa Pio Quinto, scritta da Girolamo Catena... con una raccolta di lettere di Pio V a diversi principi e le riposte.*
In-4 Mantoue, 1587 Bibl. Nat. H 3129.
In-8 Rome, 1587 Bibl. Nat. H 9022.
In-4. Rome, 1647 Bibl. Nat. H. 3130.

PINVERT (LUCIEN) *Jacques Grevin (1538-1570).* Thèse de Nancy. In-8, Paris, Fontemoing, 1898.

PRAROND (ERNEST) *Les Poètes historiens : Ronsard et d'Aubigné.* In-8, Paris Thorin, 1873. Cet opuscule est le tirage à part d'un extrait de la *Ligue à Abbeville*, 3 vol. in-8, Paris, Dumoulin, 1873. (*Introduction*, § XI.)

REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE. Années 1902 à 1904, articles de M. P. Laumonier sur Ronsard.

REVUE UNIVERSITAIRE. Février 1903, article de M. P. Laumonier sur les *Discours* de Ronsard.

ROCHAMBEAU (ACHILLE DE) *La famille de Ronsart.* In-8 et in-16. Paris, Frank. 1868.

SAINTE-BEUVE. *Tableau historique et critique de la poésie franç. au XVIe siècle*, accompagné des *Œuvres choisies de Ronsard.* 2 vol. In-8 Paris, Charpentier, 1828. — 1er vol. réédité en 1848, in-12. ibid. 2e vol. réédité par Louis Moland, Paris, Garnier. s. d. gr. in-18 et ibid. in-8, 1879.

TILLEY (ARTHUR). *The literature of the French Renaissance* 2 vol. In-8. Cambridge University press, 1904.

VAGANAY (HUGUES). *Le Sonnet en Italie et en France au XVIe siècle, essai de bibliographie comparée.* 2 vol. In-8. Lyon, au siège des Facultés catholiques, 1902-1903.

VIANEY (JOSEPH), *Le Pétrarquisme en France au XVIe siècle*, In-8, Paris, Masson, et Montpellier, Coulet, 1909.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS

A

B

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

W

Z

ERRATA

Page XII, 27e *ligne, au lieu de* fouction, *lisez* fonction.
— 3 11e *ligne, au lieu de* entreprit, *lisez* entreprend.
— 8, *note* 2, *au lieu de* Chesrtien, *lisez* Chrestien.
— 8, *note* 2, *au lieu de* Marty-Lavaux, *lisez* Marty-Laveaux.
— 23, *note* 4, *au lieu de* icil'orthographe, *lisez* ici seulement l'orthographe.
— 24, *note* 9, *au lieu de* p. 47, *lisez* p. 45.
— 28, 9e *ligne, fermez les guillemets après* envahisseurs.
— 29, 2e *ligne, au lieu de* La Bénédiction, *lisez* Le bénédictin.
— 30, 9e *ligne, au lieu de* cmapagne, *lisez* campagne.
— 49, *note* 1, 7e *ligne, au lieu de* p. 34, *lisez* p. 41.
— 51 *note* 2 *au lieu de* p. 47, *lisez* p. 45.
— 55, *note* 3, *au lieu de* P. 56, *lisez* P. 54.
— 56, *note* 2, *au lieu de* p. 21, *lisez* p. 19.
— 72, *note* 1, *au lieu de* p. 63, *lisez* p. 61.
— 72, *note* 4, *au lieu de* p. 63 et 64, *lisez* p. 61 et 62.
— 73, 13e *ligne, au lieu de* contract, *lisez* contact.
— 78, *note* 1, *au lieu de* p. 65, *lisez* p. 63.
— 85, *note* 4, *au lieu de* p. 71, *lisez* p. 69.
— 94, 17e *ligne, ajoutez le renvoi 2 à la note 2, après le mot* Perdrizet.
— 102, *note* 3, *au lieu de* p. 84 *lisez* p. 82.
— 104, *note* 5, *au lieu de* p. 57 et 58 *lisez* p. 55 et 56.
— 106, *note* 1, 8e *ligne, au lieu de* p. 97 *lisez* p. 95.
— 106, *note* 3, 3e *ligne, au lieu de* p. 91 *lisez* p. 89.
— 107, 15e *ligne, au lieu de* mauvais *lisez* le mauvais.
— 108, *annulez l'espace blanc et le chiffre* II.
— 111, *note* 1, *au lieu de* p. 108 *lisez* p. 106.
— 111, *note* 4, *au lieu de* p. 81 *lisez* p. 96.
— 111, *note* 5, 4e ligne *au lieu de* p. 98 *lisez* p. 96.
— 112, 30e *ligne, au lieu de* p. 109 *lisez* p. 107.
— 112, *numérotez la note* 1.
— 114, 3e *ligne, au lieu de* désavœu *lisez* désaveu.
— 114, *note* 1, *au lieu de* P. 111 *lisez* P. 109.
— 116, *note* 4, *au lieu de* Chap. 1 *lisez* Introduction, p. 22.
— 116, *note* 5, *au lieu de* Goubeau *lisez* Goubau.
— 118, 11e *ligne, au lieu de* elle *lisez* il.
— 119, 29e *ligne, au lieu de* diocesis *lisez* diœcesis.
— 124, *note* 3, *au lieu de* Chap. I § 1 *lisez* Introduction.
— 126, *note* 3, *au lieu de* p. 74 *lisez* p. 72.

Page 140, 17e *ligne, au lieu de* à jeu près *lisez* à peu près.
— 142, 9e *ligne, au lieu de* Clavin *lisez* Calvin.
— 165, *note* 3, *au lieu de* P. 134, *lisez* P. 132.
— 179, 18e *ligne, au lieu de* que X, *lisez* que :
— 181, *note* 3, *au lieu de* 7 TT, *lisez* Tome II.
— 186, *note* 1, 12e *ligne, au lieu de* de Borgia, *lisez* des Borgia.
— 190, *note* 2, 11e *ligne, au lieu de* e il, *lisez* et il.
— 201, *note* 3, *au lieu de* p. 75, *lisez* p. 73.
— 204, *note* 3, *au lieu de* p. 63, *lisez* p. 61.
— 210, *note* 1, *au lieu de* p. 43, *lisez* p. 41.
— 216, *note* 1, *au lieu de* p. 200, *lisez* p. 198.
— 235, 15e *ligne, au lieu de* Carles, *lisez* Carle.
— 235, 16e *ligne, au lieu de* études, *lisez* étude.
— 235, *note* 3, *au lieu de* p. 75 et 204, *lisez* p. 73 et 201.
— 240, 31e *ligne, au lieu de Musée Belge n°, lisez Musée Belge n° 8.*
— 247, *note* 2, *au lieu de* p. 191, *lisez* p. 240.
— 295 *transposez la 8e ligne entre la 5e et la 6e lignes (erreur commise après le bon à tirer).*
— 300, 10e *ligne, ajoutez une virgule après* Charle-maigne.
— 334, 3e *ligne, au lieu de* quun *lisez* qu'un.
— 364, *note* 2, *au lieu de* Tauchard *lisez* Touchard.
— 379, 11e *ligne, au lieu de* Mas *lisez* Mais.
— 383, *Titre* V, *au lieu de* nne, *lisez* une.
— 386, *note* 1, *au lieu de* Baudier, *lisez* Baudrier.
— 396, 23e *ligne, le vers sortant est à rentrer.*
— 449, 6e *ligne, au lieu de* François, *lisez* Français.
— 449, *note* 2, *au lieu de* d'ordre, *lisez* l'ordre.
— 460, 3e *ligne, au lieu de* Valoirs, *lisez* Valois.
— 460, 20e *ligne, au lieu de* contribuaient, *lisez* contribuait.
— 463, *Titre, au lieu de* Francaise, *lisez* Française.
— 468, 6e *ligne, au lieu de* sou, *lisez* son.
— 473, 22e *ligne, au lieu de* Marty-Lavaux, *lisez* Marty-Laveaux.
— 483, 26e *ligne, au lieu de* E. D. L. T., *lisez* F. D. L. T.
— 484, 12e *ligne, au lieu de* géeér., *lisez* génér.
— 490, 24e *ligne, au lieu de* pacos, *lisez* pacis.
— 500, 5e *ligne, au lieu de* B. S. C., *lisez* P. S. C.
— 503, 37e *ligne, au lieu de* Ch. Nouvelet, *lisez* Cl. Nouvelet.
— 505, 1re *ligne, au lieu de Brise-rCoix, lisez Brise-Croix.*
— 506, 35e *ligne, au lieu de* Frederic, *lisez* Federic.
— 509, 36e *ligne, au lieu de* Battffol, *lisez* Batiffol.
— 511, 10e *ligne, au lieu de* unn, *lisez* und.
— 511, 10e *ligne, au lieu de* Iahehunderts, *lisez* Iahrhunderts.
— 511, 17e *ligne, au lieu de* Pelletier, *lisez* Peletier.
— 512, 25e *ligne, au lieu de* Rarond, *lisez* Prarond,

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE II

Première répliques des réformés (1565)

CHAPITRE III

Défense de Ronsard, (1563)

CHAPITRE IV

Nouvelles répliques des réformés (1563)

CHAPITRE V

Fin de conflit en 1564. Dédommagements accordés à Ronsard ; suite de sa carrière ecclésiastique.

SECTION II

Les disciples de Ronsard contre les Protestants

CHAPITRE I

François II et les réformés. — Le protestantisme triomphant à l'avènement de Charles IX. — Attaques contre le Pape et les moines (Aux environs de 1560)

CHAPITRE II

Le Protestantisme triomphant à l'avènement de Charles IX (suite). Attaques contre l'Eucharistie. Colloque de Poissy. (1560 et 1561).

CHAPITRE III

Pamphlets protestants contre les Guise avant le Massacre de Vassy (1560-1562)

CHAPITRE IV

Massacre de Vassy. Prise d'armes des Réformés. Batailles de Rouen et de Dreux (1562).

CHAPITRE V

Assassinat du duc de Guise. Poèmes sanguinaires et chants de deuil. (1563).

CHAPITRE VI

Edit de pacification d'Amboise. — Les Préliminaires de l'Édit et la Paix (1563)

DEUXIÈME PARTIE

Deuxième et Troisième guerre de religion.

La Saint-Barthélemy. — Mort de Charles IX. (1564-1574)

CHAPITRE I

Conséquences de la Première Guerre de Religion (1564-1567) Deuxième Guerre de Religion (1567-1568)

CHAPITRE II

Les préparatifs et la conclusion de la paix de Longjumeau. (1568).

CHAPITRE III

Troisième Guerre de religion : Batailles de Jarnac et de Moncontour (1569)

CHAPITRE IV

Dernières hostilités. —L'Édit de Pacification de Saint-Germain (1570)

CHAPITRE V

Quatrième guerre de religion. — La Saint-Barthélemy (1570-1572)

CHAPITRE VI

Derniers échos de la Saint-Barthélemy, mort de Charles IX (1572-1574).

TROISIÈME PARTIE

Étude générale sur les causes, la nature et la portée de ce courant littéraire

SECTION I

Causes de ce conflit littéraire d'après les poètes

CHAPITRE I

Première cause du conflit : Divergences des opinions religieuses interprétées par les poètes.

CHAPITRE II

Deuxième cause : Préoccupations morales, d'après les extraits des poètes.

CHAPITRE III

Troisième cause, d'ordre plus spécialement littéraire : Opinions opposées des deux Églises sur le mouvement de la Renaissance.

SECTION II

Conséquences littéraires de ce conflit : Originalité et valeur de la « Poésie militante ».

CHAPITRE I

Un courant d'humanisme chrétien, en dehors de tout conflit religieux : Ses divers éléments Littéraires.

CHAPITRE II

Caractère satirique de la Poésie militante

CHAPITRE III

Caractère épique de la Poésie Militante.

ÉPILOGUE

CONCLUSIONS

PQ 418 C45

Charbonnier, F.
La poésie française

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

